



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



PROPERTY OF
*University of
Michigan
Library*
1817

ARIES LIBERIS VIRTAS





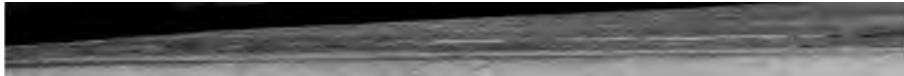
v

.





✓



MADAME RÉCAMIER

ET SES AMIS

• Une belle femme qui a les qualités d'un honnête homme est ce qu'il y a au monde d'un commerce plus délicieux •

(LA BRUYÈRE. *Des Femmes.*)

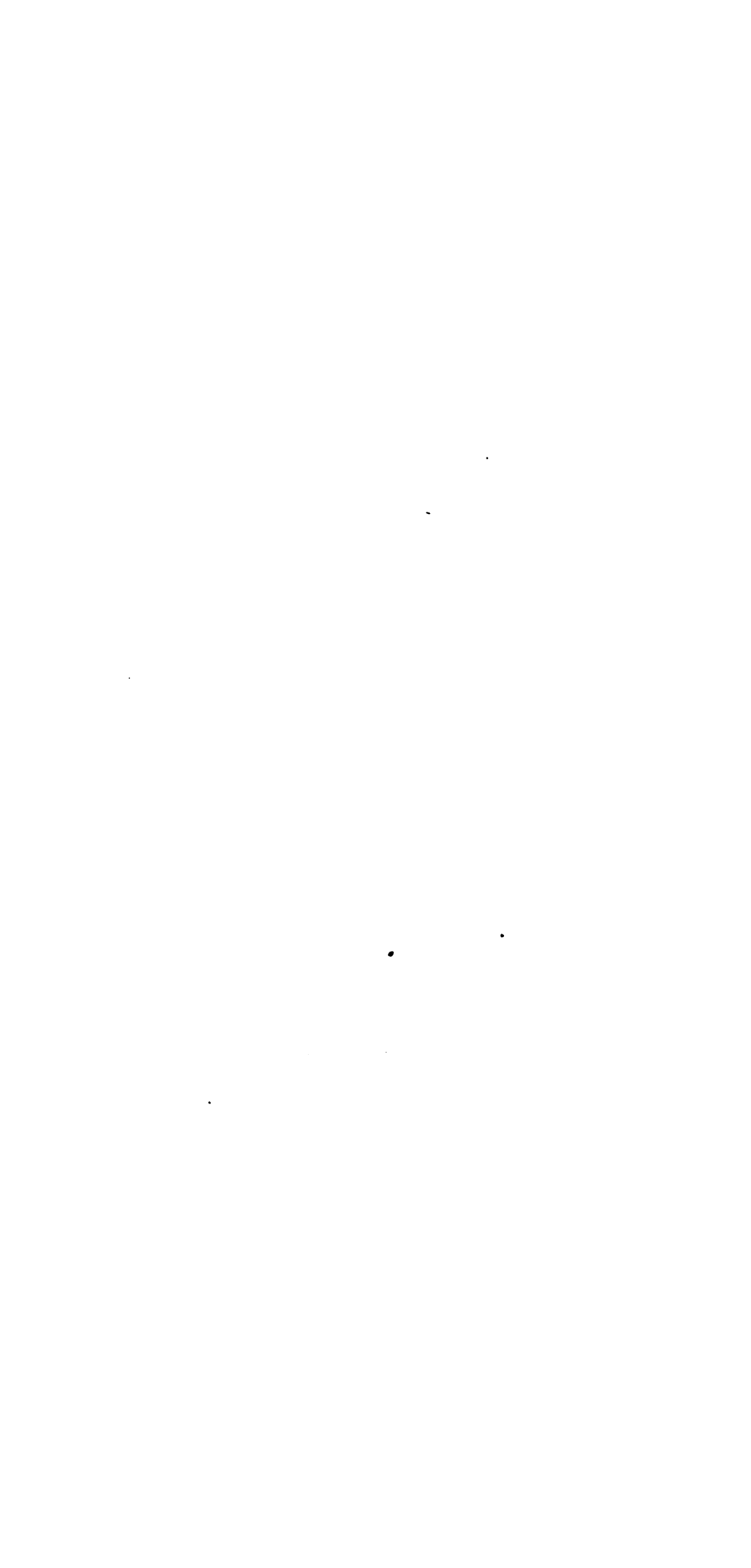
L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en novembre 1904.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Un Ouvrage inédit de Mme de Staël : *les Fragments d'écrits politiques* (1799). Un volume in-8°. 3 fr.

16-11





1800-1801

Par Mme A. F. F.

Fig. 100

Madame Récamier
(d'après le tableau de Massot de Genève)

Appartient à M. F. F.

ÉDOUARD HERRIOT

MADAME RÉCAMIER

ET SES AMIS

D'APRÈS DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS

TOME PREMIER

Avec une héliogravure

Deuxième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^o

1905

Tous droits réservés

848
R290
H

ICONOGRAPHIE

A. — BUSTES, MÉDAILLONS

1. CANOVA, *Mme Récamier en Béatrix*. (Musée de Lyon.) Artaud, dans ses *Notes du chant X* pour son édition du *Purgatoire* de Dante (2^e édition, t. I, Paris, Didot, 1830, p. 242 et 243) écrit : « [Canova] voulait laisser un portrait de Béatrix, telle qu'il la concevait, de cette Béatrix l'amante du poète... Cette fois, Canova se défia de lui-même : il craignit de ne pas exprimer assez éloquemment tout ce que nous devons admirer en Béatrix. Pour atteindre, comme il le dit alors, la perfection qu'il devait désirer, il représenta Béatrix sous les traits de Mme Récamier, qui habitait Rome en ce moment. En effet, il rencontra cette perfection dans un seul modèle, puisqu'il ne pouvait trouver réuni dans la même physionomie plus de grâce, d'esprit et de beauté. Depuis, madame la duchesse de Sagan, fille de la princesse de Courlande, ayant eu l'idée vraiment délicieuse de commander à Agricola, excellent peintre romain, des tableaux qui devaient représenter en regard le Dante et Béatrix, Pétrarque et Laure, le Tasse et Léonore, etc., Agricola ne put mieux faire que de peindre sa Béatrix d'après celle de Canova, son bienfaiteur ; et aujourd'hui, toutes les gravures, tous les bustes destinés à retracer en Italie les traits de Béatrix offrent le même type qui, en définitive, est le portrait fort ressemblant de Mme Récamier. Il n'y a, je crois, à Paris que trois ou quatre gravures du tableau d'Agricola représentant le Dante et Béatrix. Cette planche a été gravée très finement par Marchetti. » L'histoire est un peu plus compliquée que ne le dit Artaud. En 1813, Canova avait modelé en terre deux bustes de Mme Récamier : l'un coiffé en cheveux, l'autre avec la tête à demi couverte d'un

voile. « Dans les deux bustes, le regard était levé vers le ciel. » Mme Récamier ne fut satisfaite ni de l'un ni de l'autre. « J'ignore, écrit Mme Lenormant, ce qu'est devenu le buste coiffé en cheveux ; pour celui qui portait un voile, Canova y ajouta une couronne d'olivier ; et quand, un peu plus tard, la belle Française lui demanda ce qu'il avait fait de son buste, dont il n'était plus question, il répondit : « Il ne vous avait pas plu, j'en ai fait une Béatrice. » Telle est en effet l'origine de ce beau buste de la Béatrice du Dante que, plus tard, il exécuta en marbre et dont un exemplaire fut envoyé à Mme Récamier, après la mort de Canova, par son frère l'abbé, avec ces lignes :

« Sovra candido vel cinta d'oliva,
« Donna m'apparve...

« *Ritratto di Giulietta Récamier modellato di memoria da Canova nel 1813 e poi consacrato in marmo col nome di Beatrice.* » (*Souv. et Corr.*, I, p. 253, 254, 255 ; II, p. 156, 157.)

2. CHINARD (Joseph), *Buste de Mme Récamier*. Cette œuvre paraît avoir été exécutée en 1812, lors du séjour de Mme Récamier à Lyon. Elle a été parfois attribuée faussement à Houdon. Frédéric Masson (*Figaro illustré*, mars 1893) décrit « ce buste, où les mains pudiques relèvent sur la poitrine une chemisette qui laisse tout deviner, où le nez mutin, la bouche appétissante, les yeux baissés, tout, jusqu'à la coiffure faite à la diable d'un fichu d'organdi, est pour provoquer le désir, non pour donner la sensation divine de la beauté souveraine. » L'exemplaire ayant appartenu à Mme Récamier a été vendu en 1893 à M. le marquis de Biron. Chinard représenta d'abord Mme Récamier avec les bras enveloppés d'une draperie qu'elle relevait sur le sein droit. C'est ainsi que le buste fut reproduit en terre cuite (un exemplaire chez Mme Cahen d'Anvers, un autre chez le Dr Brillat-Savarin à Belley). A la demande de Mme Récamier elle-même, l'artiste supprima les bras et la draperie. (Voir *Catal. de la vente du 29 novembre 1893*, n° 1.) L'œuvre est déjà citée dans Brillat-Savarin, *Physiologie du goût*, I, p. 371 de la 2^e édition. Il en a été fait de nombreuses reproductions ou réductions.

3. CHINARD (Joseph), *Petit médaillon en terre cuite*. (Collection de Mme Fr. Lenormant.) Nous croyons savoir que M. le mar-

quis de Biron a retrouvé les moules et les empreintes de ce médaillon.

4. DAVID D'ANGERS, *Petit médaillon en bas-relief*. (Collection de M. A. Récamier.) On en trouvera une bonne reproduction dans J.-B. GIRAUD, *Recueil des objets d'art ayant figuré à l'Exposition rétrospective de Lyon, 1877*. Lyon, imprimerie Perrin. Il semble que ce médaillon, offert par l'artiste au modèle, ait été exécuté vers 1839. (Voir H. JOUIN, *David d'Angers*, p. 488 du t. II.) Il a été reproduit par le procédé Collas. (Musée Carnavalet, Estampes. — Bibl. ville Lyon, Fonds Coste, n° 14823.)

5. PRADIER (James), *La Gazette des Beaux-Arts* (1860, vol. V, p. 369, 370) signalait parmi les œuvres d'art vendues à la mort de Charles Lenormant un médaillon en marbre de Mme Récamier par Pradier. Nous n'en avons retrouvé aucune trace.

B. — PORTRAITS

1. BASSI (J.-B.), *Mme Récamier à Albano*. (Collection de Mme Fr. Lenormant.) Ce tableau a été envoyé en 1816 par Canova à son amie. « L'artiste a rendu naïvement et la vue magnifique dont on jouissait de cette chambre et l'extrême simplicité de l'ameublement. Mme Récamier est représentée assise près de la fenêtre et plongée dans la lecture d'un livre qu'elle tient ouvert sur ses genoux. » (*Souv. et Corr.*, I, p. 235.) L'œuvre est très médiocre.

2. DAVID (Jacques-Louis), *Portrait de Mme Récamier; ébauche*. (Musée du Louvre. Ancienne salle des États.) Œuvre très connue et très souvent décrite. (Cf. par exemple *Catal. des tableaux du musée du Louvre*, par Frédéric Villot, p. 98.) Le tableau fut entrepris par David dans l'année 1800; il fut vivement critiqué par les admirateurs de Mme Récamier. Le peintre lui-même, mécontent de son œuvre, au dire de Mme Lenormant, l'interrompit et bientôt l'abandonna. (Voir sa lettre dans *Souv. et Corr.*, I, p. 95 et suiv.) Selon Delécluze (*Louis David*, p. 280, 281), David avait peut-être choqué Mme Récamier en la représentant les pieds nus; peut-être aussi travaillait-il trop lentement. Lorsque Mme Récamier se fut adressée à Gérard, David refusa

d'achever son portrait : « Madame, aurait-il dit, les dames ont leurs caprices ; les artistes en ont aussi. Permettez que je satisfasse le mien, je garderai votre portrait dans l'état où il se trouve. D'après Charles Blanc (*Gaz. des Beaux-Arts*, XXIII, 1867, p. 58) Ingres avait travaillé au portrait de Mme Récamier et « y avait peint, entre autres choses, le candélabre de bronze ». C'est même pour éviter un reproche de réminiscence qu'il aurait renoncé dans son portrait de Mme de Senonnes, à dessiner son modèle étendue sur un lit de repos à forme antique, comme il en avait eu d'abord l'intention. (Cf. Louis BERTRAND, *la Fin du classicisme* p. 318.) La toile fut mise en vente, en 1829, par les héritiers de David ; elle fut achetée au prix de 6,000 francs par Ch. Lenormant et, quelques mois après, cédée par lui pour la même somme au musée du Louvre. (*Souv. et Corr.*, I, p. 94 à 97.)

3. DEJUINNE (François-Louis), *La cellule de Mme Récamier* (Appartient à M. Delorme, notaire, 11, rue Auber, Paris.) Le tableau fut peint en 1826. (Voir *Souv. et Corr.*, I, p. 325.) Il a été lithographié par Aubry-Lecomte, qui a beaucoup travaillé d'après Dejuinne. Aubry-Lecomte a exposé au salon de 1824 le portrait de Chateaubriand, au salon de 1833 le portrait du duc de Laval-Montmorency. La lithographie du tableau de Dejuinne se trouve au musée Carnavalet (Estampes).

4. GÉRARD (François-Pascal-Simon, le baron), *Portrait de Mme Récamier*. (Appartient à la ville de Paris.) Œuvre très connue. Mme Récamier est assise, dans une pose languissante, sur un sofa du Directoire, au seuil d'un vestibule pseudo-antique. Ce portrait fut commandé à Gérard par M. Récamier, lorsque David renonça à terminer le sien. (*Souv. et Corr.*, I, p. 97.) Mme Récamier, peu de temps après son retour de Coppet à Paris, en 1807, le fit parvenir au prince Auguste. (*Souv. et Corr.*, I, p. 143.) C'était pour le remercier du cadeau qu'il lui avait fait du tableau de *Corinne au cap Misène* de Gérard. Auguste de Prusse plaça le portrait dans la galerie de son palais à Berlin (*Souv. et Corr.*, I, p. 150, 151.) Par testament, il ordonna que l'œuvre fût rendue à Mme Récamier ; cette volonté fut exécutée en 1845. Le grand duc de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine de Prusse, écrivit à Mme Récamier pour lui demander le tableau ; elle refusa de s'en dessaisir et le portrait fut conservé

dans la famille. (*Souv. et Corr.*, I, p. 90 et 91.) Il fut mis en vente en 1860 (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1860, p. 369) et acheté 19,800 francs par la ville de Paris. (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1860, vol. 6, p. 51.) En 1826, avait paru l'ouvrage suivant : *Collection des portraits historiques de M. le baron Gérard, premier peintre du Roi, gravés à l'eau-forte par M. Pierre Adam; précédée d'une notice sur le portrait historique* (1^{re} et 2^e livraisons; Paris, Urbain Canel). Goethe étudia le portrait de Mme Récamier; il trouva la gravure coquette et aimable. (Voir *Goethes sämtliche Werke*, XXX, *Propyläen zur Kunst*, édit. de Stuttgart, Gebrüder Kröner, p. 246 et suiv. — Traduit par E. Délerot, *Convers. de Goethe*, p. 473 et suiv.) (Voir aussi *Corr. de Fr. GÉRARD*, p. 308 et 241.) M. Ch. de Loménie possède un excellent dessin du tableau de Gérard. Il appartint successivement au duc de Laval, au marquis de Vérac et à J.-J. Ampère. (Voir *le Marquis de Vérac et ses amis*, par le comte A. de Rougé; Paris, Plon, 1890, p. 352 et 353.)

5. GÉRARD (Marguerite), (en collabor. avec Boilly), *Portraits, sur la même toile, de Mme Tallien et de Mme Récamier*. (Musée de Bordeaux.)

6. Mme R. voulut être peinte par Jean GUÉRIN. Il y a deux billets d'elle qui l'attestent. Dans le second, elle lui dit : « Je désire, Monsieur, que vous vouliez bien faire la copie que vous m'avez promise et je vous prierai, lorsqu'elle sera faite, de vouloir bien me l'envoyer avec le petit tableau que je voudrais bien avoir encor quelques jours. Je voudrais bien aussi que cette copie ressemblât à la première. Vous n'oublierez pas que le fond de ciel faisait parfaitement... » (*Revue des doc. hist.*, 6^e année, Charavay frères édit., p. 130, 131.)

7. ISABEY (Jean-Baptiste, dit ISABEY PÈRE). Isabey père fit un portrait de Mme Récamier jeune. C'est ce portrait que Juliette prêta plus tard à Mme Ancelot, qui composait son second tableau : *Rachel récitant des vers*. (Voir *Un salon de Paris*, p. 71.) Peut-être est-ce l'aquarelle qui figura au salon de 1838, sous le n^o 950, avec cette simple indication : *Portrait de Mme R.*

8. LEDOUX (Mlle Jeanne-Philiberte), *Portrait*. (Collection de M. Alfred Beurdeley, 79, rue de Clichy, Paris.) Ce tableau est très agréable, mais les attributions sont douteuses.

9. LEFÈVRE (Robert), *Esquisse d'un portrait en pied de Mme Récamier*. (Haut. 0,32. Larg. 0,25.) (Musée de Caen.) Œuvre médiocre. (Renseignement communiqué par M. G. Menegoz, conservateur du Musée de Caen.)

10. MASSOT de Genève, *Portrait de Mme Récamier*. (Appartient à M. E. Delphin, à Lyon.) Cette œuvre charmante, qui représente Mme Récamier jeune encore, a dû être exécutée pendant l'un des séjours qu'elle a faits à Coppet. Il en est plusieurs fois question dans les lettres au baron de Voght. (*Arch. Ch. de Loménie*.) C'est, à notre avis, l'un des portraits les plus sincères de Mme Récamier.

11. MORIN (Mme Eulalie), *Portrait de Mme Récamier*. (Musée de Versailles, salle 174.) Le tableau fut peint en 1799 et figura au salon de cette année sous le titre de : *Portrait de femme dans un paysage*. (*Dictionn. BELLIER et AUVRAY*.) Depuis cette date, il fut conservé par Mme Récamier et, plus tard, dans sa famille. Il a été acquis en 1893 par le Musée de Versailles (*Catal. de la vente Récamier*, n° 95). Mme Récamier « s'y montre debout dans un paysage, vêtue d'une tunique blanche découvrant la poitrine et les bras, la joue appuyée sur la main droite, le coquet regard sous les noirs cheveux frisés démentant l'attitude rêveuse ». (*Le Musée national de Versailles*, par P. DE NOLHAC et A. PÉRATÉ; A. Braun, 1896, p. 286.) Un peu de duvet ombre la lèvre supérieure. Les cheveux ne sont pas franchement bruns.

C. — MINIATURES.

1. AUGUSTIN (Jean-Baptiste-Jacques), *Portrait en miniature de Mme Récamier*. Appartint à Brillat-Savarin. (Cf. *Physiologie du goût*, 2^e édition, I, p. 371.) Cette miniature ornait une boîte en or; elle a été vendue par M. le Dr F. Brillat-Savarin; nous n'avons pu la retrouver. Louis de Loménie, dans ses *Souvenirs manuscrits* (*Arch. Ch. de Loménie*) la décrit en ces termes : « Mme Récamier donna à Brillat-Savarin un délicieux portrait d'elle que je viens de voir; c'est une miniature sur une boîte; le portrait est d'Augustin; il a été peint en 1801; c'est peut-être le plus charmant que j'aie vu. Mme Récamier est assise vêtue de blanc comme toujours; sa pose est légèrement inclinée; sa tête est

couverte d'une draperie de mousseline blanche sous laquelle s'échappent des cheveux bruns, allongés, minces et clairsemés sur le front. Ce voile encadre sa figure fine, tendre, pensive et souriante, avec ses yeux bruns au regard bleu; les bouts retombent sur des épaules ravissantes; son bras droit arrondi va chercher à gauche un coin de ce voile, tandis que le coude de ce bras repose sur sa main gauche, appuyée elle-même sur sa cuisse droite. Les bras sont nus jusqu'à la naissance de l'épaule; la robe s'agrafe parmi des crevés sur le haut du bras; aux oreilles sont des perles blanches. » Le *Dictionnaire* BELLIER DE LA CHAVIGNERIE indique l'œuvre comme ayant été exposée au salon de 1801.

2. SOIRON (François, dit SOIRON PÈRE), *Portrait en miniature de Mme Récamier*. (Collection de Mme Fr. Lenormant.) L'œuvre est antérieure à 1813, date de la mort de Soiron.

D. — GRAVURES, DESSINS, AQUARELLES

(Nous n'indiquerons que les œuvres principales.)

1. ADAM (Pierre-Michel), Gravure du grand portrait de F. Gérard, exécutée en 1826. (Musée Carnavalet, Estampes. — Bibl. ville Lyon, Fonds Coste, n° 14824.)

2. G. S. BARTOLOZZI, *Portrait de Mme Récamier*. (Bibliothèque nationale, Estampes. — Musée Carnavalet, Estampes.) Cette gravure, très médiocre, mais très répandue — où Mme Récamier est représentée de face, à côté de quelques marches, les cheveux recouverts d'un voile tombant — est l'œuvre non du célèbre peintre et graveur Francesco Bartolozzi, mais de son fils Gaetano-Stephan. Elle fut faite en 1802, pendant le séjour en Angleterre, d'après un dessin du miniaturiste Richard Cosway (1740-1821). L'exemplaire de la Bibl. nat. porte les indications suivantes : *Ri. Cosway del. — Anthy Cardon sculp.* Le graveur belge Antoine dit Antony Cardon (1772-1813) était alors fixé à Londres. On ne sait pas quelle est exactement la part de Bartolozzi ou de Cardon dans la gravure. Elle a été reproduite souvent. Voir au cabinet des Estampes de la Bibl. nationale : *Charles Silésien, sculp.* Très médiocre. (Un autre exemplaire à Lyon, Fonds Coste.) — *Breckhorn fec...* Très médiocre. — *Jules Porreau sc.* 1859. (Un autre exemplaire au Musée Carnavalet.)

3. CHAMPAGNE (J). Drawn by J. Champagne. (Bibl. nat., Estampes. — Musée Carnavalet, Estampes.) D'après le grand portrait de Gérard. Très médiocre.

4. DELÉCLUZE (Étienne Jean), *La chambre de Mme Récamier*. Aquarelle. (Collection de Mme Fr. Lenormant.) Voir *Souv. et Corr.*, I, p. 325.

5. DEVERIA (Jacques-Jean-Marie-Achille), *Mme Récamier sur son lit de mort*. Dessin à la mine de plomb. (Appartient à M. Ch. de Loménie.) Cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, I, p. 137. — *Souv. et Corr.*, II, p. 572. (Reproduction à la Bibl. nation., Estampes.)

6. FRAGONARD LE JEUNE (Al. E.). Dessin. Mme Récamier assise sur un rocher entouré par la mer. Une étoffe légère, dont les extrémités flottent au vent, l'enveloppe (Hauteur 0^m,70. — Largeur 0^m,55.) (Musée de Saint-Malo. — Renseignements communiqués par M. E. Macé, conservateur du Musée.)

7. FRILLEY (Jean-Jacques), Gravure d'après le grand portrait de Gérard. (*Pauquet del.*)

8. GÉRARD (François-Pascal-Simon, le baron). — Dessin (appartient à Mme Fr. Lenormant) fait en 1829. Mme Récamier est vue de dos, la tête inclinée vers la gauche de façon à laisser voir le profil. Le cou paraît un peu fort. Les cheveux sont massés en arrière. Un fichu, posé en écharpe, laisse voir la naissance de l'épaule droite. (Voir la reproduction dans *Gaz. des Beaux-Arts* du 1^{er} juillet 1889, p. 49.)

9. GIRARD F. sc. 1858. F. Gérard p^t 1829. (Bibl. nat. Cabinet des Estampes.) C'est la gravure non pas de la grande œuvre de Gérard, mais du dessin.

10. MINARDI, *Portrait de Mme Récamier*. Dessin au crayon noir et au lavis, d'après le tableau de Gérard. (Musée de Lyon, Dessins, n^o 112.)

11. RIFFAUT (Adolphe-Pierre). Gravure pour l'*Artiste*, d'après le grand tableau de Gérard. (Musée Carnavalet, Estampes.)

12. *PULCHÉRIE DE VALENCE del.*, Henry sc. (Bibl. nat., Cabinet des Estampes.) Mme Récamier est représentée de profil, les cheveux frisés en avant; la robe, largement échancrée, est bordée de fourrure. Très médiocre.

13. *Mme Récamier en 1802.* Règne de Napoléon I (*sic*). Gravure non signée, très rare. Chevelure frisée, costume antique. (Musée Carnavalet, Estampes.) Au même Musée : an 11, costume parisien (425), gravure coloriée, voile et tunique à la Vestale. La personne représentée passe pour être Mme R.

E. — CARICATURES

Il se fit à Paris plus d'une caricature de Mme Recamier. KOTZEBUE, dans ses *Souvenirs de Paris*, raconte à ce sujet une anecdote (voir MONSELET, *Port. après décès*, p. 151). Frédéric MASSON (*Figaro illustré* de mars 1893, p. 53) a signalé une caricature d'Isabey, le *Petit Coblentz*, « où, selon une version très accréditée, figurent Isabey lui-même, puis Vestris, Murat, Garat et, après Mme Récamier, Bonaparte et Talleyrand. » Le *Petit Coblentz* était un coin du boulevard, borné au nord par la rue Grange-Batelière, au midi par la rue du Mont-Blanc, où se donnait rendez-vous la société aristocratique et antirépublicaine. (Voir Jules LEMAITRE, *la Journée d'une merveilleuse*.)

M. Itier (château de Veras, par Veynes, Hautes-Alpes) possède un crayon de Mme R. à l'âge de seize ans (profil). Suivant Chateaubriand, de Chamisso « retrouva au Kamtchatka le portrait de Mme Récamier sur porcelaine et le petit conte *Peter Schlemihl*, traduit en hollandais » (*M. O. T.*, t. IV, p. 194, 195). Un dernier détail : en 1855 (voir *Gaz. des Beaux-Arts*, du 1^{er} juillet), à la Grosvenor Gallery, le peintre Orchardson exposa pour tableau principal : *le Salon de Mme Récamier*.



BIBLIOGRAPHIE

I

OUVRAGES PERDUS OU CACHÉS

N.-B. — Nous avons cru nécessaire de dresser tout d'abord une liste de quelques ouvrages, manuscrits ou imprimés, dont l'existence nous a été signalée par les documents et dont la connaissance nous eût été précieuse.

I. — Le baron DEGÉRANDO (*Lettres inédites et souv. biogr.*, p. 28, n° 1) certifie que Jean-Jacques Ampère avait laissé parmi ses manuscrits des *Souvenirs de l'Abbaye-au-Bois*. « Je ne crois pas, dit au contraire Mérimée, qu'Ampère ait laissé des *Mémoires*. S'il en a écrit, je doute qu'ils apprennent quelque chose. (Mérimée à la princesse Julie, *Revue de Paris*, 1894, IV, p. 269.) Nous n'avons retrouvé que les souvenirs du voyage à Rome.

II. — La bibliothèque de l'Académie de Lyon a longtemps possédé (Armoire 131-12506) un exemplaire unique de l'*Antigone* de Ballanche sur vélin, fig. orig., maroq. viol., tr. fil. doré, étui mar. dor. C'était un exemplaire de l'édition de 1819. (Paris, Renouard, in-8° avec 6 grav. d'après les dessins de Bouillon.) (Voir BRUNET, *Manuel du libraire*.) Il avait été légué à l'Académie de Lyon par Mme Récamier. Il a été volé.

III. — M. Léon SÉCHÉ (Les manuscrits des Mémoires d'Outre-Tombe, *Revue bleue* du 10 mars 1900, p. 314) a signalé comme disparus : 1° un cahier du manuscrit autographe des *M. O. T.* ayant appartenu à Jules Simon, à lui dérobé en 1873, avec un certain nombre de lettres précieuses ; 2° la première partie du manuscrit autographe des *M. O. T.*, écrite par Mme Récamier et Mme Lenormant

IV. — Les manuscrits de Benjamin Constant ont été dispersés de toutes parts. Il s'en est perdu plusieurs, notamment :

1° Le *Journal intime* de Constant avant 1804, peut-être conservé dans les archives de la famille de Constant de Rebecque, cité, avec la date de 1795, par M. Adrien de Constant. (Voir l'introd. de MELEGARI au *Journal intime postérieur à 1804*, p. VIII, et LE BRETON, *Ann. fac. lett. Bordeaux*, 1889, I, p. 23.)

2° *La suite d'Adolphe* (histoire de Charlotte). Sainte-Beuve pensait que Pagès de l'Ariège avait été chargé de la publication posthume de ce roman. (Voir SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, XI, p. 440, et MELEGARI, *Introd.*, p. LXX, note 2.)

3° Le *Carnet* de Constant donné par lui à son secrétaire, cité par Loève-Weimars (*Revue des D. M.*, 1833, t. I, *Lettres sur les hommes d'État de la France*), cité plusieurs fois par Sainte-Beuve, en particulier *P. L.*, III, p. 282, 283.

4° *La Correspondance de Constant avec Mme de Stael*, entièrement détruite. (Voir MELEGARI, *Introd.*, p. XI.) Il y a une lettre de Constant (*Lettres à Mme Récamier*, p. 331 et 332) réclamant cette correspondance « pour en montrer quelques parties au duc de Broglie et à sa femme ». Selon PONS (*Sainte-Beuve et ses inconnues*, p. 137), Constant la vendit pour cent mille francs à la duchesse de Broglie. Sainte-Beuve affirme et réprouve cette disparition. (*Correspondance*, II, p. 268.) André LE BRETON se félicite (*Ann. fac. lettres Bordeaux*, 1889, t. I, p. 22) que ces lettres aient été détruites. Il est permis d'avoir un avis différent.

V. — De Mme Récamier elle-même, on n'a, disait Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 303) qu'un « très petit nombre de pages, quelques récits et de petits billets ». Elle aimait peu à écrire, bien que son ami le duc de Laval essayât de lui persuader que son style était « charmant et d'un goût exquis ». (*Souv. et corr.* II, p. 246.) À peine osa-t-elle, en 1819, commencer, en collaboration avec Ballanche, une traduction de Pétrarque dont certains fragments sont conservés parmi ses papiers. (Voir *Souv. et corr.*, I, p. 307.) Cependant Camille Jordan l'avait décidée à écrire des *Mémoires* « pour distraire et tromper le fatal besoin des émotions orageuses ». (Voir *Mme R... et les amis de sa jeunesse*, p. 134.) Elle les rédigea dans la dernière partie de sa vie; mais une disposition testamentaire imposa à ses héritiers l'obli-

gation de détruire ce qu'elle en avait rédigé. «Le paquet qu'elle avait désigné expressément a donc été brûlé; mais, dans le reste de ses papiers, on a heureusement retrouvé quelques fragments, notamment ceux dont M. de Chateaubriand s'était servi, jusqu'à en copier des pages, pour la rédaction de ses propres *Mémoires*.» (*Souv. et corr.*, Avant-propos, p. v.) Ce sont : 1° un fragment sur le séjour au couvent (*Souv. et corr.*, I, p. 2); 2° un fragment sur la première entrevue avec Mme de Stael (*Souv. et corr.*, I, p. 24 et 25); 3° un fragment sur la destitution de M. Bernard (*Souv. et corr.*, I, de la page 67 à la page 77); 4° un fragment sur l'exil de Mme de Stael et l'affaire Moreau (*Souv. et corr.*, I, de la page 78 à la page 82); 5° un fragment sur la reine Hortense (*Souv. et corr.*, II, de la page 72 à la page 85), plus quelques autres fragments moins importants.

Il eût été intéressant, au moins pour notre étude, de reconstituer la correspondance de Mme Récamier, lettres écrites par elle et réponses. Ce travail était pratiquement impossible, étant donné la longue durée de la vie de Mme Récamier et le grand nombre de ses correspondants. Nous avons trouvé et consulté un grand nombre de lettres d'elle :

1° Dans ses propres papiers. Ce sont des lettres qui lui avaient été remises ou dont elle avait gardé copie; elles sont conservées dans des recueils dont on trouvera plus loin l'analyse.

2° Dans les imprimés, dans les différents ouvrages de Mme Lenormant, dans les articles de Sainte-Beuve, dans les *Souvenirs* publiés en 1868 par le baron Degérando, dans la *Correspondance de François Gérard*, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (voir p. ex. 1897, I, p. 129, 130; 1869, p. 456), etc.

3° Dans des collections publiques. La Bibliothèque nationale en possède au moins deux (Autogr., vol. 5, fr. 12760 et collection Lefebvre, 7, fr. nouv. acq. 1307). La Bibl. de Clermont-Ferrand en conserve une (340-341 [212]). La Bibl. de Fontainebleau garde une lettre de Mme Récamier à Mme Jacotot, peintre du cabinet du roi (12 [BB']). La Bibl. de Lyon a une lettre d'amitié à Mme Delphin (Mss. Coste, 1132, Desvernay et Molinier). Par contre, il y a à la Bibl. de Rouen (Coll. Duputel, n° 502 et Coll. de Blossville, n° 1613) deux autographes faussement attribués à Mme Récamier; ils sont du docteur Récamier.

4° Dans des collections privées. Les recherches de ce côté étaient assez difficiles. Un grand nombre de lettres de Mme Ré-

camier sont dispersées dans des archives ou collections particulières. Le *Bulletin Charavay* en a signalé beaucoup. Quelques-unes sont insignifiantes, comme celle qui est reproduite dans le *Cat. of the Collect. of autogr. letters formed by Alfred Morisson, printed for private circulation, 1891, vol. V, p. 243 et 244.* (Bibl. nat. gQ 11 Réserve.) Nous avons eu en communication des lettres à Camille Jordan conservées par M. Robert Boubée, à Lyon, et deux lettres au peintre Fleury Richard, conservées par M. Ernest Richard, à Lyon.

Par contre, des séries très importantes nous ont échappé, soit qu'elles aient disparu, soit qu'il nous ait paru trop indiscret d'en demander communication. De quel prix seraient les lettres de Mme Récamier à Chateaubriand ! Mais on sait que l'auteur des *Mémoires* détruisait en général les correspondances de ce genre. Mme Lenormant déclare, dans *Mme Récamier et les amis de sa jeunesse* (p. 138), avoir « fait de nombreux et inutiles efforts pour... retrouver » les lettres à Mathieu de Montmorency. Le prince Auguste de Prusse écrivait, le 21 avril 1843, à Mme Récamier : « ... Toutes vos lettres seront brûlées sans être lues par personne (*Arch. Ch. de Loménie*) ». Quant aux lettres à Mme de Stael que Ballanche espérait pouvoir lire un jour (*Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 33), elles sommeillaient sans doute dans les archives de Coppet. Au début de son ouvrage sur le *Salon de Mme Necker* (t. I, p. 4), M. d'Haussonville confirme qu'il y a des lettres de Mme Récamier « dans les vingt-sept volumes de lettres adressées à M. ou à Mme Necker, et dans les liasses à peine classées qui contiennent les papiers de Mme de Stael ». Il y a enfin les lettres à Prosper de Barante. Ces lettres, écrit M. Anatole France (*Vie littér.*, IV, p. 29 et suiv.) « ont été conservées. Certaines convenances s'opposaient sans doute à ce qu'elles fussent publiées tout de suite. Elles sont en mains sûres, mais non pas toutefois si fidèlement gardées qu'on n'en ait pu détourner quelques lignes à la dérobée. Je puis dire qu'elles sont d'un joli tour, et plus tendres et plus féminines qu'on ne devait s'y attendre. Sainte-Beuve disait que Mme Récamier, manquant de style et d'esprit, avait la prudence de n'écrire que des billets. Cet habile homme, qui savait tout, pourtant ne connaissait pas les lettres dont je parle. Elles ont de la grâce, de la finesse et presque de la flamme. Ces lettres, si on les publie, et on les publiera, ne livreront pas le secret de Julie. Un doute subsistera. Mais on saura du moins que la divine

Julie était plus sensible qu'on ne l'a dit. On saura qu'elle avouait sa faiblesse réelle ou feinte à un très jeune homme, plus jeune qu'elle de cinq ans. Et elle ne sera plus tout à fait celle que Jules de Goncourt appelait si joliment la Madone de la conversation. »

II MANUSCRITS

A. — ARCHIVES NATIONALES

1° Sur M. Bernard, père de Mme Récamier, un dossier coté F⁷ 6283, 5774, 4 pièces.

2° Sur le banquier Récamier :
AF^{iv}, p. 85, arrêté du 7 messidor an VIII.
Ibid., p. 983, décret du 5 floréal an XIII.
Dossier F⁷ 6454 (9515).
Dossier F⁷ 6539 (1744 s^o 2), 118 pièces.
Dossier F⁷ 6571 (2848 s^o 2), pièce n° 3.
Dossier F⁷ 4774^{ss}, 4 pièces, très important.

3° Sur Mme Récamier :
Dossier F⁷ 6569 (2688), six pièces.
AF^{iv}, 1517

B. — BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

1° *Notice manuscrite sur Mme Récamier*, 5 pages et demie dans *Autogr. avec not. manusc. inéd.*, Fr. 12760, t. V, p. 402. Ces notices sont du baron de Trémont. (Voir *Catal. somm. des ouvr. et docum. relat. à la période contemp.*, I, Bibl. nat., Catal., 450.)

2° *Lettres et fragments de divers ouvrages de Chateaubriand*. (Mss. fr., 12454-12455; recueil décrit dans le catalogue Omont.) Le ms. 12455 est la copie du précédent. Ces fragments (voir le verso de la page 61), ont été recueillies par le secrétaire de Chateaubriand, Ed. l'Agneau, et cédés par lui à M. Bricon en 1845

C. — ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU RHONE

Dans la série M, quelques pièces peu importantes sur la police politique à Lyon, pendant le Premier Empire.

D. — BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LYON

1. Grande Bibliothèque. — Fonds Coste. — Une lettre de Collombet, une de C. Jordan, une de Brillat-Savarin, une de Mme Récamier, une de Lémontey, une de Ballanche.

2. Bibl. du Palais des Arts (n° 282 et non 283, comme il est dit au *Catal. des bibl. des départem.*, t. 31, p. 134). Eloge de Mme Récamier, ms. de 28 pages. C'est le mémoire n° 1 adressé à l'Académie de Lyon pour son concours de 1851. Le rapporteur (*Mém. de l'Ac. de Lyon, Cl. des lettres*, 1851, p. 89) déclare ce travail peu intéressant et mal écrit. L'examen du manuscrit justifie cette opinion.

3. Grande Biblioth. Manuscrits, notes et papiers divers de Pierre-Simon Ballanche donnés à la ville de Lyon par le colonel d'Hautefeuille, 5 cartons. (Voir *Bibl. de la V. de Lyon. Catal.* Desvernay et Molinier. N° 1806-1810.) Le carton I contient la note suivante de V. de Laprade :

Note importante. — Les papiers de Ballanche, — très bien placés à la Bibliothèque de Lyon — appartiennent légalement aux héritiers de Mme Récamier, c'est-à-dire à Mme Charles Lenormant et à sa famille. Ils avaient été très formellement donnés par Ballanche à Mme Récamier. Celle-ci, quittant l'Abbaye-au-Bois pour aller s'installer et mourir chez sa nièce à la Bibliothèque royale, confia la malle qui renfermait ces papiers à Mme la comtesse d'Hautefeuille (Anna-Maria). Cette malle fut emportée dans un château de la famille d'Hautefeuille, je ne sais où. Après la mort de cette dame, son mari ou un autre héritier, croyant, sans doute, que ces papiers lui appartenaient, les a légués à la ville de Lyon, mais je doute fort qu'ils nous soient arrivés complets. Du vivant de Mme d'Hautefeuille, j'ai fait de vains efforts pour obtenir qu'ils me fussent communiqués, quoique je fusse le dernier dépositaire des désirs et des idées de Ballanche sur la publication complète de ses ouvrages. J'ai compris que, par un scrupule de dévotion fort mal entendue, cette dame se souciait fort peu de voir publier ce qui restait inédit de Ballanche, notamment *la Ville des Expiations*. Elle jugeait que ce livre n'était pas assez orthodoxe, ce qu'elle était fort incapable de

décider, ce qui ne lui donnait d'ailleurs aucun droit d'abolir la pensée de l'écrivain. Quand les papiers ont été envoyés à Lyon, M. Monfalcon, qui voulut bien me les communiquer, et moi qui les ai visités soigneusement, nous n'avons pas trouvé une seule lettre adressée à Ballanche, pas même un autographe de Mme Récamier. Celui que possède la bibliothèque lui a été envoyé sur ma demande par Mme Ch. Lenormant. Il est étrange que Ballanche n'ait conservé aucune lettre de ses correspondants illustres, Chateaubriand et tant d'autres. Je soupçonne que ces autographes sont quelque part dans les greniers du château d'Hautefeuille ou ailleurs. Si quelqu'un plus heureux que moi, mais non plus dévoué à la mémoire de Ballanche, ayant l'argent et la santé que je n'ai pas, entreprend la publication complète des ouvrages de ce grand esprit trop peu connu, il élèvera à la gloire de la ville de Lyon le plus beau monument littéraire qu'on puisse lui dresser.

On trouvera dans mes papiers une copie des lettres de Ballanche à Mme Récamier que sa nièce Mme Lenormant a bien voulu faire pour moi; enfin plusieurs lettres autographes de Ballanche à Camille Jordan et à M. Dupin de Montpellier, plus sa correspondance avec Bredin, de l'École vétérinaire, son intime ami, le fils de M. Bredin m'ayant permis de la faire copier.

VICTOR DE LAPRADE.

4. La Grande Bibliothèque de Lyon possède un exemplaire unique de l'*Histoire* de Monfalcon qui contient des pièces manuscrites. Quelques-unes de ces pièces étaient intéressantes pour notre étude (voir *Catal. DESVERNAY et MOLINIER*, p. 553 et suiv.). Ce sont, au t. IV :

Au début du volume, une lettre d'affaires de Mme Récamier à Aguado, marquis de Las Marismas (une page et demie, signée);

P. 221, une note très intéressante en quatre pages des ouvrages exécutés par Chinard, statuaire (autogr., non signée); très utile pour l'histoire du buste de Mme Récamier;

P. 229, une lettre autographe du cardinal Fesch (du 18 septembre 1812), à Mme de Fontanges, dame d'honneur de Madame;

P. 245, une lettre d'Artaud, directeur des Musées de Lyon, où il est question de Ballanche;

P. 301, le manuscrit, en une grande page, du discours prononcé par Ballanche à la translation des restes d'Élisa Mercœur (18 mai 1836);

P. 303, un billet, peu important, de Ballanche;

P. 305, un court billet par lequel Ballanche annonce l'envoi d'*Antigone* à Charles Nodier.

E. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE MONTPELLIER

CHATEAUBRIAND. — Une nouvelle en cinq petites pages, ayant pour titre *Léonie* et adressée à Mme Récamier. Publiée par L.-G. Péliissier dans l'*Interméd. des chercheurs* (n° du 20 février 1902). Dans la pâte du papier, la date de 1814 prouve que cette pièce est postérieure à la Restauration.

F. — BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE

MCC. — N° 18^a. — Lettres de Rosalie de Constant à Charles de Constant (1805-1810). Troisième carton. — Cent dix-sept lettres ou fragments de lettres.

N° 36. — Cent trente-quatre lettres autographes de Benjamin Constant à sa tante, la comtesse de Nassau, née de Chandieu, à Lausanne.

N° 36^a et 36^b (même carton).

1° Quarante-deux lettres écrites par Benjamin Constant à son oncle Samuel de Constant (années 1783, 1786, 1788-89, 1795-1800), plus une quarante-troisième lettre du même Benjamin à son cousin Juste de Constant, du 15 octobre 1788. Trois de ces lettres sont accompagnées de quelques lignes de Mme de Stael.

2° Vingt-trois lettres écrites par Benjamin Constant à son cousin Charles de Constant de 1811 à 1830.

3° Cent quatre-vingt-onze lettres autographes de Benjamin Constant à sa cousine germaine Rosalie de Constant à Lausanne de 1786 à 1830. Ces lettres contiennent très peu de renseignements sur Mme R., mais elles sont indispensables à consulter pour l'ensemble des événements. Il faut d'ailleurs ne s'y fier qu'avec prudence. C'est sur la quatrième page de l'une de ces lettres que Rosalie de Constant a écrit : « Il avait l'art de tromper tous ses partisans sans leur être pourtant infidèle; il trompait R[osalie] plus que tous les autres et celle-ci le jugeait faible et versatile pour ne pas s'avouer dupe. » (Voir J.-H. MENOS, *Lettres de Benjamin Constant à sa famille*, p. 371.)

G. — PAPIERS DE MADAME RÉCAMIER

(Archives de M. Charles de Loménie.)

1. J.-J. AMPÈRE, *Souvenirs de Mme Récamier à Rome*. Sept pages et demie. Copie.

2. Un groupe de manuscrits ainsi constitué :

1° Proiet d'un chapitre que J.-J. AMPÈRE voulait insérer dans son *Ballanche* (de la main de l'auteur), plus une copie de ce travail.

2° Une étude de J.-J. Ampère destinée à précéder une publication des lettres de Ballanche (de la main de l'auteur), plus des fragments de lettres de Ballanche (copie non signée).

3° Des notes sur Ballanche de Mme d'Hautefeuille. Mme Récamier n'avait pu consentir à l'insertion des lettres de son ami dans le livre de J.-J. Ampère. La comtesse d'Hautefeuille reprit plus tard le travail d'Ampère. Elle avait rédigé, pour en faire précéder le recueil, un « aperçu des circonstances » dans lesquelles ces lettres avaient été composées. M. Ch. de Loménie possède cet « aperçu » dans deux rédactions un peu différentes l'une de l'autre.

3. Recueil factice ayant pour titre : *Lettres de M. Ballanche à Mme Récamier* (1813 à 1846). — *Lettres de Camille Jordan* et comprenant cent cinquante-huit lettres de Ballanche à Mme Récamier; — un fragment en deux pages et demie d'une nouvelle de Ballanche : *le château de Coppet*; — une lettre de Ballanche à M. Paul David (n° 148 du recueil); — une lettre du même à Mlle Mazure (n° 162 du recueil); — une lettre du même à M. de Lavergne (n° 167 du recueil); — quatorze lettres du même à Mme Lenormant; — deux lettres du même à Ch. Lenormant; — un extrait en une page de la vie de Corneille par Fontenelle; — deux lettres de Camille Jordan à Mme Récamier; — en tout cent quatre-vingt une pièces. Ces lettres avaient été remises par Mme Lenormant à V. de Laprade pour son édition complète des œuvres du philosophe lyonnais (*Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 4). Il se trouve aussi, dans les archives de M. Ch. de Loménie, une copie de ces lettres (40 pages).

4. Un groupe de seize lettres de BALLANCHE à divers, dont sept à Paul David, six à Mme Lenormant, trois à Mme Récamier, plus un fragment d'une page et demie sur les noms des sibylles.

5. *Biographie manuscrite de Mme Récamier par BALLANCHE.* Cette biographie est précédée d'un *Avis* qui débute ainsi : « Une femme de nos jours est parvenue à la célébrité sans l'avoir cherchée en aucune sorte. D'illustres amitiés sont venues lui demander un nouvel éclat, et tous les arts à l'envi se sont empressés à la consacrer. Elle ne pouvait donc échapper ni aux mémoires ni aux biographies. Quelques éditeurs ou rédacteurs de ces différentes biographies ont cru devoir s'adresser à moi pour avoir des renseignements exacts. J'ai été entraîné ainsi à faire moi-même une biographie plus développée. Celle qui est contenue dans ce cahier est loin d'être définitive. J'espère, un jour, revenir sur un travail évidemment trop imparfait et que j'aimerais tant à achever. Alors je pourrai y mettre la suite et l'harmonie que mérite le sujet et je parviendrai peut-être à caractériser une renommée si à part de toutes les autres... » Cet avis est signé de Ballanche.

Plusieurs pages du recueil ont été coupées. Celles qui restent sont les suivantes : de 1 à 6 inclusivement, de 11 à 25 inclusivement, de 29 à 40 inclusivement, de 45 à 54 inclusivement, de 59 à 92 inclusivement, de 95 à 126 inclusivement, de 129 à 140 inclusivement, de 143 à 172 inclusivement (copie des lettres de Benjamin Constant à Mme R. un peu différente du texte publié par Mme Lenormant), de 177 à 188 inclusivement, la page 197, de 228 à 256 inclusivement.

A la fin du texte, la date : 1823.

La table des matières comprend vingt-sept chapitres.

A la fin de cette biographie, Ballanche a copié de sa main :

1° La pièce de vers de Gabriel Legouvé à *Mme Récamier sur ce qu'elle ne veut partager d'autre sentiment que celui de l'amitié.* (C. L. A. R. n° 77.)

2° *Le Lys, à Mme Récamier, romance par M. Eusèbe de Salverte.*

3° *A Mma Giulietta Récamier, le 28 marzo 1814. Ritrovata nello studio del celeberrimo professore Canova mentre stava esso travagliando alle statue della felicità e della pace. Canzone en seize stances.*

4° A Mme Récamier, *Venise, élégie* par J.-J. AMPÈRE. (Voir *Heures de poésie*, p. 124 et suiv.) Dans la copie, la pièce est datée du 24 décembre 1824.

5° La lettre de Chateaubriand à Mme R. publiée dans les *M. O. T.* (édit. Biré, t. V, p. 120 et suiv.).

6° Une longue lettre de Chateaubriand à Mme R. en trois fragments (jeudi matin 29 juillet 1830; même jour à midi; vendredi). Publiée dans *Souv. et corr.*, t. II, p. 388 et suiv.

7° Une lettre du même à Mme R., de Genève, le vendredi 27 mai 1831. Cette lettre n'a pas été publiée à sa place dans les *M. O. T.* (voir éd. Biré, t. V, p. 434.)

8° Les vers de Chateaubriand à Mme R. insérés dans les *M. O. T.* (éd. Biré, t. V, p. 436 et 437) : *le Naufragé*. Cette pièce est datée, dans la copie de Ballanche, de Genève, 15 juin 1831.

9° Une note écrite par Chateaubriand « sur les tablettes de Mme Récamier », le 28 août 1832.

A cet important manuscrit se joint naturellement une biographie de Mme Récamier par Ballanche, en 12 pages, qui paraît être une esquisse de la grande biographie.

6. Lettres de PROSPER DE BARANTE à Mme Récamier.

7. Un carton (coté 41 dans les archives Ch. de Loménie) et comprenant de nombreuses lettres de la COMTESSE DE BOIGNE à Mme Récamier, de nombreuses lettres de la même à Mme Lenormant, une copie d'un chapitre des mémoires de la comtesse de Boigne, plusieurs lettres de la duchesse de Broglie.

8. Carton des lettres de la DUCHESSE DE BROGLIE. Ce carton contient, entre autres pièces, cinq lettres de Mme Rilliet (voir, sur cette personne, la *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Stael*), neuf lettres de miss Randall, huit lettres d'Auguste de Stael, trente-six lettres de la duchesse de Broglie, quatre lettres de Mme Rambuteau de Rocca, femme du fils de Mme de Stael et de Rocca. (Voir P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 298, n. 5.)

9. Lettres de M. de CHATEAUBRIAND — Deux volumes.

1. Lettres à Mme R. pendant l'ambassade de Londres, numé-

rotées par Mme Lenormant de 14 à 53, plus une lettre de Vêrone (n° 54 et une lettre non datée, mais se rapportant à l'année 1824).

Lettres à Mme R. pendant l'ambassade de Rome, numérotées par Mme Lenormant de 57 à 195. Dans cette numérotation est compris un billet de Chateaubriand au cardinal Fesch (n° 173). Nous avons conservé ces numéros, inscrits sur les originaux, mais une même lettre en comporte souvent plusieurs. Par exemple, une seule lettre du 21 mars 1829 est inscrite sous les n° 163 et 164 parce qu'elle a huit pages.

H. Le second volume est numéroté par pages et non plus par lettres. Il comprend :

- 1° Une lettre autographe à Mme R. (p. 1).
- 2° Quatre lettres autographes à Ballanche (p. 3 et suiv.).
- 3° Une lettre autographe à Mme R. (p. 15).
- 4° Une pièce du tribunal de la Seine.
- 5° Cinquante lettres à Mme R., toutes autographes, de la page 17 à la page 128.
- 6° Une lettre de Chateaubriand à Ballanche du 7 août 1840 (p. 128.)
- 7° Quarante-neuf lettres, autographes ou non, de Chateaubriand à Mme R., à partir de la page 130 (18 autographes, 31 copies ou lettres dictées.)
- 8° Un billet d'Henriette Guizot à Mme R., sans date, mais de 1843 (p. 209).
- 9° Trente-quatre lettres, autographes ou non, de Chateaubriand à Mme R., de la page 210 à la page 247 (6 autographes).
- 10° Cinq lettres de M. Mandaroux-Vertamy (p. 247).
- 11° Une lettre dictée de Chateaubriand à Mme Lenormant (p. 252).
- 12° Une lettre de Chateaubriand à Mme R. (p. 254).
- 13° Une lettre de Chateaubriand qui paraît adressée à Mme Lenormant (p. 255).
- 14° Un court billet autographe de Chateaubriand à Mme R. qui paraît être de 1843 (p. 255).
- 15° Une copie de la main de la vicomtesse de Chateaubriand, d'une lettre du comte de Chambord au maire de... et vingt-trois lettres de la vicomtesse de Chateaubriand (p. 258 et suiv.).
- 16° Une lettre non autographe de Chateaubriand à Mme Lenormant, datée seulement du vendredi 9 décembre.

En tout, dans ce deuxième volume, cent trente-sept lettres, autographes ou non, de Chateaubriand à Mme R.

10. Pièces annexes aux lettres de M. DE CHATEAUBRIAND.

1° Quatre lettres de Chateaubriand, une lettre dictée de 1845, celle qui est citée dans *Souv. et corr.*, II, p. 545 et p. 546; une lettre autographe du 7 novembre 1823 (*ibid.*, p. 37 et 38); une lettre autographe du 29 novembre 1823 (*ibid.*, p. 41, 42, 43); une lettre autographe du 9 février 1825.

2° Copie d'une lettre de Chateaubriand à Mathieu de Montmorency (5 pages) : « Je viens vous demander, noble vicomte, ce qui est le but... »

3° Huit lettres de Chateaubriand à Mme R... pendant le Congrès de Vérone.

4° Une lettre de Chateaubriand à Victor Hugo du 18 février 1840 (publiée dans *Souv. et corr.*, II, p. 505).

5° Brouillon d'une lettre de Chateaubriand à M. de la Ferronnays, du lundi 26 mai 1828 : « Noble comte, en relisant votre lettre... »

6° Lettre de Vinet à Chateaubriand du 5 novembre 1836. Elle est signée : l'auteur des articles du *Semeur* relatifs à l'*Essai sur la litt. angl.*

7° Deux lettres de la vicomtesse de Chateaubriand, sans importance.

8° Trois lettres d'Hyde de Neuville à Mme Lenormant, dont une fort belle lettre du 6 octobre 1850 sur la situation politique.

9° Six lettres du comte de Chateaubriand, neveu de Chateaubriand, à Mme Récamier et à Mme Lenormant, plus quelques notes rectificatives du même pour les *M. O. T.*

10° Une lettre du maire de Saint-Malo à Ampère pour le prier de remercier Mme R... qui avait donné à cette ville le portrait de Chateaubriand; un reçu du 19 novembre 1848 constatant la remise dudit portrait.

11. Copie des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

En titre : *Mémoires de ma vie, commencés en 1809*. Livre I^{er}, de : *Je me suis souvent dit : « Je n'écrirai point les mémoires de ma vie..... à l'abbé Porcher, principal du collège de Dôle. On me remit entre ses mains et je le suivis malgré mes pleurs. (76 pages de 19 lignes à la page.)*

12. Un carton (coté 54 dans les archives de M. de Loménie) et comprenant :

1° Une copie des Mémoires d'Outre-Tombe, de... *en rentrant à Constance, nous avons trouvé sur le rivage..... à en voyant ce que c'est que d'être véritablement aimé.* Suit la copie des vers à Mme R... En tout 16 pages. Cette copie présente des variantes intéressantes, par rapport au texte imprimé.

2° De nombreuses copies et des brouillons de la main de Mme Récamier et de Ballanche.

13. Un recueil relié ayant pour titre : B. CONSTANT, *Lettres, portraits et journal*, et comprenant :

1° Les lettres de Benjamin Constant à Mme R... précédées d'une introduction datée du 15 octobre 1845 et non signée (16 pages).

Copies des lettres de Constant (73 lettres).

2° Des fragments de Benjamin Constant appelés, par Mme Lenormant, *Portraits*. Plusieurs pages manquent au manuscrit autographe; elles ont été, au moins en partie, soustraites par Mme Louise Colet à Mme Récamier (d'après une note de Mme Lenormant qui a restitué ces passages à l'aide d'une copie.) C'est en 1814 (voir les *Lettres de Constant à Mme R...* p. 66 et note 1) que Benjamin Constant écrivit ces fragments à la demande de son amie. Dans une lettre, il dit : « Je vais écrire *nos* mémoires. » (*Ibid.*, p. 112.)

3° Des fragments du journal de Benjamin Constant envoyés par son frère à Mme Récamier. C'est une copie.

Février 1812.

Mai 1813. Fin de juin; septembre; octobre.

1814, septembre (à la date du 4 : Je n'ai été occupé que de Juliette. Quelle folie! Joué pour me distraire, gagné). Très important fragment à la date du 18, et ainsi, jour par jour, sans interruption jusqu'au 17 avril 1815 inclus. A la date du 10 décembre : « Ce journal est un dépôt de folies. »

14. Protestation de François-Paul DAVID contre la publication annoncée par le journal *la Presse* des lettres intimes de Benjamin Constant à Mme R... et contre l'acte sur lequel on veut appuyer cette publication.

15. Quinze lettres de MME DESBORDES-VALMORE à Mme R... de 1825 à 1847; trois autres lettres ont été vendues. (C. A. L. R.

n° 43.) Mme Lenormant n'a pas voulu, en 1859, publier ces textes par égard pour une personne encore vivante. (*Souv. et corr.*, I, p. 193.)

16. Un recueil relié ayant pour titre : *Lettres de PERSONNAGES ÉTRANGERS* et comprenant :

Une lettre du prince de Wurtemberg publiée dans *Souv. et corr.*, I, p. 84.

Une lettre de Mme de Bondy au sujet du prince de Bavière publiée dans *Souv. et corr.*, I, p. 92, 93.

Neuf lettres de Georges grand-duc de Mecklembourg-Strélitz. (La 2^e et la 6^e publiées dans *Souv. et corr.*, I, p. 88 et suiv.) Il y est joint un extrait de Goethe, traduit et adressé à Mme R... par le grand-duc.

Une lettre de Gustave, prince de Mecklembourg-Schwerin (27 août 1824).

Une lettre de Charles, duc de Mecklembourg (29 octobre 1818).

Neuf lettres du prince Alphonse Pignatelli (voir *Coppet et Weimar*, p. 79, n. 1), plus trois lettres relatives à sa maladie et à sa mort.

Cent quatorze lettres du prince Auguste de Prusse à Mme R..., plus l'original de son serment (28 octobre 1807), une copie du serment de Mme R..., trois lettres du même à Mme de Stael, une lettre du même au peintre François Gérard et des fragments de lettres du même à Mme R...

Deux lettres d'Alexandre de Humboldt (la seconde adressée à Mme Lenormant).

Une lettre du « grand-duc héréditaire de Saxe » (octobre 1848) et deux lettres à lui relatives, du comte de Grave et de Mme de Boigne.

Six lettres du comte Palfy.

Une lettre du prince Tzernicheff.

Une lettre de M. de Lucchesini.

Trente lettres du baron de Voght, plus deux fragments et une lettre du même à Mme de Stael.

Six lettres d'Hamilton marquis de Douglas.

Deux lettres de sa sœur lady Hamilton.

Une lettre de Mackintosh (6 août 1815).

Une lettre de Cicognara (23 juillet 1825).

Dix lettres de M. d'Alopeus.

Une lettre de Robert Adair (6 mai 1836).

Deux lettres d'Édouard Gans.

Une lettre du marquis de Gallo.

Trois lettres du comte Golowkin (une lettre faussement attribuée par Mme Lenormant au comte Golowkin est du grand-duc de Mecklembourg).

17. Souvenirs de jeunesse de Mme CH. LENORMANT.

18. Souvenirs inédits de LOUIS DE LOMÉNIE.

19. Lettres des MONTMORENCY à Mme Récamier.

1^o *volume*. — Cent soixante-douze lettres de Mathieu de Montmorency à Mme R. de 1800 à 1825;

Plus :

Une lettre de M. de Montmorency à M. Degérando.

— — Mme Dalmassy.

— — Mme de Stael (adressée sous le couvert de sa femme de chambre).

Une lettre de M. de Montmorency au prince Pignatelli.

— — à Mme de Broglie.

Une méditation du même, en une page, écrite au Val des Loups, le 14 juillet 1823, pour l'anniversaire de la mort de Mme de Stael.

Une notice biographique sur Mathieu écrite par Adrien de Montmorency (16 pages).

2^o *volume*. — Cent vingt-trois lettres d'Adrien de Montmorency, duc de Laval, divisées en deux séries : 1^o Quinze lettres depuis sa rentrée de l'émigration jusqu'en 1807. 2^o Cent huit lettres de 1811 à sa mort, numérotées de 1 à 108 (il y a un n^o 10 *bis* et un n^o 95 *bis*, les n^{os} 75 et 104 manquent) plus une lettre du même à Ballanche.

Trente-six lettres de la duchesse de Luynes, mère de Mme Mathieu de Montmorency, à Mme R. numérotées de 1 à 34 (il y a un n^o 8 *bis* et un n^o 21 *bis*).

Cinq lettres de la duchesse de Chevreuse à Mme R. pendant leur exil à Lyon, numérotées de 1 à 4 (il y a un n^o 2 *bis*).

Sept lettres de Henri de Montmorency, fils d'Adrien de Montmorency, à Mme R.

Quarante et une lettres de la duchesse Mathieu de Montmorency à Mme R. (numérotées de 2 à 43); les pièces n° 1 et n° 8 de cette série sont deux notes de la duchesse, l'une rectifiant les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, l'autre destinée à Chateaubriand sur une affaire d'ordre privé.

20. Un carton (coté 40 dans les archives de M. Ch. de Loménie) et comprenant des lettres du marquis de Vérac, de la vicomtesse de NOAILLES, du duc et de la duchesse de Noailles à Mme Récamier.

21. Trente-deux lettres de la DUCHESSE DE RAGUSE.

Vingt-quatre lettres datées à Mme Récamier. La première du 26 floréal an X, la dernière du 4 août 1843.

Une lettre du 10 mai 1806 à Mme de Stael.

Deux lettres de 1837 à 1847 sans adresse (probablement à Ballanche).

Cinq lettres non datées à Mme Récamier.

22. — Lettres de M. RÉCAMIER à Mme Récamier (13 juillet 1807, 19 juillet 1807, 21 may [1811], 22 juin 1811, 5 septembre 1811 sur l'exil, 28 septembre 1811, 16 janvier 1812, 19 juin 1812, 15 juillet 1812, 1^{er} juillet 1816), plus trois lettres non datées du même.

Trois lettres de Mme Delphin, née Récamier, à Mme R.

Une lettre d'Alphée Récamier à Mme R., sa tante.

Une lettre de L. Récamier à Mme R., sa belle-sœur.

23. Un carnet coté 13 dans les Archives Ch. de Loménie contenant des lettres de divers à divers (copies). C'est à ce carnet que Mme Lenormant a emprunté les fragments de *Mémoires de Mme RÉCAMIER* publiés par elle. Les pages sur lesquelles étaient transcrits ces fragments ont été, en grande partie, arrachées.

24. Un recueil comprenant soixante-deux copies de lettres dont cinquante-quatre de Mme RÉCAMIER à J.-J. Ampère. Une de Ballanche au même. Une de Mme et de M. Lenormant au même. Six de Chateaubriand au même. Une partie de ces lettres a déjà été publiée par Mme Lenormant.

25. Un recueil relié sous le titre de *Lettres de Mme RÉCAMIER* et comprenant :

1° Le testament olographe de Mme R. en date du 15 septembre 1842.

2° Une lettre de M. R. à Mme R. (3 septembre 1811) (publiée dans *Mme R. et les amis...*, p. 73).

3° Une lettre de M. R. au baron Pasquier, sans date, mais du 3 septembre 1811.

4° Une lettre du baron Pasquier à M. R. (17 septembre 1811). (*Mme R. et les amis...*, p. 80.)

5° Douze lettres de Mme R. à Mlle Amélie Cyvoct, pensionnaire au couvent du Sacré-Cœur, rue des Postes (1818-1819-1820).

6° Une lettre de Mme R. à M. Le Normant (*sic*) (1825?)

7° Six lettres de Mme R. à Mme Lenormant, de 1826 à 1828.

8° Une lettre de Ballanche à Mme Lenormant (23 juillet 1828).

9° Huit lettres de Mme R. à Mme Lenormant de 1828 à 1829.

10° Une lettre de Ballanche à Mme Lenormant (28 juin 1829).

P. S. de Mme R.

11° Vingt-deux lettres de Mme R. à Mme Lenormant, de 1829 à 1844, dont une dictée.

12° Une copie par Mme R. des *prières chrétiennes pour quelques afflictions à la vie* de Chateaubriand.

A ce recueil sont jointes huit pièces détachées,
Cinq lettres de Mme R. à Mme Delphin de Lyon,
Trois lettres de Mme R. à Mme Lenormant.

26. Testaments de Mme RÉCAMIER.

27. Lettres de Mme RÉCAMIER.

Une lettre sans adresse et sans date.

Une lettre à la duchesse de Larochehoucauld-Liancourt.

Soixante-treize lettres à M. Paul David.

Trois lettres à Camille Jordan (dont une de plus de 10 pages).

Dix lettres à Gérard.

28. *Recueil factice d'écrits contemporains sur Mme RÉCAMIER.* Épigraphe de la main de Mme R. « Je suis placée dans la solitude mais sur les confins du monde et de manière à distinguer beaucoup d'objets sans être obsédée par aucun ». Extraits de la

Biogr. portative des contemporains; — de Benjamin Constant; — du *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. II; — des *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V; — des *Mémoires de M. de Bourienne*; — de *Corinne ou l'Italie*, livre VI; — du *Château de Coppet* par Mme de Genlis; — des *Considérations sur la révolution française*, quatrième partie, chapitre VIII; — de *Dix années d'exil*, seconde partie, chapitre IV; — du *livre des Cent et un*, t. I; — des *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*; — de *Lettres sur les hommes d'État de la France*, t. II, Benjamin Constant (*West End Review*); — de la *Revue de Paris*, t. III, art. de Jules Janin; — extrait de la *Revue du Midi*, t. VI, livraison I, art. de Léonce de Lavergne; — de Chateaubriand (?) *Amélie est grande...*; — fin de la dédicace de la *Palingénésie sociale*.

29. Un recueil relié ayant pour titre : *Lettres de Mme DE STAEL* et comprenant plusieurs groupes.

1° Vingt-quatre lettres de Mme de Stael à la grande-duchesse de Saxe-Weimar, copies envoyées à Mme Récamier en 1845 par le grand-duc avec la lettre d'envoi autographe, signée Charles-Alexandre. Deux de ces copies existent en double. Toutes ces lettres, sauf trois, ont été publiées par Mme Lenormant dans son volume *Coppet et Weimar*.

2° Un second groupe contenant une lettre autographe de Mme de Stael au citoyen consul; une copie de la main de Mme Récamier d'une lettre de Mme de Stael au prince Auguste; trois lettres autographes de la même à son fils; une lettre autographe de la même à M. de Barante; une lettre en vers et en prose de la même sans adresse; deux copies de lettres de la même au général Moreau; une copie de lettre de la même à l'empereur Napoléon. Huit de ces pièces sont inédites.

3° Un troisième groupe comprenant vingt-trois lettres de Mme de Stael à Mme Récamier, écrites de 1800 à 1806 : vingt-deux autographes et une copie. Dix-sept de ces pièces sont inédites.

4° Un quatrième groupe comprenant soixante-dix-sept lettres ou fragments de lettres de Mme de Stael à Mme Récamier, écrites de janvier 1807 à septembre 1811 : cinquante-trois autographes et vingt-quatre copies, plus une lettre de Mathieu de Montmorency.

5° Un cinquième groupe comprenant quarante lettres ou fragments de lettres de Mme de Stael à Mme Récamier, écrites de

septembre 1811 à mai 1814 : vingt-sept autographes et treize copies.

6° Un sixième groupe comprenant trente et une lettres ou fragments de lettres de Mme de Stael à Mme Récamier, écrites de 1814 à 1817 : vingt-neuf autographes et deux copies, plus un billet de Schlegel à Mathieu de Montmorency.

Cette correspondance a été lue et utilisée par Chateaubriand (voir *M. O. T.*, t. IV, p. 374 et 390). Elle a été connue aussi de Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, t. XIV, p. 305). Mme Lenormant en a publié de nombreux fragments. Rondelet en signale l'importance (*Éloge de Mme R.*, p. 110). Mme R. l'avait montrée, en mars 1849, à Daniel Stern (*Mes Souvenirs*, p. 359). Selon Bri-faut, ces lettres furent réclamées par la famille de Mme de Stael et détruites (*ibid.*, p. 360, note). La vérité est que Mme Récamier en brûla une partie seulement en présence de Mme de Broglie, après en avoir fait prendre copie (d'après une note de Mme R. copiée par Mme Lenormant et datée du 26 avril 1831. Arch. Ch. de Loménie). Voir sur ces lettres des renseignements très intéressants dans la *Correspondance de Sainte-Beuve* (t. II, p. 261 et suiv., p. 268 et 269, p. 270, p. 318). Voir aussi dans Eugène Ritter, *Notes sur Mme de Stael*, p. 93 et suiv., une curieuse étude de six pages sur la *Correspondance de Mme de Stael* et les difficultés qui limitent la recherche ou la publication de ses lettres).

H. — AUTRES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

1. Collection de M. le baron Lumbroso, à Rome. Trois lettres autographes du général Maximilien Lamarque.

2. Collection de M. le docteur F. Brillat-Savarin à Belley (Ain). Nouvelles inédites de Brillat-Savarin.

3. Correspondance adressée à Camille Jordan. Plusieurs recueils. Collection de M. Boubée à Lyon.

4. Nous croyons savoir que les lettres de Lucien Bonaparte à Mme R., réclamées en vain par l'auteur, conservées plus tard par Mme Lenormant, publiées en partie par elle (voir *Souv. et corr.*, t. I, p. 27 à 35) sont aujourd'hui la propriété du prince Roland Bonaparte.

III

IMPRIMÉS

Nous n'avons retenu pour cette bibliographie, sauf trois ou quatre exceptions, que des ouvrages où Mme Récamier est citée. Dans notre pensée, cette liste complète notre travail; elle explique le choix que nous avons dû faire parmi les nombreux documents imprimés. — Nous donnons, en général, l'indication du format des livres, mais sans y attacher d'importance; on sait que, pour les ouvrages modernes, cette indication n'a, pour ainsi dire, aucune valeur.

Un classement méthodique eût été préférable; nous en avons essayé plusieurs; aucun ne nous a paru satisfaisant. Nous nous sommes résigné à l'ordre chronologique; il est supérieur à l'ordre alphabétique et résumé, pour qui sait lire, l'histoire du sujet.

1. Charles NODIER. *Le dernier chapitre de mon roman*; Paris, Mme Cavanagh, an IX (1803), in-12. (Cf. Quérard, *Fr. lit.*, t. VI, p. 423.) (Nouv. édit., Bruxelles, Hauman, 1832, *Bibl. nat. Inv.* Yⁿ 56345). A la page 57 de cette nouv. édition, description d'une « beauté célèbre » qui, suivant le témoignage de Louis de Loménie, s'applique à Mme R.

2. REICHARDT, ancien maître de chapelle de Frédéric II. *Lettres intimes écrites de Paris en 1802-1803*. 3 vol. petit in-8°; Hambourg, B. G. Hoffmann, 1804 (B. N. Lkⁿ 6062). Attaqué par Ch. Vanderbourg (*Arch. lit. de l'Europe*, 1804, n^o 3). Second tirage en 1805. — 2^e édit. en 1833. — Traduit en 1896 par A. Laquiante (voir plus bas).

3. August von KOTZEBUE, *Erinnerungen aus Paris im Jahre 1804*, dritte vermehrte Auflage in zwei Bänden; Berlin, bei Heinrich Frölich, 1804. Cet ouvrage paraît rare en France; un exemplaire nous a été prêté par la Bibliothèque de Strasbourg. La partie concernant Mme R. est citée dans Ch. Monselet, *Portrait après décès*, p. 144 et suiv. D'après Rabany, *Kotzebue, sa vie et son temps*, p. 511, une gravure, dans la première édition, « re-

présente Kotzebue à Saint-Denis, devant le tombeau de Henri IV, ayant à son bras Mme R. »

4. Guilbert DE PIXÉRÉCOURT, *traduction avec notes* de l'ouvrage précédent; Paris, Barba, 1805, 2 vol. in-12. (B. N. Lk⁷ 6074.) Le chapitre IV tout entier est consacré à Mme R.

5. F.-L. DARRAGON, *Le Dire sur M. Récamier, banquier de Paris ou l'Infortune aux prises avec l'opinion publique*, brochure de 8 pages; Paris, 16 frimaire an XIV. (7 décembre 1805.) (B. N. Ln²⁷ 17098)

6. Benjamin CONSTANT, *Adolphe*, 1816, in-12. D'après Sismondi (*Lettres à Mme d'Albany*, p. 301), « l'amie officieuse qui, prétendant réconcilier [le héros] avec Ellénore, les brouille davantage, est Mme R. »

7. Mme DE STAEL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ouvrage posthume; Paris, Delaunay, 1818, 3 vol in-8°. (B. N. La³² 112.) Voir t. II, p. 307, une page sur l'exil de Mme R.

8. Mme DE STAEL, *Dix années d'exil*, ouvrage posthume publié en 1818 par le duc de Broglie et le baron de Stael. Nous avons consulté et nous citerons l'édition Charpentier, s. d. Voir, en particulier, p. 254, 255 et suiv. On sait qu'il y a une lacune entre l'année 1804 et le séjour à Fossé. Ce texte a été réédité par Paul Gautier, Paris, Plon, 1904.

9. Paul-Louis COURIER. *Livret de Paul-Louis, vigneron, pendant son séjour à Paris*, 1823, in-8°. — Réimprimé dans les *Œuvres*, édit. Flammarion, 1892, t. II. Voir p. 110.

10. LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène...*; Paris, 1823, 8 vol. in-8°. (B. N. Lb⁴⁸ 1954.) Consulter la table. Le 18 octobre 1823, de Berlin, le prince Auguste de Prusse écrit à Mme R. « Dans le 7^e volume du Mémorial du comte de Las Cases, il est question de vous et de moi, mais d'une manière qui ne peut pas vous être désagréable et qui justifie les sentiments que vous m'avez inspirés. » (Archives Ch. de Loménie.)

11. Delphine GAY, *Essais poétiques*, 1824, in-8°. La pièce qui a pour titre *le Bonheur d'être belle* est dédiée à Mme R***.

12. Louis-Jérôme GOHIER. *Mémoires*; Paris, Bossange frères, 1824, 2 vol. in-8°. A la page 304 du 2^e volume, note bienveillante sur les rapports d'Aug. de Prusse et de Mme R. (B. N. La²² 131).

13. J. FOUCHÉ, duc d'Otrante, *Mémoires*; Paris, Le Rouge, 1824, 2 vol. in-8°. (B. N. La²² 58.) Le Catal. de la Bibl. Impériale (1855, t. I, p. 180) donne cet ouvrage comme rédigé par Alph. de Beauchamp, sur les notes fournies par M. de Jullian, ancien agent de Fouché. Madelin (*Fouché*, I, p. xxvii et xxviii) attribue à Fouché « sinon la confection, du moins l'inspiration et la composition première de ce livre controversé ».

14. A. C. THIBAUDEAU, *Mémoires sur la Convention et le Directoire*; Paris, 1824, 2 vol. in-8°. (B. N. La²² 107.) Voir t. I, p. 131.

15. Comtesse DE GENLIS, *Mémoires*; Paris, 1825, 10 vol. in-8°. (B. N. La²² 60.) Voir t. V, p. 247; t. VI, p. 96, 100 et suiv., 106, 107, 127; t. VII, p. 142 et suiv., p. 164 et suiv., p. 168; t. VIII, p. 26 et suiv. On sait le peu de confiance que mérite cet ouvrage. (Voir Quérard, *Fr. litt.*, t. III, p. 309). Dans une longue lettre, encore inédite, du 7 novembre 1825, le prince Auguste de Prusse fait une critique très vive et intéressante de cet ouvrage. « Ce que je ne puis lui pardonner, écrit-il à Mme R., c'est le faux jugement qu'elle porte sur vous... Vous ne connaissez pas les mathématiques ni la chimie; mais aucune des connaissances qui sont utiles pour les femmes ne vous sont étrangères et vous possédez au plus haut degré toutes celles qui leur donnent du charme. . » (Archives Ch. de Loménie.)

16. A. BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*; Paris, 1825, in-8°.

17. Anonyme. — *Biographie des Quarante de l'Académie française*, 2^e édit.; Paris, chez les marchands de nouveautés, 1826, in-8°. Attaques contre Mme R. dans la notice sur Math. de Montmorency.

18. *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, t. IV, du 1^{er} mai au 30 octobre 1826; Lyon, Barret.

19. Ida SAINT-ELME, dite *la Contemporaine*. — *Mémoires d'une contemporaine...*; Paris, 1827 et suiv., 8 vol. in-8°. (B. N. La³³ 99.) Cet ouvrage ne contient rien sur Mme R.; les deux mentions d'elle qui se trouvent dans la réédition de 1895 paraissent des additions de l'éditeur, M. Napoléon Ney.

20. SAVARY, duc DE ROVIGO, *Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon*; Paris, 1828, 8 vol. in-8°. (B. N. Lb⁴⁴ 295.) Voir le t. V, p. 6 et suiv. Important.

21. L. A. DE BOURRIENNE, *Mémoires...*, 1829-1831, 10 vol. in-8°. (B. N. La³³ 22.) Voir t. X, p. 324 et suiv. Très favorable à Mme R.

22. LAMOTHE-LANGON, DAMAS-HINARD, MALITOURNE et DE VILLEMAREST, *Mémoires d'une femme de qualité sur Louis XVIII*; Paris, 1829, 4 vol. in-8°. Au t. I, p. 70 et suiv., éloge banal et sans intérêt de Mme R.

23. THABAUD DE LATOUCHE, dit *Henri de Latouche, Fragoletta, Naples et Paris en 1799*, 1829. Nous avons consulté l'édition de Paris, 1840, Delloye, 2 vol. in-18. (B. N. Invent. Y² 47452-47453.)

24. LAMOTHE-LANGON, *Mémoires et souv. d'une femme de qualité sur le Consulat et l'Empire*; Paris, Mame, 1830, 4 vol. in-8°. Au t. IV, à partir de la p. 35, quelques renseignements, mais sans intérêt ni authenticité, sur Mme R. à Coppet et la société de Mme de Stael.

25. CONSTANT, premier valet de chambre de l'empereur, *Mémoires...*, t. III; Paris, Ladvoat, 1830. (B. N. Lb⁴⁴ 262.) A ces *Mémoires*, sont « associés », suivant l'expression de l'éditeur, « ceux d'une des premières dames du palais de l'impératrice Joséphine ». Tout le chapitre II, consacré à Mme R., a été écrit par la baronne de V*** (de Viel-Castel?).

26. BALLANCHE, *OEuvres*; Paris, Barbezat, 1830, 4 vol. in-8°. — T. I : *Antigone, L'homme sans nom, Élégie, Neuf fragments*, plus une préface générale qui comprend *la Mort d'un platonicien*,

la Grande Chartreuse près de Grenoble en 1804, les Adieux à Rome. — T. II : *Essai sur les institutions sociales dans leur rapport avec les idées nouvelles, Le Vieillard et le jeune homme, Camille Jordan*. — T. III : Dédicace, Préface, *Palingénésie sociale*. — T. IV : Première addition aux *Prolégomènes, Orphée*.

27. Scipion MARIN, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Chateaubriand...*; Paris, Vimont, 1832, 2 vol. in-8°. (B. N. Ln⁷ 4073.) On trouve dans le second volume deux chapitres (48 et 49) où les rapports de Ch. et de Mme R. sont longuement racontés; l'auteur insiste sur l'affaire du *Moïse*. A la page 348, éloge de Mme R. Le tout, du reste, n'est qu'un verbiage sans grand intérêt.

28. Mme DE GENLIS, *Athénais ou le château de Coppet en 1807, nouvelle historique*; Paris, Didot, 1832, in-18°. Ouvrage rare, tiré à petit nombre et qui n'a pas été mis en vente. (B. N. Invent. Y^s 38292.) Critiqué vivement par Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, p. 145. Le 22 septembre 1831, de Berlin, le prince Auguste écrit à Mme R. : « J'ai lu avec une bien vive émotion le *Château de Coppet en 1807* et j'ai retrouvé avec un sensible plaisir une partie des sentiments que j'ai éprouvés. La manière dont on parle de vous sous un autre nom ne peut qu'ajouter à la haute opinion que vous devez inspirer. Mais, en général, je trouve inconvenient (*sic*) de mettre en scène la vie privée de personnes encore vivantes et injuste le ridicule qu'on jette sur M. Schlegel... » (*Inédit*. Arch. Ch. de Loménie.)

29. *Le Diabte boîteux à Paris ou le livre des Cent et un*, 10 vol. in-8°, Ladvocat. T. I, 1832. (B. N. Li^s 129.) Ce recueil renferme, outre les vers de Béranger à Chateaubriand (Paris, 14 septembre 1831) et la réponse de Chateaubriand (Genève, 24 septembre 1831) un article de la duchesse d'Abrantès sur l'Abbaye-au Bois.

30. Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires.....*; Paris, Ladvocat, 1831-34, 18 vol. in-8°. (B. N. La²³ 4.) Voir, en particulier, V, p. 181 et suiv.; XI, p. 371; XIV, p. 361 et suiv.; XVII, p. 131 et suiv. Très favorable à Mme R. Beaucoup de verbiage.

31. BALLANCHE, *OEuvres*, édition en 6 vol. in-18°; Paris, 1833, conforme à l'édition in-8°. Voir la *Chronique littéraire* de Sainte-

Beuve en date du 1^{er} mars 1833, reproduite dans les *Premiers lundis*, II, p. 183.

32. Anonyme (F. de Montherot), *Mémoires poétiques, événements contemporains, voyages, facéties*; Paris, Techener, 1833, in-8°. Tiré à cent exemplaires (Bibl. ville Lyon, 313652). La lecture du *Moïse* de Chateaubriand à l'Abbaye est racontée en vers de la page 15 à la page 30.

33. L.-V. (Loeve-Veimars). *Lettres sur les hommes d'état de la France, II, Benjamin Constant, Revue D. M.*, 1833, I, p. 185 et suiv. Article remarquable et plein de renseignements, nouveaux pour l'époque. Sur Benjamin Constant et Mme R., voir p. 199 et surtout p. 202; l'auteur explique par l'influence de Mme R. la conduite de Constant aux Cent Jours.

34. Léonce DE LAVERGNE, Article sur *Chateaubriand à l'Abbaye* dans *Revue du Midi*; Toulouse, Paya, VI, 1^{er} livr., avril 1834, de la p. 124 à la p. 144. (B. N. Lc¹¹ 982.)

35. SAINTE-BEUVE, Article sur les *Mémoires de Chateaubriand* dans *Revue D. M.*, du 15 avril 1834, reproduit dans *Portr. cont.*, I, p. 7 à 44 de l'édition en 3 et en 5 vol. (Voir MICHAUT, *S.-B. avant les Lundis*, p. 628.)

36. SAINTE-BEUVE, Article sur *Ballanche* dans *Revue D. M.*, du 15 septembre 1834, reproduit dans *Portr. cont.*, II, de l'édition en 5 vol. Sur les conséquences de cet article qui rapprocha S.-B. de l'Abbaye, voir Latreille dans *Minerva* du 1^{er} décembre 1902, p. 385, et Michaut, *ouv. cité*, p. 630.

37. *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand ou recueil d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux*; Paris, Lefèvre, 1834. Ouvrage rare (B. N., Invent. Z 45085), signalé par Ed. Biré (édition des *Mémoires*, I, p. VIII), analysé, dès 1836, par Mme Trollope dans *Paris and the Parisians in 1835*, lettre LX.

38. Al. RABBE, *Biogr. universelle et portative des contemporains*, t. V, Supplément; Paris, Levrault, 1834. La notice sur Mme R. contient plusieurs erreurs.

39. Marquise DE CRÉQUI (faussement attribué à la — (Causen), *Souvenirs*; Paris, 1834-35, 7 vol. in-8°, ouvrage apocryphe. On ne tiendra aucun compte des renseignements qu'il fournit sur Mme R.

40. Duchesse D'ABRANTÈS, *Mémoires sur la Restauration...*; Paris, L'Henry, 1835-36, 6 vol. in-8°. (B. N. La²² 9.)

41. Mme A. TASTU, *Poésies nouvelles*; Paris, Denain et Delamar, 1835. (B. N. Invent. Ye 33757.) Dans les notes, p. 368, court remerciement à Mme R.

42. SAINTE-BEUVE, Article sur *Mme de Stael* dans *Revue D. M.* de mai 1835, reproduit dans *Portr. de femmes*, de la page 81 à la page 164. Cette étude contient la matière d'un volume; sur Mme R., voir p. 125, 136, 146. (Voir Michaut, *ouvr. cité*, p. 633.)

43. Comte LAMARQUE, *Mémoires et Souvenirs*; Paris, Fournier, 1835, 3 vol. in-8°. (B. N. La²² 73.) Nous croyons qu'il s'agit de Mme R. dans trois passages, I, p. 361 et 377; II, p. 193.

44. Edouard GANS, *le Salon de Mme Récamier*, article dans la *Revue de Paris*, Bruxelles, 1836, traduit du journal allemand : *der literarische Zodiacus*.

45. G. TOUCHARD-LAFOSSE, *Souvenirs d'un demi-siècle*, t. VI; Paris, Dumont, 1836, in-8°. (B. N. La²² 108.) Sur les relations de Lucien Bonaparte et de Mme R., p. 368 et suiv.

46. Adelbert DE CHAMISSO, *Œuvres*, 6 vol., édition Hitzig, Leipzig, Weidmann (1837-1839). (B. N. Invent. Z 44980 à 44985.) Voir les lettres dans les vol. V et VI. Important.

47. Mistress TROLLOPE, *Paris and the Parisians in 1835*; Paris, Galignani, 1836, 2 vol in-12° (B. N. Lk⁷ 6219.) Traduction par Cohen; Paris, Fournier, 1836, 3 vol. in-8°. (B. N. Lk⁷ 6220.) Voir toute la lettre 30 (I de l'original, II de la trad.), la lettre 60 (II de l'original, III de la trad.), la lettre 72 (II de l'original, III de la trad.).

48. Jean-Nicolas BOUILLY, *Mes récapitulations*; Paris, Janet, s. d. 3^e et dernière époque, 1837 (B. N. Ln⁷ 2642). De la p. 1 à la p. 33, éloge de Mme R...; de jolies anecdotes.

49. Vicomte DE LAROCHEFOUCAULD, *Mémoires*; Paris, Allardin, 1837 (B. N. Lb⁹ 14). Dans le t. I, portrait de Mme R... p. 256 et suiv., élogieux mais banal; lettre à Mme R... pour qu'elle invite Chateaubriand à donner sa démission lors du conflit avec Villèle, p. 391 et suiv. — Voir aussi II, p. 258, 285; III, p. 58; V, p. 254 et 255. Cet ouvrage est mal composé, prétentieux et emphatique; nous n'en avons retenu que des détails peu importants.

50. Alex. ANDRYANE, *Souvenirs de Genève*; Paris, Coquebert, 2 vol. in-8°, 1839. Sur la danse de Mme R..., I, p. 184 et suiv., p. 300.

51. Un homme de rien (Louis DE LOMÉNIE). *Galerie des contemporains illustres*, 10 vol. in-18°; Paris, René, 1840-1847. Important.

52. SAINTE-BEUVE, article sur J.-J. Ampère, dans *Revue D. M.*, du 15 février 1840, reproduit dans *Portr. cont.*, II de l'édit. en 3 vol., III de l'édit. en 5 vol. (voir MICHAUD, *ouv. cité*, p. 658).

53. SAINTE-BEUVE, article sur Mme de Rémusat dans *Revue D. M.*, du 15 juin 1842, reproduit dans *Portr. de femmes*. Cet article provoqua entre Chateaubriand et Sainte-Beuve un petit incident au cours duquel Mme R... servit d'intermédiaire. (Voir *Portr. de femmes*, p. 474, n. 1.)

54. MICHAUD Louis-Gabriel, *Biogr. universelle, ancienne et moderne*, 1842-65, 45 vol. gr. in-8°. Se méfier du royalisme intransigeant de cette publication. La biographie de Mme R... est signée A. B-ÉE (A. Boullée).

55. Anonyme (Fortunat MESURÉ), *Le Rivarol de 1842, dictionn. satir. des célébrités contem.*, Paris, au *Feuilleton mensuel*, 1842, in-18 (B. N. Ln² 87).

56. LAROCHEFOUCAULD, duc DE DOUDEAUVILLE, *Esquisses et portraits*; Paris, Léautey, 1844, 3 vol. in-8°. (B. N., Invent. G. 25502.)

Le t. I contient un portrait de Ballanche, le t. II un portrait de Juliette, le t. III un portrait de Chateaubriand.

57. LOUISE COLET, *Poésies complètes*; Paris, Gosselin, 1844

58. DUC D'ABRANTÈS, *Le salon de Mme Récamier*; Paris, Ducassois, 1844, in-8°. Pièce (B. N. Ln^{er} 17099).

59. SAINTE-BEUVE, article sur *Benjamin Constant et Mme de Charrière*, dans *Revue D. M.*, du 15 avril 1844, reproduit dans *Portr. litt.*, t. III. Voir la n. 2 de la page 192. Cet article indisposa Mme R...

60. Un homme de rien (LOUIS DE LOMÉNIE). *M. Benjamin Constant dans la Gal. des cont. illustres*, VIII. Cette étude exprime, en réponse à l'article de Sainte-Beuve, l'opinion de l'Abbaye sur Constant.

61. SAINTE-BEUVE, *Un dernier mot sur Benjamin Constant*, dans *Revue D. M.*, du 1^{er} novembre 1845, reproduit dans *Portr. cont.*, t. V. Réponse à l'étude précédente.

62. BARON DE MÉNEVAL, *Souvenirs historiques*, t. III; Paris, Amyot, 1845, in-8° (B. N. Lb⁴⁴ 288). A la p. 146 et suiv., récit malveillant des circonstances qui amenèrent l'exil de Mme R...

63. VICOMTE WALSH, *Souvenirs de cinquante ans*; Paris, au bureau de la *Mode*, 1845 (B. N. La³² 111).

64. LOUIS DE LOMÉNIE, articles sur *Chateaubriand et ses Mémoires* dans *Revue D. M.*, du 15 juillet et du 1^{er} septembre 1848, reproduit dans *Esquisses historiques et littéraires*, 1879, in-18.

65. F. NÈVE, *Eloge de Ballanche*; Louvain et Paris, in-8° (B. N. Ln^{er} 931). L'éloge a été lu le 28 mai 1848.

66. J.-J. AMPÈRE, *Ballanche*; Paris, René, 1848, in-8° (B. N. Ln^{er} 929). L'exemplaire que nous avons consulté, et qui appartient à M. Ch. de Loménie, contient des additions de la main de l'auteur

67. V. DE LAPRADE, *Ballanche, sa vie et ses écrits*; Lyon, Boitel, 1848, in-8° (B. N. Ln^{er} 930).

68. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, publiés pour la première fois dans *la Presse* du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850. Nous avons consulté et nous citerons l'édition Edmond Biré, 6 vol. Garnier. L'ouvrage parut en 12 vol. de 1849 à 1850, in-8°, chez Penaud frères (B. N. La^{er} 31). Il a été commencé en 1809, selon V. Giraud (*art. cité plus loin*, p. 649, note), en 1811, selon Biré et les autres éditeurs. Les *M. O. T.*, composés en partie sous les yeux de Mme R... ont été arrangés, combinés, déformés plus d'une fois pour lui plaire. Sainte-Beuve dit (*Chateaubriand et son groupe*, II, p. 452) : « Mme R... qui fut certainement une de ses amitiés délicates, était avant tout un de ses arrangements, son arrangement suprême : aussi, en artiste, en peintre, en décorateur de premier ordre, il a pris son parti, et en écrivant ses Souvenirs, il lui a tout sacrifié. » Voir aussi d'Haussonville, *Ma jeunesse*, p. 167 et suiv. Sur l'impression produite par les *M. O. T.*, voir une lettre d'Alfred de Vigny dans *Revue D. M.*, du 1^{er} janvier 1897, p. 93, 94. Sur la valeur historique de l'œuvre, consulter A. Sorel, *Histoire et Mémoires* dans *Minerva* du 15 janvier 1903, p. 165. Dans la *Revue de Paris* du 1^{er} février 1903, Ant. Albalat a étudié le manuscrit Champion qui donne la dernière rédaction des *M. O. T.*

69. John LEMOINNE, article du 1^{er} juillet 1849, reproduit dans *Études critiques et biographiques*; Paris, M. Lévy, 1852, n° xiv.

70. Sarah AUSTIN, article dans le *Fraser's Magazine*, traduit dans *Revue britannique*, année 1849, 24^e vol., p. 278 et suiv. Très favorable.

71. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, I, Mme Récamier, article du 26 novembre 1849. Le 29 octobre (?) 1849, Marceline Valmore écrit à Sainte-Beuve : « L'article charmant et douloureux sur l'*Abbaye-au-Bois* m'est arrivé par Mme Bascans, et personne n'ose se plaindre de ne plus vous voir en vous lisant ainsi ». (Vicomte DE LOVENJOU, *Sainte-Beuve inconnu*, p. 230.)

72. F. BARRIÈRE, feuilleton du *Journal des Débats* du 2 décembre 1849.

73. DUC DE NOAILLES. *Éloge de Chateaubriand prononcé...* le 6 décembre 1849; Paris, Comon, 1850 (B. N. Ln⁷⁷ 4080). Voir p. 64, 65

74. *Meyer's Conversations Lexicon, zweite Abth., V, année 1850.* Notice de 31 lignes.

75. J.-J. AMPÈRE. *Littérature, voyages et poésies*; Paris, Didier, 1850, 2 vol. Le premier a pour titre : *Littérature et voyages*; le second : *Heures de poésie*, a été réimprimé à part, Didier, 1863.

76. SAINTE-BEUVE, *Le Chateaubriand romanesque et amoureux*, lundi 27 mai 1850. (*Caus. du lundi*, II, p. 143 et suiv.)

77. Charles LENORMANT, *Étude sur les Mémoires d'Outre-Tombe*, publiée en 1850 dans le *Correspondant*, reproduite, en 1874, dans *Esquisse d'un maître*. Tirage à part (B. N. La²² 34).

78. ANTONIN RONDELET, *Éloge de Mme Récamier, couronné par l'Académie de Lyon, le 18 mars 1851 (Mém. de cette Acad., classe des lettres, nouv. série, I), Lyon, Dumoulin, gr. in-8°.* (B. N. Ln⁷⁷ 17101.) Donne des dates fausses. Il faut joindre la lettre rectific. adressée à l'auteur par Mme Lenormant. Cette lettre est du 16 septembre 1851; elle a paru dans la *Gazette de Lyon*.

79. Louis GUILLARD, *Rapport fait à l'Académie de Lyon...*; Dumoulin, gr. in-8°. (B. N. Ln⁷⁷ 17100.)

80. F.-Z. COLLOMBET, *Chateaubriand, sa vie et ses écrits*; Lyon et Paris, Périsse, 1851, in-8°. (B. N. Ln⁷⁷ 4083.)

81. SAINTE-BEUVE, *La Harpe, anecdotes*, lundi 27 novembre 1851. (*Caus. du lundi*, V, p. 123 et suiv. de la 3^e édit.)

82. LAMARTINE, *Nouvelles confidences*, 1851, in-8°. Il est à noter que Lamartine, parlant des salons de Paris sous la Restauration, cite ceux de Mme de Staël, de la duchesse de Duras, de la princesse de la Trémouille, de Mme de Broglie, etc... et oublie celui de Mme R.

83. Ch. MONSELET, *Statues et statuettes contemporaines*; Paris, Giraud et Dagneau, 1852. (B. N. Ln^s 104.) Étude sur Mme R., p. 61 et suiv., reproduite dans *Portraits après décès* (voir Sainte-Beuve, *Nouv. lundis*, X, p. 72).

84. Mme DE BAWR, *Mes Souvenirs*, 2^e édit.; Paris, Passard, 1853, p. 106 et suiv. (B. N. Ln^m 1189 A.)

85. E.-J. DELÉCLUZE, *Louis David, son école et son temps, Souvenirs*, 1854, in-18; Paris, Didier. (B. N. Ln^m 5454.)

86. Mme Swetchine, *sa vie et ses œuvres*, publiées par le comte de Falloux; Paris, Vatou et Didier, 2 vol. in-8^e, 1854.

87. SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand, anniversaire du Génie du christianisme*, article dans le *Moniteur* du 17 avril 1854. Sainte-Beuve publie la lettre de Chateaubriand à Fontanes à lui communiquée, bien des années auparavant, par Mme Christine de Fontanes. Mme de Fontanes proteste, sur le conseil de Mme Lenormant, qui la pousse à intenter des poursuites judiciaires. Il y eut, à ce sujet, une polémique, racontée par G. Pailhès (*Du nouveau sur Joubert*, p. 432 et suiv.) et qui a influé sur l'attitude et la critique de Sainte-Beuve. A une lettre de Mme Lenormant, Sainte-Beuve répondit par une autre lettre, « de bonne encre », assure-t-il. (Voir *Corresp. de SAINTE-BEUVE*, I, p. 263 et suiv.) (*Caus. du lundi*, X, p. 74 et suiv.)

88. SAINTE-BEUVE, *Début d'un cahier de notes et anecdotes*. Quelques pages datées du 31 décembre 1834 et publiées dans les *Caus. du lundi*, t. XI, p. 438 et suiv., en 1855 (?)

89. STENDHAL, *Correspondance inédite*, 2 vol. in-18; Paris, Michel Lévy, 1855, II, p. 238. Anecdote sur Mme R. et Mme Murat.

90. Edmond et Jules DE GONCOURT. — *Histoire de la Société française pendant le Directoire*, 1855, in-18.

91. Louis-Désiré VÉRON, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, 1855-56, 5 vol. in-16. Voir IV, p. 149 et suiv. et V, p. 307.

92. ANCELOT, *Vie de Chateaubriand*; Paris, Garnier, 1856, gr. in-8°. (B. N. Ln^{er} 4085.) Voir p. 226, p. 277 et suiv.

93. VILLEMMAIN, *La tribune moderne, première partie, M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits, son influence littéraire et politique sur son temps*; Paris, Lévy, 1858, in-8°. (B. N. Ln^{er} 4086.) Voir p. 493, 507, 521, 549, 550, 553. Il semble que Villemain ait eu communication des lettres de Chateaubriand à Mme R. (Voir p. 549.)

94. Mme ANCELOT, *Les Salons de Paris, Foyers éteints*; Paris, Tardieu, 1858. (B. N. Li^s 202.) Étude sur le salon de Mme R., p. 167 et suiv.

95. Comte DE MARCELLUS, *Chateaubriand et son temps*; Paris, Lévy, 1859, in-8°. Important. (B. N. Ln^{er} 4089.) Beaucoup de petites observations intéressantes. M. de Marcellus assista aux lectures des *Mémoires* (voir p. 443).

96. ANONYME (Mme Ch. Lenormant). *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, 2 vol. in-8°; Paris, Lévy, 1859 (B. N. Ln^{er} 17103). *L'Introduction* paraît être de Ch. Lenormant (voir Sainte-Beuve, *C. du l.*, t. XIV, p. 305). Nous citerons cet ouvrage d'après la 6^e édition (1887) et sous la mention abrégée de *Souv. et Corr. ou S. et C.* Guizot fut consulté par Mme L. sur certaines difficultés de rédaction (*Les années de retraite de M. Guizot*, p. 146); il lui conseilla de ne pas écrire un 3^e volume. « Je regrette beaucoup, écrit-il, les cinquante lettres retranchées de la correspondance de M. de Chateaubriand à Rome; toutes m'ont vivement intéressé » (*ibid.*, p. 160). N. Williams, dans la préface de son *Histoire de Mme R.* (voir plus bas, n° 297), signale « an abridged translation » de cet ouvrage par miss Luyster (Boston, 1867).

97. John Lemoine, deux feuillets dans le *Journal des Débats* du 27 octobre et du 24 novembre 1859.

98. Villemain, article sur les *S. et C.* dans le *Correspondant*, année 1859.

99. G. Vattier, article sur les *S. et C.* dans la *Correspondance littéraire* du 25 décembre 1859.

100. Sainte-Beuve, du lundi 28 novembre 1859 sur les *S. et C.* reproduit dans *Causeries du lundi*, XIV. Les deux articles, celui de 1849 et celui de 1859, « sont des chefs-d'œuvre, le premier surtout, mais ce sont deux panégyriques. » (Jules Soury, *Portr. de femmes*, p. 302.)

101. Guizot, article sur *Mme Récamier*, dans *Revue D. M.* du 1^{er} décembre 1859.

102. A. de Pontmartin, article sur *Mme Récamier*, 1859 (?), reproduit dans *Dernières causeries du samedi*, 2^e édition; Paris, Lévy, 1866.

103. A. de Humboldt, *Correspondance avec Varnhagen*, trad. Sulzberger; Bruxelles, 1860, in-18°. On trouvera dans ce recueil, p. 207, le texte de la lettre de Mme R. à H. sur la mort d'Aug de Prusse.

104. Lamartine, *Cours familier de littérature*, t. IX; Paris, chez l'auteur, 1860, in-8°. 240 pages sur les *S. et C.* C'est un magnifique verbiage.

105. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*; Paris, Garnier, 1860, 2 vol. in-8° (B. N. Ln^{er} 4090). Sur cet ouvrage si discuté, nous nous rangeons à l'opinion de C. Latreille (*S.-B. et Chateaubriand*, *Minerva* du 1^{er} décembre 1902, p. 393 et suiv.). En professant ce cours, S.-B. s'est libéré des influences féminines qui avaient atténué jusque-là sa pensée, mais il est demeuré sincère et modéré.

106. *Edinburgh Review*, année 1860, vol. CXI, de la page 204 à la page 236, article sur les *S. et C.*

107. *Quarterly Review*, année 1860, vol. 107, n° 214, avril, de la page 298 à la page 324, article sur les *S. et C.*

108. Léopold Monty, *Le salon de Mme Récamier*, article dans la *Revue européenne*, t. VII; Paris, 1860, de la page 111 à la page 142.

109. Comte Joseph d'Estourmel, *Derniers souvenirs*; Paris, Dentu, 1860 (B. N. Lb^{er} 72). Sur les derniers jours de Chateau-

briand et les dernières réceptions à l'Abbaye, p. 6 et suiv., p. 17 et suiv., p. 143 et suiv., p. 155, p. 239 et suiv., p. 289 et suiv. Très intéressant.

110. Comte Clément DE RIS. Article sur les *S. et C.* dans le *Bulletin du bibliophile et du biblioth.*, année 1860, p. 1193 et suiv.

111. Louis DE LOMÉNIE, Deux articles sur *Chateaubriand et la critique* dans le *Correspondant* de septembre et octobre 1861, reproduit dans *Esquisses hist. et litt.* Important

112. Louis LACOUR, *Grand monde et salons politiques de Paris après la Terreur*; Paris, Claudin, 1861, voir de la page 76 à la page 82.

113. Alexis DE TOCQUEVILLE, *OŒuvres et corr. inédites*, t. II; Paris, Lévy, 1861, in-8°. Un mot aimable pour Mme R. dans une lettre à J.-J. Ampère du 5 juillet 1841 (p. 115).

114. ANONYME (Mme Lenormant), *Coppet et Weimar, Mme de Stael et la grande duchesse Louise*; Paris, Lévy, 1862, in-8° (B. N. Lnst 19166).

115. E.-J. DELÉCLUZE, *Souvenirs de soixante années*; Paris, Lévy, 1862, in-18°. (B. N. Lnst 5647.) Important. Sainte-Beuve, dans une lettre à Delécluze (*Corresp.*, I, p. 296 et 297), le félicite d'avoir osé montrer le visage de Ballanche « par le côté concassé ».

116. J.-J. COULMANN, *Réminiscences*, t. I; Paris, Lévy, 1862, in-8°; t. II, 1865; t. III, 1869. (B. N. Lnst 4990.) Voir, sur cet ouvrage, un article de Sainte-Beuve dans *Nouv. lundis*, t. IX.

117. Mme M*** (Mohl). *Mme Recamier with a sketch of the history of society in France by...*, London, Chapman and Hall, 1862. (B. N. Lnst 28540.) Voir sur ce livre Sainte-Beuve, *Portr. cont.*, II, p. 50 et O' Meara, *Un salon à Paris*, p. 145 et suiv. Important.

118. E. TEXIER, Notice sur *Mme Récamier dans les Reines du monde...*; Paris, Lahure, 1862 (B. N. Inv. G. 1456). Peu important.

119. Mme SWETCHINE, *Lettres*, publiées par le comte de Falloux, 2 vol. in-8°; Paris, Didier, 1862.

120. Article d'E. CRÉPET, dans la *Nouvelle Biographie générale* de Firmin Didot frères, t. 41; Paris, 1862. Étude faite sans soin et pleine d'erreurs.

121. SAINTE-BEUVE, Deux articles sur *Coppet et Weimar*, 5 mai et 12 mai 1862, reproduits dans *Nouv. Lundis*, édition C. Lévy, II.

122. SAINTE-BEUVE, *Benjamin Constant...*, lundi 27 janvier 1862, reproduit dans *Nouv. Lundis*, édition C. Lévy, I. C'est là que S.-B. attribue nettement à l'influence de Mme R. l'article du 19 mars 1815. Cette étude marque un changement très curieux dans les opinions de S.-B. sur Mme R., il l'appelle maintenant « une coquette » (p. 425).

123. SAINTE-BEUVE, deux articles sur *Étienne-Jean Delécluze*, 11 et 18 août 1862, reproduits dans *Nouv. Lundis*, édition C. Lévy, III.

124. SAINTE-BEUVE, articles sur *les Entretiens de Goethe et d'Eckermann*, lundi 13 octobre 1862, reproduits dans *Nouv. Lundis*, édition C. Lévy, III. Sur la visite d'Ampère à Weimar et la lettre du 9 mai 1827 à Mme R., p. 307 et suiv.

125. Pierre LEROUX, *La Grève de Samarez*; Paris, Dentu, 1863 (B. N. Inv. R. 41677). Récit d'un dîner où Ballanche raconte à L. sa première entrevue avec Mme R., I, p. 204 et suiv.

126. SISMONDI, *Lettres inédites à Mme la comtesse d'Albany*; Paris, Lévy, 1863, in-18. Voir p. 301.

127. Mme VICTOR HUGO, *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, II, 1863, in-8°.

128. Arsène HOUSSAYE, *Les femmes du temps passé*; Paris, Morizot, 1863. Étude sur Mme R..., de la p. 423 à la p. 438.

129. A. BOULLÉE, *Biographies contemporaines*, II, Paris, Vaton, 1863. Notice sur Mme R..., assez exacte, de la p. 421 à la p. 437. Tirage à part; Paris, Plon, gr. in-8°. (B. N. Ln^{er} 1863.)

130. J. DANIELO, *Les conversations de M. de Chateaubriand*; Paris, Dentu, 1864. (B. N. Ln^{er} 21262.)

131. F. TAMISIER, *Étude historique et littéraire sur J.-J. Ampère*; Marseille, 1864.

132. H. DE BORNIER, *Éloge de Chateaubriand*; Paris, Didot, 1864. (B. N. Ln^{er} 4093.) L'auteur se sert des travaux de Mme Lenormant et consacre quelques lignes à Mme R..., p. 42, 43.

133. *Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine*, publiée par le comte de Falloux, 3^e édition; Paris, Didier, 1864, in-12. Voir p. 38 et suiv.

134. LÉON ARBAUD (Mme Lenormant). Deux articles dans *le Correspondant* du 5 mai et du 25 juillet 1864. Voir Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, XIII, p. 194, note. Mme Lenormant révèle son pseudonyme à Mme de Fontanes dans une lettre du 8 avril 1862, citée par G. Pailhès, *Du nouveau sur Joubert*, p. 501. Les deux articles ont pour titre : *J.-J. Ampère, Souvenirs*. Réimprimés, avec quelques additions, dans *Mme Récamier, les amis de sa jeunesse*, de la p. 215 à la fin.

135. MISS BERRY, *Extracts from the journals and correspondence of.. from the year 1783 to 1852*, edited by lady Theresa Lewis in three vol.; London, Longmans, 1865. (B. N. Nx 1217.) Voir II, p. 177, 191; III, p. 99.

136. Mme ANCELOT, *Un salon de Paris*; Paris, Dentu, 1866

137. Arsène HOUSSAYE, *Notre-Dame ae Thermidor*; Paris, Plon, 1866, in-8° ill.

138. Ch. MONSELET, *Portraits après décès*; Paris, Faure, 1866, in-18°. L'étude sur Mme R..., est reproduite dans *les Ressuscités*, Paris, Lévy, 1876.

139. VICOMTE DE BEAUMONT-VASSY, *Les salons de Paris...*; Paris, Sartorius, 1866, in-18°. (B. N. Li³ 33.)

140. CHON, *Causeries sur Mme Récamier et Mme de Stael*; Lille, Danel, 1867. (B. N. Lnⁿ 22942.) Pièce de 35 pages. Médiocre.

141. FRANÇOIS GÉRARD, *Correspondance...*; Paris, Lainé et Havard, 1867, in-8°.

142. SAINTE-BEUVE, *Camille Jordan et Mme de Stael*, article dans *Revue D. M.*, 1^{er} mars 1868, reproduit dans *Nouveaux lundis*, XII. Cette étude a toute une histoire qu'on trouvera racontée dans la *Correspondance de Sainte-Beuve*, t. II, p. 239 et suiv.

143. AM. PICHOT, chronique de la *Revue britannique*, avril 1868, p. 554, proteste contre la réputation de sottise faite à Mme R...

144. BARON DEGÉRANDO, *Lettres inédites et souvenirs biographiques de Mme Récamier et de Mme de Stael*; Paris, veuve Renouard; Metz, Alcan et Rousseau-Pallez, 1868. Beaucoup de dates fausses.

145. SAINTE-BEUVE, *Notes sur ses relations avec Chateaubriand*, sept pages imprimées dans le premier vol. des *Portr. cont.* Ces notes ne sont pas datées, mais elles n'ont paru, pour la première fois, qu'en 1868, car il y est fait allusion (p. 78) à un ouvrage paru en 1867.

146. SAINTE-BEUVE, *Études sur J.-J. Ampère* dans *Revue D. M.*, du 1^{er} septembre 1868, reproduites dans *Nouveaux Lundis*, XIII, p. 182 et suiv.

147. F. OZANAM, *Lettres*, 2 vol. in-8°; Paris, Lecoffre, 1869.

148. MME P. DE SAMAN, *Les Enchantements de Prudence*; Paris, 1869 (?); 2^e édition, Paris, 1873. Livre très discuté. Sainte-Beuve en a donné la primeur dans *Chateaubriand et son groupe*.

La véracité de l'auteur a été contestée par de Pontmartin (Voir Troubat, *Revue hist. litt. Fr.*, 15 juillet 1900, p. 383); Biré, édit. des *M. O. T.*, t. 6, p. 405, n. 1; Bertrin, *Sincérité religieuse de Chateaubriand*, p. 327 et suiv. Elle a été admise par Sainte-Beuve, *Corr.*, I, p. 277, 278 (Voir Troubat, *art. cité*, p. 383); George Sand (préface des *Enchantements*, en partic. p. x); Haussonville, *Ma jeunesse*, p. 190; C. Latreille, avec des réserves, dans *Minerva* du 1^{er} décembre 1902, p. 404.

149. MICHELET, *Histoire de France, Préface de 1869* (éd. Flammarion des œuvres complètes, I, p. xxvi).

150. Ph. CHASLES, article sur *Baulanche*, dans le *Dict. de la conversation*, 2^e éd., II, Paris, Didot, 1870.

151. Marquis DE BOISSY, *Mémoires*, redigés par P. Breton, 2 vol.; Paris, Dentu, 1870, in-8°. Ce livre nous donne la série des lettres adressées par Chateaubriand en 1828 et 1829 à M. de Boissy; elles sont intéressantes à comparer avec les lettres à Mme R... (I, p. 185 et suiv.).

152. LAMARTINE, *Souvenirs et Portraits*, 3 vol. in-16; Paris, Hachette, 1871. Ce recueil est formé d'emprunts faits au *Cours fam. de litt.* On y trouvera les portraits de Mme de Stael, I, p. 203; du duc de Montmorency, I, p. 350; de Marcellus, II, p. 17; de Chateaubriand, II, p. 83; de Mme R..., II, p. 133 et suiv.

153. Comte DE CARNÉ, *Mme Récamier*, dans le *Correspondant*, du 25 décembre 1872.

154. A. JAL, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire...* 2^e édition; Paris, Plon, 1872.

155. ANONYME (Mme Lenormant). *Mme Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*; Paris, Lévy, 1872, in-8°.

156. A. DE PONTMARTIN, article sur *Mme Récamier* de novembre 1872, reproduit dans *Nouveaux samedis*, 9^e série; Paris, Lévy, 1873, p. 112 et suiv.

157. Ch. LENORMANT, *Esquisse d'un maître, Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand. Manuscrit de 1826 suivi de lettres inédites et d'une étude*; Paris, Lévy, 1874.

158. L. BRUNIER, *Ein edles Frauenbild, Julie Recamier*; Prosbourg et Leipzig, Verlag von Gustav Heckenast, 1875.

159. AMPÈRE, A. M. et J.-J. *Correspondance et souvenirs*, recueillis par Mme H. C..., 2 vol. in-18; Paris, Hetzel, 1875.

160. E. SCHERER, *Études sur la littérature contemporaine*; Paris, Lévy, V, in-18. Trois articles sur J.-J. Ampère, de 1875 et 1876.

161. HAUSSONVILLE, *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*; Paris, Lévy, 1875, in-18. Voir p. 95 et suiv., p. 118, p. 120, p. 211 et suiv.

162. Jules SOURY, *Portraits de femmes*; Paris, Sandoz, 1875, in-18. Étude sur Mme R..., de la p. 297 à la p. 342.

163. CUVILLIER-FLEURY, *Posthumes et revenants*; Paris, 1879, in-18. Voir l'étude intitulée : *Un amour platonique*; elle a été écrite en 1875.

164. P. LANFREY, *Histoire de Napoléon I^{er}*, 5 vol. in-18; Paris, Charpentier. T. V, 1875. Une seule mention de Mme R... (p. 309 et 310), mais, à partir de la p. 303, de nombreux développements sur la saisie du livre de Mme de Stael.

165. George TICKNOR, *Life, letters and journals*; Boston, Osgood, 1876, 2 vol. in-8. (B. N. Pz 361.) Voir t. I, p. 137 et 304.

166. EDINBURGH REVIEW, *Les deux Ampère; la société française et la société anglaise*, traduit dans *Revue britannique*, avril 1876, p. 441 et suiv.

167. DE BACHASSON, *la Statue de Chateaubriand*; Saint-Malo, E. Hamel, 1876, en partic. p. 25 et suiv., p. 126. (B. N. Lk⁷ 18975.)

168. SAINTE-BEUVE, *Les cahiers de...*; Paris, Lemerre, 1876, in-18°. Voir p. 126, 127.
169. Philarète CHASLES, *Mémoires*, 2 vol. in-18; Paris, Charpentier, 1876-1877. Voir t. I, p. 318 et suiv., éloge de Mme R.
170. SAINTE-BEUVE, *Correspondance*, 2 vol. in-18; Paris, Lévy, 1877. Très important.
171. Daniel STERN (comtesse d'Agoult), *Mes Souvenirs*, in-8°; Paris, Lévy, 1877.
172. Edgar QUINET, *Correspondance, Lettres à sa mère*, 2 vol. in-18; Paris, Germer-Baillière, 1877.
173. J.-Barbey D'AUREVILLY, *Les Bas-Bleus*, in-18; Paris, Palmé, 1878. Étude sur Mme Lenormant.
174. H. JOUIN, *David d'Angers...*, 2 vol.; Paris, Plon, 1878. (B. N. Ln^{er} 30064.)
175. H. WALLON, *Notice historique sur... Ch. Lenormant*; Paris, Didot, 1878.
176. P.-F. DUBOIS (de la Loire-Inférieure), *Fragments littéraires*, articles extraits du *Globe*, 2 vol.; Paris, Thorin, 1879. Ces volumes sont précédés d'une notice de Vacherot qui contient (p. xxvii) un jugement très bienveillant sur Mme R.
177. HAUSSONVILLE, *Prosper Mérimée*, dans *Revue D. M.* du 15 août 1879. C'est là qu'on trouvera les deux jugements si sévères de M. sur Mme R. (p. 753, 754, 755). (Voir *Revue hist. ûit. Fr.*, 1899, p. 58.)
178. A.-J. PONS, *Sainte-Beuve et ses inconnues*, 1879, in-18°; Paris, Ollendorff.
179. SAINTE-BEUVE, *Nouvelle correspondance*; Paris, C. Lévy, 1880, in-18. Voir p. 34 et suiv.
180. Mme DE WITT, née Guizot. *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis*, in-16°; Paris, Hachette, 1880. Voir p. 266.

181. F.-Y. BESNARD, *Souvenirs d'un nonagénaire*; Paris, Champion, 1880. (B. N. Ln⁷⁷ 32291.) Voir t. II, p. 146.

182. Mary SUMMER, *Les belles amies de M. de Talleyrand*; 1860, in-18, Calmann Lévy.

183. Baronne DEGÉRANDO, *Lettres*, in-12; Paris, Didier, 1880.

184. H. TAINÉ, *Discours de réception à l'Académie française*; Paris, Didier, 1880. (B. N. 8° Z, 1348.)

185. SAINTE-BEUVE, *le Clou d'Or*; Paris, Lévy, 1880. Voir p. 4, 54.

186. Mme C. JAUBERT, *Souvenirs...*; Paris, Hetzel, in-18, s. d. (1881). Voir p. 10 et suiv., 119 et suiv., p. 175 et suiv., quelques jugements très durs sur Mme R.

187. E. ZOLA, *Documents littéraires, Études et Portraits*; Paris, Charpentier, 1881, in-18.

188. A. DE VIGNY, *Journal d'un poète...*; Paris, Calmann Lévy, 1882.

189. Prince DE METTERNICH, *Mémoires, documents et écrits divers*, t. V; Paris, Plon, 1882, in-8°.

190. Maxime DU CAMP, *Souvenirs littéraires*; Paris, Hachette, 1882, 2 vol. in-8°.

191. H. WELSCHINGER, *La Censure sous le premier Empire*; Paris, Charavay, 1882, in-8°.

192. Benjamin CONSTANT, *Lettres à Mme Récamier (1807-1830)*, publiées par [Mme Lenormant]; Paris, C. Lévy, 1882, in-8°. Sur l'histoire de cette publication, voir la Préface. L'ouvrage comprend 161 lettres; le recueil original, vendu en 1895, en contient 172. Plusieurs de ces lettres ont été insérées par Bal-

lanche dans sa vie inédite de Mme R. Voir M. du Camp, *Souv. lit.*, II, p. 365, 366; *Interméd. des chercheurs*, 1886, p. 229, 283; *Gazette anecdotique*, 1876, I, p. 245, 246.

193. Benjamin CONSTANT, *Récit de la jeunesse de Mme Récamier*, inachevé. Les fragments conservés ont été publiés en appendice dans le volume précédent. Ce texte, mutilé et dénaturé par Chateaubriand, dans le t. IV des *M. O. T.*, a été rédigé à l'époque où Constant aimait Mme R., c'est-à-dire en 1815.

194. Th. IUNG, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, 3 vol. in-8°; Paris, Charpentier, 1882-1883.

195. Henry JAMES, *French poets and novelists*; Leipzig, Tauchnitz, 1883. De la page 253 à la page 283, étude sur les deux Ampère, où il est longuement question de Mme R.

196. *Litterarische Fantasien en Krütieken* door Cd Busken Huet, twintigste deel, — Oude Romans : Chateaubriand, Mme de Stael, Benjamin Constant; Haarlem, 1883. (B. N. 8° Z 2053.) Voir, en particulier, p. 240.

197. A. DE PONTMARTIN, *Benjamin Constant dans Souvenirs d'un vieux critique*, 3^e série; Paris, Lévy, 1883, in-18.

198. Auguste BARBIER, *Souvenirs personnels et silhouettes contemporaines*; Paris, Dentu, 1883, in-18. L'étude sur Mme R. est souvent inexacte.

199. Caroline GEAREY, *French Heroines...*; London, Blackwood, s. d. (1884). Une étude est consacrée à Mme R. sous le titre de *A Queen of Hearts*, p. 115 et suiv. (British Museum 10658 b. 20). Rien d'original, tiré des publications de Mme Lenormant.

200. Baron DE VITROLLES, *Mémoires et Relations politiques*, publiés par E. Forgues; Paris, Charpentier, 3 vol. in-8°. A la fin du 2^e vol., une longue note sur Chateaubriand, de la p. 456 à la p. 476, très sévère, avec deux mentions de Mme R. (p. 458 et 476) dont l'une est assez cynique.

201. Paul LACROIX, *Directoire, Consulat et Empire*, gr. in-8°. ill.; Paris, 1884, p. 62, 218, 222.
202. J. O. B. D'HAUSSONVILLE, *Ma jeunesse*; Paris, Lévy, 1885, in-8°. Voir tout le chapitre V : *L'ambassade de Rome et M. de Chateaubriand*. Important.
203. Claude FAURIEL, *Les derniers jours du Consulat*, manuscrit publié par L. Lalanne, in-8°; Paris, C. Lévy, 1886. (B. N. 8° Z. Larrey 309.)
204. A. C. L. V., duc DE BROGLIE, *Souvenirs*, 4 vol. in-8°; Paris, C. Lévy, 1886. Voir I, p. 286, 288, 289, 292, 389; II, p. 205, 269, 270, 271, 294; III, p. 32.
205. K. O'MÉARA, *Un salon à Paris*, in-18; Paris, Plon, s. d. [1886].
206. Courte notice, non signée, sur Mme R. dans *The Encyclopaedia Britannica*, ninth édition, vol. XX, Edinburgh, 1886.
207. A. DE PONTMARTIN, *Souvenirs d'un vieux critique*, 8° série; Paris, Lévy, 1887, in-18, p. 232 et suiv. Article sur le livre de O'Méara qui contient deux pages assez dures sur Chateaubriand gâté par Mme R. (p. 237 et 238).
208. Bella DUFFY, *Mme de Stael*; London, Allen, 1887 (B. N. 8° G 1470). Voir p. 91 et suiv., 118 et suiv., 149, 161 et suiv.
209. Lady Charlotte BLENNERHASSETT, née comtesse de Leyden, *Frau von Stael...* I, Berlin, Paetel, 1887, in-8°; II, 1888; III, 1889. Il existe une traduction anglaise de cet ouvrage; nous avons consulté la trad. française de Aug. Dietrich, *Mme de Stael et son temps*; Paris, L. Westhauser, 1890, 3 vol. in-8°. (B. N. Ln⁵⁷ 37510 *ter.*) Sur l'importance de ce travail, voir Brunetière, *Études critiques*, 4^e série, p. 358.
210. Théodore AYNARD, *Les salons d'autrefois* dans *Revue du Lyonnais*, 1887, II, p. 170.
211. A. BARDOUX, *Mme de Custine*; Paris, C. Lévy, 1888, in-8°.

212. *La France et Paris sous le Directoire*, Lettres d'une voyageuse anglaise... traduites et annotées par A. Babeau; Paris, F. Didot, 1888, in-18.

213. Benjamin CONSTANT, *Lettres à sa famille*, précédées d'une introduction par Jean H. Menos (Mlle Éliisa Hudry-Menos); Paris, Savine, 1888, in-18. Ces lettres, éditées avec trop peu de méthode, proviennent d'une correspondance importante de Constant qui est à la Bibliothèque de Genève et avait été publiée déjà partiellement par E. Crépet, *Revue nationale*, avril, mai 1867. Mlle Menos a fait un choix dans les quatre cents lettres environ de ce groupe; elle a eu le tort de ne pas distinguer, en tête des lettres, les dates qui nous sont données par Constant et celles que nous devons à des conjectures, fort ingénieuses d'ailleurs, de Th. Dufour.

214. E.-J. DELÉCLUZE, *Souvenirs inédits*. Ce sont les compléments des *Souvenirs de soixante années*. Ils ont été publiés, d'après le manuscrit original, appartenant à M. Viollet-le-Duc fils, par la *Revue rétrospective*, à partir de juillet 1888.

215. G. PAILHÉS, *Mme de Chateaubriand, Lettres inédites* à M. Clausel de Coussergues; Bordeaux, Feret; Paris, Champion, 1888; voir p. 17.

216. H. LUCAS, *Portraits et souvenirs littéraires*; Paris, Plon, s. d. (1890.) (B. N. 8° Z 11679.) Voir p. 15.

217. Philippe GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française*; Paris, Fischbacher, 1890, in-8°.

218. Hippolyte AUGER, *Mémoires*, publiés dans la *Revue rétrospective*, à partir de juillet 1890. Voir XIII, p. 16, 24, 339, 424; XIV, p. 182.

219. Ernest BERTIN, *La société du Consulat et de l'Empire*; Paris, Hachette, 1890, in-18.

220. A. DE ROUGÉ, *Le marquis de Vérac et ses amis*; Paris, Plon, 1890, in-8°. Voir le chap. x.

221. BARON DE BARANTE, *Souvenirs*. 8 vol. in-8°, 1891 à 1901; Paris, C. Lévy. Important.

222. E. FAGUET, *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle*, 1^{re} série; Paris, Lecène, 1891, in-18. Voir les études sur Mme de Staël, sur Benj. Constant et, en particulier, p. 204, 205.

223. BARON V. DE VARS, *Les femmes de Talleyrand*; Paris, Kolb, s. d. [1891]. L'étude sur Mme R. est détestable.

224. LUCIEN TENDRET, *La table au pays de Brillat-Savarin*; Belley, 1892.

225. E. M. DE VOGÜÉ, article sur *Chateaubriand*, dans *Revue D. M.* du 15 mars 1892.

226. DE LESCURE, *Chateaubriand*; Paris, Hachette, 1892, in-16.

227. *Manuel de bibliographie biogr. et d'icon. des femmes célèbres*, par un vieux bibliophile; 1892, Turin, Roux; Paris, Nilsson. (B. N. 8° Q 1841.)

228. Frédéric MASSON, *Mme Récaulier et Napoléon*, dans *le Figaro illustré* de mars 1893.

229. HENRI BOUCHOT, *Le luxe français, la Restauration*; Paris, Libr. illustrée, s. d. [1893]. Voir p. 115 et suiv.

230. J. GRAND-CARTERET, *Dix-neuvième siècle (en France), Classes, mœurs, usages, costumes, inventions*; Paris, F. Didot, 1893. Voir p. 287.

231. Chédieu DE ROBETHON, *Chateaubriand et Mme de Custine*; Paris, Plon, 1893. Voir p. 225.

232. J. BARBEY D'AUREVILLY, *Littérature épistolaire*; Paris, Lemerre, 1893. Étude sur Mme R., p. 113 et suiv. Article très dur, dirigé surtout contre Mme Lenormant.

233. ALBERT SOREL, *Mme de Staël*, 2^e édit.; Paris, Hachette, 1893, in-16.

234. Édmond GÉRAUD, *Fragments de journal intime*; Paris, Flammarion, s. d. [1893], in-8°.

235. Pierre DE CROZE, *Le chevalier de Boufflers et la comtesse de Sabran*; Paris, C. Lévy, 1894, in-18. Voir la table.

236. Général baron THIÉBAULT, *Mémoires*, 5 vol. in-8°. 4^e édit.; Paris, Plon, 1894.

237. Charles DE CONSTANT, *Lettres*, publiées par G. Bertin sur les mss. de Genève dans *Nouv. Revue rétrosp.*, I, 1894.

238. Benjamin CONSTANT, *Le Siège de Soissons*, épopée anti-napoléonienne, interprétée et publiée par Victor Waillé; Paris, Picard, s. d. [1894].

239. A. FILON, *Mérimée et ses amis*; Paris, Hachette, 1894.

240. ANONYME (Mme Cavaignac), *Mémoires d'une inconnue*; Paris, Plon, 1894.

241. Vicomte DE BROU, *La vie en France sous le premier Empire*; Paris, Plon, 1895. Important.

242. Eugène DELACROIX, *Journal*, t. III; Paris, Plon, 1895. Voir p. 397.

243. Aug. CHALLAMEL, *Les clubs contre-révolutionnaires*; Paris, Quantin, 1895. Voir p. 566 et 567.

244. M. PALÉOLOGUE, *Profils de femmes*, 2^e édit.; Paris, C. Lévy, 1895. Étude sur Mme de Chateaubriand.

245. P. BONDOIS, *Napoléon et la société de son temps*; Paris, Alcan, 1895.

246. Comte DE MONTGAILLARD, *Souvenirs*; Paris, Ollendorff, 1895.

247. Benjamin CONSTANT, *Journal intime*, avec une introduction par D. Melegari; Paris, Ollendorff, 1895. Ce journal, écrit

par Constant en lettres grecques, conservé dans les archives de la famille de C. de Rebecque, transcrit par M. Adrien de Constant, expurgé d'ailleurs, parut en 1887 dans *la Revue internationale* de Rome. Il commence en 1804 et finit en 1816. Voir dans Eug. Ritter, *Notes sur Mme de Stael*, p. 74, n. 1 et p. suiv. une critique sévère mais exacte de cette publication. Les lettres imprimées par Mlle Melegari à la suite du *Journal* ne portent aucune indication d'origine.

248. *Catalogue de lettres autographes provenant de Mme Récamier*, vendues le 27 mai 1895; Paris, Charavay. (Nous citerons ce document ainsi : C. L. A. R.). Sur l'adjudication, qui produisit 5,106 francs, voir *Revue hist. litt. Fr.*, 1895, p. 465.

249. E. RICHARD, *Une page de la vie lyonnaise sous le Premier Empire*, brochure; Lyon, Mougins-Rusand, 1895.

250. M. DESBORDES-VALMORE, *Correspondance intime*, 2 vol.; Paris, Lemerre, 1896. Voir I, p. 15, 42, 44, 176, 177, 179, 180, 191; — II, p. 100, 102, 141, 195.

251. O. HAVARD, *Les Femmes illustres de la France*; Tours Mame, 1896. Notice sur Mme R., p. 358 et suiv.

252. G. PAILHÈS, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*; Bordeaux, Féret, 1896. (B. N. Lnⁿ 43797.)

253. Rob. BOUBÉE, *Lettres inédites sur Mme Récamier*, dans *Nouvelle Revue* du 15 janvier 1896.

254. GUIZOT, *Lettres à M. et à Mme Ch. Lenormant*, dans *le Correspondant*, 10 février, 25 février et 25 juin 1896.

255. René KERVILER, *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand...*; Vannes, Lafolye, 1896. (B. N. Lnⁿ 44111.)

256. Mme DE CHASTENAY, *Mémoires*, 2 vol.; Plon, 1896.

257. Maria EDGEWORTH, *Lettres intimes*, trad. fr.; Guillaumin, 1896. (B. N. 8° Z. 14329.) Important.

258. A. LAQUIANTE, *Un hiver à Paris sous le Consulat*; Paris, Plon, 1896.
259. Duchesse DE BROGLIE, *Lettres*; Paris, C. Lévy, 1896. (B. N. Lnst 43639).
260. NAPOLEON I. *Lettres inédites*, publiées par Léon Lecestre; Paris, Plon, 1897.
261. Duc DE BROGLIE, *Histoire et politique*; Paris, C. Lévy, 1897. Voir l'étude sur Mme Anisson (B. N. L⁴⁶ 123.)
262. Prosper MÉRIMÉE, *Une correspondance inédite*; Paris, C. Lévy, 1897; voir p. 93 et 103. Cette correspondance était adressée à la marquise de La Rochejacquelein.
263. Docteur CABANÈS, *Le cabinet secret de l'histoire*, 2^e série; Paris, 1897, Charles. Étude sur le cas de Mme R.
264. J. TURQUAN, *Le monde et le demi-monde sous le Consulat et l'Empire*; Paris, Mongrédien, s. d. (1897).
265. Comtesse DE MAGALLON, *M. et Mme de Chateaubriand* dans *Nouvelle Revue*, 1897, p. 482.
266. G. MAZE-SENCIER, *Camille Jordan et ses correspondants*, dans *Revue pol. et parlem.*, 1897; voir III, p. 145, 147, 148.
267. E. FAGUET, *Politiques et moralistes du dix-neuvième siècle*, 2^e série; Paris, Lecène, 1898. Etude importante sur Ballanche.
268. H. BUFFENOIR, *Le château de Coppet* dans *Revue bleue* du 1^{er} octobre 1898. Peu important.
269. Arthur POUGIN, *La jeunesse de Mme Desbordes-Valmore...*; Paris, C. Lévy, 1898. Voir p. 123 et suiv.
270. Sir John CARR, *Impressions de voyage*, étude, trad. et notes par A. Babeau; Paris, Plon, 1898 (B. N. L²⁹ 167).
271. A. BARDOUX. *La duchesse de Duras*; Paris, C. Lévy, 1898 (B. N. Lnst 45507).

272. Edmond BIRÉ, *La correspondance de Chateaubriand*, dans *le Correspondant*, année 1898, t. CLV, p. 1056 et t. CLVI, p. 77.

273. Robert BOUBÉE, *Camille Jordan et Mme de Krudener* dans *le Correspondant*, année 1898.

274. Eugène RITTER, *Notes sur Mme de Stael...*; Genève, Georg, 1899.

275. A. STEYERT, *Nouvelle histoire de Lyon*, t. III; Lyon, Bernoux, 1899.

276. Vicomte DE REISET, *Souvenirs*; Paris, C. Lévy, 1899.

277. V. GIRAUD, *Chateaubriand et les Mémoires d'Outre-Tombe* dans *Revue D. M.* du 1^{er} avril 1899.

278. TONY-KELLEN, *Mme Récamier* dans la *Rev. all. Nord und Süd*, mai 1899, Breslau.

279. *Bonaparte et les Bourbons. Relations secrètes des agents de Louis XVIII à Paris sous le Consulat*, publiées par le comte Remacle; Paris, Plon, 1899. Très important.

280. Charles JORET, *Mme de Stael et la cour de Weimar*, deux articles dans *Ann. fac. lettres Bordeaux*, 1899 et 1900.

281. André LE BRETON, *Benjamin Constant romancier*, dans *Ann. fac. lettres Bordeaux*, 1899, I.

282. Paul LAFOND, *Garat*; Paris, C. Lévy, s. d. (1900). Voir le chapitre XI.

283. Abbé G. BERTRIN, *La sincérité religieuse de Chateaubriand*; Paris, Lecoffre, 1900. Nous n'avons pas pu tenir compte des jugements contenus dans cet ouvrage où la préoccupation polémique domine et fausse la discussion.

284. Jules TROUBAT, *Sainte-Beuve et les Mémoires d'Outre-Tombe*, article dans la *Revue hist. litt. Fr.*, du 15 juillet 1900.

285. H. THIRRIA, *La duchesse de Berry*; Paris, Plange, 1900 (B. N. Ln^{er} 47448).

286. E. FAGUET, *Chateaubriand et Sainte-Beuve*, dans *Revue bleue* du 17 février 1900.

287. Jules TROUBAT, *Une page contestée des Mémoires de Chateaubriand*, dans *Revue bleue* du 24 février 1900.

288. E.-M. DE VOGUÉ, *Le rappel des ombres*; Paris, Colin, 1900. Étude sur le cinquantenaire de Chateaubriand.

289. Général THIARD, *Souvenirs*; Paris, Flammarion, s. d., 1900 (B. N. Ln^{er} 47917).

290. Léon SÉCHÉ, *Les manuscrits des Mémoires d'Outre-Tombe*, dans *Revue bleue* du 10 mars 1900.

291. G. PAILHÉS, *Du nouveau sur Joubert, Chateaubriand, Fontanes et sa fille, Sainte-Beuve*; Paris, Garnier, 1900.

292. Jules LEMAITRE, *La Journée d'une merveilleuse*, dans les *Lectures pour tous*, d'octobre 1900.

293. J. TURQUAN, *La baronne de Krüdener*; Paris, Mongrédien, s. d., 1900 (B. N. 8° M. 11289).

294. A. AULARD, *Histoire politique de la Révolution française*; Paris, Colin, 1901.

295. H. d'ESPINCHAL, *Souvenirs militaires*, 2 vol.; Ollendorff, 1901.

295 bis. Comte DE LA GARDE-CHAMBONAS, *Souvenirs du congrès de Vienne*; Paris, Vivien, 1901.

296. Louis MADELIN, *Fouché*, 2 vol.; Paris, Plon, 1901.

297. Noël WILLIAMS, *Mme Récamier and her friends*, ill.; London, Harpers, 1901. Ce travail n'avait d'autre intérêt pour nous que de signaler et d'utiliser quelques sources anglaises.

298. CHATEAUBRIAND, *Une correspondance inédite, lettres à Mme de Cottens*, dans le *Correspondant* du 25 août 1901.

299. J. TURQUAN, *Mme Récamier, avec des documents nouveaux et inédits*; Paris, Mongrédien, s. d. (1902). Très peu d'inédit; beaucoup de parti pris.

300. GUIZOT, *Lettres à M. et à Mme Ch. Lenormant*, publiées par Ch. de Loménie; Paris, Hachette, 1902.

301. Mme DE GENLIS, *Lettres inédites à Casimir Baecker*; Paris, Plon, 1902.

302. Gilbert STENGER, *Chez Mme de Genlis*, dans *Nouvelle Revue* du 1^{er} décembre 1902.

303. Maurice LEFÈVRE, *La femme à travers l'histoire*; Paris, Fontemoing, 1902.

304. Aimée DE COIGNY, *Mémoires*; Paris, C. Lévy, s. d., 1902.

305. Urbain MENGIN, *l'Italie des romantiques*; Paris, Plon, 1902. Voir le chapitre 1;

306. Léon G. PÉLISSIER, *Le portefeuille de la comtesse d'Albany*; Paris, 1902. Voir la table.

307. H. BUFFENOIR, *Chateaubriand lisant ses Mémoires*, dans la revue *le Monde moderne*, du 1^{er} janvier 1902.

308. M. DEMAISON, *Le salon de Mme Récamier*, dans le *Journal des Débats* du 8 juin 1902.

309. Ch. LE GOFFIC, *Les dernières années de Chateaubriand*, dans *l'Ame bretonne*; Paris, Champion, 1902. Étude intéressante sur la vieillesse de Chateaubriand.

310. C. LATREILLE, *Sainte-Beuve et Chateaubriand*, dans *Minerva* du 1^{er} décembre 1902. Intéressant.

311. E. HERRIOT, *Camille Jordan et la Restauration*, trois articles dans *Rev. hist. Lyon*, 1902.

312. H. BORDEAUX, *Rosalie de Constant*, dans *le Correspondant* du 10 janvier 1903. Bon article.

313. P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*; Paris, Plon, 1903. Excellent travail.

314. SAINTE-BEUVE, *Lettres inédites à Collombet*, publiées par Latreille et Roustan; Paris, Lecène, 1903.

315. Gilbert STENGER, *Mme Récamier*, dans *la Nouvelle Revue* du 15 avril 1903.

316. G. FRAINNET, *Essai sur... Ballanche*; Paris, Picard, 1903.

316 bis: MME DE CAZENOVE D'ARLEM, *Journal*; Paris, Picard, 1903.

317. G. MICHAUT, *Sainte-Beuve avant les lundis*; Fribourg, Paris, 1903. Excellent travail.

318. SAINTE-BEUVE, *Lettres à M. et Mme Juste Olivier*, dans *Revue D. M.*, 15 octobre 1903 et n° suivants.

319. MME DE STAEL, *Lettres inédites à Henri Meister*, publiées par Usteri et Ritter; Paris, Hachette, 1903.

320. C. HUIT, *La vie et les œuvres de Ballanche*; Lyon, Vitte, 1904.

321. *Lettres nouvelles de Chateaubriand*, publiées par Louis Thomas dans *le Mercure de France* (décembre 1903 et février 1904).

322. *Lettres nouvelles de Benjamin Constant*, dans *la Revue* (n° du 1^{er} mai 1904 et n° suiv.).

323. Documents intéressants sur Chateaubriand, à propos de Léonce de Lavergne (*Revue des D. M.*, 15 avril 1904).

M. Jean RICHEPIN a fait jouer à New-York, en octobre 1903, une pièce ayant pour titre : *Ma lemoiselle Napoléon*. L'héroïne

en est Mlle Mars. Mme R. y paraît au premier acte (foyer de la Comédie-Française, un soir de première). Elle n'y joue qu'un rôle épisodique, presque de figuration; le rôle a trois ou quatre répliques sans plus. (Renseignements comm. par M. J. Richepin.)

Aux ouvrages cités on ajoutera : Alexandre DUMAS, *Voyage en Suisse*; — Anatole FRANCE, *Vie littéraire*, I, p. 63 et suiv.; III, p. 197, et surtout IV, p. 29 et suiv.

On consultera l'*Interméd. des chercheurs*, 1866, p. 712; 1869, p. 377, 456; 1875, p. 233, 285; 1882, p. 101, 155, 263, 314, 341, 373, 406, 591; 1884, p. 165, 257, 314, 367; 1886, p. 229, 283; 1894, p. 168; 1897, I, p. 129, 130; 1899, I, p. 821, 822 et la *Gazette anecdotique* de d'HEYLLI, 1876, I, p. 163, 245; 1877, II, p. 35

Quincé (Rhône), septembre 1904.



INTRODUCTION

Y a-t-il lieu d'entreprendre une biographie de Mme Récamier? — Les publications de Mme Lenormant. — Les difficultés du sujet. — Les témoignages. — Les documents; Mémoires et Correspondances. — Les papiers de Mme Récamier.

Dans l'article délicat et léger qu'il consacrait à Mme Récamier, depuis peu disparue, Sainte-Beuve écrivait : « Je me garderai bien d'essayer ici de donner d'elle une biographie; les femmes ne devraient jamais avoir de biographie, vilain mot à l'usage des hommes et qui sent son étude et sa recherche. Même quand elles n'ont rien d'essentiel à cacher, les femmes ne sauraient que perdre en charme au texte d'un récit continu. Est-ce qu'une vie de femme se raconte? Elle se sent, elle passe, elle apparaît. J'aurais bien envie même de ne pas mettre du tout de date, car les dates en tel sujet, c'est peu élégant (1). »; Sainte-Beuve reprenait là, sans nous le dire, un mot sur la chronologie que l'entourage de Mme Récamier prêtait au duc de Laval, Adrien de Montmorency (2); et,

(1) *Causeries du lundi*, t. I, p. 124. L'article est du 26 novembre 1840 Mme R. elle-même semble avoir désiré qu'on écrivit sa biographie. (*Souv. et corr.*, Avant-propos, I, p. 11.)

(2) Voir les *M. O. T.*, édit. Biné, t. II, p. 278, note 1.

d'ailleurs, les scrupules qu'il nous expose ne sont que précautions oratoires. Au cours de la même causerie, quelques lignes plus loin, il paraît se raviser; pour faire comprendre « le doux génie » de Mme Récamier (1), il veut essayer de démêler son histoire, encore enveloppée sous les voiles de la légende. Il se porte même à l'excès qu'il eût voulu éviter; de sceptique qu'il était une page plus haut, il est devenu dogmatique plus qu'il ne convient. « Quand on veut juger Mme de Sévigné ou Mme de Maintenon, et se rendre compte de leur nature, dit-il, on est bien obligé d'avoir une idée générale et une *théorie* sur elles. » Il se lance donc à la poursuite de sa théorie, et, ajoutons-le bien vite, corrigeant l'imprudence de sa proposition par la délicieuse souplesse de son talent, il esquisse de son modèle un de ces portraits qui lèvent la paille, comme il aimait à dire, tant le personnage y revit, avec ses nuances, le modelé de ses formes et la flamme de sa vie.

Vers le même temps, J. Lemoinne s'était posé la même question et l'avait résolue dans le même sens (2). « Il nous semble, écrivait-il, qu'on doit toujours avoir un certain scrupule à mettre le nom d'une femme dans des livres et dans tout ce qui appartient au public; mais enfin on n'a point le droit de dérober à l'histoire cette touchante figure qui y apparaît au milieu du cortège le plus brillant de ce siècle (3). »

(1) P. 125.

(2) Article du 1^{er} juillet 1849, reproduit dans *Ét. crit. et biogr.*, n° XIV.

(3) P. 362.

Au reste, la question n'est plus tout à fait entière. La nièce de Mme Récamier, Mme Lenormant, a publié, dès 1859, et avec un vif succès, deux volumes sous ce titre attirant : *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*. Elle y a joint, en 1872 : *Mme Récamier, les amis de sa jeunesse et sa correspondance intime*; dix ans après, elle publiait les *Lettres de Benjamin Constant* à la même. De plus, elle a mêlé l'histoire de Mme de Stael et de Mme Récamier dans son ouvrage sur *Coppet et Weimar* (1). Le personnage de la célèbre Juliette a donc été, dès maintenant, introduit dans l'histoire sociale et littéraire du dix-neuvième siècle; les travaux de Mme Lenormant sont des premiers que l'on consulte pour connaître Mme de Stael, Benjamin Constant et Chateaubriand. La vie de Mme Récamier est si intimement liée à celles des plus grands écrivains ou hommes politiques du siècle que, pour éclairer leurs figures, c'est à la biographie de Juliette qu'on a demandé fort souvent des lumières. Il s'agit donc pour nous non pas de révéler une inconnue ou de plaider pour une oubliée; mais, puisque Mme Récamier a eu tout d'abord ce privilège d'assister à plus d'un demi-siècle de notre histoire; puisqu'une influence qu'il faut bien reconnaître, même si on ne l'admire pas, lui a réservé un rôle dans tant d'existences et dans tant d'œuvres; puisque son amitié avec Mme de Stael l'a intimement associée à l'opposition sous le premier Empire; puisque l'amour de Benjamin Constant pour elle a passé

(1) Cui parut en 1867.

pour être la cause d'une des grandes apostasies politiques du dix-neuvième siècle; puisqu'un philosophe aussi curieux à étudier que Ballanche n'a vécu pendant plus de trente ans que de sa vie; puisque l'Abbaye-au-Bois a vu s'élaborer toute une partie de la critique de Sainte-Beuve; puisqu'enfin toute l'histoire de Chateaubriand, à partir de 1818, est comme tissée à celle de Mme Récamier, il nous a paru qu'il y avait un intérêt historique et un intérêt littéraire à reprendre la biographie de cette femme unique, à la redresser ou à la compléter par une étude critique des très nombreux documents où il nous est parlé d'elle et, sans nous exagérer les mérites d'une personne qui redoutait l'exagération, à la replacer patiemment au sein de tous les événements politiques et littéraires que la connaissance de sa vie fait mieux comprendre ou mieux apprécier.

Les publications de Mme Lenormant ont été violemment attaquées.

Plus que tout autre, Barbey d'Aurevilly s'est montré dur pour elle (1); non qu'il réprobat la publication de lettres intimes. Bien au contraire, il les appelle avec raison « le vrai du vrai ». Mais il se plaignait de suppressions faites dans les textes; il plaisantait cruellement et injustement Mme Lenormant, « chef de cabinet de sa tante » (2); il attaquait, à ce propos, les salons avec la violence que Barbey apporte à sa lutte contre tout ce qui

(1) Il l'appelle d'ailleurs Le Normand (*Les Bas-bleus*, p. 12 et suiv.), L'étude est fort divertissante et d'un style qui n'appartient qu'à Barbey, très incorrect, mais hardi et pittoresque.

(2) P. 17.

n'est pas *individuel*; l'article visait d'ailleurs beaucoup plutôt *Coppet* et *Weimar* que la grande publication de Mme Lenormant (1). — Jules Soury n'avait pas été beaucoup plus tendre (2). Pénétré de l'importance du sujet traité par Mme Lenormant, il protestait, avec plus de modération que Barbey, mais avec plus de fermeté aussi, contre l'*éclectisme* des *Souvenirs et correspondance* (3); il y voyait une apologie plus qu'une histoire (4), un évangile bien plus qu'une biographie (5). « Il a certainement existé, écrit-il, une religion, avec des sectes, des hérésies et des foules d'adorateurs, dont Mme Récamier était la Grande-Déesse : Mme Lenormant est la dernière prêtresse de ce culte (6). » Ces critiques (on en pourrait citer beaucoup d'autres) (7) sont évidemment exagérées.

Mme Lenormant proteste que son livre sur Mme Récamier est « entièrement sincère (8) » ou plutôt elle distingue; elle déclare que, pour sa tante elle-même, elle « n'a rien dissimulé, rien affaibli », tandis que, pour ses amis, elle a fait valoir « tout ce qui les recommande ». Il faut, en effet, faire honneur à Mme Lenormant d'un

(1) Les attaques ne sont pas moins vives dans l'étude sur *Mme de Staël*. (Même volume.)

(2) *Portraits de femmes*, p. 302 et suiv.

(3) P. 305.

(4) P. 314.

(5) P. 315.

(6) P. 316.

(7) Voir l'article de Clément de Ris dans le *Bulletin du bibliophile et du biblioth.*, 1860, p. 1193 et suiv., ou même celui de Guizot, *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} décembre 1859.

(8) Avant-propos, p. xi.

certain courage ; elle reconnaît que la séduisante Juliette a pu, par son amour de plaire, causer quelques profondes blessures (1) ; elle ne nie pas qu'il y ait eu entre elle et Chateaubriand « un moment cruel de malentendu » (2) ; sur la crise la plus grave que Mme Récamier ait traversée, elle nous donne des renseignements très précis et, sur l'interprétation du cas fameux, elle a parlé aussi librement qu'il est possible de le faire. Mme Lenormant s'est interdit de publier les lettres des personnes vivantes au moment où elle éditait les *Souvenirs* (3), c'est-à-dire en 1859 ; de là certaines lacunes. Les défauts de ses ouvrages ne nous ont point échappé, croyons-nous ; malgré tout, si ces travaux ne nous ont pas servi de modèle, ils nous ont incessamment guidé et instruit.

L'entreprise que nous avons tentée présentait certaines difficultés que nous ne voudrions pas exagérer, mais dont la constatation servira peut-être d'excuse aux faiblesses de notre travail. Lorsque Ballanche entreprenait lui-même, en 1823, cette biographie de Mme Récamier, encore inédite, que notre lecteur aura la bonne fortune de voir citée plus d'une fois dans cet ouvrage, il disait, avec le charme qui signale sa manière : « Tout ce qu'il doit y avoir de pur et de délicat dans la pensée lorsqu'on s'occupe d'une femme qui n'est jamais volontairement sortie du cercle de l'intimité où, il n'est pas permis d'en douter, elle eût toujours voulu demeurer cachée, m'impose une

(1) Avant-propos, p. xiv.

(2) *Ibid.*, p. xxiii.

(3) *Souv. et corr.*, II, p. 192-193.

réserve et j'oserai dire une pudeur que les paroles, même les plus contenues, trahissent toujours un peu. Je serai comme un historien du mystère, comme ces philosophes dont la doctrine voilée ne s'adressait pas à tous, mais seulement à quelques-uns. Je tâcherai d'entretenir de Mme Récamier, sans me rendre complice de la renommée qui l'a surprise à son insu (1). » John Lemoine a senti, à son tour, combien dans un pareil sujet les définitions nettes étaient difficiles. « Cette figure, écrit-il, ne peut être facilement rendue ni par la peinture, ni par l'écriture; il n'y avait peut-être que la musique capable de rendre cette chose vague et indéterminée (2). » Les documents, en un pareil sujet, ne donnent pas le tout; même lorsqu'ils sont sincères, ils laissent une part à l'imagination. Cette lettre paraît d'une coquette; n'y faut-il pas sentir le dépit ou telle émotion que la volonté aura contrainte? A chaque instant, on doit quitter un peu l'histoire sans tomber dans le roman. On veut n'être ni trop naïf ni trop sceptique; on sent qu'il faut admettre des obscurités et des contradictions, ne pas briser certaines portes closes, ne pas expliquer en pédant des situations où les intéressés eux-mêmes ne se sont pas reconnus. Au rebours du jeune homme que décrit Bossuet, les femmes sont presque toujours dans des actions composées. Aucune d'elles n'eut d'existence moins simple que Mme Récamier. C'est pour de semblables récits qu'il faudrait une Mme de La Fayette, un Marivaux, un Sainte-Beuve ou celui qui, plus près de

(1) *Biogr. inéd.*, par BALLANCHE, p. 2.

(2) *Journal des Débats*, du 27 octobre 1859.

nous, brodait, d'une main charmante, l'aimable histoire de la marquise de Sévigné.

Une autre difficulté compliquait notre tâche. « Mme Récamier, dit encore Ballanche (1), vécut plus dans ses amis que dans elle-même. Ce serait donc écrire sa vie qu'écrire celle de ses amis; ce serait la peindre que peindre ceux pour qui elle eut des attachements si vrais, si durables. Le culte du talent fut une partie de son caractère; toutes les distinctions eurent un droit de sympathie sur elle; aucune n'est restée étrangère à son charme ou même à ses affections, ce qui la rend une personne historique en dépit d'elle-même, et quelque soin qu'elle eût pris de se tenir en dehors de l'histoire. » Faisons la part de l'emphase ou de l'amitié; l'observation reste juste. Mme Récamier n'a rien fait par elle-même de très considérable et de très important. Les lettres qu'elle a écrites sont beaucoup moins nombreuses et beaucoup moins intéressantes que celles qui lui ont été adressées. Son histoire est le fil léger qui relie bien des histoires. Pour parler d'elle d'une façon qui mérite quelque attention, il faut faire intervenir Mme de Stael ou Benjamin Constant ou Chateaubriand. Il suit qu'en apparence au moins l'intérêt se disperse et s'affaiblit. C'est parce que nous avons senti cet inconvénient que nous avons donné pour titre à cet ouvrage : *Mme Récamier et ses amis*.

Au moins, nous avons fait nos efforts pour conformer nos recherches aux règles d'une bonne méthode histo-

(1) *Biogr. inéd.*, p. 2 et 3.

rique. Mme Récamier n'est morte qu'en 1849; il nous était donc possible de rencontrer des témoins qui l'eussent directement connue. Nous avons eu le privilège d'interroger Mme Cathinka Mackenzie de Dietz, la célèbre pianiste de la reine Marie-Amélie, qui, ayant été élevée à l'Abbaye-aux-Bois vers l'année 1835, eut l'occasion d'assister souvent aux réunions de Juliette et d'y rencontrer Chateaubriand, Montmorency et l'élégant Sosthènes de la Rochefoucauld. Mme Récamier prêtait son salon à Mme Mackenzie, alors Mlle de Dietz, pour des réunions musicales auxquelles collaborait le harpiste La Rivière. Bien que née en 1815, Mme Mackenzie se rappelait encore à merveille, au moment où nous avons eu l'honneur de la consulter, toute sorte d'anecdotes se rapportant à l'Abbaye. Mme Récamier lui avait laissé le souvenir d'une personne aimable aux cheveux châtain clair, aux narines un peu relevées, aux lèvres minces, avec des yeux à fleur de tête qui avaient pâli; les dents avaient souffert; Juliette parlait peu et, chaque après-midi, se promenait dans son jardin coiffée d'un grand chapeau bergère.

De même, M. E. Delphin, de Lyon, neveu de Mme Récamier, a poussé l'obligeance jusqu'à recueillir par écrit ses souvenirs pour nous les transmettre. Il avait vu, de 1843 à 1847, les hommes qui fréquentaient assidûment l'Abbaye; ses conversations, ses lettres, ses papiers nous ont été plus d'une fois utiles; sa judicieuse critique nous a souvent aidé à compléter ou à discuter les documents qu'il découvrait lui-même ou qu'il nous permettait de lui communiquer.

Ces documents n'étaient pas rares; il nous a fallu choisir.

Il n'est plus permis de nier, pour des études comme celles que nous poursuivons, la supériorité des sources épistolaires sur les *mémoires* dont on ne peut accepter les affirmations qu'avec la plus grande prudence (1). M. Aulard, dans l'*Avertissement* de son *Histoire politique de la Révolution française* (2), a fait de ce genre de sources une critique très vive, mais très sûre. Les Mémoires sont, trop évidemment, des apologies personnelles; le souvenir s'y « déforme »; c'est le mot. Et l'éminent historien pose la règle suivante : *Pour que le témoignage soit croyable, il ne suffit pas qu'il émane d'un contemporain; il faut encore qu'il ait été émis au moment même où a eu lieu l'événement auquel il se rapporte, ou peu après, dans la plénitude du souvenir.* Les correspondances sont donc préférables aux mémoires. On en trouvera de fort nombreuses dans notre travail. Au risque de paraître long, toutes les fois que nous avons rencontré une lettre qui pût profiter à la connaissance d'une personne ou d'un fait, nous avons préféré à tout commentaire le texte inédit que nous avons pu découvrir et nous nous sommes borné à ce que Sainte-Beuve appelait un « rôle d'encadreur » (3).

Ce n'est pas au reste que les *Correspondances* elles-mêmes soient à l'abri de tout soupçon. Sainte-Beuve, qui

(1) Voir MADELIN, *Fouché*, t. I, p. xxviii, avec une liste critique des *Mémoires* employés par lui.

(2) P. xi. — Cf. les pages remarquables de M. A. SORL (*Histoire et Mémoires. Minerva*, du 15 janvier 1903, p. 166 et suiv.).

(3) *Corr.*, t. II, p. 255.

s'en est tant servi, en a fait la critique. « En général, dit-il, il ne faut jamais croire aux correspondances que dans une certaine mesure, car on se modèle toujours, à quelques égards, sur la personne à laquelle on écrit. Tout homme d'esprit, d'esprit rompu et mobile, quand il prend la plume pour correspondre, est un peu comme Alcibiade, et revit plus ou moins les nuances de la personne à laquelle il s'adresse. Qu'est-ce donc si le désir est en jeu et si l'on veut plaire (1)? » Sous cette réserve, les lettres sont bien la source la plus précieuse. C'est dans ses lettres que Mme de Stael se révèle avec sa fougue, sa passion, son ardeur de vivre et de savoir, sa sincérité dans l'instabilité. Et qui donc peut se flatter de connaître Chateaubriand s'il n'a lu, en partie au moins, cette correspondance qu'il serait tant à souhaiter de voir réunie? Seul, un tel recueil permettrait de fixer les traits d'un caractère aujourd'hui encore si diversement apprécié.

La publication des lettres présentait pour nous deux intérêts un peu différents, suivant les cas. Un certain nombre avaient déjà été éditées, mais, en les éditant, on les avait parfois corrigées et il y avait à essayer pour elles, toute proportion gardée, ce que l'édition Monmerqué a fait pour les lettres de Mme de Sévigné. On connaît le mot vraiment cynique de « M. de Stael fils » éditant le Journal de sa mère : « A peine ai-je cru pouvoir y faire de légères corrections de style (2). » Vers 1850, on publiait en France les textes inédits d'une façon assez déplorable.

(1) *Portr. cont.*, V, p. 288. — C. Lévy, tirage de 1889.

(2) *Mém. de Mme de Stael*, édit. Charpentier, p. 200.

Dans son étude sur Santa-Rosa que donna la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} mars 1840, Cousin mutilait les textes cités, faisait de deux ou trois lettres une seule, altérait des dates, supprimait ou déplaçait des passages importants. On ne saurait gravement reprocher à Mme Lenormant d'avoir suivi avec mesure un exemple aussi illustre. « C'est d'hier seulement que date l'art de citer exactement, ou, si l'on veut, qu'il est devenu partie intégrante et condition essentielle de la probité littéraire (1). » Nous avons donc eu plus d'une fois à reprendre un texte déjà publié pour le restaurer dans sa forme originale.

Mais en général les lettres que nous avons introduites dans ce travail étaient inédites. Pour nous conformer aux conseils qu'adressait récemment M. Albert Sorel aux éditeurs de *Mémoires* (2), nous avons, toutes les fois que nous étions obligé de pratiquer des coupures dans les textes, indiqué ces lacunes par des points.

Nous devons dire qui nous a permis de tenir, au cours de notre travail, les promesses de notre titre et d'enrichir l'histoire littéraire de documents nouveaux. Les papiers de Mme Récamier n'avaient pas été, jusqu'à ce jour, dépouillés dans leur ensemble. M. Charles de Loménie, qui les a reçus des mains de Mme Lenormant, eût pu se réserver de les publier lui-même. Pendant plusieurs années, il nous a laissé piller ses archives, se prêtant à

(1) L. BELMONT, dans *Rev. d'hist. litt. de la France*, oct.-déc. 1902, p. 655 et note 2. — *Le Beaumarchais* de Louis de Loménie, qui parut dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1853-54, est un des premiers ouvrages où cette probité ait apparue.

(2) *Minerva* du 15 janvier 1903.

toutes nos indiscretions, autorisant les discussions les plus délicates, ne mettant à notre liberté d'autre réserve que celle que lui imposaient à lui-même ses scrupules. C'est lui qui a préparé la gerbe; nous n'avons eu qu'à la lier.

Nous ne nous exagérons pas la portée de notre entreprise. Charles Monselet va trop loin lorsqu'il appelle l'Abbaye-aux-Bois un Versailles, lorsqu'il annonce que « ce cénacle tiendra dans l'histoire artistique de la France une place aussi importante que Port-Royal dans l'histoire religieuse (1) ». John Lemoine (on nous permettra de le citer une fois encore) dit plus justement : « La beauté a son royaume comme le génie, comme le succès, comme le crime. Mme Récamier régna; elle régna par la grâce, et elle eut un peuple de sujets. Sa vie fut mêlée à celle des personnes les plus grandes, les plus célèbres, les plus considérables de son temps; avec sa biographie, on pourrait faire de l'histoire (2). » C'est précisément ce que nous avons essayé.

(1) *Portraits après décès*, p. 138 et 139.

(2) *Débats*, du 24 novembre 1859.



MADAME RÉCAMIER

ET SES AMIS

CHAPITRE PREMIER

LA JEUNESSE ET LE MARIAGE

(3 décembre 1777-26 octobre 1795).

Acte de baptême de Julie Bernard. — Beauté de sa mère. — M. Bernard nommé receveur des finances à Paris; Juliette à Villefranche et au couvent de la Déserte. — Le caractère lyonnais. — Juliette à Paris; le salon de Mme Bernard : Lemontey, Barère, La Harpe. — Jacques-Rose Récamier; il épouse Juliette. — Que faut-il penser de ce mariage? — Les explications de M. Récamier. — L'acte de mariage. — Déclarations de Mme Lenormant. — Le cas de Juliette. — Propos de Mérimée. — Y a-t-il eu exception physiologique?

Le registre des actes de baptême de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Saturnin, conservé aux archives municipales de Lyon (1), contient le document que voici : « Jeanne Françoise Jullie Adélaïde, fille légitime de M^e Jean Bernard, conseiller du roi, notaire à Lyon, et de Dlle Marie Julie Matton, née hier rue La Cage, a été baptisée par moi, vicaire sous-signé, le quatrième décembre 1777. Le parrain a été sieur François Fargues, bourgeois de cette ville, et la marraine Dlle Jeanne Bernard, tante de l'enfant, qui ont signé avec le père (2). » C'est donc le 3 décembre, comme le dit Sainte-Beuve (3) et non le 4, comme le croit à tort

(1) N^o 639.

(2) Suivent les signatures.

(3) *Causeries du Lundi*, I, p. 124.

Mme Lenormant (1) que, « dans une des maisons les plus modestes » d'une rue « alors sombre et étroite » (2), vint au jour la future Mme Récamier. On remarquera que le prénom de Juliette sous lequel elle deviendra célèbre dans l'Europe entière ne lui est pas donné par son acte de baptême (3); ce fut l'habitude qui lui assigna ce diminutif aimable si bien fait pour sa grâce. Son compatriote Pierre-Simon Ballanche était d'une année plus âgé qu'elle; le même mois, en décembre 1777, et dans la même ville naissait Julie Carron qui devait être l'unique amour d'André-Marie Ampère (4).

M^r Jean Bernard, « rue de la Cage, successeur de M^r Patrin, Louis Chazotte, Romieux père et fils, et Jallabert », est porté pour la première fois sur l'*Almanach de Lyon* de 1776. Il y avait alors, dans cette ville, quarante notaires « réservés et établis à l'instar des notaires de la ville de Paris ». Celui-ci était, au dire de témoins qui l'ont bien connu, « d'un esprit peu étendu, d'un caractère doux et faible », mais « d'une figure extrêmement belle, régulière et noble » (5). Les historiens locaux ajoutent qu'il était « très considéré (6) ».

Julie Matton, Mme Bernard, avait un type plus accusé; son influence sur sa fille est plus précise et plus facile à déterminer. Au physique, une femme blonde, fraîche et vive. « Elle était faite à ravir, et attachait le plus haut prix aux agréments extérieurs, tant pour elle-même que pour sa fille (7). » Notons ce trait; Mme Bernard qui, jusqu'à son

(1) *Souv. et corr.*, t. I, p. 1.

(2) MONFALCON, *Hist. de Lyon*, IV, p. 121.

(3) SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, I, p. 124.

(4) *Corr. des Ampère*, I, p. 191. — La duchesse de Duras naquit à Brest le 22 mars 1777 (voir sa biogr. par BARDOUX, p. 45).

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 1.

(6) MONFALCON, IV, p. 121.

(7) *Souv. et corr.*, I, p. 1.

dernier jour, surveillera sa beauté, lègue à la petite Juliette l'idée ou le sentiment qu'une femme a le devoir de songer à ses charmes. Cette disposition chez la mère de la prochaine Mme Récamier paraît s'être alliée à un sens pratique très averti, à une attention suivie pour les affaires (1). Ces femmes qui sont jolies et ne sauraient l'ignorer n'ont rien d'évaporé ni de trop fantaisiste; elles restent, incessamment ou presque, mattresses d'elles-mêmes; une réserve prudente les accompagne jusqu'en leurs faiblesses, qui ne sont jamais des égarements (2).

Comment se fit-il qu'en 1784 l'intrigant de Calonne nomma M. Bernard receveur des finances à Paris? Mme Lenormant l'ignorait (3) et nous ne le savons pas davantage (4). Toujours est-il que Juliette fut laissée à Villefranche, sous la surveillance d'une sœur de Julie Matton; c'est là qu'elle se prit d'affection pour sa jeune cousine Mlle Blachette, que nous retrouverons plus tard sous le nom de baronne de Dal-

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 2.

(2) M. Itier (château de Veras, par Veynes, Hautes-Alpes) conserve une miniature qui représente Mme Bernard; mais cette peinture passe pour avoir été faite bien après la mort du modèle et de fantaisie.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 2.

(4) Étienne Delécluze, dans la partie de ses *Souvenirs* publiée par la *Revue rétrospective* (1888, IX, 2), prête à un certain M. de Pomaret des propos assez étranges sur Mme Bernard. Aux termes de ce récit, M. Bernard étant « dans le commerce » à Lyon, aurait fait de mauvaises affaires, aurait été menacé d'arrestation; averti par un nommé Baron, il envoya à Paris sa femme, qui arrangea l'affaire grâce à sa beauté. Suivant M. de Pomaret, Mme Bernard était fort jolie, mais d'une réputation un peu trouble et d'un assez mauvais caractère; elle éleva sa fille avec l'intention « de lui faire jouer un grand rôle » et détermina, « par son ascendant », M. Récamier à épouser sa fille (p. 16). — Dans un fragment inédit d'une lettre de Camille Jordan, publiée en partie (*Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 45), nous trouvons ce passage assez mystérieux : « ... car c'est merveilleux comme dans ce peu de jours et sans paraître y toucher vous avez ajouté de cœurs à tant de cœurs déjà conquis, depuis ces pieuses sœurs qui pardonnaient presque à leur curé d'avoir failli pour faire un enfant comme vous jusqu'à la dissipée Milady qui eut presque abandonné son amant pour une telle amie. » (Arch. Ch. de Loménié.)

massy (1). Elle y resta quelques mois à peine, puis fut mise en pension au couvent de la Déserte à Lyon.

L'abbaye royale de la Déserte avait été fondée en 1269, pour des filles de l'ordre de Sainte-Claire, par Blanche de Chalons, femme de Guichard de Beaujeu, connétable de France. « Le lieu où elles sont placées, dit l'*Almanach de la ville de Lyon pour l'année 1789* (2), s'appelloit anciennement *de deserta*. C'est de là que le Monastère en a pris le nom. Les religieuses passèrent en 1503 sous la règle de Saint-Benoît, par une bulle de Jules II. Elles sont actuellement au nombre de quarante. On y reçoit des pensionnaires (3) . »

A la Déserte, Juliette retrouvait une autre sœur de sa mère qui avait pris le voile (4). Elle y passa un temps dont elle garda le plus cher souvenir au point d'écrire elle-même, sur ces premières années de sa vie, une page conservée par bonheur et pleine de suavité. Cette époque, disait Mme Récamier, « me revient quelquefois comme dans un vague et doux rêve, avec ses nuages d'encens, ses cérémonies infinies, ses processions dans les jardins, ses chants et ses fleurs » (5). Mme Récamier dont la foi religieuse ne fut jamais intransigeante et qui n'admettait les croyances, comme elle nous le déclare elle-même, que « jusqu'où elles étaient admissibles » (6), attribuait à la profonde influence du couvent la stabilité de sa conviction catholique au milieu de toutes ses variations. Benjamin Constant, qui écrivit sur la jeunesse de Juliette des fragments conservés (7), a enrichi de quelques détails ces souvenirs. Il nous montre la fillette au milieu de ses compagnes. « Svelte et légère, elle les

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 2. — Y voir l'anecdote de Renaud Humblot.

(2) P. 45.

(3) L'abbaye de la Déserte a aujourd'hui complètement disparu.

(4) *Souv. et corr.*, t. I, p. 1 (le début de ce livre est mal paginé).

(5) Dans *Souv. et corr.*, I, p. 2.

(6) *Ibid.*, p. 2.

(7) Publiés à la suite des *Lettres de B. C. à Mme R.*

devançait à la course ; elle couvrait d'un bandeau ses yeux qui devaient un jour pénétrer toutes les âmes... Ses beaux cheveux, qui ne peuvent se détacher sans nous remplir de trouble, tombaient alors sans danger pour personne sur ses blanches épaules (1)... » Chateaubriand, qui connaissait ces souvenirs de Constant et qui s'en est servi, précise et décrit mieux encore ; il alla voir à Lyon le *Jardin des Plantes* établi dans les jardins de la *Déserte* ; il voulut contempler de ses yeux le paysage sur lequel les regards de Juliette s'étaient posés ; il évoqua la mémoire de la jeune pensionnaire enfermée derrière sa grille, cette grille qui ne s'ouvrait sur l'église qu'à l'élévation de la messe. « La fête de l'abbesse, ajoute-t-il (2), était la fête principale de la communauté ; la plus belle des pensionnaires faisait le compliment d'usage : sa parure était ajustée, sa chevelure nattée, sa tête voilée et couronnée des mains de ses compagnes ; et tout cela en silence, car l'heure du lever était une de celles qu'on appelait du *grand silence* dans les monastères. Il va de suite que Juliette avait les honneurs de la journée. »

Les pensionnaires de la *Déserte* paraissent avoir joui dans leur cloître d'une existence fort douce ; elles étaient peu nombreuses, de familles riches ; on les préparait à la vie mondaine en cultivant leurs talents naturels, en soignant leur beauté ou leur voix. « Recueillement intérieur et tolérance indulgente » tel était, d'après un biographe, le régime de la maison (3). Ce fut dans ce milieu charmant que Juliette éveilla sa jeune âme et connut les premières douceurs du succès. « Le peintre avait donné ses traits à l'ange qui souriait au-dessus du tabernacle ; sa voix si pure et si expressive, alors remarquablement étendue (4), répandait le

(1) P. 338.

(2) *M. O. T.*, t. IV, p. 375.

(3) Ant. RONDELET, *Éloge de Mme Recamier*, p. 99.

(4) « Sa voix était peu étendue », dit au contraire Mme Lenormant. (*Souv. et corr.*, I, p. 7.)

tressaillement dans toute l'église, quand les portes du sanctuaire s'ouvraient au moment de l'élévation et que le public, exilé au dehors de la grille, voyait apparaître derrière le voile soulevé tout un adorable essaim de jeunes filles en prières. Elle était heureuse et, grâce à ce caractère calme et aimant qui s'attache et qui se fixe, elle entrevoyait la vie avec l'indolence du rêve et non point avec l'impatience du désir (1). »

M. Bernard avait entraîné avec lui à Paris son ami Simondard, ardent voltairien et royaliste en même temps, qui complétait l'intérieur où Juliette fut appelée à prendre sa place dans les dernières années de l'ancien régime (2).

On peut se demander si, dès cette époque, au moment où la pensionnaire de la Déserte vint s'installer à Paris, dans l'hôtel de ses parents, au n° 13 de la rue des Saint-Pères (3), elle y apportait un tempérament déjà formé et marqué au coin de ses origines lyonnaises. « Lyonnaise de naissance, dit Auguste Barbier (4), elle n'en avait aucunement le type allobroge. C'était un germe parisien éclos sous le ciel et dans les murs de l'antique cité gauloise. » Il est difficile d'entendre ce que Barbier voulait exprimer par son *type allobroge* et sa définition ne saurait nous satisfaire. La question que nous nous posons est assez délicate à résoudre et la solution qu'on y donne intéresse l'interprétation souvent difficile du caractère de la future Mme Récamier. A deux siècles et demi de distance, Juliette est née dans la ville de la Belle Cordière tant célébrée des poètes. La maison de Louise Labbé avait été, au seizième siècle, une manière d'Abbaye-aux-Bois lyonnaise qu'on entrevoit d'ailleurs plus agitée et plus chaude. Qu'y a-t-il chez Mme Récamier comme chez Louise

(1) RONDELET, p. 99.

(2) *Souv. et corr.*, p. 2 et suiv.

(3) *Ibid.*, I, p. 6.

(4) *Souvenirs personnels*, p. 308.

Labbé d'inhérent à la race et de particulier au terroir (1)?

Renan, parmi plusieurs autres, s'est piqué d'analyser les traits distinctifs de la femme lyonnaise; il remarque en elle son charme « résidant en une sorte de décence tendre et de chasteté voluptueuse, sa séduisante réserve, impliquant l'idée secrète que la beauté est chose sainte (2), son étrange facilité à se laisser prendre aux apparences du mysticisme et de la piété (3) ». *Décence tendre, chasteté voluptueuse, séduisante réserve*, si ces définitions ne sauraient convenir à toutes les Lyonnaises de tous les temps, elles semblent faites pour expliquer d'avance le caractère qui, de jour en jour, allait se dessiner chez Juliette Bernard. Renan est moins judicieux lorsque, parlant à nouveau des Lyonnaises, il cite leur « caractère mystique et passionné », leur « piété un peu matérielle, leur goût pour le bizarre et pour l'émotion sensible (4) ». Cette fois, le portrait est surchargé et l'on n'y reconnaît plus Mme Récamier.

Elle eut cependant et elle conservera toute sa vie au fond d'elle-même une empreinte lyonnaise qui ne fera que s'affermir dans les relations qu'elle gardera toujours avec son milieu de famille et plus encore dans son intimité avec des Lyonnais illustres, fortement marqués du type local, comme Ballanche, Gérando ou Camille Jordan. Les compatriotes de Mme Récamier se plaignent volontiers, et avec raison (5), que le type représenté par eux n'ait pas encore été fixé par la littérature comme le type normand ou le type marseillais; ils protestent contre le jugement de Lamartine; ils raillent Sainte-Beuve et ses théories sur les femmes lyonnaises dans

(1) Cf. SAINTE-BEUVE, *Portr. cont.*, V, p. 35. — Mlle de Lespinasse était née aussi à Lyon en 1731 ou 1732.

(2) Il renvoie à Lamartine, *Girondins*, XLIX, 13.

(3) *L'Église chrétienne*, p. 477.

(4) *Marc Aurèle*, p. 294.

(5) Voir, p. ex., *Lyon en 1889*, par Ed. AVNARD. (Lyon, impr. Mougin-Rusand.)

les *Portraits contemporains* (1); ils ne prennent pas au sérieux les descriptions d'Émile Montégut, à plus forte raison celles de Stendhal; ils ne veulent se reconnaître, la plupart d'entre eux tout au moins, que dans un discours de Quinet (Mme Récamier elle-même a pu le lire puisqu'il fut prononcé le 10 avril 1839) et dans le passage célèbre où Michelet a résumé « Lyon dans la grande opposition de ses deux montagnes, la montagne mystique et la montagne qui travaille; Fourvières et la Croix-Rousse (2) ».

Ce n'est pas le lieu d'entreprendre un débat sur la légitimité de cette interprétation du caractère lyonnais par le mysticisme et l'activité pratique. On en peut cependant retenir des notions pour expliquer le caractère de Mme Récamier; il faut reconnaître qu'en isolant trop cette femme célèbre de ses origines, on a risqué de la mal comprendre. Elle associera ces contrastes qui voilent parfois le caractère lyonnais (3); ne cherchons jamais en elle cette unité dans le développement moral ou intellectuel qui rend plus simples certains types du Midi. Nous la trouverons souvent mélancolique; c'est un signe de race. Nous lui reprocherons parfois une froideur apparente qui déconcertera ses amis et la fera paraître plus coquette qu'elle ne l'a été; autre signe de race. Nous la verrons rêver en pleine action ou, au contraire, agir comme en plein rêve; mais, après ces échappées toujours très courtes vers l'incertain, elle reviendra d'elle-même

(1) Tome V.

(2) AYNARD, ouvr. cité, p. 8. — Au lieu de *montagnes*, *collines* suffirait peut-être! — Voir E. FAGUET, *Étude sur Ballanche*. (Pol. et mor., II.)

(3) « Le Lyonnais s'agit dans les contraires, c'est pourquoi il paraît énigmatique. » (AYNARD, ouvr. cité.) — Le témoignage d'A. Daudet, pour être emprunté à un roman, n'en est pas moins à retenir. Il dit, en parlant d'une Lyonnaise : « Née aux Brotteaux, en face de ce grand Rhône qui, si vif et si joyeux lorsqu'il entre dans Arles ou Avignon, au carillon des cloches et des cigales, emprunte aux brumes lyonnaises, au ciel lourd ou rayé de pluie, la couleur terne de ses eaux, sans rien perdre de sa violence, et reflète bien cette race emportée et froide, au caractère de volonté et de mélancolique exaltation. » (*L'Évangéliste*, chap. v.)

à la raison, à une raison souriante, résignée qui est le support de toute sa vie. Elle aura la passion de la charité, autre trait qui signale son origine. Enfin, faut-il l'ajouter, elle aura, comme sa ville elle-même, ce sentiment vif de la liberté personnelle, cette dignité fière qui l'empêcheront de s'abandonner. Lyon, dit avec orgueil un de ses historiens « n'a jamais été possédé par aucun seigneur (1) ». Mme Récamier n'eût-elle pas pu dire elle-même ce que l'on a écrit de sa cité natale ?

Nous en jugerons plus tard. Pour l'instant, la belle Juliette Bernard complétait son instruction et son éducation, travaillait la musique ; elle apprenait le piano, la harpe et le chant (2). Sa mère lui enseignait l'art difficile de la parure, la conduisait au spectacle ou dans le monde. Juliette vit à Versailles l'un des derniers grands couverts, fut remarquée de la reine, « mesurée » même, nous dit-on, avec Madame Royale (3).

M. et Mme Bernard menaient une existence qui paraît avoir été presque luxueuse ; ils recevaient de préférence les Lyonnais en séjour ou de passage à Paris ; leur prédilection allait aux gens de lettres. Ainsi Juliette enfant connut son compatriote Edouard Lemontey, jeune encore et qui cherchait sa voie ; député à l'Assemblée législative et constitutionnel modéré, il ne s'était pas encore signalé par son aptitude à servir tous les régimes. Barère de Vieuzac, bien que tout différent d'origines, fréquentait aussi chez Mme Bernard et, ainsi qu'on l'a remarqué avec raison (4), sa protection peut expliquer comment la famille de Juliette a traversé assez facilement les époques difficiles de la Révolution ; député à la Convention, président de cette assemblée,

(1) *AVHARD*, *ouvr. cité*, p. 11.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 7. — C'est plus tard seulement qu'elle dut travailler avec Boieldieu, qui était presque du même âge qu'elle.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 8 et 9.

(4) *Ibid.*, I, p. 10

membre du comité de Salut public, Barère ne dut pas être inutile à ses amis de la rue des Saints-Pères (1). Dans le même milieu, Juliette aperçut pour la première fois le critique La Harpe; il était, lui, déjà vieux; il se donnait alors tout entier à son cours du Lycée et Juliette fut peut-être conduite aux leçons de celui qu'elle allait voir, en 1794, emprisonner comme suspect. La Harpe, que nous rencontrerons encore, fut un des premiers adorateurs de la future Mme Récamier. Il y a de lui une lettre où, acceptant une invitation, il ajoute : « J'appartiens de cœur à la charmante Juliette, en tout temps, et en tout lieu (2). »

Enfin et surtout, c'est chez sa mère que Juliette Bernard reçut les premiers hommages de l'homme qu'elle allait épouser, Jacques-Rose Récamier. Ce banquier, célèbre dans tout Paris pour son faste, était né à Lyon en 1751. Le registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Nizier (3) contient la mention suivante : « Le 10 mars 1751, ay baptisé Jacques Rose, né d'hier, fils de S^r François Récamier, négociant, et de dlle Emerode (*sic*) Delaroche, son épouse. » Son parent Brillat-Savarin, le jurisconsulte gastronome, avait fréquenté à Lyon la famille Récamier; il avait même été quelque temps logé par elle et, dans une de ses nouvelles encore inédites, *la Culotte rouge* (4), il nous trace un portrait assez curieux de M. Récamier, le père de Jacques, et des trois enfants, Jacques, Laurent, Nicolas. Le père de notre financier l'avait vivement frappé. « Ce brave homme, écrit-il, m'aimait beaucoup; il avait la sévérité des pères de

(1) Barère « qui aimait fort la littérature, comme on sait, et surtout celle de sentiment » devait, en 1809, collaborer à la publication des *Lettres de Mlle de Lespinasse*. (SAINT-BEUVE, *Causeries du Lundi*, t. II, p. 122.)

(2) *C. L. A. R.*, n° 70

(3) Arch. mun. Lyon, n° 98.

(4) Sur ces contes inédits, cf. Lucien TENDRET, *la Table au pays de Brillat-Savarin*. Belley, 1892, p. 127. — Nous devons les fragments que nous citons à l'obligeance de M. le D^r Brillat-Savarin.

ce temps et mon attachement pour lui était mêlé de respect et de crainte. » Quant aux fils, « Nicolas était plus jeune que Laurent et plus âgé que Jacques que tout Paris connaît. Des trois, il était le moins apte aux affaires, soignait le matériel de la *manufacture* et réglait les comptes avec les ouvriers (1). »

François Récamier, qui allait devenir le beau-père de Juliette Bernard, dirigeait en effet à Lyon une grande maison de chapellerie (2). Jacques Rose, d'abord employé dans ce commerce et, comme tel, habitué à parcourir l'Espagne qui deviendra le centre de ses affaires, était un homme instruit. « Sa correspondance commerciale, nous dit Mme Lenormant (3), passait pour un modèle » et nous le croyons sans peine. Il y a, par exemple, une lettre de lui, en date du 6 mars 1811 (4) où il se plaint au ministère, avec beaucoup de vigueur, « du peu d'importance qu'on paraît mettre dans les bureaux à la délivrance de la correspondance étrangère ou provenant des pays ennemis ». C'était au moment où un décret de l'Empereur avait défendu expressément toute correspondance avec l'Angleterre; les courriers venant de ce pays n'étaient pas envoyés à leur adresse. La lettre de Jacques-Rose Récamier est très polie, mais très ferme. « Je vous supplie, Monseigneur, dit-il en terminant, de vouloir bien faire droit à ma réclamation; j'ai en horreur tout ce qui est infraction à la loi; je suis jaloux, plus que personne, de me soumettre aux intentions du gouvernement, de les seconder même de tous mes faibles moyens; mais je me suis flatté que Votre Excellence, reconnaissant la justesse de mes observations, daignerait y avoir les égards que je sollicite de ses bontés (5). »

(1) Laurent recevra pour mission plus tard d'accompagner sa belle-sœur aux bals de l'Opéra (*Souv. et corr.*, I, p. 83).

(2) *Id.*, I, p. 10.

(3) *Ibid.*, p. 11.

(4) Arch. nat., sous la cote F⁷ 6571 (2848), pièce 3.

(5) La bibliothèque de l' Arsenal possède une lettre signée de J.-R. Réca-

Certains historiens de l'époque napoléonienne ont été fort durs pour Jacques Récamier. L'un d'eux le représente comme un « agioteur sans scrupules » qui prendra sa femme pour « enseigne ». « La Révolution lui fut bonne, écrit M. Frédéric Masson. Il y pécha une fortune ou l'apparence d'une fortune; mais enrichi, et voulant tenir maison, il prétendit avoir mieux que des concerts, des bals, des raouts pour attirer : il eut sa femme. Pour elle qui, du moins, ne ressemblait pas à Mme Angot, rien de trop beau, de trop élégant et de trop cher... (1) »

On ne pouvait manquer en effet d'interpréter de façons fort diverses les raisons qui amenèrent Jacques Récamier à épouser Juliette Bernard. Aussi les documents précis sont-ils de beaucoup préférables aux commentaires; on n'en saurait guère citer de plus curieux que la lettre même adressée par J. Récamier lorsqu'il vient d'obtenir la main de Juliette, à son parent Delphin, de Lyon :

Paris, le 22 février 1793 (2)

Je te marquai l'année dernière, mon cher ami, que je commençais à m'arrêter avec plus de complaisance à des idées de mariage. C'était encore une pensée vague, incertaine dans son choix et sans détermination fixe. J'avais cependant déjà trouvé mon vainqueur, sans connaître encore la puissance de ses armes et sans calculer ma défaite. Pour que tu reçoives cette ouverture sans la prévention que pourraient peut-être t'inspirer les accessoires, je dois d'abord te faire le portrait de la personne, non pas comme un amour aveugle pourrait me la présenter, mais comme une amitié clairvoyante et l'affection la plus tendre m'ont permis de l'apprécier, avec tout le calme de la raison et le discernement de

mier. 6359 (339 *ter*, H. F.). C'est une lettre d'affaires adressée le 22 frimaire an II par les banquiers du Trésor public au receveur général de la Sarre. Autre lettre du même, *ibid.*, n° 7055 (voir *Catal.*, vol. 6, p. 373.)

(1) *Figaro illustré*, mars 1893, p. 54.

(2) Nous rétablissons l'orthographe et la ponctuation normales. Les variantes ne présenteraient aucun intérêt.

l'homme sage. Elle est malheureusement trop jeune; elle a au plus seize ans. Il est possible d'être plus belle, mais je n'ai jamais trouvé de genre de beauté qui répondit mieux à mon cœur. C'est la candeur, la décence et la bonté parées de tous les charmes de la jeunesse. Quelle [que] disproportion qu'il y ait entre mon âge et le sien, comme je l'ai toujours affectueusement chérie, elle m'a constamment témoigné un attachement particulier qui s'est également développé par les caresses de l'enfance, par l'empressement de l'innocence, comme à travers la timidité réservée d'une âme sensible qui commence à s'émuvoir. J'ai saisi toutes ces nuances; elles ont fortifié mes sentiments. Je n'en suis point amoureux; mais j'éprouve pour elle un attachement tendre et vrai qui me persuade que je dois trouver en cette intéressante personne une compagne qui fera le bonheur de ma vie et, d'après les dispositions que j'apporte à faire le sien, dont je la vois très convaincue, je ne doute point qu'il ne soit réciproque. Son éducation a été très soignée, bien plus dirigée vers les choses solides que celles de pur agrément, qui, cependant, n'on pas été négligées. Il est difficile d'être plus heureusement née. Il y a en elle un germe de vertus et de principes qu'on trouve rarement aussi développé dans un âge aussi tendre, sensible, aimante, bienfaisante et bonne, chérie de tous ses alentours et de tous ceux qui la connaissent.

Quelque avantageux que paraisse ce portrait, sans m'aveugler trop, je ne le crois pas flatté et, d'après lui, on peut aisément se rendre raison de mes sentiments. Ce n'est qu'après en avoir longtemps et mûrement interrogé la nature et la sincérité que je me suis décidé à les manifester, au moment même où ses parents s'en doutaient le moins, ne m'étant jamais montré dans la maison sur un ton à faire soupçonner mes vues, dont personne ne se doutait, pas plus la jeune personne que tous ses alentours. Il était même question de deux autres partis sur lesquels j'étais consulté. Ce fut à la suite de cette ouverture que je fis la mienne directement à la mère, puis au père. Tous les deux, qui me connaissent bien, en parurent enchantés. Il fallait, avant tout, connaître les intentions de la personne qui y était la plus intéressée; il eût été possible qu'elle m'eût infiniment estimé comme ami et qu'elle ne m'aimât pas pour mari; elle a paru charmée de la proposition; elle a été touchée aux larmes, quand elle a su que c'était un sentiment d'affection qui me déterminait; elle a avoué

le partager dans toute la plénitude de son cœur; elle me l'a témoigné de la même manière dans l'entrevue qui a succédé à la proposition. C'est samedi qu'elle a eu lieu; je l'ai revue depuis. Les paroles nous manquent pour nous témoigner tout ce que nous éprouvons réciproquement. Nos larmes y suppléent. As-tu déjà pénétré, mon cher ami, quel était ce charmant objet qu'il faut cependant te nommer? C'est Mlle Bernard. La prévention pourrait, à ce nom, affaiblir l'intérêt que j'ai dû t'inspirer, en te traçant son portrait au physique comme au moral. Mais crois, mon cher ami, que je suis assez raisonnable pour avoir tout mûrement pesé. Sans isoler la jeune personne de ses père et mère, comme en l'isolant, je ne vois aucun reproche à éprouver de l'opinion publique qui serait bientôt muette et désarmée quand ses excellentes qualités connues et présentées dans le public auront (*sic*) pu justifier mon choix. On pourra dire que mes sentiments pour la fille tiennent à ceux que j'ai eus pour la mère; mais tous ceux qui fréquentent la maison savent bien que l'amitié seule m'y attachait à la suite d'un sentiment peut-être un peu plus vif que j'ai pu éprouver dans le principe de notre connaissance. Aujourd'hui dans un âge qui n'est plus celui de la prétention, elle n'en a d'autre que l'éducation de sa fille et d'en faire une femme vertueuse et méritante. Les différentes circonstances de sa vie ont pu lui faire mieux apprécier qu'à une autre de quel prix sont, à tous les âges, l'estime de soi-même et celle des autres. Le père, attaché à une place qui exige un grand travail, s'y livre absolument et doit en avoir recueilli le fruit parce qu'il sait mieux son métier que les autres. Je lui suppose une fortune bien nette de 200 à 250 M. L. en portefeuille; ils ont deux maisons à Lyon. Leur fille est unique; soit à présent, soit plus tard elle aura tout : tu conçois bien que, jusqu'ici, il n'a été aucunement question d'intérêt de part ni d'autre; mais il faudra bien que cette ligne figure dans le contrat et, sur ce point, nous serons bientôt d'accord. Il est question, à présent, de déterminer l'époque où se fera le mariage. Pour la Demoiselle comme pour moi, il vaut mieux que ce soit plus tôt que plus tard. Nous voyant journellement, ce demi-bonheur ne nous suffira pas. D'ailleurs, de son côté comme du mien, c'est une affaire trop importante et trop grave pour qu'elle ne nous remplisse pas l'imagination, et cette préoccupation pourrait me distraire des affaires. Il y a, cependant, tout encore à faire de ma part pour

me mettre en ménage : distribution d'appartements, ménage à monter depuis la première assiette comme la première nappe, des provisions dans aucune espèce de genre et tant de choses .. Nous sommes disposés l'un et l'autre au plus grand ordre comme à une économie bien entendue, mais stricte. Encore faudra-t-il se monter, et ce n'est pas une petite affaire dans le moment actuel où tout est si cher (1). Avant d'y pourvoir et de rien faire absolument, j'ai annoncé que je te devais, et à la famille, la déférence et le témoignage trop juste de ma confiance et que je ne commencerais rien avant d'avoir reçu votre réponse et votre agrément. Notre famille ne ressemble point à tant d'autres; nous nous aimons pour nous-mêmes et nul motif d'intérêt ne pourrait (2), sans injustice, faire supposer même qu'elle accueillit froidement ma détermination. Si le ciel veut continuer à bénir mes travaux, leur fruit nous sera toujours commun. Je veux, avant tout, inspirer à ma chère Juliette que son attachement pour les miens est le premier témoignage qu'elle puisse me donner du sien. Elle est disposée à concevoir promptement ce sentiment par tout ce qu'elle a appris de l'union qui règne dans notre famille et, certainement, je lui connais des droits au réciproque de votre part quand je vous l'aurai présentée. Ce sera un de mes premiers besoins quand nous serons unis. Vous trouverez peut-être que je choisis, pour me marier, un moment bien critique. C'est justement dans cette dissolution générale qu'il faut trouver le bonheur dans son intérieur et doubler son courage en le réunissant. Ces principes de liberté et d'égalité qui ont prévalu permettent plus de simplicité dans la tenue, et les mœurs simples rapprochent bien plus des jouissances réelles et solides que le tourbillon du grand monde et de l'étalage. Enfin, mon cher ami, j'ai la satisfaction de voir en beau l'avenir que me promet ce nouvel état. Je compte sur vos vœux et vos bénédictions. Vous êtes persuadés que je vous les rends au centuple (3).

J. RÉCAMIER.

(1) Sur cette cherté des subsistances à Paris, au début de 1793, voir TAINE, *le Gouvernement révolutionnaire*, t. II, p. 235 et suiv., surtout p. 240 et 241.

(2) Ou pouvait.

(3) Adresse : Citoyen (*sic*), Lyon, 456. — Nous devons la communication de ce document inédit, si précieux pour nous, à Mme Faure-Delphin, de Lyon.

Ce long document, que nous ne pouvons pas accepter sans critique, ne fait que rendre plus irritant le problème si souvent posé et si souvent discuté du mariage de Mme Récamier. Les fiançailles ne furent pas longues. L'affaire, car, selon nous, c'en fut une, fut vite conclue. L'acte de mariage de Jacques Récamier et de Julie Bernard n'a pas été reconstruit; il ne se trouve pas aux Archives de la Seine (1). Par bonheur pour nous, le *Dictionnaire critique* de Jal a publié la pièce suivante, à l'article Récamier :

Du mercredi 24 avril 1793, acte de mariage de Jacques Rose Recamier, âgé de quarante-deux ans, né à Lyon, dép' du Rhône et Loire, le 9 mars 1751, négociant, domicilié à Paris, rue et section du Mail, fils de François Recamier et d'Emcrode (*sic*) de La Roche, décédés, et Jeanne-Françoise-Julie-Adélaïde Bernard, âgée de 15 ans, née à Lyon, le 3 décembre 1777, domiciliée à Paris rue des S^u Pères, section des Quatre Nations, fille de Jean Bernard, receveur des contributions publiques susd. rue, et de Marie-Julie Malton (?), presents et consentants. » (Signé) « Jaquotot, Bernard, Simonart, J F j A Bernard, M Malton (?), C. Bigonnet, Bergeron, A. Revenaz.

Jacques-Rose Récamier avait donc, au moment de son mariage, précisément l'âge où l'Arnolphe de *l'École des femmes* songe à épouser l'innocente Agnès qui sort d'un « petit couvent ». Qu'advint-il de cette union? C'est ici que la difficulté se pose et que les interprétations varient. Il y a, en effet, un point qui est hors de doute. Non seulement Mme Récamier n'eut jamais d'enfant, mais il est certain qu'elle ne fut jamais pour M. Récamier qu'une compagne fort attentive à lui plaire, à le soigner et à le protéger contre ses défauts. Mme Lenormant, dont le témoignage sur cette délicate situation est à la fois assez courageux et très sincère, l'a déclaré sans détour; il faut peser chacune de ses expressions. « Ce lien, écrit-elle (2), ne fut d'ailleurs

(1) M. Lazard, conservateur de ce dépôt, l'a vainement recherché.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 13.

jamais qu'apparent; Mme Récamier ne reçut de son mari que son nom. Ceci peut étonner, mais je ne suis pas chargée d'expliquer le fait; je me borne à l'attester, comme auraient pu l'attester tous ceux qui, ayant connu M. et Mme Récamier, pénétrèrent dans leur intimité. M. Récamier n'eut jamais que des rapports *paternels* avec sa femme. » Notons ce mot de *paternels*; il n'a pas été placé au hasard. Pour le préciser, Mme Lenormant dit encore de Juliette : « Elle pourvut aux besoins de M. Récamier avec une prévoyante et *filiale* affection (1). » Elle revient à la même question un peu plus loin dans son livre pour affirmer à nouveau que Juliette Récamier ne fut « ni épouse ni mère (2) ». On ne niera pas que la fille adoptive de Mme Récamier ne fût mieux placée que personne pour définir et juger une situation aussi paradoxale. Le témoignage d'une femme sur ce sujet délicat est plus précieux que tout autre. S'il avait besoin d'être confirmé, nous trouverions cette confirmation dans une lettre inédite (3) de Mme de Stael qui, en 1811, parle à Mme Récamier de la « couronne blanche » qu'elle peut encore porter et du bonheur que l'avenir lui réserve peut-être.

Ce que Mme Lenormant n'avait pas dit, on a voulu depuis le savoir et, sans doute, cette curiosité n'était pas vaine, car, si délicat que soit le problème, de la solution qu'on lui donne dépend toute l'interprétation d'un caractère. La question a donc été reprise; on a discuté sur le *cas* de Juliette, et comment n'aurait-on pas expliqué le mystère par la plus simple, la plus brutale aussi, de toutes les hypothèses?

L'un des premiers, Mérimée a donné corps à la légende qui veut expliquer par une exception physiologique la des-

(1) *Souv. et corr.* p. 13.

(2) *Ibid.*, I, p. 120.

(3) Communiquée par M. Ch. de Loménie

tinée anormale de Mme Récamier. « Un jour, raconte Maxime du Camp (1), que nous causions avec lui de Chateaubriand, qu'il avait connu, nous en arrivâmes, par une transition naturelle, à parler de la vertu bruyamment célébrée de Mme Récamier; il s'écria : « Ne la jugez pas défavorablement, je vous en prie; elle est plus à plaindre qu'à blâmer; c'était un cas de force majeure. » Puis, levant les bras et les yeux vers le ciel avec désespoir, il ajouta : « Pauvre Juliette, elle en a bien souffert! » Avec moins de bienveillance encore, Pons, dans son ouvrage sur *Sainte-Beuve et ses inconnues* (2), a reproduit l'opinion suivant laquelle le principal mérite de Juliette aurait été un vice d'organisation physique. « La nature, explique-t-il, lui avait refusé de se donner toute entière et aucun de ses adorateurs ne put franchir la barre qui défendait sa vertu. » Clément de Ris disait avec une malice plus couverte : « J'eusse été curieux d'avoir sur cette question l'opinion d'une autre femme dont personne ne déclinera la compétence, de la reine Marguerite de Navarre (3). » Les médecins devaient donc être appelés à donner leur avis sur la question. Récemment, le Dr Cabanès est intervenu à plusieurs reprises; il s'est prononcé très nettement pour un défaut de conformation (4). Les chansonniers à leur tour ont apporté leurs couplets; la moins obscène de ces productions est ce quatrain anonyme qui met en cause à la fois Chateaubriand et Mme Récamier (5).

Juliette et René s'aimaient d'amour si tendre
 Que Dieu sans les punir a pu leur pardonner ;
 Il n'avait pas voulu que l'une pût donner
 Ce que l'autre ne pouvait prendre.

(1) *Souv. lit.*, I, p. 458-459.

(2) P. 134-135.

(3) *Bull. du biblioph.*, article cité, p. 1198.

(4) Voir, par ex., *Cab. secret de l'hist.*, 2^e série, p. 270.

(5) Cité dans l'*Interméd. des chercheurs*, année 1882, p. 591

Si simple et si accréditée que soit une telle explication, il nous est impossible de l'accueillir. Une première observation s'impose en effet; Mme Récamier vivra jusqu'en 1849; nous la verrons plus d'une fois malade ou simplement souffrante; mais, aux périodes les plus critiques de cette longue existence, nous ne relèverons jamais un de ces troubles profonds qui sont la conséquence, pour une femme, d'une fâcheuse disposition physiologique. Ce sont des médecins aussi qui en ont fait la remarque (1); la beauté de Mme Récamier était faite avant tout d'une remarquable harmonie physique; la persistance de cet équilibre, la stabilité du caractère, cette absence d'irritabilité, la sûreté de son jugement s'accorderaient mal avec l'hypothèse d'une anomalie primitive. Mais il y a plus et, par-dessus tout, il nous faut nous tenir à deux arguments qui nous paraissent très forts dans leur simplicité.

Rien de plus facile à admettre, dans l'hypothèse de Mérimée, que le mariage même de Mme Récamier. Juliette a quinze ans; elle ignore tout de la vie et plusieurs choses d'elle-même. Mais plus tard, en 1807, nous verrons Juliette Récamier s'éprendre, avec toute la sincérité et tout le naturel de la trentième année, du prince Auguste de Prusse; nous la verrons, par des textes jusqu'à ce jour inédits, pousser aux dernières limites un projet de mariage; son désir alors sera si profond qu'obligée de reculer devant les prières de M. Récamier, elle essaiera de se tuer. La femme de trente ans ne pouvait rien ignorer à coup sûr de ce que ne soupçonnait pas peut-être la fillette de quinze ans. Cuvillier-Fleury l'a dit avec beaucoup de bon sens : « Si Mme Récamier avait été aussi impuissante pour la maternité que la chronique l'a rapporté, aurait-elle jamais songé au divorce en vue d'un nouveau mariage? Comment

(1) Nous devons cette observation à M. le professeur Poncet, de Lyon.

aurait-elle songé à une telle alliance si elle se fût défiée d'elle-même? (1) »

Doute-t-on à la fois de la sincérité et de la prudence de Mme Récamier dans cette grave circonstance de sa vie? Comment admettre alors la persistante illusion d'une femme aussi peu naïve que Mme de Stael, aussi bien placée pour recueillir ou surprendre tous les secrets de femme de Mme Récamier? Mme de Stael n'a cessé de pousser son amie à la conclusion d'un projet de mariage formé sous ses yeux, suivi par elle tant qu'il fut possible de le renouer. Le passage d'une lettre de 1811 que nous avons citée n'est pas le seul qui soit à retenir dans la correspondance de Mme de Stael avec Mme Récamier. « Je m'afflige, lui écrit-elle le 31 octobre de l'année 1811 ou 1812, que vous ayez *gâté votre sort* pour une personne (M. Récamier) qui ne fera, je l'espère, rien d'indigne de vous, mais qui n'aura peut-être plus les facultés nécessaires pour *honorer votre sacrifice* (2). »

Lorsqu'elle accueillit la proposition d'un mariage avec le prince Auguste, Mme Récamier écrivit à son mari pour le prier de consentir à un divorce. M. Récamier, selon les termes de Mme Lenormant, exprima « le regret d'avoir respecté des susceptibilités et des répugnances sans lesquelles un lien plus étroit n'eût pas permis cette pensée de séparation (3) ».

On voudrait peut-être d'autres preuves; sur un sujet aussi délicat, on conçoit que les démonstrations soient moins faciles que les commentaires. Mais rien, selon nous, ne saurait être plus révélateur que ces mots du mari écrivant à sa femme, dans une circonstance aussi critique, une lettre qui assurément n'était pas destinée à être publiée. Il en résulte,

(1) *Posthumes et revenants*, p. 279-280.

(2) Arch. Ch. de Loménie.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 141.

CHAPITRE PREMIER

selon nous, que M. Récamier ne s'était pas heurté à l'impossible; c'est en cherchant à éclairer ces deux mots de *susceptibilités* et de *répugnances* que nous pourrions atteindre la vérité.

Cette vérité n'est pas tout entière à découvrir. Nous avons eu déjà l'occasion de citer ce livre curieux dans lequel Mme Mohl a essayé de compléter sur certains points les récits de Mme Lenormant. Selon l'auteur anglais, M. Récamier était le père de Juliette Bernard; la jeune femme vécut avec sa mère pendant les deux années qui suivirent son mariage. Mme Mohl remarque combien le banquier Récamier devait être suspect au comité de Salut public; elle estime qu'à une époque aussi difficile, lorsque la légalité était exposée à tant de dangers, M. Récamier put croire qu'un mariage était le seul moyen d'assurer à Juliette Bernard la transmission de sa fortune. Il est assez étrange, en effet, qu'il ne soit nulle part question d'un mariage religieux ni au moment même, en 1793, ni plus tard quand les églises furent ouvertes et le culte restauré (1). En recueillant une interprétation qu'elle avait entendu souvent donner autour d'elle, Mme Mohl croyait bien avoir établi la vérité.

Reportons-nous en effet à cette lettre de Récamier qu'un hasard heureux nous a fait retrouver. Sans doute, cette lettre est remplie des formules décentes avec lesquelles on annonce à de proches parents le mariage que l'on a résolu. Il n'y manque rien de la phraséologie conventionnelle du temps. Mais, cependant, avec quel soin, dès le début, Récamier insiste sur le caractère raisonnable de son projet; ce n'est pas une résolution brusque à laquelle il se détermine, c'est

(1) Nous n'en concluons pas que le mariage religieux n'ait pas eu lieu. On sait qu'à cette date la bénédiction religieuse, dans les milieux bourgeois qui professaient de la répulsion pour l'assermenté, se donnait dans quelque chambre, secrètement, par les soins d'un prêtre insermenté.

une situation déjà ancienne qu'il va régler. « Je n'en suis point amoureux, écrit-il, mais j'éprouve pour elle un attachement tendre et vrai... » Ne nous laissons pas aveugler par les « larmes » de Récamier. Ce qu'il a dit à M. Delphin de ses relations avec Mme Bernard, pour répondre d'avance à une objection qui lui sera faite, ce qu'il avoue d'un « sentiment peut-être un peu plus vif » qui aurait précédé en lui l'amitié, est tout juste ce qu'un galant homme peut reconnaître pour laisser entendre ce que la discrétion ou la reconnaissance lui défend d'avouer. Pour nous, l'entente était accomplie entre Jacques Récamier et cette personne, désarmée par l'âge, qui n'avait plus d'autre prétention « que l'éducation de sa fille ». N'oublions pas que Récamier était un homme fort pratique; au moment où il décrit l'exaltation de son esprit, n'ajoute-t-il pas, comme pour se démentir : « Cette préoccupation pourrait me distraire des affaires. » Notons enfin que Récamier se rendait un compte très exact de la situation critique où il se trouvait en février 1793; il s'excuse à la fin de sa lettre d'avoir choisi un pareil moment pour se marier.

La longue épître à M. Delphin est donc, à notre avis, l'œuvre d'un homme habile, déferent pour les siens, habitué d'autre part aux situations difficiles, qui cherche à expliquer sous une forme simple un projet en réalité assez compliqué. Est-ce à dire qu'il ait été le père de Juliette Bernard? il y aurait vraiment de l'indiscrétion et de la témérité à l'affirmer. Mais, de toutes les hypothèses faites sur le mariage de Mme Récamier, aucune ne nous paraît plus probable que celle d'une union combinée entre Mme Bernard et l'homme qu'elle avait obligé. Il était difficile d'écrire à M. Delphin ce qu'il était impossible de dire à M. Bernard; rien d'étonnant à ce que tout ait été disposé pour donner le change sur cette union.

Récamier s'était cru très sincèrement menacé par la Révo-

lution. « Je tiens de [lui], nous confie Mme Lenormant, qu'il allait presque tous les jours assister aux exécutions. Il avait été ainsi témoin du supplice du roi, il avait vu périr la reine; il avait vu guillotiner les fermiers généraux, M. de Laborde, banquier de la cour, tous les hommes avec lesquels il était en relations d'affaires ou de société; et, quand je lui exprimais ma surprise qu'il se condamnât à un aussi horrible spectacle, il me répondait que c'était pour se familiariser avec le sort qui, vraisemblablement, l'attendait et qu'il s'y préparait en voyant mourir (1). » A vrai dire, ses craintes n'étaient pas sans raison. Les Archives nationales contiennent (2) un dossier important qui nous prouve à quel point il fut menacé.

Le dossier que nous avons conservé ne nous dit pas tout; mais on conçoit qu'en présence d'un danger aussi net un homme énergique ait choisi pour assurer la transmission de sa fortune à Mlle Bernard un moyen qui, en d'autres temps et dans d'autres circonstances, eût mérité d'être jugé plus sévèrement. Il n'est pas difficile d'admettre qu'il s'agissait là d'un de ces mariages sans consommation si fréquents à la fin du dix-huitième siècle. Pour n'en citer qu'un autre exemple, Adèle Filleul, qui devait épouser, en 1802, le baron de Souza et publier douze volumes de romans, dont le plus célèbre est *Adèle de Sénanges*, s'était unie en premières noces au comte de Flahaut. Elle prétendait n'avoir jamais consommé ce mariage et, comme elle avait un fils, déclarait qu'il lui venait de Talleyrand (3). On sait combien le régime du mariage fut troublé pendant toute la période révolutionnaire (4). L'acte qui lia Juliette Bernard à Jacques Récamier fut une formalité habile à laquelle, il faut bien le dire, la

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 13-14.

(2) Cote F⁷ 4774⁸⁸.

(3) Voir *Relat. secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 118.

(4) Voir Adolphe SCAMOND, *Paris pendant la Révol.*, trad. Viollet, t. II, p. 81 (Paris, Champion).

mort du mari aurait donné une suite heureuse. Par malheur, il se sauva du péril qu'il avait résolument envisagé. De là vinrent toutes les complications qui suivirent. Juliette ne pouvait pas ignorer toujours les circonstances qui avaient amené son union. Qu'elle les connût toutes ou qu'elle en connût seulement quelques-unes, c'était assez pour qu'elle manifestât à son mari les *susceptibilités* et les *répugnances* auxquelles il céda.

Mariée légalement à un homme qui ne devait être pour elle qu'un affectueux ami, Juliette Récamier pouvait agir comme avait fait jadis la marquise Du Deffand, se jeter dans les aventures à la recherche de l'amour, rencontrer un jour quelque président Hénault. Le fit-elle? C'est ce que nous apprendra la suite de sa vie. Pour l'instant, elle semble s'appliquer à garder toute sa décence. Il y a d'elle un innocent billet jusqu'à ce jour inédit, adressé à Mme Delphin et daté de « ce 27 (*sic*) l'an deuxième de la R. F. ». Il est ainsi conçu :

Vous parlez de bonheur, mon aimable sœur. Un de ceux que j'ai le mieux senti a été de recevoir l'expression de vos sentiments. L'attachement que j'ai pour mon mari me rend si cher tout ce qui lui appartient que les preuves d'amitié que j'en reçois me sont précieuses. Ce qui me l'est beaucoup aussi sont (*sic*) les choses obligeantes que vous me ditte sur mon zèle à le rendre heureux. C'est mon unique et ma plus douce étude, celle où j'ai fixé mon bonheur. Il ne nous manque à l'un et à l'autre que le charme de vivre au milieu de nos familles. Je fais bien des vœux pour que cette heureuse réunion se réalise un jour; je vous remercie de partager ce sentiment afin que d'avance on m'aime un peu.

Vous êtes bien bonne, ma chère sœur, de désirer mon portrait; si vous me connaissiez davantage, vous sauriés que ce n'est point un cadeau à vous faire, mais c'est un moyen de me rapeler à votre souvenir. Je le saisirai avec empressement.

Juliette B. RÉCAMIER (1).

(1) Arch. Ch. de Loménie.

On connaît, de la même époque, une autre lettre de Mme Récamier ; elle est adressée à une amie de jeunesse ; mais elle ne nous apprendrait rien que nous ne sachions déjà (1). Elle travaillait de son mieux à dissimuler aux autres et à se dissimuler à elle-même les difficultés de la situation. Récamier était un homme léger, mais au reste intelligent et bon ; on ne peut pas croire, si la thèse de Mme Mohl était vraie, qu'il eût osé écrire la phrase sur les *susceptibilités* et les *répugnances*. Toutefois, Juliette eut à prendre, de bien bonne heure, de graves décisions. Elle s'appuyait sur l'affection de M. Bernard ; les lettres qu'il lui écrit sont fort tendres (2).

Peut-être seulement, de cet ensemble de circonstances anormales où elle avait été placée, lui resta-t-il de la méfiance, un penchant au découragement, la peur de l'amour, une sorte de sérénité résignée et le premier germe de cette coquetterie qu'on lui a souvent reprochée sans en comprendre les causes.

(1) Elle a été publiée dans le *Catal. Bovet*, série X, *Femmes célèbres*, p. 810, n° 2120.

(2) Elles sont conservées dans les Archives de M. Charles de Loménie.

CHAPITRE II

PENDANT LE DIRECTOIRE

(25 octobre 1795. — 9 novembre 1799.)

Les mœurs du Directoire. — Mme Récamier se tient un peu à l'écart. — Sa beauté; ses premiers succès. — Rencontre avec Mme de Stael (fin de 1798). — Amitié avec La Harpe. — Le salon de Juliette : Lemontey, Camille Jordan et Degérando. — Paul David. — L'amour de Lucien Bonaparte (1799); ses lettres. — Mme Récamier en 1799

Il n'est pas nouveau de dire le changement qui transforma les mœurs en France au lendemain de la Terreur (1). Le souci du bien-être et la recherche du plaisir animent la société du Directoire. Elle met à s'amuser un emportement passionné. Voici le temps des *muscadins*, des *merveilleux*, des *incroyables* et du *collet noir*; voici le temps des *merveilleuses*; on les admire dans les *jardins anglais* ou dans les *bals des victimes*. Le luxe envahit tout.

Le costume, à lui seul, marque déjà ces tendances nouvelles (2). Tandis qu'en frac gris et cravatés de vert, les muscadins, armés de leur *pouvoir exécutif*, provoquent l'indignation des patriotes, les femmes hésitent entre « l'anglomanie et l'engouement pour l'antique (3) ». Il faut les voir dans les lithographies de Carle Vernet, qui lui aussi, d'ailleurs, s'était laissé prendre au tourbillon (4). C'est

(1) Il ne faut d'ailleurs pas l'exagérer. « C'est par rapport aux mœurs « spartiates » de la république robespierriste que les mœurs thermidorienne paraissent relâchées. » AULARD, *la Réaction thermidorienne à Paris (Revue de Paris, du 15 décembre 1898, p. 846)*.

(2) Voir J. QUICHERAT, *Hist. du cost. en France*, p. 634 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 637.

(4) Voir J., *C. et H. Vernet*, par A. DURANDE, Hetzel, p. 59.

l'époque du turban, cher à Mme de Stael; du châle adopté par Mme Récamier. Certaines femmes portent la robe à l'athénienne ou à la romaine. Plus de manches : des bras nus; plus de souliers : une semelle attachée à la jambe par des rubans croisés. Le jupon et la chemise se suppriment. Toutes les singularités sont acceptées. Mme Tallien se montre au bal de Frascati dans un costume à la sauvage : maillot couleur de chair et tunique de linon (1), avec des anneaux d'or aux jambes. Mme Hamelin traverse les Champs-Élysées en tunique de gaze (2). Une idée générale, si l'on ose dire ainsi, se dégage de tous ces essais et de toutes ces audaces. La toilette de la femme doit faire valoir et non voiler les formes du corps. Cette tendance n'admet guère qu'une exception : le port de la perruque blonde.

Toute cette société du Directoire a repris, pour ainsi dire, une seconde vie dans le livre qu'Edmond et Jules de Goncourt lui ont consacré (3), livre de parti pris sans doute, œuvre de deux observateurs qui n'ont voulu voir que les décombres et les ruines là où tant de nouveautés s'élevaient; mais, dans cette patiente reconstitution, le détail précis et pittoresque, les extraits de documents contemporains sont groupés avec tant d'art qu'aucun cadre ne saurait mieux entourer l'image qu'il faut se faire de Mme Récamier à cette époque.

L'historien — le chroniqueur tout au moins — nous mènera donc à la Chaussée-d'Antin, « le pays du luxe où tant de millionnaires viennent caver leur or (4) » et là, dans cet hôtel que nous allons voir Récamier acheter à Necker (5), il nous fera visiter la chambre de Juliette elle-

(1) QUICHERAT, ouvr. cité, p. 640.

(2) *Ibid.* — Voir le *Nouveau Paris*, de MERCIER et les *Costumes parisiens* de LA MÉBANGÈRE.

(3) *Hist. de la société française pendant le Directoire*, 4^e édit., 1876.

(4) P. 49.

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 23. — L'hôtel fut restauré par Berthaut et Percier, meublé par l'ébéniste Jacob (*Souv. et corr.*, I, p. 25 et 26).

même C'est bien le mobilier du temps. De l'acajou partout. « Deux cygnes de bronze doré bordent le lit d'une guirlande de fleurs échappée de leurs becs; le lit se confesse à une glace de ruelle encadrée d'un acajou à filets d'or (1) ». Les draperies sont « de soie chamois, ornementées d'or, relevées sur des rideaux de soie violette ornementés de noir ». C'est un Pompéi, dit Goncourt; il n'y manque en effet ni candélabre de bronze ni statue de marbre (2).

Le même écrivain nous montre comment s'établissaient ou se développaient les fortunes qui permettaient un pareil luxe d'installation. Elles s'improvisaient presque « sur les marches boiteuses de cet escalier qui fait face à la rue Vivienne, — le Perron (3) ». Quelle richesse ne faut-il pas, en effet, pour donner ces fastueux diners, ouvrir ces splendides salons, avoir équipage dans la rue et loge aux théâtres? Dans cet insolent étalage de richesse soudaine, Récamier paraît avoir été l'un des plus modérés. Sa fortune était antérieure à la Révolution, et si on l'accusa souvent de légèreté, on ne soupçonna jamais sa probité dans les affaires. Juliette sut de même garder une heureuse réserve. On la signale cependant à la fête du premier jour de l'an V, et le *Miroir*, qui rend compte du défilé des reines le long des Champs-Élysées, unit, en un même hommage, Mmes Récamier et Tallien, « qui brillent dans la foule comme de douces clartés (4) ». Rapprochement fâcheux d'ailleurs; car,

(1) P. 50.

(2) Goncourt renvoie pour sa description au document suivant : *Plan, coupe, élévation des plus belles maisons*, an IX.

(3) P. 152.

(4) On lit dans le *Miroir* du 29 germinal an V (18 avril 1797) la description des trois fêtes de Longchamp. Le premier jour, le bois de Boulogne fut presque désert. « Le second jour fut plus brillant; le nombre des équipages était doublé; on avait mis de l'ordre dans la marche; on allait, on revenait sur deux lignes parallèles, de sorte que tous les acteurs pouvaient à leur aise se considérer en passant. Ceux qui prisent les oppositions et se passionnent pour les contrastes eurent lieu d'être satisfaits; car ils

soit qu'elle se promène dans son carrosse sang de bœuf, « blanche et vêtue d'un nuage (1) », soit qu'elle règne au Luxembourg et organise les fêtes (2), soit qu'elle entre dans un salon, un bras sur l'épaule de Barras (3), Mme Tallien apparaît comme le symbole même du Directoire; Juliette Récamier traverse cette époque en y faisant resplendir son charme, mais avec une retenue qui la laisse maîtresse d'elle-même et la garantit (4).

On a, sur ce point, beaucoup et longuement discuté. Les uns ont voulu que Juliette fût restée tout à fait étrangère à la société du Directoire; c'est la thèse que Mme Lenormant avance plutôt qu'elle ne la démontre (5). Benjamin Constant dit seulement qu'elle ne se montra jamais à la « cour » du Directoire (6). D'autres, au contraire, soutiennent une opinion tout à fait opposée. Ch. Monselet fait de Juliette Récamier l'une des « trois Grâces » du Directoire, avec Mme Tallien et Joséphine de Beauharnais. « A elles trois, affirme-t-il, ces femmes ont affolé Paris et vu tomber les personnages les plus illustres à leurs pieds, ces beaux pieds qu'elles portaient nus et seulement chaussés de cothurnes, avec des émeraudes aux doigts. On les rencontrait en tous lieux, aux concerts où chantait Garat, aux bals où dansait Trénitz — ce pauvre Trénitz, mort fou à Charenton! — Elles étaient l'âme du plaisir... (7) » De même Arsène Houssaye, dans sa *Notre-Dame de Thermidor*, insiste

virent Mmes Récamier et Tallien briller dans la foule comme de douces clartés durant la nuit... » (Bibl. nat. L³c 916.)

(1) GONCOURT, p. 295 et 296.

(2) *Ibid.*, p. 296.

(3) *Ibid.*, p. 299.

(4) « ... sur ce monceau de mousseline, de linon et de gaze, dans ce royaume du blanc, léger comme une nuée tissée, se promène, vierge de goût, Mme Récamier, en sa toujours blanche toilette! » (GONCOURT, p. 412.)

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 14.

(6) *Fragments sur Mme R.*, p. 339.

(7) *Portraits après décès*, p. 134.

sur les relations de Juliette avec Mme Tallien (1), il rapproche leurs deux noms, les montre au bal ensemble (2). Il cite Mme Récamier parmi les femmes qui se précipitèrent chez l'ambassadeur Esseid-Ali Effendi pour y recevoir des essences de rose, des sachets bénis par le muphti (3). Et, en effet, le journal *le Thé* (4), dans son numéro du 7 août 1797, cite Mme Récamier dans la liste des personnes présentées à l'ambassadeur ottoman. Arsène Houssaye ajoute : « Elle fut une des néo-grecques qui se détachèrent moitié nues, mais toutes vêtues de leur pudeur, des ruines d'une Pompéïa ensanglantée (5). »

Ce sont là les exagérations, aimables, au reste, d'une certaine littérature. De graves historiens ont amplifié à l'excès, d'une autre façon, le rôle de Mme Récamier sous le Directoire. L'un des plus récents, le plus scrupuleux parmi les historiens de la Révolution française, M. Aulard, considère le salon de Mme Récamier (6), au lendemain même du 9 thermidor, comme l'un des centres où « la république bourgeoise se prépara ». C'est, selon nous, donner beaucoup trop tôt à Mme Récamier une influence politique à laquelle elle ne parviendra que plus tard.

La vérité sur ce sujet est, comme il arrive souvent, dans une opinion moyenne. Il est hors de doute que Mme Récamier s'initia, dès l'époque du Directoire, aux grands succès qui devaient faire d'elle, au temps du Consulat, l'une des reines de Paris. Les témoignages directs abondent sur ce point. François-Yves Besnard déclare, dans ses *Souvenirs* (7),

(1) P. 7.

(2) P. 23-24 et note.

(3) P. 422-423.

(4) Bibl. nat., L^oc 948-949

(5) P. 445; voir aussi les deux charmantes pages 446 et 447.

(6) Avec ceux de Mme Tallien et de Mme de Stael, *Hist. polit. de la Révol. française*, p. 524. — Cf. RONDELET, *Éloge de Mme R.*, p. 104-105.

(7) T. II, p. 146.

avoir vu, pendant la première année du Directoire, Juliette Récamier monter chez Barras avec Mmes Tallien et Bonaparte. Thibaudeau expliquant, au tome premier de ses *Mémoires* (1) les *Changements produits par le 9 thermidor*, dit en propres termes : « Paris reprit l'empire de la mode et du goût : deux femmes célèbres par leur beauté, Mme Tallien, et un peu plus tard Mme Récamier, y donnèrent le ton. C'est à cette époque que se compléta, dans les usages de la vie privée, cette révolution qui avait commencé dès 1789. L'antique, introduit déjà dans les arts par l'école de David, remplaça dans les habits des femmes, dans la coiffure des deux sexes et jusque dans les ameublements, le gothique, le féodal et ces formes mixtes et bizarres inventées par l'esclavage des cours... Mme Récamier dut ses succès à ses charmes personnels. C'étaient la beauté, la grâce et la simplicité d'une vierge de Raphaël. » Vers le même temps, le critique Etienne-Jean Delécluze rencontrait, dans la maison Lullin Mme Récamier avec Mmes Tallien, Carvalho, Chabot de la Tour et Joubertout (2) ; c'était en 1799, dira-t-il plus tard (3). Enfin, Charles de Constant, par une lettre du 2 novembre 1796 (4), raconte qu'il vient d'assister à un beau primidi. Mme Tallien y « régnait en paix, lorsqu'entra Juliette ». Elle a, dit l'auteur du récit, « un visage séduisant, la tournure la plus moelleuse ; elle affecte la simplicité la plus élégante ». Mme Tallien, se sentant menacée, « jeta le *shawl* qu'elle avait encore sur les épaules. Elle se leva ; sa belle taille, ses bras nuds, sa grâce, cet ensemble de beautés que peu de femmes réunissent à ce point de perfection, furent remarqués, admirés même par Mme Récamier, dont la modeste parure et la grâce naïve

(1) Chap. xi.

(2) *Souvenirs de soixante années*, p. 51.

(3) *Ibid.*, p. 185.

(4) *Nouv. Revue rétrosp.*, I, 1894, 2, p. 185 et suiv.

n'avoit pas la prétention d'effacer l'éclat que jetoit Mme Tallien... »

Il faut conclure de ces témoignages que Juliette Récamier n'affecta pendant le Directoire ni une réserve trop farouche ni une indiscrete ambition. Elle ne chercha pas à jouer un rôle dans les grandes intrigues politiques du temps. Elle rencontra pour la première fois Bonaparte le 10 décembre 1797, à la fête que donna le Directoire en l'honneur du vainqueur d'Italie (1) ; mais cette rencontre n'eut aucune suite. De même, au printemps de 1799, Juliette fut invitée à une soirée offerte par Barras au Luxembourg (2). C'était un concert. Elle y vit Larevellière-Lépeaux et Talleyrand. Au souper qui suivit la fête, elle fut placée à la gauche de Barras, de qui elle sollicita la grâce d'un prêtre emprisonné. « Les gazettes du temps, nous dit Mme Lenormant, rendirent compte de cette fête et publièrent un quatrain improvisé au souper par le poète Despaze et adressé à Mme Récamier (3). »

Elle se contentait d'accueillir les hommages qui venaient à elle. Son extrême jeunesse (elle n'a vingt ans qu'en 1797) lui permettait de garder une place à part dans cette société dont le *Médiocre et rampant* de Picard, en 1797, décrit si bien le pêle-mêle, dans ces salons qui s'ouvrent à n'importe quel arrivant. Quand viendra le Consulat, nous verrons Juliette entraînée par le courant et obligée d'y céder. Sous le Directoire, il faut se la représenter résistant encore et protégée par la fraîcheur de sa jeune grâce. Mme de Bawr, dans ses *Souvenirs* (4), nous fait savoir comment vivaient sous le Directoire les fournisseurs des armées de la République, propriétaires ou locataires de magnifiques hôtels,

(1) *Souv. et Corr.*, I, p. 19 et suiv. — Cf. Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 5.

(2) *Ibid.*, I, p. 21 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 23.

(4) P. 162 et suiv. de la deuxième édition.

tenant table ouverte, occupant les plus belles loges des théâtres. Jacob meublait leurs palais où se donnaient des bals magnifiques. La maîtresse de maison se faisait habiller par Mme Germond et coiffer par Hyppolite (*sic*). Dans les fêtes de nuit, un feu d'artifice précédait le souper, très apprécié des parasites qui pullulaient dans cette société née de la veille. On sait que c'est l'époque des *bamboches* et des *bambocheurs*. « Le jeu des charades en action, alors fort à la mode, était, dit Mme de Bawr (1), celui qui ouvrait aux bamboches le plus large champ ; on peut imaginer à combien de farces il prêtait, et, pour se costumer, on mettait au pillage la garde-robe de la maîtresse de la maison. »

Juliette fut épargnée tant qu'elle n'eut pas à elle un hôtel où recevoir. Cependant, sa beauté s'épanouissait. On en peut juger par le tableau de Mme Morin qui fut peint en 1799 (2). « Mme Récamier, écrivait M. Louis de Loménie, dans ses *Souvenirs* inédits (3), ne porta jamais de diamants ; sa toilette d'une exquise simplicité n'admettait que des perles... Sa beauté avait cela de particulier qu'elle était plus attirante qu'éblouissante au premier coup d'œil ; plus on la voyait, plus on la trouvait belle ». Cette dernière phrase trouve son commentaire dans les deux descriptions les plus détaillées qui nous aient été laissées par des témoins de cette beauté fameuse. Remarquons-le une fois de plus à l'honneur de Mme Lenormant, le portrait qu'elle nous donne de sa tante n'a rien d'un éloge banal et conventionnel : « Une taille souple et élégante, nous dit-elle, des épaules, un cou de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des bras charmants quoique un peu minces, des cheveux châtain

(1) *Ibid.*, p. 169.

(2) Voir aussi *Souv. et corr.*, I, p. 15 et 19.

(3) Arch. de M. Ch. de Loménie.

naturellement bouclés, le nez délicat et régulier, mais bien français, un éclat de teint incomparable qui éclipsait tout, une physionomie pleine de candeur et parfois de malice, et que l'expression de la bonté rendait irrésistiblement attrayante, quelque chose d'indolent et de fier, la tête la mieux attachée. C'était bien d'elle qu'on eût eu le droit de dire ce que Saint-Simon a dit de la duchesse de Bourgogne : que sa démarche était celle d'une déesse sur les nuées. Telle était Mme Récamier à dix-huit ans (1). » Le second portrait, qui est plus cru et qui veut être malveillant, s'accorde cependant en grande partie avec celui de Mme Lenormant ; il est de ce baron de Trémont dont M. Frédéric Masson (2) a utilisé les notes inédites : « J'ai vu, dit-il, Mme Récamier dans tout son éclat. Il était impossible d'avoir un plus joli visage ; mais, quelque ravissant qu'il fût, il tenait plus de la grisette que de la grande dame. Son expression pourtant différait essentiellement de celle de la grisette. Elle avait le caractère de l'extrême modestie, mais ce n'était pas la pureté des vierges de Raphaël ; il y avait un peu de minauderie ; on entrevoyait qu'elle cherchait à se faire remarquer... Ses yeux étaient beaux, mais leur regard manquait d'expression. Le teint admirable. Des cheveux châtain, pas assez abondants, mais soyeux. Les pieds communs ; la tournure sans élégance, quoique sa taille fût dans de bonnes proportions, le bras mince et la poitrine plate. » L'étude que nous avons faite à part des portraits et bustes de Mme Récamier nous dispense d'entrer maintenant dans une critique assez vaine du détail de sa beauté. Malgré ses circonlocutions, le baron de Trémont n'est pas en désaccord avec Mme Lenormant : il note comme elle l'heureuse forme de la taille, cette pureté de teint qui a frappé tous les contemporains, l'animation de la

(1) *Souv. et corr.*, p. 14 et 15.

(2) Voir *Figaro illustré*, art. cité, p. 53.

physionomie. Ce qu'il nous plait de retenir de ces deux portraits, c'est que cette beauté régulière est avant tout une beauté vivante. Il faut se figurer Juliette Récamier à vingt ans, non point telle que Gérard l'a peinte, beaucoup trop académisée, mais telle que David l'a esquissée, avec ce regard qui caresse et la pointe de malice aiguisant la finesse du sourire ou telle qu'elle revit dans les bustes charmants de Chinard, plus jolie assurément que belle, avec ce délicat visage où tout, jusqu'à la légèreté des boucles de cheveux, concourt à donner une impression de gracieuse harmonie. On comprend, en regardant ces portraits ou ces bustes, que Juliette ait encouru parfois le reproche de minauderie ou de coquetterie. Plus tard même, lorsque les yeux auront pâli, lorsque la vieillesse aura aminci les lèvres, les traits fins donneront à cette figure les expressions les plus variées et parfois les plus mystérieuses. Simple et naturelle avec les amis de son choix, Juliette a dû, dès sa jeunesse, se défendre des importuns par les apparences de la coquetterie ; mais, à en juger par le chef-d'œuvre de David, ce n'était pas son expression ordinaire. La dernière critique du baron de Trémont paraît de même assez fautive. Brillat-Savarin, dans sa *Physiologie du goût*, a pensé tout autrement ; Mme Récamier avait la gorge très belle, si belle même qu'à la fin de sa vie, par un scrupule fort regrettable, elle fit ou laissa mutiler la partie du buste de Chinard qui portait témoignage de cette beauté.

Juliette dansait très bien ; elle se fit apprécier dans cette danse du *châle* que Mme de Stael décrit (1) et que Mme Lenormant se rappelait avoir admirée. Le comte de Forbin aimait beaucoup à citer un souvenir de la jeunesse de Mme Récamier ; elle exécutait avec charme cette fameuse gavotte qui faisait dire au chevalier de Boufflers à propos

(1) Dans *Corinne*.

(2) *Souv. et curr.*, I, p. 18.

de Mme Tallien : « Jamais l'on n'a vu mieux danser avec ses bras (1) ». Ces succès flattaient l'amour-propre de M. Récamier; au cours de l'été de 1796, il loua pour sa femme le château de Clichy, « tout meublé (2) »; pendant plusieurs saisons, elle y passa les beaux mois, recevant un très grand nombre d'invités et faisant les honneurs d'un parc magnifique; ce parc était orné de plantes et de fleurs rares, ce qui, pour le temps, était un luxe tout nouveau. H. de Latouche, dans son roman de *Fragoletta*, a donné une description de ces fêtes. Mais tous les incidents journaliers de cette vie brillante allaient s'effacer devant un fait plus important; à l'heure où Mme Récamier devient l'idole du jour, elle rencontre Mme de Stael : un hasard heureux va changer toute sa vie.

Jusque-là, nous l'avons vu, Récamier avait habité rue du Mail (3). A la fin de l'année 1798, il acheta à Mme de Stael, agissant pour le compte de son père, un hôtel situé rue du Mont-Blanc, n° 7 (4). De cette affaire datent les relations si intéressantes qui vont s'établir entre deux femmes célèbres pour des raisons diverses. Juliette avait écrit elle-même le récit de cette première rencontre. Le passage, qui a été conservé, est charmant (5). Il nous montre, dans le même salon, Mme de Stael (6) étrangement habillée, avec sa robe du

(1) RONDELET, *Éloge de Mme R.*, p. 102.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 26. — Au cours de ces dernières années, les journaux ont annoncé la découverte, à Clichy, d'un rendez-vous de chasse qui passe pour avoir été construit sous Louis XIV à l'intention de Mlle de La Vallière et qui aurait été habité plus tard par Grimod de la Reynière, puis par Mme Récamier.

(3) N° 12, dit Mme Lenormant (*Souv. et corr.*, I, p. 23). — Cf. RONDELET, ouvr. cité, p. 110-111.

(4) Aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin, (p. 23 des *Souv. et corr.*, I).

(5) *Souv. et corr.*, p. 24 et 25.

(6) Nous adoptons l'orthographe Stael sans tréma. « La famille de Stael a vainement essayé de maintenir son nom selon l'écriture authentique; elle a été forcée de subir ce tréma. » (E. DESCHANEL, *Les déformations de la langue française*, p. 91.)

matin et son petit chapeau fleuri qui lui donne l'air d'une étrangère, gracieuse et vive dans sa politesse, portant avec aisance sa supériorité, fixant sur la jeune beauté ses grands yeux curieux, son regard bienveillant, tandis que Mme Récamier, toute rougissante, troublée et séduite à la fois, demeure si émue par l'action de cette nature impétueuse qu'elle n'oubliera plus jamais l'impression de cette entrevue.

Il est assez piquant de voir Benjamin Constant lui-même nous raconter l'amitié naissante de deux femmes qu'il aime toutes deux (1). Mieux que personne, il avait pu juger Mme de Stael et apprécier l'effet que provoquait sa présence. « Je ne connais, écrit-il, aucune femme et même aucun homme qui soit plus convaincu de son immense supériorité sur tout le monde et qui fasse moins peser cette conviction sur les autres (2). » Mieux que tout autre, il avait pu juger les relations désormais si fréquentes entre Juliette et son illustre amie. Il explique la puissance du sentiment qui lia dès lors ces deux femmes si différentes d'origine et de tempérament — l'une étant la force et l'autre la grâce, — par la profondeur du sentiment qui attachait l'une à sa mère et l'autre à son père ; leurs deux âmes se reconnaissaient dans leur piété pour un même culte. Ballanche, dans sa *Vie*, encore inédite, de Mme Récamier, analyse aussi les causes qui rendirent si rapide l'entraînement de ces deux femmes l'une vers l'autre : « Ceux à qui il a été donné de vivre dans l'intimité de ces deux femmes diversement célèbres savent combien était puissant l'intérêt qui s'attachait à leurs entretiens. Ceux-là ont admiré plus d'une fois la faculté de l'une à exprimer mille pensées neuves, la rapidité de l'autre à les saisir et à les juger ; cet esprit mâle et fort qui dévoilait tout et cet esprit délicat et fin qui comprenait tout. Enfin, en les entendant, on avait l'idée la plus

(1) Voir *Fragments sur Mme R.*, p. 341 et suiv.

(2) P. 342. — Suit un portrait en trois pages de Mme de Stael admirable et, au reste, plein de sous-entendus.

vraie de l'énergie tempérée par la grâce, des plus nobles facultés se développant par un contact réciproque (1). »

A cette date de 1798, Mme de Stael avait trente-deux ans; Juliette en avait vingt et un. Cette différence de onze années entre les deux amies explique pourquoi, dès le début de leur liaison, Germaine Necker va prendre auprès de cette jeune femme, on pourrait presque dire de cette jeune fille, le rôle affectueux et protecteur d'une sœur aînée. Mme de Stael avait déjà l'autorité que donne un grand et vigoureux talent uni à une expérience profonde de la vie; désormais, c'est son exemple qui entrainera Mme Récamier et la conduira; ces deux existences seront si intimement tissées l'une à l'autre pendant vingt ans qu'il est impossible de les séparer.

Plus d'une analogie les rapprochait. Pour ne pas remonter plus haut dans sa vie, Germaine Necker n'avait-elle pas épousé, en 1786, un homme beaucoup plus âgé qu'elle, ce baron de Stael-Holstein qu'elle essaya peut-être d'aimer, mais qu'elle n'aima guère, et ce mariage de convenance ne ressemblait-il pas d'avance à celui qui devait unir, un peu plus tard, Juliette Bernard et Jacques Récamier (2)? Déçue dans ses aspirations, Mme de Stael se laisse prendre par les plaisirs du monde, fonde son salon de la rue du Bac, multiplie autour d'elle et en elle-même la vie. Elle est seulement plus que Juliette imprudente; la contrainte lui pèse comme une hypocrisie et la réserve la gêne comme un mensonge (3). Sa

(1) P. 32 du ms. — Arch. de M. Ch. de Loménie.

(2) Voir Albert SORÉL, *Mme de Stael*, p. 25 et suiv.

(3) On lit dans le *Thé* du samedi 13 mai 1797 : « Mme la baronne de Stael, dont on n'a pas parlé depuis longtemps, se porte à merveille, et passe à la terre d'Ormesson, près Paris, des momens agréables, en attendant que sa gloire littéraire brille d'un nouvel éclat, que M. le baron, son mari, joue encore un rôle, et que M. le baron de Copet nous donne quelque nouveau plat de son métier. M. Mathieu de Montmorency, toujours constant, fait la cour la plus assidue à Mme la baronne, » (Bibl. nat., L^oc 948-949.) Le numéro du 29 juillet contient un long article, très dur, contre Mme de Stael. (Cf. n^o du 16 et du 20 août.) — Sur la vie de Mme de Stael pendant et après la Révolution, voir les renseignements très importants

libre nature ne souffre aucune retenue; son exaltation bruyante est de tous les jours, et la passion qui la brûle jaillit, comme le feu, d'une âme trop ardente pour se consumer en silence. Les tentations arrivent. Narbonne la fait souffrir; il n'en est que plus aimé. Talleyrand la séduit par sa jeunesse et son élégance. Mathieu de Montmorency la charme par sa tendresse (1).

Seulement, Mme de Stael avait en elle une activité et des ressources qui, en élargissant son rôle, avaient fourni à sa passion un incessant aliment. La Révolution avait fait d'elle une femme politique, et, tandis que Juliette, trop jeune et trop effacée, voilait encore sa vie dans le calme et le repos, on avait vu, sur le premier plan de la scène où se jouaient les destinées de la France, arriver Mme de Stael, directrice du parti des constitutionnels, non point peut-être pour intervenir au cœur même des luttes politiques, mais pour faire naître les idées et pour les lancer au dehors, un peu au hasard, avec une prodigalité qu'on admire. Cette histoire est connue; elle avait frémi de joie en accompagnant son père au 14 juillet 1789, avait été attaquée comme une puissance, avait mis à l'étude dans son salon la réforme de la constitution politique, avait pris parti pour les victimes (2), et avait essayé de sauver la reine; puis, en septembre 1792, s'était réfugiée à Coppet qui, dès lors, était devenu une terre d'asile (3). Ensuite, c'est le voyage en Angleterre où elle retrouve Montmorency; c'est la première épreuve faite par elle, avec Narbonne, de la lâcheté des hommes et de leur médiocrité dans la passion; c'est le retour, en 1793, près de M. de Stael. Elle publie les *Réflexions sur le procès*

du *Mémorial de NORVINS*, t. II, p. 80 et suiv. Voir, en particulier, l'histoire du « suicide de Benjamin Constant », p. 95 et suiv., et le portrait de Mathieu de Montmorency, p. 103.

(1) Voir SAINT-BEUVE, *Causeries du Lundi*, t. XI, p. 439 et suiv.

(2) SOREL, p. 42.

(3) *Ibid.*

de la reine (août 1793) ; elle perd sa mère et se consacre presque tout entière à son père et à ses deux fils ; mais toujours enflammée, toujours débordante et inassouvie, il est visible qu'elle ne se tiendra pas à l'accomplissement de ces devoirs trop simples pour elle et que désormais elle est promise pour toujours aux plus violentes agitations.

C'est le moment où elle rencontre Benjamin Constant, c'est-à-dire l'homme qui allait bouleverser sa vie et qui, plus tard, essaiera, sous nos yeux, de s'introduire dans l'existence de Mme Récamier. Il avait, lui, un an de moins que Mme de Stael et dix ans de plus que Juliette, étant né à Lausanne en 1767. Une enfance négligée et prodigieusement précoce ; une imagination qui s'était développée aux dépens des autres facultés ou tout au moins du sentiment ; des voyages et des relations où il avait pris le goût de la liberté politique ; l'influence des philosophes du dix-huitième siècle ; la pratique du cosmopolitisme ; l'habitude de la dissipation ; une liaison de jeune homme à vingt ans avec une femme de quarante sept ans, Mme de Charrière (1) ; un séjour à la cour de Brunswick ; des ébauches de grands travaux ; un mariage en 1789 avec une femme laide et infidèle, d'où le divorce ; des incursions dans la politique, où il cherchait à manifester son horreur de l'absolutisme et son goût pour la liberté, toutes ces aventures avaient fait de Benjamin Constant au moment où il rencontra Mme de Stael, en cette année 1794, un être merveilleusement divers, si intelligent qu'on se demande s'il n'a pas été l'homme le plus intelligent du dix-neuvième siècle et, en tout cas, par ses qualités moins encore que par ses vices, passionnément séduisant pour une femme de génie (2).

(1) Voir la lettre assez cynique de Sainte-Beuve sur cette liaison, *Corr.*, t. II, p. 291.

(2) Voir D. MELEGARI, *Intr. au Journal intime de B. Constant* et surtout SAINTE-BEUVE, *Portr. litt.*, t. III. — *B. C. et Mme de Charrière* (publié en 1844). — *Portr. cont.*, t. V. *Un dernier mot sur Benjamin C.* (publié

Il ne nous appartient pas — et nous le regrettons — de dire ce qu'avait été cette liaison de Benjamin Constant avec Mme de Stael, bien qu'elle ait été pleine de conséquences pour Mme Récamier. Retenons seulement un passage d'une lettre de Constant qui, entre beaucoup d'autres documents, nous fait comprendre la séduction que Mme de Stael laissait rayonner autour d'elle. « J'ai rarement vu, écrit-il à Mme de Charrière le 21 octobre 1794, une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme; de simplicité, d'abandon dans la société intime (1). »

La liaison de Mme de Stael avec Benjamin Constant durait donc depuis quatre ans déjà lorsque Mme Récamier les connut l'un et l'autre. L'union était vite devenue assez lourde à l'inconstant Benjamin (2). Chimérique en amour, mais pratique en affaires, Mme de Stael n'avait pas abandonné ses préoccupations politiques; la fin du règne de Robespierre et du régime de la Terreur au 27 juillet 1794 (9 thermidor) lui avait rendu l'espérance; aussitôt, à la fin même de 1794, elle avait publié ses *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*; elle était alors revenue à Paris, avait ouvert de nouveau son salon. « Elle poursuivait son dessein d'organiser la République française sur le modèle des États-Unis » (3). On a remarqué plus d'une fois, et avec raison, l'horreur de Mme de Stael pour les partis pris et ce libéralisme pratique qui, tout en n'entamant jamais sa sympathie pour

en 1845). — *Caus. du Lundi*, t. XI, sur Adolphe. — *Benj. C. Son cours de politique constit. Nouv. Lund.*, t. I. — Voir aussi l'étude de Louis de Loménie, qui exprime l'opinion de l'Abbaye-aux-Bois (*Contemp. illustres*, t. VIII).

(1) Cité par SAINTE-BEUVE, *Portr. litt.*, t. III, p. 274.

(2) Voir l'excellente analyse de M. Albert SOREL, *Mme de Stael*, p. 52.

(3) *Ibid.*, p. 59.

les idées républicaines, lui permit de recevoir chez elle des hommes d'origines et d'opinions fort différentes; les habitués de son salon étaient classés suivant une certaine hiérarchie (1). Notons une fois de plus ce trait, car nous le retrouverons chez Mme Récamier, qui le dut peut-être à l'imitation de son illustre amie.

Les *Réflexions sur la paix intérieure* avaient paru en 1795; c'était un appel à la conciliation sous le régime de la raison et de la liberté, une invitation à la modération et au calme. Quelques persécutions, présage de beaucoup d'autres, avaient alors amené Mme de Stael à revenir aux lettres pures; elle avait réuni des œuvres de jeunesse dans ses *Morceaux détachés*. Surveillée sinon exilée par le Directoire, elle était repartie pour Coppet, et c'est de Lausanne qu'elle avait lancé, en 1796, son livre *De l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Dès maintenant, Mme de Stael était établie dans ce rôle de suspecte qu'elle conservera désormais; dès maintenant, elle était désignée au zèle des policiers. Ses affaires, fort mal gérées par son mari, prenaient une mauvaise tournure. Elle n'avait pu regagner Paris et rentrer dans son hôtel qu'en avril 1797. Elle recevait Lucien et Joseph Bonaparte (2). Elle ressentit pour le vainqueur d'Italie de l'admiration d'abord et bientôt de la crainte (3). Son père demeurait la grande affection de sa vie; en octobre 1797, elle avait à Coppet une fille, Albertine, que nous retrouverons à plus d'une reprise.

Telle était, sèchement définie et grossièrement résumée, la situation morale de Mme de Stael lorsqu'à la fin de 1798 elle contracta avec Juliette Récamier cette intimité que nous verrons si cordiale et si féconde. Il fallait rappeler ce

(1) VOIR SAINTE-BEUVE, *Portr. de femmes*, p. 107 et 108.

(2) A. SOREL, p. 74.

(3) JORET, art. cités, p. 267.

qu'était vers ce temps l'illustre fille de Necker pour expliquer qu'elle se soit emparée aussi vite et, pour ainsi dire, en une seule prise, de la douce et réservée Juliette. Ce fut sans doute en souvenir de cette heureuse rencontre que Mme de Stael donna plus tard à son amie le manuscrit important qu'elle avait écrit dans les derniers mois de l'année 1798 (1) ou au début de 1799. A ce moment, l'amie de Constant est profondément et cordialement républicaine; elle veut contribuer à la formation de mœurs qui soient en rapport avec les institutions modernes et libérales; elle réclame l'avènement définitif de la tolérance. Est-il téméraire de penser que Mme Récamier, admise à la fréquentation de cette femme extraordinaire dans le temps que sa tête était grosse de toutes ces pensées, en ressentit une vive impression? Pour nous, cette nouvelle association eut sur l'esprit de Juliette la plus favorable influence; par Mme de Stael, elle fut initiée à tout un ordre d'idées qui lui avaient échappé jusque-là; elle entrevit des occupations et des plaisirs plus attrayants que les banales distractions mondaines; son fin bon sens lui signala le rôle qu'elle pouvait jouer près de Mme de Stael en s'inspirant d'elle sans prétendre à l'imiter, et ce que nous trouverons plus tard de libéralisme et de tolérance chez Juliette, c'est à sa rencontre opportune avec sa grande amie qu'elle le devra.

Mme de Stael apporta dans cette relation, dès l'abord, toute la magie de sa séduction et tout son charme. On raconta bientôt une anecdote. « Assis entre Mme Récamier et Mme de Stael, femmes également célèbres, mais sous des rapports différents, quelqu'un disait un jour : « Me voici entre « l'esprit et la beauté. » — « Monsieur », répondit Mme de

(1) *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France.* — Ms. de 297 feuillets légué à la Bibl. nat. en 1882 par Mme Ch. Lenormant. (Fr. Nouv. acq. 1300. Réserve.) Signalé et étudié par M. Paul Gautier dans la *Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} novembre 1899.

Stael, en feignant de s'y méprendre, « c'est la première fois que je m'entends dire que je suis belle. » — Il me semble que le vieux Fontenelle, d'ingénieuse mémoire, n'a guère dit de mot plus délicat et plus fin (1). »

Par Mme de Stael, Juliette Récamier fut introduite dans la société littéraire du temps.

Benjamin Constant cite « M. de la Harpe » comme un des hommes qui apprécèrent Juliette le plus tôt et le mieux, et il en profite d'ailleurs pour faire du critique récemment converti un portrait où l'éloge est corrigé par de dures appréciations (2). Le baron de Trémont est plus libre encore, dans cette note si pleine de malice : « La Harpe, qui aimait fort une bonne maison présidée par une jolie femme, s'était établi commensal de Mme Récamier et se chargeait, disait-il, de *diriger son esprit*. Un excellent cuisinier lui rendait cette tâche très facile (3). » Ballanche, au contraire, donne, suivant sa touchante habitude, la note bienveillante : « On se rappelle, écrit-il, qu'en effet M. de La Harpe, après avoir pris une part si active à toutes les querelles philosophiques et littéraires du dix-huitième siècle, s'était trouvé mêlé à la polémique la plus périlleuse de la Révolution. On sait que, dans les cachots de la Terreur, il apprit à connaître la religion; on sait qu'il s'était trouvé compris dans les proscriptions de Vendémiaire et de Fructidor; on sait enfin que, par une autre sorte de persécution, il avait été obligé de se réfugier à Corbeil, dans le même asile où il s'était déjà caché pour se soustraire à la déportation (4). »

La Harpe avait épousé en 1764 une demoiselle Monmayeux, fille d'un limonadier; il avait demandé et obtenu le divorce pour incompatibilité d'humeur, le 29 mars 1793.

(1) E. GÉRAUD, *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration*, p. 11.

(2) *Fragments sur Mme R.*, p. 340 et 341.

(3) P. 403 de la *Notice décrite (Bibl. nat.)*.

(4) *Biogr. ined. de Mme R.*, p. 5.

Mme Monmayeux mourut l'année suivante à Saint-Germain, peut-être suicidée. Ces dramatiques incidents n'empêchèrent pas La Harpe d'épouser le 9 août 1797 (1) une jeune fille de vingt-trois ans (il en avait cinquante-huit). Ce fut M. Récamier qui noua cette union; la fiancée était la fille d'une veuve sans fortune, Mme de Longuerue (2).

« Cette fois, nous dit Sainte-Beuve (3), ce fut cette jeune personne qui demanda le divorce et qui se retira après trois semaines d'essai conjugal ou même, dit-on, de résistance. » M. Récamier et La Harpe étaient donc bien faits pour se comprendre. L'infortuné critique avait été jeté en prison au mois d'avril 1794 (4); il s'était converti au christianisme, d'où sa polémique avec Marie-Joseph Chénier et avec la Convention elle-même (5). Le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) vint frapper le néo-royaliste au lendemain même de son malencontreux mariage et l'obligea à se cacher à Corbeil, où Mme Récamier alla le visiter (6). La Harpe fit en cette circonstance son premier essai d'humilité chrétienne. Ses lettres à Mme Récamier nous le montrent dans cette attitude; Sainte-Beuve en a cité une (7); après lui, Mme Lenormant en a donné plusieurs (8). Le vieux critique y apparaît fort adouci par le malheur. Ses amis d'ailleurs s'amusaient de sa conversion plus encore qu'ils n'y croyaient; ce fut l'occasion d'une mys-

(1) SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, t. V, p. 126.

(2) *Souv. et Corr.*, I, p. 57 et suiv.

(3) Art. cité, p. 126 et 136.

(4) Art. cité de SAINTE-BEUVE, p. 132.

(5) *Ibid.*, p. 134.

(6) *Souv. et corr.*, I, p. 58. — Sainte-Beuve (art. cité, p. 135) indique le petit volume de Colnet sur La Harpe (*Corresp. turque*) et en extrait une scène de comédie où La Harpe est représenté dinant « chez un riche banquier ». Au reste, l'opuscule tout entier est fort méchant (Bibl. nat., Ln³⁷, 41075).

(7) Art. cité, p. 136-137.

(8) *Souv. et corr.*, I, p. 58 et suiv. — Ballanche les avait copiées dans *a Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 6 et suiv.

tification dont le château de Clichy fut la scène, Mme Récamier l'inspiratrice et La Harpe le héros, car il en sortit à son honneur (1). Par La Harpe, Mme Récamier aurait pu de très bonne heure connaître Ballanche, qui viendra à Corbeil, en 1801 ou 1802, proposer au critique l'entreprise d'une édition de Voltaire (2).

Dans la société littéraire comme partout ailleurs, l'époque du Directoire fut une période de transition. Les intérêts contraires et les passions ennemies s'y entre-choquent. Sans exagérer l'influence de Mme Récamier, bien jeune encore pour exercer un arbitrage, on sait qu'elle usa de son prestige pour défendre et protéger le talent contre l'insolence des gens en place et la vanité des parvenus. Chez elle aimaient à venir Dupaty, dont on connaît l'audace et le courage (3); Hoffmann si mordant en ses ripostes, et le malicieux Desprès. On se mettait pour elle en frais d'esprit. Un jour, elle demandait à Hoffmann s'il se rendrait à la réception d'un nouvel académicien : « Oh ! non, Madame, répliqua Hoffmann avec le bégaiement dont il savait tirer parti, je n'aime pas ces sortes d'exécutions-là : tout ce que je puis faire en faveur du coupable, c'est d'aller le... le voir passer. » Une autre fois, Desprès rencontre dans le salon de Juliette un auteur sans succès, très vaniteux; un manuscrit sortait à moitié de sa poche : « Prends donc garde, mon cher, lui lance Desprès, quelqu'un qui ne te connaîtrait pas pourrait te voler ! (4) »

En 1797 (5), Juliette Récamier recevait déjà chez elle trois hommes qui devaient être ses amis intimes : Lemontey, Camille Jordan et de Gérando. Nous avons déjà entrevu le

(1) SAINTE-BEUVE, art. cité, p. 137-138; *Souv. et corr.*, I, p. 55 et 56.

(2) SAINTE-BEUVE, *Portr. contemp.*, II, p. 14.

(3) Voir *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 312-313.

(4) D'après F. Barrière, feuilleton du *Journal des Débats*, du 2 décembre 1849.

(5) Selon Mme LENORMANT, *Mme Recamier et les amis de sa jeunesse*, p. 1.

premier chez Mme Bernard. Juliette a-t-elle vraiment souffert de son scepticisme comme d'autres pouvaient souffrir de son avarice? On est tenté de ne pas le croire, puisque Lemontey, estimé et recherché par Mme de Stael, prit, dès le temps du Directoire, l'habitude, qu'il conserva jusqu'à sa mort, de venir dîner chez Mme Récamier le samedi de chaque semaine (1).

Le Lyonnais Camille Jordan portait en lui l'une des plus belles âmes du siècle. La fermeté de ses convictions politiques, son courage à les exprimer, son amour passionné de la liberté et son aversion de la force lui avaient valu plus d'une persécution. C'était un libéral dans toute la beauté et toute la force du terme (2). Mme de Stael n'avait pas d'ami plus cher ni de disciple plus fidèle que l'auteur du courageux *Rapport sur la police des cultes* et Mme de Gérando, en février 1799, pouvait écrire de lui : « Il a un mélange de pénétration et de simplicité, de sensibilité et de gaieté; il a une âme forte; il est courageux, vertueux et ingénu en même temps, mais son ingénuité est celle d'un enfant qui devine le mal sans l'avoir jamais connu. Je n'ai pas vu d'homme plus aimable, d'une société plus douce et plus intéressante (3). » Jordan unissait à l'énergie la plus virile une délicatesse toute féminine; il deviendra bien vite pour Juliette un conseiller précieux, un confesseur délicat; son influence sur la jeune femme se joindra heureusement à celle de Mme de Stael.

Joseph-Marie de Gérando (ou Degérando), d'une nature moins sensible et peut-être moins fine, n'était pas cependant sans mérite. Après le siège de Lyon, il avait dû, avec Camille Jordan, se réfugier en Suisse, en Italie, puis en

(1) *Ibid.*, p. 9.

(2) Voir E. HERRIOT, *Camille Jordan et la Restauration* (*Revue d'hist. de Lyon*, mars-avril 1902).

(3) *Lettres de Mme Degérando*, p. 153.

Allemagne. C'est ainsi qu'étant venu en Alsace il avait connu à Colmar, en 1795, Mlle Anne de Rathsamhausen. Il se fit admettre comme volontaire dans un régiment de chasseurs à cheval en garnison à Colmar; le 31 décembre 1798, il épousa Marie-Anne, que nous rencontrerons plus d'une fois citée sous le nom d'Annette. Mme de Gérando avait un esprit très juste, une droite raison, un caractère généreux; elle était passionnée pour la liberté, bien que la Révolution eût ruiné sa famille; on la savait fort instruite; Mme de Stael appréciait à la fois son style et ses idées (1).

Sans nul doute, ce fut à ces précieuses amitiés que Juliette Récamier, vers sa vingtième année, dut de ne pas tomber dans la coquetterie vulgaire ou dans la banale intrigue. Eclairée par le génie de Mme de Stael, encouragée par la clairvoyante tendresse d'un Jordan, soutenue par la dignité d'un Gérando, elle prend bien vite son parti de se hausser jusqu'à ses amis, de conquérir par une éducation patiente ce qu'elle n'a guère trouvé dans le milieu d'où elle sort. Ceux qui vont essayer de la faire fléchir la trouveront désormais armée de sang-froid et de prudence, aimable et ferme en sa vertu.

D'une main légère et douce, elle écarte ce jeune neveu dont elle va transformer l'amour en une inébranlable amitié. Fils d'une sœur de Jacques Récamier, Paul David avait été, en juillet 1796, appelé par son oncle à Paris et attaché à la maison de banque. « J'avais, nous raconte-t-il lui-même, dix-sept ans, lorsque j'arrivai chez mon oncle; sa femme qu'il avait épousée quelques années auparavant, avait précisément le même âge que moi. L'amitié dont cette femme accomplie m'a constamment honoré date pour elle comme pour moi de notre première jeunesse. J'ai été et je suis dès lors mieux que personne à même d'apprécier son caractère,

(1) Voir *Lettres de la baronne Degérando*. Introduction.

ses qualités exquises et ses hautes vertus. Parmi toutes les perfections admirables de cette femme, dont la beauté fut le moindre don, il faut mettre au premier rang la plus rigide droiture, la plus scrupuleuse délicatesse et la rectitude de jugement qui la guidèrent dans toutes les circonstances de sa vie et lui firent éviter, dès l'âge le plus tendre, tous les dangers qui environnaient une femme objet constant de l'adoration des hommes les plus distingués de son temps (1). »

Ce que Paul David ne nous dit pas, c'est qu'il chercha lui-même, l'un des premiers, à attendrir la belle Juliette. Témoin ce petit billet qu'elle lui adresse :

Vous êtes un maussade, un boudeur, un capricieux, un insupportable. Je ne veux pas de vous demain; mais je veux que vous diniez ici samedi et, comme je suis votre tante, vous devez m'obéir (2).

Paul David insista. Juliette lui écrit de nouveau :

Mon amitié pour vous ne peut changer; mais vous la gênez et vous gênez entièrement une des relations auxquelles j'attachais le plus de prix, en voulant y trouver ce qui ne peut y être. Voyez-en moi une sœur, et vous pouvez être sûre alors de toute mon amitié et de toute ma confiance. — Cette pauvre vie est si triste, votre amitié peut m'être douce, nécessaire, et je ne puis dire combien il m'est pénible de me sentir gênée avec vous et d'être obligée de vous parler de choses indifférentes (3).

A vrai dire, il était assez facile à Juliette de se défendre contre cet amour d'enfant. Mais elle sut résister de même à des attaques plus habiles. A des procédés plus dangereux elle sut opposer d'autres défenses. C'est un de ses arts, et l'on a eu tort de le lui reprocher; touchée et peut-être émue par l'expression d'un amour sincère, elle se dégage des

(1) *Protestation de Paul David.* (Arch. de M. Ch. de Loménie.)

(2) Première lettre de Mme R. à Paul David. (Arch. de M. Ch. de Loménie.)

(3) Quatrième lettre de Mme R. à Paul David. (Arch. de M. Ch. de Loménie.)

séducteurs de profession avec une spirituelle habileté.

Mme Récamier avait, dans un diner à Bagatelle (1), fait connaissance avec Lucien Bonaparte. L'ancien garde-magasin de Saint-Maximin, le prisonnier d'Aix, l'époux de Christine Boyer, était maintenant en pleine fortune; la même année devait le voir assurer le succès du 18 Brumaire et devenir ministre de l'intérieur. Ses mœurs, même en un temps de morale facile, révoltaient l'opinion. Les agents de Louis XVIII ne sont pas avarés de détails scabreux sur ses relations avec Mlle Georges (2). Ils vont jusqu'à écrire (3) : « Des personnes dignes de foi et qui ont vu les choses de près assurent que ce monstre fait enlever sans bruit les femmes et les filles que son caprice lui désigne et qu'après avoir assouvi sa brutalité sur elles, on les précipite dans la Seine par ses ordres. » Sans doute, le récit est de fantaisie; il laisse voir au moins quelle était dans certains milieux la réputation de Lucien; il fait comprendre comment Juliette Récamier put, sans cruauté, employer à l'égard de ce Don Juan de mauvais goût des procédés moins tendres que ceux dont avait profité le jeune Paul David.

Les lettres de Lucien à Mme Récamier seraient intéressantes à lire d'un bout à l'autre, moins pour leur valeur littéraire, qui n'est pas grande, que pour leur exaltation romanesque, vraiment curieuse chez un homme qui va contribuer pour une si grande part au 18 Brumaire (4). Benjamin Constant en cite une; Chateaubriand la reproduit, en la déclarant un peu « moquable (5) ». Mme Lenormant, plus

(1) *Souvenirs et correspondance*, I, p. 27 et suiv. — RONDELET, ouvr. cité, p. 105-106.

(2) Ouvr. cité, p. 253.

(3) *Ibid.*, p. 101.

(4) Ces trente-trois lettres autographes, se rapportant probablement à l'année 1800 et formant un recueil de 104 pages, ont été vendues. (Voir *C. L. A. R.*, n° 20.)

(5) *M. O. T.*, t. IV, p. 384, et suiv. — C'est la lettre qui commence ainsi : « Roméo vous écrit, Juliette... »

prodigue, nous en donne des échantillons variés (1). La *Biographie* inédite de Mme Récamier par Ballanche nous permet de reproduire deux de ces lettres, dont plusieurs parties sont encore inédites (2) :

Venise, 29 juillet

Première lettre de Roméo à Juliette

Roméo vous écrit, Juliette. Si vous refusiez de me lire (3), vous seriez plus cruelle que nos parents, dont les longues querelles viennent enfin de s'apaiser (4). Sans doute, ces affreuses querelles ne renaîtront plus...

Il y a peu de jours, je ne vous connaissais encore que par la renommée. Je vous avais aperçue quelquefois dans les temples et dans les fêtes. Je savais que vous étiez la plus belle : mille bouches répétaient (5) vos éloges, mais ces éloges et vos attraits n'avaient frappé sans m'éblouir... Pourquoi la paix m'a-t-elle livré à votre empire? La paix!... elle est dans nos familles, mais le trouble est dans mon cœur...

Rappelez-vous ce jour où, pour la première fois, je vous fus présenté. Nous célébrions dans un banquet nombreux la réconciliation de nos pères. Je revenais du Sénat, où les troubles suscités à la République avaient produit une vive impression ; ma tête était remplie de réflexions profondes ; j'arrivai, triste et rêveur, dans ces jardins de Bellemare où nous étions attendus. La gaieté y agite sans cesse ses grelots ; elle dissipa mes chagrins. Je me livrai à ce délassement où l'adresse et le calcul sont nécessaires pour vaincre, délassement ingénieux, emblème de la vie humaine où tout est choc, prévoyance, attaque et poursuite.

Vous arrivâtes alors. Tous autour de vous s'empressaient (6). « Qu'elle est belle ! » s'écriait-on. La salle où je me trouvais fut bientôt déserte ; je retins avec peine le compagnon de mes jeux ; je

(1) *Souv. et corr.* I, p. 30 et suiv.

(2) Les parties imprimées en italiques ont été déjà publiées.

(3) Lenormant : le lire.

(4) Lenormant : viennent de s'apaiser.

(5) Lenormant : me répétaient. Chateaubriand, p. 385, oublie : *mais ces éloges.*

(6) Chateaubriand : tous alors s'empressaient.

refusai de le suivre pour voler auprès de vous; je semblais redouter le sort qui m'attendait et prolonger les derniers moments de liberté qui restaient à mon cœur.

Le hasard ou l'amour me plaça près de vous, j'entendis votre voix... Vos regards, votre sourire fixèrent mon âme attentive... Je fus subjugué! Je ne pouvais assez admirer vos traits, vos accents, votre silence, vos gestes et cette physionomie qu'embellit une douce indifférence... car vous savez donner des charmes à l'indifférence.

La foule remplît dans la soirée les jardins de Bellemare (1). Les importuns, qui sont partout, s'emparèrent de moi. Cette fois, je n'eus avec eux ni patience ni affabilité; ils me tenaient éloigné de vous...

Lorsque vous paraissez, tous les regards sont votre propriété. Ceux des hommes vous admirent et ceux des femmes cherchent en vous un sujet de consolation qu'ils ne trouvent point. Au bord d'un lac, j'observais votre démarche aussi simple que votre parure... A chacun de vos mouvements, dans chaque pli de votre robe, des fleurs semblaient éclore...

Je voulus me rendre compte du trouble qui s'emparait de moi; je reconnus l'amour (2) et je voulus le maîtriser par la raison... Je fus entraîné et je quittai avec vous (3) les jardins de Bellemare.

Je vous ai revue depuis : l'amour a semblé me sourire... Un jour, assise au bord de l'eau, immobile et rêveuse, vous effeuilliez une rose; seul avec vous, j'ai parlé... (4) J'ai cru entendre un soupir... (5) Vaine illusion!... Revenu de mon erreur, j'ai vu l'indifférence au front tranquille assise entre nous deux... La passion qui me maîtrise s'exprimait dans mes discours et les vôtres portaient l'aimable et cruelle empreinte de la plaisanterie. Mes plaintes ont accompagné mes soupirs; vous avez douté de Roméo; vous avez parlé de son art à feindre des sentiments qu'il n'a pas... Oh! Juliette! La vie sans l'amour n'est qu'un long som-

(1) Chateaubriand : Bedmar.

(2) Chateaubriand : je connus.

(3) Chateaubriand : ce lieu de fêtes.

(4) Lenormant (p. 32) : assis sur un banc circulaire, seul avec vous. Chateaubriand donne le bon texte.

(5) Lenormant ajoute : *s'exhaler de votre sein*. Chateaubriand : j'ai entendu un soupir.

meil... La plus belle des femmes doit être sensible. Heureux le mortel qui deviendra l'ami de votre cœur!!! Sans doute, Roméo n'est point celui que l'amour vous destine, puisqu'il n'a pas pu vous inspirer d'estime, puisque vous pouvez l'accuser d'hypocrisie... Sans doute, Roméo ne sera qu'une victime de plus offerte par vous à l'indifférence... Eh bien, Juliette, Roméo se soumet au sort que vous lui préparez ; mais ne le méprisez pas, ne le soupçonnez pas de fausseté. Répondez à son amour par la pitié compatissante et non par l'inexorable incréduité.

Chaque jour, je voudrais vous voir, comme si le trait n'était pas assez fixé dans mon cœur. Les moments où je vous vois seule sont bien rares, et ces jeunes Vénitiens qui vous entourent et qui vous parlent (1) fadeur et galanterie me sont insupportables... Peut-on parler à Juliette comme aux autres femmes?

J'ai voulu vous écrire. Vous me connaissez, vous ne serez plus incrédule... Mon âme est inquiète, elle a soif de sentiments.. Si l'amour n'a pas ému la vôtre, si Roméo n'est à vos yeux qu'un homme ordinaire, oh! je vous en conjure par les liens que vous m'avez imposés, soyez avec moi sévère par bonté; ne me souriez plus, ne me parlez plus, repoussez-moi loin de vous. Dites-moi de m'éloigner, et si je puis accomplir (2) cet ordre rigoureux, mais bienfaisant, souvenez-vous au moins que Roméo vous aimera toujours, que jamais personne (3) n'a régné sur lui comme Juliette et qu'il ne peut plus renoncer à vivre pour elle, au moins par le souvenir.

AUTRE LETTRE.

Onze heures et demie du soir.

Je vous remercie, Madame, de votre réception de ce soir ; elle a ouvert mes yeux... Je me réveille et j'espère me vaincre si vous avez l'indulgence de me seconder. C'est un effort pénible, mais nécessaire ; il va me rendre la paix ou le bonheur.

Qu'avant le soir où je vous ai quittée, suffoqué par mes larmes, vous fussiez insensible à la passion que vous m'avez inspirée, je le conçois sans peine : vous doutiez de ma sincérité. Mais, depuis ce moment dont je rougis encore, que vous n'ayez pas changé de

(1) Chateaubriand : *et vous parlent.*

(2) Chateaubriand : *exécuter.*

(3) Chateaubriand : *que personne n'a jamais*

conduite envers moi, je ne puis plus expliquer cette inaltérable égalité que par l'indifférence.

Hier, au matin, je pensais à mes larmes et je m'en indignais; hier au soir, j'en versais encore; et vos regards, un seul mot de vous rouvraient mon âme à l'émotion profonde qui m'avait affligé... Vous m'avez vu, entendu, et vous m'avez abreuvé de cette gaité assassine, de cette cruelle bienséance que vous appelez amitié!!! Oh! Juliette, l'épreuve est trop forte, nos âmes ne se sont pas rencontrées; tous les feux de l'amour sont pour la mienne, la vôtre est de glace... et l'amitié que vous encensez n'est point à mes yeux un sentiment.

Enfin, Juliette, voici, dans le calme de la passion, quel je suis. Ce rapide examen amènera la résolution amère que je viens de prendre.

Mon âme avait bravé l'amour jusqu'à vous; depuis vous, je n'existais plus que pour l'amour; tous les biens de la terre n'eussent été, ne seraient rien auprès de votre amour et ma passion a pris un tel accroissement que je ne puis plus vous voir sans que mon âme ne soit oppressée d'un poids douloureux, grosse de soupirs... Votre gaité me tue... Une main que vous retirez appelle mes larmes... Je ne suis plus à moi mais à la souffrance... Je suis malade, malheureux... Jamais je n'avais tant souffert... Tel je suis, vous pouvez me croire; quel intérêt aurais-je aujourd'hui à vous tromper?

Dans cette position, l'amitié n'est rien pour moi. L'amour est le seul être vers lequel mon cœur s'élance... J'ai besoin d'amour... J'ai soif de sentiments... Mais vous, vous êtes aussi calme que je le suis peu; votre calme me fait mourir; votre présence avec ce calme est un enfer pour moi.

Si je continue à vous voir, je me perds... Encore quelques émotions comme celles de ces deux jours, et je deviens fou... Mon caractère est capable de tout. Je tremble en me regardant dans l'avenir... Je ne puis pas vous haïr, mais je puis me tuer...

J'ai plus souffert ce soir que si la fièvre la plus brûlante m'eût agité de ses frissons. Vous n'avez donc, à défaut d'amour, ni pitié ni bonté? Je vous le répète, Juliette, de sang-froid : vous me tueriez si votre présence avait tous les jours le même effet sur moi... et quand vous m'auriez enlevé à l'État, à ma famille, à mes amis, vous auriez des regrets... Le silence couvrirait ma tombe,

mais mon ombre vous environnerait dans le silence de la nuit...

Oh! Juliette, que je ne vous revoie plus, ou je suis perdu. Je suis entre le désespoir et l'amour si je vous revois encore. Je vous l'annonce pour que vous vous fassiez un devoir de m'éloigner, et aussitôt après ma lettre, je pars pour la campagne, que je ne quitterai que lorsque mes larmes seront taries. Je me défendrai contre votre image et je présenterai contre elle la vaste solitude et la perspective d'un avenir terminé par le désespoir (1).

Benjamin Constant s'est montré, et, à vrai dire, on pouvait s'y attendre, très dur pour Lucien Bonaparte (2); il lui reproche dans son attitude envers Juliette Récamier « une fatuité mêlée d'assurance et de gaucherie ». Mais — ce qui est plus curieux pour nous et vraiment digne d'être retenu — il veut aussi nous montrer dans cette aventure Juliette adoptant pour la première fois la tactique, si l'on peut ainsi dire, qu'elle va si souvent renouveler, c'est-à-dire « émue de la peine qu'elle faisait, fâchée de son émotion, ranimant l'espoir sans le savoir par sa seule pitié, et le détruisant par son insouciance, dès qu'elle avait apaisé la douleur qu'avait fait naître cette pitié passagère (3) ». Tous les mots de cette définition sont à noter; on n'eût pu mieux dire et Mme Récamier est déjà là tout entière. Chateaubriand l'a si bien compris qu'en reproduisant le texte de Benjamin Constant il a, de parti pris, omis tout le passage où Juliette est finement dévoilée (4); il a résumé le reste. Sainte-Beuve, si clairvoyant, a eu la même impression que Constant. « Lucien aime, écrit-il, il n'est pas repoussé, il ne sera jamais accueilli. Voilà la nuance. Il en sera ainsi de tous ceux qui vont se presser alors comme de tous ceux qui

(1) Le texte de ces deux lettres est conforme à la copie de Ballanche, *Biogr. inéd.*, p. 18 et suiv.

(2) *Fragments sur Mme R.*, p. 346 et suiv. — Voir dans le livre de Jung, t. I, à partir de la page 277, la note de Lucien, l'anecdote du toast et les attaques contre Chateaubriand.

(3) P. 348.

(4) Voir *M. O. T.*, t. IV, p. 387.

succéderont... Elle aurait voulu tout arrêter en *avril* (1)... »

Juliette ne chercha, en aucune façon, à dramatiser cette aventure. Dans l'hiver de 1799 à 1800, elle ira encore aux fêtes de Lucien, ministre de l'intérieur (2). L'amoureux éconduit songea d'abord à se venger; puis il revint tout naturellement à ses habitudes volontiers dissipées. En 1803, le 24 mai, il contractera un mariage religieux et clandestin avec Alexandrine de Bleschamp. La même année, on le verra épris de plusieurs jolies actrices, de Mme Henri de l'Opéra, de Jeannette Phillis, et très ému aussi par les seize ou dix-sept printemps de la célèbre Mlle Georges (3).

En somme, dans toute cette histoire de Mme Récamier à l'époque du Directoire, nous n'avons rien trouvé qui ne fût à son honneur, rien qui justifiait ce que l'on a dit souvent de son amour précoce pour l'intrigue. Qu'elle ait opposé aux premières attaques des soupirants une escrime souple et déjà savante, on ne saurait le nier; mais les hommes ont peut-être aussi une tendance mal justifiée à taxer de coquetterie tout ce qui, chez une femme, fait échec à leur amour-propre ou à leurs désirs. John Lemoine, dans le charmant article des *Débats* (4) qui nous a déjà servi, évoque, à propos de Mme Récamier, une légende du Midi, l'histoire de cette belle Paule que, dans les jours d'émotions populaires, les magistrats de la ville priaient de paraître à son balcon : la foule aussitôt s'apaisait : « Ainsi, dit-il, nous nous figurons la jeune Juliette, apparaissant avec le cortège de ses quinze printemps dans ce monde encore peuplé des ombres sanglantes de la Révolution, svelte et rose comme Diane, blanche et pure comme Cymodocée, n'ayant qu'à se montrer pour sécher les larmes des malheureux et pour

(1) *Causeries du Lundi*, t. I, p. 127 et 128. — Ces deux pages sont délicieuses; on voudrait pouvoir les citer en entier.

(2) Voir *Souv. et corr.*, t. I, p. 27 à 35.

(3) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 242-243.

(4) 27 octobre 1859.

faire tomber les heureux à ses pieds. » La comparaison est charmante ; il n'est pas nécessaire d'en abuser. A l'heure où nous sommes, Juliette n'a encore exercé aucun arbitrage ; elle n'a guère agi que pour son compte ; elle a traversé, en gagnant chaque jour, une époque fertile en scandales. Ne lui en demandons pas plus ; le reste viendra plus tard. En 1799, Juliette n'est qu'une jeune femme de vingt-deux ans, vraiment femme, avisée autant qu'aimable, apte à suppléer par la délicatesse de son intuition aux insuffisances de son éducation et de sa culture.

CHAPITRE III

LES GRANDS SUCCÈS MONDAINS

(De 1800 à avril 1802.)

Les bals masqués. — Mme Récamier et le 18 Brumaire. — Rencontre avec Bonaparte (hiver 1799-1800). — Le salon de Juliette; émigrés et révolutionnaires; artistes, hommes de lettres et soldats : Eugène de Beauharnais, Bernadotte, Masséna, Moreau, Gabriel Legouvé, Fleury Richard. — Adrien de Montmorency; ses lettres; récit inédit de Benjamin Constant. — Mathieu de Montmorency; ses premiers billets. — Le docteur Récamier (1801). — Brillat-Savarin et le buste de Juliette. — Première entrevue avec Chateaubriand (1801). — Succès mondains : Juliette quête à Saint-Roch (Pâques 1801). — Intimité croissante avec Mme de Stael; rôle politique de Mme de Stael; son opposition naissante; son salon en 1802.

Sainte-Beuve, rappelant le souvenir de Mme Récamier à l'époque du Consulat et la trouvant « brillante, fêtée, applaudie, la plus jeune reine des élégances », définit ce moment de sa vie l'« époque mythologique où elle nous apparaît de loin telle qu'une jeune déesse sur les nuées (1) ».

Elle triomphe tout d'abord — c'est la plus facile de ses victoires — dans ces bals masqués de l'Opéra, dont le premier, depuis la Révolution, fut donné le 25 février 1800 (2). Sous son domino et son masque, elle prend de l'audace; d'où, pour elle, de piquantes aventures, une fois avec le prince de Wurtemberg (3), qui lui ravit une bague (on reconnaît les libres mœurs du temps), une autre fois avec M. de Metternich.

(1) *Causeries du Lundi*, t. I, p. 124.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 82 et suiv.

(3) Mme Mohl, dans son livre sur Mme R., a raconté l'histoire en détail (p. 28-29).

D'après les *Mémoires* de Fouché (1), c'est dans la maison de campagne de Mme Récamier que Lucien Bonaparte prépara le 18 Brumaire (2). Rien n'est moins vraisemblable. Sans doute — et les lettres que nous avons citées en portent assez la trace — Lucien Bonaparte entretenait Juliette de ses projets politiques et de ses ambitions; il n'était pas de ceux qui oublient de se faire valoir; mais, outre que la demi-brouille avec Mme Récamier est antérieure aux préliminaires du 18 Brumaire, il n'y avait aucune place pour une jeune femme, prudente et tout au plus occupée de plaire, dans le complot qui s'organisait. Mme Récamier n'eut jamais et même plus tard d'opinion politique exclusive; elle sentit très vite que ce qui était permis au grand talent de Mme de Stael aurait en elle-même paru comme un manque de goût. Ses inclinations, comme les habitudes de sa famille, la portaient vers un royalisme libéral (3); c'était en elle un sentiment plus qu'une idée, mais ce sentiment était assez vif pour la mettre en garde contre les ambitions qu'elle voyait croître. Juliette conspirera quelquefois; ce sera toujours au profit du plus faible.

Récamier eut de nombreux rapports d'affaires avec le nouveau gouvernement (4). On voit par exemple, qu'en vertu d'une décision prise par les consuls, le 7 messidor an VIII, les citoyens Récamier et Germain doivent verser au Trésor

(1) T. I, p. 120.

(2) Touchard-Lafosse soutient la même opinion (*Souvenirs d'un demi-siècle*, VI, p. 369). Lucien Bonaparte aurait réuni à Bagatelle Chazal, Boulay de la Meurthe, Cabanis, Émile Gaudin, etc.

(3) Sur *Bonaparte et les royalistes au début du Consulat*, voir l'article d'Albert Sorel (*Revue bleue*, du 21 juin 1902). — Voir aussi, dans la *Revue bleue* (juin, août 1900, avril 1902 et n° suiv.), les études de G. Stenger sur *la Société sous le Consulat*.

(4) Sur le rôle de Récamier voir *les Finances du Consulat*, par René STOURM (Paris, Guillaumin, 1902). Le 3 frimaire an VIII, Bonaparte réunit au Luxembourg les principaux banquiers de Paris. Récamier était présent à cette assemblée; il adhéra au projet de souscription d'un emprunt de 12 millions en numéraire, projet proposé par le ministre des finances (p. 56 et 57). On sait d'ailleurs que les banquiers, après s'être engagés, ne donnèrent que 3 millions (p. 58).

public « 800,000 francs en numéraire et 526,000 francs en délégations de l'an VII sur contributions, lesquelles sommes, montant ensemble à 1,326,000 francs, doivent leur être remboursées par la Trésorerie sur le produit de la subvention de guerre décrétée en l'an VIII (1) ». Juliette ne chercha pas à tirer parti de cette situation. Elle ne parla qu'une fois dans sa vie à Napoléon ; ce fut à cette fête chez Lucien, dans l'hiver de 1799 à 1800, où Mme Lenormant nous la montre vêtue de satin blanc, les bras et le cou ornés de perles. En l'absence de Mme Lucien Bonaparte, Elisa Bonaparte, qui avait depuis peu épousé Felice Pasquale Bacciochi et devait être faite grande-duchesse de Toscane, recevait les invités. Napoléon adressa à Mme Récamier quelques mots à moitié discrets ; il fit allusion aux sentiments de Lucien ; à table il faillit être à droite de la jeune femme ; une méprise empêcha ce rapprochement ; mais, après le dîner, on fit de la musique ; Bonaparte trouva l'occasion de dire à Juliette quelques mots sans originalité, et ce fut la seule entrevue qu'ils eurent jamais (2). C'est sans doute à cette soirée que Sainte-Beuve fait allusion (3) ; d'après lui, Bonaparte aurait dit en plaisantant à Cambacérès, voisin de table de Juliette : « Eh bien ! consul Cambacérès, toujours auprès de la plus jolie ! »

Le salon de Mme Récamier se peuplait de mieux en mieux et s'ornait de nouveaux hôtes : la maîtresse de maison, de jour en jour plus célèbre, lui conservait son caractère d'habile neutralité. Aux personnages illustres que nous y avons déjà rencontrés se joignaient (4) Christian de Lamoignon, dernier représentant d'une famille célèbre ; le comte Louis de Narbonne, qui rentre en 1800 à Paris ; Eugène de Beauharnais, dans la fleur de ses vingt ans ; Bernadotte, lorsqu'il revint de

(1) Arch. nat. — Minutes des arrêtés. AF. IV⁶⁵.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 39.

(3) *Causeries du Lundi*, I, p. 128 et 129.

(4) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 39.

sa mission en Vendéc; Masséna qui, pas plus que Bernadotte, n'avait approuvé le 18 Brumaire; Moreau, dont l'intimité avec Mme Récamier allait avoir d'importantes conséquences, ou, parmi les hommes de lettres, Legouvé.

Les quelques fragments qui nous restent des lettres adressées par ces hommes, diversement célèbres, à Mme Récamier, nous montrent la sincérité de leur admiration pour elle. Il y a une lettre d'Eugène de Beauharnais avouant à Juliette qu'il lui a pris une bague et suppliant qu'il lui soit permis de la conserver. « Je me suis, déclare-t-il, cruellement trompé. Mes justes plaintes me sont permises; qu'elles parviennent jusqu'à vous! et soyez assez bonne, Madame, pour adoucir le sort de celui qui vous est sincèrement attaché (1). » Nous retrouverons bientôt Bernadotte et Moreau. Avec Masséna, il ne s'agit plus d'une bague, mais d'un ruban. Un billet du futur prince d'Essling dit à Juliette : « Le charmant ruban donné par Mme Récamier a été porté par le général Masséna aux batailles du blocus de Gènes. Il n'a jamais quitté le général; il lui a constamment favorisé la victoire (2). »

Le poète Gabriel Legouvé, l'heureux auteur de *la Mort d'Abel*, le chantre élégant de *la Mélancolie*, celui-là même qui allait obtenir en 1801 le succès le plus marqué avec son poème du *Mérite des femmes* adressait, vers ce temps, une longue épître en vers à *Mme Récamier qui disait ne vouloir partager d'autre sentiment que celui de l'amitié*. On y retrouvera le goût du temps :

Au plus doux sentiment serez-vous donc rebelle?
 Pour vivre indifférente, un Dieu vous fit-il belle?
 Créa-t-il sans dessein ces yeux où tour à tour
 L'esprit et la douceur respire,
 Ce teint de lis, ce sein arrondi par l'amour
 Cette bouche où se peint un aimable sourire?
 Il vous fit tous ces dons pour les donner un jour.

(1) Fragment donné par le *C. L. A. R.*, n° 10.

(2) *Ibid.*, n° 81.

Je comprends, vous aimez la mode et la toilette
Et l'âme d'un amant en serait inquiète.

Il ne verrait qu'en frémissant

Cet art industriel qui sur le front ramène
De vos longs cheveux noirs le luxe obéissant,
Pour faire ressortir un teint éblouissant
En mettant son albâtre auprès de leur ébène.

Il fronderait ce vêtement

Qui, sous le lin moelleux ou sous la gaze fine,
D'un corps qu'il dut cacher indiscret ornement
Révèle à tous les yeux les formes qu'il dessine.
Il maudirait enfin tout votre ajustement...

Sans le moindre ornement vous êtes mieux parée.
Votre aimable entretien est trop ingénieux
Pour regretter celui de tous nos agréables.

Dans leur fade jargon ou sot ou précieux

Ils sont si tristement aimables

Ou si franchement ennuyeux!

Ce fat emprisonné dans sa cravate immense

Et les cheveux à la Titus

Ne sait comment finir la phrase qu'il commence.

On vient vous assommer de bons mots rabattus.

Ce parvenu, sorti de son dessein (*sic*) vulgaire
Ne parle que chevaux, concerts, cabriolets,

Ce député que loix, ce général que guerre,

Ce chanteur qu'opéras, cet auteur que couplets

Ce fournisseur que bons à vendre,

Ce riche qu'argent à placer

Ce danseur que pas à tracer.

Est-ce perdre beaucoup que ne point les entendre...;

L'amour conduit souvent à l'immortalité;

Mais la froideur jamais ne fit une immortelle.

La froideur ressemble au Léthé;

Dans les eaux de ce fleuve on se perd avec elle.

Voyez Sapho, voyez Héloïse, Didon ;

C'est pour avoir aimé qu'elles sont si fameuses.

L'avenir fut le prix de leur tendre abandon ;

Le monde a consacré leurs faiblesses heureuses

[Et] l'on ne peut nommer ces beautés amoureuses

Sans donner un soupir, une larme à leur nom.

Enfin plusieurs femmes sensibles

Occupent la postérité.

Mais Lucrece parmi les belles invincibles

Est le seul nom qu'on ait cité.

La plus sévère des déesses,
 Diane, malgré sa pudeur,
 A pour Endymion ressenti quelque ardeur...
 Espérez-vous, simple mortelle,
 Être plus sage que les dieux?
 L'exemple de la terre et l'exemple des cieux,
 Tout au sentiment vous appelle.
 Aimez donc ; à sa voix laissez vous entraîner.
 Méritez le bonheur en daignant le donner
 Et soyez la plus tendre ainsi que la plus belle ! (1)

Le peintre Fleury Richard était aussi reçu chez Mme Récamier. Il était né à Lyon et la même année qu'elle. Sa vocation avait été « déterminée par le bienveillant regard d'une jeune fille (2) ». Richard était entré, en 1796, à l'école de David. Ce n'était pas un esprit sans originalité ; il avait voulu abandonner le grec et le romain pour le gothique. Parcourant un jour les monuments de Saint-Denis réunis alors au Musée des Petits-Augustins, et cherchant à s'expliquer les épitaphes, il avait été frappé du sentiment profond renfermé dans ce peu de mots gravés sur la tombe de Valentine de Milan : « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien ! » Richard trouva dans cette inspiration le motif d'un tableau. Sa *Valentine de Milan* avait obtenu un grand succès au Salon, et, dès lors, il s'était trouvé en relations avec des artistes et des savants distingués. Les Lyonnais en séjour à Paris le recherchèrent ; Fleury Richard fut reçu dans l'intimité de la maison Récamier, en même temps qu'il était présenté à la belle Mme Regnaud de Saint-Jean d'Angély, à la duchesse d'Abrantès, à la duchesse de Raguse. « Mme de Stael elle-même, écrit-il, disait devant mon tableau : « Richard, avec sa *Valentine*, s'est fait une réputation européenne comme La-

(1) D'après la copie de BALLANCHE, *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 259 et suiv. — L'original a été vendu en 1895 (*C. L. A. R.*, n° 77, 2°).

(2) Autobiographie ms. (Bibl. ville de Lyon. Ms. 1647. (1625)).

« martine avec ses *Méditations* et ses *Harmonies* (1) ».

Mais à ces amitiés de rencontre que valait à Mme Récamier la large hospitalité de son salon, on ne saurait comparer le lien profond qui, dès cette époque, exactement dans l'hiver 1799-1800, l'unira à deux cousins germains liés eux-mêmes de la plus affectueuse amitié, Adrien et Mathieu de Montmorency.

Adrien de Montmorency fut admis le premier dans son intimité (2); il avait dix ans de plus que Juliette. Lamartine, qui le connut, a fait d'Anne-Adrien de Montmorency un portrait qui est un éloge. « Son esprit, écrit-il, paraissait peu, parce qu'il était dénué de toute prétention; mais il était juste et modéré, réfléchi, autant que son cœur était bon et solide (3) »; au physique, svelte et gracieux, mais d'une vue très basse et presque bégayant (4), ce qui sans doute lui causait, au travers de sa distinction, des sursauts de gaucherie. Au moral, une intelligence vive, plus prompte à l'imagination que sensible au raisonnement, une fidélité intransigeante à l'honneur; avec cela, animant l'ensemble, une flamme de mobilité, de la légèreté peut-être. Sainte-Beuve qui voyait si juste et si fin, a fort bien marqué la nuance exacte de ce caractère dont le mérite ne fut pas sensible à Châteaubriand. Il l'a peint (5) spirituel, excellent ami, délicat jusqu'au raffinement; ce portrait ne souffre pas de retouches et c'est ainsi que nous verrons se définir la nature charmante de ce duc de Laval.

Les premières lettres d'Adrien de Montmorency à Mme Récamier sont fort tendres « Je pars à l'instant pour Dampierre, lui écrit-il, et la pensée de mettre plusieurs lieues

(1) Autobiographie ms. (Bib. ville de Lyon. Ms. 1647. (1625), p. 6. — Faut-il signaler le naïf anachronisme contenu dans cette phrase?

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 41.

(3) *Cours de littérature*, t. IX, p. 92.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 41.

(5) *Causeries du Lundi*, XIV, p. 312 et suiv.

et plusieurs jours entre vous et moi est une chose si amère que je vous supplie d'y arrêter un moment votre réflexion (1) » ; ou bien encore : « Dites-moi par un mot généreux si j'oserai prétendre aujourd'hui au bonheur de vous revoir. Le tourment de vous avoir déplu m'est insupportable. Si votre âme est sensible et élevée, elle doit aimer à pardonner. Il semble que vous n'avez été malade que pour me punir davantage et ajouter beaucoup d'inquiétude à beaucoup de chagrin. La dernière fois que je vous vis, j'ai vu vos larmes couler pour des victimes : vous avez pu apprendre combien ces malheurs m'ont été personnels. Permettez-moi d'en venir gémir avec vous et recevez-moi un seul instant ; je vous le demande avec attendrissement et repentir (2) » .

Certains billets sont encore plus passionnés et plus ardents, témoin celui-ci, dont la forme brève traduit un sentiment profond : « Je suis un malheureux de ne pas vous trouver ; j'espère vous voir ce soir. J'en ai bien besoin et, si vous ne m'en refusez pas le moyen, je vous en aurai la plus sensible reconnaissance. Mille hommages tendres (3). » Condamné par Juliette à un exil qu'avait provoqué sans doute la vivacité de ses prétentions, il proteste et se plaint : « Ce que vous faites est-il sensible ? Je n'ose parler, mais je suis sûr que votre pénétration devine ce que je veux, ce que je dois vous dire. De grâce, un mot de réponse à l'instant. Si je pouvais vous voir un moment dans la matinée, je vous en remerciera toute ma vie (4). » Adrien de Mont-

(1) Lettre inédite, datée seulement du 8 floréal. (Arch. de M. Ch. de Loménie.)

(2) Lettre inédite, sans autre date que mardi 18.

(3) Inédit (Arch. de M. Ch. de Loménie.). Sans date ni autre adresse que : Madame Récamier. — Autre lettre : « Je m'adresse à ces sentiments d'indulgence qui échappent quelquefois à votre cœur inflexible pour obtenir cette grâce d'aller vous offrir mon hommage. »

(4) Inédit (Arch. Ch. de Loménie.). Date : ce jeudi matin. — Dans une autre lettre : « Je vous supplie, je vous conjure, les larmes aux yeux,

morency avait été touché bien profondément, car ni les blessures d'amour-propre ni le sentiment de son importance, rien ne l'arrête : « Ce n'est plus, écrit-il, que je sois sensible à l'humiliation d'être refusé ; il y a longtemps que j'ai déposé tout amour-propre à vos pieds (1). » Il était dans la dépendance absolue de Juliette, soumis même à ses caprices et résigné à sa rigueur. « J'obéirai, lui dit-il, à vos ordres ; je n'irai pas dans ce lieu si vanté aujourd'hui par votre belle présence. Je sacrifierai le plaisir de vous voir contemplée et admirée par un concours immense à la sévère consolation de vous avoir obéi (2). » Juliette d'ailleurs ne répondait à aucune de ces lettres (3), et, suivant son principe, attendait patiemment l'époque où ce violent amour se résoudrait en fervente amitié.

C'est encore au tendre Adrien de Montmorency — l'étude de l'original ne laisse sur ce point aucun doute — qu'il faut attribuer une lettre publiée (4) à tort comme étant de Chateaubriand. Elle fait honneur à Juliette qui la reçut ; c'est, en même temps qu'une protestation nouvelle de tendresse, un remerciement pour une bonne action :

Morbihan, Auray, ce 22 Vend[émiaire].

Je viens de recevoir une lettre de M^r de Léon qui me remplit de reconnaissance envers vous. Lui, et toute sa famille, ont reçu leur acte d'amnistie. Je ne doute pas que votre heureuse et belle influence n'ait concouru à ce bienfait, par la démarche que votre bon cœur vous a fait faire avec une grâce et une chaleur inoubliables.

Vous m'avez fait goûter le premier plaisir pour une âme délicate : le bonheur de rendre service à ses amis. Je vous rends

de me permettre de vous voir un seul instant, une minute dans la journée. J'attends avec tremblement votre réponse. »

(1) Inédit. Sans date (Arch. Ch. de Loménie.).

(2) Inédit (Arch. Ch. de Loménie.). Date : ce dimanche matin.

(3) « Vous m'avez quelquefois dit des paroles de bonté ; vous n'êtes jamais descendue jusqu'à m'en écrire. » Lettre inéd. d'Adr. de M. (Arch. Ch. de Loménie.)

(4) Dans la *Nouvelle Revue*, année 1896, vol. 98, p. 281.

hommage de ce que j'ai senti, et je vous prie de le recevoir avec cette bienveillance qui vous a fait agir.

Je suis ici à 120 lieues de vous, pour parler à des paysans qui ne parlent pas français sur une terre qui a été ensanglantée par toutes les fureurs (1) de la guerre civile.

Votre situation et (2) votre jeunesse extrême vous ont rendue étrangère à tous ces souvenirs mélancoliques. J'irai demain à cheval jusqu'à Quiberon pour m'aboyer dans ces pensées.

Vous qui m'avez fait éprouver tant de sentimens divers, vous, que j'ai tant de raisons pour aimer et j'oserais dire pour haïr; vous que je ne connais pas encore parce que je vous ai trop connue, je vous prie de ne pas m'oublier. J'ai vû couler vos larmes; et ces larmes sur un visage tel que le vôtre m'ont parù, par leur aveu, et leur intimité le plus touchant spectacle qui se puisse voir.

Dan : quelques jours je retournerai à Paris; si vous lisez ma lettre avec la bonne partie de votre cœur, vous me répondrez un mot par un billet chez moi rue Saint-[Dominique]. Vous me direz si vous êtes à Paris et si je puis aller vous voir à l'instant.

Adieu. J'honore trop votre caractère et le mien, pour croire que notre liaison (3) puisse jamais s'avilir dans une amitié vulgaire (4).

Si précieuses que soient pour nous de pareilles lettres, il y a mieux encore. Sur les indications de Mme Récamier et sans qu'on puisse fixer très précisément les limites de cette collaboration, Benjamin Constant a écrit de sa main un récit, complètement inédit, et qui peut passer pour un petit chef-d'œuvre de fine psychologie, Le voici, tel que l'auteur d'*Adolphe* le soumit sans doute à Juliette Récamier :

Comme l'un des caractères de son esprit, dit Benjamin Constant, est de s'observer avec une admirable finesse et de se décrire avec une grâce qu'aucun autre ne peut égaler, au lieu de me borner à des faits qui [ne] seraient rien sans les détails et sans les nuances, je la laisserai parler elle-même, et je rappor-

(1) Et non *horreurs* (texte publié).

(2) Et non *en* (texte publié).

(3) Le mot *amitié* est en surcharge.

(4) Adresse : Madame Juliette Récamier, n° 4, rue du Mont-Blanc, Paris. — L'original appartient à M. Boubée, de Lyon.

terai son propre récit de ce qui se passa bien plus encore dans son cœur qu'au dehors.

Lucien Buonaparte avait renoncé à me voir. Il m'avait renvoyé mes lettres. Il ne m'écrivait plus. Le spectacle de son agitation, de son désespoir et de ses larmes, ne frappant plus ma vue, avait cessé d'ébranler mon imagination et d'exciter ma pitié. Les faits qui parvenaient jusqu'à moi et qui me le montraient se consolant tantôt par des plaisirs vulgaires, tantôt par des jouissances d'ambition achevèrent d'effacer son image même de ma mémoire. D'autres faits qui me prouvèrent dans lui une vengeance peu noble et, dans le public, de la malveillance et des erreurs passagères mais injustes me donnèrent un redoublement de timidité et d'aversion pour tout ce qui pouvait occuper le monde de moi. Mais, en même temps, ce langage passionné que j'avais entendu si longtemps, cette idée d'un homme uniquement occupé de ma pensée, ces souvenirs d'amour qui, sans jamais se porter sur la personne, se portaient sur le sentiment, et sur un idéal qui aurait pu en être l'objet, avaient jeté dans mon âme un certain besoin d'émotion qui, ne trouvant pas à se satisfaire, produisait souvent de la rêverie et de la tristesse. Je lisais des romans et je trouvais dans ces romans les conversations de Lucien plus pures et plus nobles, dégagées de ces formes triviales qui les déparaient, de ces expressions recherchées qui faisaient soupçonner la fausseté et de cette violence qui était pour moi un objet de terreur plus que d'intérêt. Je choisisais de préférence les romans où ce sentiment se montre combattu et dompté par le devoir. Il ne faut pas croire que ces romans soient les moins dangereux. Ils accoutument l'âme à se complaire dans les combats qu'elle voit ainsi l'amour et la vertu se livrer. La douleur lui paraît non seulement un gage de l'innocence, mais un titre à l'estime et, ce que le cœur peut gagner en délicatesse, l'imagination l'acquiert aussi en exaltation. On peut affirmer que, sous ce rapport, *la Princesse de Clèves* est plus dangereuse mille fois que *la Nouvelle Héloïse*.

L'été touchait à son terme. Je retournai à Paris. Les affaires de M. R[écamier] s'étant toujours plus étendues, sa maison devint l'une des plus brillantes de Paris. Ses relations et les miennes se multiplièrent; l'éclat, les fêtes m'entouraient presque sans interruption. Il en résulta une grande frivolité dans ma vie et une mélancolie non moins grande dans toutes mes pensées.

Je ne regrettais pas les plaisirs de l'amour, je regrettais les peines. Mon cœur me paraissait fait pour aimer et pour souffrir et, n'aimant rien et ne souffrant que d'indifférence, je trouvais presque que je manquais ma destination.

Je rencontrai un jour chez Mme de S[tael] un homme du plus beau nom de France, de tournure élégante, d'une conversation agréable et légère, noble dans ses manières, fier de son sang, avec cette affabilité douce qui fait reconnaître les prétentions qu'elle indique sans les imposer, d'un esprit assez cultivé pour les entretiens du monde, s'intéressant à tout avec cette politesse qui annonce que c'est par complaisance et avec cette mesure qui empêche l'intérêt de devenir fatigant. Adrien de Montmorency, c'était son nom, fut assis à table à côté de moi. Ma figure parut le frapper. Il me demanda à venir me voir. Il vint le lendemain. Chacun de ses mots, de ses regards et de ses mouvements et jusqu'à sa manière de parler indiquaient un léger trouble et le sentiment confus d'une préférence qui venait de naître. Rien de romanesque, rien de passionné ne s'y mêlait. Le ton de la société de France est l'opposé de celui du roman et l'expression a quelque chose de violent et, pour ainsi dire, d'inculte qui paraît un manque de goût à ceux qui ont concentré toute leur existence dans les convenances reçues. Ce qui me restait du souvenir de Lucien tournait à l'avantage de M. de M. L'origine révolutionnaire de l'un contrastait avec l'illustration antique de l'autre. L'agitation désordonnée du premier rendait la réserve animée du second plus séduisante. L'amour, ou du moins, l'attrait réciproque, s'offrait sans être accompagné de rien d'effrayant et comme un nuage transparent qu'on ne pouvait craindre parce qu'il semblait prêt à se dissiper.

Mes entrevues avec M. de M. devinrent assez fréquentes, mais elles avaient lieu presque toujours dans le monde. Une sorte de confiance et d'habitude s'établit entre lui et moi. Elle ne portait sur rien d'intime, mais elle supposait l'intimité qui n'existait pas et avait du charme par le vague et l'incertitude même de cette supposition. Le hasard avait-il amené une fois une rencontre dans un lieu particulier. Nous nous rencontrâmes ensuite dans ce même endroit sans nous l'être dit. Nous nous savions gré à la foi de notre silence et de notre intelligence. Ce mystère que, dans les relations ordinaires, on met entre soi et les autres, s'était placé entre nous deux et répandait sur nos

relations qui n'étaient ni exprimées ni connues un demi-jour doux et agréable.

Tout en jouissant de l'espèce de calme qui caractérisait nos rapports, j'aurais voulu plus de passion. Il me semblait que ni lui ni moi nous n'étions assez malheureux. Délicat et distingué comme le duc de Nemours, il était beaucoup moins triste. Scrupuleuse et réservée comme la princesse de Clèves, je ne souffrais ni ne luttais comme elle. J'admiraï un ciel si serein, mais quelques petits orages auraient eu leur prix.

Comme nous nous voyions beaucoup plus dans le monde que seuls, notre sentiment embellissait la foule, plus qu'il ne nous faisait désirer des tête-à-tête. M. de M. me prouvait sans cesse qu'il n'était occupé que de moi seule. Quand je dansais, il était toujours au premier rang des spectateurs, ou, s'il n'avait pu conquérir une place, sa taille élancée laissait apercevoir ses cheveux blonds au delà du premier rang que franchissaient alors mes regards. Dans les intervalles des danses, nous nous retrouvions dans quelque chambre voisine que traversaient les désœuvrés. Nous causions un instant, et les interruptions ajoutaient au plaisir de ces entretiens, qui n'étaient jamais préparés.

On croit la solitude favorable au sentiment; le monde ne l'est pas moins. Cette multitude indifférente, sur laquelle le cœur ne peut jamais s'arrêter et qui semble se dérober à nous quand nous voulons y chercher de la sympathie ou de l'appui; ces fêtes où les pompes de la vie nous ramènent à la conscience du vide et à la pensée du néant; ce bruit qui, lorsqu'il ne nous distrait pas, ajoute à l'émotion qui nous occupe; cette vue de l'objet préféré qui devient d'autant plus une partie de nous-même que personne ne devine cette affinité mystérieuse, l'intelligence qui s'établit ainsi sans avoir été prévue ou demandée, les regards qui disent d'autant plus de choses qu'ils n'ont qu'un moment pour les exprimer, la contrainte elle-même qui ajoute à l'intensité de ce qu'on éprouve et de ce qu'on cache, en le resserrant dans un espace plus circonscrit et dans un temps plus fugitif, toutes ces choses ont plus de séduction que la liberté de la campagne et l'épanchement de la solitude. Il est rare que, dans de longs entretiens, quelques points ne se sentent par lesquels les cœurs ne se touchent pas. Le monde est un obstacle à cette découverte. On croit se suffire parce qu'on ne peut se donner que peu de chose, mais l'insuffisance vient de l'extérieur et non

de soi et tout paraît renfermé dans ce qu'il faut laisser deviner. C'est comme la musique comparée à la parole; la musique dit tout par un son, et son effet est plus grand parce qu'il est plus vague. La parole manque cet effet parce qu'elle a trop de développements à son service.

M. de M. éprouvait cette impression plus encore que moi. Il aimait à m'accompagner au théâtre, à se montrer en public auprès de moi. L'empressement que j'excitais, l'approbation qu'obtenait ma figure, le murmure d'éloges qui circulait dans la foule, l'attention qu'on donnait à l'heureux compagnon d'une personne aussi remarquée flattaient son amour-propre. Son attachement ne l'avait point rendu indifférent aux amusements et aux plaisirs dont il avait, dès sa jeunesse, contracté l'habitude. Ma présence leur donnait plus de charme, mais il les préférait à la solitude. La même chose me serait probablement arrivée, s'il eût eu le mouvement contraire. Ni lui ni moi n'étions assez passionnés pour avoir besoin de tête-à-tête, et, s'il m'en eût demandé, j'aurais peut-être trouvé ce désir (?) gênant et cette exigence incommode; mais je trouvais bizarre qu'il les désirât si peu, qu'il ne profitât pas de ceux que le hasard nous offrait, qu'il me proposât de les interrompre pour aller jouir ensemble d'un bal ou d'un concert. J'étais fâchée que nous eussions tellement peu de secrets à nous dire que nous pussions nous les dire partout, et mon imagination s'impatientait de ce que notre goût réciproque restait si fort au-dessous de la profondeur, de la dignité d'une passion.

Je m'en dédommageais en m'exagérant, quand j'étais seule, le penchant que je ressentais. J'attendais M. de M. chez moi quand je savais qu'il me désirait ailleurs. Je lui reprochais intérieurement de ne pas venir, ensuite je me reprochais de l'attendre; je me figurais des dangers pour avoir des terreurs. Je me créais des torts pour avoir des scrupules. Je supposais des luttes afin d'éprouver des agitations et je parvins de la sorte à m'inspirer quelque chose qui ressemblait un peu au remords. J'en profitai bien vite pour introduire dans nos relations ces difficultés et ces douleurs qui devaient pourtant, tôt ou tard, en faire partie. Je fermai subitement ma porte à M. de M. et j'eus la satisfaction de souffrir beaucoup, plus même que je n'aurais osé m'en flatter. Je m'applaudis d'autant plus de cette résolution héroïque. Enfin, je ressemblais à la *Princesse de Clèves*; j'avais combattu, j'avais

vaincu, j'avais immolé le penchant au devoir; j'étais triste, abattue, mélancolique et M. de M. en absence n'était plus aussi différent du duc de Nemours.

Cette rupture inattendue le surprit et l'affligea. Elle dérangeait ses habitudes; elle blessait son affection, qui, sans être violente, était pourtant sincère. Elle le privait d'une société douce et de l'espèce de succès dont la préférence qu'il avait eu l'air d'obtenir le décorait aux yeux du monde. Il me regrettait pour lui, pour moi et pour le public.

Après avoir essayé vainement de franchir la barrière que j'avais mise entre nous, il s'adressa à Mme de S[tael], qui, toujours favorable à la passion, quand elle n'en est pas jalouse, le prit sous son égide et l'amena chez moi sans m'en prévenir.

C'était un événement que cet ordre éludé, cette consigne forcée, cet objet d'une inclination que j'avais eu soin d'exalter dans la solitude, pénétrant jusqu'à moi malgré mes efforts. Je fus très troublée : et l'attention que je donnais à mon trouble, la comparaison de mes sensations avec celles que la situation devait faire naître, augmentaient ce trouble du sentiment que j'en devais éprouver beaucoup. M. de M. le remarqua et l'interpréta plus en sa faveur que la réalité bien examinée ne l'aurait permis. Il parla avec grâce, se plaignit avec émotion, avec mesure, avec délicatesse; je jouissais de cet épisode que j'avais amené sans me l'avouer et qui donnait enfin à mes rapports avec M. de M. l'intérêt de la difficulté, de l'affliction et de l'enthousiasme.

Nous continuâmes à nous voir, mais nous reprimes bientôt nos anciennes manières. Nous descendîmes de la hauteur où mes rigueurs nous avaient placés et où notre sentiment ne pouvait nous maintenir, et nous rentrâmes dans la route unie, agréable, mais un peu monotone, que j'avais voulu quitter un instant.

Mes scrupules revinrent; je croyais m'accuser d'aimer trop, et je m'accusais au fond de ne pas aimer assez. Je chicanais mon cœur sur son entraînement, tandis que ce qui me pesait, c'était son indifférence. Une rupture n'avait pas réussi; j'essayai d'un voyage. La santé de ma mère avait engagé ses médecins à lui conseiller des eaux. Je lui proposai d'essayer celles de Bristol en Angleterre. Elle y consentit; j'annonçai mon projet. J'eus le plaisir d'entendre M. de M. s'en plaindre; j'eus celui d'éprouver assez de peine en écoutant ses reproches et en résistant à ses prières. Je le vis même s'emporter; ce fut un beau moment et,

quand il me dit qu'il faisait des vœux contre moi, qu'il me désirait quelque malheur, qu'il invoquait une tempête contre le vaisseau qui me porterait, j'étais désolée et, par conséquent, j'étais ravie. »

« Ici finit, écrit Benjamin Constant, *le récit de Juliette* et nous allons reprendre le nôtre (1).

Sans doute, il ne faut pas accepter à la lettre cette habile narration ; quelque soin que prenne l'auteur de l'attribuer à Juliette, on y sent la main du romancier qui s'exerce et qui se souvient à la fois des *Précieuses* et de la *Princesse de Clèves*. La correspondance d'Adrien de Montmorency avec Juliette nous redira mieux que tout autre document l'histoire de cette longue intimité, qui ne fait que naître à l'époque où nous sommes.

Quant à Mathieu-Jean-Félicité de Montmorency, dont la place dans l'affection de Mme Récamier ne sera pas moins grande, c'était un tout autre homme qu'Adrien. Plus âgé d'abord : il était né en 1760 (2), et avait déjà eu un rôle dans l'histoire. Il avait fait ses premières armes en Amérique dans le régiment de son père, avait été le compagnon des Lafayette, des Lauzun, des Ségur et, comme ces jeunes gens, était devenu libéral. En 1789, il avait été nommé membre des États Généraux par le bailliage de Monfort-l'Amaury ; le plus noble seigneur de France avait fait cause commune avec le Tiers État, ce qui lui valut les attaques et la haine des royalistes purs.

A l'Assemblée Nationale, le 1^{er} août 1789, Mathieu de Montmorency (il n'était alors que comte) avait demandé qu'on déclarât « les Droits de l'homme avant la Constitution » parce que, disait-il, « la Constitution n'est que la suite, n'est que la fin de cette déclaration ». « La vérité conduit au bonheur, s'écrie-t-il dans son discours. Serions-nous ici

(1) De la main de B. C. Inédit. — Arch. Ch. de Loménie (*Lettres, portraits et journal de Constant*).

(2) Le 10 juillet, à Paris (*Souv. et corr.*, I, p. 42.).

si les lumières de la sagesse n'eussent dissipé les ténèbres qui couvraient notre horizon ? (1) » Le 5 août, ce fut lui qui donna lecture de l'arrêté pris dans la séance de la veille et dont l'article 1^{er} abolissait à jamais les servitudes féodales (2); dans la séance du lendemain, au cours de la discussion, il déclare avec force : « Il n'y a ici ni motion, ni amendement à faire ; c'est un sentiment de patriotisme qui porte la noblesse et les ecclésiastiques à faire des sacrifices. Il ne s'agit que de les recevoir, il ne s'agit pas de délibérer trois jours pour accepter un bienfait (3). » Le 18 août, il devenait secrétaire de l'Assemblée nationale.

Dans la séance du 19 juin 1790, M de Montmorency, succédant à l'abbé Maury, protesta une fois de plus de l'ardeur avec laquelle il devait s'associer « toujours à ces grands et éternels principes » consacrés par la Déclaration des droits et prononça ces paroles qu'il est utile de retenir, car nous verrons plus tard un Montmorency tout autre : « Je demande que, dans ce jour de l'anéantissement général des distinctions antisociales qui, quelque vaines, quelque puérides qu'elles puissent être, contrarient vos principes, l'Assemblée n'épargne pas une des marques qui rappellent le plus le système féodal et l'esprit chevaleresque ; que toutes les armes et armoiries soient abolies ; que tous les Français ne portent plus désormais que les mêmes enseignes, celles de la liberté, lesquelles seront désormais fondues avec celles de la France (4). »

Le comte de Montmorency parla sur la fuite du roi ; il appuya la motion d'Alexandre de Lameth, qui demandait en cette circonstance la réunion du comité militaire (5). Mais ce qui dut le signaler, plus que tous ses autres discours, à la

(1) *Arch. parlem.* 1^{re} série, t. VIII, p. 320.

(2) *Ibid.*, p. 352 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 354.

(4) *Arch. parlem.*, 1^{re} série, t. XVI, p. 375 et suiv.

(5) Séance du 21 juin 1791 (*Arch. parl.*, 1^{re} série, t. XXVII, p. 368.).

reconnaissance de Mme de Stael (1), ce fut son attitude dans la discussion du 27 août 1791 au sujet des honneurs que l'Assemblée voulait rendre à Rousseau. C'est sur une proposition de Mathieu de Montmorency que le décret suivant fut adopté : « L'Assemblée nationale décrète que J.-J. Rousseau est digne des honneurs décernés aux grands hommes par la patrie reconnaissante et que les moyens d'exécution sont renvoyés au Comité de Constitution (2) ».

Par malheur, le député de la noblesse du bailliage de Monfort-l'Amaury ne devait pas demeurer longtemps dans ce libéralisme. Le comte de Rivarol, qui s'était fait le flatteur de la haute société, lui avait réservé une place dans son célèbre *Petit Almanach de nos grands hommes* (1788) (3). Mathieu avait été de même violemment attaqué dans les *Actes des Apôtres* (4) et dans le *Journal général de la cour et de la ville* (5). « On prétend, disait cette feuille, que Mme de L... s'amusait souvent à apprendre les *Droits de l'homme* dans son antichambre, et qu'elle prenait souvent des leçons d'un laquais qui avait une excellente *constitution*, et qui se trouva père du petit Matth... Ainsi il n'est pas étonnant qu'il ait voté, le 19 juin, pour la suppression des livrés : cette opinion lui fut inspirée par la piété filiale. »

Ces basses attaques n'avaient pas ému Mathieu de Montmorency ; mais les années 1793 et 1794, qui coûtèrent la vie à son jeune frère l'abbé de Laval, agirent profondément sur son âme, l'écartèrent des partis avancés et l'inclinèrent à la piété. Après le 10 août, il s'était retiré à Coppet, auprès de

(1) Les *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* sont de 1788.

(2) *Arch. parlem.*, t. XXIX, 1^{re} série, p. 761. — Voir le résumé des interventions de M. de Montmorency, p. 532 et 533 de la *Table gén. alph. de l'Ass. nat. const.* — Paris, Dupont, 1889.

(3) Un vol in-16.

(4) Voir HATIX, *Histoire de la Presse*, t. VII, p. 36.

(5) *Ibid.*, p. 83.

Mme de Stael. Il rentra en France en 1795, fut arrêté le 26 décembre de cette année et inquiété de nouveau à l'époque du 18 fructidor 1797. Alors, il s'éloigna de la politique active et peu à peu son libéralisme s'évanouit. Cette crise de conscience a été racontée dans l'éloge de Mathieu qu'écrivit de Gérando, en 1826; elle fit perdre au groupe libéral un homme d'esprit moyen, mais de la plus haute valeur morale; elle amena, d'autre part, le rapprochement des deux cousins, Adrien et Mathieu.

Plus tard Adrien de Montmorency écrivant, à la requête de Mme Récamier, une biographie politique de Mathieu, racontait en ces termes l'origine de sa liaison si cordiale avec son cousin :

Quelques semaines avant le 18 fructidor 1797, je me rencontrai avec Mathieu sur les bords du lac de Biemme, dans une solitude où s'était réfugiée sa mère qui avait échappé à toutes les horreurs et aux dangers des prisons révolutionnaires. Nous avions tous les deux perdu un frère; le sien avait péri sur l'échafaud; mon frère Achille, percé de six balles sur le champ de bataille à l'armée de Condé, était mort de ses blessures. Tous deux aussi nous avions besoin de combler ce vide de nos cœurs : de cousins germains que nous étions, Mathieu et moi, nous avions peu de chemin à faire pour devenir frères; ce nom est plein de dilection, dit Montaigne, « et à cette cause en fimes nous, lui et moi, notre alliance ». Dans cette retraite et avant de rentrer en France, il me fit cette noble et loyale déclaration de principes politiques qui est professée d'une manière si touchante dans son testament : il me chargea même de la faire connaître à nos Princes, si j'en rencontrais l'occasion (1).

Ce fut sans doute par Adrien de Montmorency que Mathieu fut présenté à Juliette.

Les premières lettres de Mathieu de Montmorency à Mme Récamier se rapportent à des œuvres de charité. Tantôt, c'est « une pauvre baronne allemande à laquelle

(1) *Notice inédite d'Adrien de Montmorency* (Arch. Ch. de Loménie.).

Juliette est priée de faire un nouveau don (1) ; tantôt, c'est une abbcsse dont il faudrait bien payer les « dettes criardes » pour lui permettre de retourner dans sa petite ferme où elle est menacée de saisies (2) ; une autre fois, c'est un ancien garde du corps auquel Mme Récamier a donné pendant longtemps 12 francs par mois et qui sollicite à nouveau ce secours (3). De Gérando était souvent l'intermédiaire de Mathieu près de celle qu'il appelait « la plus jolie femme de Paris (4) ». Cette association charitable permit à Mathieu de voiler sous le nom d'estime le tendre et respectueux amour qu'il ressentit pour Juliette (5). Bientôt il bornera ses ambitions à faire le bonheur de son amie ; il lui conseillera de « prendre une résolution forte » ; sincèrement inquiet pour sa vertu, le mystique touché par la grâce veut l'intéresser à des œuvres actives et lui demande, le plus sérieusement du monde, de collaborer à un travail sur les sœurs de charité. On songe, en lisant les lettres de Mathieu à Mme Récamier, aux discours qu'Alceste tient à Célimène. Il la supplie de renoncer aux futilités qui l'entourent, de lire et de réfléchir, de fixer sa vie sur un examen de conscience une fois arrêté, de ne pas se décourager et de persévérer dans la bonne voie. En 1810, écrivant à une femme mélancolique, disposée à accueillir comme des consolations les distractions mondaines, ce sont les mêmes conseils qu'il lui donnera de nouveau (6). C'est ainsi que Pascal, aux environs de 1656, écrivait à Mlle de Roannez ces lettres toutes pleines de la pensée d'un saint Marc ou d'un saint Augustin, l'engageant à veiller et à prier pour éviter

(1) Lettre n° 1 du recueil de M. de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie.).

(2) Lettre n° 2.

(3) Lettre n° 3.

(4) Lettre n° 4.

(5) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 46 et suiv.

(6) *Ibid.*, p. 49 et suiv.

les malheurs du monde. Mais Charlotte de Roannez se sentait déjà la vocation religieuse. Le 4 août 1656, elle était allée dans l'église de Port-Royal et avait fait cette prière : « Mon Dieu, si vous vouliez me toucher le cœur pour me faire religieuse et ne servir plus que vous, j'en serais ravie; mais donnez-moi, mon Dieu, une grâce si forte que je n'y puisse résister et qu'elle m'emporte en religion; car il m'en faut une comme celle-là; autrement le monde me retiendra toujours (1). »

Si déçue qu'ait été parfois Juliette Récamier, elle ne dut jamais faire semblable prière. Sa piété, qui deviendra assez vive vers la fin de ses jours, était demeurée pendant longtemps fort tiède : dans la plus grande crise de sa vie, elle songea, il faut bien le dire, au suicide et non pas au cloître. Le rôle de Mathieu près d'elle n'en fut que plus délicat. « Ce vertueux grand seigneur, dit justement Guizot, s'éprit pour Mme Récamier d'une passion pieuse et ombrageuse qui fut pour lui, pendant vingt-six ans, une préoccupation sérieuse et charmante, bien que quelquefois un tourment, et pour elle un doux et salutaire appui. Il l'aimait en amant, la respectait en frère, et veillait sur elle en directeur tendre et inquiet (2) ». J. Lemoinne ne juge pas avec moins de finesse. « Ballanche, écrit-il, l'aimait comme il eût aimé Béatrix; Chateaubriand l'aimait comme une Psyché dans laquelle il se regardait; Mathieu de Montmorency se conduisait avec elle comme le duc de Nemours avec la princesse de Clèves : c'étaient le même respect, la même adoration, la même tendresse polie et réservée (3). »

En 1801, vint se fixer à Paris le docteur Récamier, cousin et compatriote du banquier. C'était un homme

(1) Voir Bl. PASCAL, *Opuscules et Pensées*. — Édit. L. Brunschvicg. Paris, Hachette, p. 208.

(2) GUIZOT, p. 519, art. cité.

(3) *Débats*, du 24 novembre 1859. — Voir un charmant passage dans SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du Lundi*, I, p. 129-130.

d'une grande valeur scientifique, aux soins de qui Juliette aura plus d'une fois recours (1). Elle était liée aussi par la parenté à Brillat-Savarin. La mère du célèbre gastronome était en effet la belle Claudine-Aurore Récamier; en souvenir d'elle, son fils avait donné à certain pâté de forme carrée le nom d'*oreiller de la belle Aurore* (2). Jean-Anthelme Brillat-Savarin était né à Belley, le 2 avril 1755; il était venu représenter ses concitoyens à la Constituante (3), puis il était entré dans la magistrature. Il admirait fort sa belle cousine, ainsi qu'en témoigne une jolie anecdote racontée par lui dans sa *Physiologie du goût* (4); il lui rendra plus d'un service et lui offrira plus d'un hommage.

Enfin et surtout, c'est en 1801 qu'eut lieu chez Mme de Stael la première rencontre de Mme Récamier avec Chateaubriand (5). Beaucoup plus tard, lorsqu'il fut devenu l'inséparable ami de Juliette au point de lui sacrifier en grande partie ses plus chers souvenirs d'amour, Chateaubriand écrivit de cette entrevue un récit plein de grâce et de délicatesse (6). « J'étais, raconte-t-il, un matin chez Mme de Stael; elle m'avait reçu à sa toilette; elle se laissait habiller par Mlle Olive, tandis qu'elle causait en roulant dans ses doigts une petite branche verte. Entre tout à coup Mme Récamier, vêtue d'une robe blanche; elle s'assit au milieu d'un sofa de soie bleue. Mme de Stael, restée

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 333. — Voir aussi *Récamier et ses contemporains (1774-1852). Étude d'histoire de la médecine aux dix-huitième et dix-neuvième siècles*, par Paul TRIAIRE (Paris, Baillière, 1899, in-8°). — Le docteur Récamier eut un fils, Étienne, qui entra au barreau et, vers la fin du second Empire, fonda le journal *le Français*. M. Étienne Récamier, né en 1834, est mort, en 1893, à Jérusalem. Voir la notice de M. Thureau-Dangin. (Nancy, Berger-Levrault, 1894, in-8°.)

(2) Voir L. TENDRET, *La Table au pays de Brillat-Savarin*, p. 127.

(3) *Ibid.*, p. 40 et suiv.

(4) T. I, p. 371 de la deuxième édition.

(5) Voir SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, I, p. 132, et *Portr. de femmes*, p. 125.

(6) *M. O. T.*, IV, p. 372 et 373.

debout, continua sa conversation fort animée, et parlait avec éloquence; je répondais à peine, les yeux attachés sur Mme Récamier. Je n'avais jamais inventé rien de pareil et plus que jamais je fus découragé : mon admiration se changea en humeur contre ma personne. Mme Récamier sortit et je ne la revis plus que douze ans après. »

La réputation de Mme Récamier allait croissant de jour en jour et sa beauté devenait populaire « Sous le règne consulaire, dit Thiébault, la promenade de Longchamp recouvra un peu d'éclat; Mmes Hainguerlot, Récamier et Tallien s'y disputaient le prix de la fortune, et ces deux dernières celui de la beauté (1). » Ce fut un événement lorsqu'on annonça qu'à la fête de Pâques du 5 avril 1801 Juliette Récamier quêterait à la grand'messe de l'église Saint-Roch. Les cérémonies religieuses avaient, comme on le sait, repris beaucoup d'éclat depuis le coup d'État de Brumaire. Mme Récamier obtint le plus vif succès dans cette solennité mondaine plus encore que religieuse. Blaze publia, dans le *Journal des défenseurs de la Patrie*, des vers en l'honneur de Juliette. Il lui disait, d'une muse assez plate :

La modeste et tendre pudeur
 Qui sied si bien à l'innocence.
 Ce ton, ce sourire enchanteur,
 Cette parure où la décence
 Répandait un charme vainqueur
 Et n'était rien à l'élégance
 De plus d'un avare boudeur
 Ont vaincu l'âpre résistance.

Et même, en tête de cette poésie « fugitive », Blaze avait comparé la quêteuse à l'Amour, à « ce petit imposteur » qui pénétra un jour dans un couvent, jusqu' « en la cellule de Brigitte et d'Ursule ». Un rédacteur du *Journal de Paris*

(1) *Mémoires du général baron Thiébault*, I, p. 148.

s'enflamma sur ce propos et répondit aux grivoiseries de Blaze d'une encre un peu pâteuse. « Il n'y a, déclara-t-il sévèrement, aucune comparaison entre l'Amour courant de cellule en cellule et Mme Récamier parcourant, avec cette aimable modestie qui sied si bien à la beauté, ces longues rangées de spectateurs dévotement recueillis et agenouillés qui, subjugués par ce tendre regard de la pitié embellie par les grâces, ne pouvaient refuser la pieuse offrande de la bienfaisance. » L'article du *Journal de Paris* (1) était seulement signé d'un V. Juliette dut sourire de la polémique et n'y voir qu'une preuve nouvelle de son succès (2). Des événements plus dignes d'attention sollicitaient son intérêt.

Mme Récamier subissait de plus en plus l'ascendant de Mme de Stael; elle s'associait peu à peu à ses enthousiasmes comme à ses craintes. Désormais et jusqu'à la mort de Corinne, les existences de ces deux femmes réagiront si vivement et si constamment l'une sur l'autre qu'il est impossible de les séparer.

Le lendemain du 18 Brumaire, Mme de Stael avait cru fermement que Bonaparte n'avait travaillé que dans l'intérêt et au profit de la liberté (3). M. Necker était plus défiant que sa fille; mais elle, enthousiaste comme toujours et de premier mouvement, se laissait aller à la joie de voir rentrer les fructidorisés, sous un régime qui peut-être ferait une place à Benjamin Constant. Le 3 nivôse an VIII, Benjamin, à la suite des démarches de Joseph, était nommé au Tribunat. Pendant quelque temps encore, Mme de Stael se vante d'admirer Bonaparte, et elle l'admire en effet. Elle intrigue contre lui dans son salon; elle se réjouit lorsque le tribun

(1) Voir aussi *Journal de Paris*, du 26 thermidor an IX, p. 1965. (Bibl. nat., L^{nc} 80.)

(2) Ces incidents ont été rappelés dans un article du journal *le Gaulois* (n^o du 7 avril 1901). Voir, sur ce sujet, d'intéressants détails dans les *Souvenirs du général Thiard*. (Append. iv.)

(3) Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 25.

Duverrier donne le signal de l'opposition (1); elle anime Benjamin Constant, qui dans la séance du 15 nivôse (5 janvier 1800) signale « l'impatience inquiète » de Bonaparte; elle est, pour ce fait, violemment attaquée par la presse jacobine et par la presse royaliste (2). Mais elle met encore dans cette conduite plus d'imprévoyance que de calcul. Au début de l'année 1800, Mme de Stael n'était pas encore inscrite dans l'opposition, comme le témoigne sa lettre remarquable à Rœderer (3). Le 15 nivôse an VIII, c'est-à-dire le jour même où Constant déclarait au Tribunat son intention de plaider sans réticence la « cause du peuple », elle écrivait encore à l'ami qu'elle soupçonnait : « C'est une véritable folie que toute cette persécution. Où trouverez-vous des êtres plus intéressés que nous à ce que les jacobins ne gouvernent pas? Quelle femme s'est montrée dans tous les temps plus enthousiaste de Bonaparte? »

Au mois d'avril 1800, Mme de Stael avait publié son livre *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Le livre était, comme on l'a dit « une sorte d'ultimatum adressé au Premier Consul (4) ». Mais il n'y avait pas encore déclaration de guerre. Le 8 juin (1800), Mme de Stael écrivait à Samuel Constant : « Votre neveu sera ici le 1^{er} de juillet. Il demande un congé de deux mois pour Genève au Tribunat... Le vrai tribun, le vrai sénateur, le vrai législateur, c'est Bonaparte. Le pays s'en trouve beaucoup mieux. N'est-ce pas alors le cas d'oublier les principes? C'est ce que l'on fait assez généralement (5). » La victoire de Marengo la remplit d'enthousiasme (6).

(1) Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 35.

(2) *Ibid.*, p. 40 et suiv.

(3) Citée par SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe*, I, p. 73, note 1.

(4) P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 51.

(5) Publié dans E. RITTER, *Notes sur Mme de Stael*, p. 105.

(6) Voir la lettre à Degérando, qui est du 4 juillet 1800 (15 messidor). DEGÉRANDO, *Lettres inédites...*, p. 36 et s.

Au milieu de ses agitations, Mme de Stael n'avait pas cessé de voir Mme Récamier. Elle lui avait fait connaître Chateaubriand. Elle la rencontrait en soirée chez des amis qui leur étaient communs (1). Lorsque fut signé le Concordat — Mme de Stael eut alors une très vive désillusion — elle écrivait à Mme Récamier pour lui demander ce qu'en pensaient les Montmorency. « Que disent-il, vos dévots, du nouveau traité avec le pape? Est-ce bien orthodoxe? Nous autres hérétiques, nous confondons tout cela; donnez-moi quelques lumières sur ce mélange un peu singulier (2). »

Ce fut en 1802 que Mme de Stael prononça son opposition. Peut-être manqua-t-elle un peu de jugement. Au moment où parut le *Génie du christianisme*, Mme Récamier trouva un matin Mme de Stael qui lisait le chapitre intitulé : *Examen de la virginité sous ses rapports poétiques*. « Vous me voyez désolée, lui dit Mme de Stael, ce pauvre Chateaubriand va se couvrir de ridicule; son livre va tomber (3). » L'erreur était forte et Mme de Stael prouvait par là qu'elle connaissait mal l'état de l'opinion publique. Mais son parti maintenant était pris. Elle ne pouvait pardonner à Bonaparte la mesure par laquelle il avait, le 20 janvier 1802, éliminé vingt membres du Tribunat, et, entre autres, Benjamin Constant (4). C'est alors qu'elle commence contre le Premier Consul cette guerre d'épigrammes cruelles qui l'irritent, lassent sa patience et attirent à l'amie de Constant des avertissements pleins de menaces.

Sainte-Beuve a trouvé dans les papiers de Chénédollé et publié (5) une note sur le salon de Mme de Stael en 1802 :

(1) Voir une lettre de Mme de Stael à Joseph Bonaparte. Elle est du 17 janvier 1801 (*Mém. et corr. du roi Joseph*, t. X, 2^e édit., p. 418).

(2) Lettre copiée par Ballanche (*Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 33, 34, 35) et publiée dans *Mme R. et les amis...*, p. 15 et 16. — Cf. *M. O. T.*, IV, p. 390 et suiv.

(3) SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe*, I, p. 195, n. 4.

(4) Voir P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 70 et suiv.

(5) *Chateaubriand et son groupe*, I, p. 189, note 1

« On y voyait Chateaubriand dans tout l'éclat de sa première gloire ; Mme Récamier dans toute la fleur délicate de sa grâce et de sa jeunesse ; Mme Visconti, avec sa majestueuse beauté romaine et son tour d'épaule éblouissant ; le chevalier de Boufflers (*sic*) dans le négligé d'un vicaire de campagne, mais souriant avec la finesse exquise du regard d'un courtisan, et disant les mots les plus piquants avec un air extrême de bonhomie ; le comte Louis de Narbonne, un des plus agréables causeurs de l'ancienne Cour, toujours en veine de mots heureux, et renouvelant dans le salon de Mme de Stael les inépuisables trésors de grâce, de folie et de gaieté et toutes les séductions d'une conversation qui savait charmer Bonaparte lui-même. Venaient ensuite les hommes politiques, et d'abord Benjamin Constant... C'était un interlocuteur, un second, digne de Mme de Stael. »

Dans un pareil milieu, Mme Récamier courait les plus grands risques. Qu'elle l'eût ou non senti, il est certain que chaque jour elle s'attacha davantage à Mme de Stael. C'était choisir un parti imprudent ; mais c'était aussi montrer du goût et peut-être même du courage.

CHAPITRE IV

LE VOYAGE EN ANGLETERRE

(1802)

Séjour à Londres (mai-juin 1802). — Lettres de Mme de Stael et d'Adrien de Montmorency. — Retour à Paris; un jugement de Mme Degérando. — Mme Récamier et les *Agents secrets de Louis XVIII* (août 1802). — Séjour à Clichy. — L'arrestation de M. Bernard. — La vie de Mme Récamier; description de Ch. Monselet; les lettres de J.-F. Reichardt et de Maria Edgeworth. — Une journée à Clichy-la-Garenne. — Mme Récamier dans le roman de *Delphine*. — Juliette et le théâtre.

La chute de Pitt et la signature de la paix d'Amiens, en mars 1802, amenèrent, comme on le sait, une heureuse détente dans les rapports de la France et de l'Angleterre. Pour la première fois depuis l'aurore de la Révolution, la paix était rétablie. Cette tranquillité, succédant à tant d'orages, fut accueillie avec enthousiasme par l'opinion publique. Mme Récamier, pour sa part, voulut en profiter; elle partit avec sa mère pour un voyage en Angleterre (1). Elle emportait des lettres de recommandation du vieux duc de Guines, ancien ambassadeur de Louis XVI à Londres et fervent adorateur de Juliette.

Ballanche, dans sa *Biographie* inédite de Juliette, nous a raconté cet épisode (2). « Mme Récamier, dit-il, avait quelques inquiétudes sur la santé de sa mère; les distractions d'un voyage et les eaux de Spa furent conseillées par les médecins. Ce fut dans cette circonstance et à cette occasion que Mme Récamier s'arrêta en Angleterre. Recherchée

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 100 et suiv.

(2) P. 36, 37, 38 (Arch. de M. Ch. de Loménie).

dans les cercles les plus remarquables, objet de la curiosité publique et des empressements de chacun, elle se dérobaît aux démonstrations de l'effet qu'elle produisait, sans néanmoins y être insensible. Le roi George IV, alors prince de Galles, montra aussitôt à son égard cette amabilité si parfaite qui le distinguait. La duchesse de Devonshire, si longtemps célèbre par sa figure, se fit comme un triomphe de la montrer chez elle à ses amis et, au spectacle, à la foule charmée. Les journaux retentissaient de son nom, son portrait fut gravé et répandu dans toutes les villes d'Angleterre. Il fait partie de la collection de Bartolozzi. A Londres ainsi qu'à Paris, on l'environnait quand elle paraissait et, malgré le plaisir qu'elle éprouvait à entendre dire qu'elle était belle, elle paraissait toujours prête à prendre la fuite aussitôt que l'attention était fixée sur elle. Une fête donnée, la veille de son départ, au prince de Galles fut marquée par un nouveau succès. Elle céda aux instances qui lui furent faites de jouer un duo de harpe avec M. Marin que son admirable talent a rendu si célèbre et dansa au bal qui suivit le concert. Les journaux anglais et les journaux français célébrèrent à l'envi ce concert. Ils remarquèrent surtout « l'enthousiasme si gracieux et si animé du prince de Galles et son empressement sans partage auprès de Mme Récamier... »

A Londres, Juliette se lia avec la belle Élisabeth Forster, qui devait devenir à son tour duchesse de Devonshire; avec le marquis de Douglas, plus tard duc d'Hamilton. Elle rencontra le duc d'Orléans exilé et ses deux jeunes frères, les princes de Beaujolais et de Montpensier (1). De nombreux témoignages, entre lesquels nous n'avons qu'à choisir, racontent ses succès. La duchesse de Devonshire la conduisait au théâtre, où sa beauté triomphait (2). L'aristocratie anglaise, dérogeant à ses habitudes, n'attendait pas ses

(1) Cf. *M. O. T.*, t. IV, p. 392.

(2) Voir W. RUSSELL, *Extraordinary Women*.

visites pour aller la saluer (1). S'il faut en croire le vicomte Walsh dans ses *Souvenirs de cinquante ans* (2), « le premier dimanche du mois de mai, jour où toute la capitale des Trois-Royaumes se porte à Kensington Gardens, pour l'ouverture du printemps, Mme Récamier parut au milieu de cette foule. Suivant la mode française d'alors, elle avait sur son chapeau un voile de dentelle, à l'Iphigénie, voile qui tombait jusqu'à terre, enveloppant ainsi la femme qui le portait d'une espèce de vapeur blanche, légère et diaphane. John Bull, peu courtois et galant d'habitude, se mettait à genoux... ». Les journaux français s'intéressèrent à ce voyage et, par exemple, le 27 prairial an X, le *Journal de Paris* (3) donne cet « extrait des papiers anglais » : « La jolie Française (Mme Récamier) va quitter Londres. Les éloges, les vers, les applaudissements la suivent et ne parviennent pas jusqu'à elle; elle repousse les hommages offerts aux grâces par cette aimable modestie qui est une grâce de plus. Elle semble ne pas entendre toutes ces louanges et ne pas apercevoir tous ces empressements flatteurs dont partout elle est l'objet : aussi un homme d'esprit lui disait-il hier : « Madame, vous avez donc le projet de partir d'ici sans avoir vu Mme Récamier? »

Juliette recevait des nouvelles de France par les amis intimes qu'elle y avait laissés. Mme de Stael lui adressait sur l'état des esprits à Paris une intéressante lettre qui n'a pas encore été publiée dans son texte complet :

Paris, ce 13 floréal (an X)

Hé bien, belle Juliette, nous regrettez-vous? Les succès de Londres vous feront-ils oublier les amis de Paris? j'en ai vu un, Adrien, qui est vraiment triste depuis votre départ. Nous avons parlé de vous une heure ensemble et j'ai été contente de lui. Il est

(1) RONDELET, *op. cit.*, p. 107.

(2) P. 369.

(3) P. 1661.

allé à Dampierre. Je pars demain pour six mois; tout ce qui vous aime se disperse. Donnez-moi de vos nouvelles; j'espère que vous avez perdu cette singulière timidité que vous éprouviez en m'écrivant. N'avez-vous pas bien vu que je vous aimais et que cet esprit dont vous m'accusiez ne servait qu'à mieux vous deviner et à trouver de nouvelles raisons pour vous être tendrement attachée? Rien de nouveau à Paris dans les événements de société. Duroc se marie avec Mlle d'Ervas; Mad. Grand, dit-on, avec M. de Talleyrand; Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc... Je voudrais qu'en effet on le permit à tous les prêtres; ils ne seraient plus à redouter. Si vous voyez la duchesse de Devonshire, je vous prie de lui dire que je désire beaucoup de la revoir. Je vous charge aussi de mille amitiés pour lady Caher (?); il faut que vous pensiez à moi et, pour y penser, je vous oblige à en parler. J'ai mené une dame russe dans votre app[artement]. Cela m'attristait de le voir ainsi bouleversé; je ne vous y reverrai que l'hiver prochain; deux voyages par an marquent trop exactement la vie. Il n'est pas possible d'en oublier les progrès. Adieu, belle Juliette, il me semble que tout le monde s'ennuie à Paris; depuis qu'on n'a plus rien ni à penser ni à dire, on a de la peine à remplir son temps et je vois les hommes et les femmes se promener lentement les uns à côté des autres, sans amour et sans ambition. Vous êtes dans le pays où l'on vit encore par son âme et par son esprit. Que direz-vous de nous en revenant? Tout ce que vous voudrez; mais ne prenez pour aucune femme plus d'amitié que pour moi. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Mme Bernard (1).

En même temps, l'aimable intrigue avec Adrien de Montmorency se poursuivait par correspondance. Juliette adressait des billets qui ne semblent pas avoir été exempts de toute coquetterie; l'ami spirituel et passionné répondait par des lettres beaucoup plus longues.

De Paris, le 8 mai, Adrien de Montmorency écrit à Juliette :

J'arrive de la campagne, où j'avais reçu de vous une lettre

(1) Texte conforme au manuscrit (Arch. de M. Ch. de Loménie). Cette lettre a été publiée en grande partie dans *Coppet et Weimar*, p. 25 et suiv. Lady Blenn. qui la résume (t. II, p. 462) place par erreur le voyage de Mme Récamier en 1800.

aimable; vous daignez entrer dans quelques circonstances de votre vie; vous parlez de ces plaisirs du monde que vous goûtez toujours, tout en les méprisant. Je vous remercie de vous en être distraite quelques instants pour m'écrire quelques mots d'amitié. Vous alliez à Bath où, certes, vous avez encore trouvé ces succès importuns qui ont tant gêné votre modestie à Londres et qui remplissent les journaux de Paris. Il y a de la gloire à occuper ainsi de sa beauté les deux grandes capitales du monde. Je vous ai écrit une lettre de Dampierre, le fruit de quelques réflexions amères et d'un silence que je trouvais injuste, insupportable quand on s'abandonne à la rêverie. Je l'ai écrite la veille du jour où j'ai reçu votre lettre, qui était un volume auprès des deux billets que j'avais reçus précédemment. Accoutumée que vous êtes aux louanges, cette lettre vous aura paru bien condamnable; ce style est bien différent des *sweet things* quel'on jette tous les jours à vos pieds. Vous voyez que je suppose que vous avez un peu appris l'anglais. Je vais demain dîner à Clichy chez M. de (*illisib'le*). Je trouve que cet ambassadeur n'a pas mis sa figure à son avantage en la plaçant dans le même cadre que la vôtre. Vous me dites dans votre lettre, avec tout le vague de la plus discrète bienséance, que la dissipation de vos voyages ne vous empêche pas de regretter quelques amis et que vous serez heureuse de vous les retrouver (*sic*). J'ai pris dans cette phrase honnête tout ce qu'il pouvait y avoir de poli pour moi. Mme de Sta. et moi pensons bien différemment sur les mystères de votre conduite et les intentions de votre voyage. Je ne sache pas que personne au monde n'ait mis autant d'étude à vous connaître que moi et n'y ait plus mal réussi. Il y a *là* des inégalités, des contradictions qui me sont inexplicables. Vous n'êtes point heureuse et vous devez désirer de l'être. Voilà ce qui m'est connu (1). »

Les manières déconcertantes de Mme Récamier ne découvrageaient pas Adrien de Montmorency; témoin les deux lettres qu'il lui adresse encore avant son retour :

12 juin, Dampierre.

J'ai reçu avant-hier deux de vos lettres à la fois, l'une pleine de reproches et de sévérité, l'autre d'une date plus fraîche et

(1) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

d'un style plus aimable où tous vos ressentiments semblaient effacés. Cette lettre que vous blâmez si fort et que vous renvoyez m'a fait, certes, plus de peine à vous écrire que vous n'en avez eu à la recevoir. Que voulez-vous de moi comme réparation? Des excuses et des actes de repentir? Il y a longtemps que j'ai déposé tout amour-propre à vos pieds. Il ne m'en coûtera pas pour avouer les torts que je puis avoir et ceux que je n'ai pas.

Mais je vous écris à Londres tandis que vous êtes peut-être sur la route de Paris. Votre seconde lettre ne parle plus de ce projet et, pour les *connaisseurs en bons sentiments*, il y a cent fois plus d'indifférence dans cet oubli que dans les discours les plus emportés. Vous savez toutes ces choses aussi bien que moi; mais il est dans votre plan de n'en pas convenir.

... Personne mystérieuse, inconcevable que vous êtes! Que vos sentiments et que vos procédés sont étranges! Qu'il est malheureux d'y attacher tant d'importance tandis que vous n'y attribuez que de l'incrédulité. Vous avez une manière de déjouer tout ce qu'on vous dit qui empêche que je vous en dise davantage. Qu'est-ce que c'est que ce danger que vous avez couru et dont tous vos amis vous ont entretenue avec intérêt excepté moi? Je n'en étais pas instruit. Vous savez que je ne parle jamais de vous qu'à vous-même. Depuis deux mois, je n'ai passé que deux jours à Paris. Vos amis ne sont pas les miens; car il y a toujours quelque chose dans vos amitiés qui m'inquiète... (1)

28 juin, Paris.

Je ne puis dire comme j'ai été sensible à la lettre que vous m'avez écrite de Harwich. Il y avait quelque chose de mélancolique dans cette lettre qui tenait à la personne qui allait quitter la terre, quelque chose de profond et d'agité comme cette mer à qui vous alliez vous confier. Mais peut-être le souvenir de ces impressions est déjà effacé, déjà loin de vous et n'existe plus que dans le cœur de celui à qui vous les avez adressées.

Il n'est plus temps de répondre à toutes vos attaques sur ma frivolité. Mon opinion est que vous n'y croyez pas plus que moi; que, comme moi, vous savez bien qu'elle existe dans mes goûts et non pas dans mes sentiments. Il vaut mieux me préparer à

(1) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie). Adresse . Madame Récamier, à Londres.

vous revoir et à juger si cette absence dont vous vous félicitez... vous a rendue meilleure dans vos jugements... J'ai connu Spa comme un des lieux les plus divertissants de la terre. Mais le plaisir dont vous jouissez toujours est ce que vous ne cherchez jamais. En vous y livrant, vous vous défendez de l'aimer et vous méprisez ceux qui l'aiment. C'est avec ces inconséquences que vous êtes la personne la plus séduisante, la plus dangereusement aimable que j'ai (*sic*) jamais connue... (1)

Juliette revint en France en traversant la Hollande. Mme Degérando, qui la vit à son retour, écrit, le 22 juillet 1802, à la baronne de Stein (2) : « Les femmes auteurs sont, je crois, moins appréciées ici qu'en Allemagne. Les Français ne veulent que jeunesse, grâces, plaisirs et vivacité de sentiments dans ce sexe si gâté, si adulé et si injustement jugé par eux. Mme Récamier est bien la perfection en ce genre. Les gazettes t'auront entretenue de ses voyages et de ses succès, à Londres, à Bath, en Écosse, à Spa, en Hollande. Elle est de retour ici ; nous sommes voisines et déjà presque amies. Je ne sais pourquoi elle a pris une sorte de goût pour moi. J'éprouve un irrésistible attrait pour sa délicieuse figure. C'est une bonne petite créature, point gâtée autant qu'elle pourrait l'être par son immense fortune et la folie de la mode et des hommes qui lui assignent le premier rang parmi les jolies femmes. Mais, s'il y a de la sympathie entre nous deux, tu n'exigeras pas d'elle des pensées bien graves ni des sentiments bien profonds. »

Malgré le trait de la fin, le jugement de Mme Degérando était assez bienveillant (3). Juliette ne rencontrait pas de toutes parts une semblable sympathie. Une partie de la

(1) Lettre inédite (Recueil des lettres d'Adr. de Montmorency, Arch. Ch. de Loménie). Adresse : Madame Récamier, poste restante à Spa, par Liège, département de l'Ourt (*sic*).

(2) De Saint-Ouen; *Lettres...*, p. 185 et 186.

(3) En 1803, dans le *Dernier chapitre de mon roman* (p. 57 de l'édition de 1832), Ch. Nodier faisait une allusion très aimable aux succès de Juliette en Angleterre.

société royaliste la tenait à l'écart et, par exemple, les *Agents de Louis XVIII*, dans leurs *Relations secrètes* (1), la raillent assez cruellement sur son voyage à Londres. On trouve dans leur journal, à la date du 23 août 1802, l'anecdote suivante : « Pendant que les classes supérieures de la société, que les amateurs et les artistes s'empressaient à Londres à rendre leurs hommages à Mme Récamier, le peuple s'était fait une singulière idée de cette femme; un émigré, qui a demeuré plusieurs années à Londres; étant allé y passer quelques jours, rendit visite à un de ses amis et fut reçu par une vicille gouvernante anglaise qui lui demanda quelle nouvelle il apportait de Paris? « Aucune, répondit-il. — Ah! Ah! dit la vieille bonne, vous ne me parlez pas de Mme Récamier; il faut avouer que vos marchands sont bien habiles; ils nous envoient une marchande de modes déguisée; ils lui payent des frais de voyage énormes pour mettre en vogue parmi nous leurs modes et leurs chiffons, mais nous n'y serons pas longtemps attrapées... » La méprise est assez plaisante. On pourrait demander cependant qui s'est mépris davantage sur le compte de Mme Récamier, ou de cette pauvre gouvernante, ou des dames anglaises qui ont fait la cour à la femme d'un « ci-devant chapelier de Lyon ».

A son retour d'Angleterre, Juliette avait repris ses réceptions. On vit chez elle (2), en juillet ou en août 1802, M. de Calonne, qui allait mourir quelques mois plus tard, mais qui était encore fort empressé auprès des femmes, gai et léger comme en son plus beau temps. Mme Récamier faisait chaque jour des progrès dans cet art difficile de recevoir, où elle deviendra incomparable. Sainte-Beuve, qui n'était pas facilement dupe, raconte comment, dans le château de Clichy, où elle passait l'été de 1802, elle savait rapprocher

(1) P. 105 et 106.

(2) « A Rainci ». (*Agents de Louis XVIII*, p. 88.

et, pour quelques instants au moins, unir les hommes les plus différents. Un jour s'étaient rencontrés dans son salon Adrien et Mathieu de Montmorency, le général Moreau, des Anglais de distinction, Fox, Erskine et d'autres encore. « On était en présence, on s'observait ; c'était à qui ne commencerait pas. M. de Narbonne, présent, essayait d'engager la conversation et, malgré son esprit, il n'avait pu y réussir. Mme Récamier entra : elle parla d'abord à M. Fox, elle dit un mot à chacun, elle présenta chaque personne à l'autre avec une louange appropriée ; et, à l'instant, la conversation devint générale, le lien naturel fut trouvé (1). »

Cependant, malgré cette bienveillance très étendue qui retenait autour d'elle des hommes fort opposés d'idées, Juliette Récamier commençait à se compromettre par son attachement déclaré pour quelques-uns de ceux qui luttèrent contre l'ambition croissante de Bonaparte. Au moment où le plébiscite décernait au Premier Consul le Consulat à vie ; tandis que s'élabrait, malgré l'opposition du Tribunat, cette Constitution de l'an X qui fut votée le 2 août, Mme Récamier ne cachait pas sa sympathie pour des hommes comme Jordan. Or, en juillet 1802, Camille Jordan avait fait imprimer une brochure ayant pour titre : *Sens du vote national sur la question du Consulat à vie*. Au milieu d'éloges, il adressait de vives critiques au Premier Consul. L'édition avait été saisie avant qu'un seul exemplaire eût été vendu. Jordan faillit être arrêté ; l'ouvrage demeura supprimé (2). La brochure fut réimprimée et secrètement distribuée (3). Le gouvernement qui, pour y répondre, employait le *Journal des Défenseurs*, devait déjà surveiller les amis de Jordan et nulle personne ne lui était plus dévouée que Mme Récamier.

(1) *Causeries du Lundi*, I, p. 134.

(2) *Agents de Louis XVIII*, p. 65.

(3) *Ibid.*, p. 86.

L'affaire de M. Bernard fut plus précise et beaucoup plus grave.

Suivant Méneval (1), M. Bernard, administrateur des postes, « prêtait son couvert à une feuille périodique rédigée par un de ses amis, l'abbé Guyot (2), contre le gouvernement, le Premier Consul et les membres de sa famille ». C'est ce que Méneval appelle un abus de confiance (3). Un fragment des *Mémoires* de Mme Récamier remet au point cet incident (4). M. Bernard était bien, en effet, administrateur des postes; il faisait passer sous son couvert des écrits clandestins destinés à la propagande royaliste. A la fin d'un dîner chez elle, où elle recevait Mme Bacciochi, Mme de Staël, Laharpe, Narbonne et Mathieu de Montmorency, Juliette apprenait l'arrestation de son père, qui avait été mené à la prison du Temple. Mme Bacciochi refusa d'intervenir près

(1) *Mémoires*, II, p. 13.

(2) Guillon, dit Mme Lenormant (*Souv. et corr.*, I, p. 68).

(3) Le duc de Rovigo (*Mémoires*, t. V, p. 8 et suiv.) donne quelques détails en plus. D'après lui, ce serait Lucien, ambassadeur en Espagne, qui, sans le vouloir, aurait déterminé l'incident. Un de ses courriers, envoyé à Paris, aurait été chargé par Méchin, préfet des Landes et par le commissaire de police de Bordeaux, de remettre au Premier Consul onze numéros d'un journal injurieux pour lui. Fouché, au cours d'une enquête, aurait alors découvert la complicité de M. Bernard avec l'abbé Guyot, rédacteur de la feuille. M. Bernard se serait dégagé en donnant sa démission. Notons que cette version a été publiée en 1828, du vivant même de Mme Récamier. Bourrienne, répondant en 1829 à Rovigo (*Mémoires*, t. X, p. 326), affirme que Bonaparte prétendait « à un sentiment tout autre que la reconnaissance ». « On se rappelle, écrit-il, que j'étais avec le Premier Consul à l'époque de l'accusation portée contre M. Bernard...; et je n'ai point oublié à quelles conditions la réintégration même aurait été accordée. » D'après le même Bourrienne (*op. cit.*, p. 327), Mme Récamier aurait fait allusion à ce fait lorsque, plus tard, elle fut exilée. Elle aurait dit alors à Fouché : « — Ah! Monseigneur, on peut pardonner à un grand homme la faiblesse d'aimer les femmes, mais non celle de les craindre. » — Les *Archives nationales* renferment un petit dossier de quatre pièces sur l'affaire Bernard; il est peu intéressant (F⁷ 6283, dossier 5774) mais il donne les dates. Le 16 nivôse an IX (6 janvier 1801), de Calais, le commissaire du gouvernement propose au ministre de la police un remplaçant au citoyen Bernard, administrateur des postes, révoqué.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 67 et suiv.

de son frère; Fouché, que Juliette alla trouver sur l'heure, s'excusa de son impuissance. Mme Récamier vint, désespérée, rejoindre Mme Bacciochi au Théâtre-Français et c'est là que Bernadotte se présenta comme le sauveur. Il faudrait pouvoir citer, s'il n'était trop long et déjà connu, le récit même de Mme Récamier. Dans la loge d'avant-scène où il a conduit Mme Bacciochi et Mme Leclerc, Bernadotte aperçoit Juliette désespérée; il s'offre à la reconduire chez elle et à la servir; il court aux Tuileries, obtient du Premier Consul, à force de prières, que M. Bernard ne soit pas mis en accusation, en prévient aussitôt Mme Récamier. Elle vit le lendemain son père au Temple, ce qui lui valut de passer elle-même deux heures dans un cachot pour ne pas être surprise. Quelques jours après, Bernadotte apportait la mise en liberté; mais M. Bernard fut destitué et Mme Récamier n'eut pas la naïveté de s'en plaindre. Elle avait ignoré les démarches de son père : son témoignage est formel (1) et écarte tout soupçon de complicité. Elle était royaliste, mais par sentiment plus que par conviction (2). On peut la croire, lorsqu'elle proteste contre le passage du *Mémorial de Sainte-Hélène* qui la représente (3) accourant elle-même auprès du Premier Consul et, plus tard, réclamant la réintégration de son père. Bonaparte avait été généreux : M. Bernard eût pu être mis à mort; mais Juliette fut discrète et comprit, sans aucun doute, la délicatesse de la situation (4).

Quoi qu'il en soit, ce fut Bernadotte qui profita de l'aventure. Mme Lenormant a publié la lettre par laquelle il demande à Mme Récamier le mémoire qui doit être soumis au ministre de la police et permettre l'élargissement de

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 68.

(2) *Ibid.*, p. 75.

(3) T. II, 309. — Sous la date du jeudi 29 février 1816.

(4) Le récit de Sainte-Beuve est exact, mais il exagère la complaisance de Mme Bacciochi. (*Causeries du Lundi*, t. I, p. 129.)

M. Bernard (1). Mais celle qu'un historien récent a publiée est bien plus piquante. Bernadotte écrit à son beau-frère Joseph Bonaparte : « Je cède avec quelque plaisir, mon cher Joseph, à la demande que vient de me faire Mme Récamier. Elle a pour objet de vous faire passer un mémoire justificatif adressé par son père au Premier Consul. Cette femme, dont la beauté et les grâces ressemblent à Vénus (*sic*), paraît être descendue de l'Olympe pour prendre envers vous l'attitude d'une suppliante... La gravité magistrale peut, ce me semble, quitter pour un instant ses regards sombres et faire place à des sentiments plus affectueux. C'est aussi dans cet espoir qu'elle attend de vos bons offices un mot de recommandation auprès du général en lui envoyant le mémoire ci-joint (2)... »

De ce fait date le sentiment profond que Bernadotte conçut pour Mme Récamier. Il ne l'oublia plus désormais. En 1806, lorsqu'elle sera ruinée, il lui enverra, l'un des premiers, ses condoléances; la veille d'une bataille, il songe à elle. « En vous parlant, lui écrit-il; en m'occupant de vous, je pensais peu que je devais contribuer au crépuscule du jour à décider du sort du monde... Si vous pensez encore à moi, songez que vous êtes ma principale idée et que rien n'égale les tendres et doux sentiments que je vous ai voués (3). » Lorsqu'en 1810 Bernadotte partira pour la Suède, il adressera à Juliette un adieu respectueux et ému (4).

L'arrestation de M. Bernard marque le moment où Mme Récamier va s'écarter de Bonaparte et du monde qui l'entoure pour se rapprocher de plus en plus de ses adversaires. Bientôt, les revers commenceront à l'atteindre. C'est donc le moment où il faut la voir dans l'éclat de sa royauté

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 77-78.

(2) Frédéric Masson. (*Figaro illustré*, mars 1893, p. 54.)

(3) *C. L. A. R.*, n° 15. — Y joindre le n° 16.

(4) Voir sa lettre dans *Souv. et corr.*, I, p. 165-166.

mondaine. Charles Monselet a tracé de cette brillante existence un tableau sans doute un peu chargé, mais dont certaines parties au moins méritent d'être rappelées; il nous montre Juliette installée et recevant dans son palais de la rue du Mont-Blanc. « L'architecte Berthaut avait transformé cet hôtel en féerie; c'était un conte de Galland solidifié. Demandez à Mme Lehon, qui en est devenue plus tard propriétaire. Les bals de Mme Récamier ne tardèrent pas à conquérir une vogue immense. De là s'élançèrent les gavottes nouvelles, les morceaux de clavecin destinés à devenir populaires; les toilettes égyptiennes, spartiates, romaines, turques et françaises. Ce fut un délire, un triomphe dont rien n'approcha. Mme Hamelin, une héroïne de ces fêtes — Mme Hamelin, au pied de Cendrillon — aurait pu seule raconter un de ces soirs magiques auxquels il n'a manqué qu'un peintre comme Watteau, qu'un poète comme Lattaignant ou Voisenon, l'abbé Fusée! Quant aux habitués de tous les jours, les intimes des causeries du matin, c'étaient Lucien Bonaparte, M. Fox, Mme Visconti, le général Moreau, Mathieu de Montmorency — cette maigre, blonde et pâle Mme de Krüdner — et ce joyeux vivant qui se nommait Ouvrard, personnage plein de verve et de gaie science (1)... »

Avec moins de fantaisie, mais plus de précision, les étrangers admis chez Juliette nous ont décrit les merveilles qu'ils avaient admirées.

C'est ainsi que sur la vie de Mme Récamier pendant le Consulat nous avons un témoignage assez curieux dans les lettres intimes que Jean-Frédéric Reichardt écrivait de Paris, en 1802 et en 1803, et qui parurent à Hambourg dès 1804. Reichardt était un ancien maître de chapelle de Frédéric II (2);

(1) *Portraits après décès*, p. 136-137.

(2) Voir A. LAQUIANTE, *Un hiver à Paris sous le Consulat*, Avant-propos, et *Un Prussien en France en 1792*, Strasbourg, Lyon, Paris. Laquiante a « élagué » le texte de Reichardt.

il avait visité la France en 1792 et l'avait étudiée avec bienveillance, avec intelligence ; ses observations sur les mœurs du Consulat font revivre les personnages de l'époque, et en particulier celui qui nous occupe.

Ce fut à une assemblée du marquis Lucchesini que Reichardt vit pour la première fois Mme Récamier ; elle portait une toilette blanc et or ; il la trouva charmante (1). Il voulut dès lors lui rendre visite ; il se présenta à sa porte et fut très surpris d'entendre, en plein après-midi, le portier lui répondre : « Il ne fait pas encore jour chez Madame », expression usitée à l'époque pour congédier les visiteurs importants (2).

Le bon Reichardt eut cependant une compensation ; il fut invité (3) à une des fêtes splendides que donnait le banquier Récamier et il nous décrit avec complaisance les détails de cette réception, qui l'émerveilla. Suivons-le dans son récit ; nous n'aurons pas une meilleure occasion de nous renseigner sur l'existence luxueuse de Mme Récamier au moment de sa grande richesse.

L'hôtel, dit Reichardt, n'est pas très vaste ; mais il a fort grand air, surtout en une nuit de fête (4). Dans la cour, de nombreux réverbères ; sur le perron, des tapis turcs, des arbustes rares et des fleurs. L'appartement comprend le vestibule, deux salons à droite, la chambre à coucher de Mme Récamier, la salle de bain et le boudoir, ces deux dernières pièces à gauche. Chaque fois qu'entre une dame, la maîtresse de la maison lui dit : « Voulez-vous voir ma chambre à coucher ? (5) » Mme Récamier prend son invitée

(1) « Sie ist wirklich sehr hübsch und uberaus angenehm », t. I, p. 161. — LAQUIANTE, p. 62.

(2) T. I, p. 221. — LAQUIANTE, p. 89.

(3) Fin novembre 1802.

(4) I, p. 222. — Laquante (p. 96, note 1) indique, à ce propos, que l'hôtel Récamier a été démoli vers 1890 et remplacé par la maison de rapport n° 66 de la Chaussée-d'Antin.

(5) Ces mots sont en français dans le texte de Reichardt.

par le bras et tandis qu'elle la conduit à la chambre la plus élégante de tout l'hôtel, les hommes, « jeunes et vieux », se précipitent pour prendre leur part du spectacle.

Reichardt ne fut pas plus discret que les autres, puisqu'il peut nous décrire le sanctuaire dans ses moindres détails (1). La chambre à coucher, nous dit-il, est très vaste ; les murs sont presque complètement recouverts de hautes et larges glaces d'un seul morceau. Entre les glaces et les grandes portes en marqueterie fort artistement travaillées, une boiserie blanche avec filets bruns, relevée d'ornements en bronze (2). Face aux fenêtres, la cloison du fond est presque tout entière formée d'une glace. La couche de la déesse (*das aetherische Goetterbett*) est toute blanche et recouverte des plus fins tissus de l'Inde. Le bois du lit est d'une belle forme antique ; il est aussi orné de bronze. Des vases élégants sont placés sur les deux marches de l'estrade qui le supporte. En arrière, deux très hauts candélabres, chacun de six à huit branches. Les rideaux du lit sont blancs (3). Le fond se compose d'un lourd rideau violet de damas qui tombe à beaux plis ; il est largement relevé sur les côtés pour laisser libre la glace du mur, si bien que, Mme Récamier étant au lit, on la voit reflétée de la tête aux pieds.

Reichardt a vu de même la salle de bain ; elle est, comme la chambre à coucher, ornée de glaces que recouvre à demi une tenture en gros de Tours vert, c'est-à-dire une étoffe de soie à grains épais ; il décrit la baignoire (4), qui peut être,

(1) I, p. 223. — Voir aussi Sir John Carr, *Impressions de voyage*, p. 175 et suiv.

(2) Laquante (p. 97) a un peu déformé la description de Reichardt.

(3) I, p. 224. — « Der Hintergrund besteht übrigens aus einem schweren violetten damastenen Vorhang der von oben bis unten in schönen Falten herunterfällt und an beiden Seiten stark auseinander geht um die Spiegelwand so frei zu lassen, dass, wenn Madame Récamier im Bette liegt, man sie von der Scheitel bis zur Zehe ganz im Spiegel wieder sieht. »

(4) I, p. 224-225. — « Die Badewanne, in einer Nische von Spiegeln,

à l'occasion, transformée en un sofa recouvert de maroquin rouge. Ce luxe, qui nous fait sourire, émerveille le bon Allemand.

De la salle de bain on passait au boudoir, égayé de jolies peintures.

Le soir où Reichardt vit le salon, cette pièce était trop petite pour contenir la foule des invités, « beau monde de Paris », représentants du corps diplomatique, étrangers de marque (1). Les dames étaient assises en cercle ; dans l'espace que limitaient leurs fauteuils, on dansait la « française ». Reichardt aperçut là Vestris, Marie-Auguste Vestris-Allard, dont la souplesse et la légèreté étaient encore plus appréciées du public parisien que la manière noble de son père. Vestris était célèbre surtout pour la façon dont il traversait, en deux enjambées, la scène de l'Opéra dans sa largeur. Reichardt fut frappé de sa coiffure bizarre, de son immense cravate et il jugea le jeu trop exubérant du danseur ridicule en une aussi bonne compagnie (2).

Mme Récamier fut la seule qui dansât avec une traîne. Elle s'était fait longtemps prier. Pendant qu'elle daignait se laisser admirer, Reichardt prêtait l'oreille aux propos malicieux qui s'échangeaient sur la coquetterie de la maîtresse de la maison (3) ; il remarquait cependant qu'elle n'était pas fardée. Elle portait une toilette de satin et mousseline, toute blanche, échancrée dans le dos (4). Elle avait des mines gracieuses, presque enfantines. Elle levait volontiers les yeux, entr'ouvrait légèrement sa bouche, où brillaient de belles dents. Ses cheveux étaient simplement

machte gestern einen schönen Sofa von rothem Saftian, und so waren auch die niedrigen Fauteuils in dem Badzimmer bekleidet. »

(1) I, p. 226.

(2) I, p. 227.

(3) I, p. 227.

(4) I, p. 228. — Ici encore, Laquante (p. 100) paraphrase un peu.

formés en boucles (1) et ornés d'un large ruban de velours noir, qui, d'un côté, couvrait le front presque jusqu'à l'œil et se rattachait sur le sommet de la tête.

Reichardt observa encore que l'orchestre était admirablement conduit par un violoniste mulâtre (2), fort à la mode. Il trouva dans l'assemblée le chanteur Garat, le banquier Tourton, le peintre Gérard, Camille Jordan (3), de jeunes généraux, Junot en frac bleu, gilet et culottes bruns (4). Vers deux heures du matin, un souper chaud fut servi ; Reichardt se retira, après avoir pris des mains même de Mme Récamier un verre de vin fin et un petit pot de crème (5).

Notre chroniqueur reçut de cette fête une vive impression. Plus tard, admis chez Mme Cabarrus, c'est-à-dire chez Mme Tallien, qui depuis son divorce (6) avait repris son nom de famille, il y remarque que la chambre à coucher est d'un style plus sévère que celle de Mme Récamier (7). Mais il n'y met aucune malice. Il rencontra, peu de temps après, Juliette chez Hubert Robert, où elle crayonnait un paysage (8) ; elle avait une pièce réservée pour elle, à côté de l'atelier du grand artiste. Il fut invité de nouveau chez elle à un bal où dansa Trenitz. Les étrangers affluaient. Reichardt nous donne cette fois encore une description très pittoresque de la fête ; il s'égaie aux dépens des jeunes Anglais dont la maladresse amena des accidents (9).

La discrétion, décidément, n'était pas le principal mérite

(1) « Mit einem breiten schwarzen Samtbande, das auf einer Seite die Stirn fast bis ans Auge bedeckte, ziemlich hoch in die Höhe gebunden. »

(2) I, p. 229.

(3) I, p. 230.

(4) I, p. 231.

(5) I, p. 232. — LAQUIANTE, p. 102.

(6) En août 1802.

(7) « Weit grössern Styl », I, p. 453. — LAQUIANTE p. 203.

(8) I, p. 481.

(9) I, p. 485.

des invités de Juliette. Reichardt voulut savoir quels étaient les livres favoris de Mme Récamier. Il trouva, épars sur les meubles, la *Décadence de l'empire romain* de Gibbon, les *Nuits* de Young, l'*Histoire philosophique des deux Indes* par Raynal (1).

L'ancien maître de chapelle retourna souvent aux assemblées de Mme Récamier. Il y verra un soir le général Moreau dissertant au milieu d'un groupe d'officiers autrichiens (2). Il retrouvait parfois Juliette dans les soirées où il s'empressait de se rendre chaque fois qu'il en avait l'occasion. Mme Récamier était alors plus richement habillée que dans les fêtes données par elle-même. Un soir, chez le prince Dolgorouki, elle parut en robe de satin noir brodée d'or ; ses cheveux relevés par un bandeau étaient semés de pierreries ; un voile de tulle blanc l'encadrait. Reichardt trouva cette toilette de théâtre peu convenable à l'air naïf et langoureux de Juliette (3). Mme Récamier recevait le lundi, à l'époque du Consulat. Reichardt restera assez longtemps à Paris pour voir les assemblées de la Chaussée-d'Antin suspendues sur un avis officieux. A ce moment, il félicitera Juliette plus qu'il ne la plaindra d'avoir cessé ces réunions, si fatigantes pour elle par l'excès du nombre des invités. Les Anglais en particulier, nous dit Reichardt, avaient exercé une véritable invasion chez elle (4).

Les Anglais, en effet, étaient fort nombreux à Paris sous le Consulat. On se rappelle les vers de Voltaire dans les *Trois Empereurs en Sorbonne* :

Quelque bien qu'on puisse être, on veut changer de place.
C'est pourquoi les Anglais sortent de leur pays.

(1) I, p. 485. — LAQUIANTE, p. 210.

(2) II, p. 67 et suiv. — LAQUIANTE p. 259.

(3) II, p. 180. — LAQUIANTE, p. 300 et 301.

(4) II, p. 238-239. — LAQUIANTE, p. 320. — Miss Berry, dans son *Journal* (II, p. 177 et 191), décrit aussi l'appartement de Mme Récamier.

Les Anglaises surtout étaient fort curieuses de voir chez elle Mme Récamier; de là, pour nous, quelques relations pittoresques.

Maria Edgeworth était en France en 1802; le 18 novembre, son père, R. Lovell Edgeworth, écrit à miss Charlotte Sneyd : « Nous avons été, après rendez-vous pris, chez Mme Campan, qui dirige la plus grande institution de France, afin d'y rencontrer Mme Récamier, cette beauté célèbre qui faillit être étouffée autrefois à Londres! Quant à savoir si l'école et la directrice, laquelle se pique de donner une *éducation pratique*, nous plurent, je laisse à Maria le soin de vous le dire. Il m'est plus facile de vous donner une opinion sur Mme Récamier. Elle est certainement belle, bien que n'ayant rien de noble dans le maintien. Elle a été fort aimable (1). » A son tour, M^{re} Edgeworth écrit le 21 novembre : « Vendredi, nous trouvâmes chez Mme Récamier la beauté, la fortune, la mode, le luxe, la foule enfin. Elle-même est une délicieuse femme, vivant entourée d'un groupe d'adorateurs et de flatteurs, dans un milieu qui réunit la richesse et le goût, l'art moderne embelli par l'art ancien. Ce milieu est un mélange bizarre de commerçants et de poètes, de philosophes et de parvenus; d'Anglais, de Français, de Portugais et de Brésiliens! Nous fûmes reçus par notre hôtesse avec la plus grande amabilité, et, pour terminer la soirée, elle nous emmena à l'Opéra dans sa loge, où, en outre du plaisir de nous trouver dans la société des femmes les plus à la mode, nous pouvons dire que *nous fûmes vus* par Bonaparte qui était en face de nous dans une loge grillée, d'où il pouvait voir, sans être aperçu lui-même (2). » Enfin, dans une lettre du mois de

Sa description concorde avec celle de Reichardt; Miss Berry y glisse seulement quelques petites méchancetés.

(1) *Lettres int. de M. Edgeworth*, p. 28-29. Traduct. P. G.

(2) *Ibid.*, p. 30-31.

décembre : « Les *nouveaux riches* sont d'un genre tout différents, paraît-il. Mon père a pu en voir quelques-uns chez Mme Tallien (maintenant Mme Cabarrus), et en a été dégoûté. Mme Récamier a tout à fait un autre genre; bien que femme très à la mode, c'est une beauté gracieuse, *décente* (1) et d'excellente réputation. » Avec Mme Récamier et la princesse Dolgorouki, Maria Edgeworth alla chez La Harpe. Elle nous décrit la maison misérable où logeait le vieux critique, le « petit trou sombre » où il travaillait, sa malpropre robe de chambre rougeâtre, son bonnet de nuit « retenu autour de la tête par un ruban de couleur chocolat et superlativement sale ». Mme Récamier, habillée de satin blanc et de fourrures, « s'assit sur le bras de son fauteuil et le pria instamment de déclamer ses vers » (2). Il y a des formes de la politesse qui ressemblent au courage.

Nous pourrions citer d'autres descriptions et d'autres témoignages. On préférera sans doute, après avoir vu comment Juliette Récamier recevait à la ville, savoir quelles distractions elle offrait à ses invités lorsqu'elle les appelait à la campagne. Nous avons, sur ce point, un récit très complet qui ressuscite à nos yeux les mœurs du Consulat.

La baronne de V***, dont les souvenirs ont été « associés » par le libraire Ladvocat à ceux de Constant, valet de chambre de l'Empereur, nous raconte (3) d'abord un concert chez Mme Récamier. Elle avait été invitée à cette fête où chantèrent les acteurs de l'Opéra. Le récit paraît assez exact. Il nous fait entrevoir Adrien de Montmorency dans son agréable persiflage. Des critiques se mêlent aux éloges; la baronne de V*** reproche à Juliette le trop grand nombre de ses invités.

(1) En français dans l'original, p. 53.

(2) *Ibid.*, p. 59.

(3) T. III des *Mémoires de Constant*, p. 32 et suiv.

Mais le même témoin passa une journée à Clichy-la-Garenne au printemps. La France étant en paix, le gouvernement se montrait alors moins sévère contre les émigrés. La baronne arriva, dès dix heures du matin, pour la fête. Mme Récamier était allée, dans la matinée, entendre la messe avec sa mère et La Harpe. En revenant, elle changea de toilette. Dans le salon attendaient Narbonne, Camille Jordan, Junot, Bernadotte. Puis arrivèrent Talma et « M. de Longchamps qui devait lire le *Séducteur amoureux* (1), pièce sur laquelle il désirait avoir l'opinion de M. de La Harpe, avant de la donner au comité du Théâtre-Français ». Bientôt apparaissent Lamoignon, Adrien et Mathieu de Montmorency, le général Moreau, Fox, lord et lady Holland, Erskine et Adair. L'ancienne et la nouvelle France se rencontraient sous les yeux de ces illustres étrangers. Un moment d'embarras ; puis Mme Récamier entre, présente à Fox ses invités, engage la conversation. A table, pendant le déjeuner, elle s'assied entre Fox et Moreau. « On parla guerre et politique, dit la baronne de V***, littérature et beaux-arts. On compara l'Angleterre et la France ; on essaya de caractériser le mérite respectif de chacun des deux peuples (2). » La Harpe était placé à côté d'Erskine. « Tour à tour on mit sur le tapis, on analysa et on applaudit la retraite fameuse de Moreau ; les addresses de Fox au roi pour forcer Pitt à faire la paix ; les discours d'Erskine sur le jury ; l'administration de M. de Narbonne ; le cours de littérature de La Harpe ; la vie publique et privée de Montmorency ; la bravoure de Junot ; les vers de Dupaty, etc... »

Tandis qu'on sert le café, on annonce Eugène de Beau-

(1) Comédie en trois actes, en vers, représentée, pour la première fois, par les comédiens sociétaires du Théâtre-Français de la République, le 4 pluviôse an XI. — A Paris, chez Barba. — An XI, 1803.

(2) P. 39, ouvr. cité.

harnais et son ami Philippe de Ségur. Puis la société se disperse pour aller faire une promenade dans le parc. Elle se réunit à nouveau pour entendre Talma déclamer une scène d'*Othello* et le récit de *Macbeth*, dans le texte de Ducis. Après le départ de Talma, Nadermann et Frédéric exécutent un duo. Enfin, Mme Récamier chante elle-même, en s'accompagnant de la harpe, une jolie romance de Plantade.

Les invités qui s'en vont font place à ceux qui arrivent. Voici la duchesse de Gordon et sa fille lady Georgiana, plus tard duchesse de Bedford. Devant elles, M. de Longchamps lit sa pièce. A peine a-t-il reçu les compliments de La Harpe que Vestris fait son entrée ; il vient pour faire répéter à Juliette, « au son de la harpe et du cor », la gavotte qu'elle doit danser le lendemain.

Après le ballet, dont il faut passer la description bien qu'elle soit écrite dans le goût du temps, la duchesse de Gordon, Mme Récamier et la baronne de V*** partent pour le Bois de Boulogne. A cinq heures, dîner au château. D'autres convives ont été amenés par M. Récamier : l'astronome Lalande et le philanthrope Degérando.

« On attendait encore, ce jour-là, écrit le même témoin, un hôte remarquable, le fameux sauvage de l'Aveyron (1). Il arriva enfin, accompagné de M. Yzard, qui était à la fois son précepteur, son médecin et son bienfaiteur (2). » Ce sauvage de l'Aveyron passionnait la curiosité de tout Paris. Mme Récamier le fit asseoir près d'elle — telle Mlle de Saint-Yves à côté de l'Ingénu. — Tout à coup, au moment d'une chaude discussion sur le goût de Lalande pour les araignées (3), on entend des cris, on sort dans le jardin : on aperçoit le jeune sauvage qui, tout nu, s'est installé

(1) DEGÉRANDO.

(2) P. 48.

(3) Il les mangeait, tout simplement.

dans les branches d'un arbre, effraie de là les dames et ne se laisse prendre que par l'appât d'un panier de pêches. M. de La Harpe en profita pour moraliser : « Je voudrais bien voir ici, s'écria-t-il, J.-J. Rousseau avec ses déclamations contre l'état social (1). »

Vers les sept heures, des voitures amènent les visiteurs de la soirée. On sert des fruits et des glaces. Puis, Mme Récamier propose une promenade au village et ses invités se mêlent à une fête champêtre provoquée par l'arrivée d'une noce à la guinguette de Clichy. La nuit approchant, Juliette prend le bras du comte de Markoff. La société rentre au château où, de nouveau, sont arrivés Mme de Stael, Mme Viotte, le général Marmont et sa femme, le marquis et la marquise de Lucchesini. La soirée se termina par des proverbes. « Nous commençâmes par quelques scènes dramatiques. La première fut *Agar au désert*; Mme de Stael joua le rôle d'Agar, son fils celui d'Ismael et Mme Récamier représentait l'ange (2). » Avec ses « longs cheveux épars », Mme de Stael produit un effet très pathétique. La scène une fois terminée, Mme Viotte chante sa dernière romance, *l'Émigration du plaisir*. Les proverbes sont continués par des charades en action avec déguisements. A onze heures, le souper est annoncé; le marquis de Lucchesini se met en frais d'esprit. A minuit, les invités se retirent. La fête est enfin terminée.

Mme de Stael, on l'a vu par ce récit, était toujours très liée avec Juliette Récamier. Quelques événements importants avaient, en cette année 1802, troublé sa vie. Le 9 mai, au cours de ce voyage que Mme de Stael annonçait à Mme Récamier par sa lettre du 13 floréal, M. de Stael mourait à Poligny, dans le Jura. Les *Agents secrets de Louis XVIII* accusaient Mme de Stael d'avoir avancé sa mort par le

(1) Voir les anecdotes sur Lalande, p. 52.

(2) P. 55.

soin qu'elle prenait de sa fortune. Le baron, bien que très endetté, avait la manie des collections. Mme de Stael exigea de lui qu'il vendit ses meubles précieux, ses vases de bronze et de porphyre. M. de Stael, ayant vu opérer cette vente, avait quitté Paris fort désolé; il mourut avant d'arriver à Coppet. S'il faut en croire ces mêmes agents, Mme de Stael écrivit au chapelain de l'ambassadeur de Suède une lettre très édifiante. Elle y reconnaissait ses torts à l'égard d'un époux qu'elle déclarait regretter. « Depuis qu'il était malheureux, ajoutait-elle, j'avais tâché de me rapprocher de lui. J'y étais enfin parvenue; je venais de payer ses dettes et je le ramenaï dans un asile où il aurait trouvé la paix et où j'aurais tâché de lui procurer du bonheur. Le ciel apparemment ne m'a pas jugée digne de réparer mes fautes; il a voulu me priver du fruit de mon repentir. (1). »

A la mort de M. de Stael, Benjamin Constant voulut épouser sa veuve. « Elle refuse ou, du moins, y met la condition de ne pas changer de nom; elle voulait faire dans le contrat ses réserves de grand écrivain en face de l'Europe et de la postérité : preuve de chétif amour... Il s'en pique; déjà il ne l'aimait plus... (2). »

Des complications politiques augmentaient encore l'embaras de Mme de Stael. La publication, en juillet 1802, de la brochure de Jordan avait excité la colère du Premier Consul contre ce groupe dont elle était le centre. Un mois plus tard, Necker avait fait paraître assez mal à

(1) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 42, 43, 44. — Voir sur le baron de Stael-Holstein les quelques pages que lui consacre Eug. Ritter dans ses *Notes sur Mme de Stael*, p. 67 et suiv. Il y est fait un très spirituel emploi d'une page empruntée au livre de *l'Influence des passions*. — L'acte de décès de M. de Stael a été publié et commenté par Ch. Baille. (*Revue de Paris*, du 1^{er} avril 1902, p. 640.) — Cf. Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 81.

(2) SAINT-BEUVE, *Causeries du Lundi*, XI, p. 439.

propos ses *Dernières vues de politique et de finances* (1). Elle même, au mois de décembre 1802, lança son roman de *Delphine*.

On sait que l'ouvrage eut un succès considérable (2). On y chercha des allusions satiriques et des portraits. Delphine représentait, pour l'opinion, Mme de Stael elle-même. Mme de Vernon, c'était M. de Talleyrand, qui se vengea par un bien joli mot. « On dit, déclarait-il, que Mme de Stael nous a représentés tous deux dans son roman, elle et moi, *déguisés en femmes* (3). » Sous les traits de M. de Lebensei, on voulut reconnaître Benjamin Constant, de même que M. de Lucchesini passa pour avoir servi de modèle au duc de Mendoce, le comte Melzi au duc de Serbellane, M. Necke au père de Mme de Cerlèbe.

Mme Récamier avait-elle un rôle dans le roman? — Mme de Krüdener écrivait à Camille Jordan : « ... Je lis *Delphine* de Mme de Stael. Dites-moi si le caractère de Delphine n'est pas un singulier mélange de celui de Mme de Stael et d'une autre personne. On en est frappé (*la lettre vient de Lyon*); on croit que, sous beaucoup de rapports, elle a voulu peindre cette autre personne : elle a peint sa danse et beaucoup des traits de sa figure; mais, je vous prie, ne lui en parlez pas (4). » Il ne saurait y avoir de doute; pour Mme de Krüdener et ses amis, le caractère de Delphine est un « mélange » des caractères de Mme Stael et de Mme Récamier. Au contraire, l'un des plus récents historiens de Mme de Stael prétend que Mme Récamier a été peinte en Thérèse d'Ervins (5). M. Albert Sorel est sceptique sur la valeur des « clefs » de *Delphine*. Mme de Stael « a

(1) Voir Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 87 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 102 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 103. — Voir sur la publication de *Delphine* les *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 214, 215, 216.

(4) Publié dans le *Correspondant*, 1898, t. CLV, p. 659.

(5) P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 103.

embrouillé à plaisir, écrit-il, ces images et c'est curiosité perdue d'en chercher les modèles (1). » C'est bien l'opinion la plus vraisemblable. Mme de Stael avait, parmi beaucoup de qualités, le grand défaut d'être confuse. Elle composait d'enthousiasme, faisant appel tour à tour à son imagination et à ses souvenirs, à son imagination surtout. Elle se mettait en scène; prêtait à ses personnages ses sentiments, ses ambitions, son idéal; mais rien ni dans sa correspondance, ni dans le roman de *Delphine*, ne permet de supposer qu'elle ait prêté un rôle à Mme Récamier.

En revanche, Mme Récamier avait les honneurs de la scène. Le monde des financiers y était souvent représenté; la matière était féconde (2). Picard donne en 1801, sous le titre de *Duhautcours ou le Contrat d'union*, une pièce intéressante sur les faiseurs d'affaires du Consulat. Duhautcours y est représenté comme *organisateur de banqueroutes*; une fête est donnée chez son compère Durville, la veille même du jour où doit être déclarée la faillite. Mme Durville, femme frivole, continue à ne s'occuper que de ses toilettes. La pièce eut beaucoup de succès. Étienne, dans *le Pauvre riche*, reprit le même sujet; le bal de Germon est une parodie des bals à la mode. A la date du 23 novembre 1802, les *Agents de Louis XVIII* annoncent (3) que le théâtre de Louvois a dû refuser une petite pièce, *les Eaux de Spa*, pour une épigramme à l'adresse de Juliette Récamier. « M. Courtaut, qui représentait son mari dans la comédie, paraissait aux eaux de Spa. Quelques étrangers lui demandaient des nouvelles de sa femme, si elle était à Paris, si elle voyageait? « Je n'en sais rien, répondait-il, que l'on m'apporte les journaux. » Au mois de décembre de la même année, Chazet et

(1) A. SOREL, *Mme de Stael*, p. 100 et 101.

(2) Voir la *Comédie et les Mœurs sous le Consulat et l'Empire*, de C.-M. DES GRANGES (*Revue hist. litt. fr.*, 1899, p. 165 et suiv.).

(3) P. 174 et 175.

Dupaty faisaient représenter un vaudeville en un acte, *le Portrait de Juliette*, pour l'anniversaire de Mme Récamier (1). Elle se lassa vite de ces éloges comme de ces critiques ; sans avoir de facultés éminentes, elle méritait mieux que le titre de reine de la mode, en un temps où la mode était loin d'être d'accord avec le goût.

(1) Paris, Vente, an XI-1803. — Cette pièce est signalée par le *Catalogue Soleinne* (t. III, n° 3572). Nous n'avons pu la retrouver.

CHAPITRE V

MADAME RÉCAMIER DANS L'OPPOSITION

(1803-1804-1805)

Exil de Mme de Stael (automne 1803); rôle de Mme Récamier. — Exil du duc de Laval (janvier 1803). — Le salon de Juliette fermé (février 1803). — Que devient Chateaubriand? — Mathieu de Montmorency est dénoncé. — Benjamin Constant et Juliette. — Camille Jordan et ses correspondantes. — Le procès de Moreau. — L'Empire; la place à la Cour. — Pourquoi Mme Récamier n'est pas inquiétée. — Ses détracteurs : Thiébault. — Ses apologistes : Kotzebue. — Les voyages de Mme de Stael.

Mme Récamier a expliqué elle-même, dans un fragment conservé de ses *Mémoires*, comment ce fut l'exil de Mme de Stael, en 1803, qui la jeta décidément dans l'opposition. « J'avais, dit-elle, pour Mme de Stael une admiration passionnée. L'acte arbitraire et cruel qui nous séparait me montra le despotisme sous son aspect le plus odieux. L'homme qui bannissait une femme, et une telle femme, qui lui causait des sentiments si douloureux, ne pouvait être dans ma pensée qu'un despote impitoyable; dès lors, mes vœux furent contre lui, contre son avènement à l'Empire, contre l'établissement d'un pouvoir sans limite (1). »

En effet, lorsque Mme de Stael fut obligée de partir, Mme Récamier lui adressa le billet suivant que Sainte-Beuve a retrouvé dans les papiers de Camille Jordan (2) :

Au moment où je recevais le billet qui m'annonce votre départ, on m'en a remis un de Junot qui m'écrit : « J'ai vu ce

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 78 et 79.

(2) *Nouveaux Lundis*, XII, p. 297 et 298. L'original appartient à M. Boubée (Lyon). Reproduit dans *Mme R. et les amis d. s. j.*, p. 17 et 18.

matin le consul; il m'a dit qu'il consentait à ce qu'elle ne quittât pas la France; il veut bien qu'elle réside même à Dijon, si cela lui est agréable; il m'a même dit tout bas que s'il n'y a rien de nouveau par la suite... — J'espère que sa sagesse et nos vives sollicitations feront achever la phrase. » — Vous savez sans doute tout cela. Pour moi, j'ai bien besoin d'espérer de vous revoir bientôt pour me consoler un peu de votre absence. Je vous prie en grâce de me faire savoir vos projets. Je n'oublierai pas l'affaire de M... — Adieu. Il est bien difficile de s'accoutumer à ne plus vous voir, quand on a eu le bonheur de passer quelques jours près de vous. J'attends de vos nouvelles avec une inquiète impatience.

Dimanche soir.

Juliette R.

L'exil de Mme de Stael paraît avoir été décidé en principe dès le début de l'année 1803 (1). A la date du 9 mars, les *Agents de Louis XVIII* écrivent : « Il y a quelque temps qu'on annonçait comme très prochaine l'arrivée de Mme de Stael. Elle avait, en effet, l'intention de revoir la capitale, persuadée, sans doute, que le courroux du Gouvernement était épuisé. Elle se trompait. Son intention étant connue, on lui a dépêché un ambassadeur pour la faire retourner sur ses pas si elle était en route, ou pour l'empêcher de partir. Le message a eu son effet, mais nous ignorons encore de quelle manière. Il y a près de trois semaines qu'on n'a eu directement de ses nouvelles. Ses amis espèrent que son exil sera fini pour l'hiver prochain, mais ils pourraient bien être déçus. L'ouvrage de M. Necker, qui est la véritable cause de cet exil, a laissé dans l'esprit du Premier Consul une impression qui s'effacera difficilement (2). »

Cependant, Mme de Stael revint à Paris et y reprit ses

(1) Sur les relations de Mme de Stael et de Napoléon avant l'exil, voir *Mémorial de Sainte-Hélène*, II, p. 164 et suiv.; V, p. 311 et suiv.; VI, p. 410 et VII, p. 258. — Voir aussi LUSO, *Lucien Bonaparte*, I, p. 233 et suiv.

(2) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 272.

réceptions. Le 6 avril, Mme Degérando mande à la baronne Fritz de Dietrich (1) : « Camille [Jordan] doit nous amener Mme de Stael et Mme Récamier, qui avaient formé le projet de venir nous demander à déjeuner. Il sera intéressant de voir à la fois les deux femmes qui font le plus de bruit à Paris, l'une par son esprit, l'autre par sa beauté... Ta sœur t'aura déjà parlé d'une soirée que nous avons passée ensemble chez Mme de Stael, il y a une dizaine de jours; mais elle ne t'aura pas dit le succès général qu'elle y a obtenu. Mme de Stael est enchantée d'elle, de son aisance, de sa grâce; des hommes l'ont déclarée la plus jolie femme de l'assemblée, où se trouvaient Mmes Récamier, Visconti, d'Aiguillon, Lucchesini, etc. »

Lorsqu'à l'automne Mme de Stael fut décidément exilée, Mme Récamier, comme il est raconté dans les *Dix Années d'exil*, lui offrit l'hospitalité. Mme de Stael vint demeurer à la campagne, chez Juliette, à deux lieues de Paris. C'est de là qu'elle entreprit, pour faire révoquer la mesure qui la frappait, des démarches inutiles malgré le concours généreux de Junot. Mme Récamier, pour cette saison, habitait en location le château de Saint-Brice (2); elle fut témoin du désespoir de son amie. Désormais, comme elle l'a raconté dans le fragment de ses *Mémoires*, elle rompit décidément avec Bonaparte; elle écouta Bernadotte, qui voulait refréner l'ambition du Consul. « Son projet, à lui Bernadotte, eût été, écrit Mme Récamier, une députation imposante par le nombre et par les noms, qui eût fait entendre à Bonaparte que la liberté avait coûté assez cher à la France pour qu'elle dût la garder, sans faire servir tant de sacrifices à l'élévation d'un seul. Je ne voyais rien là que de juste et de généreux; il me communiqua une liste de généraux républicains sur lesquels il croyait pouvoir compter; mais le nom de Moreau

(1) De Saint-Ouen, *Lettres...*, p. 193.

(2) Voir *Souv. et corr.*, 1, p. 78 et la note.

manquait à cette liste, et c'était le seul qu'on pût opposer à celui de Bonaparte. J'étais liée avec Moreau, les deux généraux se virent secrètement chez moi; ils eurent ensemble de longs entretiens en ma présence; mais il fut impossible de décider Moreau à prendre aucune initiative (1)... »

Nous aurons à revenir sur les relations de Mme Récamier avec Moreau. Mme de Stael ne pouvait se résoudre à quitter Paris et à abandonner ses démarches. Elle écrivait à Juliette :

Ce mardi.

Je suis encore ici, ma chère Juliette, mais je n'ai rien de nouveau. Tout le monde est absent; j'ai écrit à Junod (*sic*) pour le prier de s'intéresser à ce que je reste à vingt lieues. Si vous voulez y joindre un mot de vous demain et ajouter à ce mot que je n'ai pas dit chez vous la bêtise qu'on me fait dire, j'en espérerai un peu. J'ai le cœur bien serré. Fallait-il vous aimer beaucoup plus dans le moment de vous quitter? Je vais errer trois jours autour de Paris en attendant cette réponse. Ah! quel sort! J'éprouve en montant en voiture un peu du sentiment qu'on doit avoir en allant au supplice. Mais je ne veux pas vous faire partager ce que vous partagez si bien, la peine. Je vous serre contre mon cœur.

Suit un post-scriptum de Benjamin Constant :

Je suis au désespoir que M^e de Stael ait voulu vous répondre elle-même; j'aurais voulu vous écrire sur une personne que vous aimez; mais je ne puis à présent que vous répéter, Madame, des expressions de sentiments que vous inspirez trop pour que vous puissiez distinguer les miens. Hommages respectueux (2).

B. C.

Les *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, mieux peut-être que tout autre document, nous renseignent sur les

(1) Dans *Souv. et corr.*, I, p. 79.

(2) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie) Adresse : à Madame Récamier.

alternatives d'espérance et de découragement par où passa l'exilée (1). L'obligation de partir fut pour elle plus dure qu'on ne saurait le croire. Ses billets adressés de Maffliers à Degérando en témoignent. « Je suis seule ici, écrit-elle dans l'un d'eux, sans amis pour soutenir mon âme qui me manque. Je vous demande en grâce de venir me voir un quart d'heure ce matin : vous n'avez rien à faire qui soulage davantage une créature souffrante (2). » Enfin, elle prend son parti. En octobre 1803, elle est à Metz, où elle a été attirée par son désir de retrouver Charles de Villers, l'auteur de *l'Exposé de la philosophie de Kant*; qui, plus tard, composera une introduction pour le livre *De l'Allemagne*. Elle est accompagnée de Benjamin Constant et se rend à Weimar (3). En février 1804, elle est à Weimar; le duc régnant et la duchesse Louise la comblent de procédés aimables; elle se lie avec Goëthe, Schiller et Wieland, étudie les systèmes nouveaux de philosophie et d'esthétique, pensant avec beaucoup d'intelligence que, pour donner une idée du caractère des Allemands et de leur littérature, il faudra présenter une idée simple de leurs systèmes philosophiques. Elle supporte la vie malgré l'exil, mais elle n'oublie pas sa belle amie. « Mille tendres amitiés, écrit-elle à Degérando (lettre du 26 février 1804), à Juliette qui m'aime encore, j'espère, et dont je parle partout avec amour, je dis partout, car elle est très célèbre (4). »

Ramenée à Coppet par les circonstances que l'on connaît, Mme de Stael reprit, plus activement que jamais, sa correspondance avec les amis qui l'avaient courageusement

(1) Voir p. 419, 427, 428, 430 et 431.

(2) *Lettres publiées par M. Degérando en 1868*, p. 57-58.

(3) *Ibid.*, p. 58 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 62 et 63. — Voir les études de Joret dans *Ann. fac. lettres Bordeaux*, 1899 et 1900 et dans *Revue hist. litt. de la France*, janvier-mars 1902. — Voir aussi les lettres de Mme de Stael à Mme Necker de Saussure, publiées par P. GAUTIER, à la suite des *Dix Années d'exil*; Paris, Plon, 1904.

secondée. Le 21 juillet, de Coppet, elle adresse à Jordan cette lettre, inédite encore, où se peint l'état de son âme (1) :

Vous savez, cher Camille, que Matthieu est ici et qu'il vous y attend avant le 10 août pour retourner avec lui à Paris. Aurez-vous un attrait de plus pour venir en sachant que je le souhaite autant que je puis souhaiter encor. — Dans mes lettres à Matthieu, je vous appellais Pylade et Oreste, Gérando et vous et, par une équivoque, il a cru que je proposais à Gérando de venir en Italie avec moi; je n'y avais jamais songé mais je renouvelais l'idée chérie de vous y mener. — Se peut-il en effet que vous vous refusiez l'occasion peut-être la dernière (si la guerre continentale a lieu) de voir un tel pays! Vous ne seriez pas seul avec moi puisque j'emmenne mes trois enfants et leur savant instituteur. —

Vous feriez un acte de charité pour une personne dont l'âme est cruellement malade et c'est un beau motif à donner. — Vous auriez jusqu'au 1^{er} de novembre pour aller à Paris. Je vous irais prendre à Lyon si vous vouliez; vous seriez de retour le 10 de may. — En vérité, un grain d'enthousiasme pour l'Italie, l'amitié et le malheur devrait vous décider. — Venez ici en causer avec moi; ne me refusez pas de m'entendre. — Adieu.

Un peu plus tard, elle écrivait à Mme Récamier :

Coppet, ce 8 septembre.

Je remets à M. de Montlausier, ma belle Juliette, un mot pour vous; je l'ai trouvé très aimable et il m'a rappelé un peu douloureusement le charme des conversations de Paris. Je commence à devenir extrêmement triste de mon exil et les dernières nouvelles qui me sont venues par vous en particulier m'ont plus affligée que toutes les autres. Fouché a-t-il toujours de la bienveillance pour moi et, si cela est, comment se fait-il qu'il marchande avec moi pour quelques lieues de plus ou de moins? Obtenez-moi, belle Juliette, vous que je compare à mon ange gardien et qui êtes sûrement aussi puissante que lui sur la terre, obtenez-moi la distance qui me permettra de vous voir facilement. C'est celle-là qui est Paris pour moi. Adieu, je vous embrasse et je vous suis dévouée

(1) Cette lettre fait partie de la collection de M. Boubée (Lyon). Nous y ajoutons la ponctuation.

pour ma vie, si cette vie peut jamais répandre quelque charme sur la vôtre (1).

Adrien de Montmorency avait précédé Mme de Stael dans l'exil. Les *Agents secrets de Louis XVIII* annoncent, en janvier 1803 : « Le duc de Laval est exilé pour une lettre confidentielle dans laquelle il disait, après avoir examiné le cas où nous perdriions Bonaparte : « Qui diable mettrions-nous à la place de ce « petit polisson-là? » C'est un propos de sous-lieutenant d'infanterie, assez bizarre dans la bouche d'un duc et pair (2). »

Enfin, en février 1803, le salon de Juliette avait été fermé ; à cette époque cependant, on la ménagait encore et cette mesure ne lui interdisait que ses réunions régulières du lundi. Les *Agents secrets de Louis XVIII* (3) attribuent cette disgrâce, non sans vraisemblance, à l'enthousiasme de Mme Récamier pour Moreau, qui était le héros de ses *assemblées*. « Dernièrement surtout, nous disent-ils, il y avait obtenu un succès si brillant qu'il n'était bruit d'autre chose dans les sociétés à la mode. On s'était porté en foule autour de lui ; les étrangers les plus distingués avaient brigué l'honneur de lui être présentés. » C'est vers ce temps que Stendhal rencontra la belle Juliette. Dans une lettre du 27 ventôse an XI (18 mars 1803), il dit à Mounier : « ... Je vais tous les mardis dans une maison où Mme Récamier vient ; on fait de la musique ; les mères jouent à la bouillotte, leurs filles à de petits jeux, et presque toujours on finit par danser (4). »

Plusieurs fois d'ailleurs à cette époque, en 1802 et en 1803, circulèrent des bruits qui purent faire croire à la

(1) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : pour Madame Récamier. — Cf., dans la *Corresp. de Gouverneur Morris*, p. 545 et 547, les deux lettres que Mme de Stael lui écrit, le 16 août et le 16 octobre 1804, de Coppet.

(2) *Relat. secr.*, p. 241.

(3) P. 249.

(4) *Nouvelle revue*, t. XXXVI, année 1885, p. 248.

ruine accomplie ou prochaine de Mme Récamier. Le crédit de la place de Paris fut ébranlé à plus d'une reprise. A la fin de 1802, les *Agents de Louis XVIII* relatent que les frères Enfantin ont fait banqueroute, que la maison Récamier est sur la liste des faillites et qu'elle a profité de la baisse de son papier pour faire de bonnes affaires en le rachetant (1). Au mois d'août 1803, nouvelles insinuations des mêmes informateurs. « Les bruits les plus fâcheux couraient, il y a quelques jours, sur la maison Récamier; on disait que ce millionnaire avait mis sous le nom de sa femme sa propre maison, son mobilier, etc. Cependant, il paraît qu'il peut tenir encore (2). » L'opinion royaliste croyait reconnaître dans les banqueroutes, si nombreuses à l'époque, l'œuvre de Bonaparte qui craignait de voir les financiers soutenir une conspiration et ne ménageait que trois maisons : Perregaux, Baguenault et Récamier, maisons, nous disent les *Agents de Louis XVIII* (3), entièrement dévouées au Premier Consul (4).

Dans cette situation instable et déjà difficile, l'habileté pour Juliette eût été de ménager un pouvoir d'autant plus ombrageux qu'il se sentait moins sûr d'avoir pour lui la justice. Nous allons la voir, au contraire, préciser de jour en jour et resserrer ses liens avec les libéraux les plus hardis.

Elle n'avait pas revu Chateaubriand depuis la rencontre chez Mme de Stael. L'auteur du *Génie* avait été nommé secrétaire d'ambassade à Rome au commencement de l'année 1803. « Ce qui lui a valu cette faveur, écrivent les *Agents de Louis XVIII* (5), c'est la double dédicace qu'il a

(1) P. 208-209. — Cf. LAQUIANTE, *Un hiver à Paris sous le Consulat*, p. 268 et s.

(2) P. 387.

(3) P. 417.

4) Voir *ibid.*, quelques détails, p. 367.

(5) *Relat. secr.*, p. 376-377. — Cf. dans SAINTE-BEUVE, *Chateaubriand et son groupe...*, I, p. 391-392, le texte de la dédicace de la seconde édition du *Génie* (avril 1803).

faite de son livre au Premier Consul et au Pape, et peut-être encore plus que tout cela, la protection de Fontanes. Lorsqu'il fut au moment de son départ, il alla chez le fameux banquier Récamier et lui demanda du papier sur Rome pour une somme de mille écus. Récamier, en homme ami des beaux-arts, ne borna pas son zèle à lui accorder sa demande; il lui donna en outre une lettre pour son correspondant de Rome, conçue à peu près en ces termes : « Je vous adresse M. de Chateaubriand, mon ami, et je vous prie de lui rendre toutes sortes de services; *c'est un homme de mérite dans son genre...* » — « Ce mot, échappé à la bonhomie du financier, a fait, depuis, fortune dans les salons (1). » Chateaubriand ne devait retrouver Mme Récamier que beaucoup plus tard, lors de la Restauration des Bourbons.

Mais Juliette n'avait pas cessé de voir Mathieu de Montmorency. Il essayait de la convertir à quelque grave occupation; il eût voulu, par exemple, qu'elle l'aidât à écrire un travail sur les sœurs de charité (2). La « belle et bonne » résistait un peu; de là, au cours des lettres de son directeur, ces sermons contre la parure (3), ces invitations à profiter d'un séjour champêtre pour perfectionner une raison encore hésitante (4), à recourir souvent aux grâces de Dieu (5). Or, à la fin de 1803, Mathieu de Montmorency était dénoncé comme suspect au nouveau gouvernement (6).

Benjamin Constant, vers cette époque, travaillait à son grand ouvrage sur la *Religion*. Il avait eu la joie de trouver énoncées des idées conformes aux siennes dans l'ouvrage de

(1) Les *Agents de Louis XVIII* donnent aussi des détails curieux sur une conversation du marquis de Chauvelin chez Mme Récamier en 1803 (p. 408).

(2) Lettre n° 6 du recueil de M. Ch. de Loménie (publiée dans *Souv. et corr.*, I, p. 47 et suiv.).

(3) Lettre n° 8 (*Souv. et corr.*, I, p. 48).

(4) Lettre inédite, n° 11.

(5) Lettre inédite, n° 12.

(6) *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 453-454.

Villers que l'Institut venait de couronner (1). Le chagrin de Mme de Stael, depuis la mort de M. Necker, le retenait le plus souvent en Suisse. « La douleur de mon amie est si profonde, écrit-il le 26 mai 1804, s'accroît tellement chaque jour de mille souvenirs que je ne prévois ni ne désire prévoir l'instant où je pourrai la quitter (2). » Cependant, lorsqu'il revenait à Paris, il était fort assidu chez Mme Récamier. Son *Journal intime*, pour l'année 1804, donne au moins quatre mentions de soirées ou de dîners chez Juliette. Il n'était guère bienveillant pour Bonaparte, ses élèves ou ses amis. Il écrit, par exemple : « Je dîne chez Mme R[écamier] où je rencontre le général Sébastiani. Fat, froid, plein de ces résultats généraux que les prétendus machiavélistes du jour adoptent comme des vérités profondes. C'est une école particulière moulée par le maître et qui en est une imitation assez exacte (3). » Ou encore : « Je passe la soirée chez Mme R. Il paraît que j'y ai été très aimable, car on m'en a fait compliment. C'est un chef-d'œuvre de mon esprit, car j'étais fort mal disposé (4). » Un peu plus loin : « J'ai soupé chez Mme R... C'était fort ennuyeux. Les jeunes gens de cette génération sont par trop ricaneurs et vraiment bêtes (5). » Et enfin : « Je dîne chez Mme R... Je rencontre M. De Châteauneuf qui fut toujours bien disposé pour moi. Je vois jouer le soir la *Montansier*. Quel goût et quelle littérature ! Cela explique tout (6). »

Camille Jordan se mariait (7) et se confinait dans sa province pour n'en plus guère sortir avant la chute de l'Empire.

(1) *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, Paris, 1804.

(2) *Briefve an Ch. de Villers*, p. 5 et 6.

(3) P. 103.

(4) P. 107-108.

(5) P. 108.

(6) P. 111.

(7) Voir sa lettre à Juliette dans *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 20 et 21.

La retraite était pour lui une façon de protester contre l'établissement de cet arbitraire qu'il avait toujours combattu. Grâce à lui, par un échange fréquent de lettres, Mme Récamier restait en relations avec Mme de Krüdener et la duchesse de Devonshire. Dans une lettre du 28 janvier 1804 adressée à Camille Jordan, Mme de Krüdener se recommande au souvenir de Juliette (1). La reprise de la guerre entre la France et l'Angleterre, en mai 1803, n'avait pas interrompu les bonnes relations de Mme Récamier avec les amis qui l'avaient si bien reçue à Londres. La duchesse de Devonshire, écrivant à Jordan le 20 juillet 1803, lui dit : « Quel moment et quelle cruelle guerre ! La paix faisait tant de bien ! Comme vous allez tous être dispersés et comme mes pauvres compatriotes sont traités ! La chère et aimable Juliette m'a écrit une charmante petite lettre. Je n'ose pas vous envoyer ni gazettes ni politiques (*sic*). Fox est venu l'autre jour au Parlement. Grey est à la campagne ; Pitt, Fox et Windham ont tous parlé du même côté l'autre soir : c'est du nouveau. Adieu, adieu, amis aimables, excellents bons amis. Puissions-nous nous retrouver (2) ! » Toute cette société, à laquelle Juliette s'était désormais attachée, ne pouvait pardonner à l'homme dont l'ambition incendiait l'Europe et tuait en France la liberté.

Mais ce fut dans l'affaire de Moreau que Mme Récamier se compromit avec le plus d'audace. Elle eut vraiment un rôle important dans cette aventure et il ne tint pas à elle qu'elle ne réussit. Juliette n'avait pas été la dernière à remarquer les dispositions de plus en plus malveillantes contre le Premier Consul du vainqueur d'Hohenlinden depuis que son mariage avec Mlle Hulot, la jeune créole amie de Joséphine, l'avait placé sous l'influence d'une

(1) *Correspondant*, année 1808, vol. CLV, p. 661. — Cf. la lettre du 22 décembre 1804, *ibid.*, p. 672.

(2) La lettre est inédite. Elle fait partie de la collection Boubée (Lyon).

femme ambitieuse, depuis surtout que sa mise en non-activité, qui remontait au 23 septembre 1801, avait fait de sa terre de Grosbois, dans le département de Seine-et-Oise, l'asile des mécontents. Moreau recevait à la fois les sollicitations républicaines de Bernadotte et les sollicitations royalistes de Mathieu de Montmorency, et Mme Récamier, nous l'avons vu, était liée avec l'un et l'autre (1).

Lorsqu'en janvier 1804 Moreau se rendit à son entrevue avec Pichegru, Mme Récamier était depuis longtemps informée de ses intentions. Elle le raconte elle-même dans un fragment conservé de ses *Mémoires*. Bernadotte l'avait associée, depuis ce fameux jour où il avait été si courtois pour elle, à ses craintes et à ses projets. Pendant l'hiver de 1803-1804, au cours d'un bal chez Mme Moreau, il lui confia ses angoisses. « Moreau vint à passer (2), écrit Mme Récamier; Bernadotte l'appela et lui répéta toutes les raisons, tous les arguments dont il s'était jamais servi pour l'entraîner : « Avec un nom populaire, vous êtes le seul parmi « nous qui puisse se présenter appuyé de tout un peuple ; « voyez ce que vous pouvez, ce que nous pouvons, guidés « par vous : déterminez-vous enfin. »

Le récit de Juliette est un des documents les plus intéressants que nous ayons sur l'affaire Moreau. Tel on aperçoit le général dans les *Mémoires* de Decaen (3), incertain, hésitant, tel nous le retrouvons ici. Juliette a entendu Moreau exposer sa crainte de la guerre civile (4), se refuser à provoquer lui-même le complot. Elle a assisté à la colère de Bernadotte, « toute tremblante », dit-elle. Plus tard, lorsque Moreau fut compris dans le procès de Georges Cadoudal et

(1) Voir des appréciations curieuses sur Moreau dans les *Relations secrètes des agents de Louis XVIII*, p. 234 et suiv., p. 264, 275 et suiv.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 81.

(3) Voir DONTENVILLE, *Le Général Moreau*, Delagrave, 1899, p. 146 et 147.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 81.

de Pichegru, elle fut « persuadée qu'il était aussi innocent de tout complot avec eux qu'avec Bernadotte (1) ».

Juliette semble bien avoir raison. Rien n'est moins prouvé que la complicité effective de Bernadotte et de Moreau. La conspiration de Rennes, racontée par Marbot (2), où Bernadotte et Moreau auraient rallié autour d'eux l'armée du Rhin n'eut, pour ainsi dire, aucune exécution; les historiens qui ont le mieux connu le détail de la question ne croient pas au complot (3).

On sait que, le 14 février 1804, le Premier Consul faisait arrêter Moreau et que le procès où le général fut traduit avec Georges Cadoudal commença le 28 mai. Mme Récamier, cette fois encore, a raconté elle-même l'affaire (4). Grâce à son parent Brillat-Savarin, elle put aller au tribunal; Moreau la reconnut et la salua. « Je lui rendis son salut, dit-elle, avec émotion et respect. » Juliette était « profondément touchée de voir traiter en criminel ce grand capitaine », qu'elle croyait étranger à tout complot. Elle admira l'intrépidité de Cadoudal. Le Premier Consul la fit prier, par Cambacérès, de ne pas retourner au tribunal dans l'intérêt même de Moreau. Elle se conforma par devoir à cet avis, mais elle resta près de Mme Moreau jusqu'à son départ. Après sa condamnation, et avant de s'exiler en Amérique, le général la remercia de ses attentions par une lettre que Mme Lenormant a donnée (5).

Fauriel, dans des notes laissées par lui, complète le récit de Mme Récamier.

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 82.

(2) Voir la discussion de Dontenville, p. 148 et suiv.

(3) GUILLOX, *Les Complots militaires sous le Consulat et l'Empire*, Paris, Plon, 1894.

(4) Voir le fragment de ses *Mémoires* dans *Souv. et corr.*, I, p. 103 et suiv. — Cf. RONDELET, *Éloge de Mme R.*, p. 112.

(5) *Souv. et corr.*, p. 108 et 109.

« Le 17 ventôse, dit-il (1), Moreau écrivit au Premier Consul. On fut plusieurs jours inquiet de cette lettre, dont les ennemis du général parlaient comme d'une pièce qui compromettait la dignité de son caractère. On sut que le Premier Consul avait ordonné qu'elle fût jointe aux pièces du procès. On en conclut qu'il en était mécontent, et par conséquent que Moreau ne s'était point avili dans cette lettre. L'histoire de cette lettre se rattache à une particularité fort insignifiante par elle-même ; à la visite que Mme Récamier fit à Réal, mandée par lui pour recevoir une réprimande de la liberté de ses propos sur l'arrestation de Moreau, et sur d'autres circonstances de la conspiration. Le but réel de cette démarche de Réal était d'inspirer à Moreau, par sa femme que voyait Mme Récamier, l'idée d'écrire au Premier Consul. »

Que Mme Récamier eût énoncé ou non, dès 1804, les sentiments si nets de fidélité royaliste et d'opposition au nouveau régime dont nous trouvons l'expression dans les fragments de ses *Mémoires*, il est certain qu'à cette époque déjà son dévouement à Mme de Stael, ses relations avec les Montmorency, avec Jordan et Constant la désignaient à l'hostilité de Bonaparte. Elle n'eut plus qu'une occasion de se sauver. Nous n'avons pas à décrire la fièvre de servilité qui provoqua et parut autoriser le sénatus-consulte du 18 mai 1804. Jordan vint à Paris pour assister à la cérémonie du sacre ; mais de la route, de Nevers où l'encombrement du cortège papal l'avait arrêté, il écrivait une lettre toute pleine de sa mauvaise humeur et de sa rancune (2). Juliette vit « Bernadotte figurer au sacre comme maréchal de l'empire (3) ». Au milieu de l'enthousiasme du peuple,

(1) Ouvrage (publié par Lalanne) sur les *Derniers Jours du Consulat*, p. 213-214.

(2) Cette lettre fait partie du fonds Charavay de la Bibl. de la ville de Lyon.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 110.

elle vit aussi se produire les conversions subites, les défections honteuses. Elle eut le courage qu'il ne faut ni exalter ni rabaisser, de demeurer fidèle à ses amis intimes au mépris de ses intérêts les plus évidents.

L'ancienne noblesse se ralliait en partie au trône de Napoléon (1). « Mme de la Rochefoucauld, première dame d'honneur de Joséphine, s'était chargée de convertir le faubourg Saint-Germain. Aux anciennes dames d'honneur : Mmes de Rémusat, de Talhouët, de Luçay, de Lauriston, venaient se joindre les noms les plus illustres de l'ancienne France : Mme de Chevreuse, contrainte, il est vrai, par sa famille; Mmes de Mortemart, de Montmorency, de Bouillé, de Turenne, de Colbert, Octave de Ségur, etc. Un Rohan était premier aumônier de l'impératrice; MM. de Courtomer, d'Aubusson de la Feuillade, ses chambellans; celui-ci avait demandé un grade de colonel; on lui avait offert une clef de chambellan (2). »

Les Montmorency résistaient.

Peu de jours après que Bonaparte monta sur le trône, raconte Adrien de Montmorency, le baron de Breteuil rassembla chez lui tous les membres de notre famille et nous communiqua les ordres du nouvel Empereur : ils signifiaient que nous devions tous sans exception nous attacher à son service, dans une carrière quelconque, et cela par des considérations qui pouvaient flatter notre orgueil. Le lendemain, nous nous réunîmes à l'hôtel de Tingry et nous primes l'engagement de ne jamais paraître à cette cour et de n'accepter aucun emploi : dans ce conseil de famille, Mathieu parla avec une force qui nous arracha des larmes (3).

Mme Récamier fit cause commune avec les Montmorency et Mme de Stael. Les *Souvenirs et correspondance* nous racontent longuement comment Napoléon chercha à rattacher Juliette à sa cour. Fouché était très assidu à Clichy; il

(1) Voir PAUL GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 166 et suiv.

(2) P. GAUTIER, *loc. cit.*

(3) *Notice inédite d'Adrien de Montmorency* (Arch. de M. Ch. de Loménie).

se prêtait aux interventions de Mme Récamier en faveur des personnes exposées aux rigueurs du gouvernement; dans un court tête-à-tête, un matin, il reprocha respectueusement à Juliette son opposition, dont l'Empereur s'irritait; il lui rappela discrètement le sort de la duchesse de Chevreuse, qui avait accepté la place de dame du palais. Remercié tout aussitôt et éconduit, Fouché reprit une seconde fois ses propositions; il insista pour connaître les « dispositions réelles » de Mme Récamier à l'égard de l'Empereur et, malgré ses déclarations, aussi nettes que le permettaient les convenances, il engagea nettement l'amie de Mme de Stael et de Moreau à demander une place à la cour. Mme Récamier ne pouvait d'aucune manière accepter; elle donna toutes les excuses qu'elle put inventer, éluda les habiles arguments de Fouché, qui ne craignit pas de lui indiquer ce que pouvait avoir d'heureuses conséquences l'amour de Napoléon pour une femme « pure ». C'en était trop; la troisième entrevue de Fouché avec Mme Récamier chez la princesse Caroline ne pouvait qu'accentuer la répugnance de Juliette. Décidément, l'impératrice Joséphine n'aurait pas ce sujet de jalousie de voir Mme Récamier près de l'Empereur; Juliette accepta seulement une place dans la loge de Mme Murat au Théâtre-Français; elle n'en profita que deux fois. « Hasard ou volonté, l'Empereur assista à ces deux représentations et mit une persistance très affichée à braquer sa lorgnette sur la femme placée vis-à-vis de lui. » C'était Mme Récamier. Fouché reprit pour la quatrième fois sa négociation, en public cette fois et au nom de l'Empereur. Mme Récamier consulta son mari, ce qu'elle aurait peut-être pu faire un peu plus tôt; laissée libre d'agir à sa guise, elle refusa une quatrième fois, ce qui provoqua la grande colère de Fouché et son départ définitif de Clichy (1).

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 111 à 120.

Malgré la protestation de principe des écrivains impérialistes (1), cette histoire n'a jamais été contestée. Sainte-Beuve y croyait; il pensait que Fouché avait voulu, de cette façon, introduire à la cour une amie influente et dévouée (2). Villemain compare le ministre de la police à Mercure-Sosie près d'Alcmène (3).

Il est certain cependant que Mme Récamier, surveillée peut-être, ne fut pas directement inquiétée pendant les premières années de l'Empire. Il y a une lettre d'elle à un neveu où elle accepte de demander une faveur à Napoléon. « Aussitôt que votre oncle ne sera plus souffrant, écrit-elle, je verrai le moyen à employer pour faire parler à l'Empereur, soit par M. de Montesquiou, soit par le ministre de la guerre, ayant dans mes amis des personnes qui sont lié (*sic*) avec l'un et avec l'autre (4)... » Elle dut certainement cette tranquillité et cette sorte d'influence à la puissance de ses amis. Fouché, qui a été réintégré dans son ancien poste à la proclamation de l'Empire et qui, pendant les guerres de Napoléon, sera chargé de maintenir l'ordre intérieur, a été lié trop intimement avec elle, il la sait d'autre part trop unie à Mme de Stael pour prendre contre elle l'initiative d'une persécution. Son compatriote Degérando, lui aussi, la protège; il est devenu, en 1804, secrétaire général du ministère de l'intérieur; c'est lui qui sera chargé par Napoléon d'introduire l'administration française en Toscane, dans les États romains, en Catalogne. Or Mme Récamier voit souvent Degérando et sa famille. Le 25 septembre 1805, Mme Degérando écrit de Clichy à la baronne Fritz de Dietrich : « Me voici dans un grand château, chez la belle Mme Récamier, qui est

(1) Voir Fr. MASSEX, *Figaro illustré*, mars 1893, p. 55.

(2) *Causeries du Lundi*, I, p. 128.

(3) Dans le *Correspondant*, année 1859, p. 218 et suiv. — Cf. P. GAT-
TIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 177, n. 3.

(4) Bibl. nat.; Autogr. de la collection Lefebvre, vol. VII, Fr. Nouv.
Acq. 1307. Lettre datée seulement du 4 avril.

en vérité une charmante personne et, sous bien des rapports, m'en rappelle d'autres que j'aime si tendrement et qui souvent m'ont rendue si vaine (1). » Murat, qui est aussi de ses amis, est devenu maréchal et prince par l'établissement de l'Empire ; son grand rôle dans la campagne d'Allemagne en 1805 lui vaudra un puissant crédit. Champagny, qui sera créé duc de Cadore en 1808, a été nommé en 1804 ministre de l'intérieur, et en arrivant à ce poste il a chargé sa femme d'assurer Camille Jordan et ses amis qu'il resterait dévoué à leurs intérêts (2). Enfin, M. Récamier est en relations d'affaires avec le gouvernement ; il fait des fournitures aux hôpitaux des divisions militaires, et le moment n'est pas encore venu où l'Empereur croira pouvoir se passer de ses services (3).

Mme Récamier n'eut donc pas autant que Mme de Stael à souffrir de la proclamation de l'Empire. Elle a ses ennemis. Suchet qui est pourtant, lui aussi, son compatriote, accueille les méchantes nouvelles que la chronique scandaleuse fait circuler (4). Rencontrant à Brünn Thiébault blessé, il lui raconte un bruit dont s'égaient les salons de Paris : à la suite d'un bal masqué, Mme Récamier aurait été surprise en fiacre avec M. de Montrond par Mme Hamelin, « le plus grand polisson de France ». Suchet tient l'histoire de son frère, qui la tient lui-même de la chronique ; on voit quelle confiance méritent de semblables récits.

Juliette a aussi ses apologistes. Kotzebue était venu ou, plus exactement, revenu à Paris en 1804 (5). Cette fois, il avait regardé la société française avec sympathie, presque

(1) *Lettres de Mme Degérando*, p. 204.

(2) D'après une lettre inédite de la collection Boubée.

(3) Arch. nat., *Minutes des décrets*, AF, IV, 983. — Décision de l'Empereur dans une affaire entre Récamier et les régisseurs des hôpitaux militaires.

(4) Voir *Mémoires de Thiébault*, III, p. 495 et sqq.

(5) RABANT, *Kotzebue, sa vie et son temps*, p. 39 et suiv.

avec admiration. Dans ses deux volumes de *Souvenirs* qui parurent à Berlin, cette année même, précédés d'une gravure où l'auteur était représenté visitant en compagnie de Juliette Récamier le tombeau de Henri IV à Saint-Denis, Kotzebue fit le plus enthousiaste éloge d'une femme qui était devenue son amie. Il proteste longuement contre les attaques dont elle a été l'objet dans les journaux allemands; il l'a vue pour la première fois à l'Opéra; puis elle l'a reçu chez elle avec beaucoup de simplicité; il est venu la voir chaque jour pendant plusieurs semaines. Il a remarqué qu'elle ne porte pas de brillants. « Suavité (*Lieblichkeit*), aménité (*Anmuth*), modestie (*Sittsamkeit*), voilà, dit-il, les trois grâces qui président à sa toilette (1). » Il loue la simplicité de son accueil; il la félicite de son excellent cœur. « Elle observe sévèrement, au milieu du tourbillon de la société parisienne, ses devoirs d'épouse envers un brave homme qui pourrait être son père (*der ihr Vater sein könnte*) (2). Même la calomnie la plus envenimée n'a rien osé risquer de ce côté... Elle est chaude et peut-être même un peu enthousiaste dans l'amitié; mais elle n'en est pas moins constante, comme me l'ont assuré ses anciens amis. Cependant, puisqu'il faut une ombre au tableau, je veux aussi la convaincre d'un petit défaut. Prompte et disposée à faire pour ses amis de grands sacrifices, elle n'en fait pas volontiers de petits (3). Tant qu'il n'est pas question du bonheur de l'ami, mais seulement de ses désirs, elle se permet parfois sans scrupule de le négliger, pour sacrifier un peu à l'amour de la société. Cependant

(1) P. 168.

(2) P. 169.

(3) « So rasch und willig sie ist ihren Freunden grosse Opfer zu bringen, so ungern bringt sie kleine. So lange nicht vom Glück des Freundes, sondern blos von seinen Wünschen die Rede ist, so lange erlaubt sie sich wohl zuweilen ohne Bedenken ihn zu vernachlässigen, um der Gesellschaft zu Liebe etwas zu thun, was sie doch fast immer ohne Neigung thut. » P. 170.

elle n'a pas, en général, d'inclination pour le monde. »

Kotzebue défend avec esprit Mme Récamier contre la réputation d'ignorance et de sottise que cherchaient à lui faire, dès cette époque, certains de ses ennemis. « Assurément, dit-il, si ces femmes-là seulement doivent être appelées femmes d'esprit qui manient la philosophie aussi habilement qu'une aiguille à tricoter, qui babillent sur l'art avec des fleurs de rhétorique, prononcent sans réflexion sur les productions nouvelles de la littérature..., et prennent parti pour des écoles, assurément Mme Récamier n'est pas une femme d'esprit. Elle n'est pas de ces dames qui se font remarquer en distribuant aux différents corps de volontaires des bannières sous lesquelles elles ne pourraient pas combattre. Mais si une intelligence saine, une raison libre de préjugés, un sentiment exact de tout ce qui est noble et beau..., un abandon plein de bonne volonté aux belles vérités de la nature et aux aimables séductions de l'art; si tout cela donne à une femme des droits à l'esprit, alors Mme Récamier est une femme bien spirituelle et plût au ciel qu'il ne donnât jamais pour le bonheur intime de tous les maris, pour l'intérêt de l'amabilité féminine surtout, des femmes plus spirituelles (1) ! »

Cet agréable portrait fut connu en France dès 1805 par la traduction que Guilbert de Pixérécourt publia des *Souvenirs de Paris*. Il a été plus tard résumé par Monselet (2). Le livre de Kotzebue avait eu beaucoup de succès en Allemagne, à en juger par la rapidité avec laquelle se succédèrent les éditions. On peut penser que ces excellentes relations avec des étrangers de la valeur de Kotzebue attirèrent contre Mme Récamier le ressentiment de l'Empereur et de sa cour. Mais ce sera surtout son intimité avec Mme de Stael qui la perdra.

(1) P. 173.

(2) *Portraits après décès*, p. 145 et suiv.

En juin 1805 (1), Mme de Stael revenait d'Italie, plus désolée que jamais et toujours suspecte à l'Empereur. Napoléon la harcelait sans trêve, lançait contre elle Fouché, essayait d'animer le préfet de Genève, M. de Barante, qui se prêtait mal à ce rôle de persécuteur. Elle passe à Coppet ou à Genève les premiers mois de 1806 (2), et, lorsqu'elle revient en France pour terminer et publier son roman de *Corinne*, c'est de Mme Récamier qu'elle attend le plus — nous allons le voir — ou une atténuation aux rigueurs qu'on exerce contre elle, ou un adoucissement à la peine dont elle se plaint.

(1) P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 175.

(2) *Ibid.*, p. 178. — M. H. Faure a publié dans *la Revue* (n° du 15 août et du 1^{er} septembre 1903) deux articles curieux sur *Mme de Stael et le duc de Palmella*, d'après deux ouvrages portugais. D. Pedro de Souza, futur duc de Palmella, l'illustre homme d'État du Portugal, connut Mme de Stael à Rome en 1805. Il était jeune alors et peu connu. Elle venait de s'éprendre de Monti. Bientôt elle composait avec D. Pedro le plan de *Corinne*. Elle lui fit la cour pendant deux ans; lui adressa des vers, bien médiocres au reste; des lettres qui sont plus intéressantes : « Ma chimère sera, lui dit-elle, que vous serez un jour l'époux de ma fille. » Il est plus d'une fois question de D. Pedro dans la correspondance avec Mme Récamier.

CHAPITRE VI

INTIMITÉ AVEC MADAME DE STAEL

(1806-1807)

Démarches de Mme Récamier en faveur de Mme de Stael. — Lettres de Mme de Stael pendant son séjour à Auxerre (jusqu'au 14 septembre 1806). — Ruine de M. Récamier. — Mort de Mme Bernard (20 janvier 1807). — Lettres de Mme de Stael pendant son séjour au château d'Acosta (jusqu'au 21 avril 1807). — La comtesse de Boigne. — Prosper de Barante. — *Le Lis* d'Eusèbe de Salverte.

Les années 1806 et 1807, dans l'histoire de Mme Récamier, présentent cet intérêt avant tout de nous montrer Juliette dans une intimité de jour en jour plus grande avec Mme de Stael. Les lettres de l'exilée, pendant cette période, sont un journal à peu près complet de ses pérégrinations, de ses « erreurs », et aussi des sentiments qui bouleversent son âme ardente. Il y a peu de chapitres plus intéressants dans l'histoire de la résistance aux persécutions de l'Empire. Avec une énergie que rien ne dompte, une vitalité et, pour ainsi dire, une puissance d'expansion que rien n'abat, Mme de Stael ne cessera d'opposer son idéalisme impénitent au matérialisme qui l'accable. On voudrait avoir aussi, pour décrire les phases de cette lutte, les lettres de Juliette elle-même. Elles nous ont manqué et, de ce fait, nous n'entendrons jamais dans ce duo incessant que la voix la plus forte. Mais les confidences si explicites de Mme de Stael nous renseigneront sur le rôle que Mme Récamier joue près d'elle. Dans ces circonstances comme dans toute sa vie, Mme Récamier, avec une finesse d'intuition vraiment appréciable, se

restreint aux fonctions pour lesquelles ses facultés l'ont désignée. Sur la scène où se heurtent des énergies supérieures à la sienne, où se produisent des talents qu'elle ne saurait prétendre égaler, elle ne cherche pas à se hausser aux premiers rôles. Elle met son cœur à remplir avec perfection cet emploi de confidente où elle est inimitable. L'affection qu'elle inspire amène ceux ou celles qui lui écrivent à se produire dans toute la variété de leurs sentiments ou de leurs idées. Grâce à elle, nous apprenons des détails qui, sans elle, nous seraient restés cachés. L'histoire, indiscreète par devoir, en tire profit. Cette heureuse intervention fait le mérite de Mme Récamier; une fois de plus, il ne faut pas l'exagérer; mais il est juste de la reconnaître.

Le 19 avril 1806, ainsi que Barante en informait la police générale, Mme de Stael partait avec ses deux enfants et leur professeur Schlegel pour se rendre près d'Auxerre (1); le préfet du Léman attestait que sa conduite à Genève ou dans les environs pendant l'année qu'elle venait d'y passer avait été « très réservée et très circonspecte ». « En s'éloignant de cette ville, ajoutait Barante, elle a paru avoir le dessein d'en abandonner pour toujours l'habitation, ce climat convenant mal à la santé de sa fille. Elle a annoncé d'ailleurs qu'ayant à discuter de grands intérêts de fortune, elle avait besoin de s'approcher de Paris autant qu'il lui est possible... » Le 28 avril, le préfet du département de l'Yonne prévenait la police générale que Mme de Stael s'était présentée à son audience et qu'elle allait s'établir à Vincelles, à trois lieues plus loin qu'Auxerre, chez un banquier suisse du nom de Bidermann; elle demandait de nouveau l'autorisation de rentrer à Paris. Le 13 mai, le même préfet écrivait que Mme de Stael « s'ennuyait » à la campagne et faisait chercher une maison à Auxerre; qu'elle

(1) Voir P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 181.

avait d'ailleurs reçu la visite de Mathieu de Montmorency. L'Empereur lui faisait renouveler la défense de dépasser la limite de quarante lieues pour s'approcher de Paris (1).

Mme de Stael ne devait quitter Auxerre que le 14 septembre, pour se rendre à Rouen (2) ; dans l'intervalle, elle demanda et obtint une autorisation pour aller à Spa ; mais cette permission était suivie aussitôt d'un ordre donné au préfet de l'Ourthe d'avoir à la surveiller, tout en respectant son *sex*e et son *mérite* (3).

Mme Récamier demeurait chargée à Paris des démarches que Mme de Stael poursuivait toujours pour obtenir le droit de rentrer et de s'installer au faubourg Saint-Jacques. On comptait beaucoup sur Fouché, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

Auxerre, ce 27 avril [1806]

Permettez moi, ma chère Juliette, de vous envoyer un ami intime à moi, le C^o de Souza que vous aimerez, j'en suis bien sûre, car il y a beaucoup d'analogie entre tout ce qui m'est cher. Dites-moi si vous me tirerez d'ici par Fouché ; mettez lui dans la tête que je veux venir au fxbg Saint-Jacques et ne voir personne que vous et Mathieu. Mais ne vous verrai-je pas vous qu'il m'est si nécessaire d'embrasser de toute mon âme ? Je suis à seize heures de vous. Le comte de Souza est un jeune Portugais que j'ai vu tous les jours à Rome et dont l'esprit et le caractère sont bien remarquables (4). Vous pouvez lui parler de moi comme vous le feriez à Camille ou Gérard. Dites un mot tendre de ma part à Adrien ; je voudrais bien le revoir. Et vous, et vous (5) !

(1) Voir les documents empruntés aux Archives nationales dans H. WELSCINGER, *la Censure sous le premier Empire*, p. 334 et suiv.

(2) GAUTIER, *op. cit.*, p. 183.

(3) WELSCINGER, *op. cit.*, p. 337 et 338.

(4) Voir la note, à la fin du chapitre précédent.

(5) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue du Mont-Blanc.

Juliette était aussi chargée de recevoir à Paris ceux qui venaient de la part de Mme de Stael, son fils cadet ou Schlegel, le précepteur de ses enfants.

Ce 8 mai.

Chère Juliette, vous êtes inépuisable en bonté pour moi ; mais ne me donnerez vous donc pas le plaisir indicible de vous voir. Je vous envoie mon fils cadet (1) qui est tout amoureux de vous comme le reste de sa famille. Je vous prie de bien traiter M. Schlegel qui est bien plutôt mon ami que l'instituteur de mes enfants. J'ai la permission de rester ici, mais je n'y puis rester longtemps, car c'est la vie la plus triste qu'il soit possible d'imaginer ; il n'y a pas une ressource pour l'éducation des enfants, pas un musicien, rien au monde que la rivière et la plaine et mon imagination est trop mélancolique pour y résister. Tirez moi de là, si vous pouvez. Le M^e Murat n'est-il pas à Paris. Ne pourriez vous pas l'intéresser pour moi ? Je sais comme vous savez intéresser pour moi. J'aime mieux l'indirect par vous que le direct par moi. Adieu, belle Juliette, je finis comme j'ai commencé. Faites donc que je vous voie ?

Rappelez moi au souvenir d'Adrien (2).

Degérando était, lui aussi, prié d'intervenir. A la même date, le 8 mai 1806, Mme de Stael lui écrit : « Je conçois qu'une prison comme celle-ci ne fasse pas d'ombrage ; il n'y a pas un chat à voir, pas une ressource pour un maître : c'est une véritable Scythie (3). » L'exilée demandait à Degérando d'aller trouver Talleyrand pour qu'il fit passer une lettre d'elle à l'Empereur ; elle voulait que ses amis tentassent un dernier effort, lors de la fête du 15 août. Mme Récamier annonçait son prochain départ pour Auxerre ; Mme de Stael la remerciait par ce billet :

Chère Juliette, je reçois votre lettre seulement hier. Quand vous voudrez venir, vous serez un ange ici plus encore qu'ail-

(1) Albert.

(2) Texte conforme au ms. Cette lettre a été publiée par Mme Lenormant (*Coppet et Weimar*, p. 25 et 26).

(3) *Lettres* ..., publiées par DEGÉRANDO, p. 64 et suiv.

leurs. Je voudrais voir Adrien. Ne pourriez vous pas prendre Albert pour chaperon ou M^r Schlegel. Où Fouché a-t-il pris que j'avais fait une acquisition ici? Je m'en garderai bien. Quel plaisir que vous revoir.

Ce dimanche (1).

Mathieu de Montmorency, installé à Vincelles, écrivait le 10 mai à Mme Récamier pour lui donner les renseignements nécessaires au moment où elle allait se mettre en route. Il frondait assez agréablement le bureau d'examen et de lecture des lettres sur son peu de vivacité dans l'accomplissement de ses fonctions. Un passage surtout est curieux dans sa lettre; c'est celui où il déclare qu'il s'oppose à la venue d'Adrien de Montmorency. « Rien ne me ferait, dit-il, plus de plaisir que de le voir, que de le posséder ici dans une si agréable et si intime société : notre amie le désire vivement; elle a déjà voulu me persuader à cet égard et prétend que la société du jeune homme et du Mentor (2) rend cela encore plus facile et plus convenable; mais je crains encore que cela ne le soit pas. Ma grave raison se raidit contre ma propre inclination et je conclus malgré moi en conscience à des inconvénients dont je rends la délicatesse d'Adrien juge contre son propre goût (3). » Ces scrupules déplurent peut-être à Mme Récamier; mais ce qui, surtout, l'empêcha de partir ce fut une grave maladie de sa mère, Mme Bernard; de là les lettres suivantes de Mme de Stael.

[1806]

Je vous envoie par ce courrier encore deux lettres, chère amie, qu'on vous a écrit ici me croyant plus heureuse que je ne suis. J'attends toujours de vos nouvelles avec une anxiété difficile à exprimer. Je suis là dans l'auberge d'Auxerre, ne gagnant quel-

(1) Lettre inédite. Adresse : Pour Madame Récamier (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) Albert de Stael et Schlegel.

(3) Lettre n° 13 du recueil des lettres de M. de Montmorency (Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 21 et suiv.).

ques heures de sommeil qu'avec de l'*opium*, n'entendant pas un coup de fouet sans tressaillir. Enfin, il faut que cet état finisse. Renvoyez-moi François le *plutôt* possible et s'il se peut que la belle sainte m'ait obtenu quelque soulagement... J'ai eu l'idée d'écrire à Murat ou à Sébastiani mais j'ai réfléchi que vos paroles valaient mieux que mes lettres et seraient moins négligées. Je vous embrasse de toute mon âme. Dites-moi des nouvelles de Mad. Bernard (1).

Ce 30 mai.

Auxerre, ce 13 juin [1806].

Voilà, chère et parfaite amie, une lettre pour Murat que je vous prie de lui envoyer *tout de suite* après l'avoir lue vous seule, en demandant une réponse sous peu de jours car il est impossible que mon supplice ici se prolonge plus d'une semaine. Décidez-moi aussi, vous de qui je dépends. Si vous partez pour Plombières, mandez-le moi pour que je vous suive; je veux vous atteindre sur la route; indiquez-moi la ville où je le pourrais. Si vous étiez menacée d'un malheur bien cruel, que feriez-vous? Iriez-vous à Lyon? Resteriez-vous à Paris? Iriez-vous chez Mme de Catelan? m'y recevrait-elle? Enfin, en quoi mon dévouement à vous, qui est si peu de chose en comparaison de ce que vous faites pour moi, mais ce dévouement qui est tout moi, en quoi pourrait-il vous être le moins du monde agréable? Répondez-moi, chère amie; il y a huit jours que je n'ai pas de lettres de vous (2).

Ce 19 juin [1806].

Non, ma chère Juliette, je ne puis me résoudre à m'en aller tant que vous êtes dans cette anxiété cruelle. Si vous éprouviez un malheur, vous viendrez peut-être auprès de moi ou vous me donneriez un rendez-vous quelque part; enfin, je ne puis me décider à m'éloigner tant que vous souffrez. Ah! mon Dieu! si vous pouviez m'obtenir le bonheur d'être auprès de vous dans ces cruels moments.

J'attends avec impatience ce que vous aura dit M. (3). Ne laissez

(1) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) *Ibid.*

(3) Murat.

sez pas passer un courrier sans me donner un petit signe de vie . je suis si inquiète et de vous et de moi. Prosper (1) a dû aller vous voir. Dites-lui que vous m'aimez ; il me semble que ma plus belle parure, c'est l'affection que vous me témoignez. Grâce à la présence toute généreuse de Benjamin ici, je tâche d'y rester encore, mais, dans une telle incertitude, les heures et les minutes même sont douloureuses.

M. Schlegel veut que je le rappelle à votre souvenir. Il dit que vous êtes un ange ; ce n'est pas la première fois que cela s'est dit (2).

Tandis qu'à Paris Mme Récamier servait à Mme de Stael d'intermédiaire pour ses démarches politiques, Camille Jordan à Lyon lui était utile pour ses affaires d'intérêt. Elle lui mande d'Auxerre, le 20 juin :

Mrs Reyne, banquiers à Lyon, ont de l'argent à moi qu'ils offrent de me rembourser ; voulez-vous, mon cher Camille, demander à M^r votre frère s'il veut me donner 6 pour 100 de vingt mille livres en compte courant. Je les leur ferai payer le 18 septembre prochain ; j'ai besoin de votre réponse *tout de suite* sur cet objet. — Je crois que vous vous trompez sur le libraire de Chateaubriand. Il desire beaucoup, à ce qu'il m'a dit, d'imprimer un ouvrage de moi ; au reste, pour peu que cela ne lui convint pas, j'ai mille et un moyens de le faire imprimer autrement (3).

La maladie de Mme Bernard empêchait Mme Récamier à la fois de partir, comme elle l'avait promis, pour Vincelles et même d'écrire aussi souvent que l'eût désiré son amie. Mme de Stael s'en plaignait.

Vous m'aviez promis, ma belle amie, de me mander ce que le p. m. avait dit de ma lettre et s'il avait (*lacune*) sur moi ; je suis triste de votre silence depuis des courriers. Vous savez combien il m'en coûte de rester ici et combien j'aurais besoin de savoir chaque courrier et des nouvelles de votre mère et des nouvelles

(1) De Barante.

(2) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(3) Ce fragment est le début de la lettre citée par SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, XII, p. 304 (original dans la collection Boubée, à Lyon).

de vous à qui je pense sans cesse. Je vous embrasse avec tendresse et vous supplie de ne pas m'oublier.

Ce 24 (juin) Vincelles (1).

Auxerre, ce 30 juin (1806).

Est-il vrai, chère Juliette, que vous avez la douce intention de venir encore me revoir avant le 1^{er} août? Si vous avez cette douce pensée, venez avec Mathieu *et non pas avec Prosper* qui reste deux jours pendant lesquels il me prend mon temps que je veux vous donner. Disposez aussi d'Auguste comme votre chevalier. Vous savez ma dernière espérance, c'est d'essayer pour la fête. Après cela, je pars pour je ne sais où, mais je ne tente ni n'espère plus rien. Croyez-vous que Junod sera arrivé pour ce temps-là? Donnez moi des nouvelles de votre mère; il y a bien longtemps que vous ne m'avez écrit.

Benjamin a été bien généreux pour moi. Recevez-le, je vous prie, avec amitié; c'est de vous que je me sers pour récompenser ceux qui m'aiment (2).

Ce 12 juillet (3).

Je desire bien vivement, chère Juliette, que vous veniez me voir et le plutôt (*sic*) possible, puisque c'est le 1^{er} d'aoust que je quitte Vincelles, puisque le 15 aoust est la dernière tentative que je fais pour essayer de passer ma vie avec vous. Je voudrais bien en causer avec vous et il me semble que cela porterait bonheur à cette dernière et solennelle tentative. Vous aviez fait un si beau plan de venir à Vincelles avec vos amis; pourquoi n'en entends je plus parler? Si vous saviez combien ce mois d'attente va me faire de mal, vous me l'adouciriez par votre angélique présence. Adieu, chère amie, vous vous plaignez de mes courtes lettres mais je ne puis vous dire que les uniques pensées qui errent dans ma

(1) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue du Mont-Blanc, à Paris. Le cachet de la poste porte : 26 juin 1806.

(2) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie.). Adresse : A Madame Juliette Récamier, à Paris.

(3) E. Ritter, dans ses *Notes sur Mme de Stael*, p. 65, signale une autre lettre qui est datée du même jour. Mme de Stael y parle des deux millions que, dès cette date, elle réclamait au Trésor. Il renvoie à *Revue des autographes*, n° 87.

tête un peu confuse par l'opium. Je vous aime, je souffre et je voudrais vous revoir encore, peut-être pour la dernière fois.

Je ne puis pas écrire tout ce que je vous dirais (1).

Malgré les séjours de Benjamin Constant à Vincelles, Mme de Stael commençait, vers ce temps, à se prendre d'une vive affection pour Prosper de Barante. M. de Barante père, alors préfet du Léman, se trouvait fort malheureux à Genève, où il n'était lié avec personne, bien qu'on l'estimât beaucoup. Mme de Stael demandait à Degérando, qui était devenu secrétaire général du ministère de l'intérieur, de le nommer à Orléans. Quant à Prosper, il avait à peu près vingt-cinq ans, et, tout d'abord, ce fut son intelligence qui frappa Mme de Stael. « Il est sûrement, écrivait-elle, l'homme de son âge qui a le plus d'esprit et de talent (2). » Prosper quitta Vincelles pour se rendre en Espagne. L'exilée elle-même partit pour Spa (3); mais à Auxerre, Schlegel tomba malade et le voyage fut interrompu. Elle en écrit à Mme Récamier.

Auxerre, ce 16 août.

Imaginez, ma chère Juliette, quelle est ma situation; j'étais en route pour Spa lorsqu'à Auxerre M. Schlegel est tombé malade et, dans le même instant, j'apprends que Mathieu a la fièvre à Paris. Ainsi, me voilà tout à la fois désespérée de n'être pas à Paris et mortellement inquiète d'avoir un homme que j'aime malade dans une auberge et sans médecin. Je souffre de tant de peines si amèrement que je suis prête à en mourir moi-même. Écrivez-moi; donnez-moi quelques mots de consolation. Avez-vous vu Pr. avant son départ pour l'Espagne? M. de Souza et M. de Sabran se dévouent vraiment ici ainsi que Benjamin à la plus triste vie du monde. Ah! je voudrais bien savoir quel mal

(1) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Juliette Récamier, rue du Mont-Blanc, à Paris.

(2) *Lettres...*, publiées par DEGÉRANDO, p. 67 et 68.

(3) GAUTIER, ouvr. cité, p. 183.

cela ferait à l'Emp. que je ne fusse pas ici sur la roue. Adieu, chère amie; du moins, vous, soyez heureuse (1).

Les lettres qui suivent sont plus intéressantes encore. Vers la fin du mois d'août 1806, Mme de Stael et Mme Récamier projettent d'acheter ensemble une demeure où elles se réuniront. Mais ce qui est le plus curieux, c'est de noter dans ces lettres les progrès de la passion de Mme de Stael pour Prosper de Barante; elle se marque dans une phrase fort touchante de la longue épître datée de Fontaine-Française. De même, à certaines félicitations, à certaines recommandations, on croit pouvoir deviner que la vie de Mme Récamier, vers cette époque, était devenue un peu plus agitée que par le passé, que son cœur était moins calme. Mme de Stael quitta Auxerre au milieu du mois de septembre. S'il faut en croire une indication du *Journal intime de Benjamin Constant* (2), Mme Récamier serait venue la voir. Son séjour à Vincelles ne dut pas être, en tout cas, de bien longue durée. Les lettres de Mme de Stael, celles qui sont datées, se succèdent à des intervalles très rapprochés (27 avril, — 8 mai, — 30 mai, — 13 juin, — 19 juin, — 24 juin, — 30 juin, — 12 juillet, — 16 août). Mme Récamier vint à Auxerre, suivant l'hypothèse la plus vraisemblable, à la fin du mois de juillet. Le début de la lettre du 30 juin peut même laisser supposer qu'elle y fit deux visites pendant le séjour de son amie. Avant de partir pour Rouen, Mme de Stael lui écrivit encore ces deux lettres :

Ce vendredi. 5 août

Mon inquiétude sur la santé de Mathieu me fait renvoyer à Paris avant de partir pour Spa, ma chère Juliette, et je profite de cette occasion pour envoyer à mon notaire l'autorisation

(1) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) P. 114.

d'acheter mais il ne faut pas le dire parce que le prix qu'on demande est trop fort relativement au revenu. Mon Dieu! que cet achat avec vous me plait! mais ne dites pas que j'y viendrai, dites au contraire que c'est de l'argent que j'ai placé là avec vous et, en revenant de Spa, de Cologne, du bout du monde où je vais, j'arriverais chez vous ou chez *nous*. Cette pensée me charme; c'est le seul moment un peu doux que j'aie eu à Vincelles; dites à votre mère mille amitiés pour moi; je tâcherai de lui plaire beaucoup dans cette association. Je suis inquiète de votre situation; tout le monde en parle; vous devenez un prix pour l'amour-propre autant que pour l'amour. Prenez-y garde, chère amie: aimez-vous assez pour être heureuse? C'est à cette simple réflexion que se borne ma morale. Ah! vous du moins, vous êtes sûre d'être aimée (1)!

Fontaine-Française, ce samedi 6 septembre 1806 (1).

Il y a bien longtemps que je ne vous ai vus, chère amie, bien longtemps que je ne sais rien de vous et je m'inquiète de la santé de votre mère et de tout ce qui touche à votre destinée. Ecrivez-moi chez moi, à Paris, rue de Lille n° 103, parce que je suis si incertaine de ma route que je ne puis vous donner une autre adresse. J'espère, dans le lieu où je me fixerai, une visite de vous; il faut que nous causions par lettres; il m'est impossible de rien savoir de vous. Que vous dirai-je de moi; je suis ici pour tuer le temps que Benj[amin] passe à Paris et la santé de M. Schlegel me tourmente assez, car elle est bien loin d'être rétablie. Prosper m'a écrit qu'il serait à Paris le 8 septembre. Il viendra vous voir; entretenez-le dans un sentiment qui ne m'est, hélas, encore que trop nécessaire. Et vous, comment va votre cœur? Je suis triste que vous n'ayez pas eu le besoin de m'écrire sur tout cela; il me semble que si vous m'aimiez, vous m'auriez écrit comme si nous avions causé. Il y a ici un jeune M. de la Charce qui dit qu'il vous connaît et qui parle de vous selon mon cœur; M. et Mad. de la Tour du Pin, puis M. de Sabran, qui s'attache tellement à mes pas qu'il faudra nous brouiller pour nous quitter (ceci entre nous). Le Ch^{er} de Boufflers y

(1) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier.

(1) Cette lettre est datée par le cachet de la poste (12 septembre 1806).

est attendu, mais je pars à l'instant où Schlegel sera mieux et je veux dire adieu à Dom Pèdre. Ce sera une grande peine que cette séparation indéfinie avec lui qui m'a montré une si généreuse amitié. Je finis comme je commence, car, en sentiment, j'aime à répéter. Ecrivez-moi et parlez-moi de vous et ne m'oubliez pas. J'erre autour de ce Paris où vous êtes, comme une planète malheureuse qui ne pourrait ni approcher ni s'éloigner de son centre. Quand cela finira-t-il? J'ose vous embrasser, belle Juliette (1).

A son tour, Juliette allait avoir besoin de consolations.

Dans l'hiver 1806-1807, Mme Récamier éprouva deux grands malheurs, d'importance fort inégale d'ailleurs à ses yeux : son mari fut ruiné et sa mère mourut.

Les affaires de M. Récamier allaient mal depuis le Consulat; elles souffraient beaucoup des suites d'une crise financière que traversait à ce moment l'Espagne. Le ministre du Trésor, Barbé-Marbois, précipita la faillite en refusant au banquier de lui prêter un million ou deux. On sut très mauvais gré à M. Récamier d'avoir donné, le 2 novembre 1806, à Épinay-sur-Seine, une fête, à laquelle assista, entre autres invités, le sous-gouverneur de la Banque, « commissaire des créanciers » de la faillite (2).

Depuis plusieurs mois, en effet, la situation de la banque Récamier préoccupait l'opinion publique; et, comme on devait s'y attendre, les avis étaient partagés. On peut lire à la Bibliothèque nationale une pièce curieuse, publiée à Paris par un certain Darragon, datée du 7 décembre 1805 (3) et intitulée : *Le Dire sur M. Récamier, banquier de Paris, ou l'infortune aux prises avec l'opinion publique*. Cette brochure

(1) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Juliette Récamier, rue du Mont-Blanc, Paris.

(2) Frédéric Masson, *Figaro illustré* de mars 1893, p. 54. — Voir THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, vol. VI, à partir de la page 186 et en particulier la page 199. — SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, I, p. 133.

(3) In-8°; impr. de Cramer. — Bibl. nat., Ln⁹⁷ 17098.

était très favorable à l'homme d'affaires malheureux. Nous avons vu combien, au contraire, les *Agents de Louis XVIII* lui étaient défavorables.

Le dossier de la faillite Récamier a été conservé (1). On y apprend qu'en 1806, et le 11 février, par-devant les juges du tribunal de commerce, comparut le sieur Gorneau, agréé, « lequel a requis le Tribunal de commettre qui il jugerait à propos à l'effet de procéder à l'examen, vérifications et affirmations des créances portées au bilan par lui (2) déposé au greffe du Tribunal, le 1^{er} février 1806 ». M. de Catellan était créancier d'une somme de 126,424 fr. 77. La maison de M. Récamier à Paris, au n° 7 de la rue du Mont-Blanc, était estimée 360,000 francs, dont il fallait déduire une hypothèque du vendeur, M. Necker, évaluée, avec les arrérages échus, à 160,000 francs, plus la reprise de Mme Récamier qui était de 200,000 francs. Il n'y avait donc pour les créanciers de la faillite rien à attendre de la maison de la rue du Mont-Blanc. La maison d'Épinay appartenait à Mme Récamier et était évaluée à 45,000 francs. Au 10 janvier, la caisse contenait environ 819,000 francs et le portefeuille était évalué à 361,000 francs. Les débiteurs en compte courant étaient inscrits pour 1,053,976 fr. 95. Le mobilier de M. Récamier était estimé 50,000 francs. Les créanciers par compte courant ou fonds prêtés représentaient environ 6,800,000 francs. En résumé, l'actif de M. Récamier était fixé à 8,240,630 fr. 30 et son passif 9,609,681 fr. 17.

Ces quelques chiffres, empruntés à un dossier fort important, étaient nécessaires à citer pour préciser la nature et l'importance d'une faillite sur laquelle on a porté des jugements assez divers. On remarquera qu'à l'actif de la maison

(1) Arch. du Consulat de Paris. Bilans. Carton 103 aux Archives de la Seine.

2) Par Jacques Récamier.

Récamier, les reprises de Mme Récamier, évaluées à 200,000 francs se décomposent ainsi :

Dot.	60,000 fr.
Augment.	60,000 —
4,000 francs, rente du douaire; capital.	80,000 —

Thibon, premier sous-gouverneur de la Banque de France; Doumerc, banquier à Paris, et Fould, aussi banquier à Paris, furent nommés commissaires et mandataires de la masse des créanciers de la maison Récamier. La maison s'obligea à payer les 35 pour 100 des créances; elle les paya et même un dividende supplémentaire revint aux créanciers. Ce dividende supplémentaire et définitif était fixé à 6 1/2 pour 100. La remise accordée aux sieurs Récamier était donc de 58 1/2 pour 100 du capital.

C'est le 26 janvier 1809 seulement que Jacques Récamier devait rentrer dans la libre gestion de ses affaires. On peut voir, dans les journaux du temps, l'annonce publique de ce fait.

M. Récamier fut accablé de cette catastrophe, qui ruinait avec sa maison plusieurs maisons dépendantes (1). Qu'il eût été imprudent ou simplement victime des circonstances, ce qu'on ne saurait contester, c'est que sa jeune femme, jusque-là si familière avec le luxe, montra la plus grande énergie, beaucoup de jugement et une parfaite résignation. On mit en vente l'hôtel de la rue du Mont-Blanc, toute l'argenterie, tous les bijoux; et, en attendant les acquéreurs, la charmante Juliette loua son appartement tout meublé au prince Pignatelli, frère cadet du comte de Fuentès (2); l'hôtel ne devait être vendu qu'au 1^{er} septembre 1808 (3). Sans aucun doute, les rancunes personnelles de Napoléon contre

(1) Voir, sur cet événement, *Souv. et corr.*, I, p. 125 et suiv.

(2) Voir, sur le prince Alphonse Pignatelli, *Coppet et Weimar*, p. 79, n. 1.

(3) A. M. Mosselmann.

Mme Récamier furent pour une part dans la dureté avec laquelle il laissa son mari sombrer dans cette faillite.

Villemain a su marquer avec finesse le changement que ces circonstances amenèrent dans la vie et dans les relations de Mme Récamier ; la rupture qu'elles lui imposèrent avec le monde officiel ; l'espèce de sympathie, au contraire, qu'elles lui valurent près des hommes de l'ancien régime ; le redoublement de respect dont se piquèrent à son égard les esprits délicats ; et enfin la curiosité, bienveillante le plus souvent, parfois cependant maligne, qui engagea plus que jamais les étrangers illustres à la rechercher et à la connaître. Désormais, Mme Récamier et ses amis ont tout à fait brisé avec la cour impériale. « Il y a donc ici, écrit fort justement Villemain (1), *la société française vue sur un second plan*, une société de loisir et de libre réflexion dans ce siècle si affairé ; une société d'élégante simplicité et de grâce spirituelle sous le règne du sabre et de l'algèbre. Ce n'était pas précisément l'opposition ; il n'y avait pas d'opposition sous l'Empire ; mais il y avait des suspects, des disgraciés et bientôt des persécutés. »

Mme de Stael était l'âme de ce groupe. A la nouvelle du malheur qui frappait son amie, elle lui écrivait, sous la date du 17 novembre 1806, une longue lettre pleine des protestations les plus tendres et des encouragements les plus heureux (2). « Beauté sans égale en Europe, lui disait-elle, réputation sans tache, caractère fier et généreux, quelle fortune de bonheur encore dans cette triste vie où l'on marche si dépouillé ! Chère Juliette, que notre amitié se resserre ; que ce ne soit plus simplement des services généreux, qui sont tous venus de vous, mais une correspondance suivie, un

(1) Art. cité du *Correspondant* (1859), p. 220-221.

(2) Cette lettre n'existe plus en original. M. Ch. de Loménie en possède une copie. Elle fut publiée dans les *M. O. T.* (édit. Biné, IV, p. 408 et suiv.), puis dans *Souv. et corr.*, I, p. 129 et suiv.

besoin réciproque de se confier ses pensées, une *vie ensemble*. » Et Benjamin Constant inscrivait sur son *journal* : « J'apprends la banqueroute de M. Récamier. Encore une de mes amies qui souffre ! Le malheur ne tombe-t-il donc jamais que sur ce qu'il y a de bon au monde (1) ? »

Camille Jordan ne fut pas le moins affecté ; ses condoléances arrivèrent même avant celles de Mme de Stael (2) ; il fût venu consoler lui même son amie s'il ne l'avait sue très entourée : « Mais on dit, ajoutait-il à ses expressions de sympathie, que toutes les consolations de l'amitié et de l'opinion vous sont prodiguées au plus haut degré, et il était bien juste que ceux qui faisaient toujours le bien, si généreux dans la prospérité, si sensibles à tous les genres d'infortune, excitassent un intérêt si universel et si profond. — On ajoute en particulier, Juliette, que vous êtes un modèle de courage, de résignation, de détachement ; que c'est vous qui consolez et soutenez votre mari. Je vous admire, mais je ne m'étonne pas ; je retrouve celle dont l'élévation, la noblesse, sous des formes légères, m'avaient toujours frappé, et à qui le malheur devait imprimer le dernier sceau de la perfection (3). »

Degérando se montra fort ému ; Bernadotte envoya d'Allemagne, où il venait d'être frappé d'une balle à la tête, une lettre fort tendre, bien que la sensibilité de ce maréchal paraisse un peu emphatique (4). Junot, qui appelait Mme Récamier sa *chère sœur*, voulut essayer de réparer le désastre ; il venait précisément, en cette année 1806, de recouvrer, après son ambassade en Portugal, la charge de gouverneur de Paris dont il avait été destitué trois ans plus tôt ; mais il ne rencontra chez Napoléon que ma...

(1) *Journal intime de Benj. Constant*, p. 115.

(2) Sa lettre est du 28 octobre.

(3) Voir la lettre complète dans *Mme R. et les amis...*, p. 31 et...

(4) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 132 et *Catalogue de la vente R...* n° 15.

humeur et le refus le plus brutal (1). Suivant certains historiens, la réponse de l'Empereur à Junot aurait été plus que vive : « Je ne suis pas l'amant de Mme Récamier, moi, se serait-il écrié, et je ne viens pas au secours des négociants qui tiennent une maison de 600,000 francs par an. Sachez cela, monsieur Junot; sachez que le Trésor ne prête point à des gens qu'il sait en faillite depuis longtemps : il a bien d'autres destinations (2)! »

Juliette ne laissa pas sans réponses les témoignages de sympathie qu'elle recevait. Elle écrivit à Camille Jordan : « L'attachement de mes amis soutient mon courage (3). » Elle disait à Mme Degérando : « Je suis bien touchée de l'intérêt que vous prenez à tous mes chagrins; votre amitié a toujours été une de mes plus douces consolations. Chère Annette, j'en ai bien besoin, de consolation; mon cœur a été déchiré par tous ses sentiments (4)... » Un des détails qui la touchaient le plus, c'était l'obligation où son fâcheux sort la mettait de renoncer, au moins en partie, à entretenir l'école de jeunes filles qu'elle avait fondée avec M. et Mme Degérando, sur la paroisse de Saint-Sulpice (5). Pour le reste, elle quittait la société « sans se plaindre » et, suivant le beau mot de Chateaubriand, elle semblait désormais « faite pour la solitude comme pour le monde (6) ».

Mme Bernard mourut le 20 janvier 1807; la ruine de M. Récamier avait hâté sa fin. Elle avait conservé jusqu'à la dernière heure le soin de sa beauté et le souci de sa parure. Mathieu de Montmorency écrivit à Mme Récamier une lettre d'un sentiment vrai et profond; Mme de Stael ne man-

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 131.

(2) Fréd. MASSON, *Figaro illustré*, mars 1893.

(3) *Mme R. et les amis...*, p. 33.

(4) Lettre d'octobre 1806, avec post-scriptum de Mme de Stael. (DEGÉRANDO, *Lettres inédites*, p. 13 et 14.)

(5) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 122 et suiv., et BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, 2^e édit., II, p. 249 et suiv.

(6) *M. O. T.*, IV, p. 410.

qua pas d'adresser à sa chère amie quelques mots ardemment affectueux (1). Jordan lui renouvela l'expression d'un attachement fidèle (2)! Juliette, au témoignage de Mme Lenormant, « passa les six premiers mois du deuil de sa mère dans une profonde retraite, et la vivacité de ses regrets semblait atteindre sa santé (3) ». C'est à l'amitié de Mme de Stael qu'elle demanda les consolations et les compensations dont elle avait besoin.

Mme de Stael avait quitté Auxerre le 14 septembre pour se rendre à Rouen (4). Elle se fixa bientôt au château d'Acosta, commune d'Aubergenville (Seine-et-Oise), où elle devait demeurer jusqu'au 21 avril 1807 (5); elle fut d'ailleurs plus d'une fois inquiétée dans cet intervalle de temps. En mars, elle acheta le château de Cernay, près Franconville, à quatre lieues de Paris (6); le préfet de Seine-et-Oise l'empêcha, par ordre, de s'y transporter. Elle protesta, déclara qu'elle « se verrait forcée de renoncer à la France si elle ne pouvait y habiter une propriété où elle pût se ménager, pour l'éducation de ses enfants, les ressources qu'on ne trouve que dans la capitale »; demanda l'autorisation de résider à Cernay, qui lui fut refusée; et reçut enfin, le 8 avril, l'ordre de partir. C'est à cet ordre qu'elle répond dans une lettre très énergique au préfet de Seine-et-Oise; elle réclame un délai: « Jusque-là, écrit-elle (jusqu'au 25 du même mois), je n'ai pas un moyen pour partir, et sans la force je ne partirai pas (7). »

A Rouen, Mme de Stael avait été suivie par Benjamin Constant, Elzéar de Sabran, Guillaume et Frédéric Schlegel,

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 136 et suiv.

(2) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 34-35.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 139.

(4) WELSCHINGER, *ouvr. cité*, p. 338.

(5) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 395.

(6) GAUTIER, *ouvr. cité*, p. 185.

(7) WELSCHINGER, *ouvr. cité*, p. 339 et suiv.

et c'est au château d'Acosta, où elle était d'ailleurs non pas chez elle, comme disaient les rapports de police (1), mais chez son amie Mme de Castellane, c'est là qu'elle termina la composition de *Corinne*. On sait que ce séjour de l'exilée fut l'occasion de démêlés assez divertissants entre Napoléon et Fouché. L'Empereur se félicitait d'abord de ne plus entendre parler d'elle, de ce « corbeau » qui « se repaissait d'intrigues et de folies » ; mais le bulletin de police du 27 avril désignant comme partie pour Genève Mme de Stael qui avait été signalée à Paris, Napoléon accusait sèchement Fouché d'être « mal informé » et, le 11 mai, il lui écrivait cette phrase vraiment dure : « Si je vous donnais le détail de tout ce qu'elle a fait à sa campagne depuis deux mois qu'elle y demeurerait, vous en seriez étonné : car, quoiqu'à cinq cents lieues de la France, je sais mieux ce qui s'y passe que le ministre de la police (2). »

Qu'avait donc fait Mme de Stael au château d'Acosta ? Elle s'y était surtout beaucoup désolée. « Je ne sais pourquoi, déclarait-elle à Bonstetten, depuis que je n'écris plus à mon père, je ne puis m'exprimer par lettres ; je suis encore éloquente dans une lettre qu'un but déterminé, un sentiment passionné m'inspirerait, mais me peindre moi-même à tout autre qu'à lui m'est impossible (3). » En écrivant ainsi, Mme de Stael se trompait, car elle continuait à se peindre pour sa chère Juliette. Elle adressait à cette amie sans reproche des lettres (4) nombreuses qui, mieux que tout autre document, font revivre l'exilée avec son incessant besoin de mouvement et d'action. Il nous est permis d'en citer des fragments.

(1) WELSCHINGER, ouvr. cité, p. 339 et suiv.

(2) Voir ces textes empruntés à la *Correspondance de Napoléon*, t. XV, cités et commentés par WELSCHINGER, ouvr. cité, p. 171 et 172. — Voir aussi lady BLENNERHASSETT, ouvr. cité, III, p. 227 et suiv.

(3) Cité par lady BLENNERHASSETT, *ibid.*, p. 228.

(4) Une de ces lettres a déjà été publiée par Mme Lenormant (*Coppet et Weimar*, p. 76 et 77).

Ce 20 septembre, Rouen.

Me voici à Rouen, chère Juliette, aussi tristement que partout ailleurs dans l'exil. Mais c'est moins loin de Paris. Il y a une petite diligence qui vient en 12 heures, en partant à 7 heures du matin et la poste en 8 ou 9. Quand profiterez-vous de ce rapprochement, quand me donnerez-vous des joies que je sais apprécier plus que personne? Vous me dites que vous m'écrirez plus souvent maintenant que vous voyez plus souvent Pr[osper]. Je crains, je vous l'avoue, que vous ne vous laissiez aimer par lui, et ce serait pour moi une peine mortelle car deux de mes premiers sentiments en seraient troublés. Ne le faites pas, Juliette; proscrire que je suis, me confiant à vous et si prodigieusement inférieure à vos charmes, la générosité vous défend de vous permettre avec lui la moindre coquetterie. Ce n'est pas que je croie beaucoup à son affection pour moi. J'ai le malheur affreux d'en douter sans cesse, mais réunir ce malheur à l'idée qu'il vient de vous me serait odieux. Je ne me sentirais pas la force de le supporter (ceci entre nous). Puisque vous êtes sans adorateurs à Paris, ou du moins sans les premiers en titre, que ne venez-vous ici? Je suis dans un hôtel de Rouen assez bon où il y aurait un app[artement] agréable pour vous et nous causerions et nous irions au mauvais spectacle. Enfin, je vous verrais, ce qui m'est si doux. Adieu, chère Juliette, répondez-moi tout de suite à cette lettre où je mets toute mon âme à votre merci (1).

Ce samedi,

Je suis bien triste, chère Juliette, du motif qui vous fait rester à Paris et je me désole de ne pas vous voir. Si votre malade est mieux, venez pour un jour ici seulement comme la dernière fois. Ce que je trouvais si court est aujourd'hui l'objet de mon ambition. Je veux écrire au min[istre] de la police pour lui demander la permission d'aller passer 24 h[eu]res avec vous mais j'ai bien peur qu'il ne me le refuse. Croyez bien que je pense sans cesse à vous et que vous pouvez disposer de moi comme d'un amoureux (2).

Ecrivez-moi souvent.

Acosta, ce samedi.

(1) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) *Ibid.*

Je vous ai écrit par la poste, chère Juliette; je donne encor ce mot à Benjamin. N'est-il donc pas possible que la semaine prochaine vous me donniez un jour? Mon marché pour cette terre-ci est manqué; je voudrais en acheter une autre en me persuadant que je l'achète avec vous; j'ai mille choses à vous dire; donnez-moi des détails sur la santé de Madame votre mère (1).

Ce mardi, 6 j[anvi]er.

Ce samedi soir, 6 février [1807].

Chère Juliette, il y a bientôt trois mois que je suis ici et je vous ai vue deux jours. Si j'avais prévu ce chagrin, je ne sais si je m'y serais établie. Maintenant que vous êtes, hélas, douloureusement libre, vous m'affligerez beaucoup si vous n'avez pas le besoin de venir passer quelques jours avec moi; vous m'avez flattée de votre amitié. Vous me l'avez rendue nécessaire. Il me serait cruel de découvrir qu'il y a plus de pitié pour mon exil que de goût pour moi dans votre cœur. Chère Juliette, venez (2).

Mathieu dit que vous venez mardi; je vous envoie à Saint-Germain ma voiture à 1 h[eur]e; elle vous y attendra jusqu'à 3. Car, avec vous, qui peut espérer avec certitude? Je suis triste de n'avoir pas reçu un mot de vous depuis votre malheur; il ne faut pas vous trop aimer, vous faites mal.

Je vous propose de placer par hypothèque sur ce que j'achèterai, d'être co-propriétaire et que je vous garantisse l'intérêt net à 5 pour 100, la non-perte à la revente, vous conservant la chance du gain. Si cela paraît raisonnable, faites-le pour que je vous voie plus souvent et plus naturellement. Voilà mon motif. Adieu, venez mardi. Je vous bouderais d'abord et vous embrasserais ensuite. Vous savez bien que votre charme agit sur moi comme si j'étais un amoureux (3).

Ce mercredi.

Chère amie, j'ai trouvé, à mon arrivée ici, une lettre d'une personne respectable qui choisit précisément mardi pour venir

(1) Lettre inédite. (Arch. de M. Ch. de Loménie.) Adresse : A Madame Récamier.

(2) Lettre inédite. Sans adresse. (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(3) Lettre inédite. (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue du Mont-Blanc, n° 3, à Paris. Le cachet de la poste porte : 16 février 1807.

me voir. Je vous propose donc de remettre à l'autre mardi. Mathieu viendra avec vous ce jour-là. Si, pendant ce temps, une disposition charitable vous portait à venir coucher ici, tous les jours seraient excellents pour cela ! J'ai trouvé aussi une lettre de Prosper du 11 mars. M'enverrez-vous sa lettre ? Vous avez fait hier un choix brillant hier (1). En effet, c'est *tous* qui sont vos amis dès qu'ils passent une heure avec vous ; il nous faut plus de temps à nous autres pour cette moisson. Adieu, chère Juliette. Mardi 7 avril. Si, dans cet intervalle, je ne vous vois pas ici, je vous embrasse tendrement,

Dites-moi un mot de la santé de M^r de Pignatelli ; elle m'occupe beaucoup. Si j'étais à Paris, je lui lirais *Corinne*. Si jeune, tant souffrir ! Cela fait une grande pitié, mais vous le soignez, et je sais comme vous soignez (2).

N'est-il pas vrai, chère amie, que je vous verrai mardi, au Grand-Cerf, à trois heures au plus tard. J'imagine qu'Adrien et Mathieu seront avec vous, mais j'ai un bien grand desir de vous voir et de causer avec vous.

Si vous ne me répondez rien, je pars d'ici mardi à midi. N'est-ce pas bien calculé de faire de votre silence un *oui* ?

Ce jeudi (3).

Ce mardi 27.

Chère Juliette, écrivez moi donc un mot, donnez moi donc de vos nouvelles ; songez donc combien mon esclavage ici est cruel. Je souhaite vivement que vous soyez en état de venir ici, la semaine prochaine. Vous me trouverez absolument *seule*. Quel plus sérieux asile pour les regrets pouvez-vous trouver ! Et cependant, l'amitié n'y fait-elle pas du bien ? Je voudrais aussi que nous convinssions ensemble d'une campagne pour ce printemps. Vous me ren-

(1) Il y a là, sans doute, une répétition de mot due à la précipitation.

(2) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue du Mont-Blanc, n° 4, à Paris. Le cachet de la poste porte : 26 mars 1807. — Les dernières phrases de cette lettre ont été insérées par Mme Lenormant dans une autre lettre de Mme de Stael (*Coppet et Weimar*, p. 79).

(3) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue du Mont-Blanc, à Paris. Le cachet de la poste porte : 3 avril 1807.

driez service en vous en occupant. N'est-il pas vrai que l'idée de rendre service vous ranimera toujours? Je vous serre contre mon cœur (1).

Chère amie, vous devriez venir me voir le *plutôt* possible. Amenez qui vous voudrez et partez avec plaisir en songeant au plaisir que vous ferez en arrivant (2).

J'ai un nombre infini de choses à vous dire, je ne veux pas commencer. J'embrasse avec respect votre visage charmant.

Aubergenville, ce dimanche.

Mon adresse est à Meulan. M. Hochet vous dira la route de cette solitude (3).

Ce dimanche.

Mon fils me dit, chère amie, que vous aviez le bon projet de venir me voir demain à Saint-Germain; je suis bien aise que vous ayez choisi un autre jour parce que je n'y serai pas tout à vous. Vous m'indiquerez ce jour et j'irai. Je voudrais bien que vous eussiez le temps de venir jusqu'ici, mais, d'une manière ou d'une autre, il faut que je vous voie.

Mon fils a été deux fois chez Junod sans le trouver. Voulez vous bien le lui dire?

Je vous embrasse, chère amie.

Avez vous remis mon billet à M. de Catelan? J'en doute, ma belle étourdie (4).

Ce lundi 23.

Meulan, dép. de Sein et Oise (*sic*).

Mme de Stael n'avait pu rester que quelques jours à Paris (5); l'imprudence qu'elle avait commise de revoir la vicille Mme de Tessé l'avait obligée à partir en hâte pour la Suisse. De Lyon (6), le 5 mai 1807, elle écrivait à Mme Réca-

(1) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) Cette phrase a été insérée par Mme Lenormant dans une autre lettre (*Coppet et Weimar*, p. 77).

(3) Lettre inédite. Sans adresse (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(4) Lettre inédite. Adresse : A Madame Récamier.

(5) Voir lady BLENNERHASSETT, *ouvr. cité*, III, p. 230.

(6) Et non de Dijon, comme l'écrit lady Blennerhassett. — Voir Eugène

mier : « ... Vous avez *Corinne* à présent; ... dites-moi ce que vous en entendez dire littérairement et si, du côté du gouvernement, il ne vous revient rien de mauvais, car c'est de là que j'attends l'adoucissement de ma triste situation; il me semble qu'une occupation si innocente doit désarmer, si quelque chose désarme (1) ... » On dit que, loin de justifier les espérances de Mme de Stael, Napoléon fit insérer une critique de *Corinne* dans le *Moniteur*. C'est là une erreur de Villemain (2); mais il est certain que l'Empereur, au lieu de désarmer, ne fit que redoubler contre Mme de Stael de sévérité et d'obstination.

Privée de sa mère, éloignée de Mme de Stael, atteinte dans toutes ses habitudes par la ruine de son mari, Mme Récamier devait être, vers le milieu de l'année 1807, assez mélancolique. C'est à ce moment, d'après ce que nous dit Mme Lenormant (3), qu'elle se lia intimement avec la comtesse de Boigne. Mme de Boigne, fille du marquis et de la marquise d'Osmond, mariée en Angleterre au général de Boigne, vivait à Paris loin d'un époux vulgaire et brutal. Elle était rangée dans la société qui faisait opposition à l'Empire. Mme Récamier prit pour elle une affection très vive. « Elle aimait, écrit Mme Lenormant, cet esprit solide et charmant, cette malice pleine de raison, la parfaite distinction de ses manières et jusqu'à cette légère nuance de dédain qui rendaient sa bienveillance un peu exclusive et son suffrage plus flatteur (4). »

Mme Lenormant ajoute que Prosper de Barante se fit présenter à Mme Récamier au lendemain des grands mal-

RITTER, *Notes sur Mme de Stael*, p. 94. — *Corinne* parut dans les derniers jours d'avril 1807 (Cf. P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 193).

(1) Cette lettre du 5 mai a été publiée presque en entier par Mme Lenormant (*Coppet et Weimar*, p. 77 et suiv.).

(2) Reproduite par lady Blennerhassett et réfutée par E. RITTER, *Notes sur Mme de Stael*, p. 65 et 66.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 133 et suiv.

(4) Ouvr. cité, p. 134.

heurs qui l'avaient frappée. C'est Mme de Stael qui, très préoccupée, cette année-là, du jeune auditeur au Conseil d'Etat, l'avait adressé à son amie, dès le mois de juin 1806; il semble d'ailleurs (1) que, dans la première ardeur de sa passion pour M. de Barante, elle ait vite regretté ce mouvement de confiance. Prosper ne pouvait-il pas devenir amoureux de Mme Récamier? Juliette, qui avait reconnu M. de Barante sous les traits d'*Oswald* (elle le confia plus tard à Sainte-Beuve (2)), fut sensible elle-même à ses qualités séduisantes. « Elle aimait, nous dit sa nièce, à se rappeler cette apparition dans sa société de celui qui devait y tenir une place importante, et dont l'amitié fut aussi tendre que durable (3). »

Peut-être aussi est-ce à cette époque si triste pour Mme Récamier qu'Eusèbe de Salverte, aimable lettré qui devait honorer plus tard comme député le parti libéral, lui adressa cette *romance* conservée par Ballanche (4) :

LE LIS

Le Ciel resplendissait d'une vive lumière;
 Au-dessus des fleurs d'alentour
 Le Lis levait sa tête altière
 Et semblait s'embellir de tout l'éclat du jour.
 Soudain le Soleil fuit dans un sombre nuage.

 Jouet de l'autan déchaîné,
 Sur sa tige, en tremblant, le Lis s'est incliné.
 Le magique reflet de toute la nature
 Ne vient plus l'embellir... La fleur
 A sa pureté pour parure
 Et quelques gouttes d'eau brillant sur sa blancheur.

(1) D'après ses lettres du 19 juin et du 20 septembre 1806 (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) « Mme Récamier m'a autrefois conté les éléments d'*Oswald*. M. de Barante y est pour quelque chose. » (SAINTÉ-BEUVE, *Corresp.*, II, p. 253; lettre du 4 février 1868.)

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 135-136.

(4) *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 269.

J'accours ; je la revois cette fleur séduisante
Dont les dieux ont semblé jaloux.
Aussi noble, encor plus touchante,
Son deuil à sa beauté prête un charme plus doux.
Bientôt un jour serein, effaçant ton outrage,
Pour toi va renaitre, beau lis!...
Mais je n'oublierai pas l'orage ;
Il m'a de tes attraits révélé tout le prix.

CHAPITRE VII

LE SÉJOUR A COPPET — AUGUSTE DE PRUSSE.

(1807)

Départ pour Coppet (juillet 1807). — Tristesse profonde de Mme Récamier et de Mme de Stael. — La vie au château de Coppet. — Récit de Balanche. — Témoignages de Gaudot et de Pictet. — Les lettres de Rosalie de Constant. — Influence du milieu sur Mme Récamier. — Le prince Auguste de Prusse; sa passion pour Juliette. — *L'Athénais* de la comtesse de Genlis. — Lettres du prince Auguste. — Mme Récamier se décide à divorcer. — Ses angoisses. — Départ de Coppet (novembre 807).

Ébranlée par la mort de sa mère, Mme Récamier reçut de ses médecins l'ordre de changer d'air; c'est alors qu'elle se décida à revoir Mme de Stael et que, au début du mois de juillet 1807, elle partit pour Coppet, sous la conduite d'Elzéar de Sabran. A Moret, elle se foula le pied dans un accident de voiture. Ses amis furent empressés à lui communiquer leur émotion de cette fâcheuse nouvelle. Mathieu de Montmorency encourageait Mme Récamier à faire élever une croix sur le lieu de l'accident (1), et Lemontey, toujours si sincèrement dévoué, lui disait : « J'aime pourtant à penser que ce terrible accident est la fin de cette maligne fortune qui vous poursuit depuis deux années. Il me semble que votre première vie a été terminée, et que la Providence, en conservant vos jours par un prodige, vous en a donné une nouvelle qui vous consolera des malheurs passés (2). »

(1) Lettre n° 17 de M. de Montmorency. — Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 37 et suiv.

(2) *Mme R. et les amis...*, p. 35 et suiv.

Le 10 juillet, Mme Récamier était installée à Coppet, et Mme de Stael écrivait au prince Auguste de Prusse cette lettre dont on possède une copie de la main de Juliette elle-même (1) :

Mme Recamier vous écrit de Moret, mon Prince, au moment de son affreuse chute, et je suis sûre que vous avez besoin d'apprendre que j'ai été la chercher dans le lieu où cet accident était arrivé et que je l'ai amenée heureusement ici ; elle est si fatiguée de la route qu'elle ne vous écrira pas par le courrier prochain, quoi qu'elle soit bien constamment occupée de votre santé ; donnez nous-en des détails et si, comme je l'espère, les eaux vous font du bien, passez par ici pour aller en Italie ; c'est la route la plus courte et la meilleure et vous êtes bien sûr d'être reçu ici comme un ami. Je n'ai eu l'honneur de vous voir qu'une fois, mais vous savez que je crois beaucoup vous connaître et je ressens et l'on m'inspire le plus tendre intérêt pour vous. Agrérez-en l'assurance.

Mme Récamier était partie pour Coppet dans des dispositions d'âme assez inquiétantes. Quel que fût son sang-froid, les terribles événements qui venaient de l'assaillir l'avaient profondément troublée ; elle avait trente ans ; en regardant derrière elle, elle pouvait penser qu'elle avait manqué sa vie. Elle était, semble-t-il, dans cet état de tristesse, de désenchantement et de lassitude où la femme que tout a déçu ne peut attendre que d'une grande passion le réconfort et quelque bonheur. M. Récamier lui-même, si délicate que fût sa position près de Juliette, l'avait bien senti ; il essayait d'intervenir et, de Paris, le 19 juillet 1807, il écrivait à Mme Récamier en lui parlant de sa tristesse :

Mme de Stael est toute absorbée par le même sentiment ; ce n'est pas le moyen de te guérir toi-même ; je m'afflige beaucoup de cette situation de ton âme, qui nécessairement finirait par te rendre malade si tu ne fais par sur toi-même tous les efforts possibles pour la combattre, la surmonter et retremper

(1) Arch. de M. Ch. de Loménie. Lettre inédite.

ton caractère pour lui rendre toute son énergie; ce ne sera jamais par toi-même que je connaîtrai tes progrès sous ce rapport, mais comme, de manière ou autre, je serai toujours instruit indirectement de ton état au physique comme au moral, je me réjouirai ou m'affligerai d'après tout ce qui me reviendra de ta situation. Je me dis si souvent : Mais que pouvais-je faire? Quelle serait la vie bien adaptée au genre de cette intéressante amie? J'en trouvai presque la réponse dans l'un des chapitres de *Corine* où il est dit : « Vous me feriez très innocemment un mal affreux en voulant juger mon caractère d'après ces grandes divisions communes pour lesquelles il y a des maximes toutes faites; je souffre, je jouis, je sens à ma manière, et ce serait moy seule qu'il faudrait observer si l'on voulait influencer sur mon bonheur (1). »

Ce qu'il y avait d'inquiétant, en effet, comme le prévoyait judicieusement Récamier, c'est que, vers le même temps, Mme de Stael, dans la société de laquelle Juliette allait vivre, n'était ni moins troublée ni moins triste. Nous en avons aussi des preuves très précises. Le 16 juillet 1807, de Coppet, Mme de Stael écrit à Degérando :

J'ai bien l'idée que je suis née pour souffrir et je me fais tout un système religieux sur cela. Je me reproche d'avoir été légère pendant ma prospérité, je m'accuse beaucoup parce que je crois à la justice divine et que j'ai tant pleuré depuis près de quatre ans qu'il faut que je l'aie mérité. — Vous me reprochez de ne pas vous avoir répondu sur mes dispositions religieuses; il me semble que je vous écrirai quand je serai tout à fait contente de moi; mais ce que je fais au moins, c'est soigner l'éducation de mes enfants dans ce genre avec un tel scrupule que j'espère laisser après moi de dignes descendants de mon père (2).

Qu'allait donner la rencontre, en un milieu fort agité, de deux femmes, dont l'une, dans tout l'épanouissement de sa beauté (3), apportait un grand besoin de consolation et de tendresse, tandis que l'autre mariait en elle toutes les ardeurs

(1) Lettre inédite. Adresse : A Madame Récamier, poste restante, à Genève (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) *Lettres...*, publiées par DEGÉRANDO, p. 72.

(3) Guizot vit Mme R. en 1807; lire sa description, art. cité, p. 531.

de l'intelligence à la sensibilité la plus passionnée, vivant dans l'exaltation comme dans son état naturel et projetant au dehors d'elle les feux d'une imagination sans cesse en mouvement. Il fallait prévoir des romans et peut-être des drames.

Coppet n'était plus le séjour calme et paisible où Bayle, autrefois, s'était si fort ennuyé (1). Le château était tel que l'avait organisé Mme de Stael, tel ou à peu près qu'on peut encore le visiter aujourd'hui (2). Mme de Stael, qui longtemps s'y était déplue, avait animé peu à peu la paix de cette résidence. Elle y avait introduit la vie, une vie surabondante, avec des excès de travail et des excès de plaisir. Mme Récamier s'installa dans une petite chambre de pensionnaire dont on peut voir encore le lit aux baldaquins de soie verte. Elle retrouvait à Coppet Schlegel, Constant, Auguste de Stael ; on lui présentait Middleton et M. de Sabran. Constant travaillait à sa tragédie de *Wallenstein*. Quant à Mme de Stael, elle s'occupait déjà de son ouvrage sur *l'Allemagne*, mais sans plan arrêté. Ce qui l'intéressait le plus dans cette étude, c'était de découvrir « en ce pays lourd en apparence » des natures enthousiastes comme la sienne, de la poésie rêveuse et beaucoup d'imagination (3).

Sur l'existence que menèrent, dans l'été et à l'automne de 1807, les hôtes du château de Coppet, les renseignements ne nous manquent pas.

Plus tard, en 1819, au cours d'une grave crise qui marquera pour Mme Récamier le début de ses relations avec Chateaubriand, nous verrons son tendre tuteur, le philosophe Ballanche, essayer de la ramener à ses souvenirs de Coppet. Ballanche ébauchera sur ce sujet une nouvelle et suppliera Mme Récamier d'y collaborer avec lui.

(1) Voir SAINTE-BEUVE, *Portr. litt.*, I, p. 371.

(2) Voir un court article de M. Muret : *Au château de Coppet (Journal des Débats, 9 septembre 1900)*.

(3) D'après sa lettre à Béranger, auteur lyonnais (*Revue du Lyonnais, nouvelle série, I, 2, p. 412*).

Il reste quelques pages de ce travail (1); on y trouve un portrait de Napoléon et un portrait de Mme de Stael qui méritent l'un et l'autre d'être conservés.

L'Europe était envahie; et, au sein de l'Europe, sur les bords du lac de Genève, était un coin de terre où s'étaient réfugiées à la fois la politesse et l'élégance des anciennes mœurs françaises, l'indépendance de la pensée, les idées généreuses de patriotisme et de liberté. Et ce coin de terre était un lieu d'exil sur lequel le maître du monde daignait souvent abaisser son regard menaçant. Il comptait sur ses armées pour jeter un trône dans la poussière; mais il ne pouvait compter que sur l'asservissement général de la pensée pour affermir son étrange pouvoir. Toute exaltation de l'âme l'épouvantait comme un présage de sa chute. Tout sentiment noble et élevé, dont il ne pouvait à l'instant même étouffer l'expression, lui inspirait mille terreurs. Pendant que ses généraux allaient lui prendre des villes; pendant que lui-même jouait son immense destinée dans de grandes batailles; pendant qu'il marchait avec orgueil sur des populations entières, décimées avant d'être asservies, il ne craignait pas de descendre dans l'arène des journaux. Le farouche Attila écrivait de lâches épigrammes dans le *Moniteur*. Il essayait de flétrir les idées et les sentiments qu'il ne pouvait parvenir à atteindre dans l'âme, à arracher du cœur. C'est ainsi que, plus d'une fois, on le vit prendre la peine de parodier pour l'Europe quelques scènes du château de Coppet. Il croyait sans doute que son ironie amère et sauvage allait aussi lui gagner des batailles dans les royaumes de l'imagination.

Cependant, au château de Coppet, il y avait autre chose que le culte de la pensée libre et indépendante. Les sentiments romanesques, la poésie, tous les arts qui parlent aux nobles facultés de l'homme y avaient aussi trouvé un asile.

Mme de Stael avait reçu de la nature des facultés immenses et cette prodigieuse activité qui les fait toutes valoir. Son esprit vaste embrassait tout le domaine de l'intelligence humaine et son âme ardente était faite pour en reculer toutes les limites. Elle était douée de cet ascendant qui rallie les pensées des autres autour de sa propre pensée; et elle avait en outre cette grande

(1) Exactement deux pages et demie. P. 51, 52 et 53 du recueil des lettres de Ballanche que possède M. Ch. de Loménie.

puissance qui remue les esprits tranquilles, qui donne un aliment aux esprits inquiets, qui déplace les bornes du convenu. Elle pouvait s'associer à la fois et à la fermentation des idées de l'infini qui travaillait les têtes allemandes et à ce quelque chose de positif qui voulait s'établir en France. Elle portait dans sa pensée tout l'avenir de l'Europe. Ses idées étaient de véritables créations; ses rêveries même, lorsqu'elles s'appliquaient à la littérature ou à la politique, étaient les essais d'une grande et forte imagination : on eût dit le génie investigateur de Christophe Colomb jetant partout la sonde et cherchant la route d'un autre continent. Une poésie toute nouvelle sortira sans doute des profondeurs de la pensée; les premiers accents de cette poésie ont été entendus par Mme de Stael.

Le témoignage de Ballanche est indirect; son récit est écrit de fantaisie, non sans quelque emphase. Mais nous avons des documents plus précis. On a publié (1) une lettre intéressante qu'écrivait, le 29 novembre 1807, à Degérando un Genevois, M. Pictet. Elle nous apprend que Mme Récamier passa cinq mois à peu près au château de Coppet et qu'elle contribua, « avec beaucoup de grâce et de dévouement, aux amusements de la société brillante du château ». On joua la comédie; ce fut la principale distraction. Mme de Stael donna et représenta, avec ses enfants, un drame qu'elle avait composé : *Geneviève de Brabant*. « L'amour conjugal, l'amour maternel, l'innocence naïve de l'enfance y étaient en scène tour à tour, dit le témoin, et je connais telle dame qui a pleuré d'un bout à l'autre. La seconde pièce était de la composition de M. de Sabran et intitulée : *Le Grand Monde*. C'était une peinture, j'aime à croire un peu chargée, des travers, des ridicules et même des vices de la haute société. Elle est fort bien versifiée et écrite avec beaucoup d'esprit, mais il y a des longueurs et de l'outré qui nuisent à l'effet. »

(1) *Lettres inédites de Mme de Stael...* publiées par DEGÉRANDO, p. 73 et 74.

Mme de Stael recevait aussi à Coppet un Neuchâtelois fort cultivé (1), Gaudot, qu'elle estimait beaucoup et à qui elle dit un jour en lui adressant son livre ou des fragments *De l'Allemagne* : « Vous êtes un esprit sur la frontière des deux pays, et votre jugement me servira pour deux nations (2). » Gaudot avait vu, et il décrivait dans des lettres à sa sœur, les hôtes de Coppet, Mme de Stael, Mme Récamier, Schlegel, M. de Sabran, Constant, Middleton, Auguste de Stael. « On imaginerait difficilement, écrit-il, la quantité et la finesse de petites tracasseries qui ont été produites par cette longue vie de château. Mme de Stael et Mme Récamier, ou Mme Récamier et Mme de Stael, comme on voudra, sont les deux pôles autour desquels le mouvement tourne, et l'une et l'autre de ces deux femmes célèbres sont dans la situation la plus extraordinaire quant à leurs relations subsistantes, à leur cœur et à leur avenir. L'une et l'autre sont à une patte d'oie du chemin où il faut opter. Quoiqu'elles aient beaucoup ri toutes deux à table et au salon, toutes deux sont malheureuses pour des raisons opposées, qu'elles m'ont dites dans des moments d'abandon (3). »

Gaudot savait observer avec beaucoup de finesse ; il nous a laissé un portrait de Mme Récamier.

Elle touche sans éblouir, dit-il ; elle attire, elle retient, parce qu'elle parle peu et que ses mouvements sont rares et naturels (4). Le jeu de ses yeux est une chose très particulière.

(1) Voir, à ce propos, quelques pages sur Mme de Stael de H.-F. Amiel dans la *Galerie suisse*, publiée par Eug. SECRETAN, II, Lausanne, 1876.

(2) Ph. GODET, *Hist. litt. de la Suisse française*, p. 418.

(3) *Ibid.*, p. 418 et 419.

(4) La grâce de Mme Récamier laissa de profonds souvenirs aux maîtres de danse genevois. En 1820, le célèbre carbonaro Andryane rencontrait un « petit maître de danse » qui avait eu l'honneur de danser la gavotte avec Juliette sous les yeux de Mme de Stael. L'émule de Vestris (il s'appelait Morand) en avait, de son propre aveu, presque perdu la tête. « C'est pour moi, disait-il, un véritable antidote contre les fastidieuses et ingrates leçons que je suis condamné à donner dans ce pays où les jointures des

Ils sont ordinairement baissés, et elle les varie en les relevant, en les détournant et en les donnant en plein d'une manière infiniment séduisante. J'aime chez elle jusqu'à certains défauts, comme, par exemple, la plus jolie petite moustache du monde... Elle a tellement l'esprit de conduite qu'elle plaît même aux femmes. On ne l'entend jamais tenir le dé de la conversation, encore moins trancher ou blâmer; mais quand elle parle de confiance, ce qui lui est déjà arrivé avec moi, elle a une intimité décente qui pénètre. Le premier jour, je ne lui ai dit que des bienséances; le second, nous avons passé deux heures au piano, où elle m'a chanté tout ce que je lui ai demandé, et sur le balcon, à causer d'abord musique, et ensuite bonheur. Elle n'a jamais été heureuse, elle croit qu'elle ne le sera jamais... Ce que je lui ai dit là-dessus nous a véritablement liés (1).

Le *Journal intime* de Constant complète pour nous ces renseignements en nous donnant toute une série d'impressions sur le milieu où vivait maintenant Juliette. A l'époque où nous sommes, Constant n'avait encore avec Mme Récamier que des rapports de grande courtoisie; il ne se flattait même pas de la comprendre. « C'est une bizarre personne », écrit-il dans son *Journal* (2). C'est à lui cependant que nous demanderions une description de l'existence au château de Coppet si nous n'avions mieux encore; si une abondante collection de lettres ne nous permettait d'évoquer, avec plus de détail, ces comédies et ces drames auxquels Mme Récamier fut mêlée, ces intrigues qui vont introduire dans sa vie une crise dont elle ne sortira qu'à grand'peine. C'est là que nous trouverons le récit exact des orages qui marquèrent la fin de la liaison de Mme de Staël et de Constant; rien ne fait mieux comprendre *Adolphe* et rien n'explique mieux comment Juliette Récamier, à une heure

hommes et des femmes ne semblent pas faites pour plier. » (ANDRYANE, *Souvenirs de Genève*, I, p. 186.)

(1) Ph. GODET, *Hist. litt. de la Suisse française*, p. 419.

(2) P. 126.

critique de son existence, put se laisser engager elle-même dans une grave et dangereuse aventure.

Les lettres de Rosalie de Constant à Charles de Constant sont le document le plus curieux que nous possédions sur les hôtes de Coppet pendant l'été 1807. Elles sont d'ailleurs datées presque toutes avec beaucoup de précision, ce qui est une ressource précieuse pour l'histoire d'une époque où la succession des faits est si souvent, dans le détail, fort difficile à établir (1).

Le 7 juillet 1807, Rosalie mande à Charles :

Le pauvre Benjamin est très malheureux ; il ne sait comment secouer un joug devenu très pesant ; il a un extrême besoin de repos ; elle ne lui permet pas d'en goûter. Je le crois dans ce moment chez son père et, malgré les injustices dont il se plaint, je ne doute pas que sa première lettre ne soit datée du château de Coppet... Il a une grande faiblesse de caractère ; d'ailleurs, son moral a beaucoup gagné ; il est bien revenu à tout ce qui est bon et simple...

Le 21 juillet, nouveaux détails donnés par Rosalie :

J'ai... reçu une attaque obligeante de la dame de Coppet m'envoyant son livre et s'annonçant bientôt avec Mme Récamier qu'elle a chez elle. Comme elle se plaint de sa santé dans ce billet, je lui ai conseillé dans ma réponse une parfaite tranquillité et l'indolence italienne pendant ces jours de canicule ; je lui ai dit ce que tu dis de bien de son livre, de l'effet qu'elle fait à Londres, dont elle est très curieuse. Benjamin va venir chez M^{re} de Nassau ; il a grand besoin de repos ; je ne sais pas si sa célèbre dame lui en laissera goûter...

Le 7 août, c'est la lettre si explicite où Rosalie raconte les violences de Mme de Stael. Rosalie trouve à merveille le mot juste ; elle reproche à la châtelaine de Coppet « ce

(1) Les citations que nous allons faire sont empruntées au troisième carton des lettres de Rosalie de C. à Ch. de C. (1805-1810). Bibl. publ. de Genève, Mcc 18. Ces textes sont presque entièrement inédits. Le dépouillement en a été conseillé par Eug. Ritter (*Notes sur Mme de Stael*, p. 75).

factice chimérique dont elle se repaît et s'environne. » On ne pouvait mieux dire. Sur le compte de Benjamin, la même formule réapparaît :

... Il y a déjà assez longtemps que le pauvre Benjamin est très malheureux dans ses liens et que, par une suite de conversations d'amitié, il m'a confié ses peines, son dégoût pour sa situation et le rôle qu'il joue, son besoin extrême de tranquillité et d'une vie réglée. Tu comprends que, le voyant à la fois malheureux, mal jugé et menant une vie que son âge et sa santé rendent tous les jours plus fâcheuse, je lui ai dit ce que la raison, l'honnête et la vraie amitié m'ont dicté. Il m'a encouragé en me disant que je lui faisais du bien, que je fortifiais son âme et que, s'il sortait d'un état malheureux, il me le devrait; il m'a laissé entrevoir en même temps que, depuis longtemps, il n'estimait plus assez la dame d'aucune manière pour l'épouser avec plaisir, lors même qu'elle le voudrait bien (1).

On ne saurait, comme on le voit, rencontrer sur cette crise un document plus précis, plus franc et plus révélateur. Mme Récamier a sa place dans les lettres de Rosalie; Mme de Stael, écrit-elle, « a amené avec elle Mme Récamier, pour faire plus d'effet et de bruit; M^r de Sabran, amant dédaigné, vaincu, attaché à son char après avoir tout fait pour faire sa conquête ». Suit le récit de cette scène violente où Mme de Stael reproche à Rosalie son attitude. Là encore Mlle de Constant trouve pour exprimer sa pensée sur Corinne une phrase bien saisissante : « Lorsqu'elle est quelque part, elle impose tellement que c'est à qui se reculera et se taira (2). »

Rosalie de Constant essayait bien de se retirer et de se sevrer d'une société où elle n'avait, en effet, aucun rôle à jouer, puisqu'elle ne pouvait contenter Mme de Stael sur ce qui les intéressait toutes deux le plus. Cependant, elle con-

(1) Ce fragment doit s'ajouter au long fragment publié par J.-H. MENOS, *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 37.

(2) Voir J. MENOS, *Introd.*, p. 37 et 38.

tinuait à être très informée de ce qui se passait à Coppet; sa lettre du 18 août disait :

Il y a Mme de Stael qui est toujours dans notre voisinage avec sa cour brillante. Elle est augmentée du Pr. Auguste de Prusse, prisonnier en France jusqu'à la paix. Je l'ai rencontré quelquefois. Je lui ai parlé de Victor; il le connaît et m'a répondu obligeamment. En conséquence, on a dit que je devais lui faire quelques honnêtetés et je les ai tous invités pour jeudi... Ce n'est pas qu'il ait rien d'intéressant. C'est un étourneau que les malheurs de son pays, la mort de son frère n'ont pas rendu sérieux. Il est très amoureux de Mme Récamier et se distrait et s'amuse dans cette société. Ils vont nous jouer *Andromaque* : Mme de Stael Hermione; Oreste M. de Sabran; Pyrrhus Benjamin; Mme Récamier, Andromaque; Pylade, Auguste d'Herm [enches]; un confident d'Arlens; une confidente Constance; une autre confidente Laure (1). Cela sera très curieux. Il est incroyable qu'on mette sa situation ainsi au grand jour. Benj[amin] est fort aise de jouer ce rôle. Il est d'ailleurs assez malheureux et sa situation, l'espèce de part qu'il m'y a donnée par sa confiance me tourmente plus que je ne le dis et le laisse voir. Il paraît toujours décidé à en sortir. Je voudrais que ce fût par des moyens qui ne laissassent pas de regrets ni de sujets de reproche (2).

La longue lettre que Rosalie écrit à Charles de Constant le mardi 8 septembre est, à nouveau, pleine de détails sur la « terrible femme ». Après la représentation d'*Andromaque*, Pyrrhus avait voulu rompre à l'amiable. De là, cette scène effrayante où Mme de Stael qui, cette fois, joue la tragédie pour son propre compte, veut s'étrangler. Ici encore, pour comprendre à quel diapason était montée la passion à Coppet et, par suite, pour apprécier l'influence que Mme Récamier put y subir, il faut lire les termes mêmes du récit de Rosalie.

(1) M. Ad. Gautier a communiqué une lettre d'un jeune Bernois de Freudenberg sur des représentations dramatiques de Coppet en 1807. (Cf. *Mémorial des cinquante premières années de la Soc. d'hist. de Genève*, par E. Favre, 1880, p. 183.)

(2) Voir J.-H. MENOS, *Introd.*, p. 39.

Benjamin s'est laissé aller à consoler Mme de Stael.

Le lendemain, écrit Rosalie, il se réveilla de bon matin ; l'horreur de sa situation le reprit ; il descendit ; il trouva son cheval dans la cour. Il monte dessus et arrive ici sans s'arrêter. Nous lui faisons le bien que nous pouvons. Mme de Nassau, qui l'aime beaucoup, tout en blâmant sa faiblesse, vint se joindre à nous pour le consoler, le fortifier ; lorsque nous eûmes fait ensemble un plan raisonnable, elle nous quitta. B[enjamin] commençait à se tranquilliser, lorsque nous entendons des cris dans le bas de la maison. Il reconnaît sa voix. Mon premier mouvement fut de sortir de la chambre en la fermant à clef ; je sors ; je la trouve à la renverse sur l'escalier, le balayant de ses cheveux épars et de sa gorge nue, me criant : « Où est-il ? Il faut que je le retrouve » (1).

A la suite de cet incident, Rosalie voulut se tenir à l'écart d'une pareille affaire et ne plus jamais revoir Mme de Stael.

Elle continue pourtant à nous fournir des renseignements. Par elle, par sa lettre du 6 octobre 1807, nous savons qu'on avait rejoué *Andromaque* à Coppet et que Constant avait été détestable dans le rôle de Pyrrhus. Elle ajoute : « Il fait une tragédie qu'on doit jouer ; tant qu'il sera là, je ne lui dirai rien du tout mais je m'affligerai bien du sort auquel il est condamné. » Le 3 novembre 1807, elle écrit en parlant de Benjamin : « Il est encor à Coppet, distrait de toute autre idée par la tragédie qu'il écrit et qui est bientôt achevée. Tout le monde dit qu'elle est très belle ; je me défierais des éloges et de l'encens que Circé répand toujours autour d'elle pour enivrer ceux qu'elle veut retenir, mais Fr. de Chateauevieux qui est venu nous voir nous a assurées qu'elle est superbe et que Racine l'avouerait... » La lettre du 27 novembre contient, pour ainsi dire, la conclusion de l'épisode : « Je pleure, dit Rosalie à Charles, tes lettres perdues, celle surtout où tu traitais à fond l'affaire de la

(1) Voir J.-H. MENOS, *Introd.*, p. 41.

méchante et trop célèbre femme; quoi qu'il y ait quelque vérité dans ce que tu dis de B... je te trouve trop sévère. Il faut comprendre un reste d'attachement qui n'aveugle pas sur le malheur et le désagrément d'une situation, violence et égoïsme d'un côté, faiblesse et bonté de l'autre. Enfin, le bon Dieu les bénisse! Je suis bien décidée à ne m'en plus tourmenter; à présent que cette tragédie s'est emparée de lui, elle fait taire toute autre idée, tout autre projet. Ils s'en vont la lisant; ils arrivent ici, ces jours-ci, elle allant à Vienne, lui à Dôle et Paris. »

Le *Journal intime* de Constant et les lettres de Rosalie nous font comprendre comment, au milieu de cette agitation incessante, dans ce dérèglement général, rencontrant un homme jeune, séduisant et passionné, Mme Récamier put sortir pour un temps de son naturel ordinaire, accueillir les avances du prince Auguste de Prusse, songer à un divorce et à un second mariage.

Le prince Auguste de Prusse, neveu du grand Frédéric, connaissait Mme Récamier avant qu'il la retrouvât à Coppet. La lettre que Juliette lui écrit, le 10 juillet 1807, sous la dictée de Mme de Stael, laisse supposer qu'une certaine amitié les unissait déjà. Cette amitié devint très vite de l'amour; nous avons lu ce que la malicieuse Rosalie de Constant en disait, le 18 août, dans sa lettre à son frère. Le prince Auguste avait été fait prisonnier, le 8 octobre 1806, au combat de Prentzlow (1), ~~dans la même bataille où avait été tué son frère aîné, le prince Louis (2)~~. Il n'avait que vingt-

28 oct.

« c'est à
Saalfeld, 9
1806, av
Jena

(1) Et non Saalfeld.

(2) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 138 et suiv.

(3) Dans une lettre du 12 septembre 1810 à Mme R., il dit : « Vous savez qu'avant de vous connoître, j'étois lié avec une femme qui avait tout sacrifié à son amour pour moi et dont j'avais deux enfans. Excédé par sa jalousie, j'étois sur le point de rompre avec elle, lorsque j'appris à vous connoître. » Inéd. (Arch. Ch. de Loménie.)

graphes, il paraît avoir été assez léger, étourdi et quelque peu infatué de ses succès.

C'est le vicomte de Reiset, celui dont nous avons conservé des *Souvenirs*, qui avait fait prisonniers Auguste de Prusse (1) « et les cinq cents fantassins avec lesquels il se retirait ». D'après le récit de Reiset, le prince s'était défendu avec un grand courage; son bataillon ne s'était rendu qu'après avoir été acculé par les Français à un marais où « hommes et chevaux s'embourbaient (2) ». Reiset déclare que son jeune prisonnier était un homme fort noble de prestance; « il a, en Prusse, ajoute le narrateur, la réputation d'être fort

(1) *Souvenirs du vicomte de Reiset*, p. 226. — Dans un fragment de lettre, conservé par Mme Récamier (n° 86 bis de la coll. des lettres d'Aug. de Prusse), le prince raconte sa capture et son entrevue avec Napoléon : « Je commandois son arrière-garde, quoique blessé à Auerstadt. Par l'attaque de (sic) prince Murat à Prenzlau, je fus séparé du corps du prince de Hohenlohe, qui eût la lâcheté de capituler pendant qu'il pouvoit encore combattre. Avec 240 grenadiers, je fus attaqué par la division du général Beaumont, forte de 2,000 dragons, qui essaya sept fois en vain d'enfoncer notre carré et qui nous força enfin, par la mitraille de deux batteries d'artillerie à cheval, à nous retirer dans un marais, après avoir vainement tenté d'attaquer ces batteries avec la bayonnette. Je fus pris en combattant encore avec 7 officiers et conduit à Berlin chez Napoléon. Il me reçut avec politesse et me dit : qu'il ne savoit pas pourquoi la Prusse lui faisoit la guerre; qu'il avoit toujours désiré la paix, et beaucoup d'autres façons de parler qu'il répétoit à Berlin à toutes les personnes qui lui étoient présentées. J'étois trop profondément ému par le malheur de ma patrie, par l'indigne capitulation du prince de Hohenlohe et par l'aspect de Berlin pour pouvoir lui répondre avec modération; je crus qu'il valoit mieux me taire. Après qu'il m'eut fait quelques questions, je lui dis : « La seule faveur que je vous demande, c'est de ne pas me confondre avec ceux qui ont eu la lâcheté de capituler; mon frère a été plus heureux; il est mort en combattant pour sa patrie et je n'ai été que blessé. » L'Empereur répondit : « Le prince Murat m'a fait l'éloge de votre conduite, restez chez vos parents, faites-vous guérir et je vous reverrai dans quelques jours. » Mon père ayant été chargé par notre Roi d'obtenir de meilleures conditions de paix que celles que Napoléon avait dictées, je fus chargé de lui demander une entrevue; mais la malheureuse capitulation de la forteresse de Magdebourg fit rompre toutes les négociations et je fus conduit en France comme prisonnier d'Etat. » Inédit. (Arch. Ch. de Loménie.) — Sur le prince Louis Ferdinand et son intéressante liaison avec Pauline Wiesel, voir l'étude de K. Hillebrand (*Revue des Deux Mondes*, du 1^{er} mai 1870, p. 96 et suiv.).

(2) *Ibid.*, p. 225.

galant. On l'appelle le prince Don Juan. Son goût trop marqué pour le beau sexe lui a attiré à plusieurs reprises des remontrances sévères du roi (1). » Et Reiset, en s'autorisant des *Mémoires* de l'actrice Caroline Bauer, nous raconte le séjour du prince à Coppet; il note la protection accordée par Mme de Stael au projet d'union entre Auguste de Prusse et Juliette; il résume à sa façon la lettre écrite par M. Récamier à sa femme pour la faire renoncer au divorce (2). Il conclut sur cette phrase : « Mme Récamier répéta toujours que le prince Auguste fut le seul qui sut faire battre son cœur. »

Benjamin Constant, semble-t-il, favorisa autant qu'il le put les desseins du prince Auguste. Dans son *Journal intime*, il le juge avec bienveillance. « Le prince Auguste de Prusse, écrit-il, est ici pour Mme R... C'est un homme distingué. Comme les Allemands valent mieux que nous (3)! » Le prince était de manières brusques et vives. « Un jour qu'il voulait dire un mot à Mme Récamier, dans une promenade à cheval, il se retourna vers Benjamin Constant qui était de la partie : « Monsieur de Constant, lui dit-il, si vous faisiez un petit temps de galop ? » Et celui-ci de rire de la finesse allemande (4). »

Comment le prince Auguste s'y prit-il pour faire accepter à Juliette l'idée d'un divorce après lequel il l'épouserait ? Il n'est pas difficile de l'imaginer. Il s'adressait à une femme malheureuse, au déclin de sa première jeunesse; à une femme dont toute la vie, depuis son premier mariage, avait été comme faussée et qui avait peut-être le droit d'espérer encore le bonheur dans une union véritable et sincère. Ce fut, croyons-nous, de toutes les forces de son âme que

(1) *Souvenirs du vicomte de Reiset*, p. 226.

(2) *Assez curieux*, p. 228.

(3) P. 123.

(4) *SAINTE-BEUVE, Causeries du Lundi*, I, p. 131.

Juliette Récamier désira cette union; jamais la nature ne parla en elle avec plus de force qu'à ce moment.

En 1832, lorsque la comtesse de Genlis publia sa nouvelle d'*Athénaïs ou le Château de Coppet en 1807*, elle prétendit qu'elle suivait fidèlement l'histoire, bien qu'elle eût interverti les dates et elle déclara qu'elle représentait l'héroïne de ce roman telle qu'elle l'avait vue (1). On voudrait la croire, au moins pour une fois, et la suivre dans sa reconstitution où beaucoup de détails inutiles se mêlent à des renseignements en apparence assez précis. Mais cette nouvelle est pleine d'erreurs (2) et, nulle part, n'apparaissent mieux les inconvénients de ce genre hybride auquel Mme de Genlis s'est adonnée si complaisamment. L'histoire y devient ridicule, les imaginations de l'auteur sont puérides. On sait, par exemple, que l'étrange poète Zacharie Werner s'était marié trois fois : il avait d'abord épousé une femme publique ; il s'était uni ensuite à la fille d'un juge, qui avait vécu avec de nombreux amants ; puis, il avait appelé à son foyer l'héritière d'un tailleur polonais. Mme de Genlis n'invente rien de mieux que de supposer Werner amoureux une quatrième fois et, cette fois-ci, de Mme Récamier (3) : c'était peu flatter son héroïne.

La nouvelle tout entière est écrite dans cet esprit. Les prétendues épigrammes de Schlegel (4) sont fort niaises. Nulle analyse ; rien qui marque un caractère ou précise une situation. Le portrait d'Athénaïs est insignifiant (5). Le récit du prince est d'une platitude désolante malgré ses prétentions à l'éloquence. Bien qu'à plusieurs reprises Mme de Genlis insiste sur l'exactitude de sa narration, en particulier lorsqu'elle décrit cette promenade sur le lac et cette tem-

(1) Avertissement de l'auteur.

(2) Mme R. y est représentée comme exilée.

(3) P. 18.

(4) Voir p. 35.

(5) P. 42.

pète où « Frédéric porte Athénais sans connaissance sur la rive (1) », il ne faut accorder aucune confiance à cette nouvelle; les mauvais procédés du roman, la banalité de l'expression, comme l'arbitraire de la composition, y gâtent un sujet charmant. Le prince a essayé en vain d'attendrir Athénais; il se résigne; la scène des adieux est de l'invention de Mme de Genlis; rien n'y manque, ni le banc de pierre (2), ni le vicil ermitage (3), « humble asile de la douleur », ni le bouquet de fleurs ravi par l'amant malheureux (4). Frédéric est rappelé par un courrier de Berlin (5) et il part, le désespoir dans l'âme, au moment où « minuit sonne à l'horloge du château (6)! »

Le roman, ici comme souvent, est très inférieur en intérêt à la vérité. Cette fois encore, ce qui nous donne le mieux l'impression du réel, ce sont, à défaut des lettres de Juliette elle-même, celles du prince Auguste dont Mme Lenormant a publié déjà quelques fragments. Avant de quitter Coppet, il signa et remit à Mme Récamier la déclaration suivante :

Je jure par l'honneur et par l'amour de conserver dans toute sa pureté le sentiment qui m'attache à Juliette Récamier, de faire toutes les démarches autorisées par le devoir pour me lier à elle par les liens du mariage et de ne posséder aucune femme tant que j'aurai l'espérance d'unir ma destinée à la sienne.

AUGUSTE, prince de Prusse (7).

Coppet, le 28 octobre 1807.

Le prince, avant de partir, offrit à Mme Récamier un

(1) P. 105.

(2) P. 135.

(3) P. 133.

(4) P. 141.

(5) P. 154.

(6) P. 157. — Se méfier aussi du récit de RONDELET, *Éloge de Mme R.*, p. 114 et suiv.

(7) Arch. de M. Ch. de Loménie.

bracelet en or et une chaîne avec un cœur en rubis (1). Le lendemain même de son départ, de Lausanne, à six heures et demie du matin, il lui écrivait (2) :

Je profite avec empressement, ma chère Juliette, du moment où l'on change de chevaux pour vous exprimer encore la vive douleur que me cause notre séparation. Après qu'un hasard fortuné m'a procuré le bonheur de passer presque trois mois dans votre société, un devoir cruel m'oblige à vous quitter. Il ne faut que vous voir pour vous aimer; mais il faut avoir eu l'occasion de connaître la noblesse et la douceur de votre caractère, la modestie charmante avec laquelle vous les remplissez tous (*sic*), le charme inexprimable répandu sur votre personne et dans vos manières pour éprouver le sentiment passionné que vous m'avez inspiré. Vous seule, ma chère Juliette, m'avez fait connaître le véritable amour, qui exclut tout autre sentiment et ignore les limites du temps. Le serment que vous m'avez fait (3), mais plus encore la confiance entière que j'ai en vos sentiments et en votre caractère devrait me rassurer, si je pouvais être tranquille éloigné de vous. Je crains surtout qu'entourée d'hommages, distraite par les plaisirs de Paris, influencée par les conseils de ceux dont les intérêts s'opposent aux miens, l'absence n'affaiblisse les sentiments que vous avez pour moi. Parmi les personnes qui vous feront la cour, il y en aura sûrement qui possèdent plus que moi des qualités brillantes et aimables; le seul avantage que j'aurai du moins sur elles, c'est de vous aimer beaucoup plus. Soyez bien persuadée, ma chère Juliette, que

(1) Ces souvenirs appartiennent aujourd'hui à Mme Itier, château de Veras, par Veynes (Hautes-Alpes).

(2) Lettre n° 1 (Arch. de M. Ch. de Loménie). Chaque lettre du prince portait un numéro de sa main. Les fragments que nous donnons sont inédits.

(3) Voici le texte de ce serment d'après la copie qu'en adresse le prince Auguste à Mme de Stael :

« Je jure sur le salut de mon âme de conserver dans toute sa pureté le sentiment qui m'attache au P. A. de Pr.; de faire tout ce que permet l'honneur pour faire rompre mon mariage, de n'avoir d'amour ni de coquetterie pour aucun autre homme, de le revoir le plutôt possible (*sic*) et quelque soit l'avenir de confier ma destinée à son honneur et à son amour.

« J. R.

« Coppet, le 28 octobre 1807. » Inédit (Arch. Ch. de Loménie).

sans vous il n'existe plus de bonheur pour moi et qu'il dépendra (*sic*) de vous de me rendre le plus heureux ou le plus malheureux des hommes.

P.-S. — Je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite de ne montrer mes lettres à personne et je vous prie de présenter à Mme de Stael l'hommage de mon tendre et respectueux attachement. Adieu.

Le ton de cette lettre est vraiment touchant; elle révèle une passion sincère; elle nous apprend que, de son côté, Mme Récamier avait pris les engagements les plus nets. Elle avait fait, elle aussi, un serment; elle avait déclaré au prince Auguste ses sentiments. Lorsqu'il la quitta, elle était sans aucun doute décidée à reprendre sa liberté par un divorce pour épouser ce jeune homme, de deux ans moins âgé qu'elle, dont la passion allait peut-être transformer toute sa vie.

Le 6 novembre 1807 (1), il lui adresse sa sixième lettre :

Je vous écrit (*sic*), ma chère Juliette, d'une petite ville à deux journées de celle où je compte me rendre. J'ai éprouvé des sensations bien douloureuses en passant par l'endroit où j'ai perdu un frère que j'aimais tendrement. Comme son corps avait été embaumé, j'avais espéré qu'il serait encore assez conservé: mais malheureusement il n'est plus reconnaissable. J'ai encore appris des détails sur sa mort héroïque qui font regretter encore plus sa perte. Ce n'est qu'en pensant à vous, ma chère amie, que j'ai pu adoucir l'amertume que m'inspiroit (*sic*) ces tristes pensées

(1) La seconde lettre est datée de Bern et du 30 octobre. « Vous êtes devenue pour moi, lui dit-il, un objet de culte, auquel se joint des idées religieuses; car la beauté et la bonté n'est-elle pas la plus belle image de Dieu sur la terre?... » — La troisième lettre est datée de « Schaffhouse, le 31 octobre ». — Dans la quatrième lettre, datée par erreur de « Riedlingen, le 2 octobre (lire 2 novembre) », il lui écrit : « J'ai lu *Malvina* avec beaucoup de plaisir; il n'y a que quelques invraisemblances qui m'ayent déplues dans ce roman. Celle qui m'a frappé le plus, parce qu'elle me paraît à présent inconcevable, c'est que Seymour puisse être infidèle quoi qu'il aime véritablement. » — La cinquième lettre a été adressée d'Erlangen, le 4 novembre (et non octobre, comme il est écrit par erreur). — Documents inédits (Arch. Ch. de Loménie).

Le plaisir que j'aurai de revoir mes parents, mes enfans et mes amis sera mêlé de souvenirs bien désagréables. L'espérance de pouvoir encore être utile à ma patrie m'aidera à les supporter. — Il est déjà fort tard, et l'on attend ma lettre à la poste. Adieu. Conservez-moi des sentiments dont dépend tout mon bonheur et donnez-moi souvent de vos nouvelles.

Mme Récamier répondait au prince ; elle le rassurait ; mais, en même temps, elle essayait de lui communiquer ses scrupules à l'endroit de M. Récamier lequel, au reste, continuait, malgré ses malheurs, à mener joyeuse vie. Le 14 novembre, le prince écrit (1) :

J'ai reçu, chère Juliette, avec une joie inexprimable votre charmante lettre du 29 oct[obre]. Elle a calmé les inquiétudes que j'éprouvois de n'avoir pas encore reçu de vos nouvelles et m'a beaucoup rassuré sur les dangers de l'absence. Je n'ai pas de défiance en vos promesses ; mais je crains seulement les obstacles qui ne dépendent pas de nous. — Il est impossible de vous peindre combien mon retour dans ma patrie a causé de joie à mes parents et à mes amis. Les premiers craignaient de ne plus me revoir ; les seconds espèrent beaucoup de mon retour. Malheureusement on ne voit point encore la fin de nos maux, et des prétentions toujours croissantes me font même craindre pour notre existence. J'ai annoncé mon arrivée à mon cousin et à ma cousine et j'attenderai (*sic*) ici leur réponse... — Vos *tendres allarmes* pour M^r R. m'ont beaucoup amusé et leur résultat me donne de grandes espérances pour l'avenir. Qu'il est heureux pour moi qu'il ne sait pas mieux vous apprécier et profiter du bonheur dont il pourrait jouir. Si vous étiez nécessaire à son bonheur, comment pourrait-il s'amuser pendant votre absence ? — Je vous conjure, chère Juliette, d'être bien persuadée que je ne puis plus être heureux sans vous et que j'attends avec la plus vive impatience le moment fortuné où je pourrai vous revoir. N'oubliez pas le portrait que vous m'avez promis ; j'ai déjà donné commission pour trouver quelqu'un qui puisse faire le mien. Adieu, chère Juliette, donnez-moi souvent de vos nouvelles car c'est le seul plaisir dont je puisse jouir quand je suis éloigné de vous. »

(1) Lettre n° 7.

Peu à peu Juliette, gênée sans doute, espaçait ses réponses. Le prince Auguste s'inquiétait de son silence ; il craignait mille obstacles ; son sentiment s'exaltait de jour en jour (lettre n° 8, du 17 novembre). Juliette lui représentait les devoirs qu'il avait envers sa famille et sa patrie ; mais il se flattait de l'idée qu'il remplirait beaucoup mieux son rôle, encouragé par « l'exemple » et par « l'approbation » de son amie. « Sacrifier un homme qui vous adore, qui veut vous consacrer toute sa vie et qui vous a déjà donné les plus grandes preuves de son amour à l'idée de causer peut-être quelques moments désagréables à une personne que vous n'aimez point, à laquelle vous ne serez liée qu'aussi longtemps que vous le voudrez et qui vous a fait perdre déjà douze des plus belles années de la vie, ce seroit, lui écrivait-il, une cruauté dont je ne puis vous croire capable. » (lettre n° 9, du 21 novembre) (1). Juliette s'était donc rendu compte, et avec effroi, on peut le penser, de l'imprudence et de la difficulté d'une situation dont elle n'avait vu tout d'abord que le charme. Elle était engagée et le courage lui manquait déjà pour rompre avec M. Récamier. Elle se disait triste et souffrante ; elle tendait à retomber dans un état de langueur où le prince Auguste l'avait déjà vue ; elle n'avait aucune hâte de retourner à Paris et, pour retarder son départ, s'excusait sur sa complaisance et son amitié pour Mme de Staël (2). Juliette avait promis de venir voir le prince Auguste sur les bords du Rhin ; maintenant elle s'y refusait (lettre n° 13, du 9 décembre) (3).

Vous avez, écrivait-il, refusée à mes instantes prières d'entreprendre ce voyage, de vouloir faire quatre cents lieues et renoncer aux fêtes les plus brillantes et à la réunion la plus intéressante qui

(1) « Je vous prie, lui dit-il dans sa lettre du 24 novembre, de penser bien souvent à n'être point coquette. »

(2) D'après la lettre n° 11 du prince Auguste.

(3) Et de Vienne.

aye existée (*sic*) en Europe, pour vous revoir pendant quelques jours ; malgré cela, vous ne me parliez dans vos lettres de l'incertitude que même l'avenir paraissoit avoir pour vous. Cependant tant de preuves de votre indifférence pour moi n'ont pu détruire une amitié qui, malheureusement pour moi, a jetée des racines trop profondes dans mon cœur. Ma raison combat vainement contre un sentiment qui ne m'offre que des espérances fort incertaines pour l'avenir. Il y a de la cruauté à me rappeler le souvenir du bonheur passé et à me peindre l'avenir sous des couleurs si séduisantes si vous ne voulez jamais réaliser ces espérances...

Ce fut dans la plus vive des angoisses que Juliette Récamier passa les dernières semaines de son séjour à Coppet. Le fidèle Camille Jordan avait dû être informé du danger que courait son amie lorsqu'il lui écrivait, le 7 septembre de cette année, cette lettre où il lui reprochait ses « liaisons un peu suspectes (1) ». Mme de Stael calma ces craintes puisqu'un peu plus tard, dans une lettre du 5 octobre, il lui disait en parlant de Mme Récamier : « J'ai reconnu avec joie combien votre mutuelle amitié s'était renouvelée et ennoblie ; combien son âme était devenue *plus sérieuse*, plus religieuse, plus aimante, et je ne sais quel charme touchant m'a paru ajouté à tous ses anciens charmes (2). » Jordan se trompait ou était trompé ; il venait, au reste, d'avoir un fils et se donnait à ses joies de famille. Mathieu de Montmorency n'était pas mieux renseigné ; la lettre suivante, qu'il adressait à Jordan, nous apprend ce qu'était devenu, en l'absence de Juliette, le petit groupe de ses amis :

Montmirail, ce 14 décembre (1807).

Ce n'est pas le cas, cher Camille, de reprendre les causes d'un long silence contre lequel le cœur a toujours, entre nous, des protestations très sincères : je ne conçois réellement pas ce qui m'a empêché de répondre à une lettre sur *Corinne*, une des plus spiri-

(1) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 42.

(2) *Ibid.*, p. 51.

tuelles que j'aie jamais reçues, qui m'a fait un singulier plaisir par un accord sympathique sur plusieurs points et par ta manière si distinguée d'apprécier le talent de notre amie. Je l'ai gardée, cette aimable lettre, et relue plus d'une fois; mais, enfin, il s'agit de toute autre chose et de la joie bien sincère que Pylade m'a donnée en m'apprenant la naissance de ton fils et du besoin que j'ai de t'embrasser sur les deux joues, de te faire mon bien sincère compliment et de remercier le bon Dieu avec toute ta famille. Tu ne perds pas de temps et t'arranges le plus joli petit cercle du monde pour remplir ta noble et digne retraite. J'aurai là de charmantes connaissances à faire à mon premier voyage méridional, mais toi, ne vas-tu pas auparavant en faire un vers nous? N'as-tu pas assés soigné le procès et toutes les affaires? N'avons-nous pas aussi pour nous la chance du tribunal de cassation? — Pylade a pu te mander que je suis depuis plus d'un mois auprès de ma fille et au sein de cette vertueuse famille que tu as su apprécier, me persuadant presque que le tems est encore beau pour la campagne, mais cependant allant la semaine prochaine me préparer à te recevoir à Paris. Nous y serons sûrement pour le 20. Les Augustins doivent y arriver. — La belle amie aura peut être été..... en repassant par Lyon; elle t'aura donné des nouvelles de celle qui va encore s'enfoncer dans l'Allemagne (1). Triste et continuelle séparation! N'avons-nous pas à causer d'elle et de bien d'autres choses? Arrive donc et conviens que je suis un généreux ami de te dire toutes mes tendresses sans rancune, avant de me plaindre que tu ne m'aies pas écrit quelques lignes dans cette dernière circonstance si intéressante pour tes amis. Depuis quelques courriers, j'attendais chaque fois, je te l'avoue; mais, enfin, je n'ai pas voulu qu'une mauvaise susceptibilité m'empêchât de te dire toute ma joie et de t'embrasser de bien bon cœur. Je serai seulement un peu plus bref, surtout à cause d'une occasion que je ne veux pas manquer. Adieu, viens assister au déménagement de Pylade qui doit lui laisser plus de tems pour ses amis et pour se reposer; tu as manqué là une belle occasion d'observations intéressantes sur certains caractères. Elles ne seront pas toutes perdues. De respectueux compliments à ta femme et mentions de moi dans ta famille et auprès du bon Coste. Je t'embrasse encore

(1) Mme de Stael retourna en Allemagne à la fin de 1807 (Albert SOREL, *Mme de Stael*, p. 132).

et commence à trouver que mon gendre ne se conduit pas si bien que toi (1).

Juliette n'avait donc, pour se guider à travers les difficultés où elle s'était engagée, d'autres ressources que son sang-froid revenu et les conseils de Mme de Stael. Or, si les avis de Mme de Stael étaient des plus précieux en littérature, sa direction morale, il faut bien le dire, manquait de sûreté. Juliette était réduite à s'interroger elle-même. Le gros et digne baron de Vogt (2), qu'elle connaissait depuis peu et qui plus tard lui sera utile, n'était pas encore assez avant dans son intimité pour lui rendre service.

Le 6 novembre 1807, Benjamin Constant écrit à sa tante : « J'ai été dans une disposition morale et physique tellement souffrante que j'ai laissé passer quelque temps sans vous écrire... Il y a des moments où l'on n'a pas même la force de faire même ce qui fait plaisir. Ma tragédie a souffert de ma disposition autant que ma correspondance, et je ne suis guère plus avancé que lors de ma dernière lettre. Je m'y suis remis pourtant depuis hier et je vais forcer de travail si je le puis, parce que je voudrais avoir fini avant de partir et qu'il ne me reste plus qu'une quinzaine de jours. Tous les départs sont fixés après la représentation de la comédie de M. de Sabran, qui aura lieu à la fin de la semaine prochaine... Adieu, ma chère tante. Je vous assure que ie vous aime bien tendrement et que votre amitié est encore ce qui m'intéresse le plus dans la vie (3). » Les hôtes de Coppet durent quitter le château vers le milieu du mois de novembre.

(1) Non signée. Adresse : Monsieur Camille Jordan. Coll. Boubée. *Recueil politique*, pièce n° 34.

(2) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 58.

(3) Lettre inédite. Bibl. publ. de Genève, Mcc 36. — La lettre datée par Menos du 26 novembre (p. 232) est datée dans le ms. du 16.

CHAPITRE VIII

LA CRISE

(De 1808 à septembre 1809.)

Mme de Stael part pour l'Allemagne une seconde fois. — Ses lettres à Mme Récamier. — Corinne à Vienne. — Le *Wallenstein* de Benjamin Constant. — Nouvelles lettres du prince Auguste à Mme Récamier. — Scrupules de Juliette. — Douleur du prince Auguste. — Mme Récamier songe au suicide. — Nouvelles lettres de Mme de Stael; elle revient à Coppet. — Nouveaux orages; jugement du baron de Vogt. — La rupture de Mme de Stael et de Benjamin Constant. — Prosper de Barante; ses lettres. — Jalousie de Mme de Stael. — Elle vient à Lyon (juin 1809) et y retrouve Juliette. — Mme Récamier à Coppet (été 1809).

Le château de Coppet était vide; le bruit s'était calmé. Mme de Stael forma le dessein de retourner en Allemagne et d'y reprendre l'œuvre que la mort de son père avait brisée (1). Le 3 décembre 1807, elle avertit par lettre le préfet du Léman qu'elle va passer l'hiver dans le midi de l'Allemagne pour y placer son fils cadet dans une pension; M. de Champagny l'avait déjà informée que l'Empereur lui accordait en pays étranger la protection des envoyés français. Il semblait donc que le gouvernement se fût un peu relâché de sa sévérité et, d'autre part, elle-même fléchissait et rendait compte de ses démarches pour éviter le plus possible les persécutions dont elle avait tant souffert (2).

Mme de Stael quittait Benjamin et emmenait Schlegel. Constant avait enfin terminé son *Wallenstein*; il le laissait reposer pour le corriger plus tard. Il se déclarait décidé

(1) Lady BLENKINSOP, t. III, p. 245. — Paul GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 215.

(2) WELSHINGER, *La Censure sous le premier Empire*, p. 341-342.

à acquérir la raison qui lui manquait encore dans la conduite de sa vie; il constatait que sa faiblesse de caractère l'entraînait aux conséquences les plus graves : « J'ai peut-être fait dans ma vie, disait-il, autant de mal qu'un méchant homme, mais çà a toujours été de peur d'en faire (1). » Sans doute, il est charitable de guérir les blessures que l'on a causées; il est plus délicat encore de les éviter. Benjamin s'en apercevait; son père d'ailleurs était souffrant et le réclamait; avant de gagner Paris, Constant vint chercher à Dôle un peu de paix. Calme bien relatif, mais il s'était habitué à vivre dans la crainte des orages. « J'ai appris, écrivait-il, à dormir dans une barque battue des vagues et le mal de mer m'est devenu une sensation si habituelle qu'elle ne m'empêche pas de penser à autre chose (2). »

Dans les lettres qu'elle adressait à Mme Récamier, au moment de partir, Mme de Stael lui recommandait l'ami qu'elle quittait avec une si vive peine; elle exprimait aussi sa tristesse, son déchirement : « Après cinq mois si doux, il semble qu'on a de la peine à être malheureux et qu'il vous reste encore quelque chaleur, comme à ceux qui ont voyagé dans les pays chauds; mais, par degrés, cette chaleur s'en va et l'absence s'empare de moi (3). » Après le départ de Mme Récamier, Mme de Stael avait dû, quelle que fût sa propre peine, consoler encore Middleton, qui « pleurait à sanglots ». Elle avait lu la tragédie de Benjamin à Rolle, devant M. de Noailles et le comte Golowkin, et elle demandait à Juliette de réunir à Paris une société d'élite pour lui faire entendre le chef-d'œuvre de l'ami. On devait se retrouver l'été suivant; d'ici là, c'était marché conclu, Mme de

(1) Lettre à Mlle Rosalie de Constant (*Lettres de B. C. à sa famille*, p. 235).

(2) J.-H. MENOS, *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 238.

(3) Lettre inédite d'après une copie à M. Ch. de Loménie. Elle est datée de Lausanne, 2 décembre (1807). L'original a été perdu. Un autre billet du 3 décembre est cité par BALLANCHUE, *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 47.

Stael écrivait deux lettres pour une de Juliette (1).

Mme de Stael tint parole et, pendant ce second voyage en Allemagne, elle adressa à Mme Récamier les lettres que Chateaubriand avait lues lorsqu'il écrivait dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* : « Il n'y a rien dans les ouvrages imprimés de Mme de Stael qui approche de ce naturel, de cette éloquence où l'imagination prête son expression aux sentiments. La vertu de l'amitié de Mme Récamier devait être grande, puisqu'elle sut faire produire à une femme de génie ce qu'il y avait de caché et de non révélé encore dans son talent. On devine au surplus dans l'accent triste de Mme de Stael un déplaisir secret, dont la beauté devait être naturellement la confidente, elle qui ne pouvait jamais recevoir de pareilles blessures (2). »

Il nous a été donné de lire ces longues lettres que Mme Récamier, dans les derniers mois de sa vie, avait montrées à Daniel Stern (3). Brifaut les croyait à tort détruites. Sainte-Beuve, qui les avait eues en communication, affirmait que l'intention de Mme Récamier n'avait jamais été de les « faire disparaître » ni de « les supprimer » ; il en regretta l'absence dans les deux premiers volumes de Mme Lenormant (4). Depuis, il en a été publié une partie dans *Coppet et Weimar*. Les ménagements des héritiers de Mme Récamier pour les désirs exprimés par la duchesse Victor de Broglie ont mis jusqu'ici obstacle à une publication intégrale. Le jour où elle pourrait avoir lieu, le jugement de Chateaubriand se trouverait vérifié et ce serait le document le plus important pour l'histoire de Mme de Stael entre la publication de *Corinne* et la publication de *l'Allemagne*. Document d'autant plus précieux que, dans les *Dix Années*

(1) D'après la même lettre.

(2) *M. O. T.*, IV, p. 415. — Ballanche loue ces lettres dans sa *Biogr. de Mme R.*, p. 46 (inédit).

(3) Daniel STERN, *Mes Souvenirs (1806-1833)*, p. 359.

(4) *Causeries du Lundi*, XIV, p. 305.

d'exil, la narration s'arrête brusquement en 1804 pour ne reprendre qu'en 1810 et que, dans la partie même où elle est reprise, elle a dû se trouver altérée par ce que M. de Stael fils avait l'audace tranquille d'appeler « de légères corrections de style (1) ».

S'il faut en croire ses héritiers, l'année que passa Mme de Stael à Vienne, dans cette ville où se réfugiaient quelques-uns de ceux que Napoléon poursuivait, fut l'année « la plus calme dont elle eût joui depuis son exil (2) ». Cependant, elle portait en elle une imagination trop vive et un cœur trop chaud pour que cette quiétude fût jamais bien profonde. Elle s'en rendait compte, et c'est sur Mme Récamier qu'elle comptait pour expliquer à la postérité ce trait saillant de son caractère. « Je suis, lui écrivait-elle un peu plus tard de Genève, une personne avec laquelle et sans laquelle on ne peut vivre, non que je sois despotique ni amère ; mais je semble à tout le monde quelque chose d'étrange qui vaut mieux et moins que le cours habituel de la vie. Enfin, comme vous êtes plus jeune que moi, que votre esprit comprend tout, quand je ne serai plus, vous raconterez tout cela avec un sentiment de bienveillance qui l'expliquera (3). »

La voyageuse avait d'abord passé par Munich ; elle voulait visiter la Bavière qui, sous le prince Maximilien de Deux-Ponts et le ministre Montgelas, venait de se réformer dans le sens des tendances modernes. Schelling et Jacobi y enseignaient à l'Académie. Mme de Stael arriva le 14 décembre 1807 à Munich ; elle y resta cinq jours, guidée par Jacobi dans ses visites et dans ses démarches (4). A la veille

(1) Voir, dans l'édition Charpentier, p. 198 et 200.

(2) Avertissement de M. de Stael fils dans *Dix Années d'exil*, p. 296.

(3) Fragment d'une lettre inédite dont la copie est le n° 138 du ms. de M. Ch. de Loménie.

(4) Voir lady BLENNERHASSETT, III, p. 246 et suiv. — Paul Gautier cite et discute (*Mme de Stael et Napoléon*, p. 216) une note du *Journal de l'Empire*, aux termes de laquelle Mme Récamier voyagerait avec Mme de Stael.

de son départ, elle résumait ses impressions pour Mme Récamier :

Munich, 20 décembre (1807).

Chère Juliette, je m'affligeais de n'avoir point de vos nouvelles. Il me semble que vos sentiments pour moi me font l'effet d'un beau jour : bien qu'ils recommencent, je crains toujours qu'ils ne finissent. J'ai passé cinq jours ici et je pars pour Vienne dans une heure : encore trente lieues de plus, loin de vous, loin de tout ce qui m'est cher.

La cour d'ici était en Italie, mais toute la société m'a reçue à ravir et m'a parlé de ma belle amie avec admiration. Vous avez une réputation aérienne que rien de vulgaire ne peut atteindre. Le bracelet que vous m'avez donné m'a fait baiser la main un peu plus souvent et je vous renvoie tous les hommages qu'il obtient.

Munich ne me plaisait pas du tout. C'est nous pétrifiés et nous avons beaucoup plus de grâce dans la même situation. Je viens d'écrire au prince Auguste ; je lui dis que je serai, les premiers jours de juin, à Coppet. Chère amie, ne renoncez pas à me donner encore un été de bonheur... Dès que je serai à Vienne, je vous écrirai. Adieu, hélas, adieu (1)!

Le séjour de Mme de Stael à Vienne a été raconté (2) et nous n'avons pas à en refaire l'histoire pour elle-même. La fille de Necker n'eut qu'à se louer des procédés de l'empereur François et de l'ambassadeur de France Andréossi. La société de la ville n'était ni très intelligente ni très cultivée ; mais elle était, comme elle est demeurée, aimable et gaie. Mme de Stael y rencontrait d'ailleurs le feld-maréchal prince de Ligne, écrivain diffus et incorrect, mais souriant et indulgent moraliste dont elle allait, en 1809, publier les *Lettres et Pensées*. Le prince avait alors plus de soixante-

(1) L'original de cette lettre est perdu. La copie est dans les Arch. de M. Ch. de Loménie. Elle a été publiée en partie dans *Coppet et Weimar*, p. 112-113. Copiée par Ballanche, sauf la même lacune, dans sa *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 47 et 48.

(2) Lady BLENNERHASSETT, III, p. 250 et suiv. — P. GAUTIER, ouvr. cité, p. 216 et suiv.

douze ans. C'est pendant ce séjour que Guillaume Schlegel fit devant un auditoire d'élite son cours sur l'art et la littérature dramatiques.

Les lettres de Mme de Stael à Mme Récamier nous font connaître tous les détails de cet épisode si important pour l'histoire critique du livre de *l'Allemagne*. Il avait paru dans une *Gazette* du 14 décembre 1807 un article que les deux amies avaient prévu.

Mme de Stael se félicitait d'avoir été seule nommée dans ce « vilain » article. Elle ajoutait : « Me voilà dans cette ville et j'y suis reçue à ravir. La mère de l'Impératrice, femme très spirituelle, m'a comblée de faveurs qui tenaient, il est vrai, à mon père, mais qui ne m'étaient que plus personnelles pour cela. Le mariage (1) va amener bien des fêtes, et la vie de ce genre, vous le savez, est très fatigante. Je m'en tirerai bientôt. Il me manquera, j'ai peur, de quoi me plaire dans l'intimité. Le prince de Ligne, dont nous avons tant parlé, est véritablement aimable et bon par excellence. Il a les manières de M. de Narbonne avec un cœur; c'est dommage qu'il soit vieux mais j'ai pour cette génération un attendrissement invincible (2). La déclaration du comte O'Donnell m'est déjà arrivée; il est bon, sensible, mais sans agrément. Se peut-il qu'il n'y ait que nous deux qui soyons à la fois toutes bonnes et assez aimables (3)? »

Tout le bruit de Vienne ne pénétrait ni dans l'esprit ni dans le cœur de Mme de Stael. « C'est, disait-elle, une espèce d'opium que je prends en regardant, en écoutant et qui me fatigue presque autant que l'autre. » Comme Juliette

(1) Le mariage de l'empereur François avec sa troisième femme Marie-Louise d'Autriche-Este (voir lady BLENNERHASSETT, III, p. 251).

(2) Ballanche, dans sa *Biogr. inéd. de Mme R.*, cite une fort jolie lettre du prince de Ligne à Mme R., p. 70, 71, 72.

(3) Texte conforme à la copie qui appartient à M. de Loménie (voir *Coppet et Weimar*, p. 113 et 114). Copié par Ballanche dans sa *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 48 et 49.

elle-même, Mme de Stael était triste et, dans cette ville de Vienne où tout ce qu'elle voyait lui paraissait sans relations avec son passé, en dépit des prévenances dont elle était l'objet, sa pensée allait à Benjamin Constant. « Je voudrais bien, écrit-elle à Mme Récamier, que vous encourageassiez Benj. à faire imprimer sa pièce de *Valstein*; il faut qu'elle soit jugée par l'Europe avant d'être jouée. Talma lui fera telle critique, un autre telle autre et la pièce disparaîtra (*sic*). Une préface de lui à la tête de la tragédie fixera les opinions et, s'il y a quelques changements à faire, d'après l'imprimé, on les fait aussi bien pour le théâtre que d'après le manuscrit. Je vous en prie, chère amie, encouragez-le dans ce genre; il a un si grand talent littéraire et son imagination s'oppose à son bonheur dans ce genre comme dans tous les autres. Il ne peut, avec son caractère, disputer avec des autorités, avec des comédiens, etc. Imprimer et laisser aller, c'est, je crois, le meilleur moyen pour tout le monde, mais surtout pour lui (1). » Benjamin était installé à Paris depuis le 9 ou le 10 février; il avait trouvé, dit-il, chez ses amis « beaucoup de bienveillance et chez tout le monde beaucoup de curiosité »; il se préparait en effet à donner des lectures de sa pièce dès que son domestique, qui était en même temps son copiste, aurait pu se remettre au travail (2). Auguste de Stael était aussi à Paris, où il rencontrait souvent Mme Récamier (3).

Mais Juliette était elle-même aux prises avec une situation difficile et se trouvait peu apte à rendre en toute liberté d'esprit les services qu'on réclamait d'elle. Sa position à l'égard du prince Auguste était devenue tout à fait grave.

(1) Tout ce qui précède d'après une lettre inédite et autographe de Mme de Stael, datée de Vienne, ce 28 février (Arch. de M. Ch. de Loménie). Cette lettre est copiée en grande partie dans la *Biogr. inéd. de Mme R.*, par BALLANCHE, p. 49, 50, 51.

(2) J.-H. MENOS, *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 238 et 239.

(3) D'après la lettre de Mme de Stael citée ci-dessus.

Le 25 décembre 1807, le prince lui avait écrit la lettre suivante (1) :

J'ai lu votre lettre n° 9 avec un mélange de plaisir et de peine que je ne puis vous exprimer. Vous m'y donnez de nouvelles preuves des sentiments auxquels j'attache tout mon bonheur et vous m'ôtez presque toute espérance de voir réussir nos projets. Dans votre lettre, vous dites vous même, ma chère Juliette, que *vous êtes liée par des convenances qui ressemblent à des devoirs*; et vous ne ballancez pas à sacrifier mon bonheur à des considérations pareilles? Si vous persistiez dans votre résolution, quelle opinion devrois-je avoir de votre conduite? Ne semblerait-il point que vous vous faites un jeu cruel de ce qui est pour moi plus que l'existence? Mais non. Un tel raffinement de cruauté n'est pas dans votre caractère ou il faudrait que vous eussiez perdu cette bonté charmante qui vous fesoit compatir aux malheurs des autres et rendoit ineffaçable l'impression que fesoit votre beauté, vos grâces et votre esprit (2).

Déjà, à cette date du 25 décembre, un observateur informé eût pu prévoir le drame qui allait suivre. Juliette avait fait un serment sur le salut de son âme (3), mais il ne dépendait pas d'elle seule de rompre certains liens; M. Récamier paraissait bien avoir consenti, par deux fois, à une rupture (4), mais il hésitait. Son affection très sincère pour sa femme s'insurgeait à l'idée d'une séparation et Juliette, loin de ce Coppet où les sentiments s'exaltaient sans mesure, Juliette revenue à elle-même n'osait plus maintenir avec fermeté sa volonté d'un moment.

Mme Lenormant nous a donné de cette crise une explication dont il faut tenir le plus grand compte (5). Suivant elle, Mme Récamier avait d'abord accueilli la proposition de

(1) N° 16 de la collection (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(2) Dans cette même lettre, le prince Auguste rappelle à Juliette que M. Récamier lui a « deux fois » déjà proposé une rupture. Il la supplie de ne pas se laisser « intimider par un premier refus ».

(3) Lettre n° 16.

(4) Voir *ibid.*

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 141 et suiv.

mariage puisque ses liens avec son mari étaient « de ceux que la religion catholique elle-même proclame nuls ». Elle avait écrit à M. Récamier pour lui demander la rupture et celui-ci n'avait pas refusé, mais il avait rappelé à sa compagne tous les souvenirs communs qui les unissaient depuis quatorze ans. « Il exprimait même, nous dit Mme Lenormant, le regret d'avoir respecté des *susceptibilités* et des *répugnances* sans lesquelles un lien plus étroit n'eût pas permis cette pensée de séparation. » Susceptibilités et répugnances, les deux mots sont à retenir et à méditer. Si M. Récamier les employa vraiment (1), ils durent évoquer au souvenir de Juliette des circonstances délicates où le compagnon de sa vie lui avait fait des concessions qui réclamaient aujourd'hui des égards. M. Récamier était maintenant vieux et presque pauvre; on sent fort bien ce qui se passa dans l'âme tendre et bonne de Mme Récamier. Une fois de plus, elle se résigna. Sans doute, il eût mieux valu de sa part annoncer brusquement au prince le résultat de l'examen qu'elle n'avait pu faire de sang-froid qu'à Paris; mais les femmes ont rarement cette façon d'agir. Le prince, libéré par la paix, avait regagné Berlin; il était de nouveau près du roi de Prusse. Juliette voulut ménager la transition et éteindre par degrés cette grande flamme; on le sent, à défaut des lettres de Juliette elle-même que nous n'avons pas, dans les lettres si attachantes du prince, lettres étranges au reste où les expressions d'ardente passion se trouvent jointes aux réticences et aux altérations commandées par la prudence politique : sous la signature du prince Auguste, le roi de Prusse devient : *mon parent* ou *mon cousin*; la

(1) Est-ce à M. et Mme Récamier qu'il faut rapporter ce passage d'une lettre de l'abbé Morellet (Voir ses *Mém. inédits*, t. II, p. 260; édit. de 1822) : « Nous avons ici, depuis quelques mois, une tragédie d'un autre genre. C'est une brouillerie complète, quoique non encore suivie de séparation, de M. et de Mme de R^{***}. La querelle est publique, etc. » La lettre est datée du 7 avril 1808.

reine Louise : *la femme de mon cousin*; le gouvernement prussien : *notre maison de commerce* (1).

A la fin de l'année 1807, le prince Auguste prévoyait déjà de quelle façon, si M. Récamier persistait dans son attitude, il pourrait revoir celle qu'il aimait éperdument. « Si, contre notre attente, écrit-il dans sa lettre du 29 décembre (2), il n'acceptoit point les propositions que vous lui faites, je crois qu'il faudrait, pour nous revoir, choisir un autre endroit que celui où j'ai eu le bonheur de faire votre connaissance (3). » Il proposait Francfort-sur-le-Mein ou telle autre ville peu éloignée des frontières françaises.

Au début du mois de janvier 1808, Juliette avait détruit les espérances de son fiancé d'un jour; elle lui avait dit qu'entre le bonheur et elle la barrière était « à jamais posée (4) »; elle ne pouvait pas rompre les liens qui faisaient son malheur. « Si vous vouliez me sacrifier à des devoirs réels, lui répond le prince Auguste, j'admirerois moi-même ce qui ferait le tourment de ma vie. Mais sacrifier le bonheur d'un homme qui vous aime éperdument et qui ne vous paraissoit pas indifférent à des caprices et à des préjugés de convenance, cela ne suppose pas de la force d'âme. » On le voit, Juliette expiait cruellement ces promenades sur le lac de Genève où elle prenait Dieu et la nature pour témoins de son serment; sans doute, elle s'était engagée légèrement à être pour toujours au prince, « QUEL QUE FUT L'AVENIR (5) », mais pouvait-elle penser que M. Récamier, qui avait paru consentir en principe au divorce, le trouverait maintenant si douloureux?

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 144.

(2) N° 17.

(3) Inédit (Arch. de M. Ch. de Loménie).

(4) « Je sais cependant par les lettres de M. R. et par vos propres aveux, déclare le prince Auguste, qu'il ne dépend que de vous de rompre des liens qui font votre malheur. » (Lettre n° 18.)

(5) Voir la lettre n° 18 du prince; elle est datée du 7 janvier.

Nous sommes donc émus par la douleur de cet amant sincère; nous allons le voir, en un certain sens, manquer lui aussi de parole. « Je ne vous importunerai plus par mes lettres, écrit-il (1), et c'est la dernière que vous recevrez de moi. » Cinq jours après, il s'adresse de nouveau à Juliette et il y a plus de cent lettres de lui envoyées après cette promesse. Il sent combien la douleur de Juliette est profonde et, quand elle lui affirme que « le bonheur est loin d'elle », qu'elle « ne voit plus la route qui peut l'y ramener (2) », il comprend lui-même, en dépit de ses reproches, malgré ses invitations nouvelles, que Juliette a reculé devant des scrupules qui ne sont point tout à fait des « préjugés », comme il l'avait dit tout d'abord. Il est trop dur avec elle lorsqu'il lui écrit (3) : « Les jouissances de l'amour-propre pourront encore pendant quelque temps vous faire illusion sur votre situation; mais elles ne dureront pas longtemps (4). » On n'indique pas ainsi à une femme le déclin prochain de sa beauté; on ne lui fait pas sentir aussi nettement le vide que le malheur des circonstances a mis dans sa situation et nous ne pouvons songer sans tristesse aux sentiments que durent éveiller dans le cœur de Juliette ces phrases : « ... Dans quel triste isolement vous trouverez-vous un jour si vous renoncez aux liens qui font le bonheur de la jeunesse, l'agrément de l'âge mûr et la consolation de la vieillesse (5)? »

Le prince Auguste essaya de distraire sa douleur par l'étude, par la charité pour les malheureux. Juliette se flattait encore de l'espoir de retrouver son ami; elle ne le décourage pas tout à fait, et voilà sans doute où est sa faiblesse. Aussi l'amène-t-elle à se répéter (6), à revenir sur ses argu-

(1) Lettre n° 18.

(2) Lettre n° 19 du prince. Elle est datée du 12 janvier.

(3) Le 12 janvier.

(4) Inédit.

(5) Même lettre. Inédit.

(6) Lettre du 30 janvier 1808. Inédit.

ments. Il ne sait s'il souhaite ou redoute une entrevue : « Je sens, avoue-t-il (1), que de vous revoir pour me séparer ensuite de vous peut-être à jamais me rendroit extrêmement malheureux. Mais, malgré cela et malgré la cruauté avec laquelle vous me traitez, j'irai cependant, s'il le falloit, au bout de l'univers pour vous revoir. »

Toutes ces lettres mériteraient d'ailleurs d'être publiées pour elles-mêmes; elles sont pleines de détails touchants. Une lettre du 8 février (2) fait allusion au triste état de santé de Mme Récamier : « Vous avez été plusieurs heures sans connaissance et vous dites que cela vous arrive souvent. Les peines de cœur qui vous rendent malheureuse abiment aussi votre santé et, malgré cela, chère Juliette, vous ne voulez pas encore les terminer (3)? » Le prince essaye de démontrer qu'il a pour lui l'honneur et la morale; tout lui rappelle d'ailleurs son bonheur passé. « Il y a quelques jours, raconte-t-il (4), que j'ai vu représenter *Phèdre*, traduite par Schiller, le Racine de l'Allemagne. En comparant les souvenirs délicieux que cette pièce m'a rappelés à la tristesse que j'éprouve à présent, j'ai senti que, sans vous, il n'y a plus de bonheur pour moi. » Parfois il est amer, mais dès la lettre suivante il s'en excuse; il se défend d'avoir voulu faire des reproches. Quelques-uns de ses enfantillages sont charmants : « Le voyage que vous voulez faire avec M. R[écamier] ce printemps me laisse encore quelque espérance de vous revoir mais si vos sentiments et vos résolutions avaient changées, cela ne me rendroit que plus malheureux (5). » Ou bien encore : « Pourquoi ne vous servez-vous plus du cachet sur lequel il y a *for ever*? Que la première lettre que je recevrai de vous, chère Juliette, soit

(1) Lettre n° 22 du 30 janvier.

(2) N° 23.

(3) Inédit.

(4) Même lettre, n° 23.

(5) Lettre n° 24.

fermée par ce cachet, je vous en prie instamment (1). »

C'est le propre de ces grandes crises de passion que la contradiction et la répétition s'y rencontrent sans cesse. Juliette semblait croire maintenant que des vœux sincères de bonheur pouvaient suffire au prince et elle l'accusait de mettre en doute les tendres sentiments qu'elle avait pour lui. Auguste de Prusse se calmait peu à peu; il faisait des concessions. « Je sens parfaitement, déclarait-il dans sa lettre du 20 février (2), que vous ne pouvez dans ce moment faire sans éclat des démarches par lesquelles vous pourrez joindre à jamais votre destinée à la mienne. Aussi je ne vous demande... que de me confirmer le serment que vous m'avez fait. » Mme de Stael avait conseillé à Juliette la rupture complète avec son mari et le prince s'autorisait de cet avis; il essayait encore de prouver qu'il avait pour lui la « raison » (3). En somme, depuis près de quatre mois que la séparation avait eu lieu, Juliette n'avait pas encore donné la réponse brutale qui eût dénoué le drame. Il semble bien, à lire la lettre du 5 mars, qu'à cette date elle n'a fait que reculer les espoirs du prince, puisqu'il la remercie. Des extraits de la correspondance d'Auguste de Prusse vont nous faire assister à la fin de la crise.

Du 9 mars (4) :

Votre portrait ne me quittera jamais; il sera un talisman qui préservera mon cœur de tout danger. Mais je n'en aurai pas besoin; quand on vous aime, aucune autre femme ne peut plaire. Avec quel plaisir je lirai vos *Souvenirs*! A chaque page, je trouverai de nouvelles raisons de vous aimer et de vous estimer.

Du 22 mars (5) :

J'ai été comme frappé de la foudre en recevant votre lettre.

(1) Lettre n° 24, du 13 février. Inédit

(2) Lettre n° 25. Inédit.

(3) Lettre du 20 février.

(4) Lettre n° 27. Inédit.

(5) Lettre n° 30. Inédit.

Je puis à peine en croire mes yeux : est-ce bien vous qui m'écrivez? Vos dernières lettres me doñoient encore l'assurance d'un sentiment auquel j'attache tout mon bonheur et vous étiez même blessée du moindre doute que je pouvois en avoir. Après le *serment* que vous m'avez fait *sur le salut de votre âme*, de conserver dans toute sa pureté le sentiment qui vous attachoit à moi, de faire tout ce que permet l'honneur pour faire rompre votre mariage, de n'avoir d'amour ni de coquetterie pour aucun autre homme, de me revoir *le plutôt possible et, quel que soit l'avenir, de confier votre destinée à mon honneur et à mon amour*, je ne pouvois pas, sans vous offenser, douter de vos sentiments. Vos lettres m'assuroient que l'absence, bien loin de leur nuire, n'avoit fait que les augmenter et cette épreuve ajoutoit encore beaucoup à ma confiance. Vous venez de détruire toutes mes illusions, et de me rendre le plus malheureux des hommes. Vous ne daignez pas même me dire une raison, pas même un mensonge pour expliquer un changement si subit. Je ne comprends pas une conduite si étrange; mais j'aime à croire que vous n'avez écrit votre dernière lettre que dans un de ces moments de découragement auxquels vous êtes sujette... Je vous conjure, chère Juliette, par tout ce qu'il y a de plus sacré, ne me réduisez pas au désespoir; *vous ne savez pas ce que je serai capable de faire*. Je remets ma destinée entre vos mains, car je suis sûr que vous n'en abuserez pas... Vous m'avez souvent parlée de vos sentiments religieux; je sais que votre religion n'a point une morale aussi sévère que la mienne mais il n'en existe point qui permette une perfidie aussi cruelle... Pour votre propre bonheur et pour conserver la pureté de votre âme, il faut sortir de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Votre cœur est devenu trop sensible à l'amour pour que vous puissiez espérer d'y rés[is]ter (1) en sacrifiant même toute espérance de bonheur...

Mme Récamier adressa son portrait au prince Auguste et il la remercia en termes très émus (2). Les complications politiques se joignaient d'ailleurs aux complications morales pour empêcher cette entrevue nouvelle que le prince demandait à Carlsbad ou à Tœplitz. Le roi de Prusse imposait

(1) Il y a, dans l'original, *rester*.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 143 et suiv.

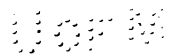
à son cousin des fonctions militaires d'une grande importance. Dans sa correspondance avec Mme Récamier qui se poursuit très régulièrement jusqu'en mars 1809, époque à laquelle il semble qu'elle se soit ralentie, le prince Auguste mêle aux expressions de son amour malheureux des renseignements très intéressants sur les grandes affaires où il est occupé.

Le 24 octobre 1809, écrivant à Mme de Stael, le prince Auguste résumait non sans amertume l'histoire de sa relation avec Mme Récamier :

Vous voulez, disait-il, justifier la conduite de votre amie envers moi ; cependant, si vous la connaissiez entièrement, je suis bien sûr, Madame, que vous changeriez d'opinion. Quelque soient ses torts envers moi, l'amour que j'ai eu pour elle ne me permet pas de vous les révéler. Vous savez que sa conduite devoit me faire croire qu'elle avoit pour moi un attachement qui auroit fait le bonheur de ma vie et qu'elle avoit même liée sa destinée à la mienne par les serments les plus solennels. Il se peut que les circonstances pendant lesquelles j'ai appris à la connaître lui ont faites illusion sur la nature du sentiment qu'elle a eu pour moi. Malgré cela, elle a trouvé un plaisir cruel à entretenir pendant plus d'une année des sentimens auxquels son cœur ne répondoit plus. Une conduite pareille, qui passe vraisemblablement en France pour de la coquetterie, me paroît le comble de la perfidie. Pouvoit-elle croire sérieusement que la crainte de m'exposer aux plaisanteries de quelques journalistes fût plus forte chez moi que l'amour qu'elle m'avoit inspiré ? Depuis que j'ai appris mieux à connaître votre amie, j'ai rompu toute relation avec elle, sans m'abaisser à lui faire le moindre reproche... (1)

D'après cette lettre, d'après une autre lettre que le prince Auguste écrit le 8 décembre (1809) à Mme de Stael, il est possible de résumer les différentes phases de cette aventure. A Coppet, Mme Récamier avait cru peut-être partager les sentimens qu'éprouvait pour elle le prince Auguste. Elle lui

(1) Arch. de M. Ch. de Loménie. (Lettres de personnages étrangers à Mme Récamier.)



avait fait un serment; elle avait paru renoncer pour lui à la coquetterie. De retour à Paris, malgré les difficultés en présence desquelles elle se trouvait et qui la rappelaient à la réalité, elle continua à correspondre avec le prince Auguste et à ne pas le décourager.

Enfin au mois de mars, dit-il (1), (6 mois après mon départ), elle m'écrivit qu'après de profondes réflexions sur notre situation, et sur les dangers auxquels elle pouvoit m'exposer, elle me débloit de mon serment, mais consentoit à me revoir l'été prochain en Suisse ou en Italie. Comme ses lettres contenoient l'assurance et sembloient me prouver que l'absence, bien loin de diminuer l'amitié qu'elle avoit pour moi, lui avoit encore doñé plus de force, je devois croire qu'une pareille proposition ne venoit que d'un excès de délicatesse. Je lui répondis que, bien loin de me croire dégagé de mon serment, sa générosité et l'amitié qu'elle me témoignoit m'attachoit à elle pour toujours et que, s'il le falloit, j'irai au bout du monde pour la revoir. Je refusois une place très importante qu'on vouloit me donner, sous prétexte que je ne me sentois pas capable de la remplir. Elle parut vivement touché de mon amour, mais exigea de moi de venir en France. Malgré l'inconvenance d'une pareille démarche, les désagrémens personnels et peut-être les dangers auquel je m'exposois, j'obtins du proche parent dont je dépends la permission d'aller à Aix-la-Chapelle sous prétexte de ma santé... J'étois sur le point de partir, lorsqu'elle m'écrivit qu'elle ne pouvoit pas me voir aux eaux, mais dans une terre assez éloignée. Malgré que sa conduite envers moi auroit du m'éclairer enfin sur ses véritables sentimens, je voulois encore faire cette démarche, qu'aucun prétexte ne pouvoit justifier. Plusieurs mois s'étoient écoulés pendant cette correspondance; les circonstances étoient changées; je reçus l'ordre positif de rester.

D'après le récit du prince Auguste, Mme Récamier lui fit encore deux fois la promesse de venir le voir en Allemagne, et deux fois elle se déroba. « Indigné de sa perfidie, écrit-il, je rompis alors toute relation avec elle... »

Les lettres du prince Auguste, que Juliette avait scrupu-

(1) Lettre du 8 décembre à Mme de Stael.



leusement conservés, confirment l'exactitude de ce récit. Les fragments que nous avons cités indiquent assez le ton de cette correspondance. Elle contient quelques détails touchants. Le 28 octobre 1808, Mme Récamier envoie au prince Auguste un anneau avec cette inscription : « Je le reverrai (1). » Elle refuse des perles qu'il a voulu lui adresser ; il la prie d'accepter quelques « ornemens d'ambre » sans valeur (2). Tantôt il se plaint et tantôt il s'excuse. Quand on a lu toutes ces lettres où le prince Auguste reprend souvent et cite les propres paroles de Juliette pour les discuter et en tirer des arguments, il est difficile d'hésiter beaucoup sur l'interprétation de cette aventure. A Coppet, dans ce milieu où l'exaltation était incessante, Mme Récamier s'était laissé entraîner plus loin que ne l'eût conseillé la prudence. Peut-être même son imagination, habilement excitée, lui avait-elle fait illusion sur la véritable portée de ses sentiments. De retour à Paris, séparée de la terrible amie, elle avait dû réfléchir à la fois sur elle-même et sur ceux qui l'entouraient. Elle avait dû sentir que son affection pour le prince Auguste n'était pas assez forte pour lui permettre de causer à M. Récamier une peine et un tort irrémédiables (3). Sans doute aussi elle craignait l'opinion publique. Après avoir commis la faute de s'engager, elle eut la faiblesse de ne pas se dégager assez vite. Selon nous, elle apporta dans cette délicate affaire un peu plus que de la coquetterie et un peu moins que de la passion. On ne saurait le lui reprocher bien vivement puisque le prince Auguste lui pardonna très vite et qu'elle-même voulut se punir. Il est en effet certain qu'elle pensa

(1) D'après la lettre n° 43 du prince (14 novembre 1808).

(2) D'après la lettre n° 39 (26 juillet 1808).

(3) Mme Mohl (ouvr. cité, p. 43 et suiv.) se montre très favorable à Mme R. Elle parle de la galanterie du prince Auguste. Elle raconte qu'en 1846 ses deux filles, qui se faisaient appeler comtesses de Waldenburg, vinrent à Paris. L'aînée avait trente-huit ans. Mme Récamier les reçut affectueusement ; elles étaient nées, disait-on, d'un mariage de la main gauche (*by a left handed marriage*).

mettre fin à ses jours par le suicide. M. Ch. de Loménie possède et a bien voulu nous communiquer la lettre qu'elle écrivit à son mari après avoir pris cette résolution. Cette pièce était déjà connue de M. Louis de Loménie, qui y fait allusion dans ses *Souvenirs* manuscrits. Elle a été récemment publiée d'après une copie (1). Juliette devait se tuer en absorbant des pilules d'opium qu'elle remit, ayant abandonné ce projet, à son cousin Brillat-Savarin. On n'a pas de détails sur les motifs qui l'empêchèrent, au dernier moment, d'agir.

Quoi qu'il en soit, on comprend que Mme Récamier, après une pareille crise, ait été peu curieuse de retourner à Coppet, où Mme de Stael voulait inviter le prince Auguste pour l'été 1808. Les lettres de l'exilée arrivaient toujours à Juliette, régulières et fidèles, disant l'ennui de la voyageuse dans ce pays où il n'y avait « rien à découvrir (2) ». Mme de Stael sentait elle-même l'inconvénient pour son amie d'un nouveau voyage à Coppet; elle se contentait d'une entrevue avec elle, au cours de l'automne, chez Mme de Saint-Julien (3). Un souci dominait tous les autres chez l'exilée; c'était la crainte de ne pas être aimée de Constant; elle l'avouait avec une franchise parfaite : « Si je croyais l'être, écrivait-elle à Mme Récamier, tous les malheurs de ma vie disparaîtraient. Mais ni lui, ni vous, ni personne ne me parlerez vrai sur cela et je sens moi-même que je ne puis provoquer la vérité, tant elle me ferait mal si elle n'était pas ce que je souhaite. Je me suis étourdie cet hiver tant que j'ai pu, mais étourdie comme une personne de dix-

(1) Par J. TURQUAN, *Mme Récamier*, p. 133-134.

(2) Lettre n° 86 du recueil Ch. de Loménie. (*Coppet et Weimar*, p. 128.) Copiée en partie par BALLANCHE, *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 52-53.

(3) C'est-à-dire près de Besançon (d'après la lettre de Mme de Stael, n° 91 du recueil). Cette lettre n° 91 a été copiée en partie par Ballanche, ouvr. cité, p. 53 et 54. — C'est du 29 juin 1808 qu'est datée la terrible lettre de l'Empereur à Fouché au sujet de Mme de Stael. Désormais, la rupture est définitive (P. GAUTHIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 226).

huit ans ; rien n'a approché de mon âme à cent lieues. Il y a si peu de gens sur la terre qui parlent la sorte de langue sans laquelle aucune corde de mon cœur n'est émue ! Je deviens à cet égard tous les jours plus difficile ; ce que j'aime m'a tout à fait gâtée (1). » La lettre suivante renfermait des déclarations plus nettes encore. Après avoir remercié Juliette d'une robe qu'elle en avait reçue, Mme de Stael s'effrayait à la pensée que Benjamin pût partir pour l'Amérique (2).

Mme Récamier, malgré ses chagrins personnels, était donc ramenée une fois de plus au rôle de confidente ; on lui demandait de voir souvent Benjamin, de lui rappeler qu'il avait blessé au cœur l'amie de toute une jeunesse et que Corinne mourrait loin de lui. Pendant ce temps, le prince Auguste écrivait à Mme de Stael des lettres pleines d'enthousiasme pour Juliette ; il n'est pas difficile d'imaginer ce qu'il y demandait (3).

Enfin, après cinq mois de séjour, Mme de Stael quittait Vienne ; elle espérait être à Coppet le 30 juin et y trouver Mathieu de Montmorency ; elle priait Benjamin Constant de la rejoindre à Dôle (4). Le prince Paul d'Esterhazy se disait très amoureux de Mme Récamier ; mais, dans les circonstances présentes, cet amour n'avait d'autre résultat que de procurer à Mme de Stael des nouvelles plus fréquentes de Juliette. Le 31 mai, la voyageuse écrivait de Dresde ; elle y trouvait une lettre du prince Auguste « plus épris que jamais ». « Mandez-moi donc ce que vous faites, ce que vous désirez, disait Mme de Stael à Juliette ; ne me laissez pas dans

(1) Inédit. D'après une copie à M. Ch. de Loménie (n° 87 du ms. des *Lettres de Mme de Stael*).

(2) Passage inédit d'une lettre (n° 88 du ms.) dont une grande partie a été publiée dans *Coppet et Weimar*, p. 129 et la suiv. jusqu'à *En quittant cette ville...*

(3) D'après la même lettre, voir *Coppet et Weimar*, p. 130.

(4) Lettre n° 89 du ms. (C'est une copie.) *Coppet et Weimar*, p. 130 et 131.

ce vague de vos jolies petites lettres qui ne m'apprennent rien du fond de votre cœur (1). » Le 6 juin, elle partait pour Weimar, où elle voulait rester jusqu'au 20, afin d'être le 30 à Lausanne. Constant serait-il là au rendez-vous, comme il l'avait tant de fois promis durant l'hiver? On priait Mme Récamier de veiller à l'exécution de cette promesse (2).

Le 13 juin, de Weimar, Mme de Stael annonçait à Juliette son projet « de rester le plus tard possible à Coppet, peut-être l'hiver même », si elle s'en sentait la force (3). Elle espérait que la « jeune sœur chérie et protectrice » pourrait bientôt acheter une terre sur la route de Suisse, près de Lyon ou de Besançon. Mme de Stael avait été reçue en Saxe avec des égards qui la ravissaient d'aise (4). Le 25 juin, sa lettre était datée de Francfort; l'idée de se retrouver à Coppet dans huit jours lui donnait le courage de badiner avec son amie : « Que ferez-vous, lui écrivait-elle, du prince Auguste et de Middleton? Donnez-moi, chère souveraine, des ordres à cet égard. » Et, un peu plus loin : « Adieu, chère Juliette, j'ai dans la tête qu'il y a une personne qui vous plaît beaucoup. Dites-moi si je me trompe; je suis toute disposée à le bien « recevoir et à consoler les morts et les blessés (5). »

Le 17 juillet 1808 (on ne saurait trop préciser les dates dans une histoire encore obscure où les événements se précipitent avec rapidité), Mme de Stael était installée de nouveau à Coppet avec Mathieu de Montmorency.

(1) Passage inédit d'une lettre originale (n° 90 du ms. Ch. de Loménie). Un fragment de la même lettre a été publié dans *Coppet et Weimar*, p. 98. Elle est copiée en partie dans BALLANCHE, *ouv. cité*, p. 60 et 61.

(2) Même lettre.

(3) Lettre originale (n° 91 du ms.) publiée en partie dans *Coppet et Weimar*, p. 132. Copiée dans BALLANCHE, *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 61, 62, 63.

(4) Voir dans *Coppet et Weimar*, p. 132, l'anecdote du commis de barrière.

(5) Fragments inédits d'une lettre originale (n° 92 du ms. Ch. de Loménie). Une partie de cette lettre a été publiée dans *Coppet et Weimar*, p. 138 et 139. Elle est copiée presque complètement dans BALLANCHE, *ouv. cité*, p. 63 et suiv.

Le 21 juillet, de cette résidence Mathieu de Montmorency écrit à Mme Récamier (1) :

On ne peut pas, aimable Juliette, choisir un meilleur lieu pour se rappeler à votre souvenir que celui où le vôtre est souvent présent, où l'on parle souvent de vous, où vous étiez encore prête à venir avec un aimable dévouement de l'amitié. Notre amie doit vous parler là-dessus avec son abandon et sa franchise ordinaire et moi, dont vous avez bien voulu invoquer le jugement, je confirme ce qu'on peut appeler le parti de la raison qui est de réserver pour d'autres moments votre aimable bonne volonté. Notre amie, avec ce reste d'incertitude dans ses projets à laquelle sa position la condamne, a cependant celui de faire seulement quelques courses dans les environs et de travailler ensuite dans une société d'hommes assez bornée à un ouvrage sur *l'Allemagne*. Je la trouve assez bien à son retour de ce grand voyage. Et vous, comment se passera votre été? Irez-vous faire de l'agriculture avec le bon baron que, du reste, vous ne voulez pas nous envoyer?...

Le baron de Vogt, de Hambourg, correspondait souvent avec Juliette; il lui donnait de sages conseils et, en particulier, celui de se méfier de l'enthousiasme irréfléchi de son amie (2).

De son côté, Mme de Stael écrivait à Juliette son intention de repartir pour Vienne au début de l'hiver (3). A ce moment, Mme Récamier quittait son hôtel de la rue du Mont-Blanc pour s'établir au n° 32 de la rue Basse-du-Rempart avec son mari, son père et M. Simonard (4). Middleton était à Rome, où on le disait « amoureux d'une Américaine peu digne de lui (5) ». Eugène, le fidèle maître d'hôtel de Mme de Stael, celui-là même qui, en 1803, avait eu les honneurs d'un rapport de police (6), portait les lettres à Paris

(1) La lettre (n° 18 du recueil des lettres de M. de Montmorency) porte seulement comme date : Copet, 21 juillet. Elle est inédite.

(2) Voir *Lettres de Mme Degérando*, p. 233.

(3) Lettre originale n° 93 du ms. Ch. de Loménie. *Coppet et Weimar*, p. 144 et suiv. Copiée dans BALLANCHE, *ouvr. cité*, p. 63 et suiv.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 152.

(5) Même lettre de Mme de Stael.

(6) Voir WELSCHINGER, *La Censure sous le premier Empire*, p. 330.

et rapportait les réponses à Coppet; il remit à Mme Récamier une robe de Vienne, présent de son amie. Dans la lettre qui accompagnait le présent, l'exilée faisait part de ses angoisses et de ses craintes. « Je suis si combattue, disait-elle, entre le désir de vous voir et la crainte de vous nuire car ce n'est pas à vous que, dans ce genre, il faut s'en rapporter. Vous décidez toujours pour l'amitié (1). »

Mme de Stael s'intéressait à une fête qui devait avoir lieu près de Berne et pour laquelle elle invitait, à défaut de Mme Récamier, M. de Sabran (2). Benjamin était « doux » pour elle, mais elle sentait avec peine qu'il lui faisait des sacrifices (3). A Paris, Juliette copiait les nouvelles pour les envoyer dans ce château qu'elle avait animé de sa présence l'année précédente et où la prudence l'empêchait de revenir. Mme de Stael la remerciait pour cette attention et pour d'autres plus précieuses encore : « Vous m'avez renvoyé, dit-elle dans sa lettre du 4 août, Benjamin beaucoup plus aimable cette année, et je l'attribue à vos douces paroles. Je vous demande le même service pour l'hiver prochain (4). » Prosper de Barante suivait sa carrière et paraissait se détacher de Coppet. Dans ce château, un certain calme régnait maintenant, mais un calme tout pénétré de tristesse. Le théâtre était désert; on eût pu y jouer *Wallenstein*; mais la maîtresse de la maison était toute à son ouvrage sur l'*Allemagne* qu'elle pensait, à cette époque, publier sous forme de lettres (5). Elle escomptait le séjour possible de l'Empereur à Paris pendant l'hiver pour faire essayer par son fils Auguste ce qu'elle appelait « une dernière tentative sur la fortune (6) ». Camille Jordan était allé la voir, accom-

(1) *Coppet et Weimar*, p. 145. — Ce fragment est de la lettre du 17 juillet.

(2) Même lettre.

(3) Même lettre.

(4) Passage inédit de la lettre du 4 août (n° 95 du ms. Ch. de Loiné).

(5) Voir *Coppet et Weimar*, p. 140.

(6) Même lettre du 4 août.

pagné de toute sa famille; Adrien de Montmorency, au contraire, la négligeait et lui gardait rancune (1). Elle attendait Talma et réclamait Lemercier. Par-dessus tout, elle eût voulu revoir Mme Récamier : « Si je voulais écrire un roman, lui disait-elle, vous me seriez nécessaire... L'imagination se flétrit par l'exil, et même par l'étranger. Il y a cependant des Polonaises à Vienne qui ont du charme mais persuadez-vous bien que rien ne vous ressemble et que vous en avez pour vingt ans encore de supériorité sur tout le monde... De toutes les manières, vous êtes la parure de ma vie et elle devient toute sèche quand vous n'y êtes pas... Que je serais malheureuse si vous m'ôtiez le noble don que vous m'avez fait de votre amitié! J'y ai droit à présent, puisque vous y avez lié une partie de mon bonheur (2). »

Les mêmes protestations d'amitié se retrouvaient dans une lettre du 25 août. Le calme se prolongeait de part et d'autre. « Il me semble, écrivait Mme de Stael à Mme Récamier, qu'il règne dans vos lettres un calme secret assez doux. Parlez de vous, chère amie; il y a trop de désintéressement dans vos lettres, et ma tendresse s'en offense... J'écris et je lis pour écrire. Voilà le fond de mes jours; tout le reste est plus tranquille qu'heureux (3). »

Par malheur, cette tranquillité ne pouvait pas se soutenir et un orage terrible allait éclater sur Coppet. Mme de Stael devait subir une crise bien plus grave que celle d'où Juliette sortait à peine. Elle s'y montra moins résignée, plus violente que son amie; aucun épisode ne nous permettrait mieux de comparer les caractères de Mme de Stael et de Mme Récamier.

(1) Même lettre.

(2) Fragments inédits de la lettre originale du 4 août (1803). Ms. Ch. de Loménie, n^{os} 95 et 97 qu'il faut réunir.

(3) Fragment inédit de la lettre du 25 août (n^o 96 du ms. Ch. de Loménie). Le faire précéder du fragment déjà publié dans *Coppet et Weimar*, p. 146 et 147.

Le gros baron de Vogt avait bien saisi la différence lorsque, la crise une fois terminée, il écrivait à Camille Jordan cette lettre dont un passage au moins mérite d'être retenu pour sa finesse : « Juliette est dans une très bonne voie ; elle aurait besoin d'être soutenue. Chaque être, cher ami, a sa manière d'être bon. Cela ne diffère pas seulement dans le degré, mais dans le genre. On a pour la vertu comme pour toute autre chose un talent individuel, divers et distinct par des nuances indéfinies. Ce n'est pas le degré et le rapport absolu, mais relatif, qu'il faut avoir en vue. Je ne pense pas un instant à séparer dans l'âme de Juliette le désir de plaire de celui d'être meilleure, mais parvenir à diriger son charme, à lui mériter l'estime affectueuse des hommes estimables ; le besoin qu'elle a de l'estime d'elle-même, son tact juste et fin, ce qu'elle a d'élevé dans l'âme lui rendra cela facile. Sa sensibilité doit se tourner vers l'amitié, et, s'il est dans sa destinée de devoir son bonheur à l'amour, elle ne le rencontrera que sur cette route. N'oubliez pas que l'autre amie a un bien autre besoin de grand mouvement et d'émotions continuelles et qu'elle est bien autrement blasée sur l'esprit et les vives sensations (1). »

Les circonstances qui accompagnèrent la rupture de Mme de Stael et de Benjamin Constant confirment le jugement du baron de Vogt. L'histoire de cette rupture est mal connue, et cependant elle eut un si grand retentissement sur deux existences fort dignes d'intérêt qu'il serait nécessaire d'en préciser au moins l'époque. Ici encore, la biographie de Mme Récamier nous permettra d'établir certains points et de modifier les versions qui nous ont été présentées. Il nous est d'ailleurs indispensable de suivre, en ces années si critiques pour lui, Benjamin Constant qui

(1) Lettre publiée dans la *Nouvelle Revue*, t. XCVIII, année 1896, p. 275 et 276. L'original de ce document est entre les mains de M. Robert Boubée, à Lyon.

bientôt viendra se placer au premier plan de notre récit.

Sainte-Beuve, d'ordinaire si bien informé, paraît s'être trompé d'une année dans sa narration de cet épisode. C'est en juin 1808 qu'il place le mariage de Constant avec Charlotte de Hardenberg; et il a raison, mais c'est à la même époque qu'il semble rapporter l'entrevue de Sécheron où Mme de Stael est mise en présence de Charlotte, le voyage à Lyon des trois personnages du drame, la tentative d'empoisonnement de Mme Constant (1). Sainte-Beuve écrivait ces détails en 1834; or (nous l'avons vu par des documents indiscutables), en juin, Mme de Stael était à Weimar et les expressions que renferment ses lettres du mois d'août à Mme Récamier ne permettent pas d'admettre l'hypothèse d'une rupture déjà consommée. Avec Juliette, Mme de Stael ne dissimule pas et, même dans le cas où elle eût désiré cacher cet événement à sa meilleure amie, on n'imagine pas qu'elle eût poussé l'hypocrisie jusqu'à se féliciter de ses relations avec Constant au moment même où elle aurait eu le plus à s'en plaindre.

Lady Blennerhassett (2) commet aussi quelques erreurs. Elle suppose que Benjamin Constant demanda à Mme de Stael l'entrevue de Sécheron, dès qu'elle fut de retour à Coppet; elle se fonde sur une lettre à la grande-duchesse Louise qu'elle date du 7 juillet 1808. Mais cette lettre (dans le manuscrit (3) datée seulement de Coppet 7 juillet) ne contient aucun texte précis en faveur d'une pareille interprétation. Mme de Stael écrit : « J'ai trouvé sur ma route Benjamin et mon fils et vous avez eu grande part dans nos entretiens. Je relevais l'âme de tous deux en détournant leurs regards de Paris pour les tourner vers

(1) *Causeries du Lundi*, XI, p. 439 et 440.

(2) T. III, p. 291 et suiv.

(3) N° 14 du ms. des lettres de Mme de Stael. Nous ne contestons pas d'ailleurs la date de 1808.

vous (1). » Outre que le reste de la lettre, avec des considérations sur la guerre d'Espagne, sur M. de Talleyrand, sur un voyage possible de Mme de Stael à Nice, n'est guère d'une personne troublée par un événement aussi grave qu'une rupture, le passage que nous avons dû citer nous montre au contraire le retour de l'exilée s'accomplissant de la façon qu'elle espérait. Elle ajoute, dans la même lettre, avec beaucoup de calme : « Je crois que Benjamin va publier son *Valstein*. Je l'en presse vivement. Il se met aux pieds de Votre Altesse (2)... »

Lady Blennerhassett a donc tort de ne pas suivre les indications données par les *Lettres de Benjamin Constant à sa famille* et de leur préférer les renseignements fournis par Sainte-Beuve. Le *Journal intime*, qui devrait nous renseigner, est muet sur ce point ; après une note datée du 27 décembre 1807, il ne reprend qu'à l'année 1811 (3). Par bonheur, le *Carnet* dont Sainte-Beuve a publié quelques pages si précieuses vient un peu à notre secours (4). Ce carnet fixe au 5 juin 1808 le mariage secret de Constant. Les événements y sont cités dans l'ordre suivant : « Acharnement de mes vieilles cousines et tantes contre Mme de Stael. Elle arrive à Lausanne. Retour avec elle à Coppet. Paix momentanée. Mariage secret le 5 juin 1808. Entrevue de Charlotte et de Mme de Stael. Singuliers bruits sur Charlotte à Interlaken : pourquoi je ne veux pas les approfondir. 1809. Luites bien superflues contre Mme de Stael. Débats avec Charlotte sur le mieux à faire ; douleur et violence de Mme de Stael. Séjour à Lyon. Empoisonnement tenté par Charlotte sur elle-même. Dernier séjour intime, quoique orageux, avec Mme de Stael... » C'est ce texte,

(1) Voir *Coppet et Weimar*, p. 142.

(2) *Coppet et Weimar*, p. 143.

(3) Voir p. 128 et 129. — Le récit de D. Melegari est confus et, en partie, erroné.

(4) SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du Lundi*, volume de la *Table*, p. 35.

éclairé à la fois par les *Lettres de Benjamin Constant à sa famille* et par les *Lettres* encore partiellement inédites de *Mme de Stael à Mme Récamier* qui nous renseignera sur l'histoire d'une rupture féconde en conséquences pour Juliette.

Nous avons vu Benjamin Constant installé à Paris en février 1808, corrigeant son *Wallenstein* ou suivant les cours du docteur Gall. A certaines indications de ses lettres, on peut sentir qu'il évoluait une fois de plus et se préparait à des actes graves. Sa tante vient de lui écrire et lui a montré les avantages du célibat. « Je n'adopte pourtant pas, lui répond-il, vos éloges du célibat. Aujourd'hui que la société m'ennuie assez pour qu'il me devienne pénible de chercher au dehors ce qui ne me fait plus de plaisir, je ne puis croire que la solitude d'un vieux garçon soit une chose douce (1)... » L'inquiétude naturelle à son esprit ne lui avait pas permis de rester à Paris longtemps ; il se donnait à lui-même cette raison que son séjour pourrait fournir à Mme de Stael le prétexte d'une imprudence (2) ; à la fin du mois de mai, il était à Brévans, près Dôle, où il menait une vie monotone, mais, s'il faut l'en croire, assez heureuse (3). Il avait quitté Paris sans revoir Mme Récamier et il s'en excusait près d'elle par un billet charmant, un peu guindé peut-être, mais où les reproches eux-mêmes ont la douceur de caresses : « Vos projets sont vagues, lui écrit-il, et vous avez tour à tour du découragement quand vous êtes triste et de l'indolence quand vous ne l'êtes pas. Je ne me plaindrais cependant ni de votre découragement ni de votre

(1) Lettre du 7 mars 1808 (*Lettres de B. C. à sa famille*, p. 244).

(2) *Ibid.*, p. 246.

(3) *Ibid.*, p. 248. — « Benjamin fait à présent son bonheur et en trouve beaucoup à adoucir les vieux jours de son père. Il est tantôt ici, tantôt à Coppet. On lui a donné 100 louis de sa tragédie et on va l'imprimer. » Lettre de Rosalie de Constant à Ch. de Constant, du 26 août 1808 (Bibl. publ. de Genève, Mcc 18, 3^e carton).

indolence si j'étais près de vous, parce que la nature a mis dans tous vos défauts un charme particulier (1). »

Au mois de juillet, Constant était fixé à Coppet (2), d'où il continuait à marivauder par lettres avec Juliette; il achevait son *Wallenstein* et se félicitait d'une certaine amélioration que le voyage à Vienne avait apportée dans les sentiments de Mme de Stael; il s'inquiétait de savoir si Prosper de Barante était à Paris. Il questionnait avec discrétion son amie sur l'emploi de ce qu'il appelait fort joliment les « heures mystérieuses » et se flattait de pouvoir bientôt retrouver auprès de Juliette, toujours aux prises avec mille « nuances » de sentiments, le rôle de confident qu'il venait de jouer près d'elle (3).

Tous les pas que Constant fera désormais pour s'éloigner de Mme de Stael le rapprocheront de Mme Récamier sans que celle-ci, à coup sûr, l'eût désiré ou s'y fût prêtée. Avec Mme de Stael, nous savons, à n'en plus douter, comment il procéda; il mit une habileté infinie à éviter ou tout au moins à retarder la violence qu'il prévoyait. En juin 1808 (4), il épousa secrètement Charlotte à Brevans, devant un ministre protestant. Puis il étudia avec sa femme le meil-

(1) *Lettres de B. C. à Mme R.*, p. 2 et 3.

(2) On peut voir par la lettre du 12 juillet (1808) à Mme de Nassau (MÉNOS, p. 249 et suiv.) quel était, à cette date, l'état d'esprit de Benjamin. Cette lettre établit que Benjamin vient de voir Charlotte. (*Depuis plus de huit mois où je l'ai vue presque sans interruption, dans la solitude la plus complète.*) Il joue la comédie même vis-à-vis de sa tante et cependant il parle des engagements plus positifs qu'il vient de prendre, de la « dissimulation » qui lui est imposée et de sa « situation tellement compliquée ». — Suivant nous, Constant est déjà marié quand il écrit cette lettre, mais il cache son union avec le plus grand soin. Il faut lire d'ailleurs toute cette lettre.

(3) *Lettres de B. C. à Mme R.*, p. 3, 4, 5 et 6.

(4) Eug. Ritter (*Notes sur Mme de Stael*, p. 79 et suiv.) place le mariage en décembre, mais ses arguments ne nous ont point convaincu et nous maintenons la date si nette du carnet. Benjamin Constant a bien pu, dans un texte, confondre le 25 novembre et le 3 octobre (RITTER, p. 80), mais il eût confondu moins facilement dans son *Carnet* son séjour agréable de juin et son terrible voyage de décembre.

leur moyen de déclarer cette union. C'est bien à Sécheron, comme le déclare Sainte-Beuve, qu'eut lieu la conversation où tout fut révélé (1); mais cette entrevue n'eut lieu qu'aux environs du 10 mai 1809 (2). C'est à cette date seulement, le fait est sûr, que Benjamin Constant donna à Mme de Stael sa parole de ne pas révéler le mariage (3). Charlotte de Hardenberg avait consenti à rester seule à Brevans au lendemain de son étrange union; c'est le 15 décembre 1808 qu'après un séjour à Coppet, où il avait accepté de jouer un rôle dans *la Sunamite*, comédie de Mme de Stael, Benjamin Constant vint prendre à Brevans la femme qu'il avait bien quelque raison d'appeler sa « prisonnière ». Ce voyage, il l'avait fait à travers des neiges, ayant mis quatre jours à venir, malgré les huit chevaux attelés à son traîneau et les nombreux ouvriers occupés à déblayer sa route (4). On le voit, nous conservons pour le mariage la date fixée par le carnet; cet écrit que Constant réservait pour lui seul et qu'il ne pensait pas devoir donner un jour à son secrétaire est bien le document le plus sûr que nous ayons sur cette histoire si complexe; la date du 5 juin 1808 coïncide bien avec un séjour de Constant à Brevans (5); nous ne reculons que la date de la révélation à Mme de Stael (6).

(1) Nous nous fondons sur la lettre très explicite de B. C. à la comtesse de Nassau, qui est du 16 mai 1809 (*Lettres de B. C. à sa famille*, p. 308 et suiv.).

(2) Le 16 mai 1809, Rosalie de Constant écrit à Charles : « Benjamin est à Coppet. Ce séjour ne s'accorde pas avec ce que je sais de sa position. Tant de choses sont inexplicables dans ce monde! Souvent elles ne valent pas la peine d'être expliquées... » (Bibl. de Genève, Mcc n° 18, 3° carton.)

(3) *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 315. — Dans une lettre du 20 mai [1809], il dit : « Je ne puis consentir à violer ma parole dix jours après l'avoir donnée. »

(4) *Ibid.*, p. 288. — La lettre du 15 décembre 1808 à la comtesse de Nassau est bien d'un homme qui va se marier. Nous croyons qu'ici encore Benjamin trompe sa tante. Il dit dans cette même lettre : « J'ai peut-être trop le funeste talent de taire les faits... » N'est-ce pas un aveu?

(5) Une lettre à la comtesse de Nassau est datée : Brevans, 10 juin 1808.

(6) J.-H. Menos fixe le mariage au mois de décembre. (*Intro. aux lettres de B. C.*, p. 44.)

Benjamin passa les premiers mois de l'année 1809 à Paris. C'est alors qu'il livra au public son *Wallenstein* (1). Chateaubriand, un peu plus tard, allait donner ses *Martyrs*. Le 1^{er} mai, Benjamin écrit à sa tante : « Je marche directement (au port) à présent; mais il y a encore un banc à traverser. Nous prenons le parti le plus doux, le plus généreux, le plus délicat. Je ne répons point qu'il n'en résulte pas de peine momentanée; mais avec deux consciences tranquilles et deux cœurs qui s'aiment on se tire de bien des choses (2). »

Alors eut lieu la terrible entrevue de Sécheron près de Genève. Sainte-Beuve l'a racontée et, sur ce récit (3), nous n'avons aucune raison, cette fois, de le contredire. D'après lui, Constant envoya chercher Mme de Stael sans la prévenir des raisons qu'il avait de la demander. A l'auberge, Mme Constant est présentée à Mme de Stael, et, dans sa douleur mêlée de colère, ce qui « impatient le plus » Corinne, « c'est la fadeur allemande de cette personne à sentiments qui ne savait que répéter à satiété : « C'est que « Benjamin, voyez-vous, est si bon ! »

Ici le comique vient tempérer le tragique. Au lendemain de cet orage, Constant retourne à Coppet (4), sans doute

(1) J.-H. Menos. (*Introd. aux lettres de B. C.*, p. 291.)

(2) *Ibid.*, p. 306.

(3) *Causeries du Lundi*, XI, p. 439.

(4) De Coppet, le 15 octobre 1808, Benjamin Constant adressait à Rosalie cette lettre qui est encore inédite : « Que devenez-vous donc, ma chère Rosalie? Je n'ai pas eu un petit mot de vous, depuis trois semaines et vous m'avez laissé aller et revenir à Dôle, sans me donner un signe de vie. Mon voyage a été assez triste, à cause du temps affreux que j'ai eu pour aller et revenir. Je suis pourtant bien aise de l'avoir fait. Ma présence a été bonne à mon père et je l'ai calmé sur une chose qui l'avait jeté dans une agitation très fâcheuse pour son bonheur et sa santé. J'ai été obligé pour y parvenir de faire tout ce qu'il désirait, mais j'y étais décidé depuis longtemps et cela ne m'a rien coûté parce que rien ne coûte lorsqu'on a pris son parti. Écrivez-moi donc quelques mots. Je suis cloué ici par l'impression de *Wallstein* dont le premier acte est commencé... » *Bibl. publ. de Genève*, Mcc, 36^b. La date et l'indication d'origine sont de la main de Constant. — D'autre

pour surveiller la conservation de cette amitié que Mme de Stael a promis de lui garder. Charlotte s'est engagée à partir pour l'Allemagne et à ne rien ébruiter jusqu'au départ de Mme de Stael pour l'Amérique (1). « J'attends votre réponse, écrit Constant à sa tante, pour faire partir de Sécheron l'ange qui assure mon bonheur (2). » En attendant, l'ange, trainé d'auberge en auberge, supplie qu'on lui permette de prendre un appartement à Lausanne. Après avoir été séquestré dans les neiges de Brévans, il est gardé à vue dans Sécheron. La comtesse de Nassau déclare avec raison que c'est un roman de Mme Radcliffe (3); elle admoneste son neveu; mais lui, toujours inconscient, toujours prodigue de belles paroles, un peu effrayé de l'hostilité

part, le 14 octobre 1808, Rosalie de Constant écrit à Charles de Constant : « Je ne me plains pas de la dame de Coppet, mais tu t'adresses mal pour lui faire parvenir tes compliments. J'espère ne la revoir de ma vie; si elle entrerait dans un lieu où je serais, je m'enfuirais si loin qu'on ne me verrait pas de longtemps, quoique j'aime ses livres. J'ai même fait le vœu de ne jamais lire ce qu'elle écrit. Une femme qui se met dans la posture où je l'ai vue, qui se livre à des passions aussi désordonnées dégrade tout l'esprit qu'elle peut avoir. L'influence qu'elle continue à avoir sur le sort de Benjamin qui en souffre sans savoir s'en tirer ne me la fait pas aimer. Il doit être encore chez son père, auquel il fait toute sorte de bien et, comme tu le dis, il a beaucoup repris aux affections naturelles. » (Cf. J.-H. MÈROS, *Introd.*, p. 42.) — Citons encore Rosalie à Charles, 1^{er} novembre 1808 : « Benjamin reste esclave à Coppet, tout en détestant et méprisant sa situation. La dame continue à mettre la *Bible* en comédie et à l'y faire jouer des rôles qui l'exposent aux sarcasmes des spectateurs. Il faut encore l'y laisser et en prendre son parti. » — Le 13 décembre 1808, Rosalie à Charles : « Benjamin est chez son père; il va de là, dit-il, à Paris... Je le vois marcher sur un terrain fangeux où chaque pas fait rejaillir sur lui, quelque éclaboussure. L'autre jour, dans le comptoir de M. Hensch, à Genève, rempli de commis et de spectateurs, elle a eu une scène avec M^r d'Illens (?) qui lui doit de l'argent qu'il ne veut pas lui rendre. Elle lui a dit : Vous êtes un fripon. — Et vous, Madame, une c..., a-t-il répondu. — Non, Monsieur, on n'est pas une c... lorsqu'étant veuve on aime M. Constant. N'est-il pas affreux de voir notre nom trainé ainsi?... » (Bibl. publ. de Genève, Mcc n° 18, 3^e carton.)

(1) *Lettres de B. C.*, p. 309.

(2) *Ibid.*, p. 313.

(3) *Ibid.*, p. 312.

possible de Mme de Stael (1), à la fois faible et cruel, confondant souvent son honneur et son bonheur, il argue, il réclame le secret sur son acte et ne songe qu'aux moyens de retarder la déclaration publique de son union (2). Que de mystères et que de ruses! Mais nous avons là Benjamin tout entier, sans cesse victime de son inconséquence et, à coup sûr, bien moins à plaindre qu'à blâmer.

Quand on publiera, si on les publie, les lettres de Mme de Stael à Mme Récamier, on aura, en même temps que des renseignements précieux sur la vie de Juliette en 1808 et 1809, l'écho de la grande douleur que ressentit Corinne au cours de cette crise, dont elle ne se relèvera, peut-on dire, jamais. Au moment même où elle était le plus menacée par Benjamin, c'est de Prosper qu'elle était inquiète. Prosper de Barante était venu à Paris, en 1808, à la fois pour y faire imprimer son *Tableau du XVIII^e siècle* et pour savoir quelles chances il avait de quitter la sous-préfecture de Bressuire (3); il y était demeuré jusqu'à la fin du mois de décembre; son livre avait été édité; il s'était assuré les suffrages des critiques auxquels il attachait le plus d'importance. Mme de Stael et Benjamin Constant lui consacrèrent des articles dans les journaux (4). C'est le 13 février 1809 qu'il allait être nommé préfet de la Vendée, nomination qui le ramena encore à Paris. « J'avais vingt-six ans, écrit de Barante dans ses *Souvenirs*, c'était avoir marché assez vite dans ma carrière. Ce me fut un contentement tranquille. Je retrouve dans les notes où j'écrivais d'habitude le résumé de ma journée et ma disposition d'esprit comment je m'inquiétais que cette faveur me semblât obtenue par une renonciation à mes opinions et à mes amitiés. Je n'enten-

(1) J.-H. MEYER, p. 314.

(2) *Ibid.*, p. 316.

(3) *Souvenirs du baron de Barante*, I, p. 270.

(4) *Ibid.*, p. 287.

dais pas les sacrifier. Mais personne n'eut un tel soupçon (1). »

A Paris, Barante avait vu Mme Récamier. Mme de Stael s'inquiétait, prit ombrage de ces visites. Nous savons déjà à quel moment et à quel propos elles commencèrent. Dans cette période si touffue de la vie de Mme de Stael et de Mme Récamier, Barante lui aussi avait eu sa place et joué son rôle. Il nous faut en parler, car là aussi la malignité s'est exercée aux dépens de Juliette. M. Anatole France, qui paraît avoir vu les lettres de Mme Récamier à Barante, en a retenu quelques passages qui porteraient atteinte, selon lui, à la « sainteté » traditionnelle de Mme Récamier (2). Il cite, en particulier, un petit billet qu'elle aurait un soir glissé dans la main du jeune homme et dont il ne prétend pas d'ailleurs donner le texte exact.

Ces insinuations, ces réticences nous amènent à nous demander quelles furent au juste les relations de Mme Récamier et de Prosper de Barante. Quelques emprunts faits aux lettres de Barante nous en rendront compte en même temps qu'ils compléteront nos renseignements sur le groupe qui concentre notre attention. Mme Récamier et Mme de Stael elle-même s'en trouveront éclairées d'une nouvelle lumière (3).

Une première lettre, soigneusement datée de Breslau et du 7 février 1807 par la petite écriture fine de Barante marque le début de cette intimité. « Grâce à votre aimable mobilité, qui fait, comme nous disions, la naïve coquetterie, dit le jeune Prosper, vous me témoignâtes à mon départ, des regrets qui n'étaient pas bien vifs, mais, tels qu'ils

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, I, p. 289.

(2) Voir *Vie littéraire*, IV, p. 29 et suiv.

(3) Ces lettres, en partie non classées, sont dans les Arch. de M. Ch. de Loménie.

étaient, ils m'ont laissé un long souvenir. Je m'attendais tellement à vous quitter sans que vous vous en aperçussiez que je fus doucement surpris de vous entendre me dire adieu .. J'ai eu souvent des nouvelles d'une personne que nous aimons mais sans régularité ni exactitude. Cette personne et, en général, tous mes amis ont cru que je n'écrirais pas; cela était injuste... »

Un an après, à la fin de 1808, Prosper est à Tours d'où, le 15 décembre (1), il s'apprête à partir pour le Poitou.

Vous devriez, dit-il à Juliette, venir à Bressuire; vous n'y seriez point malheureuse. Pourquoi cette proposition est-elle absurde? Qu'il serait doux pour moi qu'elle fût raisonnable!... Je vous prie de me garder votre aimable confiance. Encore qu'elle n'ait pas beaucoup d'abandon, elle m'a rendu heureux... Je voudrais bien trouver une lettre de vous à Bressuire, d'abord pour savoir de vos nouvelles et puis pour épier dans vos paroles ce que vous aura fait mon départ et s'il vous a laissé quelque vide. On ne peut croire que l'on vous soit nécessaire. Vous pouvez facilement remplacer le degré d'affection que vous accordez. Quand on risque si peu, il n'y a pas besoin de choisir celui à qui on se fie...

Le 18 décembre (2), nouvelle lettre :

Je suis arrivé hier, Madame, et aujourd'hui, je reçois une lettre de vous. Merci de cette aimable exactitude. J'aurais bien voulu que cette lettre eût un peu plus de familiarité. Monsieur, tout sec, m'a un peu chagriné; mais enfin vous m'avez écrit, vous m'avez donné cette marque de votre doux souvenir, merci. Vous dites aussi que je vous manque en quelque chose et, quoique vous le disiez dans le langage de la politesse, je le prends pour de l'amitié. Elle m'est bien due, allez; je défie tous les princes de la maison de Prusse en fait d'attachement sincère, de desirs réels pour l'avenir et de soumission complète à un charme tel que je ne le soupçonnais pas... Je n'ai rien reçu de Coppet. Je tiendrai ma promesse. Écrivez

(1) Cachet de la poste : 18 décembre 1808.

(2) Le cachet de la poste porte : 25 décembre 1808.

donc ; cela est mal de ne pas écrire. On vous croira coupable et cela est bien injuste, car vous n'avez pas songé à l'être. Vous assurez même que je ne le suis pas (1)...

La lettre du 7 janvier (2) ne compromet pas Juliette davantage, il n'y est question que d'amitié.

Je vous remercie, Madame, d'avoir songé que votre lettre avait pu m'affliger. Vous avez vu que j'y avais été sensible et je pense que vous ne vous serez pas étonnée de me trouver un peu de chaleur sur l'opinion que vous pouvez avoir de moi. Je n'ai pas eu la présomption de croire que c'était une disposition passagère. Pourquoi peut-il y avoir des révolutions dans une amitié tranquille et bien réglée ? Il faut du moins en recueillir les avantages. Dans un sentiment plus vif, le retour au calme console bien des orages. L'amitié n'a pas tant de moyens pour réparer... Je n'ai pas eu de nouvelles lettres de Genève. Il sera singulier que ce soit un ouvrage imprimé qui ait changé l'affection de Mme de St[ael] en un ressentiment que je crois assez vif. Je continue à être fort blessé du motif qu'elle suppose à mon silence sur M. Necker. Il est permis, et surtout à elle, d'être orgueilleux pour son père. Mais, cependant on pourrait supposer, à toute force, qu'il est possible d'avoir une opinion différente. Point du tout, elle aime mieux croire que j'ai voulu, par cette omission, faire ma cour au pouvoir...

En février 1809 (3), nouvelle lettre plus nette encore.

Vous avez tort, madame, mais à quoi sert de vous le dire et de chercher à vous le prouver ? Vous jetez de la glace à pleines mains sur un sentiment qui avait pour moi tant de charme et qui eût disposé de moi, s'il avait pu vous toucher. Vous avez chassé de vos lettres tout reste d'intimité et de confiance... Enfin, vous le voulez ainsi. Vous privez mes pensées d'une direction douce et agréable... Mais, croyez-moi, jamais personne n'a eu pour moi un attrait plus vif. Je le sens encore, bien que vous ayez travaillé à me décourager. Quand je lis ces lettres pleines d'une amitié spirituelle et polie, qui rejettent à mille lieues toute idée de sentiment, j'aperçois derrière cette figure si belle

(1) Tous ces extraits sont inédits.

(2) Cachet de la poste : 23 janvier 1809.

(3) Date donnée par les deux cachets de la poste.]

et si douce, cette grâce et cette simplicité dans les manières et dans les paroles et, en dépit de vous, je me sens pris tout à fait... Mme de St. continue à être offensée et offensive. Je finirai par m'accoutumer à ce commerce d'amertume et elle me trouvera insensible à son ressentiment qu'elle prodigue sans mesure... J'ai la tragédie de Benjamin... J'ai toujours trouvé que vous et je dirai peut-être même Mme de St. ne sentiez pas assez l'esprit et l'amabilité de Benj[amin]... »

Barante s'affligeait lui aussi de savoir Mme Récamier triste et découragée, en proie à des douleurs vagues et à de l'ennui.

Ce sont, écrit-il, les plus lourdes de toutes (1). C'est alors qu'on dit : Ah ! le bon temps, j'étais bien malheureuse. Ce souvenir de Montreuil, de ce premier commencement d'une petite époque douce et heureuse, est encore meilleur pour moi que pour vous... Je n'ai point cessé de recevoir des lettres de Mme de St. et d'y répondre. Elle commence à se montrer plus adoucie. J'aurais souffert de voir de l'inimitié succéder à la relation de sentiment qui a si mal réussi à elle et à moi. Mme de St[ael] se plaint de votre silence. Elle dit que vous la boudez et que c'est toujours la puissance qui garde rancune. Je crois que vous feriez bien de lui écrire. Vous êtes bien loin d'avoir des torts avec elle. J'en suis assurément témoin. Vous n'y avez pas même songé. Il est vrai que vous y avez eu peu de mérite, mais enfin il en est ainsi...

Barante pria Mme Récamier de ne point envoyer ses lettres à Mme de Stael.

Elles lui feraient peut-être de la peine, mande-t-il à Juliette (2). Elle y verrait que j'ai désiré ce que je n'ai pu obtenir et, comme c'est seulement du second point qu'il vous importe d'être justifiée, c'était vos lettres qu'il fallait offrir pour servir de preuve sans réplique. Je suis bien affligé de vous voir tourmentée et agitée à ce sujet, mais n'y ajoutez pas la légère contrariété de me croire mécontent. Il faudrait avoir des droits pour l'être... Vous m'avez montré de la bonne amitié, de la confiance ; je vous en remercie mille fois. De plus doux souvenirs pourraient s'atta-

(1) Lettre du 7 février. Cachet de la poste : 13 février 1809.

(2) Lettre du 10 février. Cachet de la poste : 15 février 1809

cher à vous; mais ceux-là me seront toujours chers et je compte que ce ne sera pas une jouissance de souvenir seulement et que je pourrai jouir encore du plaisir de votre intimité. Je m'efforcerai de ne pas aller plus loin que vous ne le voulez... J'ai avoué à Mme de St. que mon séjour à Paris n'avait pas eu pour moi d'autre plaisir que de vous voir tous les jours. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans plus de détail. Écrivez-lui doucement et amicalement...

L'incident fut vite terminé; le 20 février, Prosper en donne l'assurance à son amie :

Mme de St[ael] m'a écrit une lettre aimable pour vous. Votre premier mot l'a tout à fait calmée. Vous êtes puissante sur tous et chacun cède à un mot d'amitié de vous (1)...

Bientôt, Barante eut un grand chagrin; il perdit un jeune frère qu'il aimait tendrement. « Dans cette circonstance, déclare-t-il à Mme Récamier, Mme de St[ael] a été d'une perfection de bonté et d'intérêt qui me donne du repentir d'avoir été si irrité de ses reproches. Je vois aussi, Madame, que des relations plus douces se sont rétablies entre elle et vous. Ce voyage de Genève dont vous parlez est sûr pour moi. Je voudrais que vous y fussiez aussi déterminée. Mais j'irai de bonne heure... »

Les fragments que nous venons de citer nous paraissent ne laisser aucun doute sur la nature des sentiments qui lièrent Mme Récamier à Prosper de Barante. Il n'y eut rien de plus entre eux, on le voit, qu'une amitié et même fort réservée de la part de Juliette. Elle mit tous ses soins à calmer des ardeurs auxquelles elle ne voulait pas répondre et, comme il le lui dit à mainte reprise, elle ne fit rien pour justifier les soupçons dont l'expression lui arrivait de Coppet.

Juliette offrit de communiquer les lettres de Prosper à Mme de Stael, qui refusa, et qui, le 9 février, écrivait à son

(1) Cachet de la poste : 24 février 1809.

amie pour s'excuser : « J'ai tort, lui disait-elle, et, quand j'aurais raison, rien ne vaut parmi les autres sentiments celui que vous daignez me montrer. Je ne veux point voir les lettres de Prosper ; je ne veux rien qu'un retour de votre affection... Si vous me retiriez du sentiment qui a fait toute ma consolation depuis trois années, je sens que la vie aurait perdu pour moi le dernier charme que l'exil ne m'avait pas ravi ; écrivez-moi une lettre qui me rassure. Vous êtes si aimée, si digne de l'être qu'on n'ose se flatter de tout ce que votre cœur a de tendre pitié et je me crois oubliée de vous parce qu'il me semble que je devais l'être, mais la douce surprise de votre ravissante lettre m'a causé une émotion que je ne puis vous peindre. Je vous écrirai par Auguste qui part pour Paris, mais je ne voulais pas une heure de retard pour vous embrasser à genoux, pour baiser vos jolis pieds et vous demander de pardonner à la susceptibilité du malheur. Pardonnez-moi aussi de regarder comme impossible qu'on puisse vous voir et ne pas vous aimer. Cette intime conviction vient de mon cœur encore plus que de l'admiration du monde (1). » Une lettre du 15 février semble indiquer que Mme Récamier avait marqué un peu de mécontentement et, en tout cas, que la correspondance des deux amies s'était ralentie.

... Mandez-moi, écrivait Mme de Stael, comment vous trouvez Benjamin pour lui et pour moi, ce qu'on a dit de *Vallstein* (*sic*), du p^e de Ligne, etc. Enfin, rendez-moi cette correspondance où vous donniez tout, mais où j'étais si heureuse de tout recevoir. Nous sommes toujours en querelle, Prosper et moi, sur son incroyable silence sur mon père dans son discours. Qu'en pensez-vous ? Engagez notre baron de Voght à venir à Coppet cet été. C'est un homme qui relève ma vie à un degré que vous concevez, puisque nous avons aussi le rapport ensemble de l'aimer beaucoup. Qu'est-ce que c'est que le roman de

(1) Lettre inédite, autographe. Ms. de M. Ch. de Loménie (n° 118).

Mme de Chevreuse? Enfin, il y a trois mois que je ne cause pas avec vous et je donnerais tout du reste de ma vie pour quelques jours à présent (1).

Dans les premiers mois de 1809, Prosper de Barante avait fait une apparition de trois jours à Genève (2); il venait de perdre son plus jeune frère et il était accouru près de son père pour le consoler un peu. Mme de Stael le vit : « En parlant de vous avec Prosper, écrivait-elle le 14 avril à sa chère Juliette, j'ai appris une preuve de votre amitié qui m'a profondément touchée; je ne veux pas la rappeler maintenant, mais elle est bien gravée dans mon cœur... Engagez Benjamin, je vous prie, à partir maintenant pour venir me trouver; il m'a fait assez de peine cet hiver pour qu'il vienne me consoler... J'ai revu Prosper avec les mêmes sentiments qu'il y a dix-huit mois; il m'a semblé qu'il avait gagné encore comme mouvement de conversation. Mandez-moi ce qu'il vous aura dit de son séjour et je vous en supplie, chère Juliette, ne mettez rien entre nos deux cœurs; j'ai un tel penchant, une telle reconnaissance, une si haute idée de vous que je me désole quand vous mettez une épine entre mon sentiment pour vous et ma confiance en vous. » Puis, à la fin de la même lettre : « Personne ne peut se faire l'idée de ce que c'est que l'exil, c'est l'hydre aux cent têtes en fait de malheur (3). »

Il y a des malheurs plus grands que l'exil encore. Mme de Stael dut le sentir cruellement lors de cette entrevue de Sécheron que nous avons racontée et que nous avons placée aux environs du 10 mai 1809 (4). Est-il permis de dire que,

(1) Lettre inédite et autographe, datée du 15 février (n° 116 du ms. Ch. de Loménie).

(2) *Souvenirs du baron de Barante*, I, p. 290.

(3) Lettre inédite et autographe datée du 14 avril. Ms. Ch. de Loménie, n° 103.

(4) Une lettre de B. C. datée par Menos : 27 juillet 1809, dit (p. 345) : « Depuis un mois, Mine de S. sait mon mariage... » Mais cette lettre dans le ms. porte seulement : ce 27. Le reste de la date est conjectural.

malgré tout, l'aptitude singulière de Mme de Stael à se répandre hors d'elle-même et, plus précisément, la variété des sentiments qui, vers ce temps, partageaient son âme durent amortir un peu pour elle le rude choc de la révélation ? Nous avens vu Benjamin Constant retourner à Coppet au lendemain de cet éclat.

Le 7 juin 1809, Mme de Stael arrivait à Lyon « avec son fils Auguste, quelques aides de camp et toute sa maison (1) ». Elle venait pour assister aux représentations de Talma. Le commissaire général de police à Lyon, qui donne ces renseignements, ajoute : « Je n'ai pu encore réunir les passeports des *Messieurs* qui l'accompagnent, j'aurai l'honneur d'en adresser demain la liste à Votre Excellence. Je crois avoir aperçu parmi eux M. Benjamin Constant (2). » Constant était en effet à Lyon ; il avait amené avec lui Charlotte (3) ; il écrivait, non sans raison, à sa tante : « Je dois au ciel de m'avoir donné une femme dont l'esprit est capable de tout partager (4) » et, pour justifier sa conduite, il ajoutait : « Ce que j'ai découvert par des expériences réitérées et surtout par une dernière, c'est que j'étais beaucoup plus fort en présence qu'en absence (5)... » Avec la même sérénité dans l'inconscience, il continuait à déclarer qu'il avait pour lui « la raison, le droit et le devoir (6) ». D'ailleurs, Charlotte ne resta que peu de jours à Lyon ; elle gagna Paris pour y attendre de nouveau, conformément à son habitude (7). Au milieu des mensonges de Constant, il est assez difficile de se retrouver et de reconnaître la vérité. C'est cependant à ce

(1) Sismondi était du voyage. — Cf. ses *Lettres à Mme d'Albany*, p. 89 et suiv.

(2) Arch. nat., F⁷ 6331, cité par H. WELSCHINGER, *La Censure sous le premier Empire*, p. 344.

(3) *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 320.

(4) *Ibid.*, p. 321.

(5) *Ibid.*, p. 322.

(6) *Ibid.*, p. 322.

(7) *Ibid.*, p. 323.

moment, suivant la plus grande vraisemblance, que Charlotte tenta de s'empoisonner, comme le *Carnet* l'avoue, comme Sainte-Beuve le raconte avec malice (1) et comme il est facile de l'admettre.

Mme Récamier vint, au milieu de ces circonstances, rejoindre Mme de Stael à Lyon. Elle « est arrivée hier soir, dit un rapport de police du 19 juin; elle vient ici pour Mme de Stael qu'elle doit suivre à Coppet (2) ». C'est peut-être à cette date qu'il faut rapporter ce billet inédit de Corinne :

Chère amie, je vais donc vous voir — j'en ai l'émotion la plus vive, je m'inquiète de votre santé. Pourquoi Aix! Enfin, nous allons causer. Camille vous dira que je suis à la campagne jusqu'à neuf heures. — Je passe à deux heures à votre porte. Arriveriez-vous aujourd'hui? Je serai ce soir à l'hôtel d'Europe à vous attendre. — J'aurais voulu que vous logeassiez dans le même hôtel que moi. — Chère Juliette, je crois rêver le bonheur de vous revoir. Mille tendresses à notre ami. Dimanche à deux heures (3).

Il semble, d'après ce billet, que Mme Récamier eût eu d'abord l'intention de se rendre à Aix; mais les deux amies se retrouvèrent bientôt ensemble à Coppet, réconciliées après ces difficultés passagères et désireuses, l'une et l'autre, de reprendre un peu de calme et de paix.

Au cours de cet été 1809, on joua *Phèdre* à Coppet et Mme Récamier consentit à interpréter le rôle d'Aricie. Sa nièce reconnaît qu'elle n'eût dans ce rôle « qu'un succès de beauté » et qu'elle en conserva un souvenir assez pénible (4). Au contraire, le Neuchâtelois Gaudot, que nous avons déjà rencontré et qui avait assisté à la représentation, fait le plus

(1) *Causeries du Lundi*, XI, p. 439 et 440.

(2) Arch. nat., F⁷ 6331, cité par WELSCHEGGER, *La Censure sous le premier Empire*, p. 345.

(3) Billet autographe. Arch. de M. Ch. de Loménie, n° 100 du ms. : *Lettres de Mme de Stael*.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 152.

grand éloge de cette Aricie d'un jour. S'il l'en faut croire, M. de Sabran fut détestable en Hippolyte, car il portait « la galanterie et la finesse françaises » « jusqu'à l'excès et à la grimace ». Auguste de Stael avait « l'air parfaitement vieux » en Thérémène. M. de Prangins, en Thésée, dominait de sa haute taille les autres acteurs « tous remarquablement petits ». Mme Récamier, en Aricie, était délicieuse. « C'est, dit Gaudot, le triomphe de la nature sur l'art; car comment se défendre de trouver bien un bel objet que la douceur, la simplicité, la modestie, la séduction et une teinte légère de mélancolie mettent dans tout son jour? » Il est inutile presque de dire que Mme de Stael jouait le rôle de Phèdre, où elle excellait (1).

Le prince Auguste, désespéré, écrivait à Mme Récamier une lettre de rupture (2) :

Après m'avoir si indignement trompé et avoir rompu les sermens les plus solennels que l'amour pouvoit inventer, vous osez, lui disait-il, accuser ma conduite envers vous! Parce que ma fierté ne m'a pas permis de m'abaisser à vous faire des reproches, vous me croyez indifférent ou cherchant le bonheur dans d'autres sentimens. Malheureusement je n'ai pas encore pu parvenir à cette indifférence que je désirerois tant d'avoir et je ne coñais d'autres distractions que celle d'être aussi utile à ma patrie que les circonstances me le permettent... Je sens, malheureusement trop tard, que nous n'étions pas faits pour être heureux l'un par l'autre. Je n'aurois pu être heureux avec une femme qui sait feindre des sentimens qu'elle n'a peut-être jamais éprouvée, et qui met les convenances au-dessus de la moralité... Je vous prie de ne plus m'écrire; vos lettres me font trop de mal. — Adieu, pour la dernière fois.

(1) Ph. GODET, *Hist. littéraire de la Suisse française*, p. 420.

(2) Du 13 juillet [1809]. Arch. Ch. de Loménie.

CHAPITRE IX

LE SÉJOUR A CHAUMONT-SUR-LOIRE

(De septembre 1809 à juin 1811.)

Retour de Mme Récamier à Paris. — Coquetterie ou bonté. — Lettres de Mme de Stael et de Mathieu de Montmorency. — Mlle Amélie Cyvoct. — *Les Souvenirs* de Sophie de Barante et de Chamisso. — Amour d'Auguste de Stael pour Mme Récamier. — Mme de Stael et Prosper de Barante. — Le séjour à Fossé. — Mme Récamier est chargée d'obtenir l'approbation de la censure pour *l'Allemagne*; échec de ses démarches. — Désespoir de Mme de Stael. — Destitution de M. de Barante. — Mme Récamier se décide à partir pour Coppet.

Ballanche, dans sa *Biographie* inédite de *Mme Récamier*, nous donne sur la vie de Juliette à Paris aux environs de 1810 des renseignements qui nous font comprendre pourquoi les rigueurs de l'Empire allaient bientôt l'atteindre. « Les illustrations de l'ancienne et de la nouvelle France, nous dit-il, semblaient chercher chez elle un terrain neutre et bienveillant; et même plus d'une fois, à cette époque singulière où les plus grandes destinées étaient à chaque instant ébranlées, on vit des rois et des princes ne pas craindre de s'y trouver avec des hommes de tous les régimes et de toutes les opinions. Auprès d'elle, les prétentions devenaient inoffensives et les souvenirs se dépouillaient de leur amertume. Elle recevait tous les vaincus, elle restait fidèle à tous les opprimés. C'est chez elle que se rencontraient et les Montmorency, dont Mme de Stael a consacré la courageuse indépendance; et Camille Jordan, qui s'était montré déjà si noble orateur, si généreux citoyen; et le duc d'Abrantès, brave entre les braves; et Bernadotte, général aventu-

reux qui devait bientôt (1) monter sur le trône d'un roi aventureux... »

Un homme qui apercevait tout, qui ne négligeait rien, pour qui tout ce qui n'était pas une complète abnégation était une audacieuse résistance... comment pouvait-il s'expliquer une telle réunion auprès d'une personne que la fortune avait abandonnée avec tant d'éclat? Ce n'étaient plus les fêtes de luxe qui appelaient auprès d'elle toutes les distinctions de l'Europe. Le prince d'Orange, actuellement le roi des Pays-Bas; celui qui allait être le roi de Bavière; le prince de Mecklembourg, frère de la belle reine de Prusse; Masséna et le prince Eugène continuaient de venir dans une maison maintenant dépouillée de tout son faste. Les ministres mêmes du dominateur du monde s'échappaient de sa cour et venaient se délasser dans le sein d'une société qui leur plaisait plus; et le dominateur du monde disait avec humeur : « Depuis quand le conseil se tient-il chez Mme Récamier? (2) »

Sur la vie de Mme Récamier depuis son retour de Coppet jusqu'à son départ pour Chaumont-sur-Loire, nous avons aussi des renseignements par les lettres de Mme de Stael et de Mathieu de Montmorency. Le tendre et dévot Mathieu lui donnait à nouveau de pieux conseils. Mme de Stael songeait à s'embarquer pour l'Amérique. Son fils (3) Auguste

(1) C'est en août 1810 que la diète de Suède désigne Bernadotte comme successeur présomptif de Charles XIII.

(2) Ouvr. cité, p. 72, 73, 74.

(3) Voici quelques fragments de lettres d'Auguste de Stael à Mme Récamier : « Comment voulez-vous que je ne sois pas abimé de tristesse? Cette cloche, cette petite poste, tout me fait si mal! J'étais si bien destiné à passer ma vie avec vous.... et maintenant un horrible déchirement de cœur, plus d'espérance, plus d'avenir. Votre situation m'abime le cœur, j'ai pitié de moi aussi. Tout, mon Dieu, tout plutôt que d'être séparé de vous! » — Autre lettre, également sans date : « Adélaïde, chère Adélaïde, il faut que chaque jour apporte une nouvelle peine. Quelle cruelle situation! Je reçois une lettre de ma mère où elle me mande que le préfet de Genève lui a fait dire que M^r Schlegel était suspect au gouvernement et qu'il falloit qu'il s'en retournât en Allemagne, et ensuite que pour elle, elle feroit bien de ne pas aller dans les villes voisines de Coppet parce qu'elle se feroit considérer comme étrangère et que peut être elle s'ôteroit par là la faculté de venir à Genève. — Vous voyez quelle atroce persécution jusques

s'était, à son tour, épris de Juliette. Un peu remise, semblait-il, de la grande crise qui l'avait bouleversée et au cours de laquelle elle avait perdu ses dernières espérances de bonheur, Mme Récamier se trouvait replacée dans les conditions si particulières d'existence où nous l'avons déjà trouvée. En dehors de ses amitiés, elle n'avait auprès d'elle aucune de ces affections simples et profondes qui fixent le cœur et donnent une direction à la vie. Aussi effeuillait-elle autour d'elle, d'une main légère, ce qui lui restait de tendresse. C'est ce que l'on a souvent appelé sa coquetterie, et le mot serait juste s'il ne supposait une certaine dureté d'âme, un égoïsme réfléchi qui sont précisément tout le contraire du caractère de Mme Récamier. Elle continuait à recevoir des hommages, des conseils et des confidences comme le montrent les quelques lettres que nous allons citer.

De Mme de Stael.

Ce 28 septembre (1809).

Je ne vous écris pas, chère amie, parce que, d'après le calcul du Baron, je crains que ma lettre ne reste à Chaumont et que je

dans les moindres choses; ce qui concerne Schlegel a surtout fait une horrible peine à ma mère; elle me paroît complètement décidée à partir.... Grand Dieu! que je souffre et que je vous aime! Venez, je vous en conjure, je vous le demande à genoux, vous qui êtes un ange du ciel. » — Autre lettre, également sans date : « Mais dites-le-moi donc vous même! Quelle est la puissance magique que vous avez sur moi; je vous aime sans espérance. J'ai contre vous une sorte d'indignation, je voudrais mille fois ne pas vous aimer, et toujours je sens que vous seule êtes dans mon cœur, et que vous serez toujours ma première, mon unique pensée dans ce monde. » — Autre lettre, également sans date, mais de 1810, car il y est question des réceptions de Fossé et le cachet de la poste prouve que la lettre a passé par Blois : « Je n'ai pu que relire vos promesses et regarder vos cheveux. — J'ai manqué être furieux, j'avois trouvé une petite poste de vous, à M. de B. Mais heureusement elle n'étoit qu'un peu aimable. Quand vous êtes là pour m'appeller Bartolo et pour vous moquer de ma maussaderie c'est encore du bonheur. Mais l'absence rend tout si amer!.... Oh oui, Juliette, je suis à vous pour cette vie et pour l'autre, ce que j'ai dans le cœur pour vous est sacré et inaltérable.... »

n'aie écrit pour les habitants de cette ville; mais je vous adresse à Paris et mes regrets et mes tendresses. Adieu.

Je vous (1) écrirai aussi plus en détail à Paris mais je veux vous remercier, chère angélique belle, de votre aimable et touchante lettre. Le baron nous a fait un récit détaillé de vos aventures; jugez s'il nous intéressait. Que n'êtes-vous revenue avec lui? Vous n'êtes pas capable de ménager de si jolies surprises. Le baron nous a rassurés sur votre trajet ultérieur. Il vous a remise en bonnes mains près de M. Camille Jordan et il ne fallait pas moins que toute sa sagesse pour me guérir de mon inquiétude. Mais je m'inquiète même de ce que vous deviendrez à Paris; entre Mme de Marmont, Mme de..., je ne sais trop ce que vous deviendrez et mon imagination a besoin de positif sur ce qui vous concerne. Je vous aime encore plus que je ne vous adore. Vous avez sanctifié la coquetterie même qui ne paraît plus en vous que du prosélytisme. Adieu, cher ange du ciel, ne vous envollez pas comme un papillon. On vous regrette et l'on vous aime ici à qui mieux mieux (2).

De Mathieu de Montmorency.

Montmirail, le 14 janvier 1810 (3).

Savez-vous que j'avais presque la confiance téméraire que vous m'écrieriez, peut-être la première, quelques lignes bonnes et aimables qui charmeraient ma solitude, consoleraient ma peine et, pour produire plus sûrement ce double effet, me donneraient de bonnes nouvelles de vous-même, de l'état de cette âme que j'ai laissée encore partagée et irrésolue, mais toujours digne de goûter ce qu'il y a de meilleur. J'espérais au moins que, si je n'avais pas de vos nouvelles directement, il en arriverait dans ce château dont je pourrais recevoir par communication un peu de bien. Il me semble que, dans les premiers jours, un homme que vous avez su promptement apprécier avec un grand tact d'esprit et de cœur m'a dit avoir reçu une petite lettre particulièrement aimable pour lui mais qui parle peu de

(1) De la main de Mathieu de Montmorency.

(2) Lettre inédite (Arch. de M. Ch. de Loménie). Le cachet de la poste porte : 9 octobre 1809. La lettre vient de Genève.

(3) Le cachet de la poste porte : 16 janvier 1810.

vous. C'est ce vous qui intéresse particulièrement les amis que vous avez dans ce canton ; ceux-là se piquent de ces sentiments vraiment profonds qui repoussent tout mélange d'égoïsme et de personnalité ; ils veulent à tout prix et ne craindraient pas d'acheter par tous les sacrifices permis votre bonheur vrai, durable, le seul digne de vous, le seul qui n'ait ni fin, ni repentir. L'impatient Sosthènes est tenté de s'inquiéter beaucoup de votre silence ; il a peur que vous ne soyez malade ou livrée à quelque distraction dont nous ne serions pas contents. Moi, avec mes droits et mon expérience de plus ancien ami, je me livre à quelques conjectures moins prononcées. J'espère bien que, si vous aviez été indisposée, vous n'auriez pas eu le tort réel de ne pas nous le faire savoir au moins par quelque main tierce. Je donne une juste part à une certaine paresse d'écrire que je vous connais anciennement. Mais, tout en calmant, tout en combattant ces impatiences d'une jeune amitié, je vous avouerai que je ne suis pas sans quelque crainte sur les effets journaliers de cet entourage de futilités qui ne vaut rien pour vous et vaut bien moins que vous. Quand vous n'avez rien lu de sérieux dans votre journée, que vous avez trouvé à peine quelques moments pour réfléchir et que vous passez le soir trois ou quatre heures dans un certain atmosphère, contagieux de sa nature (*sic*), vous vous persuadez alors que vos idées ne sont pas arrêtées, qu'il faudrait recommencer un examen qui doit avoir été fait une fois et être ensuite posé comme une base fixe qu'il n'est plus question d'ébranler. Vous vous découragez et vous effrayez vous-même. Ah ! je vous supplie, au nom du profond intérêt dont vous ne doutez pas, au nom de ma triste et trop personnelle expérience, de ne pas vous laisser aller à cette mauvaise disposition. Gardez-vous de reculer ; vous en seriez un jour inconsolable. Cela ne suffit même pas. Avancez, pas bien vite, si vous ne vous en sentez pas la force, mais au moins quelques pas en avant. Croyez aux vœux les plus tendres et, en même temps, aux conseils les plus sages. J'espère que vous n'avez pas oublié la promesse d'une demi-heure par jour d'une lecture suivie et sérieuse. Ces deux conditions sont indispensables et celle aussi de quelques moments de prière et de recueillement. Est-ce trop demander pour le plus grand intérêt de la vie, on pourrait dire pour l'unique ? J'avais d'abord espéré aller vous porter moi-même cette semaine mes discours sévères, mais je crois que ma fille me retiendra ici jus-

qu'au 24 et que j'aurai le temps d'y recevoir votre réponse. J'ai employé mes premiers moments à faire part de mon malheur aux amis absents avec lesquels je n'avais pas eu la consolation, comme ave vous, de quelques moments d'entretien, Camille, notre amie, etc. Dites-moi ce que vous savez de celle-ci. Vous n'êtes jamais oubliée dans tout ceci, jamais par moi, qui vous renouvelle mes plus tendres hommages. M. (1)

De Mme de Stael

14 janvier 1810 (2).

.....
 Vous êtes une personne qui, dans un autre temps, auriez été citée comme les femmes du siècle de Louis XIV et votre beauté a peut-être empêché qu'on ne découvrit assez tôt tout le reste. Votre caractère et votre esprit sont aussi vous que cette éblouissante beauté.

Benjamin m'a signé qu'il serait ici le 1^{er} de février sous peine, dit-il dans sa promesse, de manquer à l'honneur; j'imagine qu'il viendra après qu'il aura passé quelque temps ici. J'irai sur la route de mon embarquement et j'espère qu'on m'y laissera vous voir; je suis fâchée de m'être adressée à M, de Champagny. La lettre directe eût mieux valu; j'espère aussi quelquefois confusément de mon ouvrage. Enfin, je remets mon sort entre les mains de Dieu, mais il faut que je vous voye et que je parle encore longtemps avec vous (3). Il me semble que je pénétrerai mon âme de vous comme les Indiens du soleil; il m'en restera pour quelque temps après m'en être éloignée.

Mon fils m'écrit des hymnes sur vous; c'est dommage, chère amie, que nous ne puissions pas être votre (*mot en partie arraché par une déchirure*). Nous le serions tous jusqu'à la mort. Écrivez au baron de Voght; il se plaint d'être oublié. C'est un homme (*mot illisible*). Au degré où il aime, c'est encore beaucoup. Adieu.

(1) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie. N° 24 des lettres de M. de Montmorency). L'adresse porte : Madame Juliette Récamier, rue Basse-du-Rempart, à Paris.

(2) Cette date est donnée par le cachet de la poste.

(3) Mot très douteux.

ma Juliette ; je vous serre contre mon cœur, qui vous a dû depuis trois ans les seuls jours pendant lesquels il a respiré (1).

De Mathieu de Montmorency.

Dampierre, le 6 mars 1810.

Je voulais ne pas vous importuner d'une lettre pour quelques jours seulement d'absence et j'espérais aller passer quelques heures ce soir avec vous et conclure ensemble qu'on pouvait finir son carnaval, même *sans un bal de l'opéra*, et ne pas perdre une seule jouissance mais au contraire en retrouver quelques-unes de plus au fond de son cœur et se sentir mieux disposé le lendemain matin pour cette cérémonie des cendres, pleine de pensées vraiment sublimes. C'est Sosthènes, au lieu de moi, qui aura l'avantage d'aller finir avec vous son carnaval et vous porter ces bonnes paroles qui sont vraiment raisonnables... Il me semble que j'ai toujours bien des choses à vous dire et que ma sévérité trouve une extrême douceur à vous parler de cette voie du véritable bonheur, où j'aimerais tant à vous voir marcher à grands pas. Donnez toute préférence, vous avez grande raison, à cet homme éminemment doux avec qui vous vous accordez si bien. Mais croyez-le, faites ce qu'il vous conseille, ce qu'il pense convenir à votre position. Adieu, si vous avez le courage de m'écrire quelques mots, parlez-moi de Prosper, de ses dispositions actuelles et dites-moi s'il part bientôt. Je serais bien fâché de ne pas le voir avant son départ. J'ai promis d'avoir encore une grande conversation avec lui ; je ne vois pas arriver sans une sorte d'effroi cette époque décisive pour le bonheur de notre amie. Je serai bien occupé d'elle d'ici à Pâques et de vous aussi. Je ne saurais renoncer à l'espérance que cette époque de Pâques sera tout à fait heureuse et décisive pour vous. Adieu encore, je compte que vous aurez déjà fini et remis à M. Hochet l'intéressant manuscrit (2).

(1) Lettre inédite, d'après l'original à M. Ch. de Loménie. La lettre est expédiée de Genève. Adresse : Madame J. Récamier, rue Basse-du-Rempart de la Magdelaine, n° 32, à Paris. N° 112 du recueil.

(2) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie). Adresse : Mme Récamier. N° 25 du recueil des lettres de M. de Montmorency.

De Mme de Staël.

Ce 22 mars.

Dites-moi donc, ma chère, pourquoi je n'ai pas un mot de vous; je vous avais écrit une lettre dont j'attendais une réponse et j'ai été toute désappointée de votre silence. J'espère cependant qu'il n'y a rien de changé à vos projets et que, dans cinq ou six semaines, je vous verrai. Mais, quand il y a longtemps que vous ne m'avez écrit, je crois que le bien de votre amitié m'est ravi, car c'est un bonheur inattendu et que ma situation met bien à l'épreuve. Vous ne pouvez vous faire une idée combien je suis triste et souffrante; il s'élève dans mon âme à l'approche de ce départ des orages dont je n'avais pas moi-même l'idée et je ne sais ce que je deviendrai. Néanmoins, croyez-moi, cela est indispensable. L'idée trop douce à laquelle j'avais laissé aller mon cœur me paraît tous les jours plus impossible et je me trouverais bien égoïste de mêler mon adversité à tout l'éclat de ces jours de fête.

M. de Sabran a mis beaucoup de grâce à une idée qui m'avait passé par la tête et il y a mis un mouvement dont je suis bien touchée; mais ma destinée est fixée par la fatalité et l'on peut me dire comme à Lusignan :

Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.

Ne sortirez-vous pas un peu de votre maison dans ces jours de fête? Je voudrais qu'on vous vit une fois et que vous effaçassiez tout le monde, quitte après à ne plus vous montrer. Que de choses vous aurez à me dire, chère amie! faites une belle provision, je vous prie, de tout ce que nous aimons à nous dire. Il est vrai que je n'aurai rien à vous donner en retour que des remerciements sans fin, mais je suis accoutumée à cette situation vis-à-vis de vous. Mon fils ira bientôt à Paris; il a envie des fêtes et, pour lui faire plaisir, je me persuade que c'est utile mais, au fond, je n'en crois rien. Mon ouvrage avance lentement parce que ma santé est assez mauvaise et que le moindre effort me fatigue. Donnez-moi de vos nouvelles comme on s'en donne quand on écrit. Je vous boude un peu de ne me parler avec abandon sur rien dans la situation actuelle; il me semble que vous devez en savoir sur tout beaucoup plus que moi. Adieu, chère Juliette, je vous embrasserai encore une fois.

La princesse Louise m'a écrit en me disant mille amitiés de la part du prince Auguste et rien de plus (1).

De la même.

Lyon, ce 16 avril (1810).

Je suis ici, dans la même chambre où je vous ai vue, il y a dix mois, chère amie. Depuis ce temps, vous m'avez aimée davantage et puis il me semble qu'à présent vous m'oubliez. Songez que je ne saurais pas être heureuse à moins par vous (?) maintenant. Dès que je serai établie à Chaumont, je vous écrirai pour vous demander d'y venir et j'ai bien envie d'y passer l'été. Si je parviens à ce que vous y restiez, je voudrais ne partir qu'au mois de juillet et gagner ainsi trois mois avec ce que j'aime : c'est beaucoup. *Écrivez-moi à Blois, dép[artement] de Loir-et-Cher*, pour que je sache quand je vous verrai. Je vais rencontrer Prosper, et Mathieu vient le 2 de mai. Je vous en prie, prenez des arrangements pour un long séjour. Il me sera si doux de passer l'été avec vous ; et, quoique cela doive rendre le dernier moment plus amer, je vais au devant de cette peine pour goûter des jours de bonheur. Adieu, chère et mille fois chère amie ; vous ne tromperez pas, n'est-ce pas, mes projets pour cet été. Camille vous dit mille tendresses et s'inquiète comme moi de ce qui se passe dans votre cœur (2).

De la même.

Ce 27 avril (1810).

Chère Juliette, le cœur me bat du plaisir de vous voir. Arrangez-vous pour me donner le plus de temps que vous pourrez, car je reste ici trois mois et j'ai à vous parler pour trois ans. Invitez qui de vos amis ou des miens ne craint pas la solitude et l'exil. Je voudrais qu'un hasard amenât M. Lemontey de ce côté ; je lui donnerais mon livre à lire. Talma ne serait-il pas libre de nous donner quelques jours ? Je voudrais que vous fussiez bien ici, mais si je retrouve ce qui me rendait si heureuse à Coppet, j'espère que vous ne vous ennuierez pas. Voulez-vous dire à M. Adrien que j'ose me flatter de le voir et que je m'adresse à vous

(1) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie). Sans adresse.

(2) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie). Sans adresse ni date.

et à Mathieu pour appuyer mon désir. Il faut arriver à *Écure* (dép. de Loir et Cher), trois lieues plus loin que Blois. C'est aussi mon adresse pour les lettres et, là, un petit bateau vous amènera dans le château de Catherine de Médicis, qui a fait encore plus de mal que vous. Dites-moi l'heure pour que j'aille vous chercher. Il faut compter sur seize à dix-sept heures de route jusque là, et le mieux serait peut-être d'aller coucher à Orléans et d'arriver ici pour diner. Cela vous fatiguerait moins. Je vous serre contre mon cœur (1).....

Mme Récamier alla prendre en 1810 les eaux d'Aix-en-Savoie (2), puis rejoignit Mme de Stael, qui, pour surveiller l'édition de ses trois volumes sur *l'Allemagne*, s'était installée au château de Chaumont-sur-Loire près de Blois; Juliette fit ce voyage dans une calèche que lui prêtait le comte de Nesselrode (3).

Dans son trajet d'Aix vers la Touraine, Juliette s'arrêta quelques jours en Bugey pour rendre visite à l'une de ses belles-sœurs. C'est là, au domaine de Cressin, qu'elle entrevit une jeune nièce de son mari dont les manières lui plurent. Elle résolut dès lors d'adopter cette enfant, Mlle Cyvoct, qui allait perdre sa mère quelques mois plus tard et devait rejoindre Mme Récamier à Paris en août (4) 1811. Amélie Cyvoct était destinée dès lors à devenir la compagne dévouée et toujours présente d'une tante qu'elle chérit à l'égal d'une mère. Par cette adoption, Mme Récamier espérait « charmer la vieillesse » de son mari. « Ce que je croyais faire pour lui, écrivait-elle vers la fin de sa vie, je l'ai fait pour moi (5). »

Sophie de Barante, la future Mme Anisson, eut le privi-

(1) Lettre sans adresse (Arch. Ch. de Loménie) publiée presque entièrement dans *Souv. et corr.*, I, p. 153 et 154.

(2) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 58.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 153 et suiv. — CHATEAUBRIAND, *M. O. T.*, IV, p. 415 et 416.

(4) Ou en juillet. Mme Lenormant varie sur cette date.

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 166 et suiv. — *Mme Récamier et les amis de sa jeunesse*, p. 160 et suiv. — MONFALCON, IV, p. 125.

lège de voir la société de Coppet reformée à Chaumont-sur-Loire; elle resta cinq ou six jours avec Mathieu de Montmorency, M. de Sabran et Mme Récamier, dont elle conserva le souvenir le plus vif (1). Après avoir décrit le château lui-même, pittoresque avec sa vue sur la Loire et les châtaigniers de ses avenues, elle raconte, dans ses *Souvenirs*, ce qu'elle a retenu de son séjour. « Le château, dit-elle, était plein de petites intrigues, car Mme Récamier y menait à petit bruit plusieurs coquetteries innocentes qui divertissaient et occupaient tout le monde. Auguste de Stael en était alors passionnément amoureux. M. de Montmorency était pieusement englué dans ses charmes vainqueurs, et s'occupait pendant de longues heures à la morigéner et à la rendre un peu dévote. Mme de Stael, tout en riant de ces petits travers, la caressait et l'aimait, car c'était au fond une personne d'un grand dévouement à des (*sic*) amis et d'une douceur séduisante. On savait d'ailleurs que ces petites coquetteries faisaient une part si nécessaire de son existence que tout ce qui se présentait devant elle y participait... Les nouvelles et les visites de Paris arrivaient sans cesse (2) ».

A Chaumont-sur-Loire, comme partout ailleurs, Mme Récamier recevait les conseils de Mathieu. Le 5 juin 1810, il lui disait de Paris :

Je veux vous écrire quelques mots directement, aimable Juliette. Je crains que la lettre que j'ai écrite hier à notre amie

(1) Sur le séjour de Chaumont, nous avons un autre témoin, non moins précieux, Adelbert de Chamisso de Boncourt. Chamisso avait quitté Berlin pour venir à Paris; il avait demandé à entrer dans l'Enseignement, n'y réussissant pas et se consolait en travaillant dans les bibliothèques publiques. Schlegel emmena Adelbert chez Mme de Stael qui s'installait à Chaumont-sur-Loire; Chamisso vit donc Mathieu de Montmorency, Sabran, le Russe Boeck et celle qu'il appelle « la belle, l'agréable Récamier ». Le récit de Chamisso, dans sa lettre du 1^{er} août 1810 à Guillaume Neumann, est tout à fait vivant. En quelques mots, il a décrit chacun des hôtes (*Oeuvres*, édit. Hitzig, V, p. 266; cf. p. 264 et 265).

(2) Dans DE BROGLIE, *Histoire et Politique*, p. 277 et suiv.

et qui renfermait nécessairement bien des choses pour vous, ne l'attende quelques jours pendant sa course légère et je ne veux pas que ceux que vous passez dans une paisible retraite avec les enfants de vos bonnes méditations ne vous apportent aucun souvenir de celui qui pense souvent à vous, et qui a acquis un titre de plus auprès de vous, dont il est très fier. Vous serez étonnée de la nouvelle que vous trouverez dans le journal d'aujourd'hui (1) et que nous savons depuis hier. Moi qui ne suis guère occupé des nouvelles que dans leurs relations avec nos affaires de famille et d'intérêt, j'ai pensé à notre amie, que cela ne regardera cependant pas à ce que j'espère; mais on ne saurait se défendre de quelque inquiétude. Mon cousin est parti hier même pour aller porter à ma belle-sœur l'invitation formelle de retourner à l'une de ses anciennes habitations; il était et nous sommes tous tristes. N'en prenez-vous pas votre part, vous qu'une aimable bonté associe aux impressions de vos amis?

J'espère que l'antique château, plus solitaire encore, ne vous fait pas de mal, que vous avez pris une manière très simple avec les enfants qui ne le sont plus, que vous vous trouvez toujours bien de l'ordre admirable de vos matinées et de cette heure consacrée aux grandes pensées sous ces beaux ombrages. Mon cœur et ma pensée vous y suivront plus d'une fois en attendant que j'aïlle vous y rejoindre. Sosthènes et un ami à lui qui est bien sincèrement le vôtre, m'ont demandé avec beaucoup d'intérêt de vos nouvelles. J'ai dit qu'elles étaient bonnes. Ne me faites pas mentir. Je désire vivement qu'elles soient bonnes de toute manière et apprendre que vous êtes tout à fait remise de ces souffrances que je sais être passagères mais dont le retour affecte chaque fois vos amis et leur donne le droit de vous demander un régime un peu suivi et un peu raisonnable.

Vous m'écrirez bien quelques mots; vous en placerez de temps en temps quelques-uns de bonté à notre bon filleul africain qu'il est de notre strict devoir d'encourager dans la route de la vertu. Prions pour lui. C'est encore une pensée qui nous sera commune. Prions pour nous tous, pour notre amie; il n'y a que cela qui élève et console le cœur: apprenons chaque jour à mieux connaître, à mieux servir ce divin maître, cet ami par excellence,

(1) Le 3 juin, Fouché était remplacé au ministère de la police par Savary. C'était un événement bien fâcheux pour les proscrits et les suspects. (P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 242 et suiv.)

qui seul n'a rien d'incomplet, et ne peut laisser jamais aucun regret de tout ce qu'on a fait pour lui. — J'ai vu Annette fatiguée, souffrante, affligée de la séparation, mais toujours bonne et distinguée. Nous avons beaucoup parlé de vous, de son mari qui, de son côté, est bien triste. Mais je m'interdis avec elle la conversation sur le pays qu'elle quitte, parce que nous ne pouvons pas nous accorder là-dessus. Mme de Cattelan vient de m'écrire un billet pour me demander de vos nouvelles; elle dit qu'elle n'en a point reçu. Accordez cela avec vos écritures continuelles. Je vais lui répondre ou tâcherai de passer chez elle. Adieu, mille et mille tendres hommages (1).

La vie des hôtes de Chaumont ne fut jamais aussi agitée que l'avait été leur séjour à Coppet en 1807. Elle n'était cependant exempte ni d'intrigues ni même d'orages. L'amour d'Auguste de Stael était pour Mme Récamier une cause nouvelle de craintes et de scrupules; elle ne pouvait y répondre sans encourir le mécontentement de Mme de Stael à qui son fils était plus que jamais nécessaire.

La lettre suivante de Mathieu de Montmorency, bien qu'un peu obscure, paraît faire allusion à cette situation.

Paris, ce lundi 18 juin au soir (2).

La tristesse que respire votre lettre toute entière m'a profondément touché : je me suis senti plusieurs fois le besoin de vous répondre : mais je sentais en même temps qu'il fallait à mon amitié une ou plusieurs conversations et qu'une lettre était tout à fait insuffisante. Votre délicatesse, votre générosité même m'impose un secret que je respecterai, mais qui me gêne même pour vous écrire. Permettez-moi de vous soumettre une seule réflexion que je ne crois pas trop sévère et qu'il faut faire souvent même lorsqu'elle ne s'appliquerait qu'au passé : c'est que c'est un bien mauvais système de conduite et de bonheur

(1) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie. N° 28 du recueil des lettres de M. de Montmorency). Adresse : A Madame Récamier, à Chaumont-sur-Loire par Ecure, dép' de Loir et Cher.

(2) Cette lettre inédite ne porte aucune indication d'année, mais elle est adressée à Chaumont, ce qui lui donne la date de 1810 (Arch. Ch. de Loménie. Lettres de M. de Montmorency, n° 29).

que celui qui peut donner naturellement de si grands torts, au moins apparents, d'amitié à un cœur si digne de sentir et d'éprouver tous les bons sentiments. Abjurez, aimable amie, abjurez à jamais cette malheureuse erreur qui ne fait que du mal à soi-même et aux autres. Je vous en dirais bien davantage si je ne savais que vous avez souffert, que vous souffrez encore. Cette pensée en absorbe beaucoup d'autres en moi. Cependant, sans entrer dans aucun détail avec Auguste, je me suis informé à lui exactement de votre dernier état, qui paraissait un peu calmé, et de la disposition générale du château, que j'espère retrouver sans reproche réciproque.

Dites-moi, par une petite lettre, avec vérité et exactitude, quand vous voulez quitter (1) cet antique château où je veux absolument vous revoir. Je tâcherai de m'arranger en conséquence. Cependant, quelques courses que je compte faire pour être plus libre à la fin du mois me donnent peu d'espérance de pouvoir arriver avant le 12. Je vous renouvelle mes tendres hommages. J'espère que vous dites de temps en temps un mot d'encouragement et de bonté à notre filleul. Je lui saurai (2) toujours gré du lien de plus qu'il a mis entre nous (3).

Mme Récamier allait parfois à Paris, puis retournait près de Mme de Stael (4), qui, toujours décidée à partir pour l'Amérique, rassemblait une dernière fois auprès d'elle tous ses amis. Au retour d'un de ces voyages rapides, Mme Récamier écrivait à Mme Degérando :

Chaumont-sur-Loire, le 17 juillet 1810.

Malgré la certitude de n'avoir pas de réponse, je veux vous écrire, chère Annette, je veux vous dire que je vous ai retrouvée avec bonheur. Il fallait une amie exilée pour me décider à vous quitter si promptement, à vous quitter dans un moment où je serai si impatiente d'avoir de vos nouvelles.

(1) Le texte porte : compter.

(2) Le texte porte : serai.

(3) Voir aussi la lettre du 2 juillet 1810 (n° 30 du recueil) qui a été publiée en grande partie dans *Souv. et corr.*, I, p. 51 et 52.

(4) D'après une lettre inédite du baron de Vogt à Degérando, en date du 28 juillet 1810. (Collection Boubée, à Lyon.)

Je suis bien triste, j'aurais bien besoin de passer quelques moments avec vous et de vous parler du fond de l'âme. Vous êtes la femme à qui je voudrais ressembler; j'aime en vous cette douce mélancolie qui prouve que vous ne savez pas voir toutes les raisons que vous avez d'être contente de vous-même. Il me semble que si j'avais toutes vos qualités, j'aurais bien de la peine à m'empêcher d'être vaine, et ce serait déjà bien peu vous ressembler que de n'être pas modeste.

Adieu, chère; vous devriez écrire sur une feuille de papier seulement quatre mots, seulement trois, *je vous aime*, et ce souvenir de vous me ferait du bien.

On s'occupe beaucoup ici de métaphysique allemande, et comme on parlait de l'idéal, Benjamin Constant de dire: « Pour un Français, le *réel*, c'est l'argent; l'*idéal*, la vanité. » Je vous répète ce mot dont le tour est piquant; mais, grâce au ciel, je crois qu'il y a en France autant de bons et de nobles sentiments qu'en aucun autre endroit de la terre (1).

Benjamin Constant venait donc lui aussi à Chaumont; Mme de Stael avait conservé le besoin de le voir, quelles que fussent ses intrigues nouvelles. Lui cependant, s'il faut l'en croire, oubliait de plus en plus l'amie qu'il avait tant fait souffrir. Dans ses lettres à la comtesse de Nassau, il ne parlait que du bonheur que lui donnait l'affection de sa femme. « Nous n'avons pas, depuis que nous vivons ensemble, osait-il déclarer, eu une différence de sentiment, de volonté et d'impression et je n'ai pas vu dans une seule circonstance, grande ou petite, la bonté, la douceur, l'affection de ma femme être obscurcies du plus petit nuage (2). »

Mme de Stael était, sans aucun doute, affligée de l'attitude qu'avait prise Benjamin. Mais, pour tout dire et, comme nous l'avons déjà indiqué au moment de la célèbre rupture, son cœur ou son imagination étaient maintenant tout

(1) *Lettres de Mme de Stael et de Mme R.*, publiées par DEGÉRANDE, p. 15 et 16.

(2) *Bibl. publ. de Genève, Mcc, n° 36.* — Publié par ΜΕΝΟΣ, *ouvr. cité*, p. 409 et 410. Cette lettre est du 8 août 1810.

entiers à Prosper de Barante. Elle lui eût volontiers offert ce qu'il lui restait d'avenir, ainsi que le montre sa lettre à Juliette du 14 janvier 1810. De là sans doute ce désir qu'avait Mathieu de Montmorency de se ménager, comme il le disait, « une grande conversation » avec Prosper de Barante; de là peut-être aussi ces plaintes de Mme de Stael qui reproche à son amie (lettre du 22 mars) de lui cacher tout ce qu'elle doit savoir sur la « situation actuelle ». Au mois d'avril, l'exilée se réjouissait de pouvoir rencontrer bientôt Prosper et Mathieu. Mathieu était l'ami fidèle, le conseiller qu'on n'écoute guère, mais que l'on estime. Quant à Prosper, tout ce qu'elle pouvait sentir pour lui se résume dans cette phrase d'une tendresse si chaude par laquelle se termine une de ses lettres à Mme Récamier (27 avril) : « Prosper part après demain. Je le vois ainsi comme une chimère qui colore ma vie. »

Les lettres de Prosper de Barante, toujours si intéressantes, nous fourniront cette fois encore de précieuses indications sur ses sentiments.

De Chaumont, en août 1810 (1), il écrit à Mme Récamier :

Je suis ici depuis hier et mieux que je ne croyais. Le temps est beau, le château et le paysage me plaisent. Ces circonstances, petites en apparence, agissent sur moi. Mme de St. est douce. Il n'y a point d'orages. Aucune question d'avenir ne se traite et la date de mon départ ne fait pas même difficulté. Tout cela me donne de la reconnaissance. Je suis fâché que Mme de St. se contraigne pour arriver à ce point. Peut-être cependant se contraint-elle moins qu'elle ne le croit. Elle donne mille éloges à mon caractère, à ma générosité. Cela me gêne et m'humilie. J'en mérite un peu, mais pas tout, vous le savez; vous serez bien fort questionnée sur mon séjour à Paris. Je n'ai pas dit une chose fausse. Cependant, je suis gêné qu'on ne sache pas tout ce qui est vrai, peut-être hélas, ce qui était vrai; je n'aurai

(1) Cachet de la poste : août 1810.

aucune lettre de vous avant quatre jours et la dernière était bien mauvaise. Je ne vauz rien pour personne que comme société ; je ne sais faire aucun bien qui aille au fond...

Et, le 8 décembre de la même année, il revient encore sur cette situation étrange où il se trouvait, aimant Mme Récamier et aimé de Mme de Stael (1).

Je ne méconnais rien de ce qu'il y a en vous de charmant, de noble et de bon. Je me suis fait un instant l'illusion de croire que je pourrais en jouir plus qu'un autre. Vous vous êtes hâtée de m'apprendre ma méprise...

Il s'expliquait franchement avec Mme Récamier de ses sentiments pour Mme de Stael :

Je ne peux ni ne dois donner ma vie à une personne que je ne rendrais point heureuse et qui mérite tant de l'être. Je vous dirai même que, dans aucun moment, il ne m'a semblé plus difficile de rassembler sur un seul point, sur un sentiment unique l'âme si active et si variée de Mme de Stael. Jamais elle n'a eu un aussi grand besoin de distractions, jamais aussi elle n'a su si bien s'y livrer.

Ces fragments de lettres (on en pourrait extraire bien d'autres de la collection que Juliette avait conservée) ne laissent, semble-t-il, aucune discussion possible sur cette intrigue qui, à plusieurs reprises, faillit brouiller les deux amies. Prosper de Barante regrettait fort que Mme de Stael voulût lui offrir et exiger de lui plus que de l'amitié ; avec beaucoup de perspicacité et de vraisemblance, il faisait d'ailleurs la part de ce qu'il y avait dans les démonstrations de Mme de Stael d'imagination et d'exaltation chronique. Ce qu'il nous importe de remarquer, c'est que Juliette ne manqua pas à la délicatesse cette fois encore. sollicitée de faire à Prosper de Barante une situation privilégiée, elle lui « apprit sa méprise » et, suivant la jolie expression de Sainte-Beuve, arrêta cette nouvelle passion

(1) Cachet de la poste : 18 décembre 1810.

« en avril ». Au reste, avertie par plus d'une expérience, Mme Récamier multipliait autour d'elle les précautions. La coquetterie que lui reproche doucement Sophie de Barante s'employait tout autant à amortir les passions qu'à les provoquer, et son sévère tuteur lui-même, informé du détail de ce qui se passait à Chaumont, lui en faisait son compliment.

Mathieu de Montmorency était très désireux de venir le plus tôt possible rejoindre Mme de Stael.

Je voudrais, lui écrit-il de Paris le 24 août, que ce fût deux ou trois jours au moins avant le départ annoncé de la belle amie qui m'en accorderait bien un de plus. Louons-la tout de suite, et du meilleur de mon cœur, de la sagesse profonde dans le choix de son logement, sagesse doublement méritoire puisqu'elle a eu à combattre contre vos petites inconséquences, passez-moi le mot, chère amie qui vous affligez quelquefois des effets et ne manquez jamais, dans l'occasion, de faire ce qui peut les amener (1).

Le sage Mathieu ajoutait :

Je suis bien occupé de l'ouvrage, de cette fin qu'il faut soigner et même presser sans trop vous fatiguer : car des retards prolongés peuvent toujours avoir l'inconvénient de faire trop parler et l'on ne sait jamais ce qui peut arriver. Je n'ai entendu parler de personne qui l'ait lu. — Je ne veux pas vous gronder de vos pensées noires sur un changement de séjour : vous me dites des choses si aimables ! Mais j'en veux toujours un peu à ce qui est la vraie cause de ces pensées, beaucoup plus que tous les lieux, j'en veux dire le manque de deux heures de conversation exaltée ou romanesque, sans un but ni un sentiment positif au moins de votre part. Ah ! pauvre amie (2) !...

L'achèvement du livre *De l'Allemagne* était, au milieu de toutes les petites intrigues dont s'inquiétait Mathieu, la grande préoccupation de Mme de Stael. Au château de

(1) Lettre adressée à Mme de Stael sous le couvert de sa femme de chambre (à la suite des lettres de M. de Montmorency à Mme R., dans le recueil de M. Ch. de Loménie).

(2) Le 7 septembre, M. de Montmorency est encore à Paris (lettre n° 31 du recueil).

Chaumont-sur-Loire, elle recevait l'hospitalité d'un certain M. Leray (1); M. Leray étant revenu d'Amérique, la colonie dut se transporter chez M. de Salaberry, dans la terre de Fossé. Les *Dix années d'exil* ont rendu célèbre ce séjour, où Mme de Stael passa les dernières semaines qu'elle avait encore à rester en France. On jouait à la *petite poste*, et, suivant un mot charmant que l'exilée adressait à son amie, au cours de ce jeu, Juliette était « le centre doux et tranquille » de cet intérieur. « Je sais, ajoutait Mme de Stael, que certains sentiments ont l'air de m'être plus nécessaires, mais je sais aussi que tout s'écroule quand vous partez (2) ».

Au commencement de septembre, Juliette était encore à Fossé, car Mathieu lui écrivait, à la date du 7 :

Comme le courrier d'hier a été riche pour moi de lettres de Blois bien aimables! Il y en avait une de vous qui m'a fait un grand plaisir. Votre silence m'effrayait et plus encore lorsqu'on m'a mandé de Montmirail qu'on s'en plaignait aussi. Je crois bien entrevoir qu'il y a eu une reprise dont je ne dois pas être content. Mais comment gronder quand je dois tout ce que je sais à la plus aimable confiance de votre part, quand je dois bientôt vous voir. Je réserve toutes mes sévérités pour les conversations où tout peut se développer. Aujourd'hui, je suis dans tous les embarras du départ ce qui est toujours un moment terrible et pressé pour moi. Il ne me reste pas même celui de répondre à Auguste dont il m'est arrivé hier même une lettre fort aimable aussi. Je me réserve de lui répondre en causant. La grande impression que vous venez de recevoir de la lecture que vous venez de faire me prouve comme votre âme est bien disposée au fond. Oui, Dieu la veut à toute force; il n'y a pas moyen de la lui refuser. Bonjour, aimable amie, que je serai aise de me trouver à Fossé mercredi ou jeudi au plus tard! Il n'y aura d'autre

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 154 et suiv., et RONDELET, *Éloge de Mme R.*, p. 121. — Cf. P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 243.

(2) *Ibid.*, p. 158.

regret que de vous en voir partir trop vite, mais nous causerons bien auparavant (1).

Mme Récamier dut en effet quitter Fossé vers la fin du mois de septembre, chargée d'une importante mission. Il s'agissait d'obtenir l'approbation de la censure pour le tome troisième de l'*Allemagne*, les deux premiers ayant obtenu déjà le visa des censeurs. Pour cet office, Mme de Stael ne pouvait compter sur Degérando, avec lequel elle était depuis peu en délicatesse. Corinne avait été très blessée du procédé de Degérando qui, nommé membre de la Consulte des États Romains, avait négligé, en se rendant à Rome, de lui faire une visite. Le 14 septembre 1810, elle écrit à Degérando : « J'ai trop d'estime pour l'ensemble de votre caractère et de votre vie pour me permettre de juger ce que je ne comprends pas et, si les circonstances changent, vous me retrouverez ce que j'étais. Il m'est bien impossible de ne pas admirer votre esprit et de ne pas croire à la bonté de votre cœur, mais je m'afflige des circonstances qui ont jeté un voile sur une amitié que je croyais inaltérable (2) ».

Ce fut donc Juliette qui fut chargée d'obtenir le visa (3). Mme de Stael attendit le résultat de ces démarches dans la terre de Forest, que Mathieu possédait aux environs de Blois. On sait quel fut ce résultat (4); la police faisait mettre au pilon l'édition de l'*Allemagne* et le duc de Rovigo donnait à Mme de Stael l'ordre de repartir pour Coppet sans retard. Mme Récamier avait en vain essayé d'attendrir Esménard, censeur de la librairie et chef de la 3^e division de la police générale; elle n'avait obtenu de lui qu'un billet prétentieux où des allusions fort lourdes au livre de Mme de

(1) Lettre inédite (n° 31 du recueil des lettres de M. de Montmorency). Arch. de M. Ch. de Loménie.

(2) *Lettres...*, publiées par DEGERANDO, p. 75-76.

(3) Voir *Souv. et corr.*, 1 p. 158 et suiv.

(4) Voir le détail de l'affaire dans P. GAUTIER, ouvr. cité, p. 244 et suiv.

Stael se mêlaient à des galanteries du plus mauvais goût. L'animosité de Napoléon contre l'exilée était trop ancienne et trop vivace pour qu'elle pût céder aux démarches, même habiles, d'une femme fort suspecte et personnellement compromise.

Mme Récamier, écrit Ballanche (1), venait de quitter le château de Chaumont toute enivrée de l'espérance qu'avait conçue Mme de Stael de sa démarche. Comment eût-il été possible, en effet, de penser que Bonaparte allait aussi gratuitement priver la patrie d'une de ses gloires et encore d'une gloire si parfaitement inoffensive pour la sienne propre? Il n'en fut point ainsi et immédiatement après le départ de Mme Récamier, Mme de Stael reçut pour toute réponse une lettre du duc de Rovigo qui lui annonçait à la fois la suppression de son livre et un nouvel ordre d'exil qui ne lui permettait pas de sortir de Coppet... . Toutefois, la tyrannie n'aura pu parvenir à effacer le livre de l'Allemagne : des épreuves en ont été soustraites à la vigilance de la police et ces épreuves serviront, quatre ans après, sous les auspices de la Restauration, à témoigner d'une si inconcevable absurdité d'un pouvoir cherchant à vaincre la pensée. Le phénix renaîtra de ses cendres (2).

Le 30 septembre, de Fossé, Mme de Stael écrivait à Mme Récamier :

Chère amie, je suis tombée dans un état de tristesse affreuse. Le départ (*sic*) (3) s'est emparé de mon âme, et, pour la première fois, j'ai senti toute la douleur de ce que je croyais facile. Je comptais aussi sur l'effet de mon livre pour me soutenir. Voilà six ans de peine et d'études et de voyages à peu près perdus. Et vous représentez-vous la bizarrerie de cette affaire, ce sont les deux premiers volumes déjà *censurés* qui ont été saisis et M. Por-

(1) *Biogr. inéd.*, p. 84-85.

(2) De Laybach, le 5 novembre 1810, la duchesse de Raguse écrivait à Mme Récamier : « Cette histoire de Mad. de S. que vous m'apprenez m'a confondue; je la plains sincèrement. Elle ne peut plus rien espérer après une telle décision. Mais dites-moi, Madame, a-t-elle au moins conservé un manuscrit de cet ouvrage que je serais bien curieuse de connaître? Je l'espère. L'aviez-vous lu tout fait? Qu'était-il? »

(3) Probablement : désespoir.

talis (1) ne savait pas plus que que moi cette aventure. Ainsi l'on me renvoie de quarante lieues parce que j'ai écrit un livre qui a été approuvé par les censeurs de l'Emp[ereur]. Ce n'est pas tout, je pouvais imprimer mon livre en Allemagne; je viens volontairement le soumettre à la censure. Le pis qui pouvait m'arriver, c'était qu'on défendit mon livre, mais peut-on punir quelqu'un parce qu'il est venu volontairement se soumettre à des juges? Enfin, je n'en finirais pas, chère amie, si je traitais ce sujet, mais je suis comme *Werther*, j'ai un chagrin d'amour-propre et un chagrin de cœur réunis, ce qui est une situation très pénible, car on est mécontent de soi d'avoir autre chose que ses sentiments. Chère amie, Matthieu est là, l'ami de vingt années, l'être le plus parfait que je connaisse, et il faut le quitter. Vous, chère ange, qui m'avez aimée pour mon malheur, qui n'avez eu de moi que l'époque de mon adversité, vous qui rendez la vie si douce, il faut aussi vous quitter. Ah, mon Dieu! je suis l'Oreste de l'exil et la fatalité me poursuit. Enfin, il faut que la volonté de Dieu soit faite; j'espère qu'il me soutiendra. Pour la dernière fois, j'entends cette musique de Pertosa (2) qui me rappelle votre douce figure, votre charme qui ne tient pas même à votre beauté et tant de jours purs et sereins cet été et tant de jours orageux qui seraient maintenant les plus beaux de ma vie. Je suis sûre que vous excitez Auguste à faire ce qu'il y a de mieux mais je n'espère rien. Enfin, je vous serrerais encore une fois contre mon cœur et puis l'avenir inconnu commencera. Pardon, chère amie, de vous écrire une lettre si abattue; je reprendrai du courage, mais mourir ainsi à tous ses souvenirs, à tous ses sentiments, c'est un horrible effort.

.
 Je serais tentée de vous dire comme M. Du Breuil à Péméja (3) : « Mon ami, il ne doit y avoir que toi ici ». Si vous savez quelque chose, mandez-le moi. J'ai envoyé un courrier à Pr[osper] pour lui demander s'il voulait ou non me voir à Saumur et j'attends à Ecure chez Mme Trinflard (?) sa réponse. Quand je l'aurai, j'enverrai Eugène à Paris vous dire ce que je fais.

(1) Le directeur de la librairie, qui avait eu, à ce propos, un incident assez vif avec Rovigo. (P. GAUTIER, ouvr. cité, p. 246.)

(2) Maître de musique d'Albertine de Stael.

(3) Ballanche copie : à Pahnéja.

Mon ange, dites à M. de Sabran que je lui écrirai demain. Je vous serre contre mon cœur (1). »

Mathieu de Montmorency, tout en remerciant Juliette, s'inquiétait de savoir ce qu'étaient devenues ses relations avec Auguste de Stael.

Fossé, près Blois, 2 octobre 1810.

Je ne saurais me refuser, aimable et parfaite amie, à vous écrire au moins quelques mots. Notre première pensée, qui est bien naturellement commune entre vos amis d'ici portait d'abord uniquement sur votre santé que vous avez si peu écoutée dans votre parfait dévouement, sur ces souffrances de votre route d'Angervilliers à Paris, qui m'ont été vraiment au cœur. J'espère qu'elles n'auront pas eu de suite et que vous êtes bien remise, autant que vous pouvez l'être dans ce moment-ci. Mais notre amie vient de recevoir à l'instant par Albert votre lettre si parfaite, si dévouée, si détaillée. Je n'ai pas besoin de vous dire tous les sentiments qu'elle nous a fait naître. Un seul domine en ce moment en moi : c'est de sentir combien vous avez de générosité et de dévouement dans l'âme. Elle en a été vivement émue et vous l'exprimera sûrement elle-même par le retour de son fils. Je voulais le remplacer et vous arriver dans la journée de demain ; il paraît qu'elle veut absolument me garder deux jours de plus. Ce sera samedi soir au plus tard que je vous verrai. Jusque là mes pensées et mes sentiments s'unissent aux vôtres. Que de si bons actes de dévouement ne vous empêchent pas de vous élever et vous portent au contraire vers la source de tout ce qu'il y a de bon et d'élevé ! Pour penser tout haut avec vous, je vous dirai bien qu'au fond, au fond de mon âme, il y a, malgré moi, une arrière-crainte, une arrière-jalousie de tout ce qui, dans vos sentiments, aurait le fils plus que la mère pour objet : mais, dans de tels moments, il faut imposer silence à tout cela, penser et sentir avec vous et prier Dieu de tout son cœur pour vous et pour elle. Adieu, aimable amie (2).

(1) Texte conforme à la lettre autographe (ms. de M. Ch. de Loménie, n° 130). Publié en grande partie dans *Souv. et corr.*, I, p. 163 et suiv. Copié par Ballanche, ouvr. cité, p. 85, 86, 87, 88.

(2) Arch. Ch. de Loménie, n° 33 des lettres de M. de Montmorency. Lettre en grande partie publiée dans *Souv. et corr.*, I, p. 159 et suiv.

Le 2 octobre 1810, de « Fossé près Blois, » Mathieu de Montmorency écrivait encore à Mme Récamier :

Je vous ai écrit ce matin une petite lettre par la poste, aimable amie. M. de la Porte arrive et nous en apporte plusieurs de vous. Il y en avait heureusement une petite toute aimable pour moi. Votre silence m'aurait affecté, mais je reviens à notre sentiment, à notre occupation commune. Notre amie, toute occupée de son courrier obligé pour le retour d'Albert, qui doit partir cette nuit par la diligence, nous charge de commencer une lettre à laquelle elle ajoutera quelques mots. Je crois que tout le monde, amis et connaissances, doivent être contents de celle qu'on vous envoie. Il faut actuellement la faire valoir le mieux possible par l'obligeante ci-devant reine (1) et tâcher d'obtenir avant le rendez-vous auquel notre amie mettrait le plus grand prix et qui pourrait, en effet, contribuer à changer son sort.

Pendant qu'on sollicitera et attendra, Auguste obtiendra peut-être quelque prolongation de délai dans une ville quelconque à quarante lieues pour attendre le dernier avis de la censure et vous ferez toutes vos gentillesses à Esménard pour qu'elle soit la plus prompte et la plus raisonnable possible si elle peut l'être.

Voilà comme je conçois du moins cette campagne d'amitié dans laquelle samedi prochain sans faute j'irai vous servir d'aide de camp et sur laquelle d'ailleurs notre amie doit écrire à son fils son dernier plan et ses intentions précises.

M. de la Porte m'apprend qu'hier matin Sosthènes était chez vous. J'imagine que c'est à votre intention spéciale qu'il est revenu de Dampierre, fort déçu de ne vous avoir plus trouvée à Angervilliers. Dites-lui mille choses si vous le revoyez avant moi. Je renvoie à nos conversations tout ce qu'il y a d'observations à faire sur les détails curieux de votre lettre dans laquelle vous avez été une parfaite amie correspondante. Je ne répète pas ce que je vous disais ce matin de toute votre perfection de soins, de dévouement. Je reconnais là votre cœur, tout ce que je sais de vous, tout ce qui vous rend digne des nobles et pures affections auxquelles vous êtes décidément appelée.

Adieu, mille tendres hommages. A samedi soir au plus tard. J'ai écrit ce matin aussi à Adrien. Je trouve qu'Auguste s'est

(1) La reine Hortense.

très bien conduit. Comme fils, *comme pupille*, je ne lui trouve rien à désirer et je lui dis mille tendres compliments. Ne m'oubliez pas auprès de M. de Sabran, qui aura été aussi bien affecté, bien dévoué.

Mme de Stael ajoutait en post-scriptum :

Chère amie, il n'est point d'expression pour vous peindre ce que me fait éprouver votre sensibilité pour moi. C'est un affreux malheur de vous quitter. Je vais à Saumur et je serai de retour à Tours mardi. De là, je verrai Auguste et il retournera vous chercher et vous amener à moi pour que je vous serre contre mon cœur. Recommandez bien à Auguste de ne pas dire un mot de ce qui lui sera dit et, particulièrement, de la part du duc de Rovigo. Chère, chère amie, quelle destinée! Combien j'ai de choses à vous dire (1)! »

Le vendredi 5 octobre, nouvelle lettre de Mme de Stael (2), plus déchirante encore :

Chère amie, je quitte ce soir Matthieu et je pars demain, n'ayant d'autre asile qu'une auberge. A la garde de Dieu, chère amie! Je suis seule et, jusqu'à mercredi, même sans un ami. Je vais dire des adieux déchirants à Saumur. Tout est cruel mais, sans doute ou que je l'ai mérité ou que j'en vaudrai mieux (3). Je voudrais, ange de bonté, que vous fissiez voir Lemontey à M. Schlegel, qui vous arrive avec M. de Balk, pour qu'il le mène chez Esmenard. Je me meurs de peur qu'on fasse paraître mon livre avec des changements que je n'aurais pas revus, qu'on me l'altère, qu'on y mette je ne sais quoi, et M. Schlegel est plus propre que personne à parler sur ce sujet. Chère amie, votre généreuse amitié pour moi ne vous a valu que des peines; au moins, de si nobles souvenirs et ma tendresse éternelle vous en dédommageront peut-être un peu. Nous nous verrons, Dieu aidant, d'une manière ou d'une autre lundi 15 octobre. J'ai divisé mes adieux et mes rendez-vous en deux pour ne pas

(1) Lettres en partie inédites (ms. des lettres de Mme de Stael, à M. Ch. de Loménie, n° 125). Voir *Souv. et corr. de Mme R.*, I, p. 160 et suiv.

(2) C'est le 3 octobre 1810 que le duc de Rovigo écrit à Mme de Stael pour l'informer qu'il lui est accordé un délai de sept à huit jours (Préface à *l'Allemagne*, du 1^{er} octobre 1815.)

(3) Texte douteux.

attirer l'attention. Dites que je suis en route pour Nantes, mais que je voyage lentement, attendant mes diverses réponses. Notre appui commun Matthieu vous dira tout de moi, mais personne vous exprimera t-il tout ce que je sens pour vous. Adieu, mon ange; hélas, adieu!

Une lettre du duc de Rovigo m'arrive, Matthieu vous en porte la copie et ma réponse. J'espère toujours vous embrasser soit que je parte pour Morlaix ou pour Coppet. Ah! chère amie, quel sort! Excusez-moi auprès de M. de Sabran si mon trouble ne me permet pas d'écrire.

Écrivez-moi, cher ange, avant la poste dimanche, à l'adresse de M. de Chamisso. Poste restante à Tours (Indre-et-Loire) (1).

Auguste de Stael aimait toujours Mme Récamier, mais, comme l'écrivait sa mère, « sérieusement, chevaleresquement », et Mme de Stael ne voulait rien dire contre une affection qu'elle partageait si vivement. Elle trainait sur les routes parce que quitter la France lui faisait mal et parce que la Suisse lui semblait « une prison ». C'était encore à Mme Récamier qu'elle s'adressait pour les démarches relatives à l'Allemagne. « Je recommande à votre bonté mon pauvre livre, écrivait-elle; ne vaut-il pas mieux qu'il paraisse avec des changements auxquels j'aurais présidé que de paraître en Allemagne, ce qui ne peut manquer puisque le libraire en a déjà envoyé là plusieurs exemplaires? » (2).

La situation était mauvaise pour Mme de Stael et ses amis. Elle fut aggravée encore par la destitution de M. de Barante père, qui, de loin ou de près, avait protégé de sa sympathie les hôtes ordinaires du château de Coppet. M. de Barante avait été installé le 16 janvier 1803 dans les fonctions de préfet du département du Léman; le baron Capelle fut nommé à sa place le 30 novembre 1810 (3).

(1) Texte conforme à l'original (n° 132 du ms. des lettres de Mme de Stael, à M. Ch. de Loménie). Publié en partie dans *Coppet et Weimar*, p. 172 et 173. Copié par Ballanche, ouvr. cité, p. 88-89.

(2) Lettre du 12 octobre 1810 (Arch. Ch. de Loménie).

(3) Nous devons ces dates à l'obligeance de M. Eugène Ritter, profes-

Mme Anisson-Duperron, la sœur de l'historien de Barante, qui vécut dans sa jeunesse au milieu de la société de Coppet, avait rédigé sur des cahiers de notes ses jugements et ses souvenirs, dont le duc de Broglie a publié des extraits (1). C'est elle qui nous explique comment son père, nommé préfet de Genève, se refusait à persécuter la grande exilée. « Mme de Stael désirait pouvoir venir librement à Genève, située alors en France; mon père lui fit dire qu'il n'y voyait aucun inconvénient, *qu'il n'en rendrait pas compte*, qu'elle serait libre dans toutes ses relations et viendrait autant qu'elle le voudrait à Genève et dans les environs (2). » Mme Anisson nous raconte longuement les causes de la destitution de son père. Pendant tout un hiver, Mme de Stael avait loué un appartement à côté de la préfecture, Albertine de Stael et Sophie de Barante se voyaient plusieurs fois chaque jour (3). Prosper prenait part avec Labédoyère, Constant et Sismondi aux représentations qu'organisait Mme de Stael (4). L'imprudence déjà était forte, mais il y eut plus. Prosper, ayant, en sa qualité d'auditeur au Conseil d'État, accompagné l'Empereur dans la campagne d'Eylau, eut le tort de juger, au cours de ses lettres à sa famille, l'expédition malheureuse. La correspondance fut lue par la police et l'auditeur fut envoyé comme sous-préfet à Bressuire en Vendée. M. de Barante père fut révoqué et se retira dans ses terres. « Il était, dit Mme Anisson, apprécié à Genève; il avait réussi à adoucir une certaine hostilité contre la France que la nationalité et la religion nourrissaient dans les cœurs (5). »

1805, à
Chamoni

seur à la Faculté de Genève. — Sur Capelle, voir GAUTIER, ouvr. cité, p. 284 et suiv.

(1) *Histoire et politique*, p. 257 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 264 et 265.

(3) *Ibid.*, p. 267.

(4) *Ibid.*, p. 268.

(5) *Ibid.*, p. 272 et 273.

C'est à Mme Récamier que Mathieu de Montmorency s'adressait pour avoir des détails sur ce nouvel incident.

Mardi à 1 heure du matin. (4^{de})

Votre présence doit toujours manquer, aimable amie; mais elle me manque encore davantage depuis deux jours que j'ai appris par les journaux cette nouvelle de M. Barante le père remplacé sans qu'on en sache ou dise la raison. J'aurais voulu en causer avec vous, apprendre quelque chose chez vous, y voir son fils dont je ne sais pas l'adresse. Il faut renoncer à tout cela et vous demander seulement quelques mots de détails du moment que vous serez revenue et bien informée. Je pars dans quelques heures pour un lieu où vous avez de véritables amis qui parleront souvent de vous et y penseront plus souvent. Pensez vous-même à eux, pour abrégé et simplifier *une certaine correspondance*. Adieu, j'attends avec impatience votre première lettre. Notre amie aura été abimée de cette nouvelle (1).

La lettre suivante de Mathieu, un peu obscure dans le détail, fait évidemment allusion aux relations d'Auguste de Stael et de Mme Récamier.

Montmirail, ce mardi soir 18 décembre (1810) (2).

Je voulais répondre par le dernier courrier, aimable amie, à votre petite lettre qui m'a fait du plaisir parce qu'elle venait de vous, et de la peine par les tristes choses qu'elle me mandait. Je serais tenté de les croire exagérées; et, en tout (*sic*), je ne sais si celui qui vous les a dites ne pourrait pas être soupçonné d'une exagération assez habituelle sur ce sujet, et pour se rendre plus important et, en même temps, pour vous effrayer, si vous en étiez susceptible sur une amitié qu'il goûte peu pour vous. Mais enfin il suffit que ces misérables choses puissent se croire par quelques-uns et se répéter par un plus grand nombre pour qu'elles soient très pénibles pour nous-mêmes et très propres à affecter profondément notre amie. Je suis charmé que vous ne

(1) Lettre inédite. Adresse : Mme Récamier, rue Basse du Rempart, Paris. (N° 40 des lettres de M. de Montmorency. Arch. Ch. de Loménie.)

(2) Le cachet de la poste porte : 21 décembre 1810.

m'avez pas laissé la tâche cruelle de les lui apprendre et que vous ayez fini par prendre le parti de les mander à son fils. Ne faut-il pas beaucoup de choses pour que j'approuve ce dernier résultat, moi qui ne suis point du tout réconcilié avec cette correspondance? Vous aviez été sept ou huit jours sans écrire : mon amitié vous paie un tribut de sentiments et de satisfaction pour chacun de ces huit jours : renouvelez quelques fois le même régime; je suis sûr qu'il convient mieux à votre bonheur, à votre raison que plus d'exactitude. Vous êtes bien sûre que ce n'est pas l'envie de rompre ce silence qui vous a fait écrire pour les intérêts de la mère? Elle saura tout; car ils sont dans le système de se faire peu de secrets; je redoute l'effet qu'elle en éprouvera. Dans sa dernière lettre, elle ne paraissait même pas le pressentir. Elle n'entrevoit que le regret de renoncer au voyage de cet hiver où elle comptait que le fils viendrait recevoir ses adieux. Cette même lettre renfermait cette phrase que j'ai du plaisir à vous transcrire : *la belle amie m'a écrit une lettre charmante*. Cela vous arrive quelquefois et toujours quand vous épanchez votre cœur dans une amitié pure, vraiment digne de vous (1)... »

Au milieu de ses déplacements et de ses agitations, Mme de Stael croyait n'être pour rien dans la destitution de Barante; elle reprochait d'ailleurs à son amie de peser sur Prosper pour l'amener à rompre toute correspondance avec Coppet (2); malgré tout, il lui était de plus en plus pénible de se sentir, ainsi qu'elle l'écrivait, traitée comme une pestiférée (3) », elle ne « domptait son cœur » que dans l'espoir d'arriver un jour « au grand but de la gloire (4) ». Elle était occupée d'un sentiment nouveau; il s'agissait d'un jeune homme de vingt-trois ans, « beau comme le jour (5) », qui marchait avec des béquilles à cause de cinq balles reçues à l'armée. Mme de Stael l'avait soigné et il s'était pris d'un

(1) Lettre inédite. (Arch. Ch. de Loménie. Lettres de M. de Montmorency, n° 38.)

(2) Lettre n° 136 du recueil de M. Ch. de Loménie. Copie.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

sentiment passionné pour elle (1); son esprit, au reste, n'était pas cultivé et Corinne ne voyait aucun avenir dans cette relation, qu'elle appelait avec esprit « un air écossais » dans sa vie (2).

C'était le temps où Benjamin « faisait le mari (3) » à Lausanne avec cette femme dont la vulgarité indignait si fort Mme de Stael. L'année 1811 était venue et l'exilée de Coppet s'effrayait de voir arriver avec elle ce « quelque chose de mystérieux » qui « glace de terreur (4) ». Elle ne savait pas à quel point ses pressentiments devaient être vérifiés. Barante s'en allait; Juliette pourrait-elle revenir? Les lettres de Benjamin étaient souvent bien désolantes (5). Les idées religieuses seules consolait un peu Corinne en s'accrochant dans son esprit (6).

Quand on a lu les lettres qu'écrivait Mme de Stael à cette époque, on comprend bien les raisons qui poussèrent Mme Récamier à tout risquer pour la revoir. Mme de Stael n'avait peut-être jamais tant souffert de son exil. « On est presque mort, dit-elle, quand on est exilé. C'est un tombeau seulement où la poste arrive (7) ». Prosper, malgré la tendresse de ses déclarations, n'arrivait pas à satisfaire une femme qui se plaignait de *l'incomplet* de ses sentiments (8) et qui l'accusait de préférer à ses affections les intérêts de sa carrière (9) Benjamin demeurait à Lausanne et Corinne n'avait pas le courage de l'y rejoindre (10). « La vie n'est pas

(1) Lettre n° 136 du recueil de M. Ch. de Loménie. Copie.

(2) *Ibid.* — Cf. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 295.

(3) *Ibid.* — Cf. *Carnet de Constant. Causeries du lundi*, vol. de la table, p. 36.

(4) Copie n° 137 (voir *Coppet et Weimar*, p. 178).

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) Copie n° 138 (phrase citée dans *Coppet et Weimar*, p. 208).

(8) *Ibid.* — Voir, d'autre part, *Coppet et Weimar*, §, p. 182.

(9) Copie n° 140.

(10) *Ibid.*

faite pour aimer de si bonne foi (1) », déclarait non sans raison l'exilée ; au moins, Juliette ne lui avait jamais manqué et demeurait l'une des rares personnes capables de la consoler.

Une lettre du 1^{er} mai témoignait toute la joie de Mme de Stael à la pensée que Juliette allait venir la trouver. « J'ai si peur et de ne pas vous voir et de vous compromettre, disait cette lettre, que je m'agite sur ce sujet à un excès que je n'aime pas à exprimer... Ah ! que M. de Chateaubriand connaît mal le cœur en me trouvant heureuse ! Il dit qu'il n'écrirait plus s'il avait de l'argent et il considère le bonheur sous le même point de vue. C'est un côté vulgaire dans un homme d'ailleurs bien supérieur. Quant à moi, je ne changerai point de conduite. Je souffre, mais le sentiment d'une dignité constante me soutient. Le nouveau préfet est venu me demander dix fois d'écrire pour la naissance du roi de Rome (2) et j'ai toujours répondu que ce serait me rendre ridicule aux yeux de l'Emp[ereur] que d'aller ainsi au devant de lui quand il me rejetait avec tant de persistance, et je ne sortirai pas de là. Auguste vous dira ce que j'ai écrit pour mes passeports au duc de Rovigo. Il vous dira tous les faits qui me regardent, mais, à quel point je vous aime, il n'y a que moi qui le sache (3). »

Cette fois encore, Mme Récamier eut du mérite, sachant quel était contre Mme de Stael le ressentiment de l'Empereur, à décider qu'elle partirait malgré tout pour Coppet. Jamais peut-être la police de l'Empire n'avait été plus ombrageuse. Elle exerçait partout sa surveillance ou sa direction. C'était le temps où le colonel de Marbeuf épousait une jeune Lyonnaise, jolie et riche, à la suite d'une inter-

(1) Copie n° 140.

(2) On sait que le roi de Rome était né le 20 mars 1811, ce qui confirme la date que nous avons fixée pour cette lettre : 1^{er} mai 1811.

(3) Lettre autographe et inédite datée du « 1^{er} de may » (n° 120 du ms. de M. Ch. de Loménie).

vention du duc de Rovigo, qui, par lettre du 26 février 1811, osait écrire que la dynastie nouvelle avait « ses créatures et ses familles à former » et interdisait un mariage projeté entre cette jeune fille et M. de Durfort (1). Mme Récamier ne pouvait pas ignorer à quels dangers elle s'exposait ; son amitié lui fit un devoir de courir le risque. Il est juste peut-être qu'ayant été ainsi associée à toutes les infortunes de Mme de Stael, elle reçoive en compensation quelque part de sa gloire.

(1) Voir le journal *le Temps*, du 22 juin 1902.

CHAPITRE X

L'EXIL A CHALONS-SUR-MARNE

(De juin 1811 à juin 1812).

Récits du duc de Rovigo et de Méneval. — Exil de Mathieu de Montmorency (21 août 1811); causes de cet exil : intrigues des Montmorency. — Départ de Mme Récamier pour Coppet (23 août). — Elle est exilée (30 août). — La lettre du préfet du Léman au duc de Rovigo. — Mme Récamier s'établit à Châlons-sur-Marne. — Les lettres de Mme de Stael. — Vie de Juliette à Châlons. — Auguste de Prusse et le rendez-vous de Schaffhouse. — Lettres de Mme de Stael. — Mariage de Prosper de Barante. — Dévouement de Mathieu et d'Adrien de Montmorency. — Départ de Mme Récamier pour Lyon (juin 1812).

Napoléon avait dit hautement dans le salon de l'impératrice Joséphine (par conséquent avant 1809) « qu'il regarderait comme son ennemi personnel tout étranger qui fréquenterait le salon de Mme Récamier ». Le fait est attesté par une lettre du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz (1). L'empereur n'avait donc pas désarmé contre une femme qui d'ailleurs n'avait rien fait pour se protéger et que l'exil allait bientôt atteindre.

Sur cet exil de Mme Récamier, les bruits les plus divers ont été mis en circulation. Dans le tome V de ses *Mémoires*, qui parut dès 1828 et que Juliette put lire, le duc de Rovigo interprète et veut justifier cette mesure (2). Il prétend qu'après la ruine de son mari, Mme Récamier était allée vivre en province et n'avait cessé désormais de se faire passer pour une victime de l'Empereur. « Mme Récamier, écrit-il, demeurait en province par raison, et elle disait

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 90.

(2) P. 6 et suiv.

à ses admirateurs, qui la sollicitaient de rentrer à Paris, que cela ne dépendait pas d'elle. voulant par là donner à penser que c'était l'Empereur qui l'en empêchait, lorsqu'il ne pensait pas à elle. »

Méneval, le secrétaire du portefeuille de Napoléon, au tome deuxième de ses *Mémoires*, embrouille de même l'histoire de l'exil de Mme Récamier. Selon lui, à la suite de la crise financière de 1806, le gouvernement avait appris par la police que l'opposition royaliste, « en donnant le change à l'opinion, et en répandant de fausses nouvelles (1) » avait alarmé les porteurs des effets publics. Mme Récamier aurait été signalée alors parmi les personnes « incorrigibles » que la police souhaitait voir éloigner de Paris, en compagnie de Mmes d'Avaux et de Chevreuse, de MM. de Duras, Lassalle et Montrond. Le ministre de la police aurait reçu de Munich l'ordre d'exiler ces personnes, sauf Mme de Chevreuse, que Talleyrand préserva. Méneval a de l'imagination : c'est lui qui accuse le père de Mme Récamier, M. Bernard, d'abus de confiance (2) ; il se fait l'écho du bruit d'après lequel le prince Auguste aurait, en 1807, signé « de son sang » une promesse de mariage (3), qui existe en effet, mais rédigée d'une fort bonne encre. Il se trompe : Mme Récamier ne fut point exilée en 1806 et il le dit lui-même (4) après avoir expliqué le contraire. Méneval est plus véridique lorsqu'il nous montre l'Empereur se faisant remettre en 1810 les notes de la police, rappelant d'exil la plupart de ses ennemis du faubourg Saint-Germain et n'exceptant de cette amnistie que Mmes de Chevreuse et de Stael (5).

(1) P. 11. — A ce propos, M. raconte que Mme de Stael lui écrivit, étant aux environs de Blois, « vingt lettres des plus éloquents » auxquelles il ne put rien répondre de consolant (*ibid.*, p. 15).

(2) *Ibid.*, p. 13.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*, p. 400.

C'est à ce moment que Napoléon dut décider l'exil de Juliette.

Les pièces officielles et les correspondances privées nous permettent de rétablir les faits altérés par les auteurs de *Mémoires*. L'exil de Mme Récamier fut la punition de son long dévouement à Mme de Stael et à la famille de Montmorency. M. Récamier avait essayé en vain de la mettre en garde contre ce danger. Dans une lettre du 22 juin 1811, il lui dit : « Est-il vrai que l'ex-directeur Barras est à Coppet chez Mme de Stael? ce serait mauvais (1). » A cette date du reste, les précautions étaient devenues bien inutiles. Mathieu de Montmorency fut frappé au mois d'août. Le bulletin de la police générale en date du 21 août 1811, porte, à la page 5 et à l'article *Correspondance ministérielle*, l'indication suivante : « Le ministre a chargé le préfet du Léman de faire connaître à M. Mathieu Montmorency qu'il ne devait pas revenir à Paris ; qu'il lui serait libre d'aller à Copet (*sic*) ou ailleurs, pourvu qu'il restât éloigné de 40 lieues de Paris (2). »

Une longue et curieuse notice d'Adrien de Montmorency nous renseigne sur les causes véritables qui avaient dû provoquer cet exil.

En 1808, raconte-t-il, pendant les conférences de Bayonne, je me trouvais aux eaux de Coterets (*sic*) ; je m'y liai avec le jeune duc d'Ossuna, membre de la Junte Espagnole qui, par des raisons de santé, avait obtenu la permission d'aller prendre les eaux. Je conçus l'idée de la délivrance du roi d'Espagne ; je favorisai la fuite du duc d'Ossuna, qui traversa les montagnes, déguisé en prêtre, puis ensuite en pâtre conduisant les troupeaux et passa sous ce travestissement dans la vallée d'Aran ; il était chargé d'instruire de nos projets la Junte centrale à Séville. J'étais sûr du cœur de l'ami de mon sang, qui

(1) *Lettres de M. Récamier* (Arch. Ch. de Loménie).

(2) Arch. nat. Fonds de la Secrét. d'État (*Consulat et Empire*). Pièces minist. AF IV, 1517.

ne pouvait point encore connaître ces circonstances. Aussi Mathieu et Adrien de Montmorency étaient les deux noms livrés à la confiance du négociateur et de la Junte. Nous engageâmes ce gouvernement provisoire à nous faire connaître ses instructions à Paris et à approuver nos desseins. Nous sentions que nous avions besoin de quelques signes d'intelligence avec la Régence afin d'encourager la confiance de la famille royale d'Espagne.

Les Princes étant arrivés à Valençay, je me rendis à Ussé chez notre ami le duc de Duras, qui, avec son inaltérable dévouement à la cause royale, s'associa volontiers à notre entreprise. Mathieu ne pouvait se rendre à Ussé; il m'attendait à Paris.

A la première époque de leur captivité, les princes avaient la liberté de se promener dans la forêt de Valençay et même d'y chasser. Cette forêt était attenante aux bois de la terre de Saint-Aignan. La duchesse étant notre cousine issue de germaine, nous lui annonçâmes, Mathieu et moi, notre intention de lui faire une visite pendant la saison des chasses. M. de Bartillac, propriétaire du château de Selles, dans les environs de Valençay et de Saint-Aignan, devait aussi servir à nos desseins. Il y eut des indiscretions commises. La malheureuse Mme de Saint-Aignan fut inculpée et, quoique infirme, cruellement amenée dans les prisons de Blois. Par suite de ces imprudences, les princes furent plus surveillés et leur captivité resserrée dans l'enceinte du parc de Valençay.

Mathieu et moi, nous résolûmes de nous ouvrir au duc de San Carlos et au chanoine Escoïquiz. Tous les deux avaient été attachés à l'éducation du roi Ferdinand, en qualité de gouverneur et de précepteur du Prince des Asturies. Ils venaient de quitter Valençay et se trouvaient à Paris pour y négocier, aux termes du traité de Bayonne, l'établissement des Princes; ils devaient, suivant les articles de ce traité, aller habiter le château de Navarre dont le domaine leur était assigné. J'avais quelques facilités pour voir le duc de San Carlos et le chanoine chez M. de Talleyrand, qui les comblait d'égards et d'attentions; mais ce lieu n'était pas commode pour les explications. Mathieu avait sagement imaginé un point de réunion plus sûre à l'hospice des Quinze-Vingts. La proposition fut agréée par les deux Espagnols. Comme principal administrateur, mon cousin leur fit les honneurs de l'établissement : il les amena bientôt dans le cabinet d'un des principaux employés, M. Bertrand, qui était absolument dévoué

à son chef. C'est là que se firent les premières ouvertures du projet.

Il serait bien superflu de développer ici le plan de notre entreprise; il semblait qu'elle dût réussir parce que ce qui, d'ordinaire, cause la ruine des projets de cette nature, c'est la trahison et la vénalité des agents subalternes : c'est ainsi que fut trahi plus tard le baron Kolly. Quant à nous, nous avions un assez bon nombre d'amis à notre disposition pour ne pas avoir besoin d'acheter des services. Il est vrai de dire que nous ne rencontrâmes pas dans les deux confidents du roi toute l'ardeur que nous aurions souhaitée pour éveiller dans l'âme de leurs Princes l'énergie et le courage qui étaient nécessaires pour seconder nos desseins. Cependant, il s'établit la plus intime confiance entre nous. Ils nous promirent de faire part au Roi de notre dévouement et nous convinmes qu'en attendant la réponse aux propositions que le duc de San Carlos devait porter lui-même à Valençay, nous continuerions d'aviser à tous les moyens d'exécution. En effet, dans le mois d'octobre suivant, nous fîmes un voyage sur les côtes de Normandie dans l'objet de nous assurer d'un asile et des moyens d'embarcation. Cet asile, nous l'avions trouvé aussi sûr, aussi solitaire que nous pouvions le souhaiter, dans un château sur les bords de la mer, appartenant à un gentilhomme tout dévoué à notre cause. Du reste, tous ces desseins avortèrent parce que nous ne reçûmes point de nouvelles de Valençay : et cependant j'ai su depuis à Madrid par le Roi que le duc de San Carlos avait effectivement fait connaître nos intentions à S. M. C'est même à cette occasion que j'obtins pour M. de Bartillac l'ordre de Charles III qu'il sollicitait.

En 1809, Mathieu se trouvait à Aix-en-Savoie, au mois de juillet, avec sa fille, son gendre et moi, lorsque nous apprîmes l'enlèvement du Pape et la résolution de le transporter à Grenoble. Mathieu m'emmena avec lui à Montmélian pour nous trouver à la rencontre du Saint-Père. Son passage était annoncé pour le lendemain matin à dix heures; il en était tout au plus huit lorsque nous entendîmes un grand bruit de chevaux et de cavaliers d'escorte : c'était le pape qui passait. La tactique du colonel de gendarmerie chargé de cette barbare expédition consistait à faire précéder de deux heures le moment du passage indiqué afin de dérober son vénérable prisonnier à l'empressement et à l'intérêt des habitants. A peine eûmes-nous le temps de nous précipiter

en dehors de l'auberge pour approcher des voyageurs. La gendarmerie nous éloigna de la voiture du Pape : nous ne pûmes aborder qu'à la voiture de suite et Mathieu eut le temps de faire offrir ses services et sa fortune au Saint-Père par un *cameriere* secret qu'il avait connu lors du premier voyage du Pape à Paris. Mon ami, quelques jours après, se rendit avec son gendre à Grenoble dans le but de se dévouer absolument à Sa Sainteté. De retour à Paris, il eut plusieurs entrevues avec les Cardinaux noirs (1) ; c'est ainsi qu'on désignait ceux que Bonaparte avait dépouillés des insignes de la pourpre. Mme la duchesse de Duras douairière, mon frère et le chevalier de Thusy, qui fut le porteur des produits de la souscription dans le lieu d'exil de ces cardinaux, connaissent mieux que personne les secours qui leur ont été consacrés jusqu'en 1814. Mathieu en était un des principaux souscripteurs.

Nous fîmes, pendant l'été de 1811, la visite des dépôts et des principales prisons d'État où étaient renfermés les Espagnols prisonniers de guerre : c'était encore un de nos plans de faire connaissance avec leurs officiers, dans l'espérance que, si les chances de la guerre amenaient des troubles en France, les prisonniers Espagnols se réuniraient à nous. Je me rappelle que nous fîmes une visite au vieux marquis de Saint-Simon dans la forteresse de Besançon ; il était soigné et consolé par sa noble fille, Mlle de Saint-Simon. Mathieu fut frappé de la fière attitude de ce veillard, mais surtout profondément ému de la dignité et de la noblesse de l'entretien de sa fille, qui avait sauvé la vie de son père à Madrid. Elle était, si j'ose ainsi dire, le héros de cette histoire ; son père n'en était que le soldat. Nous eûmes la consolation de faire adoucir leur sort en y intéressant le vieux chevalier d'Oraison, ancien officier des gardes du corps de la compagnie de Luxembourg, qui commandait dans la place et qui leur accorda plus de liberté.

Après ces visites de prisons, nous nous rendîmes en Suisse ; nous y avons donné rendez-vous à Alexis de Noailles. Nous prîmes de lui un long congé ; il fuyait noblement sa patrie pour aller la chercher en Angleterre, auprès de nos Princes auxquels il portait l'hommage de notre dévouement, de nos projets et de

(1) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 398 et 103. — Cf. *Napoléon et les cardinaux noirs (1810-1814)*, par Geoffroy DE GRANDMAISON. Paris, Perrin, 1895.

nos espérances. Nous ne devions plus le revoir qu'à Nancy. C'est vers cette époque qu'un arrêt d'exil attint (*sic*) mon cousin à Coppet (1).

Mathieu de Montmorency opposa à cette disgrâce beaucoup de sang-froid et de constance. Il écrivait à Mme Récamier :

Ce 28 août (1811).

Je n'ai pas besoin de vous dire, aimable amie, ce que nous éprouvons tous en ce moment. Le pire de tout, c'est l'état de notre pauvre amie qui se reproche tout par excès de délicatesse et qui me fait sentir véritablement la peine de cette petite persécution, contre laquelle sans cela je me trouverais de la force. Cependant je vous avouerai que votre pensée serait une de celles que j'ai besoin d'éloigner en ce moment pour ne pas être faible. Mais avec votre bonté et votre générosité, ne trouverons-nous pas quelque moyen de n'être pas trop longtemps sans nous voir? Dans ce moment, si vous n'écoutez que les sentiments qui sont en vous et que vous voulussiez venir ici tout simplement, je crois que c'est à notre amie que vous feriez du mal. Choisissez entre le petit voyage court et mystérieux ou la station à (*illisible*) où nous irions vous voir. Nous devons d'abord partir demain, Adrien et moi, mais nous voulons attendre pour vous qui arrivez bien tard. Je n'ai pas le courage de vous le reprocher en ce moment, mais je devais naturellement perdre une grande partie de votre séjour ici.

Adieu. Permettez-moi de vous rappeler, au nom de la plus sincère et plus véritable amitié que, dans ces moments même où tout porte à l'attendrissement, vous devez être plus en garde que jamais contre ce qui peinerait moi et Sosthènes et le fidèle ami de Montmirail, ce qui troublerait de nouveau votre vie et vous ferait perdre le fruit de vos combats et de vos généreuses résolutions. Prenez, dès les premiers moments, une manière bien simple à cet égard. Avant ces dernières circonstances, il n'aurait pas tenu à nous d'empêcher qu'on allât au-devant de vous. Vraisemblablement, je ne l'aurais pas pu; je n'y ai pas

(1) Notice inédite d'Adrien de Montmorency sur Mathieu de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie).

même songé dans notre position actuelle. Mais, avec un peu de courage, de suite, et en vous adressant à la véritable source où l'on puise tout cela, vous pouvez tout sauver et ne songer qu'à la généreuse amitié qui est si digne de vous. Vous connaissez la mienne à jamais. M. (1)

Au milieu des difficultés qu'il éprouvait lui-même, Mathieu songeait encore à Juliette; il essayait de la garantir à la fois contre les dangers du voyage et contre les inconvénients qu'aurait pour elle une rencontre nouvelle avec Auguste de Stael. Ces conseils furent vains.

Parmi les faits qui déterminèrent le départ de Mme Récamier pour Coppet, il faut placer au premier rang, sans aucun doute, l'espèce de défection que Mme de Stael reprochait à certains de ses amis. M. de Balk, par exemple, s'était assez mal conduit; il avait, comme l'écrivait Mme de Stael, « déguisé » sa peur en mal de poitrine et, à la veille d'un départ annoncé, n'avait plus osé se rendre à Coppet (2). Seuls, Mathieu de Montmorency et Mme Récamier restaient, en dépit de toutes les menaces, dévoués à leur amie. Le 23 août 1811, Juliette partait pour Coppet. C'était le moment où la police de l'empire surveillait avec un zèle incessant toutes les personnes suspectes d'opposition. La jeune duchesse de Chevreuse et Mme de Nadaillac venaient d'être frappées (3). Mme Récamier voulut revoir son amie; pour dérouter la police, elle annonça l'intention de se rendre aux bains d'Aix en Savoie et prit un passe-port pour cette ville d'eaux. L'entreprise était périlleuse; Esménard

(1) Lettre inédite (n° 43 du recueil des lettres de M. de Montmorency. Arch. Ch. de Loménie). Pour toute adresse : Madame Juliette R.

(2) D'après la copie d'une lettre de Mme de Stael (Rec. Ch. de Loménie, n° 135).

(3) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, Appendice. — En 1809, Mme d'Albany avait été mandée à Paris par Napoléon et invitée à ne pas retourner, pour quelque temps du moins, à Florence, où on lui reprochait d'être un obstacle à la fusion entre Toscans et Français. (SAINT-BEUVÉ, *Nouveaux lundis*, V, p. 435-436.)

tenta de le représenter à Mme Récamier, mais elle avait pris son parti; elle écrivit ses projets à Mme de Stael; elle ne voulut pas céder à la prière qu'un courrier lui apporta; elle passa trente-six heures au château où sa présence avait jadis fait naître tant de fêtes; puis elle se rendit dans la Haute-Saône, à Richecour, chez sa cousine, la baronne de Dalmassy. Elle reprenait la route de Paris, mais, le 3 septembre, l'ordre d'exil avait été signifié à M. Récamier; à Dijon, elle en recevait l'avis. Son mari venait lui-même lui confirmer l'ordre de séjourner désormais à plus de quarante lieues de Paris (1).

Un dossier conservé aux *Archives nationales* (2) nous permet de reconstituer avec beaucoup de sûreté le détail de ces événements et de voir à l'œuvre la police de l'empire. Le 30 août 1811, la décision du gouvernement est prise; le commissaire de la préfecture de police chargé du 4^e arrondissement est invité à s'informer de l'endroit où séjourne Mme Récamier et à choisir les mesures convenables pour la mettre au courant de cette disposition. Le 5 septembre, le IV^e arrondissement répond que « la dite » est à Coppet et que l'ordre a été notifié à son mari « qui a promis de le lui faire connaître de suite et qui a répondu de son obéissance ». En effet, la lettre de M. Récamier annonçant à sa femme le résultat de son entrevue avec le préfet de police est datée du 3 septembre (3).

Le 2 septembre, le préfet du Léman avait écrit au duc de Rovigo une longue lettre confidentielle en ces termes :

Monseigneur,

Voici quelques détails point assez sérieux pour être écrits au ministre, mais assez piquants pour que je les raconte en confiance à M. le duc de Rovigo.

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 169 et suiv.

(2) Cote F⁷ 6569 (2688).

(3) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 73 et suiv.

Depuis deux ou trois mois, Mme de Stael appelloit Mme Récamier; celle-ci ne se souciait pas trop d'aller courir les aventures à Coppet. Les lettres deviennent plus pressantes, elles parlent malheur, abandon, désespoir. Mme Récamier s'émeut; elle voit dans ce voyage un dévouement héroïque; elle le cache à ses amis et part. Une lettre la devance à Coppet et y arrive peu de jours après que M. Mathieu de Montmorency, qui y était encore, y avait reçu l'ordre de son exil. Il court au-devant de la belle voyageuse, la prévient du danger auquel elle s'expose, l'arrête dans un village; Mme de Stael accourt; le mystère couvre leur première entrevue; le religieux Montmorency en est seul témoin. Mais les deux amies s'attendrissent, s'exaltent; leur courage renaît et les voilà à Coppet. Mme de Stael rassemble le lendemain tout ce qu'elle peut de personnes qu'elle nomme ses amis pour prouver à Mme Récamier qu'elle est moins abandonnée qu'on ne le pense. Mais un neveu de celle-ci qui est à Genève, auprès de M. Pasquier, Directeur des droits réunis, et qui avait eu vent de la mésaventure de M. de Montmorency, ce qui n'est pas étonnant, parce que tout ce dont Mme de Stael est instruite est bientôt répété par les cent voix avec les couleurs qu'il plait à son imagination d'y ajouter, ce qu'elle n'a pas manqué de faire dans cette circonstance, parce qu'il lui a paru beau de dire que c'était pour elle qu'un Montmorency, que le *dévo*t Mathieu s'était fait exiler, — le neveu donc de Mme Récamier que ces bruits ont alarmé pour sa tante et qui vient d'être instruit de son arrivée à Coppet, y accourt pour l'en enlever. Mme de Stael oppose à ce funeste projet son éloquence, et, à ce qu'on assure aussi, ses larmes; mais l'intrépide ravisseur qui la connaît depuis longtemps et ne l'aime pas plus qu'il ne faut, persiste dans l'enlèvement; il s'opère, et, je crois, à la satisfaction de Mme Récamier, qui, quoique n'étant que de la veille à Coppet, sentait déjà plus son imprudence que son amitié pour Mme de Stael; elle est arrivée hier au soir à Genève vers dix heures et j'ai lieu de croire qu'elle en repart pour Paris au moment où j'écris ces lignes, accompagnée par son neveu, qui ne veut la quitter qu'aux portes de la capitale. Celui-ci est venu me consulter pour savoir s'il n'avait pas bien fait d'agir ainsi. Sans paraître appuyer ni combattre les craintes qui l'avaient dirigé, je lui ai dit que c'était toujours bien fait que d'avoir séparé quelqu'un qui l'intéressait d'une femme qui,

par son inconduite, avait encouru la disgrâce de l'Empereur.

Le deuil est, dit-on à Coppet; tant mieux. C'est une leçon de plus. Je souhaite qu'on en profite. M. Mathieu de Montmorency en était parti quelques heures avant la *défection* de Mme Récamier. Il est moins affligé de son exil que de la cause qu'il lui suppose. « Si du moins, dit-il, on pouvait croire que c'est pour la cause de la religion, pour les affaires du concile, la circonstance était si propice et l'exil eût été pour moi si honorable, si méritoire devant Dieu et devant les hommes! Mais que dira-t-on lorsqu'on saura que c'est pour Mme de Stael, pour une protestante, pour une femme si mondaine, que c'est chez elle que l'ordre m'a été signifié, etc.?... »

Il est persuadé que, de cette circonstance, la plus grande partie de son crédit religieux va s'érouler. Aussi paraît-il disposé à aller loin du monde expier cette tache de sa vie. Ce qu'il y a de plus plaisant dans ces plaintes, c'est qu'il les faisait devant Mme de Stael.

On m'assure à l'instant que le fils aîné de cette dernière, qui brûle dès longtemps pour Mme Récamier du feu le plus ardent mais le moins couronné, pour se dédommager de la fuite de la belle de ses pensées, va la suivre à Paris.

Je prie V. E. d'excuser la liberté et le désordre de ces lignes que j'ai écrites en toute hâte pour ne pas manquer le courrier.

Je la prie en même temps...

CAPELLE (1).

Le bulletin de la police générale, en date du 10 septembre, à l'article *Correspondance ministérielle* (page 3), porte la mention suivante : « *Exécution d'ordre de Sa Majesté* : Conformément aux ordres de Sa Majesté, il a été notifié à la D^m Récamier qu'elle devait rester éloignée de 40 lieues de Paris; elle devait être alors à Coppet où se trouvait aussi le s^r Mathieu de Montmorency, auquel la même notification avait

(1) Cette lettre a déjà été publiée par Ch. NARNOY, *le Curieux*, du 15 décembre 1883. — Capelle reçut de Louis XVIII, en 1814, la préfecture de l'Ain et, en 1815, suivit le roi à Gand. (Voir *M. O. T.*, III, 501, 519; V, 265; VI, 102-103.) Ce fut lui, on le sait, qui signa les Ordonnances de juillet.

été faite quelques jours auparavant (1). » Le bulletin du 12 septembre contient l'analyse de la lettre du préfet Capelle (2). Par lettre du 2 octobre, le duc de Rovigo accusait réception de ces renseignements et invitait le préfet du Léman à lui faire part de tous les événements intéressants que susciterait cette affaire (3).

Après avoir reçu la notification de son exil, Juliette Récamier vint passer à Paris deux jours incognito (4). Puis elle se décida à partir pour Châlons-sur-Marne, accompagnée de la jeune Amélie Cyvoct. Elle trouva dans cette ville un préfet peu décidé à aggraver la persécution dont elle était l'objet. A douze lieues de là, au château de Montmirail, habitaient les La Rochefoucauld de Doudeauville, ses amis intimes. Sosthènes de la Rochefoucauld, fils du duc et de la

(1) Arch. nat. Fonds de la Secrét. d'État (*Consulat et Empire*). Pièces minist. AF, IV, 1517.

(2) Même dossier.

(3) Les lettres de la duchesse de Raguse à Juliette achèvent de nous renseigner sur les causes de l'exil. Elle écrit le 13 octobre : « Vous savez que, moins que personne, je peux hasarder des démarches dans une affaire de ce genre auprès de celui de qui elle dépend. Cependant, si vous croyez que je puisse vous servir, n'hésitez pas à me le dire et je serai heureuse de vous prouver que mon amitié n'est pas stérile. » — Du 7 novembre : « ... On m'a assuré que vous n'ignoriez pas qu'il existait dans votre société deux individus jouant l'odieux rôle d'espions et que vous les tolériez parce que vous vous croyiez, par la rectitude de votre conduite, au dessus de faux rapports. Cette sécurité qui vous peint bien est cependant ce qui vous a perdue, car ces mêmes hommes devaient indubitablement vous calomnier pour remplir leur mission à défaut d'aliments à leurs observations. Et votre innocence n'était pas suffisante pour vous mettre à l'abri de leur vile mission. Je ne les verrai jamais sans un sentiment de haine et je veux vous les nommer, car il faut, si vous l'ignorez, que vous soyez avertie. On cite M. de Montet (?) et M. d'Aubusson... » — Même lettre : « ... Mais, j'oubliais de vous dire ce qu'on m'a conté sur votre exil. On assure que l'ordre ne se motive pas du tout sur votre visite à Mme de St., mais sur ce qu'on tenait chez vous des propos sur sa guerre et sur sa politique... » — Du 25 mars 1812 : « J'ai parlé à la reine de Naples; elle m'a promis de plaider votre cause; elle a eu même l'air d'être touchée de votre position... » — Du 21 juillet : « L'absence de l'Empereur nous condamne pour le moment, nous à l'inaction pour vos intérêts, vous à la résignation et à la patience. » *Lettres inédites*. (Arch. Ch. de Loménie.)

(4) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 174 et suiv.

duchesse, avait épousé la fille unique de Mathieu de Montmorency ; nous avons déjà rencontré son nom ; il deviendra l'un des plus fidèles parmi les défenseurs de Juliette. Mathieu de Montmorency venait souvent à Montmirail, mais, durant trois mois, il n'osa pas aller voir son amie à Châlons. Il se borna pendant ce temps à lui écrire.

En apprenant l'exil de Mathieu de Montmorency, Mme de Stael avait écrit à Mme Récamier.

A cinq heures.

Chère amie, comme votre départ a replongé ma vie dans la nuit ! Vous avez non seulement des qualités admirables mais un intérêt dans tout ce que vous faites qui supplée pour moi à la vie la plus animée. C'est une singulière fatalité que de voir dans vous et dans Matthieu ce qui convient en tout point à mon bonheur et d'être séparée par un abîme de ces amis qui me tendent les bras de l'autre bord. Une idée m'est venue encore en pensant à Matthieu ; c'est qu'il est le tuteur de mes enfants ; il a accepté, vous le savez, ce titre, à la mort de M. de Stael. Par conséquent, il remplissait presque un devoir en venant ici au moment où Albert va partir. Je vous dis cela surtout pour que vous placiez ce fait en causant avec J. car vous serez, comme moi, j'en suis sûre, bien occupée de cet exil. Et moi et moi, qui puis m'en croire la cause ! Dieu m'a préservée, je l'espère, d'une plus vive douleur encore, le bouleversement de votre sort. Songez que j'attends quelques lignes de vous samedi et lundi 14 et 16 septembre. Ma chère amie, ma généreuse sœur, ne m'aimez pas moins à présent que vous avez tant fait pour moi que vous pourriez m'oublier dix ans sans que je cessasse de vous aimer. Dites un peu à Auguste qu'il devrait avoir des formes plus aimables avec moi et ne pas toujours me blesser aussi doucement qu'il est possible. Aujourd'hui encore, j'ai causé une demi-heure avec lui et il a trouvé le moyen de diriger contre moi ses petites épingles, et cependant je le revoyais avec une émotion nouvelle, car dans mon fils il y avait celui que vous aimez. Rendez-moi encore le service, vous qui êtes la source de tous les biens de ce monde pour moi, de lui dire de tâcher de vous ressembler. Il en sera mille fois plus aimable et ce sera à

vous qu'il le dédiera (*sic*). Ce que vous avez en commun avec Matthieu, car je ne sépare plus mes deux anges, c'est un ménage du cœur tel que jamais vous ne faites le moindre mal. Il y a à cela un genre de délicatesse que je n'ai connu qu'à vous deux. Je ne puis cesser de vous écrire et je vous aime au fonds du cœur, là où était l'amour, là où il n'y aura plus que l'amitié (1). »

Mme de Stael connaissait donc l'amour mutuel de Mme Récamier et d'Auguste de Stael; les termes de sa lettre laissent croire qu'elle ne protestait point contre la libre expression de ces sentiments. Lorsqu'elle avait appris que Juliette approchait de Coppet, elle lui avait envoyé pour courrier son fils Auguste, porteur du billet suivant :

♣ Vous comprendrez mon désespoir, chère amie; je laisse Auguste vous dire tout ce que j'éprouve, s'il est possible à personne de l'exprimer. Au nom du ciel, ne vous exposez pas. Le rendez-vous de Treslet me paraît la meilleure idée, mais je ne résisterais pas à un malheur qui tomberait sur vous. C'est au nom de ma propre douleur que je vous parle; je sais qu'il n'y a qu'elle qui puisse agir sur vous. Ah! mon ange, ayez pitié de moi (2).

Lorsqu'elle connut enfin la mesure qui frappait Juliette, elle lui exprima son désespoir en termes émouvants.

Je ne peux pas vous parler, je me jette à vos pieds, je vous supplie de ne pas me haïr. Au nom de Dieu, mettez du zèle pour vous afin que je vive. Tirez-vous de là; que je vous sente heureuse, que votre admirable générosité ne vous ait pas perdue. Ah! mon Dieu! je n'ai pas ma tête à moi, mais je vous adore; croyez-moi et prouvez-moi que vous le sentez en vous occupant de vous-même, car je n'aurai de repos que si vous êtes hors de cet exil. Adieu, adieu! Quand vous reverrai-je? Pas dans ce monde. Adieu (3).

Ce dimanche.

(1) Texte conforme à l'original (ms. de M. Ch. de Loménie, n° 128). Publié en partie dans *Coppet et Weimar*, p. 205 et 206.

(2) Lettre autographe et inédite (n° 145 du ms. Ch. de Loménie)

(3) D'après la lettre autographe (ms. Ch. de Loménie, n. 146). Texte publié dans *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 82 et 83 et dans *Coppet*

Peut-être aussi faut-il rapporter à cette époque un fragment inédit d'une lettre de Mme de Stael à Camille Jordan ? Il nous semble qu'au début de ce fragment il est question de l'amour d'Auguste de Stael et de Mme Récamier :

.... leur situation, car ils s'aiment trop pour la bien juger; moi je l'apprécie comme si j'écrivais ma biographie. Je ne pouvais guères, moi, être plus malheureuse sur cette terre et il fallait un million de chances pour que ce résultat eût lieu; mais, tel qu'il est, jusqu'à ce jour, je n'ai point encor manqué de respect à l'auteur de la destinée et je dis comme Job : « *Pourquoi n'accepterais-je pas les maux de la main dont j'ai reçu les biens* ». En voilà trop pour moi, mais on ne peut se résoudre à répondre d'une manière commune à un homme tel que vous et l'on ne peut vous parler qu'avec le fonds de son âme. Avez-vous près de vous celui qui me consolerait de tout si je pouvais le revoir (1)? Dites-lui que je lui ai écrit à Toulouse et mandez-moi comment vous l'avez trouvé d'âme et de santé. Il n'y a point que je sache de vie de Schiller. Quant à Herder, il y a une notice de Jean Müller sur lui à la tête de ses œuvres. On dit que Mme de Wohlzogen écrit la vie de Schiller. Je lis, dans ce moment, des espèces de confessions de Goëthe en allemand qui ne dépassent pas encor 17 ans. Le titre est : *La poésie et la vérité de ma vie*. Sismondi fait à Genève un cours d'histoire littéraire du Midi où il y a du mérite et qui réussit beaucoup. Je remercie Mme Julie d'être bonne pour moi; ses yeux m'ont dit que je serais plainte par elle. J'embrasse vos enfants (2).

A Châlons, Mme Récamier s'était installée à l'hôtel de la *Pomme d'Or* (3). Son amie, la marquise de Catellan, passa plusieurs semaines auprès d'elle. Après son départ, Juliette prit un petit appartement dans la rue du Cloître. Son père, son mari, son vieil ami Simonard, sa cousine Mme de Dalmassy vinrent tour à tour faire des séjours auprès d'elle.

et *Weinar*, p. 207 et 208. — Voir la lettre de condoléances de Mathieu de Montmorency (n° 44 du recueil de ses lettres) dans *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 85.

(1) Mathieu de Montmorency.

(2) Collection Boubée (Lyon). Nous avons ajouté la ponctuation.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 176 et suiv.

Auguste de Stael lui apporta, à deux reprises au moins, des nouvelles de Coppet. Mathieu de Montmorency était parti pour Toulouse; il ne viendra rendre visite à Juliette qu'en janvier 1812 (1). Une active correspondance maintenait Mme Récamier en relations constantes avec le groupe d'amis intimes dont elle était le trait d'union.

Adrien de Montmorency, de Dampierre, le 18 septembre, lui écrivait cette lettre où certaines expressions mystérieuses sont destinées à dérouter la surveillance de la police.

Au milieu de tant de calamités, c'est encore une cruauté de plus que le chagrin de vous avoir manquée vingt-quatre heures avant votre départ; je suis arrivé pas tout à fait un jour après que vous ne soyez partie; je ne m'en consolerais pas. Mais, chère amie, pourquoi n'avez-vous pas songé à me laisser un mot à Paris? Je vous portais quelque chose de la part de *ma cousine* que j'ai laissée à Lyon. A la première occasion, je vous l'enverrai. Je sais avec quel aimable dévouement votre amie vous a accompagnée. Tant d'amitié et de zèle vous étaient bien dus. Je ne sais que vous dire. Le cœur se resserre; je ne sais si vous êtes arrivée à votre destination. Je vous adresse cette triste complainte de ce château. Vous avez ici un jeune ami qui a le cœur plein de pitié, d'amitié et de compassion pour vous. Puisque vous avez choisi un lieu qui est à quinze lieues de son habitation, vous aurez fréquemment des visites. Et moi, croyez-vous que je n'irai pas vous voir? Je pense que Félicité (2) sera de retour du Midi vers le milieu du mois prochain. Alors tout naturellement une visite à elle et à vous se trouveront bien placées. A l'instant même où je vous écris sur cette table ronde dans le salon où l'on fait tant de bruit parce que la moitié de cette société est sourde, je reçois un mot d'*Aug^e* qui m'apprend son arrivée à Paris. Je lui ai donné rendez-vous pour demain. Vous jugerez de quoi et qui (*sic*) nous parlerons. Adieu, jusqu'à ce que je reçoive un mot de vous, je serai vivement inquiet et malheureux. Mille

(1) Et non en 1813, comme il est dit par erreur dans *Souv. et corr.*, I, p. 182.

(2) Mathieu de Montmorency.

hommages et bénédictions à cette amie si bonne et si délicatement aimable qui vous a suivie. Répondez vite un mot à cette stérile lettre, mais que peut-on dire (1)?

Au cours de l'année 1811, Mme Récamier avait consenti à revoir le prince Auguste; elle lui avait donné un rendez-vous à Schaffhouse, pour la fin de l'été (2). L'exil qui frappa Mme Récamier bouleversa ses projets et lui donna au moins un prétexte pour ne pas se rendre à cette entrevue. Le prince y vint et dut retourner en Prusse sans avoir vu Juliette. Il s'emporta tout d'abord (3). « Enfin, écrivait-il à Mme de Stael, j'espère que ce trait me guérira du fol amour que je nourris depuis quatre ans. » Lorsqu'il apprit qu'au moment même où il attendait Juliette, elle était touchée par un ordre d'exil et obligée de prendre en hâte ses dispositions pour une installation nouvelle, il lui écrivit de Berne, le 26 septembre 1811, une lettre très affectueuse où il ne se plaignait plus que de ne pas avoir été averti et d'avoir fait « inutilement une course de trois cents lieues ». L'Empereur avait été mis au courant de cet incident; de Rotterdam, le 26 octobre, il adresse au maréchal Davout le billet suivant (4) : « Il est vrai que le prince Auguste est allé à Bâle, et de là à Erfurt. La réalité est que le prince Auguste est amoureux fou de Mme Récamier; il lui a même fait une promesse de l'épouser. L'autre, qui n'est pas si folle, s'en rit et s'en moque; elle a manqué au rendez-vous de Bâle. Ainsi vous voyez qu'il y a bien peu de politique dans tout

(1) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie).

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 146 et 147.

(3) Le 24 août, d'Egra, le prince Auguste annonce à Mme R. qu'il sera à Schaffhouse le 19 septembre et qu'il entreprend ce voyage sans la permission de « son parent ». — Le 21 septembre, de Schaffhouse, il lui écrit : Je suis au reste bien reconnaissant, Madame, de l'attention que vous avez eue de me faire voyager 300 lieues pour rien parce que cela m'a guéri enfin entièrement d'un fol amour qui m'a rendu malheureux si longtemps..... » Ce fut Schlegel qui lui annonça l'exil de Mme R. (Arch. Ch. de Loménie.)

(4) *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*, publiées par Léon LECSTAK, I, p. 173.

cela. Ce jeune homme est sans boussole et sans tête : ce qui désole, dit-on, la famille de Prusse. »

Mme Récamier avait maintenant des préoccupations nouvelles. Au lendemain de son exil, elle resta même quelque temps sans écrire à Mme de Stael qui s'en plaignait (1). Celle-ci protestait qu'un séjour dans une ville quelconque avec son amie serait ce qui lui eût plu le mieux, mais qu'elle était arrêtée par la crainte de nuire; elle se disait plongée dans un désespoir dévorant : « Rien ne m'intéresse plus, écrivait-elle; je ne trouve de plaisir à rien; la vie est pour moi comme un bal dont le violon a cessé, et tout, excepté ce qui m'est ravi, me paraît sans couleur. Je vous assure que, si vous lisiez dans mon âme, je vous ferais pitié... Chaque coup de vent me fait peur en pensant à la mer; tout autre moyen me fait peur aussi; enfin, c'est une désorganisation morale dont vous n'aurez, je l'espère, jamais l'idée (2). » Mme de Stael affirmait qu'en s'éloignant elle rendait service à Mme Récamier et à Mathieu de Montmorency (3). « Je n'ai de puissance d'aimer, ajoutait-elle, que pour vous et Matthieu; si je perdais ce qui est près de moi, sans doute je sentirais de même que j'aime Auguste, Albertine, Schlegel, etc. Mais la nature de mon imagination est telle que c'est sur vous deux que toute mon émotion est portée (4). »

A cette époque, Prosper de Barante se mariait. Dans une de ses courses fréquentes à Paris, il avait été présenté chez Mme de la Briche à Mlle Césarine d'Houdetot, petite-fille de l'illustre Mme d'Houdetot. La jeune fille était d'un esprit distingué et d'une beauté charmante. Prosper l'aimait; elle

(1) D'après une lettre du 31 octobre (1811) (n° 150 du ms. Ch. de Loménie) publiée en grande partie dans *Coppet et Weimar*, p. 209, 210, 211. C'est une longue lettre de huit pages,

(2) Même lettre, p. 2 et 3 du ms.

(3) Même lettre, p. 4.

(4) P. 8 de la lettre. Voir d'autres passages de cette même lettre dans *Coppet et Weimar*, loc. cit.

l'agréa. Le 28 novembre 1811, Napoléon signait leur contrat de mariage. Cette union fut longue et heureuse (1). Juliette ne pouvait savoir mauvais gré à Prosper de Barante d'avoir offert à une autre le cœur dont elle avait refusé l'hommage. Sans doute, Mme de Stael, dans l'état de découragement où l'avait amenée une longue persécution, dut apprendre avec moins de philosophie la nouvelle du mariage de celui pour lequel elle avait ressenti une tendresse si passionnée.

Tandis que Mme Récamier vivait à l'auberge de Châlons, le grand château de Coppet avait pris des airs de prison (2). Le baron de Vogt était venu à Genève, mais le préfet l'y avait attendu et l'avait sans doute prié de repartir, car il n'avait donné à ses amis aucun signe de vie (3). Lady Webb insistait pour que Mme Récamier vint à Lyon (4). Auguste de Stael était allé à Paris solliciter pour sa mère le passage sur une frégate en partance à Cherbourg (5); puis Mme de Stael elle-même avait demandé l'Italie, mais on n'avait même pas répondu à sa requête (6). Elle s'irritait alors de plus en plus et se comparait à « Hugolin dans la tour ».

Juliette était beaucoup plus calme; ses lettres étaient d'une « sérénité religieuse ». « Que je suis loin, écrivait l'exilée de Coppet à l'exilée de Châlons, de ce calme courageux qui y règne (7)... Vous êtes plus isolée, plus à plaindre dans votre situation que je ne suis dans la mienne, et c'est vous qui me consolez, mais ce que j'ai et dont Dieu vous a préservée, parce

(1) Victor du BLEU, article sur les *Souvenirs de Barante*, in *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900, p. 395 et 396. — Cf. SAINT-BEUVE, *Portr. cont.*, IV, p. 42, note 1.

(2) D'après une copie de lettre (n° 152 du ms. des lettres de Mme de Stael — à M. Ch. de Loménie).

(3) Même lettre.

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

(6) D'après la lettre originale et inédite du 24 novembre (1811) (n° 153 du ms. Ch. de Loménie).

(7) Lettre inédite et originale du 5 décembre (1811) (n° 154 du ms. Ch. de Loménie).

que vous ne méritiez pas une si cruelle peine, c'est un sombre découragement qui ne laisse pas percer dans mon âme un rayon d'espoir.. Vous avez plus de caractère que moi (1)... »

Mme de Stael nous apparaît en effet, à cette époque, toute hors d'elle-même et si nerveuse qu'elle en est venue à faire des reproches à chacun. Elle trouve le baron de Vogt « papillard (2) » et ne comprend pas « l'indulgence » de Juliette à son égard ; Camille Jordan lui ayant écrit pour lui faire honte de son état et l'ayant exhortée « à la lecture des ouvrages des illustres morts », elle s'indigne qu'un homme d'esprit ait pu lui parler ainsi (3). Dans son mécontentement général, elle va jusqu'à l'injustice : « La douleur de ses amis impatiente, écrit-elle, comme si l'on se reprochait en secret de ne rien faire pour l'adoucir (4). »

Juliette, installée près de sa cousine, attendait avec patience la visite d'Auguste de Stael ; les nouvelles de guerre étaient pour elle une entrave à tous les projets de voyage (5). Mme de Catelan vint la voir aux environs du 1^{er} mars 1812 (6). Les épîtres qu'elle recevait de Coppet n'avaient rien de bien calmant, à vrai dire ; mais elles étaient pleines des expressions les plus touchantes d'une affection passionnée : « Vous sentez-vous d'ici, lui disait Mme de Stael à la fin d'une lettre, embrassée par mon visage baigné de pleurs et daignerez-vous lever vos yeux vers le ciel en priant pour moi lorsque vous recevrez cette lettre (7) ? » Ces protestations affectueuses adoucissaient un

(1) Même lettre.

(2) Copie de lettre (n° 155 du ms. Ch. de Loménie).

(3) Même lettre.

(4) *Ibid.*

(5) D'après la même lettre.

(6) D'après la lettre originale et inédite du 13 mars (1812) (n° 156 du ms. des lettres de Mme de Stael — à M. Ch. de Loménie).

(7) Lettre inédite et autographe du 23 mai (1812) (n° 157 du ms. Ch. de Loménie)

peu pour Mme Récamier l'amertume d'une situation difficile. Elle était loin d'avoir la grande fortune qui permettait à Mme de Staël de former et d'exécuter ses vastes projets; une lettre qu'elle écrit à Gérard, le 11 octobre 1811, nous la montre même assez gênée d'argent (1). Un grand nombre d'amis *sages*, d'après ce que nous raconte Mme Lenormant (2), ou l'avaient abandonnée ou se bornaient à lui donner des conseils impossibles à suivre. Le duc d'Abrantès à Paris, Camille Jordan à Lyon lui restaient cependant fidèles; mieux que tous les autres, les Montmorency s'ingéniaient à lui adoucir les ennuis de l'exil, à la mettre en garde contre les dangers ou même essayaient de lui obtenir une grâce qu'elle semble bien n'avoir pas sollicitée.

Les lettres de Mathieu de Montmorency, toujours sermonneuses, témoignaient d'une affection clairvoyante et sûre. Il lui écrivait :

Montmirail, ce 10 décembre (1811) (3).

Je crois, si je voulais bien compter, qu'il est arrivé deux lettres de vous dans le château par le courrier de ce matin et qu'il n'y en a aucune pour moi; mais il n'y a pas moyen que je sois jaloux d'une telle correspondance : je sais quel est son objet, son esprit, son intention et je désire seulement de tout mon cœur, et pour votre propre bonheur, que le principal correspondant soit content de vous. Alors je suis sûr de l'être. J'ai la confiance que vous ne vous découragez pas, malgré tous les obstacles de votre position et les petites épreuves de doute et d'abattement qui ne manquent jamais d'assaillir les premiers moments d'un retour sincère. Rappelez-vous que vous m'avez promis d'avancer toujours quelques pas, si vous n'avancez pas vite. Je compte en voir par moi-même la preuve dans la semaine prochaine, que je compte aller passer en grande partie à Paris. L'espérance d'y

(1) Voir *Corresp. de Fr. Gérard*, édit. de 1867, p. 302 et suiv.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 177.

(3) Voir d'autres lettres du même, à la même époque, dans *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 96 et suiv. — *Ibid.*, p. 99 et suiv. — *Ibid.*, p. 101 et suiv. — *Souv. et corr.*, I, p. 180 et suiv.

avoir quelques bonnes conversations avec vous n'est pas un des moindres motifs qui m'y attirent... Nous avons en commun un autre intérêt bien triste. J'ai reçu ici une lettre de notre amie qui se plaint de mon jugement sévère et même injuste sur cette lettre d'Auguste qui nous avait inquiétés. Vous aurez pu en recevoir une pareille; elle me paraît ne rien vouloir changer à ses projets, ce qui fait qu'elle ne serait pas très loin, en ce moment, de son départ. Je ne sais pas bien où il faut lui écrire et j'ai envie de joindre ici une petite lettre que vous aurez soin de remettre à Auguste; je vous supplie de ne pas la laisser dans certain portefeuille. Adieu, j'aurai tant d'autres choses à vous dire! Je vous présente tous mes tendres hommages. Si notre amie se mettait en route ou qu'elle eût arrêté positivement le jour de son départ, vous seriez bien aimable de me le faire savoir pour que je m'arrangeasse en conséquence. Adieu encore, nous sommes ici un véritable chœur à faire des vœux pour vous (1)...

Adrien de Montmorency était encore plus tendre et sa situation lui permettait d'être plus actif, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante :

16 décembre (1811), Mont.

Le *good natured* Sosthènes ne se possède pas de l'impatience de vous voir et part demain. Et moi aussi, je quitte mon pauvre exilé et vous qu'à peine j'ai vue quelques heures (2). Mais je vous atteste que je suis sorti de cette jolie petite chambre où j'ai retrouvé quelque chose de votre élégante vie, je suis sorti pénétré d'émotion et d'admiration pour votre calme et votre courage. Jamais je n'eusse pu croire que vous ajoutiez tant de force à tant de charme. Nous avons vu celle qui a été cause innocente de votre malheur si accablée, si écrasée de cet insupportable exil! Cependant, quelle différence entre sa situation et la vôtre. Enfin, toutes les pensées qui m'occupent, depuis que je vous ai vue, très chère amie, vous rendent hommage et font honneur aux

(1) Lettre inédite de M. de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie. N° 50 du recueil). — Voir, dans les *Lettres de Mme Récamier*, publiées par DEGERANDO, un billet de Juliette à Mme Degérando, en date du 15 décembre 1811.

(2) Le 13 décembre, Adrien de Montmorency avait passé une soirée avec Mme Récamier à la Pomme d'or (d'après une lettre inédite).

premiers sentiments que j'ai conçus pour votre charmante personne.

Je verrai à P, Mme de la R. du Paradis. J'ai quelque chose, quelqu'avertissement au fond du cœur qui me persuade que ce ne sera pas tout à fait inutile. Je vous en parlerai dans mes lettres, mais *sans la nommer*, que sous le nom de votre amie. Je vous écrirai toujours sous l'enveloppe de M. Réc[amier], et vous, de même, envoyez-lui mes lettres. Mais assurez-vous qu'elles me soient exactement remises.

Adieu ; je retourne dans un lieu qui ne m'était cher autrefois que par votre présence. Adieu : éternelle amitié à vous, inviolable attachement à votre personne et inaltérable dévouement à vos malheurs, qui seront toujours les miens. Surtout, n'oubliez pas ce charmant projet que vous avez formé pour ce printemps : ces *trois jours* passés, *très amicalement* et *très solitairement*. Quand, vous ou moi, nous parlerons de *votre cousine*, cela voudra signifier *vous-même*. Comprenez-vous ? Ainsi je vous demanderai les projets de votre cousine et ce sera les vôtres et quand je voudrai effectivement en parler, je dirai Mme Dalmassy (1).

Du peu d'heures qu'il avait passées avec Juliette à Châlons, Adrien de Montmorency rapportait à Paris une impression triste, mais délicieuse. Mme Récamier, qui, toute sa vie, avait fait preuve de charme, de bonté et d'agrément, lui paraissait avoir développé dans ce grand revers toute la noblesse de son âme. « Vous avez, lui dit-il, pour rappeler cette expression de Bossuet, *ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu* (2) ». Adrien voyait dans l'intérêt de son amie la duchesse de Raguse (l'amie du Paradis) et Mme de Boigne (Adèle) ; il répugnait, au contraire, à rendre visite à Mme d'Abrantès.

Lorsque M. Récamier faisait lui-même le voyage de Châlons, emportant avec lui des paquets de lettres pour Juliette, les sentiments d'Adrien pouvaient s'exprimer plus librement ; non seulement, en effet, Mme Récamier avait été

(1) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie). Sans adresse.

(2) Lettre inédite du 30 décembre 1811 (Arch. Ch. de Loménie).

avertie de n'avoir pas à recevoir ses amis, mais sa correspondance était activement surveillée. Les *amis en uniforme*, suivant l'expression d'Adrien (1), n'osaient intervenir. Il multipliait les démarches, surtout auprès de Junot, et, pour en informer Mme Récamier, avait recours à toute une série de petits stratagèmes.

2 janvier (1812).

Je vous ai écrit avant-hier et voilà que le voyageur qui va avoir le bonheur de vous voir me propose de vs remettre une lettre. Je suis désolé de n'avoir pas été prévenu plus tôt de son départ; j'aurais souhaité vs envoyer une petite misère *pour vos* (2) étrennes, mais le temps manque. Mais j'ai à vous dire que j'ai cherché à rencontrer le G^l Junot pour lui parler de vous; je l'ai trouvé chez l'amb. de Russie. Je vous déclare qu'il m'est impossible de m'avoir parlé de vous avec plus de zèle, plus d'amitié et surtout de m'avoir *prouvé dans une* très longue conversation, très franche, très expansive combien il en était occupé (*sic*). Il m'a rappelé toutes les occasions où il s'était occupé de vous. Mais, je vous le répète encore, je n'ai jamais vu plus d'amitié et plus d'esprit et d'intelligence dans cette amitié. Il a pris la manière la plus ingénieuse pr revenir souvent à la charge. L'autre jour, il avait parlé d'*Angervilliers*, et il avait été presque au moment de l'obtenir, et tout cela avec des manières de parler de vous à lui, *si honorables pour votre caractère*. Enfin, il m'a enchanté. Nous nous sommes promis de nous revoir. Je pense que vous n'avez pas de meilleur moyen pr obtenir au printemps ce que nous souhaitons si ardemment.

Seulement (3), comme *M. de Narb[e]*, par son nouveau poste. se trouve dans l'*intimité*, je ferai en sorte que, s'il est question de vous *devant lui*, il en parle d'une manière à vous placer encore sous un *jour favorable*. Voilà ce que je me hâte de vous mander et j'envoie une lettre qui va partir immédiatement. Votre amie du Paradis m'a aussi parlé de vous avec une chaleur extrême et je dois dîner avec elle Je vs prévient que, quand je vs par-

(1) Dans une lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie).

(2) Douteux.

(3) Ou *Justement*.

lerai dorénavant du *d. d'Ab.*, je dirai : *votre amie Elisa au féminin* (1)...

Grâce à ces indications, nous pouvons comprendre la lettre suivante, où l'aimable correspondant mêle aux renseignements sur ses démarches des nouvelles sur les événements du jour.

Samedi 12 février.

Votre petite lettre était toute gentille, toute charmante, douce comme le miel du mont Ida. Je ne cesserais pas mes cajoleries si je me laissais aller à tout ce que vous m'inspirez d'attrait pour votre personne et d'admiration pour votre situation. Fiez-vous à moi, à mon inquiète impatience de vous servir, je dirais presque à mon tourment de l'impuissance de mon inutilité. Confiez-vous à toute l'énergie de ma constante amitié pour soigner, deviner et agir près des personnes qui, tôt ou tard, feront triompher votre cause.

Je vous le répète, rien n'est plus zélé et intelligent que votre amie *Elisa*. J'ai déjà été chez elle. Je n'irai que pour vous. Rien ne m'est pénible quand il s'agira de vous (*sic*). Rien ne me coûtera et je veux bien passer pour importun, pour ennuyeux, pourvu que je parle de vous.

Notre amie du Paradis est aussi gentille et bonne amie; mais ce n'est que la grâce et ce ne peut être de grande ressource pour une affaire comme la vôtre. Votre affaire ne peut se traiter que *d'Elisa à lui, sans intermédiaire*. Elle y mettra tout son cœur, son amour-propre; et moi (pauvre moi!) je serai la mouche importune qui bourdonnerai à ses oreilles et qui la piquerai, si elle s'endort. Voilà mon humble rôle, à moins que *quelques bruits ne se vérifient* sur la situation de la personne qui vous faisait à cheval des visites si étranges à Clichy. Vous rappelez-vous? Comme avant tout, vous êtes fine et pénétrante d'esprit comme vous êtes jolie de visage, vous devinerez ma pensée. Alors je ne deviendrais pas inutile.

(1) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie). Sans adresse. Nous avons respecté les indications de ce billet, qui porte des traces de précipitation. — Voir des lettres de Mathieu de Montmorency dans *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 105 et suiv.; p. 108 et suiv.; p. 116 et suiv., p. 117 et suiv.

Je pense que vous verrez Félicité. C'est une bonne fille qui vous aime en tout bien et tout honneur. Si vous manquez de force, elle vous en donnerait, car elle a du luxe dans ce genre. Adieu (1)... La guerre... semble vraisemblable. On avait cru à l'arrivée du comte de Nesselrode, puis on ne croit plus à ce bruit. Il est répandu dans le monde qu'il était amoureux comme un fou de votre petite cousine Adèle et qu'il voulait l'épouser. Répondez à cela. M'en auriez-vous fait un mystère? Est-ce M. Lemon-tey qui a fait une parodie de l'*Itin* de M. de Chateaubriand dans M. de *Châteauterne*? C'est pitoyable. Adieu... (2)

Pendant ce temps, installée à Genève, Mme de Stael s'y désolait comme ailleurs. Elle conseillait à Juliette la lecture des lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole (3) : « C'est une personne, disait-elle, dont les défauts ont du rapport avec les miens... C'est une chose curieuse que cette lanterne magique de noms dont nous avons connu, moi quelques-uns, vous les fils, nous deux les familles. Et puis, ce qui est parfaitement naturel semble nous retracer quelque chose de notre propre vie (4)... » Mme Récamier avait dû écrire sur ce sujet quelques observations piquantes, car on lui répondait de Genève (5) : « Vos réflexions sur les lettres de Mme du Deffand sont très spirituelles, et je suis parfaitement de votre avis sur son caractère, mais elle est naturelle et je ne puis dire à quel point cette qualité, même seule, suffit pour m'attacher ». Les deux amies discutaient aussi sur le *Conara* d'Étienne, que Mme de Stael préférait aux *Deux Gendres* (6).

Mme Récamier ne consentait pas à ce qu'Auguste de Stael s'engageât dans un sentiment qui ne pouvait durer toujours, et Mme de Stael l'en félicitait (7) en se reprochant

(1) Suivent des nouvelles de société.

(2) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie).

(3) Copie de lettre n° 162. — Cf. *Coppet et Weimar*, p. 213 et 214.

(4) *Ibid.*, n° 163.

(5) *Ibid.*, n° 164.

(6) *Ibid.*, n° 164. — Cf. *Coppet et Weimar*, p. 216-217.

(7) La lettre de Mme de Stael, n° 164 du ms. cité (copie), est très nette à cet égard.

à elle-même d'avoir trop cédé à son inclination pour de Barante. Auguste de Stael retourna donc à Châlons, mais il n'y demeura pas et revint à Coppet, « fort aimable », assure sa mère (1). Benjamin adressait à Genève des lettres émues de tous les souvenirs du passé; quant à Prosper, il vivait seul en Vendée avec sa jeune femme (2). Schlegel demeurait près de Mme de Stael, mais il avait, nous avoue-t-elle, des défauts qui cachaient quelquefois ses vertus (3).

Mme de Stael venait d'écrire ses *Réflexions sur le suicide* et elle en envoyait un brouillon à son amie (4); elle travaillait aussi à un poème historique en prose de *Richard* (5). En annonçant à Mme Récamier cette occupation nouvelle, sur laquelle elle la consultait, elle ajoutait avec grâce : « Votre souvenir reste partout comme un parfum d'une région élevée (6). » Les deux exilées faisaient le projet de se revoir en Allemagne si la mesure qui les frappait n'était pas révoquée et, pour le cas où ce dessein pourrait se réaliser, Mme de Stael engageait Juliette à ne pas dédaigner le sentiment du prince Auguste (7).

En résumé, Mme Récamier prenait sa situation beaucoup mieux que Mme de Stael n'avait pris la sienne; par prudence elle défendait à ses amis de venir la voir (8). Seul, Mathieu de Montmorency, plus exigeant que tous les autres, du droit de son ancienne et fidèle amitié, continuait à mêler aux compliments les reproches : « Je croirais entrevoir, écrit-il de Toulouse, le 27 février, à *l'aimable amie*, que l'un de vos malheurs est de ne pas bien savoir vous-même ce que vous voulez, à quoi vous voulez arriver pour vous-même... Vous

(1) Copie de lettre n° 165.

(2) *Ibid.*, n° 165.

(3) *Ibid.*, n° 166. — Voir *Coppet et Weimar*, p. 223.

(4) *Ibid.*, n° 165.

(5) *Ibid.*, n° 166. Fragment de lettre n° 173.

(6) *Ibid.*, n° 166.

(7) *Ibid.*, n° 167.

(8) Fragment de lettre de Mme de Stael (n° 161 du ms. Ch. de Loménie)

me semblez atteinte, sur la grande affaire de la vie, du même mal qu'une amie à nous éprouve d'une manière plus particulière sur la difficulté de prendre un parti pour les affaires d'établissement et de fortune. Ses lettres respirent toujours le plus profond abattement, qui fait bien de la peine (1). » Juliette d'ailleurs n'était pas très explicite avec Mathieu; elle lui écrivait seulement quelques phrases bien générales (2), peut-être par peur des sermons interminables et des questions pieusement indiscretes de celui qui se définissait lui-même avec bonheur un Mentor grognon.

Adrien de Montmorency, au contraire, ne se laissait décourager ni par l'insuccès de ses démarches ni par les silences mystérieux de Juliette; il lui disait :

5 mars 1812.

J'ai retardé plusieurs jours à répondre à votre aimable mais bien tardive lettre afin de vous rendre compte de tout ce que vous me demandiez. Je reviens un peu sur votre silence passé. Vous êtes, très chère amie, dans une situation si malheureuse qu'il me faut tout respecter, jusqu'à votre silence. Mais je m'étonnais que vous ne m'écrivissiez plus. Je ne m'expliquais pas votre cœur qui s'adressait plutôt à de nouveaux amis qu'à moi. Je trouvais presque de l'ingratitude dans cette indifférente froideur : car, pour de l'oubli, ce n'est pas possible. Je me persuade qu'il faudrait que toutes les eaux du *Léthé* vous traversassent le cœur pour oublier combien il y a d'années que mon attachement et [mon] dévouement vous sont acquis. Enfin, vos caprices ont cédé et je me repose sur l'impression de votre très jolie lettre...

Et vous, malheureuse amie, vous, la plus aimable et la plus inoffensive de toutes les créatures, nous ne voyons pas de terme à vos maux. Hier, j'allai, suivant vos ordres, voir cette bonne petite duchesse qui vous aime et qui fera ses efforts pour vous servir. Elle avait été, la veille, chez une *illustre* Caroline que

(1) Lettre inédite n° 58 du recueil des lettres de M. de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie).

(2) Lettre n° 59 de Mathieu.

vous avez connue autrefois, avant qu'elle eût son diadème. Elle l'avait été voir quelques jours auparavant, lui avait parlé de Juliette et avait été traitée avec bienveillance; et elle avait promis d'en parler. Sa b... sœur Hortense avait aussi pris part à cette conversation et intérêt à cette situation. La 1^{re} surtout avait promis de faire une démarche directe. Votre amie ne put la voir hier; mais elle y retournera et m'a promis de ne point abandonner (*lacune*) qu'elle ne fût gagnée ou perdue... Il faut attendre les réponses avant de vous donner un conseil sur le parti que l'on pourrait prendre au cas que l'on fût inflexible. Je suis parfaitement de l'avis que de rester où vous êtes est intolérable. Cette Pomme d'or n'est sûrement pas le jardin des Hespérides... J'avais l'idée que vous ne seriez peut-être pas mal à Toulouse, où il y a toujours de si bonne compagnie (1)...

Lorsque l'Empereur passa à Châlons, les amis de Juliette espérèrent pour elle; mais elle ne voulut rien essayer (2). Mathieu de Montmorency s'installait à Vendôme. Adrien faillit être victime de sa délicatesse et de sa générosité. A la fin du mois de mars 1812, il fut mandé chez le ministre de la police qui lui fit les reproches les plus sévères et les plus menaçants sur ses rapports avec les exilés, lui parla avec la dernière violence et ne lui ménagea pas les avertissements les plus clairs. La duchesse de Chevreuse se mourait à Caen sans aucun espoir pour elle de voir s'adoucir son exil. En présence d'une pareille brutalité, il était évident que Mme Récamier n'avait rien à attendre et qu'elle ne pouvait pas compter « sur la générosité de cœurs qui ne s'attendrissent jamais (3) ». La comtesse de Boigne lui conseillait d'aller s'établir à Vienne (4); mais elle projetait

(1) Lettre inédite d'Adrien de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie). Voir une lettre du 28 mars dans *Mme R. et les amis...*, p. 127 et suiv.

(2) Copie de lettre de Mme de Stael (n° 170 du ms. Ch. de Loménie). Voir *Coppet et Weimar*, p. 218. Eug. Ritter a démontré (*Notes sur Mme de Stael*, p. 95) que le passage de l'Empereur dut avoir lieu entre le 6 et le 12 novembre 1811.

(3) Voir toute la belle lettre d'Adrien de Montmorency en date du 28 mars (*Mme R. et les amis...*, p. 127 et suiv.).

(4) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 121.

déjà un voyage en Italie, comme elle l'annonce dans une lettre du 27 mars 1812 à Gérard (1).

Mme de Stael elle-même se décidait à partir. Auguste était chargé d'aller annoncer à Mme Récamier les raisons de cette décision (2). « J'ai horreur, écrivait celle qui allait quitter Coppet, de ma situation actuelle, du mal que j'ai fait, de celui que je peux faire à ceux que j'aime, de ma dépendance, de ma soumission forcée qui me fait braver ce que je considère comme des dangers mais comme des dangers qui, Dieu merci, ne regardent que moi. Je suis bien sûre qu'il n'y a pas dans ce que j'éprouve à cet égard, dans ce que j'ai résolu, une nuance qui vient de vous moins aimer. Je ne puis vous comparer qu'à mon sentiment pour Benjamin, qui a été le plus vif de ma vie (3). » Auguste de Stael aimait toujours Mme Récamier et redoutait maintenant un voyage avec sa mère (4). Le départ fut annoncé à Juliette par un billet ainsi conçu : « Je suis fâchée, chère amie, de partir sans vous dire adieu. Je vous serre contre mon cœur. Courage pour ce que vous croyez le devoir. La conscience seule de chacun en décide et il y a du malheur qui menace ceux qui la bravent. Je vous aime plus que vous ne croyez et je me tais parce que trop de sentiments m'agitent sur vous deux (5). »

Mme Récamier se rendit à Lyon, où la famille de son mari la réclamait. Une dernière lettre de Mathieu de Montmorency dut lui parvenir à Châlons au moment de son départ

(1) *Corresp. de Fr. Gérard*, p. 305.

(2) Copie de lettre n° 171. — Il ne les lui donna pas toutes. Le 17 avril 1812. Mme de Stael mettait au monde un enfant mâle, Louis-Alphonse de Rocca (Cf. P. GAULTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 298 et 299).

(3) Copie de lettre n° 171.

(4) *Ibid.*

(5) Billet inédit n° 177 du ms. Ch. de Loménie.

Vendôme, ce lundi 8 juin 1812 (1).

Je veux profiter du premier moment où je suis enfin posé à Vendôme, après quelques jours de réunion avec ma femme et ma fille, que je n'avais pas vues depuis quatre mois, pour vous remercier, aimable amie, de votre lettre du 19 qui m'a été apportée ici. Je n'ai pas besoin de vous dire quel profond et double intérêt elle m'a inspiré. Vous ne m'y parlez pas assez de vous : c'est un reproche que méritent plusieurs de vos lettres et que mon amitié ne vous épargnera jamais. Mais aujourd'hui vous m'entretenez d'un si cher intérêt commun entre nous deux, vous en êtes si parfaitement occupée que je ne puis que m'associer à vos pensées et à vos sentiments : c'est ce que je ferais avec encore plus d'abandon et de douceur, si l'on peut se servir d'une telle expression dans le moment actuel, du moins avec beaucoup plus de consolation, si l'idée d'un tiers qui ne m'est importun que sous ce rapport ne venait sans cesse se placer pour moi en arrière de vos impressions; elle me gêne là comme dans la plupart de vos résolutions et dans le choix, par exemple, de votre séjour actuel, auquel je lui donne peut-être plus de part encore qu'il n'en a réellement. Mais enfin je ne saurais m'en défendre. Ce sentiment ressemblerait assez à de la jalousie : cela vous prouvera qu'il peut s'en retrouver dans l'amitié la plus pure, la plus vraie; mais une telle jalousie n'a rien de personnel et d'égoïste... Sans cette arrière-pensée, que j'ai eu besoin de vous exprimer avec beaucoup de franchise, je ne trouverais rien à redire à votre établissement actuel, quoiqu'il me coûte à moi personnellement un bien grand sacrifice, celui de l'espoir de vous voir dans quelque temps, et qu'il jette un voile bien épais sur les chances futures de notre rapprochement. Croyez que je le sens bien : mais enfin vous aurez quelques ressources habituelles de société et de conversation, des personnes très estimables de votre famille, ce bon et aimable Camille à qui vous serez en même temps une bien douce distraction après les terribles épreuves qu'il vient de subir par les maladies de toute sa famille (2)...

(1) Voir d'autres lettres de M. de Montmorency, à la même époque, dans *Souv. et corr.*, I, 195 et suiv., 204 et suiv.

(2) Lettre inédite de M. de Montmorency (n° 60 du recueil; Arch. Ch. de Loménie).

Mme Récamier avait passé plus de huit mois à Châlons.

Il n'est pas sans intérêt de se demander ce que faisait Benjamin Constant au cours de cette année où Mme Récamier et Mathieu de Montmorency étaient si cruellement victimes de leur dévouement à Mme de Stael. Les lettres à Mme de Nassau nous permettent de répondre à cette question (1). A la fin de mai 1811, nous le rencontrons à Bâle, préoccupé de ses affaires avec son père; le 23 août, il écrit du Hardenberg à sa tante : « Nous sommes enfin au bout de notre pèlerinage et Charlotte au milieu de sa famille qui m'a reçu à bras ouverts et avec une cordialité dont je ne me faisais pas d'idée. Je voudrais pouvoir secouer cette timidité qui me donne un air de froideur que vous m'avez souvent reproché et qui fait tort à mes sentiments lors même qu'au fond de mon cœur ils sont composés de reconnaissance et d'affection (2). » Il formait le projet de laisser sa femme au Hardenberg, tandis qu'il irait se fixer pendant quelques mois à Göttingue pour y profiter de la bibliothèque universitaire; il voulait pouvoir s'isoler pour s'enfoncer dans le travail. La famille dans laquelle Constant venait d'entrer se composait de son beau-frère et de trois filles de ce beau-frère, dont l'une était mariée au premier ministre du roi de Westphalie, Français d'origine, mais ayant reçu des biens considérables en Allemagne et un titre allemand. Près de Charlotte, Constant essayait d'oublier le passé. Dans sa lettre du 23 août 1811 à Mme de Nassau, il dit cependant : « Je vous enverrai sous quelques jours une copie de l'arrangement que j'ai fait avec Mme de S. (3). » Charlotte de Constant écrit de son côté : « Je mène ici une

(1) Voir SAINTE-BEUVE, *Portr. cont.*, V, p. 296 et suiv., et les extraits du *Carnet de Constant*. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, vol. de la table, p. 36.

(2) Lettre inédite (Bibl. de Genève, Mcc 36).

(3) Lettre inédite (Bibl. de Genève, Mcc 36).

vie toute tranquille et j'ai le bonheur de voir Benjamin content de la sienne (1). »

Benjamin alla en effet se fixer à Göttingue (2). Avant de partir, il écrivait du Hardenberg à son cousin Charles de Constant : « Le sort qui m'a trahi dans les grandes choses m'a été assez favorable dans les petites. Il m'est resté d'une vie que je n'ai pas menée avec habileté une situation assez tolérable : et je suis arrivé à l'époque de la vie où l'on sait si bien qu'on pourrait être plus mal que l'on se contente de n'être pas mieux... (3) » Constant passa à Göttingue avec sa femme deux années « d'intimité complète et de solitude presque absolue (4) ».

Chateaubriand avait été jusque-là épargné par l'Empereur, qui tantôt le flattait et tantôt s'emportait contre lui (5). Son élection à l'Académie en 1811 et l'affaire qui avait suivi, son refus d'écrire un second discours (6) le mirent en assez mauvaise posture. Il était d'autre part aux prises avec la situation la plus gênée; il devait environ 40.000 francs (7). Le 4 septembre 1812, il reçut une lettre du préfet de police l'invitant à quitter Paris, et c'est alors qu'il se retira à Dieppe (8). « Bonaparte descend au rôle d'écolier taquin. »

(1) Même origine.

(2) Voir, dans le vol. de J.-H. Menos, la lettre du 10 novembre 1811 (datée par erreur 10 décembre, p. 453), la lettre datée par Th. Dufour décembre 1811, la lettre du 31 janvier 1812, celle du 26 février, celle du 25 mars, celle du 21 août, etc., et dans le ms. Mcc 36 de Genève beaucoup de lettres inédites de cette époque.

(3) Lettre inédite du 27 octobre 1811 (Bibl. de Genève, Mcc 36^a).

(4) J.-H. Menos, *Lettres de B. C. à sa famille*, p. 532. — La lettre d'où ce texte est tiré est datée dans le ms. du 7 et non du 8 novembre.

(5) Voir *M. O. T.*, III, p. 52.

(6) *Ibid.*, p. 556.

(7) *Ibid.*, p. 560.

(8) *Ibid.*, p. 52 et n. 1 (*Mme R. et les amis...*, p. 406).

CHAPITRE XI

SÉJOUR A LYON ET VOYAGE EN ITALIE.

(De juin 1812 à juin 1814).

Récit de Ballanche. — La duchesse de Chevreuse et la duchesse de Luynea à l'hôtel de l'Europe. — Lyon en 1812; les penseurs lyonnais. — Le salon de Mme de Sermésy. — Le cardinal Fesch. — Ballanche est présenté à Mme Récamier; son *Antigone*. — Mme de Stael quitte Coppet; ses lettres à Juliette. — Projets de voyage en Italie. — La surveillance de la police. — Charité de Mme Récamier. — Son départ pour l'Italie (février 1813). — Impressions de Juliette sur Turin; sa lettre à Jordan. — Un salon français à Rome. — Arrivée de Ballanche (juillet 1813); son brusque départ et ses lettres. — Mme Récamier à Naples (décembre 1813). — Ses rapports avec le roi Joachim et la reine Caroline. — Mme Récamier est rappelée d'exil (25 avril 1814). — Retour à Paris (1^{er} juin 1814).

Sainte-Beuve, une fois de plus, nous servira de guide dans cette division un peu artificielle de la vie de Mme Récamier. « Avant le chapitre de Benjamin Constant, nous dit-il (1), il y aurait encore à faire celui du voyage d'Italie en 1813, le séjour à Rome, la liaison avec Canova, le marbre de celui-ci qui, cette fois, pour être idéal, n'eut qu'à copier le modèle; puis le séjour à Naples auprès de la reine Caroline et de Murat. Ce dernier, si je ne me trompe, resta quelque peu touché. » Au voyage en Italie se rattache ce séjour d'une année que Juliette Récamier fit à Lyon, de juin 1812 au carême de l'année 1813. Mme Lenormant nous a expliqué les avantages qu'offrait à l'exilée un établissement dans sa ville natale. C'est là qu'habitait la sœur cadette de M. Récamier, Mme Delphin, femme spirituelle et gaie, d'un esprit original,

(1) *Causeries du Lundi*, I, p. 132.

par-dessus tout d'une charité fort active et très dévouée aux intérêts de sa belle-sœur.

Sur le séjour de l'exilée à Lyon, nous ne saurions trouver de témoignage plus précieux et plus sûr que le récit de Ballanche lui-même, dans sa *Biographie inédite de Mme Récamier* (1). Laissons-le tout d'abord raconter :

A Lyon, elle trouva une autre femme, Mme de Chevreuse, qui s'éteignait aussi dans les langueurs de l'exil où elle devait bientôt mourir. On sait que Bonaparte avait dit, en parlant d'elle : « Elle voudrait recommencer la duchesse de Chevreuse de la Fronde, mais elle n'a pas affaire à un roi mineur. » Mme de Chevreuse, je n'ai pas besoin de le dire, expiait une opposition généreuse. C'est elle qui avait refusé d'être, selon son expression énergique, la geôlière de la reine d'Espagne retenue alors dans le château de Compiègne. Mme la D^{me} de Luynes s'était dévouée à partager le sort de sa belle-fille, qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa mort prématurée (2).

[Elles retrouvèrent à Lyon] Camille Jordan qui consumait dans la retraite de nobles facultés dont les circonstances ne permettaient pas de faire un beau talent et que son patriotisme annulait.

Un ami de Camille Jordan était à Lyon à cette époque, tout occupé d'un ouvrage par lequel il commençait une carrière dont lui-même ignorait alors toute l'étendue. Camille Jordan s'empressa de présenter son ami à la noble exilée. L'auteur d'*Antigone*, jusque-là, n'avait point cru qu'il pût prétendre à aucune renommée; il se contentait de quelques études qui suffisaient à ses loisirs. La Restauration qui, par le don de la Charte, a marqué l'âge de l'émancipation de la pensée, plus tard apprendra à M. Ballanche que l'épopée d'*Antigone* est un premier grade d'une nouvelle initiation historique et poétique dont on ne pouvait avoir l'idée dans ces jours d'oppression générale. Lorsqu'il vit pour la première fois Mme Récamier, il fut tout de suite enveloppé d'un charme inconnu; il est certain que la plupart des peintures d'*Antigone* y ont beaucoup gagné. Il avait lui-même, en ce

(1) P. 102 et suiv.

(2) Ces trois dernières phrases sont en note; nous les insérons dans le texte.

moment, d'amers chagrins qui s'évanouirent comme par enchantement et c'est ainsi que commença une amitié vive et colorée qui sera, par la suite, une sorte d'inspiration pour tous ses ouvrages... Mme Récamier passa les premiers tems de son séjour à Lyon dans la solitude et les larmes. Toutefois elle y eut un genre de distraction, le seul qui pût apporter quelque adoucissement à cet état d'abattement et de douleur.

Suit le récit par Ballanche des visites que faisait Mme Récamier aux prisonniers espagnols.

Les détails que nous avons d'autre part ne font que compléter les renseignements de Ballanche. La duchesse de Chevreuse, que Mme Récamier retrouva à l'hôtel de l'Europe (1) où elle descendit, avait été en effet exilée en 1808, la même année que le marquis de Bartillac et la duchesse de Saint-Aignan (2). Elle avait, au lendemain de son exil, fait un séjour à Caen, ainsi que nous l'apprennent les lettres d'Adrien de Montmorency (3).

Mme Lenormant a publié deux billets de la duchesse de Chevreuse à Mme Récamier (4); il y en a quelques autres d'elle où sourit la même grâce, bien qu'elle fût torturée par la maladie et qu'elle se trouvât souvent, ainsi qu'elle le déclare, « faible à ne pas prononcer un mot ». « Si vous avez, écrit-elle à Mme Récamier, *l'Amour dans le mariage*, vous seriez bien bonne de me l'envoyer par le porteur, qui ne le perdra pas. C'est pour le faire lire à Mme de M..., à qui cela fera grand plaisir. Vous serez bien aimable aussi de me faire dire où vous prenez vos bouquets; vous voyez que je vous demande une quantité de choses; c'en sera trop que d'ajouter que je vous prie de m'aimer un peu, mais cela me ferait bien plaisir (5) ». La duchesse de Che-

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 186.

(2) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 399 et 400.

(3) *Ibid.*, p. 128-129. — Elle était aussi allée en Italie. Voir le jugement que porte sur elle Sismondi (*Lettres à Mme d'Albany*, p. 139).

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 188 et 189.

(5) Lettre n° 2 bis. (Arch. Ch. de Loménie).

vreuse était attaquée de la poitrine. « Elle met, écrit la comtesse de Boigne, tout son courage à mourir; il lui paraît plus facile de renoncer à la vie qu'à Paris (1) ». Sa belle-mère la soignait avec une admirable tendresse. On a longtemps conservé à Lyon (2) le souvenir de cette duchesse de Luynes aux allures masculines, au visage tourmenté, à la voix forte, qui, pour marquer son mépris des préjugés et des usages, circulait dans les rues vêtue d'une grande robe à deux poches, coiffée d'un bonnet monté. Elle était la première à railler sa « dégainé ». D'un cœur excellent, très instruite et passionnée pour la lecture au point d'imprimer elle-même, on la vit un jour aux Halles de la Grenette, chez MM. Ballanche père et fils, composer une planche. Elle était la belle-mère de Mathieu de Montmorency; Mme Récamier ne pouvait trouver d'amie plus sûre. L'aimable duchesse de Chevreuse voulut, comme le raconte Ballanche, entrer en relations avec Camille Jordan; l'exilé volontaire avait conservé dans ses papiers ce court billet de la charmante Hermessinde de Narbonne.

Matthieu et Adrien de Montmorency m'ont donné, monsieur, un bien grand désir de vous connaître. Vous paraîtrais-je trop indiscret en vous demandant d'avoir la bonté d'employer un moment en ma faveur; j'en serais bien reconnaissante. Je ne suis pas chez moi le matin; mais le soir on me trouve toujours. Croyez, monsieur, que je serai ravie d'avoir l'honneur de vous recevoir.

NARBONNE-PELET CHEVREUSE.

Hôtel d'Europe (3).

Les relations de la duchesse avec Jordan furent de courte durée. Françoise - Marie - Félicité - Hermessinde d'Albert Luynes de Chevreuse, née Narbonne-Pelet, mourut le 6 juil-

(1) *Mme R. et les amis...*, p. 71.

(2) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 190 et suiv.

(3) Inédit. Coll. Boubée, à Lyon.

let 1813; elle avait, à cette date, vingt-huit ans. Elle fut inhumée à Lyon, au cimetière de Loyasse (1). Mme de Luy-nes la veilla jusqu'à son dernier jour, docile à tous ses caprices de malade, et mit vainement toute son énergie à essayer de la sauver.

La ville de Lyon, à cette époque, offrait plus d'une ressource intellectuelle aux exilés. Dans son histoire littéraire, si l'on excepte les belles années du seizième siècle où, grâce aux efforts de ses imprimeurs, à l'initiative hardie de ses poètes, à la sympathie des étrangers pour son esprit de liberté, elle fut vraiment la capitale intellectuelle de la France (2), il y a peu de périodes aussi honorables pour elle que ce premier quart du dix-neuvième siècle où elle abrite, dans un recueillement favorable à la méditation, des hommes de talent en qui s'allie à une excellente tenue d'esprit une dignité morale très scrupuleuse. En 1804, Benjamin Constant, venu à Lyon pour y rejoindre Mme de Stael, avait porté un jugement sévère. « Cette ville, écrit-il dans son *Journal intime* (3), me paraît joindre à l'ennui des petites villes commerçantes d'Allemagne toute l'insipidité des petites villes de province en France. C'est Francfort, moins les relations avec l'étranger et, par conséquent, l'intérêt des nouvelles politiques. C'est Leipzig, moins les relations avec le monde littéraire et la conversation pesante mais instructive des professeurs ». Cette appréciation rapide n'est pas juste et, mieux que personne, Constant, si habile, quand il le veut, à surprendre le côté intéressant des personnes et des choses, eût pu voir ce que cet apparent *panbéotisme*, pour reprendre un mot de Renan, cachait d'énergies actives et silencieuses. La *Correspondance des deux Ampère*, même

(1) Voir le *Cimetière de Loyasse*, par P... Lyon, 1834 (Bibl. Ville de Lyon, n° 304103).

(2) Le mot est de M. Brunetière, *Manuel d'histoire de la littérature française*.

(3) Édit. Melegari, p. 90.

dans la forme abrégée sous laquelle on l'a publiée, nous fait estimer ces modestes penseurs lyonnais, unis les uns aux autres par une solidarité touchante, peu curieux de provoquer le bruit public et sachant au besoin se sacrifier au profit des grands écrivains qui ont souvent tiré parti de leurs travaux, quelquefois sans le dire. Camille Jordan, dans la retraite où l'enfermaient ses scrupules, était à cette époque l'un des hommes les plus sûrement informés de tout ce qui touchait à l'histoire de l'Allemagne, et le grand livre de Mme de Staël doit beaucoup sans aucun doute à son érudition, si l'on en juge par les lettres échangées entre Camille et son amie. Et pour Ballanche, pour ce délicieux écrivain auquel il ne manqua presque rien de ce qui fait le grand poète ou le grand philosophe, on n'a pas dit encore ce que Chateaubriand lui a dû (1). Les *Mémoires d'Outre-Tombe* ont ouvert dans cette direction bien des horizons; il y aurait lieu de les étendre et d'étudier, de plus près qu'on ne l'a fait, les rapports du *Génie du Christianisme* avec l'ouvrage que Ballanche avait publié en 1800 sous ce titre : *Du sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts*.

De tous les centres où se groupaient ces hommes que trop d'éclat eût offusqués, le salon de Mme de Sermésy (2), nièce de M. Simonard, était l'un des plus fréquentés. Cette riche veuve, qui aimait à recevoir chez elle, avec Ballanche et Jordan, les peintres Revoil et Richard, Artaud, Dugas-Montbel, paraît elle-même avoir possédé un certain talent de sculpteur. Elle passait pour connaître les langues anciennes et parler plusieurs langues modernes. Elle avait tiré des œuvres de Byron le sujet d'un grand nombre de petits groupes

(1) Voir cependant l'article de V. GIRAUD, *Pour le centenaire du Génie du christianisme. Étude sur les relations littéraires de Ballanche et de Chateaubriand* (*La Quinzaine*, n° du 16 avril 1902).

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 191 et s.

qu'elle exécutait en terre cuite. Elle donna au musée de sa ville une *Psyché*, offrit à l'Académie de Lyon une statue de Platon qui lui valut son admission dans la compagnie; elle avait sculpté les bustes de Camille Jordan et de Dugas-Montbel, le traducteur d'Homère. A l'âge de quatre-vingt-un ans, l'infatigable Mme de Sermésy modelait encore. Son atelier devait au reste être dévasté en 1815, lors du pillage des maisons de Bellecour (1). Pendant son séjour à Lyon, Mme Récamier vint souvent dans ce salon, comme en témoignent les lettres de Mme de Sermésy au peintre Fleury Richard (2).

D'autre part, le cardinal Fesch vivait retiré dans son diocèse depuis le concile de 1810, où il avait fait échec à la volonté de son neveu. Il était devenu le protecteur et le soutien naturel des exilés et des protestataires. S'il faut en croire une tradition rapportée par l'un des premiers biographes de Juliette (3), un dîner réunissait chaque semaine le petit groupe à l'archevêché; Juliette y assistait ou apparaissait dans la soirée.

Mais l'événement qui, pendant les quelques mois de son passage à Lyon, eut pour Mme Récamier le plus d'intérêt et le plus d'importance fut sans aucun doute la connaissance qu'elle fit alors d'un ami dont la vie désormais accompagnera la sienne. « C'est à Lyon, en 1812, dit V. de Laprade (4), que Ballanche rencontra pour la première fois, sous les auspices de son ami Camille Jordan, celle qui a été vue comme une vive apparition de Béatrix, c'est ainsi qu'il la désigne dans la dédicace de la *Palingénésie*, chef-

(1) *Revue du Lyonnais*, nouv. série, I, II, p. 421.

(2) *Une page de la vie lyonnaise*, par E. RICHARD, p. 11 et suiv.

(3) RONDELET, *Éloge de Mme Récamier*, p. 124. — Dans une lettre du 18 septembre 1812, le cardinal Fesch expose ses nouvelles habitudes de vie (Bibl. Ville de Lyon, dans un exemplaire de Monfalcon, IV, Catal. Desvernay et Molinier, n° 1795).

(4) *Ballanche*, p. 22.

d'œuvre de sentiment délicat et de beau style. Il avait dès lors trouvé la paix immuable, l'inaltérable sécurité du cœur dans cette noble affection qui a rempli sa vie et qui devait rayonner à son lit de mort comme un présage doux et serein des régions d'amour et de grâce qui allaient s'ouvrir à ses espérances infinies. »

Comme l'indique de Laprade, ce fut Camille Jordan qui favorisa cette rencontre. Jordan voyait très souvent Juliette ; elle n'avait pas de plus sûr confident (1). Dans les loisirs que lui laissaient ses affections de famille et sa traduction de Klopstock, il était tout à elle. C'est d'elle qu'il s'entretenait par lettres avec leur ami commun de Vogt ; le gros baron qui poursuivait à Paris ses études économiques, envoyant des mémoires aux ministres et sollicitant des audiences pour exposer ses idées sur le bonheur des hommes, conseillait à Jordan de prendre Juliette à demeure chez lui. Il lui écrit le 18 juin : « Wenn ihre Damen besser sind, könnten sie nicht Juliette einmahl acht oder 14 Tage bei sich wohnen lassen? Oder würde das Eiffersucht erregen? Dann müssen Sie es nicht (2)... » Jordan fit mieux. Il était fort préoccupé d'éviter à Juliette les mauvaises amitiés et de lui en procurer de bonnes. Il avait détourné d'elle une certaine Anglaise, lady Webb, qui avait rencontré jadis Mme Récamier à Lyon et ne se proposait rien moins que d'« abandonner son amant pour une telle amie (3) ». Il parla avec enthousiasme à Juliette du philosophe Ballanche (4), lui fit lire tout d'abord ce qui avait déjà paru des *Fragments*, puis lui présenta l'auteur en personne.

A cette date, Ballanche avait trente-six ans, puisqu'il était né à Lyon le 4 août 1776. Il n'était guère connu que

(1) Voir *Souv. et corr.*, I, p. 193 et suiv.

(2) Inédit. Coll. Boubée, Lyon.

(3) Dans un passage inédit de la lettre de Jordan publiée par Mme Lenormant (*Mme R. et les amis...*, p. 45 et suiv.).

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 198.

pour avoir imprimé la seconde et la troisième édition du *Génie du christianisme*, édité en 1800 son ouvrage du *Sentiment* et composé les *Fragments* qu'un amour malheureux lui avait inspirés. Suivant les propres paroles de Guizot (1), il « était laid, de petite condition, inconnu, habituellement silencieux et gauche, au point d'en être quelquefois embarrassant : tous ses mérites étaient cachés sous une enveloppe disgracieuse ou étrange et ne se révélaient que dans ses écrits ou dans la complète intimité ». Sainte-Beuve, en un article des *Portraits contemporains* (2), a raconté les différentes étapes de sa formation littéraire avant la rencontre avec Mme Récamier. Ballanche était moins un romantique au sens que ce mot allait prendre (3), qu'un de ces métaphysiciens lyonnais si bien décrits par M. A. France dans son étude sur Barthélemy Tisseur (4). Leurs idées s'enveloppent d'un brouillard qui parfois les obscurcit tout à fait, et à coup sûr, ce n'est pas la pure tradition du génie français qui les guide. En revanche, ils ont une originalité profonde et la poésie, une poésie pénétrante et très douce, infléchit les sinuosités de leur pensée, adoucit les nuances de leur langage : on ne les comprend pas toujours ; on est souvent charmé. Il reste en eux du Maurice Scève et ils ont, Ballanche plus que les autres, un certain air de parenté avec les poètes-philosophes ou les philosophes-poètes de l'Allemagne.

Atteint de cette *Sehnsucht* ou de ce mysticisme, Ballanche avait eu l'intention de se donner à l'état ecclésiastique. Il annonce à André-Marie Ampère ce projet qu'il conçut en juillet 1805 (5), et, vers le même temps, il lui écrit cette

(1) Art. cité sur Mme Récamier, p. 527.

(2) II, jusqu'à la page 20.

(3) Voir, dans la *Quinzaine* du 16 mars 1902, l'article de A. PRAT, le *Romantisme de Ballanche*.

(4) *Vie littéraire*, III, p. 197. — Cf. LAPRADE, *Éloge de Ballanche*, p. 16.

(5) *Corr. des Ampère*, I, p. 20.

lettre qui nous prépare si bien à comprendre ce que sera pour lui sa relation avec Mme Récamier. « Heureusement pour moi, je suis extrêmement occupé et je fuis comme la peste tout ce qui pourrait me distraire des affaires. Je n'ai ici nulle société qui me convienne, parce qu'il n'y en a aucune où je puisse m'abandonner... Vous m'avez conseillé de me marier; j'en avais moi-même le désir, mais je tremble devant l'avenir qui m'attend lorsque je me marierai. J'aurai des moments de solitude effrayants parce que si l'on ne dit pas tout à la personne avec qui l'on doit passer sa vie, on ne peut trouver le bonheur. Ensuite, les enfants et tout le reste. Dans l'état de garçon, il est facile de dévorer son existence, mais dans l'état d'époux et de père, c'est bien différent (1). »

Vers 1809, Ballanche désira épouser une jeune Languedocienne de seize ans, celle qui a écrit la relation, bien connue de Sainte-Beuve, d'un pèlerinage au Mont-Cindre, près de Lyon (2); il renonça avec douleur à cette union, que des complications d'affaires rendirent impossible. Dès lors, il s'était consolé par les lettres. Depuis 1808, MM. Ballanche père et fils réunissaient dans leur salon la Société littéraire de Lyon, qui s'installa au Palais des Arts en 1814 (3). C'est à l'une des séances de cette société, le 12 janvier 1809, que le philosophe lut le récit en prose intitulé : *Mort d'un philosophe platonicien* (4).

Ampère, Ballanche et Jordan ne se quittaient guère. Le journal, publié en partie, d'un de leurs confidents, le Lyonnais Claude-Julien Bredin, témoigne de cette intimité. A la date du 8 avril 1811, Bredin note : « Diner avec Ampère,

(1) *Corr. des Ampère*, I, p. 18 et 19. Lettre datée de Lyon, ce 13 floréal 1805.

(2) *Ibid.*, p. 64 et suiv.

(3) *Notice sur la Soc. litt. de Lyon*, par G. BELLIN (Bibl. V. Lyon, n° 364705).

(4) *Ibid.*, p. 7.

Stael était restée quelque temps sans écrire ni à Juliette ni à Mathieu ni à personne, sauf à son fils Auguste. Mme Récamier s'en plaignit, et le 29 septembre (1), étant alors à Stockholm, Mme de Stael lui répondit : « Chère amie, vous m'avez écrit il y a bien longtemps une lettre que je n'ai reçue qu'ici, et cette lettre mettait en doute ma tendresse pour vous. Je ne puis vous dire le mal que ce doute m'a fait; c'est me mépriser que de ne pas croire que je vous aime. Ce n'est point une simple relation que la mienne avec vous; il y a du sang et des larmes entre nous et ma sœur ne me serait pas plus chère que vous. Mon ange, ne m'offensez plus en ne me comprenant pas dans mes rapports avec vous, vous qui me comprenez si bien dans tout le reste... Je vous demande à genoux de ne pas douter de mon âme, car, si j'en ai une, elle est à vous (2)... »

Le 18 octobre, de Stockholm, c'était encore une longue lettre de trois pages qu'écrivait Mme de Stael (3). Elle attendait son fils, et après avoir prié Mme Récamier de le lui envoyer, elle ajoutait :

Ah! si je ne devais jamais me retrouver avec vous dans le lieu où je vous ai connue, mourir plus tôt ou plus tard serait bien égal, mais je ne puis m'arracher cet espoir. C'est une vie à venir (4) pour moi sur cette terre. Avez-vous reçu la lettre où je vous disais quelle émotion m'avait causée la vôtre? C'était la première que vous m'écriviez après mon départ. Depuis je n'en ai reçu qu'une où vous vous plaigniez de mon silence. Ah! si vous saviez dans quel moment je me taisais, ce que j'aurais donné alors pour un instant d'entretien avec vous! Au reste, c'est tous les jours que je donnerais de mon sang pour ce bon-

(1) Eug. RITTEN, *Notes sur Mme de Stael*, p. 96, établit que Mme de Stael arriva à Saint-Petersbourg au milieu du mois d'août 1812 et qu'elle était le 16 septembre à Abo, en Finlande.

(2) Autographe n° 180 du ms. Ch. de Loménie. Publiée en partie dans *Coppet et Weimar*, p. 238 et suiv. La lettre est seulement datée du 29 septembre, sans indication d'origine.

(3) Le début en a été publié dans *Coppet et Weimar*, p. 241 et 242.

(4) Douteux.

heur. Je pense à vous souvent avec des sentiments passionnés. Il me semble que vous êtes d'une autre nature que tout le reste de la terre et que votre figure vous a été donnée pour le prouver (1).

Mme Récamier écrivait aussi à Albertine; elle laissait voir sa tristesse et Mme de Stael essayait de la consoler. « Dans ce monde, lui disait-elle, tout est plus fort que chacun. Attendons donc et faites comme moi, priez ce ciel où je crois quelquefois voir vos beaux yeux qui me répondent (2). » Mme de Stael n'oubliait pas Camille Jordan; elle priait sa « sœur de choix » de rappeler son souvenir à Mme de Luynes et à « son intéressante belle-fille (3) ». La santé de la voyageuse souffrait dans ces climats trop rudes; mais surtout elle s'inquiétait d'apprendre que la situation de Juliette et celle de Mathieu ne se modifiaient pas (4).

Auguste de Stael avait rejoint sa mère; de Stockholm, le 17 mai 1813, celle-ci annonçait son projet de passer en Amérique (5); elle se désolait toujours de son éloignement et elle écrivait à son amie : « Ah! je pense à vous sans cesse et je donnerais la moitié des jours qui me restent pour passer l'autre avec vous. S'il se peut que vous ne m'ayez pas prise en indifférence et qu'il y ait un lieu de la terre où je puisse me réunir avec vous, j'irai. J'admire la campagne que j'habite, mais il est impossible de s'accoutumer, à mon âge, à un nouveau séjour. Le cœur reste au passé (6)... »

Mathieu de Montmorency n'avait pas été sans soupçon sur les motifs qui avaient fixé Mme Récamier à Lyon.

(1) Fragment inédit de la lettre autographe du 18 octobre, n° 181 du ms.

(2) Lettre inédite et autographe du 18 décembre, n° 182 du ms. Ch. de Loménie.

(3) Même lettre.

(4) *Ibid.*

(5) Lettre inédite et autographe du 17 mai, n° 184 du ms. Ch. de Loménie.

(6) Lettre inédite et autographe du 25 août, n° 183 du ms. Ch. de Loménie.

D'autre part, la brusque détermination de Mme de Stael ne laissait pas de l'émouvoir. « La perte que je fais, écrit-il à Juliette le 25 juin 1812, est très réelle : on peut dire qu'elle était déjà commencée pour moi et que ce rapprochement possible avec une séparation presque forcée était un véritable supplice. Sa position à elle était ensuite un sujet de si tristes réflexions ! C'était une apparence trompeuse de repos avec des inquiétudes à chaque instant renouvelées ! Je n'entendais presque jamais parler d'elle que cela ne me fût pénible (1) ». Mathieu de Montmorency craignait pour Juliette ce qu'il appelait les « mauvaises amitiés (2) ». Ces craintes jointes à son désir de revoir une amie malheureuse le conduisirent à Lyon vers la fin du mois de janvier 1813. C'est lui qui encouragea Mme Récamier à partir pour l'Italie afin de se soustraire aux agitations qui, même à Lyon, pouvaient compromettre son repos (3).

Peu à peu, Mme Récamier se convertit à cette idée. Le préfet du Rhône, sur les sympathies duquel elle croyait pouvoir compter, lui avait, semble-t-il, laissé comprendre qu'elle ne devait rien attendre de lui pour l'adoucissement de sa situation (4). La ville de Lyon était, en grande majorité, impérialiste ; elle savait gré à Napoléon de tout ce qu'il avait fait pour la restaurer et la relever de ses ruines (5). L'action de la police générale était par suite fort tracassière pour les suspects et les opposants, si l'on en juge par les rares pièces conservées aux archives départementales du Rhône (6). Lorsque Juliette s'était installée à Lyon avec sa

(1) Lettre n° 61 du recueil Ch. de Loménie, publiée en partie dans *Souv. et corr.*, I, p. 195 et suiv.

(2) Lettre n° 63 publiée en grande partie dans *Souv. et corr.*, I, p. 203 et suiv.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 215. — *Mme R. et les amis...*, p. 135.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 207.

(5) Voir A. METZGER, *Lyon sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, Lyon, Georg, p. 60 et suiv.

(6) Série M.

nièce, M. Récamier lui avait écrit (1) pour lui recommander la plus stricte prudence. « Observe-toi seulement beaucoup sur les personnes avec lesquelles tu te lieras, lui disait-il, parce que, quoiqu'il n'y paraisse pas, tu te trouves toujours en surveillance tacite de la police. Ton changement ou ta translation de Châlons à Lyon t'a jetée dans une autre division de la police générale. J'ai par hasard un ami dans cette nouvelle division, que je rencontrai ces jours derniers sur le boulevard, qui me dit qu'il était déjà venu de Lyon deux rapports sur ton compte : le premier pour informer de ton arrivée et le second pour dire que tu t'y comportais fort bien, que tu voyais peu de monde et que tu vivais beaucoup chez toi... »

M. Récamier avait raison de se méfier. Le « Cabinet noir » de l'Empire décachetait les lettres adressées aux exilés. Il les copiait; les copies étaient envoyées au ministère de la police; et c'est ainsi, par exemple, que, dans un fonds conservé aux archives de la préfecture de police et brûlé en 1871, sauf quelques dossiers dont l'un relatif au coup de main du général Mallet, on a pu retrouver copie d'une lettre de M. Récamier et de la réponse de Mme Récamier en date du 28 octobre 1812 (2).

Etant donné cette surveillance, il y avait quelque mérite à offrir à Mme Récamier, de loin ou de près, une marque de sympathie. Le marquis de Catellan et le futur duc d'Harcourt vinrent la saluer. Le duc d'Abrantès, traversant Lyon, ne chercha pas une excuse qui le dispensât d'offrir son hommage à l'exilée (3). Dans le quatorzième volume de ses interminables *Mémoires* (4), la duchesse d'Abrantès a raconté

(1) Voir *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 167 et suiv.

(2) *Intermédiaire des chercheurs*, année 1897, I, p. 129-130, ou 1899, I, p. 821-822.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 210.

(4) P. 363 et suiv. — Voir le livre des *Cent et un*, vol. cité, p. 356 et suiv.

cette visite. Un paravent distribuait en petites pièces la chambre de Juliette; pour se distraire, elle brodait; elle avait un piano, des crayons, des métiers, des livres. De temps en temps, elle apparaissait au balcon, sans chapeau, avec sa robe blanche. Pour lui être agréable, Mme d'Abrantès accompagna au piano Mme Doumerc, qui chanta une romance de Boïeldieu, sur des paroles que Longchamp avait écrites, au moment où le Directoire l'exilait en Amérique.

En dehors de sa correspondance, des visites qu'elle faisait ou qu'on lui rendait, Juliette Récamier n'avait guère à Lyon d'autre distraction que l'exercice de la charité. Mme Lenormant nous parle souvent de cet amour de sa tante pour la bienfaisance (1); il faut reconnaître qu'elle n'a rien exagéré. La bonté est, quoi qu'on en ait pu dire, l'un des traits les plus nets du caractère de Mme Récamier. « Rien n'est plus rare, disait La Rochefoucauld, que la véritable bonté; ceux même qui croient en l'avoir n'ont d'ordinaire que de la complaisance ou de la faiblesse. » La charité de Mme Récamier était désintéressée, active, parfois même imprudente. Dans la lettre dont nous avons déjà cité un fragment, son mari lui écrivait ces phrases assez comiques (2) : « Garde-toi seulement de l'excès dans les aumônes ou générosités auxquelles pourraient naturellement te provoquer les tableaux de l'indigence qu'elle (Mme Delphin) te mettra journellement sous les yeux, parce que je fais déjà beaucoup moi-même ici et qu'en tout il ne faut jamais dépasser des bornes raisonnables. » Mme Récamier dut sourire de cet appel à la raison sous la plume d'un homme à qui n'avaient jamais coûté les pires prodigalités, pourvu qu'il en profitât. Elle enleva à des saltimbanques une petite Anglaise qu'on lui avait signalée (3); elle la fit instruire

(1) En partie dans *Souv. et corr.*, I, p. 212 et suiv.

(2) *Mme R. et les amis...*, p. 168.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 213.

et élever en grande partie à ses frais. C'est à ce fait que se rattache sans aucun doute le fragment de lettre suivant écrit par Mme Récamier, après son départ de Lyon, à Mme Delphin :

... donner un livre anglais; s'il n'en a pas, qu'il en achète un pour qu'elle puisse en lire quelques pages tous les jours; une jeune fille bien élevée travaillant bien et sachant très bien deux langues peut trouver partout une bonne place de gouvernante, si elle n'a pas assez de fonds pour s'établir; il serait d'ailleurs très possible que Mme de Gramont la prit au sortir de son apprentissage pour la mettre auprès de sa fille à qui elle pourrait désirer, comme on le fait beaucoup à Paris depuis quelques tems d'apprendre l'anglais et le français en apprenant à parler. Et ce serait une véritable perte pour Mariamne que de négliger de parler sa langue. Je suis persuadée que nous aurons beaucoup de satisfaction de cette jeune fille; la personne chez laquelle vous l'avez mise en fera, je suis sûre, un très bon sujet et une bonne catholique — et je serai bien aise de contribuer à donner cette âme à Dieu. — Lorsque la pension sera échu, Mme de Cat. payera l'autre quartier. — Avez-vous fait quelque chose pour sa sœur? — J'étois si troublée les jours qui ont précédé mon départ que j'ai eu le tort de ne pas m'en occuper, — mais à mon retour à Lyon on verra ce qu'on pourra faire si vous ne l'avez pas déjà fait, car vous êtes si bonne et si zélée que vous (ne) négligez jamais une bonne œuvre (1) ..

Au moment où elle écrivait cette lettre, Mme Récamier avait déjà quitté Lyon. On la regretta dans sa ville natale. Le 8 juillet 1813, la Société littéraire de Lyon se réunissait pour entendre M. Monperlier lire une épître en vers à Mme Récamier. « Cette épître, dit le procès-verbal de M. Bregnot, contient des regrets touchants sur l'exil de cette dame que notre confrère se plaint de ne pouvoir partager. Il vante sa grâce et son amabilité; il lui voue un culte d'estime et d'admiration. Le Cercle témoigne à M. Monper-

(1) Arch. Ch. de Loménie. (Pièces annexes aux lettres à Mme Lenormant.)

lier le plaisir que la lecture de ces vers lui a fait éprouver (1).

Mme Récamier partit pour l'Italie au début du carême de l'année 1813. Elle emmenait sa nièce et une femme de chambre. M. de Montmorency l'accompagna jusqu'à Chambéry. Elle voyageait dans une voiture à elle; elle emportait quelques livres choisis par Ballanche, et, entre autres, le *Génie du Christianisme* et l'*Histoire des Croisades* de Michaud. A Turin, les voyageurs descendirent chez M. Auguste Pasquier, administrateur des droits réunis et frère cadet du préfet de police (2). M. Pasquier donna pour compagnon de route à Mme Récamier un Allemand très instruit, botaniste de son état, M. Marschall, dont elle conserva plus tard le meilleur souvenir (3).

De Turin, le 26 mars 1813, Juliette Récamier écrivait ses impressions au fidèle Camille Jordan. Cette lettre est la plus longue que nous ayons conservée d'elle. Sainte-Beuve en a publié le début (4) d'après les papiers de Jordan. Mme Lenormant a reproduit ce fragment (5); nous avons retrouvé et nous donnerons la dernière partie. Mme Récamier avait ressenti une grande tristesse en traversant le Mont-Cenis; en arrivant à Turin, elle était si souffrante qu'elle avait pensé tomber malade. Peu à peu, elle se ranima, commença à observer, sentit déjà l'influence morale de l'Italie. Ses observations sur la société de Turin sont piquantes et témoignent d'un jugement fort libre. Après avoir raillé la petite cour solennelle du prince Borghèse, cette manie de représentation qui sévit dans la société piémontaise, son amour du superflu et son dédain du nécessaire, elle ajoute :

Le prince mène la vie la plus retirée, excepté les heures de représentation. Il passe tout son temps renfermé seul au fond de

(1) *Notice historique sur la Soc. litt. de Lyon*, p. 12 et 13.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 216.

(3) *Ibid.*, p. 217 et suiv.

(4) Art. cité sur *Mme de Stael et Jordan*.

(5) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 139 et suiv.

son palais. Cette retraite dure depuis deux ans. On a remarqué que depuis cette époque, les jalousies des dernières pièces de son appartement étaient constamment restées fermées. — Un seul valet de chambre pénètre dans le dernier appartement, qui est tout les jours garni de fleurs nouvelles (1) et orné avec la plus grande élégance; on assure qu'une jeune personne charmante vit dans cette profonde retraite et qu'elle a été aperçue à travers une des jalousies. — L'histoire de cette belle invisible occupe l'imagination des Piémontais et donne lieu à beaucoup de commentaires... Si M. de Lameth était ici, mais il est absent...

Le comte... s'occupe de moi avec une sollicitude à laquelle je ne me serais pas attendue. Il vient deux fois par jour et m'a trouvé un compagnon de voyage parfaitement convenable pour aller jusqu'à Rome. L'isolement où il me voyait lui faisait une grande pitié; il en parla à M. de Cavour (?), ancien marquis et nouveau baron, qui lui offrit pour m'accompagner le gouverneur de ses enfants, qui avait le projet d'aller à Rome; cet homme est fort instruit, très simple; il connaît parfaitement l'Italie, a des lettres de recommandation pour les savants et se charge non seulement de me faire observer tout ce qu'il y a de curieux, mais aussi de tous les petits détails matériels du voyage. M. de Cavour est venu lui-même m'en parler et met beaucoup de grâce à tous les arrangements.

Je reçois votre seconde lettre, cher Camille, j'en suis furieuse; est-il possible qu'un homme supérieur comme vous s'amuse à écouter et à répéter ces dits et redits de petite ville? Je n'ai parlé aux autres de mon séjour à Lyon que comme je vous en ai parlé à vous-même... Mais, du reste, j'ai été si contente de mon séjour à Lyon que je compte y revenir au mois de juin et que c'est notamment la seule ville de France que je voulusse habiter après Paris. Je ne sais donc pas ce que vous voulez dire avec mes confidences et le blasé (*sic*) qu'on pouvait me supposer. J'en étais malheureusement loin et beaucoup trop, vous le savez.

Quant aux opinions religieuses, vous savez que, sous quelques rapports, les miennes se rapprochent plus des vôtres que de celles de Mathieu et qu'en même temps je pense ainsi que vous qu'une croyance complète sans instruction est un guide plus sûr

(1) Ici commence le fragment que nous avons retrouvé dans les *Arch. de M. de Loménie*.

pour un être fragile; nous sommes donc en cela tous d'accord. Laissez donc ces misérables tracasseries qui sont insupportables à distance. J'étais ravie de votre première lettre et je suis toute impatientée de la seconde; il m'en faut bien vite une troisième, car je vous aime trop d'affection, d'attrait, d'estime pour que le plus léger nuage entre nous ne soit pas insupportable. Je me recommande à votre douce Julie pour me raccommode avec vous. Dites à Mme de Luynes et à M. Ballanche les détails que je vous ai donnés sur mes projets. Adieu, mauvais ami. Adieu, adieu, je vous aime, je vous regrette; je pense à vous, à Julie, à Caroline; il me semble qu'une partie de mon cœur est restée au milieu de vous. Je vais bien me soigner et bien tout observer pour vous revenir aimable et bien portante. J'ai eu à Turin deux crises de nerfs comme je n'en avais jamais eu... Je vais écrire à M. Ballanche, dont j'ai reçu deux charmantes lettres.

Comme on le voit l'allure modérée du voyage laissait à Mme Récamier le temps de regarder et de réfléchir. Elle traversa Alexandrie, Parme, Plaisance, Modène, Bologne et atteignit Rome dans la semaine de la Passion (1). Elle arrivait au terme de ce voyage que, l'année précédente, son amie la comtesse de Boigne lui avait vivement déconseillé, sous le prétexte que « la société et la conversation » étaient « nulles » en Italie et que les arts, même en un si beau pays, ne suffiraient pas à occuper l'imagination et le cœur d'une femme malheureuse (2).

A Rome, Juliette Récamier s'installa chez Serni, place d'Espagne (3). Rome était le chef-lieu du département du Tibre. Elle avait pour préfet M. de Tournon; Norvins y était chargé de la police (4). Le général Miollis commandait les troupes françaises. Mme Récamier fut priée chez le gouverneur, le préfet et « l'administrateur de police. » Elle ren-

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 218.

(2) *Mme R. et les amis...*, p. 122.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 218.

(4) Sur Norvins et les princes d'Espagne à Rome (1811-1813), voir l'art. de Geoffroy de Grandmaison (*Revue des quest. hist.*, n° du 1^{er} janvier 1901).

contra Werner, l'auteur d'*Attila* et de *Luther*, alors dans toute la ferveur de sa conversion au catholicisme; M. de Chabot, ami de Mathieu de Montmorency et tout aussi dévot que lui; Millin, l'archéologue, qui lui plut assez peu. Norvins connaissait Camille Jordan; il se montra homme d'esprit. « Il m'a mise, écrit Mme Récamier, dans la confidence de quelques écrits qui prouvent du talent; mais il y a en lui un mélange de l'ancien et du nouveau régime qui m'étonne toujours. C'est quelquefois M. de Narbonne et l'instant d'après, c'est Regnaud de Saint-Jean d'Angély. » Avec le général Miollis, Juliette voulut s'entretenir de Mme de Stael. « Je lui ai parlé de *Corinne*, dit-elle; il ne savait pas ce que je voulais dire. Il a cru que c'était une ville d'Italie qu'il ne connaissait pas (1). »

Mme Récamier eut beaucoup à se louer du vieux banquier Torlonia, duc de Bracciano, qui la reçut souvent dans son palais somptueux du Corso. Au bout d'un mois, elle-même louait sur le Corso le premier étage du palais Fiano et ouvrait son salon aux Français de Rome; M. d'Ormesson, le séduisant baron de Forbin, le peintre Granet, Norvins aussi venaient régulièrement lui rendre visite (2). Peu à peu se reconstituait autour d'elle cette vie de société qui lui était si chère.

Elle trouvait aussi, nous dit Ballanche (3), à satisfaire ce besoin d'émotions religieuses qui a tant de puissance et tant d'attraits. Ceux qui ont vu Rome, qui ont vécu de la véritable vie romaine savent combien les cérémonies du culte y ont de prise sur les facultés qui produisent l'amour passionné des arts. Toutefois, cette ville, métropole des souvenirs, était alors veuve de son souverain pontife; et l'on comprend facilement tout ce qui devait manquer aux grandes et solennelles expressions de la

(1) Tous ces détails d'après la lettre à Camille Jordan, du 21 avril 1813 (*Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 141 et suiv.).

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 219 et suiv.

(3) *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 116.

religion catholique. Les autorités françaises cherchaient, autant qu'elles le pouvaient, à faire disparaître ce vide immense, cette solitude pompeuse formée par l'absence de l'unité; il y avait toujours je ne sais quel deuil dans toutes les fêtes.

Malgré ces déclarations de Ballanche, il ne faudrait pas croire que le séjour de Juliette à Rome ait été maussade et triste. Elle eut pour se distraire plus d'une ressource. Mme Lenormant nous a raconté (1) comment elle alla visiter l'atelier de Canova, qui la reçut le bonnet de papier à la main, lui présenta son frère l'abbé et dès lors garda pour elle une sincère amitié. Chaque jour un billet de Canova « venait apporter le bonjour » à Juliette; chaque jour aussi y était joint un sonnet de l'abbé à la « bellissima Zulieta. » Depuis son installation à Rome, Canova n'en était sorti que pour faire deux voyages en France en 1802 et en 1809; il était membre de la classe des beaux-arts de l'Institut; il avait pour la France des sympathies très vives, et, s'il faut en croire le premier biographe de Mme Récamier (2), elle retrouva près de lui plus d'un compatriote à elle, entre autres ce comte d'Estournel (*sic*) qui écrivait en parlant de Juliette : « Si je l'avais vue dans l'âge où l'on devient fou, j'en aurais perdu la tête; mais je ne la voyais que dans l'âge où l'on devient bête, et cela me sauve. » Canova fut l'un des plus fidèles amis de Juliette pendant son séjour en Italie; lorsqu'elle quitta Rome pour Naples, il lui remit pour l'archevêque de Tarente une lettre charmante dont Ballanche a transcrit le texte dans sa *Biographie inédite de Mme Récamier*.

Ballanche lui-même avait été trop vivement touché de sa rencontre avec Juliette pour ne pas éprouver le désir de venir la voir dans un pays d'autre part si attirant pour sa curiosité. Depuis qu'elle avait quitté Lyon, il n'avait cessé

(1) *Souv. et corr.*, 1, p. 222 et suiv.

(2) RONDELET, *Éloge...*, p. 125-126.

de correspondre avec elle et de l'encourager. Dans une lettre de février 1813 (Mme Lenormant en a cité un fragment) (1), il lui disait :

Vous savez que je ne pouvais comprendre votre coquetterie où ce à quoi vous donnez ce nom, car je n'y crois point encore. En effet, jamais nulle n'a eu moins besoin d'être coquette, comme nulle n'a jamais moins eu besoin d'être belle. C'est donc, à mon avis, en pure perte que vous auriez été coquette, puisque vous êtes si belle, comme le Créateur, de son côté, aurait pu vous faire moins belle, puisqu'il avait résolu de vous accorder si libéralement ce qui peut suppléer le plus à la beauté. Pardon, Madame, de ce ton léger; je n'ai cependant point envie de plaisanter. Le fonds de ceci est une pensée très sérieuse, l'expression seule est déplacée. C'est le mot de coquetterie qui s'est rencontré sous ma plume, je ne sais pourquoi, et qui a tout gâté. Si je ne comptais pas autant sur votre indulgence, je referais ma lettre pour en ôter cette mauvaise phrase (2).

Juliette s'accusait donc assez volontiers de coquetterie; mais Ballanche ne s'y trompait guère, et sous cette apparence légèreté qui n'était qu'une grâce, il avait bien vite découvert la bonté et cette affection indulgente qui faisaient le charme de Mme Récamier. Elle avait voulu consoler celui qui se disait un « exilé du bonheur », et lui, à son tour, eût désiré lui rendre une partie du bien qu'il en recevait; rien dans ce sentiment qui pût blesser la délicatesse la plus exigeante; c'était bien, comme il l'affirmait, l'affection « d'un frère pour sa sœur (3) », un dévouement « entier et sans réserve ». Il ajoutait : « Votre santé, vous n'en doutez pas, m'est très chère; et votre itinéraire m'est indispensable. J'ai besoin de vous faire connaître successivement mes idées et mes projets, puisque vous avez la bonté de les compter pour quelque chose dans vos propres projets. Ma

(1) *Souv. et corr.*, p. 201 et 202.

(2) Inédit. Arch. Ch. de Loménie.

(3) Même lettre (*Souv. et corr.*, I, p. 202). — Voir, sur ce sujet, quelques jolies phrases de Scherer, *Études...*, V, p. 89.

destinée va se débrouiller; ma vie s'arrangera sous votre influence heureuse. Vous ne pouvez comprendre les contrariétés que j'ai éprouvées depuis un mois. Je n'ai pas été sans inquiétude sur des choses de fortune et j'ai trop peu de fortune pour pouvoir m'abandonner, sous ce rapport, au hasard des événements. C'est ce qui rendait ma position si embarrassée : jamais je n'ai mieux senti le prix de l'indépendance. J'aimerais tant à ne sacrifier ma liberté qu'à des affections et non à des circonstances (2) » ! Ballanche travaillait à son *Antigone*; il tâchait de la faire « un peu semblable » à son amie.

Il arrivait à Rome en juillet pour y passer une semaine (2), après avoir voyagé nuit et jour. Il vit avec Mme Récamier, en compagnie de Canova, le Colisée et Saint-Pierre. « Il lut au sein de cette petite société romaine la fin d'*Antigone*, la scène des funérailles. Quand le poème parut l'année suivante, dans les pompes de la Restauration, un sentiment général y voulut reconnaître une princesse orpheline, la fille des rois. Ainsi vont en se modifiant en perspectives diverses les œuvres du poète. Lui-même il a changé sa pensée en la continuant, et, quand il croit l'avoir achevée, ceux qui le lisent la changent et l'achèvent encore (3) ». Avant de quitter Rome, il écrivit le beau Fragment qu'il a inséré plus tard dans le premier volume de ses œuvres (4). Il faisait ses Adieux à la ville illustre entre toutes les villes. « Ah! s'écriait-il, si un voyage est une image triste mais parfaite de la vie, mon départ ne ressemble-t-il pas à une mort?... La poésie et les arts ne m'offrent plus que de faibles enchantements, et ont perdu tout pouvoir de me distraire et de m'exalter. Ma vie s'est comme réfugiée dans mes

(1) Même lettre de février 1813. Non signée. Fragment inédit. Arch. Ch. de Loménie.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 229.

(3) SAINT-BEUVE, *Portr. cont.*, II, p. 20-21.

(4) P. 34 et suiv. — Cf. sa *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 118 et suiv.

affections : elles seules peuvent me faire jouir et souffrir »...

Ballanche était arrivé depuis quelques jours lorsque son père le rappela (1); il partit non sans un vif chagrin; avec cette sincérité qui est le propre de sa nature, il ne pouvait plus se détacher de celle qu'un an plus tôt il ne connaissait pas.

Il avait une tendance à se laisser gagner par l'ennui; la solitude lui pesait; il se soulageait en écrivant à son excellente amie, car, dans ces intervalles de mélancolie, il n'avait où se prendre, s'intéressant peu à la lecture et sachant mal se délasser.

La vue d'une belle nature ou d'un monument, lui disait-il dans une lettre du 10 juillet 1813, est pour moi un mouvement machinal de mes yeux et un travail de ma pensée (2). Je ne m'y prends point. Je voudrais pouvoir ôter de ma vie ces moments de vide et de délaissement. Je suis entre Rome et Lyon; il me semble que je suis tout à fait hors de mon existence. Je ne trouve rien en moi non seulement qui puisse me suffire, mais même qui puisse m'aider à passer le temps. Pauvre et triste créature que je suis! Il sont passés ces jours de Rome, ils ne reviendront plus. Que ne puis-je les recommencer! Au moins, si je vous savais dans un lieu de repos, vous *prenant* aux choses de la vie, souriant aux distractions! Mais j'ai trop lieu de croire que vous sentez aussi un poids qui vous fatigue. Je vous vois sur cette triste terrasse du triste palais que vous habitez : véritable lieu d'exil! Le besoin du dévouement vous dévore; vous n'avez personne à qui consacrer vos pensées, vos actions, votre existence tout entière; vous aimeriez tant à sacrifier votre repos et votre bonheur! Vous n'avez personne à qui vous puissiez rendre ce sacrifice utile. Vous aussi vous vous consommez dans la solitude.

En vérité, je voudrais être dans le cas de mettre votre amitié à l'épreuve, cela vous ferait du bien. Cela m'en ferait aussi, et

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 230.

(2) Mme Lenormant (*Souv. et corr.*, I, p. 231) lit, par erreur, « une fatigue pour ma pensée ».

beaucoup, non point que j'aie besoin de cette épreuve, mais parce que je sentirais que je vous aurais été utile en faisant que vous développiez ce qu'il y a en vous de si généreux et de si dévoué. Je jouirais ainsi de la plus noble partie de vous-même; je vous verrais comme on voit une belle chose éclairée de son véritable jour. Je voudrais aussi avoir une occasion de vous prouver à quel point je vous suis attaché, à quel point mon âme a connu la vôtre. Je voudrais avoir une félicité à vous sacrifier. Mais je ne voudrais pas que cette occasion fût au prix de votre repos à vous. Je voudrais que vous fussiez heureuse et que mon sacrifice ne servit qu'à ajouter à votre bonheur. Je suis si triste que je ne sais ce que je dis : vous saurez peut-être démêler dans mes paroles ce que je veux dire et ce que je sens. Il vaudrait mieux que tout allât bien; ce serait plus tôt fait. Que ne pouvons-nous arranger l'un et l'autre le monde à notre gré! Personne n'aurait à s'en plaindre, car nous tâcherions bien de le rendre commode pour tous, vous surtout qui êtes d'une bienveillance si universelle et si expansive et qui êtes toujours prête à environner de votre douce protection ceux qui vous ont fait quelque mal. Croyez-moi, je ne sais nul être sur la terre qui vous égale; je n'en sais point et je connais cependant quelques êtres bien éminents. Que ne puis-je écrire votre portrait tel que je le sens, tel que je le vois! On vous connaît mal, on ne vous sait pas tout entière. Ce qu'il y a de meilleur en vous se devine; comment m'a-t-il été donné de vous deviner si bien? Comment m'a-t-il été donné d'entrer tout de suite et si avant dans les aimables mystères de votre cœur et de votre âme (1)?

On sent combien vite l'amitié de Ballanche pour l'exilée de Lyon était devenue de l'enthousiasme et combien aussi cette tendresse l'inspirait heureusement. Nous verrons Ballanche s'étudier sans cesse à développer l'esprit de son amie; dans la lettre à laquelle nous venons d'emprunter un passage, il lui communique ses idées sur la langue italienne, qu'il trouve riche en inflexions propres à l'expression du sentiment et de la passion. « Cette observation, écrit-il, m'a

(1) Lettre non signée et sans adresse (Arch. Ch. de Loménie). A partir de : *le besoin du dévouement*, la citation est inédite.

confirmé dans l'opinion que la langue italienne produit une émotion physique, qu'elle va à l'âme par la secousse des sens. » Mais il se plaint que le langage parlé soit souvent grimacier, mignard, exagéré, mensonger; qu'il ne séduise parfois qu'à force de faire illusion par la douceur de ses consonances. « Elle (la langue italienne) fournit toutes les expressions fausses pour les sentiments faux et privés du naturel; je la crois très pauvre pour les sentiments vrais, intimes, profonds. Quand il lui arrive d'avoir à peindre ces sortes de sentiments, elle peint alors une chose vraie d'une manière qui la fait paraître fausse. Je la juge sans la connaître mais par impression et, pour ainsi dire, physiognomiquement. » A ce moment, Mme Récamier apprenait l'italien et Ballanche achevait la lettre qu'il lui adressait dans la langue à laquelle il voulait l'exercer.

Sur la dernière partie du séjour de Mme Récamier en Italie, Mme Lenormant, en témoin consciencieux et qui a vu, nous donne de nombreux renseignements, illustrés de plusieurs anecdotes. Elle nous parle longuement (1) du vieil archéologue Seroux d'Agincourt, qui, malgré ses quatre-vingt-trois ans (il allait mourir en 1814), avait encore gardé toute sa science et tout son esprit; il avait souvent servi de guide à Mme Récamier et elle ne pouvait en trouver de plus aimable ni de mieux informé. M. d'Agincourt consacrait son talent et une grande fortune à publier les gros volumes in-folio de son *Histoire de l'art par les monuments depuis le IV^e siècle jusqu'au XVII^e* (2). Il était installé depuis 1779 à Rome; chaque jour, il envoyait à Juliette quelques fleurs de sa villa de la Trinité-du-Mont (3).

Mme Récamier passa la saison des chaleurs dans l'appartement que louait Canova *alla locanda di Emiliano*, sous les

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 232 et suiv.

(2) Paris, 6 vol. avec 325 planches (1809-1823)

(3) BALLANCHE, *Biogr. inéd.*, p. 115.

ombrages d'Albano (1). En octobre, elle revint à Rome; elle y reçut la visite de Lullin de Châteauvieux, qu'elle avait connu à Coppet; de M. de Montlosier qui voyageait pour étudier les volcans; du prince de Rohan-Chabot, chambellan de l'Empereur. Puis elle se décida à partir pour Naples, où l'appelait une invitation du roi Joachim et de la reine Caroline, M. et Mme Murat. Au début du mois de décembre 1813, elle quittait Rome (2) en même temps que le chevalier Coghill, collectionneur anglais qui lui avait offert sa protection pour le voyage. A Velletri, elle joua, le sachant ou non, un mauvais tour au duc d'Otrante, qui se rendait près de Murat avec une mission de l'Empereur; elle fit atteler à sa voiture les chevaux préparés pour lui. Elle s'installa, une fois arrivée à Naples, à Chiaja, dans un appartement que M. de Rohan-Chabot (3) avait retenu pour elle.

Il n'est pas nécessaire de rappeler longuement quelle était, à cette date, la situation de Murat à Naples. Le fils de l'aubergiste de La Bastide, l'ancien *hussard braconnier* avait épousé en 1800 la sœur de Bonaparte, Caroline, et c'est en août 1808 que Napoléon lui avait donné le royaume de Naples. Il avait introduit dans ses états les institutions françaises; tout récemment, il avait suivi l'empereur en Russie et commandé en chef l'armée en retraite. Il était revenu en Italie après Leipzig; Mme Récamier le voyait au moment même où il négociait avec l'Angleterre pour conserver son trône. Le maréchal et prince de l'Empire, l'homme qui avait tant fait à Austerlitz et à Eylau, acceptait de fournir un contingent contre la France; on devait le voir marcher avec ses troupes contre Eugène de Beauharnais.

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 234 et suiv. — Voir l'anecdote du pêcheur d'Albano.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 242 et suiv.

(3) Le Bulletin Charavay cite une lettre de Mme R. à M. de Rohan-Chabot (n° 38492).

Mme Récamier fut reçue au palais avec la plus grande courtoisie (1). La reine se montra fort empressée, attira Juliette dans son intimité, à la grande jalousie des dames du palais, la conduisit à Pompéi pour assister à une fouille. C'est ainsi que Mme Récamier eut connaissance des angoisses qui troublaient Murat. Les Napolitains désiraient la paix. Obligé de se déterminer, Murat s'associait à la coalition par le traité du 11 janvier 1814. Les biographes de Mme Récamier (2) nous racontent, en la dramatisant sans doute un peu, la scène qui se passa au palais au moment où Murat vint annoncer à la reine la détermination qu'il avait prise. « Tout à coup, écrit Ballanche (3), Murat se lève, saisit la main de Mme Récamier, l'entraîne à une fenêtre qui donnait sur le golfe, et lui montrant les vaisseaux anglais qui venaient d'entrer dans le port... « Voyez-vous, dit-il d'une voix altérée, tout est fini ! ». Le bon Ballanche ajoute : « Et pendant que les destinées des peuples et des rois marchaient vers leur accomplissement, le Vésuve lançait au ciel des torrens de flammes, et semblait ainsi marquer par une commotion de la nature la grande révolution qui menaçait d'arracher l'Europe de ses bases. »

Ce qui est certain, c'est que, pendant l'absence du roi, Caroline, investie du titre de régente, aux prises avec une situation difficile, désira garder Mme Récamier auprès d'elle. « Un jour, Mme Récamier la trouva dans un état d'angoisse et de larmes qui annonçait les émotions les plus douloureuses. La reine tenait à la main des lettres de France qui contenaient les nouvelles du départ pour l'île d'Elbe. Comment n'aurait-elle pas été troublée jusqu'au fond de l'âme au récit des indignes outrages dont l'Empe-

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 245 et suiv.

(2) Mme LENORMANT, *ouvr. cité*, p. 249 et suiv. — RONDELET, *Éloge...*, p. 128-129.

(3) *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 129.

reur avait été abreuvé sur la route ! Elle venait de lire aussi l'écrit de M. de Chateaubriand : *Bonaparte et les Bourbons*, philippique passionnée et entraînant comme la circonstance et qui a contribué si puissamment à fixer la circonstance elle-même (1). »

Caroline avait cependant un caractère très énergique. Si sensible qu'elle fût au malheur de son frère, elle ne songeait qu'à raffermir les résolutions de son mari. De temps en temps, Juliette lui arrachait la grâce d'un condamné. Après le retour du roi, une fête eut lieu à Pompéi et à Portici ; Mme Récamier y observa l'attitude réservée et défiante de la cour à l'égard du roi et de la reine. C'est d'après ses souvenirs, sans aucun doute, que Ballanche écrit : « Après la promenade, il y eut un banquet où la reine avait à ses côtés un envoyé russe dont la contenance froide et presque dure semblait dépasser la mesure de la réserve diplomatique. Sa déférence contenue et l'impassibilité de son visage formaient un singulier contraste avec les manières affables et gracieuses que Caroline s'efforçait de prendre avec lui (2). » Murat d'ailleurs se rassura lorsqu'il vit qu'il conservait son trône. En prenant congé de Mme Récamier, il fit promettre qu'elle viendrait se réfugier à Naples, si de nouveaux incidents troublaient en France son repos (3).

A Naples, Mme Récamier avait reçu la visite du comte de Neipperg, alors chargé d'une mission spéciale par le gouvernement autrichien. Il lui apportait des nouvelles de Mme de Stael. Il y a une lettre de Neipperg qui, le 2 janvier 1814, écrivait à Mme Récamier pour lui demander la permission d'aller la saluer et s'entretenir avec elle de l'illustre amie (5). Depuis son départ de Lyon, Juliette était sans nouvelles de

(1) BALLANCHE, *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 130-131.

(2) *Ibid.*, p. 134.

(3) *Ibid.*, p. 135.

(4) *Souv. et corr.*, I, p. 250 et suiv.

(5) *C. L. A. R.*, n° 94. — Lire 2 janvier 1814 et non 1813.

Corinne. Le 7 mai 1813, Miss Randall, dont les *Souvenirs du duc de Broglie* ont révélé le rôle près de Mme de Stael, écrivait à Mme Récamier : « Je viens de recevoir, my dear Madame, une lettre de Mme de Stael qui me demande avec instance de lui donner de vos nouvelles; elle est inquiète de votre santé et elle me prie de m'en informer et de lui en parler avec détails. Je suis bien heureuse de pouvoir vous dire que la santé de Mme de S. est un peu meilleure; elle souffre moins depuis que les grands froids ont cessé (1)..» Mais Mme de Stael elle-même, semble-t-il, était demeurée plusieurs mois sans écrire.

*continué dit
elle-même
d'un I,*

Mme Récamier revint à Rome pour la semaine sainte (2). Elle retrouva Canova, qui en son absence avait fait d'elle deux bustes; aucun de ces ouvrages ne lui plut; Canova, dépité, les garda dans son atelier et plus tard les transforma.

En France, les événements se précipitaient. Le 31 mars 1814, Paris capitulait devant les alliés; le 20 avril, Napoléon abdiquait au palais de Fontainebleau. Une restauration imprevue ramenait sur le trône de France le prétendant que le pamphlet de Chateaubriand venait de révéler à la nation. Le 3 mai au matin, Louis XVIII faisait son entrée dans Paris, à la grande joie de la bourgeoisie, qui réclamait et saluait déjà l'avènement d'un régime libéral et parlementaire. Le comte d'Artois avait précédé son frère et pris le gouvernement sous le nom de lieutenant général. Sur un *État des personnes qui ont été exilées de Paris d'après les ordres du dernier gouvernement* et dont on proposait d'autoriser le retour, ledit état approuvé le 25 avril 1814 par le comte d'Artois et contresigné par le baron de Vitrolles, figuraient à la fois Mme de Stael et Mme Récamier (3). Au reçu de la nouvelle, Juliette se disposa à quitter l'Italie.

(1) Inédit. Arch. Ch. de Loménie (Carton des lettres de la duchesse de Broglie).

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 253 et suiv.

(3) *Mme R. et les amis de sa jeunesse*, p. 403

La duchesse de Luynes lui écrivit une lettre où s'exhalait sa haine contre l'homme qu'elle accusait d'avoir fait mourir la duchesse de Chevreuse : « Enfin, lui disait-elle (1), le temps marqué par la Providence va vous rendre à vos amis. En cette qualité dont je m'honore, j'exige que vous m'instruisiez de vos projets; je veux, des premières, vous embrasser tendrement. Si je ne portais avec moi une douleur ineffaçable, mon bonheur serait au comble. Ce ne sont point des hommes libérateurs qui sont venus nous sauver, mais des anges libérateurs. Le lâche, qui nous a si longtemps fait sentir son joug de fer, a tout signé; il n'a pas même le courage qu'a eu Néron, il lui ressemble en cruauté mais non en énergie. Le premier s'est du moins tué; celui-là, avec ses projets de détruire Paris, n'a pas eu cette force. N'en parlons plus. Sa puissance et celle de son indigne race est détruite. Jouissons et laissons les autres nous dévoiler ses crimes. Vous apprendrez tout par nos papiers (2)... »

Mme Récamier était allée revoir à Naples la reine Caroline; avant de quitter Rome, elle assista à la rentrée du pape Pie VII (3). Puis elle partit directement pour Lyon, où elle pensait trouver des lettres et revoir sa famille et ses amis.

Le 20 mai, de Paris, Mme de Stael avait adressé ce billet à Mme Récamier : « Je suis honteuse d'être à Paris sans vous, cher ange de ma vie. Je vous demande vos projets. Voulez-vous que j'aille au-devant de vous à Coppet, où je veux passer quatre mois? Enfin, donnez-moi le bonheur de vous voir. Après tant de souffrances, ma plus douce perspective, c'est vous, et mon cœur vous est à jamais dévoué. Un mot sur votre départ et sur votre arrivée; j'attends ce mot pour savoir ce que je ferai. Je vous serre contre mon cœur (4). » Un second

(1) Le 7 avril 1814.

(2) Lettre inédite. Arch. Ch. de Loménie (n° 14 des lettres de la duchesse de Luynes).

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 256 et suiv.

(4) Autographe, n° 186 du ms. Ch. de Loménie. — Voir *Souv. et corr.*, I, p. 259.

billet suivit : « Avec quelle émotion, chère amie, je vois approcher le moment de vous revoir ! Le cœur me bat depuis deux jours. Je serai à votre porte ce soir à 8 heures. Ah ! si je vous trouvais arrivée ! Auguste demande à vous voir ; vous êtes plus aimée que jamais de tous vos amis et moi, coupable de vos peines, me recevrez-vous avec un peu du sentiment que vous m'inspirez ? Je vous serre contre mon cœur. Je vous ai écrit à Rome, à Naples, etc. Ce lundi (1). » Un troisième billet, du même style, marquait encore l'impatience de Mme de Stael.

Le 1^{er} juin 1814, Mme Récamier rentrait à Paris(2) ; elle y retrouvait ses intimes : Mme de Stael, Mathieu de Montmorency, Benjamin Constant.

Le 2 mai 1814, Constant (3) écrivait de Paris à Rosalie, qui était toujours sa grande confidente à Lausanne : « Mes opinions, que je ne désavoue point, pouvaient me valoir des ennemis. Mais le temps de l'esprit de parti est passé. On est d'une tolérance extrême, fondée sur l'égoïsme. Chacun est tellement occupé de soi que personne n'a le temps de penser aux autres et je n'ai reçu que des preuves de bienveillance de ceux mêmes dont j'étais autrefois le plus séparé. Les Princes qui reviennent sont admirables de modération. Ce qui les entoure n'est pas tout à fait aussi raisonnable. Mais la situation est si difficile, que la nécessité ramène à la raison malgré qu'on en ait..... Si le petit Corse qui a fini si bizarrement m'avait mis dans sa confiance, je n'aurais pas vendu ma petite campagne, tous mes meubles, et la plus grande partie de ma bibliothèque, choses que je regrette à présent beaucoup. Mais il paraissait si bien établi ! La nation était si complaisante ! J'ai envie de leur faire un procès à l'un et à

(1) Inédit et autographe, n° 188 du ms. Ch. de Loménie.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 260.

(3) Constant avait résumé lui-même dans une page de son *Carnet ses sentiments et ses actes*, depuis qu'il était rentré à Paris avec Aug. de Stael. Voir ce passage dans SAINT-BEUVÉ, *Portr. litt.*, p. 282 et 283.

l'autre pour m'avoir dupé (1). » Ainsi Constant, toujours supérieur aux événements, par sang-froid ou par cynisme, accueillait avec philosophie un bouleversement qui suscitait chez tant d'autres la joie ou la colère.

Pendant que Mme Récamier voyageait en Italie, qu'avait fait son compagnon d'exil Mathieu de Montmorency ? Mieux que tout autre document, la notice rédigée par Adrien de Montmorency et pour Chateaubriand (2) répond à la question que notre curiosité soulève.

Revenu d'exil, dit le biographe, Mathieu restait, autant qu'il était possible, à Paris centre de nos opérations. Les comités, depuis nombre d'années, se tenaient périodiquement dans les diverses maisons d'arrêt où étaient renfermés MM. de Polignac et de Puyvère. A ces réunions étaient appelés principalement MM. de Fitz-James, le duc de Rohan, Louis de la Roche Jaquelin (*sic*), de Vibraye et quelques gentilshommes qui nous arrivaient des provinces. C'est par nos amis prisonniers que nous fûmes instruits de la conspiration du général Mallet. Dans ces occasions, l'amour du Roi et de la liberté, les sentiments monarchiques et les opinions républicaines faisaient alliance pour conjurer la ruine de l'ennemi de notre patrie. Les Polignac pourraient dire, mieux que moi, les fruits que nous comptions tirer de cette entreprise inouïe, admirable par l'audace du chef et la simplicité des moyens. Ce fut, pour ainsi parler, un évanouissement de quelques heures du gouvernement impérial.

A la fin de 1813, nous avons fait choix d'un homme d'esprit, M. de Saint-Victor pour l'expédier en Angleterre ; c'était, je crois, Mathieu qui avait rédigé ses instructions ; elles portaient au Roi l'état de nos forces et de nos espérances. Elles appelaient de tous nos vœux un débarquement en Bretagne, que nos amis les Vendéens étaient prêts à recevoir et à seconder. M. de Saint-Victor éprouva tant de difficultés sur la côte qu'il ne put s'embarquer.

Au commencement de 1814, lorsque les alliés pénétrèrent en France, nous nous réunîmes à Tours avec MM. de Suzanet, de Chastenet-Puységur, de Rivière et mon frère ; notre projet était

(1) Inédit. Bibl. de Genève, Mcc 36^e.

(2) Insérée dans le recueil des lettres de M. de Montmorency (Arch. Ch. de Loménie).

de faire éclater un mouvement dans la Vendée. Nous fîmes bien de nous séparer à Tours, car il arriva incessamment un ordre de la police de nous faire arrêter. Bientôt après, nous apprîmes l'arrivée de M. le comte d'Artois en Suisse. Nous établîmes alors des communications sûres et jalonnées de Paris jusqu'aux frontières. C'est par cette sûreté de communications que Rivière avait reçu à Bourges de *Monsieur*, lieutenant général du royaume, des patentes de gouverneur militaire de la division où il était en exil.

Mathieu, toujours nécessaire à Paris, y était retourné; ce fut lui qui fit adopter l'avis d'envoyer un des nôtres au camp du Prince royal de Suède : M. de Gain Montagnac fut chargé de cette mission. Lorsque nous fûmes assurés de l'arrivée de Monsieur à Vesoul, j'étais caché à Orléans, avec M. de Suzanet, chez sa belle-mère; celui-ci partit pour la Vendée et moi pour la ville de Bourges, chez Rivière, où j'avais donné rendez-vous à Mathieu. Mais la presse des événements et l'inquiétude de la situation ne me permirent pas de l'attendre et je continuai ma route pour Vesoul, où, par suite du mouvement des armées, Monsieur n'était déjà plus; il avait fait sa retraite sur Nancy. Mathieu se mit en route, traversa les avant-postes des deux armées, arriva à Dijon au quartier général de l'Empereur d'Autriche, eut une grande conférence avec le prince de Metternich et reçut des mains de l'Empereur une cocarde blanche pour l'offrir à *Monsieur* avec les actes du gouvernement provisoire de Paris. Mathieu arriva à Nancy, le mercredi saint, chargé des dépêches du prince Metternich; il avait avec lui M. de Bombelles. Monsieur était aux Ténébres : ce fut au sortir de l'église que je conduisis mon ami dans le cabinet du prince; il se jeta à ses pieds... Ce fut le prix de ses travaux et de sa vertu d'être destiné à porter au lieutenant général du royaume la nouvelle que la Révolution était terminée et que les Bourbons remontaient sur le trône (1).

Mme Récamier se garda, semble-t-il, d'un enthousiasme trop vif dans un moment où le triomphe s'accompagnait de circonstances si douloureuses. Elle imita la sage réserve de son ami Jordan. Elle avait supporté l'exil avec décence et courage, bien plus patiemment que Mme de Stael; elle se félicita de pouvoir reprendre ses habitudes, sans se laisser

(1) Là s'arrête le récit d'Adrien de Montmorency.

aller à des manifestations de mauvais goût. On songe, en la voyant si sage, à la distinction que faisait Pétrarque, dans une de ses lettres : « Si lacrimans, si mœstus, si dejectus exivisti, exulem te procul dubio noveris : si vero, nihil propriæ dignitatis oblitus, neque coactus sed libens, et eodem habitu frontis atque animi quo domi fueras, jussus exire, paruisti, peregrinarius profecto, non exulas. »

CHAPITRE XII

L'AMOUR DE BENJAMIN CONSTANT

(1^{er} juin 1814-8 juillet 1815)

Benjamin Constant et l'incident du *Mémoire*. — *Le Siège de Soissons, épopée antinapoléonienne*; le rôle d'Anaïs. — Lettres de Benjamin à Mme Récamier. — La société de Juliette en 1814. — Mme de Stael et le duc de Wellington. — Adrien de Montmorency est nommé ambassadeur à Madrid. — *L'Antigone* de Ballanche. — Le retour de Napoléon et la conversion de Benjamin Constant (mars 1815). — Mme Récamier inspire l'article du *Journal des Débats* (19 mars); elle reste à Paris pendant les Cent-Jours; lecture d'*Adolphe*. — La seconde Restauration. — Juliette et Mme de Krüdener. — Les dernières lettres de Murat.

De retour à Paris, Mme Récamier avait retrouvé ses amis et sa société s'était reformée. Elle reprit ses habitudes, quittant peu son salon, recevant au contraire beaucoup. La France venait, suivant l'expression de Ballanche (1), « d'échanger contre une Charte libérale la vanité de la domination sur le monde; elle gagnait en liberté ce qu'elle perdait en puissance. » C'est alors, s'il faut en croire le même témoin, que Chateaubriand lisait chez Juliette « *les Abencérages*, composition inconnue du public (2) », en présence de Mme de Stael, de Bernadotte, de Macdonald, de Wellington, de la duchesse de Luynes, de Camille Jordan et d'une élite empruntée à toutes les sociétés de l'Europe (3).

A cette époque, Mme Récamier paraît fort entourée; elle

(1) *Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 137.

(2) *Ibid.*, p. 138.

(3) Nous avons publié le récit de Ballanche dans un article sur *Camille Jordan et la Restauration* (*Revue d'hist. de Lyon*, mars-avril 1902).

triomphe. Le duc de Doudeauville se fait conduire chez elle par Mathieu de Montmorency. David, le peintre, y rencontre le vieux chevalier de Boufflers; Auguste de Prusse y croise Canova. Sismondi s'entretient sous ses yeux avec Pozzo di Borgo ou de Humboldt. Metternich est à deux pas de Talma.

Mais un homme va sortir du groupe de tous ces hommes diversement illustres, un homme qui vit de romanesque et dont la merveilleuse intelligence est sans cesse en quête d'une belle aventure. Benjamin Constant va, sur cette petite scène, réclamer pour lui le premier rôle et sa relation avec Juliette prendra tant d'importance que le sort du pays tout entier pourra s'y trouver associé. Ceci mérite assurément un commentaire; il n'est pas de meilleur commentaire qu'un récit exact et quelque peu détaillé.

La reine de Naples, justement préoccupée des discussions que la situation de Murat allait provoquer au Congrès de Vienne, voulut s'acquérir le concours d'un publiciste habile qui soutint et défendit par la plume ses prétentions. Mme Récamier, consultée, lui désigna Benjamin Constant, qui accepta la mission; il composa un mémoire dont le plan, sous sa première forme, nous a été conservé (1). Les alliés nouveaux de Murat avaient promis de lui conserver son royaume et d'y ajouter une partie des États de l'Église; on sait d'ailleurs qu'en dépit de ces promesses le Congrès de Vienne reconstitua l'État pontifical. L'incident du Mémoire eut pour résultat tout au moins de resserrer les liens d'amitié qui unissaient depuis longtemps Benjamin à Juliette. L'amitié devint assez vite de l'amour.

Nous avons aujourd'hui les lettres de Constant à Mme Récamier. Après un procès célèbre, Mme Ch. Lenormant, qui avait empêché la communication de cette correspondance

1) Voir *Lettres de B. C. à Mme R.*, Appendice, II, p. 351 et suiv.

au journal *la Presse*, les a publiées elle-même (1); ces documents nous permettent d'expliquer l'origine et les progrès de la crise. Ce fut à la fin d'août que Mme Récamier invita Constant à passer chez elle (2). « Il vint, il eut avec elle une très longue conversation. Ils s'entretenirent d'abord des destinées d'un royaume, puis d'anciens et chers souvenirs : mais lui, tandis qu'elle lui parlait, oubliant les graves intérêts politiques en question, ne voyait plus que celle dont la douce voix le pénétrait tout entier (3). »

Constant, à cette époque, passait pour être l'un des ennemis les plus acharnés de Napoléon. Il avait même composé une « épopée antinapoléonienne », *le Siège de Soissons*, poème en neuf livres et environ deux mille vers, qui, après avoir longtemps dormi dans les archives d'une *société d'agriculture, sciences et arts*, a été, de nos jours, publié et commenté (4). Dans cette œuvre en partie obscure et d'un mérite discutable, le prétendu bachelier Bennitta-Smancino fulminait contre le tyran que le *Journal intime* qualifiait en même temps de *lâche coquin* et de *monstre*. *Le Siège de Soissons* avait été, suivant toute vraisemblance (5), commencé en 1811; poursuivi pendant les dernières années de l'Empire (6), il fut retouché après Waterloo. En réalité, ce « roman du sixième siècle, en vers libres », était une âpre satire des mœurs contemporaines. Sous les traits de l'aventurier, originaire de Bénévent qui dompte l'Italie, envahit la Gaule, met à mort Gontran, soumet Caribert, c'était Napoléon que Benjamin Constant avait voulu peindre; de même,

(1) *Ibid.* (1807-1830), Paris, C. Lévy, 1882.

(2) Le 31 août (SAINTE-BEUVE, *Portr. litt.*, III, p. 282).

(3) Ouvr. cité, Préface, p. VIII. — « Osez' me dit-elle. Je sors de chez elle amoureux fou. » Extrait du *Carnet* de B. C. (SAINTE-BEUVE, *Portr. litt.*, III, p. 282.)

(4) Par V. WAILLE. Paris, Picard.

(5) Voir la discussion de Waille, p. 3.

(6) Sur la violence de Constant dans sa campagne contre Napoléon, cf. P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 353 et suiv.

le chef scandinave qui brise la puissance de l'usurpateur représentait Wellington.

Mme Récamier joue un rôle dans l'épopée du *Siège de Soissons*. L'éditeur qui nous a révélé ce poème croit (1) que la fée courtisane Elga n'est autre que Mme de Stael; que le prince Oscar est Auguste de Prusse et que Mme Récamier a fourni les éléments des personnages d'Elmaïre et d'Anais. La ressemblance entre Elmaïre et Mme Récamier nous paraît assez douteuse et même presque inadmissible. Elmaïre, dans le poème, est la fille d'Argaléon et la femme d'Oscar; elle vit avec son mari au fond d'un hameau lorsque Sigebert arrive et lui demande asile; Théodulphe entoure avec ses soldats la chaumière d'Elmaïre et d'Oscar. Oscar est tué; Elmaïre meurt de douleur (livre VII). Dans cette histoire compliquée, nous avons de la peine à retrouver l'aventure si différente de Mme Récamier et du prince Auguste à Coppet. Le personnage d'Anais, au contraire, pourrait bien devoir plus d'un trait à Juliette. Anais apparaît au troisième livre; c'est une esclave qui veut délivrer Florestan des mains de la fée. Or, ce Florestan qui, suivant M. Waille, représente l'empereur de Russie Alexandre I^{er}, semble être bien plutôt Benjamin Constant lui-même. La scène d'amour décrite, avec un certain réalisme, à la fin du troisième livre, la scène où la fée imprime avec fureur « l'ivoire de ses dents » sur la bouche de son amant, toute cette description aurait donc été inspirée à Constant par des souvenirs personnels. Au livre VIII, Florestan « toujours enchanté » nous est montré gémissant dans le palais de la fée.

Triste, mais belle encore, on voit marcher la fée,
Murmurant quelques mots d'une voix étouffée,
Et promenant partout ses inquiets regards.

Dans les bosquets touffus qui environnent le palais ma-

(1) Voir p. 174 et suiv. — Les arguments de M. Waille nous ont paru bien peu solides.

gique, il voit s'avancer vers lui l'ingénue Anaïs ; elle l'enveloppe dans les plis de sa robe, l'enlève sur un nuage et le conduit au palais d'Almanzor, c'est-à-dire, semble-t-il, dans le palais du diable. C'est là, qu'après des cérémonies fort compliquées et au demeurant fort peu intéressantes, Anaïs triomphe d'Elga et rend à Florestan la forme humaine que la fée lui avait fait perdre.

Aussi bien, cette épopée tout entière est trop indigne du génie de Constant pour qu'il y ait lieu d'insister. Ses lettres nous seront plus précieuses. Dès que le *Mémoire pour Murat* fut composé, il en remit une copie à Mme Récamier en la priant de ne s'en dessaisir en faveur de personne (1). S'il fallait l'en croire, sa passion pour Juliette l'aurait très vite affolé et rendu très malheureux. « Certes, lui écrit-il en septembre 1814, je ne plaisante pas, car je souffre. Je me retiens sur une pente rapide. Il vous est si égal de faire souffrir dans ce genre ! Les anges aussi ont leur cruauté (2). »

Mme Récamier lui donnait des rendez-vous auxquels il semble bien qu'elle se dérobaît quelquefois. Benjamin Constant s'était jeté dans cette nouvelle passion avec sa fougue ordinaire ; « politique, société » tout disparaissait pour lui (3). Il multipliait les lettres au risque de se rendre importun, poursuivait Mme Récamier dans tous les salons qu'elle fréquentait, allait s'installer tout près d'elle quand elle quittait Paris pour Angervilliers, errait, « blessé à mort (4) » et sans espoir de se relever, réclamant « un léger signe d'affection, une attention bienveillante (5) ». Juliette, nous n'en pouvons pas douter, reprochait à Constant son manque de moralité (6) ; il ne se défendait guère, mais il offrait de se conver-

(1) *Lettres*, p. 12 et 13.

(2) *Ibid.*, p. 13.

(3) *Ibid.*, p. 15.

(4) *Ibid.*, p. 18.

(5) *Ibid.*, p. 21.

(6) *Ibid.*, p. 23.

tir comme il l'avait, au reste, offert déjà tant de fois. « Je suis dans votre main comme un enfant, écrivait-il; rendez-moi les vertus que j'étais fait pour avoir (1). » Ballanche surveillait toute cette phraséologie sentimentale et sans doute en montrait à Juliette l'inanité.

Depuis son retour à Paris, Mme Récamier avait retrouvé un certain bien-être. Sa situation de fortune s'était améliorée; M. Récamier s'était remis aux affaires; elle était en possession d'un capital de 400,000 francs environ que sa mère lui avait laissé; elle avait chevaux et voiture; elle loua une loge à l'Opéra et prit l'habitude de recevoir chez elle après le spectacle. « C'est le moment, dit sa nièce, où j'ai vu Mme Récamier mener le plus la vie du monde avec tout ce que cette vie offre de séduction, d'agrément et de bruit (2). » Outre ses amis intimes, Mme de Stael, Mathieu de Montmorency qui était devenu chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, Benjamin Constant qui l'assiégeait à toute heure, Jordan qui venait la voir à chacun de ses voyages, elle avait retrouvé Mme Moreau « maréchale de France », Adrien de Montmorency et son fils Henri, le marquis de Boisgelin et Mme de Béranger, la future Mme Alexis de Noailles, la marquise de Catellan, Mme de Boigne, Mme Bernadotte, qui ne se faisait appeler en France que comtesse de Gothland (3). Avec autant de jugement que d'habileté, Mme Récamier exigeait de ses hôtes le respect absolu de la neutralité politique de ses réunions.

Aucune difficulté ne la séparait plus de Mme de Stael. Elles avaient été invitées ensemble, dans le courant de l'été, par la reine Hortense, qui avait accepté de Louis XVIII l'érection en duché de la terre de Saint-Leu; elles avaient, à

(1) *Lettres*, p. 23.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 262.

(3) *Ibid.*, p. 262 et suiv.

cette occasion, retrouvé le prince Auguste de Prusse (1). Mme de Stael n'avait jamais été plus active; c'est à cette époque qu'elle écrivait les lettres à une princesse de Prusse signalées par Sainte-Beuve (2). Elle voyait Juliette presque chaque jour et lui annonçait ses visites par de petits billets laconiques du genre de celui-ci : « J'irai chez vous ce soir à neuf heures, ma belle amie, et nous parlerons de l'empire du monde. Vendredi (3). » Lorsque Juliette se faisait trop longtemps désirer, elle la grondait affectueusement, elle lui reprochait aussi d'accaparer Benjamin Constant, mais d'un ton qui, semble-t-il, n'est plus celui de la jalousie.

Comment se peut-il, belle Juliette, que vous ne soyez pas entrée chez moi hier? Vous oubliez, quand vous voyez des voitures, qu'il y a dix personnes qui demeurent dans la même maison que moi. Eugène d'Harcourt vous dira qu'il y avait trois personnes. Vous devriez venir ce soir chez moi. Mme d'Argenson y est, et y est *seule* de femme; je voudrais vous lier ensemble. Dites à Benjamin de venir; je ne le vois plus; il ne s'informe pas de ce qui nous touche. Il est fou de vous; vous devriez lui rendre quelque intérêt pour les autres. Venez ce soir à 9 heures, je vous en prie (4).

Mme de Stael s'était, suivant l'expression d'un de ses biographes, résignée aux Bourbons sans s'y convertir (5). Quelle que fût son horreur pour les étrangers qu'elle avait trouvés en France, « Allemands, Russes, Cosaques, Bas-kirs », elle n'avait pu refuser son admiration à Wellington. Après la bataille de Toulouse, Wellington avait quitté l'armée; il était accouru à Paris à la nouvelle de l'occupation de la capitale par les alliés. Ce fut chez Mme de Stael

(1) DECÉRANDO, *Lettres inédites...*, p. 20. — *Souv. et corr.*, I, p. 270 et suiv.

(2) *Corresp.*, II, p. 274 et 275 (voir *Bulletin du bibliophile*, de mars 1868).

(3) Billet inédit et autographe, n° 191 du recueil Ch. de Loménie.

(4) Billet inédit de Mme de Stael (ms. Ch. de Loménie, n° 193).

(5) A. SORREL, *Mme de Stael*, p. 157. — P. GAUTIER, *Mme de Stael et Napoléon*, p. 359.

que Juliette Récamier le vit pour la première fois. S'il faut s'en rapporter au résumé un peu sec rédigé par Mme Récamier de ses rapports avec le général anglais et publié par Mme Lenormant (1), les visites de Wellington à Juliette se multiplièrent; il lui écrivit une série « de petits billets insignifiants », lui emprunta les lettres de Mlle de Lespinasse. Mme Récamier devait le revoir après Waterloo, au lendemain même de son retour; elle le reçut une fois, puis lui ferma sa porte, pour un temps tout au moins; Wellington ne cessa jamais, dans ses séjours à Paris, de rendre visite à l'amie de Mme de Stael.

Mme Lenormant a publié l'un des billets « insignifiants » de Wellington (2). Mme Récamier avait conservé huit lettres du duc, dont la première était du 10 juin 1814 et la dernière du 26 novembre 1817 (3). Dans une de ces lettres, il lui disait : « J'avoue, Madame, que je ne regrette pas beaucoup que les affaires m'empêcheront de passer chez vous cet après-dîner, puisque à chaque fois que je vous vois je vous quitte plus pénétré de vos agréments et moins disposé à donner mon attention à la politique! » La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires sur la Restauration* (4), a raillé l'amour de Wellington pour Mme Récamier; Juliette était d'ailleurs à cette époque entourée de tant d'hommages que ses amis lui disaient en riant : « Vous êtes, comme les premiers chrétiens, livrée aux bêtes ». Mme de Stael, au contraire, prit au sérieux cet épisode. « Je vous ai attendue hier soir, belle méchante, écrit-elle, et lord Wellington est venu vous chercher. Vous le détacherez de moi si vous manquez à ses

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 266 et suiv. — Mme Mohl (ouvr. cité, p. 63) se refuse à croire que Mme Récamier ait tenu à Wellington le langage arrogant (*boastful*) que lui prête Mme Lenormant.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 269.

(3) *C. L. A. R.*, n° 131.

(4) T. III, p. 323 et suiv. — Cf. J. LEMOINNE, *Journal des Débats*, du 27 octobre 1859.

rendez-vous. Je suis très souffrante. Si je sors, j'irai ce soir chez vous, mais j'ose compter sur vous demain à dîner. Je suis presque aussi séparée de vous qu'à Coppet. Ce mardi (1). » Ce premier billet est suivi d'un second tout aussi pressant : « J'irai chez vous mardi soir, chère Juliette. Maudit Angervilliers ! Lord Wellington est venu chez moi aujourd'hui me faire de grandes plaintes de vous et me dire qu'il serait chez moi pour vous jeudi. Je vous embrasse comme un amoureux (2). » M. de Forbin, que nous retrouverons dans les lettres de Constant, était très jaloux des assiduités de celui que Mme de Stael appelait pompeusement le « noble duc (3) ».

Mlle de Stael venait maintenant chez Mme Récamier. Après avoir entendu la lecture des *Abencérages* qui lui parurent « la perfection de la grâce », elle écrivait à sa meilleure amie, Mlle de Barante, la future Mme Anisson du Perron : « Mme Récamier est jolie et bonne, mais une vie de petites coquetteries n'élève pas l'âme ; elle vaudrait beaucoup mieux si elle n'avait pas dépensé tout son temps et son cœur de tous les côtés, mais elle est généreuse et séduisante (4). »

La jeune fille était plus sévère et déjà moins bienveillante que sa mère ; Mme de Stael, qui passa l'été de 1814 à Coppet (5), continuait à échanger d'affectueuses confidences avec Juliette.

Ce 22 juillet (1814), Coppet.

Je suis tout étonnée de mon courage, ma chère amie, et je vous avoue que je m'étonne d'être ici et que j'ai de la peine à soutenir le bel amour de solitude qui m'y a conduit. On m'a

(1) Billet autographe et inédit, n° 196 du recueil Ch. de Loménie.

(2) Billet autographe et inédit, n° 197 du recueil Ch. de Loménie. — Le billet suivant a le même objet (n° 199).

(3) Lettre autographe et inédite (n° 200 du même recueil).

(4) Du 13 juillet 1814. *Lettres de la duchesse de Broglie*, p. 2 et 3.

(5) A. SOREL, *Mme de Stael*, p. 159.

reçue avec des boîtes (1) à tirer et des fleurs et des couplets, mais je n'ai pas encor l'âme assez champêtre pour ne pas regretter votre petit app. et nos querelles et nos entretiens et toute cette vie qui est avec vous. Je vous prie de m'écrire tout ce qui vous regarde. J'ai vu ici lady Davy, qui m'a beaucoup parlé de vous et de Rome; elle vous trouve charmante, mais elle avait peur que son mari ne fût captivé par vous. Je pense avec plaisir que je ne crains plus votre charme et qu'ainsi j'en puis jouir... Je crois que si mon fils m'indique une jolie campagne près de Paris, j'y reviendrai le 1^{er} de septembre, mais ma rivale Mme de Catelan vous ôtera peut-être à moi. Je soutiens que je vous aime plus qu'elle ne vous aime... Que ce Coppet me retrace de souvenirs! Ah! chère amie, quelle triste et longue histoire que la vie (2)!...»

Le 18 août 1814, Mme de Stael écrivait encore à Mme Récamier :

Le général Filangieri m'a apporté une charmante petite lettre de vous, ma chère amie; vos paroles sont pleines de douceur et il me semble que vous devez prévoir l'avenir... Je crois que je vais louer Clichy, mais si vous n'y venez pas, le séjour m'attristerait par le souvenir même des plaisirs que je vous y ai dûs. Comme vous cherchez à me faire du bien en toutes choses, vous me dites que Benjamin a été ému de mon grand départ. Pendant deux mois que j'ai passés à Paris, je n'ai pas trouvé en lui le plus léger signe d'amitié et je n'ai pas conçu la possibilité d'être aussi insensible. Enfin, ce n'est plus là que j'ai mis ma vie, mais quinze ans ainsi perdus sont un abîme que rien ne peut combler. Ah! chère Juliette, que nous avons perdu de temps et d'émotions dans la vie! Vous qui êtes bien plus jeune que moi et cent fois plus faite pour plaire, vous verrez le néant de tout cela... Il y a ici celle qui fut vous en Angleterre il y vingt ans, lady Charlotte Campbell, mais sa vie a été bien différente de la vôtre (3).....

Adrien de Montmorency, que nous retrouverons plus tard à Rome, à Vienne et à Londres, venait d'être nommé en 1814

(1) Mme de Stael écrit : boîtes.

(2) Lettre autographe n° 154 du ms. Ch. de Loménie. — Cf. *Coppet et Weimar*, p. 273. — *Blennerhasset, Mme de Stael*, III, p. 604.

(3) Lettre autographe n° 195 du ms. Ch. de Loménie. — Voir *Coppet et Weimar*, p. 273 et 274.

ambassadeur de France à Madrid. Il quitta Mme Récamier le cœur déchiré.

Jamais, lui écrivait-il des Ormes, le 19 novembre, je n'éprouvai comme dans ces derniers moments le tourment insupportable de quitter tout ce qu'on aime, et, quand je songe que c'est avec tant de soins et de reconnaissance de la part de mes amis que je me suis préparé une situation qui m'a fait tant de mal, qui m'impose un si cruel sacrifice, il me semble que j'ai été le plus téméraire de tous les hommes, le plus imprudent, le plus mal avisé pour son bonheur... Je vais remonter en voiture dans quelques heures et m'éloigner de vous de plus en plus. Adieu, ma chère et charmante amie; faites pour moi, pour notre ancienne et fidèle et intime liaison, faites un effort sur votre inclination paresseuse. Ecrivez-moi des lettres longues, expansives, des choses qui ressemblent à votre conversation, des jugements sur les personnes et les choses que vous appréciez et définissez à merveille (1)... »

Le mot de Mme Lenormant est donc juste; jamais Mme Récamier n'avait été plus entourée ni mieux aimée qu'en cette année 1814, où des hommes diversement illustres ou diversement aimables faisaient à ses trente-sept ans une cour assidue. Benjamin Constant ne se piqua-t-il pas d'amour-propre et ne fut-il pas excité par le grand nombre des soupirants à solliciter une préférence? On peut au moins le supposer. Lorsque Mme de Stael rentre à Paris avec l'autonne, lorsque son salon se peuple à nouveau d'amis (2), il n'a même pas un souvenir pour la compagne de toute une partie de sa vie; avec cette versatilité qui est le propre de son humeur, il est maintenant tout à Juliette, qui, vraiment, ne peut pas se sentir très flattée de cette passion brusque et sans garantie. Juliette l'esquive (3), lui refuse des entretiens; il n'en insiste que davantage. Il se fait humble, suppliant, dans ces longues lettres auxquelles on ne répond pas, car

(1) Lettre inédite (Arch. Ch. de Loménie). Adresse : A Madame Récamier, rue Basse du Rempart, Paris.

(2) A. SOREL, *Mme de Stael*, p. 159 et suiv.

(3) *Lettres de Constant*, p. 25.

Ballanche est là qui veille. Il proteste de sa force de caractère (1), sachant bien que personne n'y peut croire. Juliette le raille, et il en souffre, sincère peut être dans son regret de voir qu'on ne peut admettre sa sincérité.

Il ne faut pas, en effet, être dupe de Constant, puisqu'il a tant aimé à mystifier les autres; mais, avec cet être indéfiniment mobile, tantôt cynique et tantôt mystérieux, d'une souplesse d'esprit et, si l'on peut ainsi dire, d'une souplesse de cœur étonnantes, il faut s'attendre à tout et même à la sincérité. Il semble bien qu'il ait aimé vraiment Juliette Récamier, et qu'irrité par le sang-froid de sa résistance il ait dû à cette circonstance heureuse de connaître cette fois toute la passion. Juliette ne le ménageait guère; elle le connaissait depuis trop longtemps pour avoir à son égard des scrupules. Un jour qu'il lui demande si elle recevra dans la soirée, elle répond cavalièrement : « *Pas vous au moins* (2); il accepte la rebuffade, c'est donc sans doute qu'il aime. Il a recours aux bons offices de Mme de Stael (3); il met toute son ambition à voir Juliette un instant chaque jour. « *Tout l'intervalle, écrit-il, est une agonie* (4) ».

Mme Récamier voulut rompre toute relation avec Constant; on le vit alors, s'il faut l'en croire, « hors de toute raison, de toute mesure, sans forces, et ne parlant que comme un mourant ou un insensé (5) ». Mme de Stael attribuait cette « agitation à de la vanité blessée », Prosper de Barante à « de l'ambition trompée (6) ». Lui songeait déjà à partir pour Nantes et de là peut-être à gagner l'Amérique « où l'on se bat, où l'on peut se faire tuer sous le prétexte de la

(1) *Lettres de Constant*, p. 27.

(2) *Lettres...*, p. 30.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, p. 32.

(5) *Ibid.*, p. 35.

(6) *Ibid.*

liberté (1) ». Chaque jour, ses lettres devenaient plus passionnées, plus suppliantes. « Ne rejetez pas, disait-il à Juliette, un rocher sur ce cœur qui se rouvre à peine (2). »

Rien ne saurait faire un contraste plus vif avec cette fièvre de Constant que la sérénité de Ballanche. Il publiait, en cette année 1814, son *Antigone*, qui, après diverses transformations, était devenue une sorte d'élégie en prose, de roman philosophique où OEdipe et sa fille représentaient la soumission de l'humanité malheureuse à des décrets supérieurs. L'image de Juliette avait plus d'une fois inspiré l'auteur. En 1819, Ballanche écrivait à Mme Récamier :

Vous rappelez-vous Antigone? Vous rappelez-vous dans quels termes elle est consacrée par son père, sur les rivages de l'Aulide? Son père, qui est l'homme du Destin, veut qu'elle vive séparée des autres mortels, parce que nul homme n'est digne de devenir son époux. Vous rappelez-vous les sommets du Cithéron et OEdipe, près de mourir, disant à Antigone : « Que t'importe le bonheur ou le malheur? » Oui, vous êtes bien plus que l'Antigone que j'ai faite, que l'Aricie de Racine. Oui, cette destinée à part, cette âme élevée, ce cœur généreux, ce génie du dévouement sont des traits de votre caractère. Vous auriez aussi inspiré l'hymne à la beauté qu'Antigone chantait parmi ses jeunes compagnes. Je commençais seulement à travailler à *Antigone* lorsque vous m'êtes apparue à Lyon; et Dieu seul sait pour combien vous êtes dans la peinture de cet admirable personnage. L'antiquité est bien loin de m'en avoir fourni toutes les données. Cet idéal m'a été révélé par vous; et tout mon mérite consiste à avoir bien vite su vous connaître et vous apprécier. Souvenez-vous encore que c'est auprès de vous, à Rome, que j'ai écrit l'épithalame funèbre. J'expliquerai un jour toutes ces choses; je veux que, dans l'avenir, on sache qu'une créature si parfaite n'est pas tout entière de ma création. Je l'ai dit ailleurs, l'homme n'invente rien; il faut bien que j'en sois un exemple de plus.

(1) *Lettres...*, p. 36 et 37.

(2) *Ibid.*, p. 38.

Est-ce moi, en effet, si chétif que je suis, qui aurais pu m'élever jusque là (1)?

Benjamin Constant avait donc bien quelque raison de dire à Mme Récamier : « Je trouve *Antigone* doublement belle (2)! » Mais il était loin de la simplicité de cœur d'un Ballanche. Plusieurs intrigues le retenaient encore. Il lui fallait empêcher Mme de Constant, Charlotte de Hardenberg, de venir à Paris, où elle eût rencontré Mme de Stael (3). Il songeait aussi à composer un ouvrage sur la Responsabilité et à se mettre sur les rangs pour l'Institut (4). Il ne savait pas très nettement lui-même ce qu'il désirait. Lorsqu'il voit que son amour est décidément repoussé, il proteste qu'il n'a plus et ne demande plus que de l'amitié (5); dès qu'il s'exalte, il se porte jusqu'aux dernières violences de langage, et ce soupirant qui bientôt touchera la cinquantaine écrit comme un jeune fou de dix-huit ans.

Constant avait ou croyait avoir près de Mme Récamier un rival dans la personne de M. de Forbin, celui-là même qui devait être directeur général des Musées de France. Le comte de Forbin était en effet dans des relations assez intimes avec Juliette depuis 1813; ces bonnes relations, dont témoigne une intéressante correspondance (6), devaient se prolonger jusqu'à la mort du comte en 1841. M. de Forbin exploitait habilement contre Constant ce roman d'*Adolphe* qui était maintenant à peu près achevé et où l'ami de Mme de Stael n'apparaissait pas très persévérant dans l'affection (7); il n'avait sans doute aucune peine à

(1) Lettre inédite du 13 février (1819). Adresse : A Madame Récamier, rue d'Anjou Saint-Honoré, n° 31 (Arch. Ch. de Loménie).

(2) *Lettres...*, p. 40.

(3) *Ibid.*, p. 43.

(4) *Ibid.*

(5) Lettre n° XVIII.

(6) *C. L. A. R.*, n° 50.

(7) *Lettres de Constant*, p. 73.

démontrer que Constant, avant tout, était un égoïste. Précisément à la même époque, la reine Caroline Murat avait à se défendre contre les prétentions du publiciste qui ne voulait pas se contenter d'une mission secrète à Vienne et entendait ne se rendre au Congrès qu'avec un titre officiel (1). Exigeant avec ses amis du moment, Constant n'était plus qu'un ingrat avec ses amis de la veille. Il osait écrire de Mme de Stael : « Je ne la regarde pas comme une amie et je l'écoute avec défiance (2). » On ne saurait donc reprocher à Mme Récamier de l'avoir éconduit, d'avoir écouté sans émotion ses protestations les plus tendres, de ne s'être intéressée qu'à ses travaux, qui étaient excellents, d'avoir méprisé son cœur, qui était mauvais. En février 1815, il n'a pas fait un seul progrès dans l'affection de l'« ange adoré », qui le connaissait depuis quatorze ans et qui, pour le connaître, le méprisait un peu.

Les événements allaient donner à cette passion de Benjamin Constant pour Mme Récamier plus d'intérêt encore et d'importance. Le 1^{er} mars 1815, avec ses neuf cents hommes, Napoléon descendit sur la plage du golfe Jouan; le 20 mars, il s'installait aux Tuileries, le soir même du jour où Louis XVIII les avait quittées pour porter à Gand sa fortune. Les essais de résistance des Bourbons échouaient assez piteusement; Napoléon cherchait à prendre un point d'appui sur la bourgeoisie libérale; il appelait à lui Benjamin Constant, qui entra au Conseil d'État et devenait le collaborateur principal de l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*.

C'était un coup de théâtre. La brusque conversion de Constant n'étonna pas moins que le triomphal retour de l'Empereur. Dans quelle mesure Constant s'était-il laissé conduire par sa passion pour Mme Récamier? La question

(1) *Lettres...*, p. 92 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 107.

a été souvent discutée ; elle vaut la peine qu'on l'examine. On sait dans quels termes elle se pose. Le 8 mars, Benjamin Constant rédigeait pour le *Journal de Paris* un article qui parut le 11 et où il dépeignait tout le danger du retour de Bonaparte. Le 19 mars, il faisait publier dans le *Journal des Débats* son célèbre article contre l'empereur. « Je n'irai pas, disait-il, misérable transfuge, me trainer d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le sophisme, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. » Le 20 mars, le *Journal des Débats* imprimait un article plus violent encore, non signé, mais que l'historien de la Presse en France, Eugène Hatin, attribue à Charles Nodier (1). Les idées de Constant y étaient reproduites et commentées. L'auteur de *l'Esprit de conquête* apparaissait donc comme l'un des chefs désignés de la résistance. Ses amis tremblaient pour lui. Mme de Stael écrivait en hâte à Juliette :

Six heures du matin.

Ma chère amie, combien j'ai été émue en retrouvant dans le même malheur la même protection, le même intérêt de mon bon ange. Rendez-nous encore un service, faites partir B. — J'ai la plus grande anxiété sur lui après ce qu'il a écrit. La route que je suis est d'une sécurité parfaite ; rien ne doit plus retenir à Paris. Ah ! si nous nous retrouvions sur les bords du lac ! Vous êtes une divinité dans les grandes circonstances. J'écris à mon fils ce que vous savez ; je mets toutes mes affections sous votre protection. Au nom du ciel, sauvons nos amis ! Ah ! quelle douleur ! (2).

Le 14 avril, Constant avait une entrevue avec l'Empereur ; il acceptait de lui soumettre un projet de constitution (3).

(1) *Histoire de la Presse*, VII, p. 119.

(2) Billet autographe n° 203 du ms. Ch. de Loménie. — Voir *Coppet et Weimar*, p. 283. — Ce billet ne porte aucune date. Copié avec quelques changements par Ballanche (*Biogr. inéd. de Mme R.*, p. 178-179).

(3) Voir *Mémoires de Sainte-Hélène*, II, p. 283.

Sur l'interprétation de cette espèce d'apostasie, les polémiques ont été nombreuses et les avis très partagés. Dès 1821, dans un opuscule qui avait pour titre : *La Chambre de 1820 ou la Monarchie sauvée, galerie politique des 422 députés*, « par un royaliste (1) », Alissan de Chazet prétendait que la conversion de Constant avait été déterminée par « un incident tout à fait étranger à la politique ». C'est, semble-t-il, l'opinion de Duvergier de Hauranne (2). Delécluze précise dans ses *Souvenirs* (3); suivant lui, Mme Récamier n'agit sur Constant que pour lui faire écrire l'article des *Débats*. « C'est elle qui lui en donna, en quelque sorte, le dessin, et l'ouvrage fut achevé devant elle, car B. Constant écrivit l'article chez elle, sur sa table. » Et Sainte-Beuve, pour une fois, partage l'avis de Delécluze (4); Mme Lenormant, au contraire, proteste contre cette opinion (5).

Le duc Achille-Victor de Broglie, dans ses *Souvenirs* (6), nous rapporte tout d'abord une promenade en poste qu'il fit de nuit avec Benjamin Constant et Auguste de Stael. C'est une scène de roman. Constant raconta à ses compagnons les efforts qu'il avait tentés pour entrer en relations avec le diable. « Son front était pâle, écrit le narrateur (7);

(1) Paris, Ponthieu, 1821 (cf. *Interm. des rech. et cur.*, année 1884, p. 257).

(2) *Histoire du gouvernement parlementaire*, II, p. 437.

(3) *Revue rétrospective*, X, 1889, I, p. 54 et 55.

(4) *Nouveaux Lundis*, I, p. 424-425.

(5) *Souv. et corr.*, I, p. 278. — Voir encore *La vérité sur les Cent jours par L[ucien] B[onaparte], prince de Canino, suivie de documents historiques sur 1815*, Paris, Ladvocat, 1835, et IUNG, *Mém. de Lucien Bonaparte*, III, p. 235 et suiv.; — COULMANN, *Réminiscences*, I, p. 90 et III, p. 84; — PASQUIER, *Mémoires*, III, p. 181, note; — LOÈVE-VEIMARS, art. cité sur Constant, p. 203 (très intéressant); — VILLEMMAIN, *Souv. cont. d'hist. et de littérature*. Voir surtout l'étude sur Benjamin Constant de Louis de Loménie dans la *Galerie des contemp. illustres*, VIII, p. 57 et suiv. Enfin, il faut entendre parler Constant lui-même dans les *Mémoires sur les Cent jours* qu'il publia en 1820.

(6) I, p. 285 et suiv.

(7) Notons qu'il a dit un peu plus haut : « La nuit était noire ».

un sourire sardonique errait sur son visage... Il tomba et nous aussi, je le confesse en toute humilité, dans une rêverie pénible et pleine d'angoisse ». Quelques jours après, le duc était au bal chez M. Greffulhe ; c'était un bal masqué. Il surprit Mme Récamier en coquetterie avec Constant d'une part et de l'autre avec Auguste de Forbin ; ce fut en quittant cette soiréé qu'il apprit le débarquement de l'Empereur à Cannes. Mme de Stael fit « ses paquets à la hâte ». Le duc restait ; il assista au désarroi général. « Forbin, dit-il, trainait son grand sabre dans le salon de Mme Récamier et Benjamin Constant y brandissait l'article qu'il avait, pour son malheur, fait insérer dans le *Journal des Débats*, plus préoccupés l'un et l'autre de l'effet qu'ils faisaient sur la maîtresse du logis que de toute autre chose au monde (1). »

En présence de ces souvenirs souvent confus et parfois contradictoires, une discussion critique s'impose. Il y a là un petit problème historique à résoudre. Sainte-Beuve nous donne la méthode. « Les lettres [de Constant], adressées à Mme Récamier, y aideraient beaucoup, mais elles seraient très insuffisantes, au point de vue de la vérité, si l'on n'y ajoutait la contrepartie, ce qu'il écrivait pour lui seul au sortir de là et que bien des gens ont lu, et enfin si l'on n'éclairait le tout par les explications de moraliste qui ne se trouvent point d'ordinaire dans les plaidoiries des avocats (2). »

Le *Journal intime* de Constant, celui que Mlle Melegari a publié, est, en effet, assez riche en renseignements sur cette crise. Par lui, mieux encore que par les lettres, nous savons quels avaient été au juste, au cours de cet hiver 1814-1815, les sentiments de Constant pour Mme Récamier. C'est là qu'il apparaît le plus nettement, avec son dilettantisme et son besoin de virtuosité. Les confidences de Juliette lui ont

(1) I, p. 292.

(2) *Causeries du Lundi*, I, p. 132.

tourné la tête. « Je le sens, écrit-il ! Et cependant je sais le danger auquel je m'expose, car j'ai affaire à une franche coquette, mais le charme de la difficulté à vaincre m'entraîne (1). » Ici, à la tendresse passionnée, ou qui désire le paraître, de la correspondance fait place une cruauté assez froide. « Je voulais, dit-il, l'inquiéter par l'absence, mais je n'ai pu résister et j'y suis allé. J'ai vu qu'elle devenait chaque jour plus froide et plus raisonnable. Je l'ai en horreur. Je ne la reverrais plus si cela pouvait la peiner. Je donnerais dix ans de ma vie pour qu'elle souffrit la moitié de ce que je souffre (2). » Cependant, quel que fût l'égoïsme de Constant, si fortes que fussent ses défenses contre les émotions dangereuses, il se laissa prendre à son jeu. La froideur de Mme Récamier lui donnait des colères qu'il prenait pour du désespoir; les intrigues de Forbin le rendaient fou de jalousie; ses querelles avec Mme de Stael le tenaient dans un état permanent d'agitation et de fièvre. Il s'entêta plus qu'il ne se passionna à la poursuite d'une affection qui se déroba sans cesse. Au début de l'année 1815, affolé, repoussé par les uns et par les autres, suspect aux royalistes purs, sans appui solide, il était à la merci de la moindre circonstance. Jusqu'au dernier moment, même après la nouvelle du débarquement de Bonaparte, il hésite entre les bonapartistes et les royalistes (3). Ce fut Mme Récamier qui fit pencher la balance et le décida à rédiger l'article pour les *Débats*. Il l'avoua sans détour à Barante (4). « Ce fut, lui disait-il, le grand sabre de M. de Forbin qui me perdit. Je voulus aussi faire montre de dévouement. Je rentrai chez moi et j'écrivis l'article du *Journal des Débats*. »

(1) *Journal intime*, p. 142.

(2) *Ibid.*, p. 143.

(3) Voir *Journal intime*, p. 149.

(4) *Souv. du baron de Barante*, II, p. 127.

Sainte-Beuve avait eu entre les mains, comme d'ailleurs Loève-Weimars, le *Carnet* même de Benjamin Constant. Le passage qu'il en cite (1) confirme tout à fait les indications du *Journal intime*. Constant y résume ainsi ses démarches et ses impressions successives : « Je me jette à corps perdu du côté des Bourbons. — Mme Récamier m'y pousse. — Chateaubriand prétend que tout serait sauvé, si on le faisait ministre de l'intérieur. Sottises des royalistes. Leur refus de rien faire pour regagner l'opinion. Je ne m'obstine que plus à repousser Bonaparte. Mon article du 19 mars. Le roi part le même jour. » Ce fut donc bien Mme Récamier qui inspira l'article du 19 mars; elle n'eut d'ailleurs pas une grande violence à faire à Constant, qui hésitait et ne cherchait qu'à jouer un rôle. Comme l'a dit avec malice M. Anatole France, « Benjamin Constant ne prenait point les idées des femmes; il était trop intelligent pour cela. Mais, comme il les aimait, il pensait pour elles, et de la manière qu'elles voulaient. Seul, il était incapable de prendre un parti. Jamais homme ne fut plus indécis. Les idées naissaient trop nombreuses et trop agiles dans son cerveau. Elles s'y formaient, non comme une armée en solides bataillons carrés, mais en troupe légère, comme les abeilles des poètes et des philosophes attiques, ou comme les danseuses des ballets, dont les groupes se composent et se décomposent sans cesse avec harmonie (2)... »

Les renseignements du *Journal intime*, les indications du *Carnet*, les lettres à Mme Récamier ne nous laissent donc ignorer aucun détail de la crise. Constant s'était engagé, pour être agréable à Mme Récamier, beaucoup plus avant que ses opinions ne le lui permettaient (3). Il avait raison d'écrire : « ...Je suis certainement, avec Marmont, Chateau-

(1) *Portr. litt.*, III, p. 282-283.

(2) *Vie littéraire*, I, p. 63 et suiv.

(3) C'est bien l'opinion de L. de Loménie (*op. cit.*, p. 60).

briand et Lainé, l'un des quatre hommes les plus compromis de France (1). » L'arrivée de Bonaparte, le 20, le départ du roi lui firent sentir mieux encore la gravité de sa position. Il se cacha d'abord chez le ministre d'Amérique(2), puis il prit le parti de fuir. Il partit (on en a quelquefois douté). « Je ne crois pas, écrivait-il à Juliette, aux mesures sévères dans les premiers moments, d'après tout ce que j'ai recueilli. Mais bientôt le pays sera inhabitable (3). » L'interdiction mise sur le départ des chevaux de poste le retarda deux jours ; il en profita pour mettre en sûreté les lettres de Juliette (4). Le 23, il quittait Paris et partait pour Nantes avec un consul américain (5) ; il voyageait deux nuits sans arrêt. Le 25, à Angers (à Ancenis, dit le *Carnet*), il apprenait que Nantes était aux bonapartistes et que le préfet avait quitté son poste (6). Il rebroussait chemin et retournait sans arrêt jusqu'à Sèvres, pour rentrer ensuite à Paris (7). Sur tous ces points de détail, le témoignage de Barante (8) confirme les différents récits de Constant.

Au fond de lui-même, Benjamin Constant n'était pas fort inquiet ; au moment de son départ, aucune information n'avait été prise contre lui. « Je crois, écrivait-il en partant, que tout se passera en douceur (9). » Le premier obstacle sur sa route le fit revenir. Sébastiani et Fouché, qu'il vit le lendemain de son retour (10), n'eurent pas de peine à le rassurer. Joseph Bonaparte fit le reste (11), persuada à

(1) *Lettres à Mme R.*, p. 166.

(2) *Carnet*, loc. cit., p. 283. — Sur le conseil de Lafayette (LOMÉNIE, *op. cit.*, p. 63).

(3) *Lettres...*, p. 169 et 170.

(4) *Ibid.*, p. 170.

(5) *Carnet*, loc. cit., p. 283.

(6) *Ibid.*

(7) *Journal Melegari*, p. 150.

(8) *Souv. du baron de Barante*, II, p. 128.

(9) *Lettres à Mme R.*, p. 171.

(10) *Journal Melegari*, p. 150.

(11) Cf. *Souv. du baron de Barante*, II, p. 128-129.

Constant que l'Empereur était revenu avec des intentions libérales, lui fit entrevoir une nomination au Conseil d'État.

« Bah! acceptons, écrit Constant. La pratique restera despotique, n'importe! (1) » Il demande un passeport pour se sentir plus en sûreté, remet à Joseph un article pour le *Journal de Paris*, reçoit sans en être ému les reproches de Lafayette et de Mme de Stael, voit enfin l'Empereur et accepte de rédiger le projet de constitution (2). Constant s'était conduit dans toute cette affaire non pas en homme d'État, beaucoup moins encore en philosophe, mais en joueur habitué aux risques que tente un bel enjeu, qui veut le gagner et qui le gagne.

C'est bien ainsi que Barante explique l'attitude de Constant. « Il était, déclare-t-il, sans conviction aucune, sans foi au succès, sans confiance dans les dispositions prétendues libérales de l'Empereur. Il jouait avec insouciance et souvent avec gaieté un jeu de hasard (3)... » Cette fois, Juliette n'avait eu aucune part dans ses déterminations; il ne faudrait pas croire, comme on l'a parfois pensé, qu'il ait été rappelé à Paris par l'impérieux besoin de retrouver cette irritante amie. Dans son *Carnet*, il lui accorde bien quelques brèves mentions: « Mme Récamier au milieu de tout cela... Amour au milieu de tout cela. » Après ses mécomptes des Cent jours, il ajoute même: « Dureté et indifférence de Mme Récamier durant cette espèce de persécution. Mon amour persiste. Intimité intermittente. Confiance sur Lucien [Bonaparte] et sur Auguste [de Stael], le prince Auguste de Prusse (4). » Mais, quoi qu'il en dise, sa passion lui laissait la tête libre et, sa décision de revenir, il la prit non dans un accès de passion, mais dans un élan de

(1) *Journal Melegari*, p. 150.

(2) *Ibid*, p. 151. — L. DE LOMÉNIE, *op. cit.*, p. 64.

(3) *Souv. du baron de Barante*, II, p. 147.

(4) SAINTÉ-BEUVE, *Portr. litt.*, III, p. 283. — Cf. *Journal Melegari*, p. 151.

son imagination, par un caprice de son dilettantisme et une curiosité de son intelligence.

Il continua à voir Mme Récamier pendant les Cent Jours, tandis que, collaborateur direct de l'Empereur, conseiller d'État, il essayait en vain de se défendre contre le mépris de ses amis (1). Sismondi, seul ou presque seul, avait pris fait et cause pour lui (2). Ne faut-il pas savoir gré à Juliette de ne l'avoir pas désavoué en cette circonstance, d'avoir continué à le recevoir et à le bien traiter? Il persistait à lui écrire des lettres enflammées (3), à solliciter sa pitié, à lui demander un appui contre cette « proscription sociale » dont il était l'objet. Dans le même temps, il notait pour son *Journal intime* : « J'ai vu Juliette, mais un conseiller d'État doit renoncer au jeu et à l'amour (4). » Mme Récamier était aux prises elle-même avec des difficultés assez graves ; son mari venait à nouveau d'être ruiné (5). Elle s'efforçait de ne rien laisser paraître de ses ennuis et de poursuivre dans la société qui se groupait autour d'elle son rôle de conciliatrice. Lorsque Constant voulut se battre avec Montlosier pour un démenti qu'il en avait reçu (6), elle essaya en vain d'arrêter l'affaire (7). Constant toucha Montlosier à la main et regretta de ne pas lui avoir fait une blessure plus grave (8). Les affaires d'ailleurs lui faisaient perdre un peu la tête ; il s'étourdissait de son importance et lorsque l'Empereur partit pour l'armée, emportant avec lui les destinées de la France, Constant avait à peu près renoncé à son roman d'amour (9).

(1) L. DE LOMÉNIE, *op. cit.*, p. 67.

(2) SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, VI, p. 29.

(3) *Lettres de Constant*, p. 171 et suiv.

(4) *Journal Melegari*, p. 152.

(5) *Journal de Constant*, p. 154.

(6) *Journal Melegari*, p. 155.

(7) *Lettres de Constant*, p. 177.

(8) *Journal Melegari*, p. 155.

(9) *Lettres à Mme R.*, p. 178.

Mme de Stael avait quitté Paris dès qu'y était parvenue la nouvelle du débarquement de Bonaparte (1). Elle avait formé le projet de se rendre en Grèce (2). Le retour de l'île d'Elbe ne l'avait pas outre mesure étonnée et elle avait résumé la situation générale avec une sûreté de jugement admirable : « C'en est fait de la liberté si Bonaparte triomphe et de l'indépendance nationale s'il est battu (3). » Mais elle n'avait pas pardonné à Benjamin son apostasie. Elle ne l'avait pas ménagé dans ses lettres et dut voir avec amertume qu'elle ne pouvait déterminer en lui ni un scrupule ni un remords. Il note dans son *Journal intime* (4) : « Lettre reçue de Mme de Stael. Elle voudrait que je ne fisse rien pour ma fortune et que je lui donne le peu que j'ai (charmante combinaison!). »

Installée une fois de plus à Coppet, Mme de Stael continuait à charger Mme Récamier de ses affaires à Paris. Elle demandait qu'on ne refusât pas à la Trésorerie la promesse d'inscription que le ministre du Roi avait donnée à son fils. La dette à M. Necker avait été déclarée dette de l'État par le comité de liquidation et Mme de Stael espérait que l'Empereur admettrait cette liquidation, qui devait permettre le mariage d'Albertine. La fortune personnelle de Corinne avait été très compromise par dix ans d'exil ; c'était sur Mme Récamier qu'elle comptait le plus pour la réussite de son affaire ; car elle-même ne pensait plus quitter Coppet (5). Pour le cas où l'Empereur accepterait cette solution, Mme de Stael s'engageait à désarmer. « Il est bien sûr, écrivait-elle, que ma reconnaissance m'empêchera de jamais

(1) *Journal intime de Constant*, édit. Melegari, p. 149.

(2) Voir sa lettre à une amie dans le *Staelliana* de COUSIN D'AVALLON, reprod. dans *Revue du Lyonnais*, nouv. série, 1, 2, p. 418.

(3) A. SOREL, *Mme de Stael*, p. 160.

(4) Édit. Melegari, p. 152.

(5) Lettre du 31 mars (1815), n° 204 du ms. Ch. de Loménie, publiée en grande partie dans *Coppet et Weimar*, p. 285 et suiv.

rien écrire ni rien faire qui puisse lui nuire (1)... »

Juliette, au contraire, n'avait pas voulu quitter Paris; elle se sentait protégée sans doute par l'amitié de la reine Hortense, qui, dès le 23 mars 1815, lui avait écrit de se rassurer et de se reposer sur elle du soin de ses intérêts (2). Elle continua à recevoir pendant les Cent Jours. Le duc de Broglie nous raconte une lecture d'*Adolphe* qui eut lieu à cette époque chez Mme Récamier (3). Cette lecture se fit devant une douzaine de personnes et dura près de trois heures. Mme Récamier dut se reconnaître dans le personnage de l'amie officieuse qui, prétendant réconcilier les deux amants, les brouille davantage (4). A la fin de la soirée, Constant, las et peut-être ému, « éclata en sanglots ». « La contagion, dit le duc de Broglie, gagna la réunion tout entière, elle-même fort émue; puis, tout à coup, par une péripétie physiologique qui n'est pas rare, au dire des médecins, les sanglots, devenus convulsifs, tournèrent en éclats de rire nerveux et insurmontables, si bien que qui serait entré en ce moment et aurait surpris en cet état l'auteur et ses auditeurs, aurait été fort en peine de savoir qu'en penser et d'expliquer l'effet par la cause. »

Les événements prirent très vite une tournure fâcheuse pour Constant. L'Acte Additionnel, soumis au suffrage populaire, rencontrait peu d'opposition mais se heurtait à beaucoup d'indifférence. Murat, pour lequel Constant avait travaillé et qui était revenu à Napoléon, se faisait battre à Tolentino et chasser de son royaume de Naples. L'Empereur lui-même, vaincu à Waterloo, abdiquait une seconde fois le 22 juin; Fouché préparait la seconde Restauration;

(1) Lettre du 17 avril (1815), n° 205 du ms Ch. de Loménie. Un fragment en a été publié dans *Coppet et Weimar*, p. 301.

(2) *Souv. et corr.*, I, p. 279.

(3) *Souv.*, I, p. 389 et suiv.

(4) Voir la lettre de Sismondi à Mme d'Albany (14 octobre 1816, citée par SAINTÉ-BEUVE, *Causeries du Lundi*, XI, p. 437).

le 4 juillet, Paris était livré aux alliés. Le 8, au milieu des circonstances que l'on sait, Louis XVIII ramenait à Paris la cocarde blanche. Constant dut faire en lui-même d'amères réflexions. Il vit l'Empereur et fut étonné de sa force de résistance au malheur : « L'Empereur est de retour, écrit-il dans son *Journal intime* (1), il m'a fait appeler. Il est toujours calme et spirituel. Il abdiquera demain »... Et un peu plus loin : « Je fais encore visite à l'Empereur. Il parle de sa situation avec un calme étonnant et de la position générale avec une liberté d'esprit parfaite. » Le maintien de Fouché au ministère permettait à Constant de ne pas craindre pour sa sécurité personnelle; il se met cependant sans retard à composer un mémoire apologétique « admirable, dit-il lui-même, de modération et de noblesse (2) »; il songeait déjà à solliciter un mandat de député (3). Il avait tenu très exactement Mme Récamier au courant de ses nouvelles agitations et de ses nouvelles intrigues (4). Lorsque tout fut décidé, il lui écrivit : « Puisque quelques lignes de moi ont suffi pour arranger mon affaire, on met quelque prix à moi; je puis rentrer dans vos rangs, qui ne seront les miens que parce que vous y êtes. C'est mal peut-être, mais il n'y a pour moi que vous au monde. Je le répète donc, mon sort est entre vos mains (5). » Les bons offices de Mme Récamier ne furent pas inutiles à Constant pour lui permettre de reprendre dans la société le rang que désirait son impatiente vanité (6); il veut bien reconnaître dans son

(1) Édit. Melegari, p. 156.

(2) *Journal Melegari*, p. 158.

(3) *Ibid.*

(4) Voir ses *Lettres*, à partir de la page 190.

(5) *Lettres...*, p. 206.

(6) C'est en août 1815 (1) qu'il faudrait placer la lettre suivante de Benjamin Constant, si pittoresque et si amère en même temps : « C'était plus pour vous, chère Rosalie, que pour toute autre personne que je vous avais

(1) Suivant la conjecture de Th. Dufour. La lettre est adressée à Mlle Rosalie de Constant.

Journal (1) qu'elle se montra pour lui « bonne amie ». Elle intervint en sa faveur près de Mme de Luynes, répéta autour d'elle qu'il ne fallait pas tenir rigueur à un homme à qui le roi lui-même avait pardonné (2), remit à M. de Castellan un de ces mémoires que Benjamin rédigeait à tout propos et qui ne coûtaient aucune peine à sa facilité (3). Il pouvait, sans offenser la vérité, lui écrire : « Le ciel vous avait choisie pour me faire traverser cette terrible épreuve. Vous avez bien rempli votre mission, j'espère qu'elle est finie. Je ne cesserai jamais de vous aimer, je vous suis attaché comme un frère (4). » Le 31 octobre 1815, Constant partait pour l'Angleterre par Bruxelles (5).

La seconde Restauration devait enfin apporter à Mme Récamier un peu de ce calme qu'elle cherchait en vain depuis les mauvais jours de son exil ; ses sentiments, qui l'écartaient des bonapartistes, des ultra-royalistes et qui lui faisaient redouter aussi l'hostilité des purs libéraux contre les Bourbons, l'inclinaient à partager les opinions de ces royalistes modérés dont l'ambition était de concilier la légitimité et la liberté. Elle avait dû, comme ses amis, se réjouir

envoyé le mémoire qui m'a été si utile. Je suis bien aise que vous en ayez été contente. Comme il n'est plus question de cette affaire, je n'y pense plus.... Mad. de St. a renoncé à toutes ses prétentions, depuis que ma position est changée et ses lettres sont redevenues amicales en raison de ce qu'elle m'a vu malheureux... Si, comme je l'espère, tout devient tous les jours plus tranquille en France, ce que nous devons uniquement à la sagesse du Roi, je ne compte pas quitter Paris. Ma femme m'apportera mon ouvrage d'Allemagne et j'en publierai une partie cet hiver. Je n'occupe point encore ma maison qu'heureusement je n'avais point meublée. Un commissariat anglais s'y est établi et me laisse pour loyer le fumier de cinquante chevaux, ce qui a sa valeur. J'espère pourtant la louer autrement par la suite.... Lettre inédite, Bibl. publ. de Genève, Mcc 36^b.

(1) Édit. Melegari, p. 158.

(2) *Lettres de Constant*, p. 210.

(3) *Lettres...*, p. 212.

(4) *Ibid.*, p. 227.

(5) *Carnet*, in *SAINTE-BEUVE, Portr. litt.*, III, p. 283.

de la proclamation de Cambrai et se promettre enfin quelque tranquillité.

Elle vit le prince Auguste, qui était venu à Paris avec les armées alliées, où il commandait l'artillerie prussienne (1). Sur sa route, en faisant le siège de Maubeuge, de Landrecies, de Philippeville, de Givet et de Longwy, il lui avait écrit toute une série de billets passionnés (2). « Toute

(1) *Souv. et corr.*, I, p. 147 et suiv. — Cf. DECRÉANDO, *Lettres inédites...*, p. 17.

(2) Le 8 juillet 1815, le prince Auguste écrit à Mme Récamier : « Quartier général Réquigni près de Maubeuge..... De glorieux événemens pour la Prusse me fourniront peut-être bientôt une nouvelle occasion de me rapprocher de vous et d'aller à Paris dès que la paix sera faite. Je commande le 2^e corps prussien et les troupes alliées allemandes qui sont chargées d'assiéger ou de faire le blocus de neuf forteresses situées entre la Meuse et la Sambre. Cette nuit, j'ouvre les tranchées devant Maubeuge et dans 18 à 20 jours j'en serai le maître, en supposant que le commandant fasse la résistance la plus opiniâtre. — L'espoir de vous revoir plutôt sera pour moi un bien puissant motif d'accélérer le siège..... » — Du 20 juillet 1815 : « Quartier général Maroilles devant Landrécy..... Un siège de deux jours commencé là où l'on les finit ordinairement, a suffi pour me rendre maître de cette place importante (Landrecies)..... Comme nous ne faisons pas la guerre aux Français mais seulement à Bonaparte et à ses complices, j'espère que vous partagerez la joie des Prussiens que j'ai l'honneur de commander..... » — Du 29 juillet 1815 : « Quartier général Saureille près de Philippeville..... Je profite avec empressement de la prise de Mariembourg pour vous écrire. Après avoir ouvert la première parallèle à 300 pas de la place, et l'avoir bombardé pendant 8 heures, j'ai forcé le commandant à se rendre..... — Je devrais me plaindre de vous, chère Juliette, de ce que vous me traitez tout à fait comme un ennemi..... » — Du 9 août 1815 : « Quartier général Saureille près de Philippeville..... Comme vous n'avez pas même daigné répondre à ma dernière lettre, je vois bien que je suis compris dans la guerre que vous faites aux pauvres Prussiens. Les grandes puissances paroissant disposées à faire la paix, j'espère cependant que vous voudrez bien suivre leur exemple..... » — Du 10 septembre 1815 : « Au quartier général de Romedenne (?) près de Givet. Votre lettre du 16 août devoit me faire croire que vous vouliez entièrement rompre des relations qui paroissent n'avoir plus d'intérêt pour vous..... De crainte d'augmenter votre haine contre les Prussiens, je ne fais mention de la prise des deux forteresses de Givet et du mont d'Haure, que pour vous assurer que j'ai laissé échapper une occasion d'acquérir de la gloire que pour épargner une ville française..... » — Ces quelques citations montrent combien il est injuste et faux d'écrire, ainsi que l'a fait J. Turquan dans son livre sur Mme Récamier, à propos des succès d'Auguste de Prusse : « Le prince lui en parlait comme il en eût parlé à une Prussienne... Mme Récamier ne lui avait pas

l'amitié de Mme Récamier pour son fidèle et généreux adorateur ne suffisait pas, affirme Mme Lenormant, à lui faire pardonner l'incroyable galanterie avec laquelle il mettait aux pieds de la personne assurément la plus pénétrée du sentiment national toutes les forteresses françaises » !...

Juliette avait été aussi amenée, par ses relations avec Constant, à voir souvent la baronne de Krudener, de dix ans environ plus âgée qu'elle, et qui, après avoir parcouru l'Allemagne pour y prêcher la régénération du christianisme, était venue à Paris; elle devait à ses entrevues avec le tsar une grande notoriété. Sainte-Beuve a fait à deux reprises (1) le portrait de Mme de Krudener, avec des nuances un peu différentes; il nous la montre, en 1815, exerçant à Paris, en dehors et en outre de son action politique, une action religieuse, au reste passagère, et répandant autour d'elle le « parfum de son âme abondante (2) ». « Bien des railleurs à Paris, qui allaient l'entendre dans son grand salon du faubourg Saint-Honoré, ouvert à tous, revenaient, sinon convaincus, du moins charmés et pénétrés de sa per-

imposé le silence comme elle aurait dû... Mme Récamier ne semble pas avoir été fort chatouilleuse sur le chapitre du patriotisme français... Devant ces vanités enivrantes, il n'y a plus de patrie pour la pauvre femme. » (P. 141, 142, 143.) Il serait difficile d'accumuler plus de sottises en moins de mots. Les fragments que nous avons cités, inédits, sauf un (cf. *Souv. et corr.*, I, p. 148), sont empruntés aux lettres du prince Auguste à Mme R. (Arch. Ch. de Loménie.) Il faudrait en rapprocher une autre lettre, également inédite et datée seulement de « Berlin le 1^{er} d'avril » où il lui dit : « Les belles espérances que vous aviez d'un mouvement national ont été bien cruellement trompées, car jusqu'à cette heure on n'a pas même fait la moindre résistance et je sens combien vous devez souffrir d'une conduite pareille. Mais déjà toute l'Europe est sous les armes, de nombreuses armées commandées par Wellington, Blücher et Schwartzenberg s'avancent vers les frontières de la France et l'esprit national qui règne en Prusse ne laisse rien à désirer.... » (N^o 70 de la collection.) — Au reste, on ne saurait suspecter davantage le patriotisme de Mme de Stael en 1815, et M. P. Gautier (*Mme de Stael et Napoléon*, chap. XIII) a fort bien montré comment elle s'était rapprochée de Napoléon malheureux.

(1) *Portr. de femmes*, p. 382 et suiv. — *Portr. litt.*, III, p. 284 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 405.

sonne. » Chateaubriand est moins indulgent pour Mme de Krudener, ses « conversations politico-religieuses » et ses « sorcelleries célestes (1) ». Constant l'avait rencontrée chez Juliette, en 1814, au plus fort de son exaltation amoureuse. Elle lui promit des consolations (2), essaya d'attaquer le cœur de Juliette, rédigea sur cette délicate situation un petit ouvrage que Constant lut en manuscrit et dont il se déclara touché. De l'aveu même de Constant, Mme Récamier avait bien consenti à prier sous la direction de Mme de Krudener, mais cet essai d'union spirituelle ne l'avait pas longtemps retenue. Elle n'en garda pas moins d'excellentes relations avec la mystique baronne, qui, après avoir quitté Paris, continua à lui écrire. C'était pour prier Juliette d'être fidèle à la grâce, de persévérer dans la recherche de l'amour divin et aussi de ménager le « pauvre Benjamin (3) ».

La passion de Constant n'avait pas résisté aux complications d'une époque aussi agitée. Mme Récamier, de ce côté, pouvait être tranquille désormais. Elle eut encore un chagrin assez vif, en cette année 1815. Après la bataille de Tolentino, qu'il avait perdue le 2 mai, Murat avait été remplacé sur le trône par Ferdinand IV; avec quelques partisans réunis dans le midi de la France, il tenta de reconquérir sa couronne. Une tempête le sépara du gros de ses forces; jeté sur la plage de Pizzo en Calabre, il était arrêté par les hommes de Ferdinand, traduit devant un conseil de guerre. On sait qu'il mourut fusillé le 13 octobre 1815. Chateaubriand a raconté cette fin tragique dans quelques belles pages des *Mémoires d'Outre-Tombe* (4). Mme Récamier était restée en relations étroites avec Murat; le 6 juin,

(1) *M. O. T.*, édit. Biré, IV, p. 459.

(2) *Journal intime Melegari*, p. 146 et suiv.

(3) Voir cette lettre dans *Souv. et corr.*, I, p. 288 et suiv. — Voir aussi *C. L. A. R.*, n° 67.

(4) Édit. Biré, IV, p. 441 et suiv.

il lui avait écrit pour lui demander des renseignements sur l'état de l'opinion et de l'armée (1); le 18 du même mois, il s'adressait encore à elle (2). « J'ai perdu trône et famille sans m'émouvoir, lui disait-il; mais l'ingratitude m'a révolté... Donnez-moi des conseils. J'attendrai votre réponse, celle du duc d'Otrante et de Lucien, avant de prendre une détermination. » Elle avait donc été associée de très près au drame qui termina l'extraordinaire destinée du roi Joachim; elle en fut sans doute très émue et conserva avec Mme Murat, qu'elle devait revoir plus tard à Trieste, des rapports d'étroite et fidèle amitié (3). Depuis bien des années, les émotions ne lui avaient pas été ménagées; elle en avait au moins gardé ce sentiment de fidélité au malheur qui est un des traits les plus touchants de son caractère.

(1) *Édit. Biré*, IV, p. 446 et 447.

(2) *Ibid.*, p. 447 et 448.

(3) *Souv. et corr.*, I, p. 283.



TABLE DES MATIÈRES

BIBLIOGRAPHIE

ICONOGRAPHIE.....	I
I. — OUVRAGES PERDUS OU CACHÉS.....	XI
II. — MANUSCRITS.....	XVI
III. — IMPRIMÉS.....	XXII

INTRODUCTION

Y a-t-il lieu d'entreprendre une biographie de Mme Récamier? — Les publications de Mme Lenormant. — Les difficultés du sujet. — Les témoignages. — Les documents : mémoires et correspondances. — Les papiers de Mme Récamier.....	LXII
--	------

CHAPITRE PREMIER

Acte de baptême de Julie Bernard. — Beauté de sa mère. — M. Bernard nommé receveur des finances à Paris; Juliette à Villefranche et au couvent de la Déserte. — Le caractère lyonnais. — Juliette à Paris; le salon de Mme Bernard; Lemontey, Barère, La Harpe. — Jacques-Rose Récamier; il épouse Juliette. — Que faut-il penser de ce mariage? — Les explications de M. Récamier. — L'acte de mariage. — Déclarations de Mme Lenormant. — Le cas de Juliette. — Propos de Mérimée. — Y a-t-il eu exception physiologique?...	I
--	---

CHAPITRE II

PENDANT LE DIRECTOIRE

(25 octobre 1795-9 novembre 1799)

Les mœurs du Directoire. — Mme Récamier se tient un peu à l'écart. — Sa beauté; ses premiers succès. — Rencontre avec Mme de Stael	
--	--

(fin de 1798). — Amitié avec La Harpe. — Le salon de Juliette : Lemontey, Camille Jordan et Degérando. — Paul David. — L'amour de Lucien Bonaparte (1799); ses lettres. — Mme Récamier en 1799.....

26

CHAPITRE III

LES GRANDS SUCCÈS MONDAINS

(De 1800 à avril 1802)

Les bals masqués. — Mme Récamier et le 18 brumaire. — Rencontre avec Bonaparte (hiver 1799-1800). — Le salon de Juliette; émigrés et révolutionnaires; artistes, hommes de lettres et soldats : Eugène de Beauharnais, Bernadotte, Masséna, Moreau, Gabriel Legouvé, Fleury Richard. — Adrien de Montmorency; ses lettres; récit inédit de Benjamin Constant. — Mathieu de Montmorency; ses premiers billets. — Le docteur Récamier (1801). — Brillat-Savarin et le buste de Juliette. — Première entrevue avec Chateaubriand (1801). — Succès mondains : Juliette quête à Saint-Roch (Pâques 1801). — Intimité croissante avec Mme de Stael; rôle politique de Mme de Stael; son opposition naissante; son salon en 1802.....

58

CHAPITRE IV

LE VOYAGE EN ANGLETERRE

(1802)

Séjour à Londres (mai-juin 1802). — Lettres de Mme de Stael et d'Adrien de Montmorency. — Retour à Paris; un jugement de Mme Degérando. — Mme Récamier et les *Agents secrets de Louis XVIII* (août 1802). — Séjour à Clichy. — L'arrestation de M. Bernard. — La vie de Mme Récamier; description de Ch. Monselet; les lettres de J.-F. Reichardt et de Maria Edgeworth. — Une journée à Clichy-la-Garenne. — Mme Récamier dans le roman de *Delphine*. — Juliette et le théâtre.....

85

CHAPITRE V

MADAME RÉCAMIER DANS L'OPPOSITION

(1803-1804-1805)

Exil de Mme de Stael (automne 1803); rôle de Mme Récamier. — Exil du duc de Laval (janvier 1803). — Le salon de Juliette fermé (février 1803). — Que devient Chateaubriand? — Mathieu de Montmorency est dénoncé. — Benjamin Constant et Juliette. —

Camille Jordan et ses correspondantes. — Le procès de Moreau. — L'Empire; la place à la cour. — Pourquoi Mme Récamier n'est pas inquiétée. — Ses détracteurs : Thiébauld. — Ses apologistes : Kotzebue. — Les voyages de Mme de Stael..... 112

CHAPITRE VI

INTIMITÉ AVEC MADAME DE STAEL

(1806-1807)

Démarches de Mme Récamier en faveur de Mme de Stael. — Lettres de Mme de Stael pendant son séjour à Auxerre (jusqu'au 14 septembre 1806). — Ruine de M. Récamier. — Mort de Mme Bernard (20 janvier 1807). — Lettres de Mme de Stael pendant son séjour au château d'Acosta (jusqu'au 21 avril 1807). — La comtesse de Boigne. — Prosper de Barante. — *Le Lys* d'Eusèbe de Salverte.. 133

CHAPITRE VII

LE SÉJOUR A COPPET — AUGUSTE DE PRUSSE

(1807)

Départ pour Coppet (juillet 1807). — Tristesse profonde de Mme Récamier et de Mme de Stael. — La vie au château de Coppet. — Récit de Ballanche. — Témoignages de Gaudot et de Pictet. — Les lettres de Rosalie de Constant. — Influence du milieu sur Mme Récamier. — Le prince Auguste de Prusse; sa passion pour Juliette. — *L'Athénais* de la comtesse de Genlis. — Lettres du prince Auguste. — Mme Récamier se décide à divorcer. — Ses angoisses. — Départ de Coppet (novembre 1807)..... 159

CHAPITRE VIII

LA CRISE

(De 1808 à septembre 1809)

Mme de Stael part pour l'Allemagne une seconde fois. — Ses lettres à Mme Récamier. — Corinne à Vienne. — *Le Wallenstein* de Benjamin Constant. — Nouvelles lettres du prince Auguste à Mme Récamier. — Scrupules de Juliette. — Douleur du prince Auguste. — Mme Récamier songe au suicide. — Nouvelles lettres de Mme de Stael; elle revient à Coppet. — Nouveaux orages; jugement du baron de Vogt. — La rupture de Mme de Stael et de Benjamin Constant. — Prosper de Barante; ses lettres. — Jalousie de Mme de Stael. — Elle vient à Lyon (juin 1809) et y retrouve Juliette. — Mme Récamier à Coppet (été 1809)..... 183

